
CLASSIQUES FRANÇAIS
BOSSUET
ORAISONS FUNÈBRES
MORCEAUX CHOISIS
DES PREMIÈRES ORAISONS FUNÈBRES DE BOSSUET
AVEC NOTICES HISTORIQUES, SOMMAIRES ANALYTIQUES
NOTES LITTÉRAIRES ET GRAMMATICALES
Par A. DIDIER
LIBRAIRIE
CH. DELAGRAVE
15 RUE SOUFFLOT 15
PARIS


STANFORD·VNIVERSITY·LIBR

ORAISONS FUNÈBRES

DE

BOSSUET



COLLECTION PHILOSOPHIQUE

Nouvelles éditions revues, corrigées, enrichies de notes et d'analyses philosophiques, par une société de Professeurs de philosophie et d'Agrégés de l'Université, à l'usage des candidats au baccalauréat et à la licence ès lettres.

Aristote. — *Extraits de la Poétique*, par M. A. Fouillée. 1 vol. in-12. (*Sous presse.*)

Bossuet. *Ecrits philosophiques*, par M. Brisbarre. 1 fort vol. in-12, br. 3 50

— *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, par M. Brisbarre. 1 vol. in-12 br. 1 60

Cicéron. *De Officiis* (1er livre), traduction en regard du texte latin, par M. Ponsot. 1 vol. in-12, br. . . . . 2 »

— *De Republica*, suivi d'Extraits, par M. A. Fouillée. 1 vol. in-12, cart. . . . . 2 »

De Finibus bonorum et malorum (les deux premiers livres. Exposition de la philosophie épicurienne, traduction avec Extraits, par M. Guyau. (*Sous presse.*)

Descartes. *Discours de la méthode*, par M. J. Carré. 1 vol. in-12. br. . . . . » 90

Epictète. — *Manuel*, traduction nouvelle suivie d'Extraits, par M. Guyau. 1 vol. in-12, br. 2 50

— *Le même ouvrage*, sans les Extraits. 1 vol. in-12, br. . . 1 50

Extraits des principaux philosophes, par M. A. Fouillée. 1 vol. in-8, br. 6 »

Fénelon. *Traité de l'existence de Dieu*, par M. Jeannel. 1 vol. in-12, br . . . . 2 »

Leibnitz. *Extraits de la Théodicée*, suivis d'autres Extraits par A. Fouillée. 1 vol. in-12, br. . . . . 3 »

Le même ouvrage, sans les autres Extraits. 1 vol. in-12, br. . 2 »

Pascal. *Opuscules*, par M. Havet, 1 vol. in-12, br. . . . » 75

— *Entretien avec M. de Saci sur Epictète et Montaigne* et de l'*Autorité en matière de philosophie*, par M. Guyau. 1 vol. in-12. 3 50

— *Pensées*. Edit. Havet. 1 fort vol. in-12. . . . . 3 »

Platon. *Gorgias*, trad. française, suivie d'un Essai sur la sophistique et les sophistes, par M. Ch. Bénard. 1 vol. in-12, br. 2 75

— *Gorgias*, sans l'Essai, par le même. 1 vol. in-12, br. . . . 1 50

— *Phédon*, ou de l'Ame, traduction suivie d'Extraits, par A. Fouillée. 1 vol. in-12, br. . . . . 3 »

Le même ouvrage, sans les extraits. 1 vol. in-12, br. . . . . 2 »

— *Septième livre de la République*, (traduction, suivie d'Extraits, par M. A. Fouillée. 1 vol. in-12 br. 3 50

La Logique ou l'art de penser, ouvrage connu sous le nom de *Logique de Port-Royal*, par M Charles. 1 vol. in-12, br. . . . 3 »

Sénèque. *Lettres à Lucilius* (choix officiel traduction française en regard du texte par M. Chauvet. 1 vol. in-12, br. 2 50

Xénophon. — *Entretiens mémorables de Socrate*, traduction de Gail, suivie d'Extraits. par M. A. Fouillée, 1 v. in-12, br. 2 50

Dictionnaire général des lettres, des beaux-arts et des sciences morales et politiques, par MM. Bachelet et Dézobry. 2 vol. in-8, br. . . . . 25 »

BOSSUET

ORAISONS FUNÈBRES

PRÉCÉDÉES D'UNE

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR BOSSUET

D'UNE ANALYSE ET DE FRAGMENTS DE SES PREMIÈRES ORAISONS FUNÈBRES

Nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes

ET ACCOMPAGNÉE

DE NOTICES HISTORIQUES, DE SOMMAIRES ANALYTIQUES, DE NOTES LITTÉRAIRES ET GRAMMATICALES

PAR M. A. DIDIER

Ex-professeur de rhétorique au lycée Henri IV, à Paris



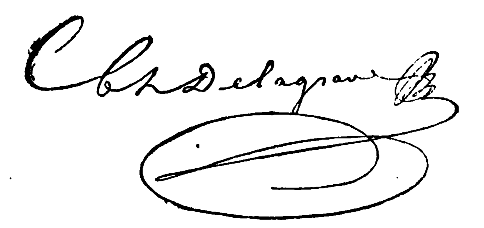
PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

1887

Co



Compiègne. — Imp. HENRY LEFEBVRE, rue Solferino, 31.

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR BOSSUET.

On lit dans un écrivain du dix-septième siècle « Un soir que « M. Arnauld avoit mené le petit Bossuet de Dijon, aujourd'hui « l'abbé Bossuet, qui a de la réputation pour la chaire, pour « donner à Mme la marquise de Rambouillet [1] le divertissement « de le voir prêcher, car il a *prêchotté* dès l'âge de douze ans, « Voiture [2] dit : « Je n'ai jamais vu prêcher de si bonne heure ni « si tard [3]. »

Ce récit curieux n'est pas parfaitement exact. C'était en 1643. Bossuet, né à Dijon, le 27 septembre 1627, avait seize ans quand il improvisa son premier sermon ; il venait de soutenir sa thèse de philosophie au collége de Navarre [4]. L'événement fit grand bruit; il alla jusqu'à la reine régente Anne d'Autriche, dont le *petit abbé* devait faire l'éloge funèbre, à la fin d'un de ses sermons.

[1] Mme de Rambouillet (morte le 27 décembre 1665, à 78 ans) réunissait dans son hôtel cette célèbre société d'hommes de cour et de gens de lettres qui étaient en possession de faire et défaire les renommées. En 1672, Fléchier faisant l'oraison funèbre de Mme de Montausier, fille de Mme de Rambouillet, rappelle avec respect à ses auditeurs : « Ces cabinets que l'on regarde encore « avec tant de vénération, où l'esprit se purifioit, où la vertu étoit révérée « sous le nom de l'incomparable *Arthénice*, où se rendoient tant de personnes « de qualité et de mérite, qui composoient une cour choisie, nombreuse sans « confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, *polie sans affectation*. » — Ce nom d'*Arthénice*, anagramme de *Catherine*, et qu'on avait, après mûre délibération, préféré à deux autres, *Eracinthe* et *Carinthée*, montre que le dernier éloge donné par Fléchier à l'hôtel de Rambouillet n'est pas tout à fait juste.

[2] Voiture, poëte et bel esprit trop loué par Boileau, auteur de lettres fort admirées de son temps, et où se trouvent tout l'esprit et toute la prétention des *Précieuses*. Nous en avons cité une, page 303, note 3. — Né en 1598, il mourut en 1648

[3] Tallemant des Réaux, *Mémoires*, II, 297.

[4] Collége de l'Université de Paris. Il fut fondé en 1304, sous le nom de *Collége de Champagne*, par Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel et comtesse de Champagne. Le roi avait le titre de premier boursier du collége. Cet établissement célèbre était situé rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, sur l'emplacement de l'École polytechnique actuelle.

Jacques-Bénigne Bossuet était le fils de Bénigne Bossuet, avocat au parlement de Bourgogne, puis conseiller et doyen au parlement de Metz. Élevé au collége des Jésuites, qui avaient inutilement essayé de le gagner à la Société, Bossuet était venu à quinze ans à Paris, continuer ses études sous Nicolas Cornet, grand-maître du collége de Navarre. Corneille était alors dans toute sa gloire ; Bossuet alla plus d'une fois l'entendre, pour étudier au théâtre l'action oratoire, et peut-être aussi la peinture éloquente et poétique de l'histoire et des passions. A vingt ans, le 25 janvier 1648, Bossuet soutenait sa thèse de théologie au collége de Navarre, lorsque Condé, à qui il l'avait dédiée, entre subitement dans la salle. Bossuet, sans hésiter, salue et félicite le vainqueur de Rocroy, qui s'en allait gagner la bataille de Lens. Condé eut, dit-on, la tentation de disputer contre lui.

Prêtre et docteur en 1652, après de profondes études sur l'antiquité tout entière, sur la Bible, sur saint Augustin (le *grand homme*, l'auteur de prédilection de toute sa vie) ; guidé d'ailleurs dans ses études philosophiques par la logique et la clarté de Descartes, Bossuet devient l'élève et l'ami de saint Vincent de Paul[1], et rencontre en même temps, dans les concours de théologie, un homme qui, au dix-septième siècle, devait *faire revivre la beauté des anciens jours,* le célèbre abbé de Rancé[2]. Enfin, chanoine de Metz en 1655, il commence par les sermons, les panégyriques, et la réfutation du catéchisme protestant de Paul Ferry, sa prodigieuse vie d'orateur et de théologien. Cette réfutation n'empêcha pas le ministre protestant de rester l'ami de Bossuet. En 1662, l'éloge oublié du père Bourgoing ouvre la série des oraisons funèbres. A cette époque, Bossuet se tient encore loin de la cour, et, malgré toutes les instances qu'on lui fait à Paris, il retourne à ses fonctions du chapitre de Metz. Mais Louis XIV le rapproche de sa personne, et l'appelle fréquemment à prêcher devant lui. C'est la prédication surtout qui remplit cette première période de la vie de Bossuet (1660-1670). Ses sermons furent trop peu remarqués · Mme de Sévigné n'en dit pas un mot. On lui préféra Bourdaloue, qui avait plus d'art apparent, et qui répondait mieux aux idées adoptées sur le genre et la forme du sermon. Il parut en 1669, et l'on ne pensa plus guère aux sermons prononcés avant lui. Bossuet d'ailleurs, à la fin de sa carrière, n'écrivait plus ses discours. Il méditait, jetait sur le papier quelques notes, quelques grands mouvements, puis prêchait d'inspiration. Aussi n'eut-on pas de longtemps l'idée de reconstruire ou de publier les sermons qui existent, admirés pourtant de Turenne et des solitaires de Port-Royal, qui étaient si bons juges en pareille matière. Plus tard,

[1] Fondateur de l'Institution des sœurs de charité (1634), et de l'hospice des Enfants-Trouvés (1648); aumônier général des galères; mort en 1660.

[2] Réformateur de la Trappe. Né en 1626, se retire à la Trappe en 166[illegible]; mort en 1700. Voy. page 182, note 2.

quand on l'a fait, on a été tout surpris d'y trouver la plus profonde connaissance des passions et de la vie qui se révèle au prêtre par la confession, et une éloquence originale, saisissante, égale à tout ce que Bossuet a de plus beau.

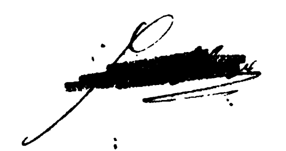
La même conviction, la même logique éloquente dictaient à Bossuet ses traités de controverse, et les faisaient admirer à côté des ouvrages de Port-Royal. Bossuet fit plus que Port-Royal "*Exposition de la doctrine catholique* convertit Turenne et son neveu le maréchal de Lorge. « Ce dernier (dit Saint-Simon, son « gendre) sentoit qu'il alloit plonger le poignard dans le cœur de « trois personnes qui lui étoient les plus chères, sa mère, sa sœur « et M. de Turenne (son oncle), à qui il devoit tout. Cependant ce « fut par lui qu'il crut devoir commencer. Il lui parla avec toute « la tendresse, la reconnoissance, tout le respect du meilleur fils « au meilleur père ; et après un préambule dont il sentit tout « l'embarras, il lui fit toute la confidence, et il assaisonna cette « déclaration de tout ce qui en pouvoit adoucir l'amertume. M. de « Turenne l'écouta sans l'interrompre d'un seul mot, puis, l'em« brassant tendrement, lui rendit confidence pour confidence, et « l'assura qu'il avoit d'autant plus de joie de sa résolution que « lui-même en avoit pris une pareille après y avoir travaillé long« temps avec le même prélat que lui. On ne peut exprimer la sur« prise, le soulagement, la joie de M. de Lorge. M. de Meaux lui « avoit fidèlement caché qu'il instruisoit M. de Turenne depuis « longtemps, et à M. de Turenne ce qu'il faisoit avec M. de Lorge.» Saint-Simon, ch. cxii.

Bossuet prêchait à Meaux, pour une prise d'habit, le 13 septembre 1669, quand il reçut sa nomination à l'évêché de Condom. Déjà commençait son influence sur la Cour. On peut voir dans la biographie de la duchesse d'Orléans (page 48), ses touchantes relations avec cette princesse, qu'il entretenait trois fois la semaine des vérités de la religion. Les oraisons funèbres témoignent mieux encore de cette influence · et cependant il ne voulait pas les faire imprimer. Quelques années après, envoyant l'oraison funèbre de cette princesse et celle de sa mère à l'abbé de Rancé, il lui écrivait : « J'ai laissé ordre de vous faire passer deux oraisons « funèbres qui, parce qu'elles font voir le néant du monde, peu« vent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et qu'en tout « cas il peut regarder comme deux têtes de mort assez touchantes « (30 octobre 1682.) »

Un an après (13 septembre 1670) la mort d'un protégé du duc de Montausier, le président de Périgny, fit appeler Bossuet à l'éducation du Dauphin. Cette éducation marque une époque importante dans la vie de Bossuet. Appelé à ces fonctions par Louis XIV, il remet son évêché de Condom, en échange des revenus modiques d'une abbaye, et se consacre tout entier à l'éducation du roi à venir (*Voy.* page 153, note 4). Il refait pour son élève toute son éducation littéraire, et écrit pour lui tout à la fois une grammaire









ORAISONS FUNÈBRES

DE

BOSSUET

« comme inintelligible, ne fut lu que des maîtres en Israël. L'autre, « à la portée ordinaire, et secouru de l'historique, fut reçu avec « avidité, et dévoré de même. » Le roi en remercia publiquement Bossuet, et la cour de Rome condamna Fénelon.

Ce fut le dernier grand acte de *cette vieillesse si avancée qui faisoit honte à l'âge moyen et robuste des évêques, des docteurs et des savants les plus instruits et les plus laborieux* (Saint-Simon). Le 12 avril 1704, à soixante-seize ans, à la veille des désastres de Flandre et d'Italie, Bossuet mourut, emportant avec lui les traditions, la foi et la grandeur du dix-septième siècle.

Voilà l'esquisse de cette vie si longue et si remplie. L'histoire seule de Bossuet donne déjà l'idée de son génie. Nous n'essaierons pas d'y ajouter l'expression d'une admiration dont toutes les formules ont été épuisées. Bossuet n'a-t-il pas dit lui-même que *les faits seuls peuvent louer les hommes extraordinaires?* Cependant il est intéressant de voir les principaux jugements qu'ont portés de lui les contemporains, qui ont entendu le maître lui-même, le dix-huitième siècle, et la critique du dix-neuvième, la plus impartiale de toutes s'il suffit à l'impartialité d'être éloignée des passions et des agitations d'une époque.

« Que dirai-je de ce personnage qui a fait parler si longtemps une envieuse critique, et qui l'a fait taire; qu'on admire malgré soi; qui accable par le grand nombre et l'éminence de ses talents? orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire; un défenseur de la religion, une lumière de l'église, parlons d'avance le langage de la postérité, un père de l'Eglise? que n'est-il point? Nommez, messieurs, une vertu qui ne soit point la sienne. » La Bruyère, *Discours de réception à l'Académie française*, 1693

« L'autre, d'un génie vaste et heureux, d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits du premier ordre, l'ornement de l'épiscopat, et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles; un évêque au milieu de la cour; l'homme de tous les talents et de toutes les sciences, le docteur de toutes les Eglises, la terreur de toutes les sectes, le père du dix-septième siècle, et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps pour avoir été la lumière des conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons et présidé à Nicée et à Ephèse. » Massillon, *Or. fun. du Dauphin.*

« Qu'un homme de goût le relise; qu'il le médite; il sera terrassé d'admiration : je ne saurois exprimer autrement la mienne pour Bossuet... Dans Bossuet, pas la moindre apparence d'efforts ni d'apprêts; rien qui vous fasse songer à l'auteur; il vous échappe entièrement, et ne vous attache qu'à ce qu'il dit... Suivez de l'œil l'aigle au plus haut des airs, traversant toute l'étendue de l'horizon; il vole, et ses ailes semblent immobiles, on croirait que les airs le portent. C'est l'emblème de l'orateur et du poëte dans le genre sublime; c'est celui de Bossuet..... Que cet homme est puissant orateur! En vérité il ne se sert point de la langue des autres hommes : il fait la sienne; il la fait telle qu'il la lui

faut pour la manière de sentir et de penser qui est à lui : expressions, tournures, mouvements, construction, harmonie, tout lui appartient.... Nulle part, sans exception, notre langue n'est ni plus vigoureuse, ni plus hardie, ni plus fière que dans les beaux vers de Corneille et dans la prose de Bossuet. » La Harpe, *Cours de Littérature*, IX.

« Qu'on se représente un de ces orateurs que Cicéron appelle véhéments, et en quelque sorte tragiques (Brutus); qui, doués par la nature de la souveraineté de la parole, et emportés par une éloquence toujours armée de traits brûlants comme la foudre, s'élèvent au-dessus des règles et des modèles, et portent l'art à toute la hauteur de leurs propres conceptions;... un orateur qui se crée une langue aussi neuve et aussi originale que ses idées, qui donne à ses expressions un tel caractère d'énergie, qu'on croit l'entendre quand on le lit, et à son style une telle majesté d'élocution que l'idiome dont il se sert semble se transformer et s'agrandir sous sa plume; un apôtre qui instruit l'univers, en pleurant et en célébrant les plus illustres de ses contemporains, qu'il rend eux-mêmes du fond de leur cercueil les premiers instituteurs et les plus imposants moralistes de tous les siècles; qui répand la consternation autour de lui, en rendant, pour ainsi dire présents les malheurs qu'il raconte, et qui, en déplorant la mort d'un seul homme, montre à découvert tout le néant de la nature humaine, enfin, un orateur dont les discours inspirés par la verve la plus ardente, la plus originale, la plus véhémente et la plus sublime, sont des ouvrages classiques qu'il faut étudier sans cesse, comme dans les arts on va former son goût et mûrir son talent à Rome, en méditant les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange... On peut appliquer à ses écrits oratoires l'éloge si mémorable que faisait Quintilien du Jupiter de Phidias, lorsqu'il disait que cette statue avait ajouté à la religion des peuples. » Maury, *Essai sur l'Eloquence de la chaire*, XVI.

« Que dirons-nous de Bossuet comme orateur ? A qui le comparerons-nous? Et quels discours de Cicéron et de Démosthène ne s'éclipsent point devant ses oraisons funèbres? C'est pour l'orateur chrétien que ces paroles d'un roi semblent avoir été écrites : « L'or et les perles sont assez communs, mais les lèvres savantes sont un vase rare et sans prix. » Sans cesse occupé du tombeau, et comme penché sur les gouffres d'une autre vie, Bossuet aime à laisser tomber de sa bouche ces grands mots de *temps* et de *mort*, qui retentissent dans les abîmes silencieux de l'éternité.. Trois choses se succèdent continuellement dans les discours de Bossuet : le trait de génie ou d'éloquence ; la citation, si bien fondue avec le texte, qu'elle ne fait plus qu'un avec lui; enfin, la réflexion ou le coup-d'œil d'aigle sur les causes de l'événement rapporté... L'évêque de Meaux a créé une langue que lui seul a parlée, où souvent le terme le plus simple et l'idée la plus relevée, l'expression la plus commune et l'image la plus terrible, servent... comme dans l'Ecriture, à se donner ces dimensions énormes. » M. de Chateaubriand, *Génie du christian*.

« Dans l'oraison funèbre, tout s'ennoblit et se divinise : l'orateur, maître des esprits qu'il élève et qu'il consterne tour à tour, peut leur montrer quelque chose de plus grand que la gloire et de plus effrayant que la mort ; il peut faire descendre du haut des cieux une éternelle espérance sur ces tombeaux où Périclès n'apportait que des regrets et des larmes. Si, comme l'orateur romain, il célèbre les guerriers de la légion de Mars tombés au champ de bataille, il donne à leurs âmes cette immortalité que Cicéron n'osait promettre qu'à leur souvenir; il charge Dieu lui-même d'acquitter la reconnoissance de la patrie. Veut-il se

renfermer dans la prédication évangélique ? Cette science de la morale, cette expérience de l'homme, ces secrets des passions, étude éternelle des philosophes et des orateurs anciens, doivent être dans sa main. C'est lui, plus encore que l'orateur de l'antiquité, qui doit connaître tous les détours du cœur humain, toutes les vicissitudes des émotions, toutes les parties sensibles de l'âme, non pour exciter ces affections violentes, ces animosités populaires, ces grands incendies de passion, ces feux de vengeance ou de haine où triomphait l'antique éloquence, mais pour apaiser, pour adoucir, pour purifier les âmes. Armé contre toutes les passions, sans avoir le droit d'en appeler aucune à son secours, il est obligé de créer une passion nouvelle, s'il est permis de profaner par ce nom le sentiment profond et sublime qui seul peut tout vaincre et tout remplacer dans les cœurs, l'enthousiasme religieux, qui doit donner à son accent, à ses pensées, à ses paroles plutôt l'inspiration d'un prophète que le mouvement d'un orateur.

A cette image de l'éloquence apostolique, n'avez-vous pas reconnu Bossuet? Grand homme, ta gloire vaincra toujours la monotonie d'un éloge tant de fois entendu. Le privilége du sublime te fut donné ; et rien n'est inépuisable comme l'admiration que le sublime inspire. Soit que tu racontes les renversements des Etats, et que tu pénètres dans les causes profondes des révolutions ; soit que tu verses des pleurs sur une jeune femme mourante au milieu des pompes et des dangers de la cour ; soit que ton âme s'élance avec celle de Condé, et partage l'ardeur qu'elle décrit ; soit que, dans l'impétueuse richesse de tes sermons à demi préparés, tu saisisses, tu entraînes toutes les vérités de la morale et de la religion, partout tu agrandis la parole humaine ; tu surpasses l'orateur antique, tu ne lui ressembles pas ; réunissant une imagination plus hardie, un enthousiasme plus élevé, une fécondité plus originale, une vocation plus haute, tu sembles ajouter l'éclat de ton génie à la majesté du culte public, et consacrer encore la religion elle-même. » M. Villemain *Discours d'ouverture du cours d'éloquence française.*

ANALYSE ET FRAGMENTS

DES PREMIÈRES ORAISONS FUNÈBRES

DE BOSSUET.

Quand on aborde les oraisons funèbres de Bossuet par celle de la reine d'Angleterre, on se laisse aller à l'impression de cette harmonieuse et magnifique éloquence, sans se demander si c'est là le début de l'orateur, *un coup de maître pour un coup d'essai.* Que l'on ait rencontré par hasard, en parcourant sa vie, quelques noms de personnages inconnus comme leurs oraisons funèbres; c'est à peine si l'on y jette un coup d'œil. Les grandes choses entraînent il y a tant à étudier dans Bossuet que l'on est bien excusable de s'inquiéter peu des éloges du P. Bourgoing ou de Nicolas Cornet. Si l'on avait présenté ces discours à La Harpe, il eût dit, comme des sermons (et moins à tort il est vrai), que *Bossuet y était médiocre;* et il eût passé outre.

Aujourd'hui qu'on a le goût des exhumations et des réhabilitations littéraires, goût louable quand on n'en abuse point, il n'est pas sans intérêt de chercher dans ces fragments incomplets et presque ignorés d'oraisons funèbres que Bossuet ne publia jamais, le point d'où le grand orateur est parti. Non pas qu'il faille (ce qui arrive souvent) grossir à plaisir les résultats, et se travailler à voir des beautés partout, de peur d'avoir perdu sa peine à faire une étude d'antiquaire sur des débris informes, des œuvres demi effacées, des monuments mutilés, qui ne disent rien à l'esprit ni au sentiment. L'utilité et l'intérêt de cette étude consistent suivre, autant que possible, les progrès et la marche d'un grand sprit. On y étudie le développement de ses idées, incomplètes au premier jet, plus tard remaniées, et amenées par deux ou trois épreuves à une forme dernière, qui est la vraie; les divers sentiments de l'orateur devant son auditoire, à vingt-cinq ans de distance; la part qu'il prend aux événements extérieurs, dont l'écho retentit nécessairement sous les voûtes de l'église, à la mort de ces personnages dont la vie compose l'histoire, enfin, les modifica-

tions même du goût et de la langue, sous l'influence d'une époque littéraire où le progrès arrive à la perfection

La première et la plus complète des quatre oraisons funèbres qui ont précédé celle de la reine d'Angleterre, est celle du Père Bourgoing, supérieur général de l'Oratoire, prononcée le 4 décembre 1662. (*Voy.* page 17, n. 6, *Or. fun. de Henriette de France*). Bossuet commence; mais il parle déjà en maître à son auditoire :

« Je vous avoue, chrétiens, que j'ai coutume de plaindre les prédicateurs, lorsqu'ils font les panégyriques funèbres des princes et des grands du monde. Ce n'est pas que de tels sujets ne fournissent ordinairement de nobles idées. Il est beau de découvrir les secrets d'une sublime politique, ou les sages *tempéraments* d'une négociation importante, ou les succès glorieux de quelque entreprise militaire. L'éclat de telles actions semble illuminer un discours ; et le bruit qu'elles font déjà dans le monde aide celui qui parle à se faire entendre d'un ton plus ferme et plus magnifique. Mais la licence et l'ambition, compagnes presque inséparables des grandes fortunes, mais l'intérêt et l'injustice, toujours mêlés trop avant dans les grandes affaires du monde, font qu'on marche parmi les écueils; et il arrive ordinairement que Dieu a si peu de part dans de telles vies, qu'on a peine à y trouver quelques actions qui méritent d'être louées par ses ministres. » (*Exorde.*)

Si plus tard, Bossuet semble avoir oublié ces plaintes vraiment éloquentes, et s'être résigné à faire les *panégyriques funèbres* des grands, il n'a pas démenti ses principes ni ses premières paroles; car il a su trouver des accents plus sublimes encore que ces traits éclatants qui *illuminent* les discours : il les a puisés dans les grandes vérités de la religion. Ici, du reste, il est de bonne foi quand il parle du plaisir qu'il éprouve à traiter un sujet plus stérile, mais plus chrétien :

« *Les autels*, dit-il, *ne se plaindront pas que leur sacrifice soit interrompu* par un entretien profane; au contraire, celui que *j'ai à vous faire* vous proposera de si saints exemples, qu'il méritera de faire partie d'une cérémonie sacrée, et qu'il ne sera pas une interruption, mais plutôt une continuation du mystère. »

L'idée est grande, mais l'expression est, comme dans la plupart de ces fragments, incorrecte et pénible; la langue oratoire n'est pas arrivée à sa plus parfaite expression. Cette gêne tient à la préoccupation de Bossuet : son esprit n'est pas encore parfaitement à son aise dans ce genre d'éloquence. Il hésite entre les formes du panégyrique et les grands enseignements des sermons; deux éléments que nous verrons parfaitement conciliés dans les grandes oraisons funèbres. Dans celle-ci. Bossuet adopte la forme gênante des divisions : 1er point, la sainte vie de son héros; 2me point, la sainteté de la congrégation de l'Oratoire. Il semble qu'il s'essaie et qu'il cherche la forme la plus convenable et la plus conforme à son intelligence. On le voit aussi préoccupé du ton, du genre littéraire qui répondent le mieux à la dignité de la chaire

« Qu'il étoit éloigné de ces prédicateurs infidèles, qui ravilissent leur dignité jusqu'à faire servir au désir de plaire le ministère d'instruire! qui ne rougissent pas d'acheter des acclamations par des instructions, des paroles de flatterie par la parole de la vérité, des louanges, vain aliment d'un esprit léger, par la nourriture solide et substantielle que Dieu a préparée à ses enfants ! »

Plus loin il commence ce mot de saint Paul : *Il faut renverser les remparts des mauvaises habitudes :*

« Que ferez-vous ici, foibles discoureurs? Détruirez-vous ces remparts en jetant des fleurs? Dissiperez-vous ces conseils cachés en chatouillant les oreilles? Croyez-vous que ces superbes hauteurs tombent au bruit de vos périodes mesurées? Non, non, ne nous trompons pas : pour renverser tant de remparts et vaincre tant de résistance, et nos mouvements affectés, et nos paroles arrangées, et nos figures artificielles sont des machines trop foibles. Il faut prendre des armes plus puissantes, plus efficaces : celles qu'employoit si heureusement le saint prêtre dont nous parlons. »

Il y a déjà là le bon sens admirable du prédicateur, le goût de l'écrivain et la noble hardiesse du prêtre. Plus tard, sûr de lui-même et maître de l'opinion, Bossuet en viendra à défier dédaigneusement les jugements et les critiques du public; il lui dira, avec une confiance éloquente : *Mon discours, dont vous vous croyez les juges, vous jugera au dernier jour.* Aujourd'hui il ne s'adresse encore qu'aux prédicateurs.

Malgré la rigueur apparente de la division, le plan est incertain, les développements s'embarrassent ; les éloges se rattachent péniblement, sauf le beau tableau de la congrégation de l'Oratoire (Voy. ce tableau, page 13, n. 2). Enfin, malgré des détails éloquents, on sent que ce n'est pas encore tout à fait le style de Bossuet. La phrase (on a déjà pu le voir), les figures, les mots même, tiennent plus du latin.

« Pour exercer le zèle des ministres de l'Eglise, il y a toujours quelques *réfections* à faire dans le corps; mais le fondement est si ferme qu'il ne sera jamais ébranlé.

« Que faisons-nous, chrétiens, que faisons-nous autre chose, lorsque nous flattons notre corps, que d'accroître la proie de la mort, lui enrichir son butin, lui engraisser sa victime? Pourquoi m'es-tu donné, ô corps mortel, fardeau accablant, soutien nécessaire, ennemi flatteur, ami dangereux, avec lequel je ne puis avoir ni guerre ni paix, parce qu'à chaque moment il faut s'accorder, et à chaque moment il faut rompre. O inconcevable union, et *aliénation* non moins étonnante ! »

N'est-ce pas là une langue toute latine, et pour le fond, et même dans le détail? Quelques années plus tard, les éléments tout à fait étrangers ont disparu; la force, la précision, la netteté du latin ont passé dans le français, et l'assimilation est complète.

Déjà, du reste, on a pu, dès l'exorde, reconnaître Bossuet. Voyez ici quelle idée il se fait du ministère des autels.

« La préparation pour le sacerdoce n'est pas, comme plusieurs le pensent, une application de quelques jours. mais une étude de toute la

vie ; ce n'est pas un soudain effort de l'esprit pour se retirer du vice, mais une longue habitude de s'en abstenir ; ce n'est pas une dévotion fervente seulement par sa nouveauté, mais affermie et enracinée par un grand usage.

« Prêtres, qui êtes les anges du Dieu des armées, vous devez sans cesse monter et descendre, comme les Anges que vit Jacob dans cette échelle mystique. (*Gen.* XXVIII, 12.) Vous montez de la terre au ciel, lorsque vous unissez vos esprits à Dieu par le moyen de l'oraison ; vous descendez du ciel en la terre, quand vous portez aux hommes ses ordres et sa parole. Montez donc et descendez sans cesse ; c'est-à-dire, priez et prêchez . parlez à Dieu, parlez aux hommes ; allez premièrement recevoir, et puis venez répandre les lumières ; allez puiser dans la source ; après, venez arroser la terre, et faire germer le fruit de vie. »

D'une part, la profondeur de raisonnement, de l'autre la vivacité d'imagination : ne peut-on pas déjà prévoir les grandes oraisons funèbres ? A côté d'exclamations singulières, on en trouve d'admirables : au milieu de détails bizarres comme celui-ci : « O *fontaines de larmes, sources de joie*, » on trouve cette exclamation vraiment digne de Bossuet · « O gémissements ! ô cris de la nuit, « perçant jusques à Dieu ! »

Citons aussi ce fragment sur la mort du juste, digne de figurer même auprès du fameux morceau de Massillon. Nous y rencontrons un mot qui semble emprunté aux études classiques de Bossuet, un souvenir de la morale et du courage des stoïciens :

« Il ne nomme la mort ni cruelle ni inexorable. Au contraire, il lui tend les bras ; il lui présente sans murmure ce qui lui reste de corps, et lui montre lui-même l'endroit où elle doit frapper son dernier coup. *O mort*, lui dit-il d'un visage ferme, *tu ne me feras aucun mal* : tu ne m'ôteras rien de ce qui m'est cher. Tu me sépareras de ce corps mortel ? O mort ! je t'en remercie. J'ai travaillé toute ma vie à m'en détacher ; j'ai tâché de mortifier mes appétits sensuels ; ton secours, ô mort, m'étoit nécessaire pour m'en arracher jusqu'à la racine. Ainsi, bien loin d'interrompre le cours de mes desseins, tu ne fais qu'accomplir l'ouvrage que j'ai commencé ; *tu ne détruis pas ce que je prétends, mais tu l'achèves* ; achève donc, ô mort favorable, et rends moi bientôt à mon maître. »

Voilà des paroles éloquentes, mais quoi qu'en ait dit Bossuet elles perdaient à être prononcées ainsi sur le cercueil d'un personnage ignoré. L'éloquence a besoin de grandes circonstances ; elle ne hait même pas toujours l'éclat et l'apparat, et les Grecs l'avaient senti, quand ils faisaient un genre à part pour l'*étalage* de la parole (ἐπίδειξις). Mais l'oraison funèbre d'un général de l'Oratoire devait se confondre presque inévitablement ave celles de tant d'abbés et de personnages secondaires, qui tous avaient leurs panégyristes

C'était cependant un personnage remarquable que

« Cet illustre père, dont la mémoire toujours fraîche et toujours récente est douce à toute l'Eglise *comme une composition de parfums.* »

Bossuet dit de ses discours oubliés comme lui

« Il faisoit régner dans ses sermons la vérité et la sagesse. L'éloquence suivoit comme la servante, non recherchée avec soin, mais attirée par les choses mêmes. Ainsi son discours se répandoit à la manière d'un torrent, et s'il trouvoit en son chemin les fleurs de l'élocution, il les entraînoit plutôt après lui par sa propre impétuosité qu'il ne les cueilloit avec joie pour se parer d'un tel ornement. » AUG. *de Doctr. Christ.* IV, 42.

Bossuet, sans y penser, a caractérisé sa propre éloquence [1].

Il est curieux, quand on étudie ces fragments, de voir dans ces premiers discours les germes d'idées qui mûrissent plus tard, et que Bossuet manie et remanie avant de leur donner leur forme définitive. Ici, par exemple, nous rencontrons le fameux passage de Tertullien sur l'anéantissement du cadavre, que nous retrouverons deux fois dans Bossuet. (Or. fun. de Henriette d'Angleterre, p. 68, note 3.) Voici comme il est amené :

« La nature, *cruelle usurière*, nous ôte tantôt un sens et tantôt un autre. Elle avoit ôté l'ouïe au P. Bourgoing, et elle ne manque pas tous les jours de nous enlever quelque chose comme pour l'intérêt de son prêt, sans se départir pour cela du droit qu' elle se réserve d'exiger en toute rigueur la somme totale à sa volonté. » (Suit la citation de Tertullien.)

L'idée de l'unité de l'Eglise, admirablement rendue ailleurs par Bossuet, fournit ici un développement long et pénible, dont nous citerons quelques mots, pour montrer comme le style est quelquefois incorrect et gêné dans ces premiers discours.

« Elle élève la voix nuit et jour pour appeler tous les hommes au banquet où *tout est fait un*. Et lorsqu' elle voit les hérétiques qui s'arrachent de ses entrailles, ou plutôt *qui lui arrachent ses entrailles mêmes*, et *qui emportent avec eux en la déchirant le sceau* de son unité, qui est le baptême, conviction visible de leur désertion, elle redouble son amour maternel, etc. »

Les essais et les tâtonnements sont bien plus sensibles encore dans une oraison funèbre beaucoup plus inconnue que la première (nous n'en avons même pas retrouvé la date). C'est un éloge de madame Yolande de Monterby, abbesse des Bernardines, qui, tout incomplet, tout mutilé qu'il est, offre pourtant de fréquents rapprochements avec celui de la duchesse d'Orléans. Le début mérite de ne pas être oublié :

« Quand l'Eglise ouvre la bouche des prédicateurs dans les funérailles de ses enfants, ce n'est pas pour accroître la pompe du deuil par des plaintes étudiées, ni pour satisfaire l'ambition des vivants par de vains éloges des morts. La première de ces deux choses est trop indigne de sa fermeté, et l'autre trop contraire à sa modestie. *Elle se propose un objet plus noble* dans la solennité des discours funèbres ; elle ordonne que ses ministres, dans les derniers devoirs que l'on rend aux morts, fassent contempler à leurs auditeurs la commune condition de tous les

[1] Eloquentiam, velut umbram, non hoc agens, contrahit, dit Sénèque du philosophe Papirius Fabianus. SÉN. Ep. C.

mortels, afin que la pensée de la mort leur donne un saint dégoût de la vie présente, et que la vanité humaine rougisse en regardant le terme fatal que la Providence divine a donné à ses espérances trompeuses. »

Nous y trouvons ensuite une discussion fatigante sur la longueur de la vie; Bossuet, dans l'Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre tirera des consolations touchantes

« *Je nie que* la vie de l'homme puisse être longue; de *sorte que* souhaiter une longue vie dans ce lieu de corruption, c'est n'entendre pas ses propres désirs. Je me fonde sur le principe de saint Augustin : *Non est longum quod aliquando finitur :* tout ce qui a fin ne peut être long. Et la raison en est évidente; car tout ce qui est sujet à finir s'efface nécessairement au dernier moment, et on ne peut rien compter de long en ce qui est nécessairement effacé, car de même qu'il ne sert de rien de remplir, lorsque j'efface tout par un dernier trait[1], ainsi la longue et la courte vie sont tout égalées par la mort, puisqu'elle les efface toutes également, etc. »

C'est là un raisonnement dans les formes, raisonnement de docteur et de prédicateur. Comparez maintenant à ces formes sèches, le sentiment qui anime et vivifie ces mêmes idées, reproduites devant le cercueil de la duchesse d'Orléans.

Ailleurs, mêmes citations, mêmes commentaires

« *Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te.* Nous mesurons le temps de deux manières différentes en tant qu'il se mesure en lui-même par heures, par jours, par mois, par années; et, dans cette considération, il n'est rien, parce que son être n'est que de couler, c'est-à-dire que tout son être n'est que de périr, et que partant tout son être n'est rien. »

Suit une discussion longue, sèche, fatigante, et qui n'est pas animée, comme dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, par des images expressives et une parole rapide.

« Ma substance est comme rien devant vous, parce que tout mon être dépendant du temps, dont la nature est de n'être jamais que dans un moment qui s'enfuit d'une course précipitée et *irrévocable*, il s'ensuit que ma substance n'est rien, étant inséparablement attachée à cette vapeur légère et volage, qui ne se forme qu'en se dissipant, et qui entraîne perpétuellement mon être avec elle d'une manière si étrange et si *nécessaire*, que, si je ne suis le temps, je me perds, parce que ma vie demeure arrêtée; et d'autre part, si je suis le temps, qui se perd et coule toujours, je me perds nécessairement avec lui, *ecce mensurabiles*, etc.; d'où passant plus outre il conclut : *in imagine pertransit homo :* « L'homme passe » comme les vaines images que la fantaisie forme en elle-même dans l'illusion de nos songes, sans corps, sans solidité et sans consistance. »

Il s'agit de savoir s'il faut préférer une vie longue ou courte : Bossuet discute longuement les deux questions et finit par prendre un terme moyen. Voici un fragment de ce développement :

« Arrêtons un peu notre vue sur un vieillard qui auroit blanchi dans

[1] La même idée se retrouve dans un sermon. Voy. page 66, note 1.

les vanités de la terre. Quoique l'on me montre ses cheveux gris, quoique l'on me compte ses longues années, je soutiens que sa vie ne peut être longue, j'ose même assurer qu'il n'a pas vécu. Car que sont devenues toutes ses années? Elles sont perdues. Il ne lui en reste pas la moindre parcelle en ses mains, parce qu'il n'y a rien attaché de fixe ni de permanent. Que si toutes ses années sont perdues, elles ne sont pas capables de faire nombre. Je ne vois rien à compter dans cette vie si longue, parce que tout y est inutilement dissipé : par conséquent tout y est mort en lui : et sa vie étant vide de toutes parts, c'est erreur de s'imaginer qu'elle puisse jamais être estimée longue. »

Quelques mots sur la discrétion, sur la charité, rappellent encore vaguement les oraisons funèbres de Henriette d'Angleterre et de la Princesse Palatine ; mais la fin du discours est tronquée ; et ensemble ne présente en somme rien de satisfaisant pour le plan et la suite des idées. Malgré l'intérêt et l'avantage que Bossuet prétend trouver dans les éloges de ces personnages inconnus, il est évidemment mal à son aise : l'oraison funèbre n'est plus que le prétexte, le cadre d'un sermon; cadre gênant et incommode; car il y a des conditions d'étiquette à remplir, et des biographies sans intérêt à raconter. Si le prédicateur y gagne, l'orateur y perd, et beaucoup.

Il en est de même dans l'oraison funèbre de Henri de Gornay, *seigneur de Talange et de Louyn-sur-Seille*. Bossuet énumère péniblement tous les titres de la gloire de la maison de Gornay, mais il sait encore agrandir à sa manière cette noblesse ignorée.

« Il a plu à notre Sauveur de naître d'une maison illustre par la glorieuse union du sang royal et sacerdotal dans la famille d'où il est sorti. »

Mot curieux, si on le compare, et à l'exorde de l'oraison funèbre du Père Bourgoing, et aux *corrections* qu'entraîne toujours dans l'oraison funèbre l'éloge de la noblesse.

Quelques idées de ce discours ont profité à Bossuet dans l'éloge de Madame : par exemple la comparaison de la vie et des eaux courantes (page 53, note 5) ; la rapidité du coup qui a frappé M. de Gornay :

« Bien loin d'éviter l'aspect de la mort, il l'a tellement méditée, qu'elle n'a pu le surprendre, et qu'elle a été soudaine sans être imprévue. »

Citons encore un mot qu'on croirait de Pascal :

« La hardiesse humaine n'aime pas à demeurer court. Où elle ne trouve rien de certain, elle invente. »

Voici des idées que nous retrouverons bien souvent dans les grandes oraisons funèbres :

« Quoique Dieu et la nature aient fait tous les hommes égaux en les formant d'une même boue, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité, ni s'accommoder à la loi qui nous a été imposée de les regarder tous comme nos semblables. »

« Nous commençons tous notre vie par les mêmes infirmités de l'enfance : nous saluons tous, en entrant au monde, la lumière du jour par

nos pleurs; et le premier air que nous respirons nous sert à tous indifféremment à former des cris.

« Il n'y a que la mort, où l'arrogance humaine est bien confondue; car c'est là que l'égalité est inévitable; et encore que la vanité tâche, en quelque sorte, d'en couvrir la honte par les honneurs de la sépulture, il se voit peu d'hommes assez insensés pour se consoler de leur mort par l'espérance d'un superbe tombeau, ou par la magnificence de ses funérailles. Tout ce que peuvent faire ces misérables amoureux des grandeurs humaines, c'est de goûter tellement la vie, qu'ils ne songent point à la mort. »

Ces incorrections d'un esprit qui n'a pas encore trouvé sa vraie manifestation frappent surtout dans l'oraison funèbre de Nicolas Cornet, grand-maître du collége de Navarre (1663). A côté de détails d'un sens et d'une vérité profonde, on y rencontre plus qu'ailleurs l'expression incorrecte, et surtout les figures emphatiques, maladroites, la mauvaise rhétorique des contemporains que Bossuet pourtant condamne si sévèrement. Ainsi, après une vive attaque contre la fièvre d'ambition qui travaillait alors la jeunesse ecclésiastique, avide d'emplois, de renommée d'influence, arrive une singulière apostrophe

« Ah! modération de Cornet! tu dois bien confondre cette jeunesse aveuglée! On t'a présenté des dignités, et tu les a refusées! »

Il faut dire que ce qui précède est vigoureusement écrit, et peut servir de commentaire à quelques passages relatifs à Le Tellier. (Voy. page 217.)

« Je vois, dit Bossuet, une jeunesse emportée qui n'a, de toutes les qualités nécessaires, que des désirs violents pour s'élever aux charges ecclésiastiques, sans considérer si elle pourra s'acquitter des obligations qui sont attachées à ces dignités. On emploie tous les amis : on brigue la faveur des princes; on croit que c'est assez de monter sur le trône de Pharaon, comme Joseph, pour gouverner l'Egypte; mais il faut, comme lui, avoir été dans le cachot auparavant que d'être le favori de Pharaon. »

Voici maintenant des figures de rhétorique et des détails de style qui montrent un goût encore incertain :

« Vous verrez donc Nicolas Cornet, *trésor public et trésor caché; plein de lumières célestes, et couvert autant qu'il a pu de nuages épais;* illuminant l'Eglise par sa doctrine, et ne voulant lui faire savoir que sa soumission; plus illustre, sans comparaison, par le désir de cacher toutes ses vertus, que par le soin de les acquérir et la gloire de les posséder.....

« Ce sont des astres errants, comme parle l'apôtre saint Jude, qui, pour n'être pas assez attachés à la route immuable de la vérité, *gauchissent* et se détournent au gré des vanités, des intérêts et des passions humaines.....

Il est permis aux enfants de louer leur mère, et je ne dénierai point ici à l'école de théologie de Paris (Bossuet en était sorti) la louange qui lui est due et qu'on lui rend aussi par toute l'Eglise. Le trésor de la vé-

rité n'est nulle part plus inviolable. *Les fontaines de Jacob ne coulent nulle part plus incorruptibles.....* »

L'apostrophe abonde, dans cette oraison funèbre :

« Sortez, grand homme, de ce tombeau ; aussi bien y êtes-vous descendu trop tôt pour nous. Sortez, dis-je, de ce tombeau, que vous avez choisi inutilement dans la place la plus obscure et la plus négligée de cette nef.....

« Avant que de finir, il faut que je m'adresse à toi, royale maison[1], et que je te dise deux mots : Célèbre sa mémoire....., continue et persévère, etc. »

Les éloges des docteurs, de la faculté de théologie, etc.. se rattachent péniblement au discours. Autant le plan est un, large, hardi dans les grandes oraisons funèbres, autant il est incertain et pénible dans ce qui reste des premières. Cependant, il y a encore des fragments à citer dans celle-ci.

« Deux maladies dangereuses ont affligé en nos jours le corps de l'Eglise. Il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière, qui *leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs*[2], chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité, et flatter leur ignorance affectée. Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très-injustes. Ils ne peuvent supporter aucune foiblesse ; ils traînent toujours l'enfer après eux, et ne fulminent que des anathèmes..... Qui ne voit que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin superbe, fait paroître la vertu trop pesante, l'Evangile excessif, le christianisme impossible? »

A part un ou deux détails de mauvais goût, n'est-ce pas là le sens admirable et la connaissance de la vie qu'on retrouve à chaque pas dans Bossuet?

C'était d'ailleurs un beau sujet, quoique trop spécial. Nicolas Cornet avait signalé les propositions de Jansénius, et joué un rôle très-important dans la querelle de la grâce et du libre arbitre. Bossuet n'en a pas tiré tout le parti possible. Toutefois, il faut citer la condamnation des Jansénistes et l'allusion à la morale des Jésuites

« Quelle effroyable tempête s'est excitée en nos jours, touchant la grâce et le libre arbitre!..... Voyant les flots s'élever, les nues s'épaissir, les flots s'enfler de plus en plus ; sage, tranquille et posé qu'il étoit, il se mit à considérer attentivement quelle étoit cette nouvelle doctrine, et quelles étoient les personnes qui la soutenoient.... »

La part des Jansénistes est belle ; ce sont :

« De ces grands esprits, mais ardents et chauds, qui causent les mouvements et les tumultes, plus capables de pousser les choses à l'extrémité, que de tenir le raisonnement sur le penchant ; parti zélé et puissant, qui charmoit du moins agréablement, s'il n'emportoit tout à fait la fleur de l'école et de la jeunesse. »

[1] Le college de Navarre. (Voy. page I, note 4).
[2] Le cardinal de Bausset a supprimé ce détail au moins bizarre.

Le second fragment est une condamnation des capitulations de conscience, que Bossuet flétrit avec toute l'indignation d'une âme vraiment chrétienne.

« M. Cornet ne s'est pas laissé surprendre à cette rigueur affectée, qui ne fait que des superbes et des hypocrites : mais aussi s'est-il montré implacable à ces maximes, moitié profanes et moitié saintes, moitié chrétiennes et moitié mondaines, ou plutôt toutes mondaines et toutes profanes, parce qu'elles ne sont qu'à demi chrétiennes et à demi saintes.....

« Il a condamné l'usure sous tous ses noms et sous tous ses titres. Sa pudeur a rougi de *tous les prétextes honnêtes des engagements déshonnêtes*..... Enfin, il n'a écouté aucun expédient pour accorder l'esprit et la chair, entre lesquels nous avons appris que la guerre doit être immortelle. »

La péroraison ne manque pas non plus de sentiment et de grandeur.

« Heureux seront ceux qui vivront comme il a vécu ! heureux seront ceux qui pratiqueront les vertus qu'il a pratiquées ! heureux seront ceux qui retranchent les choses superflues ! heureux seront ceux qui ne s'enivrent pas de la fumée du siècle ! Heureux seront ceux qui ne vont pas se plonger dans la boue des plaisirs du monde ! »

Nous terminerons ces analyses par l'exorde de cette oraison funèbre, où l'orateur parle de lui-même comme il en parlera vingt-cinq ans plus tard, dans ses adieux au prince de Condé.

« Et moi, si toutefois vous me permettez de dire un mot de moi-même, moi, dis-je, qui ai trouvé en ce personnage, avec tant d'autres rares qualités, un trésor inépuisable de sages conseils, de bonne foi, de sincérité, d'amitié constante et inviolable, puis-je lui refuser quelques fruits d'un esprit qu'il a cultivé avec une bonté paternelle dès sa première jeunesse, ou lui dénier quelque part de mes discours, après qu'il en a été si souvent le censeur et l'arbitre ? »

Ce souvenir personnel n'est-il pas aussi touchant que le mouvement tant admiré de l'oraison funèbre de Condé ?

Tel est l'intérêt que nous a présenté cette étude des premières oraisons funèbres de Bossuet. On y trouve les méditations d'un admirable esprit sur les grandes vérités religieuses, ses études sur l'homme, sur lui-même, sur l'éloquence de la chaire ; un sens exquis, une raison parfaite ; un ensemble de vérités et de sentiments qui le travaillent constamment, jusqu'à ce qu'il leur ait donné leur dernière expression ; en un mot, Bossuet au début. L'expression est encore souvent incomplète, incertaine ; mais au milieu du travail général des intelligences, et dans cette atmosphère de vérité et de raison où ont vécu les grands esprits du siècle, elle atteindra sa perfection dès que l'orateur aura rencontré un sujet digne de lui.

Il reste maintenant à suivre cette histoire du génie de Bossuet à l'époque où il devient le panégyriste presque obligé de tout grand personnage où Louis XIV veut *que sa voix anime ces tristes re-*

présentations et cet appareil funèbre. C'est dans les six grandes oraisons funèbres que nous le trouverons maître tout à fait de lui-même. Nous le verrons, «imitateur de Cicéron et de Tertullien, « transporter à la cour polie de Louis XIV les hardiesses de l'i- « magination orientale; original et simple; plein d'ordre dans ses « écarts et de grandeur dans sa négligence.» A cette marche pénible, gênée, interrompue de sa première oraison funèbre (la seule que nous ayons complète), succède un discours libre, dégagé des entraves des divisions scolastiques. Une fois seulement (*Or. fun. de la duch. d'Orléans*), l'oraison funèbre présente une division régulière, mais qui n'a rien d'artificiel ni de fatigant. L'unité de ses discours est désormais tout entière dans cette grande idée, reproduite sous diverses formes, et amenée à sa formule définitive dans l'*Oraison funèbre de Condé*. La piété est le tout de l'homme.

Il faut étudier, dans les six grandes oraisons funèbres, la reproduction de cette vérité sous mille formes diverses, toujours neuves et toujours saisissantes. Tantôt, elle est proclamée hautement, avec l'autorité d'un exemple terrible, comme la mort de Madame, et elle éclate dans les paroles douloureuses et par les larmes de l'orateur. Tantôt elle ressort d'images grandioses et imposantes, de leçons éloquentes adressées à l'univers par les paroles des rois, et au nom d'une *reine malheureuse*. Ailleurs, ce sont des peintures mystiques, des accents d'exaltation et d'amour, lorsque Bossuet raconte les sentiments et la piété ardente de Marie-Thérèse. Ailleurs encore, c'est l'histoire effrayante des égarements de la princesse Palatine, et des incrédules qui suivent son exemple; ailleurs, au contraire, l'exposition solennelle et sévère des devoirs du juge, chargé, lui aussi, d'un ministère divin, et digne de le remplir comme le chancelier Le Tellier.

Le sujet est donc le même au fond. La division semble presque toujours se réduire à la double histoire de la vie et de la mort du héros : et cependant, aucune des six oraisons funèbres ne ressemble à l'autre. Bossuet s'y montre tour à tour historien, confesseur, légiste, philosophe, prédicateur, casuiste, commentateur poëte.

Les sujets pâles, comme l'éloge de Marie-Thérèse, deviennent sous sa main de grandes œuvres oratoires : histoire contemporaine, souvenirs de l'Ecriture, vérités religieuses, tout, jusqu'à des récits presque puérils, jusqu'à l'histoire littéraire, et jusqu'aux circonstances extérieures, entre dans les éléments de cette admirable éloquence. Ces éléments, nous avons essayé de les indiquer, en étudiant les détails de ces grands discours et de ce grand style. Nous avons signalé quelques rapprochements de Bossuet avec lui-même, soit dans ces fragments ignorés, soit dans des citations des *Sermons* et du *Discours sur l'Histoire universelle*; car Bossuet offre ce singulier caractère, qu'on peut l'expliquer et le commenter par lui-même. Nous avons encore cité, comme moyen de con-

trôle, les jugements des contemporains sur des hommes parfois trop admirés de Bossuet, et que les *Mémoires* jugent plus sévèrement. Enfin, nous avons essayé de faire comprendre ce que peut être la lecture de Bossuet.

BOSSUET.

ORAISONS FUNÈBRES.

ORAISON FUNÈBRE

DE

HENRIETTE MARIE DE FRANCE,

REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

NOTICE SUR LA REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE *.

Henriette-Marie de France était le dernier enfant de Henri IV et de Marie de Médicis. Née au Louvre, le 25 novembre 1609, six mois avant la mort de son père, elle avait reçu une éducation profondément religieuse, à laquelle saint François de Sales n'avait pas été étranger. Ce fut Richelieu, entré depuis un an au conseil, qui la maria, en 1625, à Charles Ier, roi d'Angleterre. Le pape Urbain VIII, parrain de la princesse, comptait sur ce mariage pour la réunion de la Grande-Bretagne à l'Eglise. La nouvelle reine emportait des instructions de sa mère, et d'une religieuse carmélite en grande réputation de sainteté, la mère Madeleine de St-Joseph, relativement à la propagation de la foi. Enfin, elle emmenait son confesseur, le fondateur de l'Oratoire, Pierre de Bérulle, qui avait fait le mariage, et douze prêtres de cette congrégation.

Arrivée en Angleterre, elle trouva un accueil qui lui fit cruellement regretter la France. « Dès le soir de son arrivée, on met les catholiques « en prison, comme si on avoit voulu à sa vue les affliger, bien qu'on « les relâcha depuis à l'instante prière qu'elle en fit... Elle ne put souf- « frir sans larmes de se voir, jeune princesse, quasi comme étrangère, toute « seule parmi des personnes de langue et de religion différentes, séparée « de ceux en qui elle avoit créance. » (*Mém. de Richelieu.*) Louis XIII intervint inutilement; les prêtres catholiques durent quitter Londres et la reine, malgré de formels engagements. Henriette de France n'en avait pas fini avec la persécution; elle eut beaucoup à souffrir de l'influence jalouse de Buckingham. Le roi écoutait son favori plus que sa femme, et la reine vécut inquiète et persécutée jusqu'à la mort de Buckingham et à la paix de Suze, qu'elle fit conclure, en 1628, entre son frère et son mari.

Alors s'écoulèrent *ces seize années d'une prospérité accomplie* dont

* Cette notice, et celles que nous donnerons par la suite, n'étant que le complément de l'oraison funèbre, nous ne faisons qu'indiquer les faits développés dans le discours.

Bossuet a fait l'histoire, et qui furent plus funestes qu'il ne le pense à la royauté; car la révolution d'Angleterre eut pour occasion la vieille haine contre la cour de Rome. C'est en 1639 que l'Ecosse se soulève. L'Angleterre l'imite. Strafford et Laud sont mis en jugement. La reine, violemment poursuivie par les clameurs du peuple, épouvantée des excès de cette révolution naissante, contribue malheureusement par ses terreurs à décider Charles Ier à livrer le malheureux Strafford; concession cruelle et inutile, puisque bientôt toute la famille royale est forcée de fuir Londres (1640).

Nous ne referons pas l'histoire de la révolution et de la part que la reine y prend : il faut la lire dans Bossuet. Après huit ans de cruelles épreuves, proscrite, poursuivie à coups de canon, la reine est enfin arrivée au Louvre, implorer le secours d'Anne d'Autriche, attaquée elle-même. Abandonnée, réduite à demander l'aumône au parlement, pour dernier coup elle apprend enfin la mort de son mari. *Bien qu'elle eût dans l'esprit plus d'enjouement que de sérieux* *, elle ressentit cruellement cette perte terrible, et adressa, par l'intermédiaire de madame de Motteville, confidente de deux reines, d'éloquents conseils à sa belle-sœur Anne d'Autriche sur le danger de lutter contre une nation soulevée.

Un dernier outrage lui manquait, dont Bossuet n'a pas parlé : elle se sentait à charge au premier ministre, et voulut au moins réclamer son douaire en Angleterre. « Le cardinal Mazarin le fit pour lui complaire, « mais beaucoup plus pour soulager les coffres du roi de cette dépense; « car sa grande économie faisoit qu'il étoit toujours fâché d'en voir « sortir de l'argent pour d'autres que pour lui. » (*Mad. de Motteville.*) Cromwell répondit que la reine n'avait jamais été reconnue comme épouse légitime, et refusa.

Dès lors, elle vécut ignorée et solitaire, dans le couvent de la Visitation de Chaillot, qu'elle avait fondé, jusqu'aux jours de la Restauration (1660), et du mariage de sa fille avec le duc d'Orléans (1661). Deux voyages en Angleterre et son zèle pour le catholicisme la rendirent encore suspecte aux Anglais. Il fallut revenir. La princesse d'Orange, sa fille aînée, et le duc de Glocester, moururent sous ses yeux de la petite vérole; sa fille Henriette faillit mourir dans la traversée **. Poursuivie ainsi jusque dans les jours de calme et de prospérité, la reine d'Angleterre traîna encore quelques années les restes d'une vie épuisée, et mourut à sa maison de Colombe, près de Paris, en 1669, peut-être empoisonnée par des médecins imprudents. Son corps fut déposé à Saint-Denis; son cœur, à l'église de Chaillot. Bossuet fut chargé de l'oraison funèbre; il ne l'eût pas fait imprimer (car il ne voulait pas qu'un prêtre publiât rien sans une nécessité absolue); mais la duchesse d'Orléans en obtint la publication. Dix mois après, il en était de même pour elle.

* Mme de Motteville.

** Voy. plus bas, p. 47, la Notice sur la duchesse d'Orléans.

ORAISON FUNÈBRE

DE HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE,

PRONONCÉE LE 16 NOVEMBRE 1669, EN PRÉSENCE DE MONSIEUR, FRÈRE UNIQUE DU ROI, ET DE MADAME, EN L'ÉGLISE DES RELIGIEUSES DE SAINTE-MARIE DE CHAILLOT, OU REPOSE LE COEUR DE SA MAJESTÉ.

Et nunc, reges, intelligite; erudimini qui judicatis terram [1]. PSAL. II. 10.

Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre.

[PLAN DU DISCOURS. — EXORDE qui contient la PROPOSITION :
1° Enseignements que Dieu donne aux rois; la reine de la Grande-Bretagne en est un exemple redoutable.—2° Enseignements qu'elle a retirés de ses malheurs.

DIVISION. — *Première Partie.* Naissance, caractère, piété de la reine. — Son influence sur la religion et la politique.

Deuxième Partie. Quelles sont les causes de la révolution ? — Ce n'est ni le caractère du roi. — Ni le caractère de la nation. — C'est la fureur de disputer des choses divines.

Troisième Partie. Portrait de Cromwell. — Héroïsme, dangers, malheurs de reine. — Ses dernières années.

PÉRORAISON. — La reine a dû à ses malheurs d'apprendre la science de l'Évangile, et de terminer saintement sa vie *.]

MONSEIGNEUR, [2]

1° EXORDE. — Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent [3] tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie [4] de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne

[1] Ce texte avait déjà été employé par Frementières, évêque d'Aire, pour l'éloge funèbre d'Anne d'Autriche, en 1665. La même idée a fourni à Massillon le célèbre exorde de l'oraison funèbre de Louis XIV : « Dieu seul est grand, mes frères. » — Le texte de Bossuet résume l'oraison funèbre tout entière en un seul mot, les *terribles leçons* que Dieu donne aux rois.

[2] Philippe, duc d'Orléans, né le 21 septembre 1640, mort le 1er juin 1701. Il était père du duc d'Orléans, qui fut régent du royaume après la mort de Louis XIV.

[3] « Relèvent. » Souvenir de la hiérarchie féodale. Les rois relèvent de Dieu, comme les grands vassaux *relevaient* du roi.

[4] « Se glorifie. » Expression grecque, *εὔχεσθαι*.

* La division et les numéros sont répétés dans le texte du discours.

leur laisse que leur propre foiblesse[1]; il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait[2] lui-même pour le bien du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême[3]. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non-seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples. *Et nunc, reges, intelligite; erudimini qui judicatis terram.*

Chrétiens[4], que la mémoire d'une grande reine, fille, femme, mère de rois si puissants, et souveraine de trois

[1] « Que leur propre foiblesse. » « Celui qui establit et ruine les mo- « narchies et principautés, selon sa sagesse et justice, donne tel con- « trepoids aux affaires humaines, que les plus puissants ne se remuent, « sinon quand et comme il lui plaist, afin que sa providence soit tou- « jours reconnue et adorée, et l'imbécillité des conseils et efforts hu- « mains de plus en plus reconnue. » PLUTARQUE, *Marcellus*, trad. d'Amyot. — L'exorde repose sur deux idées : 1° Enseignements donnés aux rois en général; 2° Instruction que la reine d'Angleterre en a personnellement retirée. C'est la première surtout qui donne aux paroles de Bossuet cette grandeur admirée si souvent. Ajoutez-y l'harmonie grave et soutenue des périodes, et vous aurez une excellente explication de cette formule donnée par Buffon : « Le *ton* n'est que la conve- « nance du style à la nature des idées qu'il exprime. » — *Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse*, etc. Exemple d'*amplification* par *redoublements* d'idées; redoublements très-expressifs et très-permis (quoi qu'en aient dit Voltaire et Maury), quand ils ajoutent à la pensée, qu'ils la développent progressivement, ou qu'ils la montrent sous un nouveau jour. — Il est curieux de retrouver souvent le même procédé dans Molière :

Mon Dieu, des mœurs du temps mettons-nous moins en peine,
Et faisons un peu grâce à la nature humaine, etc. *Misanth.*, I, 1.

Voyez aussi le discours de Cléante à Orgon. *Tartufe*, I, 6.

[2] « Comme il fait. » *Faire*, mot explétif, qui remplace le verbe *user*. Il s'emploie à chaque instant ainsi au dix-septième siècle, notamment dans Bossuet.

[3] « En leur donnant sa puissance, etc. » Modèle de période (περίοδος, περιφέρεια. *Conclusio, comprehensio verborum*) C'est-à-dire une idée principale, développée par un certain nombre d'idées accessoires qui s'expliquent et se complètent réciproquement; et renfermée en une phrase large, harmonieuse et bien terminée; comme en vers, où *la pensée est pressée aux pieds nombreux de la poésie* (Montaigne).

[4] « Chrétiens, etc. » Bossuet entre ici dans la partie tout historique du sujet. Dès les premiers mots, la reine est nommée; vient ensuite l'histoire de la Révolution et de la Restauration d'Angleterre, esquissée en quelques traits; enfin, la vie même de la reine, mêlée aux réflexions et aux conclusions de l'orateur.

royaumes, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie, ce discours vous fera paroître un de ces exemples redoutables, qui étalent aux yeux du monde sa vanité tout entière[1]. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines; la félicité sans bornes, aussi bien que les misères; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers[2]; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur, accumulé sur une tête[3], qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune[4]; la bonne cause d'abord suivie de bons succès, et depuis, des retours soudains, des changements inouïs, la rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait maîtresse; nul frein à la licence; les lois abolies, la majesté violée par des attentats jusques alors inconnus; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté; une reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil[5]; neuf voyages sur mer, entrepris par une princesse, malgré les tempêtes; l'Océan étonné[6] de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, et pour des causes si différentes; un trône indignement renversé, et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignements que Dieu donne aux rois : ainsi fait-il voir au monde[7] le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé[8], les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur

[1] « Étalent sa vanité. » *Étaler la vanité*, alliance de mots énergique. V. pag. 37, note 5.

[2] « La félicité... les misères, etc. » Exemple d'énumération progressive.

[3] « Sur une tête. » Expression toute grecque.

J'ignore le destin d'une tête si chère. RACINE, *Phèdre*, I, 1

[4] « La naissance et la grandeur... exposée aux outrages de la fortune, etc. » Antithèses d'idées. Elles se rencontrent fréquemment chez Bossuet, que les contrastes frappent et inspirent si fortement; mais elles sont rarement balancées avec symétrie comme dans Fléchier ou Massillon.

[5] « Lieu d'exil. » C'est le mot de Darius fugitif. *Quousque in regno meo exulabo*. Q.-Curt., V, 24.

[6] « Malgré les tempêtes; l'Océan étonné. » Cette image poétique rappelle le Neptune de l'*Odyssée* et de l'*Enéide*, moins la part active qu'il prend aux malheurs d'Ulysse ou d'Enée.

[7] « Ainsi fait-il voir au monde. » Tour plus rapide que la forme ordinaire : c'est ainsi que...

[8] « Si les paroles nous manquent. » Cette défiance de l'orateur n'est pas de la fausse modestie, comme dans Fléchier; c'est une crainte

d'une grande reine [1], autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, et puis plongé tout à coup dans un abîme d'amertumes, parlera assez haut [2]; et s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux princes sur des événements si étranges, un roi me prête ses paroles pour leur dire [3] : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram* : « Entendez, ô grands de la terre ; instruisez-vous, arbitres du monde. »

2° DIVISION. — Mais la sage et religieuse princesse, qui fait le sujet de ce discours, n'a pas été seulement un spectacle proposé aux hommes pour y étudier les conseils de la divine Providence et les fatales [4] révolutions des monarchies ; elle s'est instruite elle-même, pendant que Dieu instruisoit les princes par son exemple [5]. J'ai déjà dit que ce grand Dieu [6] les enseigne, et en leur donnant et en leur ôtant leur puissance. La reine dont nous parlons a également entendu deux leçons si opposées ; c'est-à-dire qu'elle a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune. Dans l'une, elle a été bienfaisante ; dans l'autre, elle s'est montrée toujours invincible. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies ; quand la fortune l'eut abandonnée, elle

réelle, une sorte de confusion inspirée par la grandeur des événements et par la profondeur des conseils divins. Ainsi, dans les *Méditations sur l'Evangile* (169e jour), Bossuet étudie *le grand secret du ciel*, le mystère de la Trinité ; et s'écrie, après une explication admirable : « Pardonnez, Seigneur, ces expressions, ce sont des hommes qui parlent ! » (V. l'exorde de l'or. fun. de Condé ; V. aussi l'or. fun. d'Anne de Gonzague.)

[1] « Le cœur, etc. » Allusion à cette circonstance, que le cœur de la reine avait été déposé dans l'église même où parle Bossuet.

[2] « Parlera assez haut. » Expression forcée, mais autorisée par l'usage. Buffon a dit : « C'est le corps qui parle au corps. » — Il y a aussi dans Corneille une expression toute semblable :

> Trois sceptres. . . . .
> Parleront au lieu d'elle, et ne se tairont pas. *Nicomède*, I, 1.

[3] « Un roi me prête ses paroles. » Précaution oratoire. Bossuet se couvre de l'autorité de David pour faire une leçon aux rois, au milieu des splendeurs qui entouraient Louis XIV en 1669. Du reste, elle ramène, par une transition éloquente, le texte et le point de départ du discours.

[4] « Fatales, » providentielles. *Fatalis*. Ce mot n'a guère d'autre sens au dix-septième siècle.

[5] VARIANTE. Par son exemple fameux (1re et 2e édit.).

[6] « Ce grand Dieu. » Epithète à laquelle Bossuet attache beaucoup de force. Dans l'*Histoire Universelle*, Moïse, saint Jean l'Evangéliste, et bien d'autres, sont traités de *grands* hommes.

s'enrichit plus que jamais elle-même de vertus : tellement qu'elle a perdu pour son propre bien cette puissance royale qu'elle avoit pour le bien des autres[1] ; et si ses sujets, si ses alliés, si l'Eglise universelle a profité de ses grandeurs, elle-même a su profiter de ses malheurs et de ses disgrâces plus qu'elle n'avoit fait de toute sa gloire. C'est ce que nous remarquerons dans la vie éternellement mémorable de très-haute, très-excellente et très-puissante princesse[2] HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

1re *Partie.* — Quoique personne n'ignore les grandes qualités d'une reine dont l'histoire a rempli tout l'univers, je me sens obligé d'abord à[3] les rappeler en votre mémoire, afin que cette idée nous serve pour toute la suite du discours. Il seroit superflu de parler au long de la glorieuse naissance de cette princesse : on ne voit rien sous le soleil qui en égale la grandeur. Le pape saint Grégoire a donné, dès les premiers siècles, cet éloge singulier[4] à la couronne de France : « qu'elle est autant au-dessus des autres « couronnes du monde, que la dignité royale surpasse les « fortunes particulières[5]. » Que s'il a parlé en ces termes du temps du roi Childebert, et s'il a élevé si haut la race de Mérovée, jugez ce qu'il auroit dit du sang de saint Louis et de Charlemagne[6]. Issue de cette race, fille de Henri le Grand et de tant de rois[7], son grand cœur a surpassé sa naissance.

1 « Tellement qu'elle a perdu, etc. » Raisonnement par induction, qui conclut de plusieurs faits particuliers à une vérité générale. Il amène l'application pratique et personnelle des conclusions que Bossuet tirera à la fin du discours.

2 « Très-Haute, etc. » Formule officielle : espèce d'épitaphe qui se place en général à la fin de l'exorde. Voyez cependant, comme exception, l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, p. 49.

3 « Obligé à. » Il faudrait *de.* — Obligé *à* exprime un devoir : obligé *de* une nécessité.

4 « Eloge singulier. » *Singularis*, particulier. — Sens ordinaire du mot au dix-septième siècle.

5 « *Quanto cæteros homines regia dignitas antecedit, tanto cætera-« rum gentium regna regni vestri profecto culmen excellit.* » GRÉG., VI, Ep. 6. — Saint Grégoire le Grand, né en 550, pape en 590, mort en 604, auteur du rit grégorien ; contemporain de Childebert II et de Brunehaut.

6 « Et de Charlemagne. » Encore une condition officielle de l'oraison funèbre : l'éloge de la famille et de la noblesse de son héros. Cette condition du reste, entraîne presque toujours une sorte de *correction ;* car le prédicateur doit éviter d'encourager l'orgueil (V. l'or. fun. de la duchesse d'Orléans, de Marie-Thérèse ; celle de Turenne, par Fléchier, etc.)

7 « Issu de cette race, fille de Henri le Grand, etc. » Construction interrompue ou *anacoluthe* (ἀ. ἀκόλουθος) : l'accord logique remplace

Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. A la vérité elle eut de quoi satisfaire à [1] sa noble fierté, quand elle vit qu'elle alloit unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, qui étoient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII [2], mais qui tenoient de leur chef [3], depuis plusieurs siècles, le sceptre d'Ecosse, et qui descendoient de ces rois antiques dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps. Mais si elle eut de la joie de régner sur une grande nation, c'est parce qu'elle pouvoit contenter le désir immense qui sans cesse la sollicitoit à faire du bien [4]. Elle eut une magnificence royale, et l'on eût dit qu'elle perdoit ce qu'elle ne donnoit pas [5]. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidèle dépositaire des plaintes et des secrets, elle disoit que les princes devoient garder le même silence que les confesseurs, et avoir la même discrétion. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole, ni désespéré de sa clémence [6]. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant [7] qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect ? Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse, elle savoit persuader et convaincre aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitoit les affaires ; et une main si habile eût sauvé l'Etat, si l'Etat eût pu être sauvé [8]. On ne

l'accord grammatical ; remarque qui se présente à tout moment chez les grands écrivains.

1 « Satisfaire à. » Latinisme. On en trouve beaucoup dans Bossuet.

2 « Par une fille de Henri VII. » Marguerite, fille aînée de Henri VII ; mariée à Jacques IV, en 1502. Jacques Ier, père de Charles Ier, succède à Elisabeth, fille de Henri VIII, en 1603. Il était roi d'Ecosse depuis 1567.

3 « De leur chef. » Terme de jurisprudence et d'histoire.

4 « Mais si elle eut de la joie, etc. » Exemple de style *simple*. C'est l'esquisse et le premier trait du caractère de la reine, sans effets ni recherche. V. plus bas la phrase : *douce*, *familière*, *agréable*, etc.

5 « Qu'elle perdoit ce qu'elle ne donnoit pas. » Expression concise et ingénieuse.

6 « Douter de sa parole, désespérer de sa clémence. » Accord remarquable des verbes avec les idées.

7 « Art obligeant. » Epithète expressive, et qui se rencontre rarement avec un mot aussi général que le mot *art*. — *Rabaisser* se prend rarement en bonne part : ici, le sens est précisé par les mots qui précèdent.

8 « Si l'Etat eût pu être sauvé. »

. . . . Si Pergama dextra

peut assez louer la magnanimité de cette princesse. La fortune ne pouvoit rien sur elle : ni les maux qu'elle a prévus, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont abattu son courage. Que dirai-je de son attachement immuable à la religion de ses ancêtres ? Elle a bien su reconnoître que cet attachement faisoit la gloire de sa maison aussi bien que celle de toute la France, seule nation de l'univers qui, depuis douze siècles presque accomplis que ses rois ont embrassé le christianisme [1], n'a jamais vu sur le trône que des princes enfants de l'Eglise [2]. Aussi a-t-elle toujours déclaré que rien ne seroit capable de la détacher de la foi de saint Louis [3]. Le roi son mari lui a donné jusques à la mort ce bel éloge, qu'il n'y avoit que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent désunis ; et confirmant par son témoignage la piété de la reine, ce prince très-éclairé a fait connoître en même temps à toute la terre la tendresse, l'amour conjugal, la sainte et inviolable fidélité de son épouse incomparable.

Dieu, qui rapporte tous ses conseils [4] à la conservation de sa sainte Eglise, et qui, fécond en moyens, emploie toutes choses à ses fins cachées, s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles des mains de leurs ennemis. Quand il voulut sauver la ville de Béthulie, il tendit dans la beauté de Judith un piége imprévu et inévitable à l'aveugle brutalité d'Holopherne [5]. Les grâces pudiques de la reine Esther eurent

Defendi possent, etiam hac defensa fuissent. *Æn.* II, v. 292.

Les souvenirs et les allusions tirées de l'antiquité profane sont rares chez Bossuet, malgré la forme souvent toute latine de son style. Il a contribué pour sa part à la réaction contre l'abus de l'érudition dans la chaire. Avant lui, « saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce, « parlaient alternativement : les poëtes étoient de l'avis de saint Au-« gustin et de tous les Pères... ; il falloit savoir prodigieusement pour « prêcher si mal. » LA BRUYÈRE, *De la chaire.*

1 « Depuis douze siècles presque accomplis, etc. » Conversion et baptême de Clovis (493, bataille de Tolbiac).

2 « Elle a bien su reconnoître... enfants de l'Eglise. » Style un peu lâche. Voyez aussi la fin de l'alinéa.

3 « La foi de saint Louis. » Bossuet insiste beaucoup sur les éloges donnés à la piété de la reine. L'histoire a jugé plus sévèrement que lui les conséquences de cette piété souvent imprudente. Voyez p. 13, note 2.

4 « Ses conseils. » *Consilium.* Mot familier à tous les écrivains du grand siècle, depuis Balzac jusqu'à Massillon.

5 « Béthulie, etc. » Bathuel ou Béthulie, ville de la tribu de Siméon. — Judith, veuve de Manassès, tua pendant son sommeil Holopherne, général de Nabuchodonosor Ier, roi de Syrie (658).

un effet aussi salutaire[1], mais moins violent. Elle gagna le cœur du roi son mari, et fit d'un prince infidèle un illustre protecteur du peuple de Dieu. Par un conseil à peu près semblable, ce grand Dieu avoit préparé un charme innocent[2] au roi d'Angleterre dans les agréments infinis de la reine son épouse. Comme elle possédoit son affection (car les nuages qui avoient paru au commencement furent bientôt dissipés), et que son heureuse fécondité redoubloit tous les jours les sacrés liens de leur amour mutuelle[3], sans commettre l'autorité du roi son seigneur, elle employoit son crédit à procurer un peu de repos aux catholiques accablés. Dès l'âge de quinze ans elle fut capable de ces soins; et seize années d'une prospérité accomplie, qui coulèrent sans interruption avec l'admiration de toute la terre, furent seize années de douceur pour cette Eglise affligée[4]. Le crédit de la reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques, qui leur apportoient les consolations que reçoivent les enfants de Dieu de la communication avec le saint-siége.

Le pape saint Grégoire, écrivant au pieux empereur Maurice[5], lui représente en ces termes les devoirs des rois chrétiens : « Sachez, ô grand empereur, « que la souveraine puissance vous est accordée d'en « haut, afin que la vertu soit aidée, que les voies du ciel

[1] « Les grâces pudiques de la reine Esther eurent un effet, etc. »

Tout respire en Esther l'innocence et la paix.
..... L'aimable Esther a fait ce grand ouvrage....
Tout ressent de ses yeux les charmes innocents;
Jamais tant de vertu fut-elle couronnée? etc.

RACINE, *Esther*, passim.

[2] « Charme. » Enchantement, séduction, *piége*.

[3] *Amour* était du féminin au dix-septième siècle.

[4] « Dès l'âge de quinze ans, etc. » Style *tempéré*, mélange de simplicité, d'intérêt et de grandeur, quand Bossuet arrive à commenter les paroles de saint Grégoire (V. plus bas, p. 11, note 1). Il suit l'ordre des événements, mais il semble s'arrêter à plaisir sur cette époque d'une *prospérité accomplie*, comme s'il craignait de s'engager dans le funeste récit de la Révolution. Ce genre de suspension se retrouve, sauf certaines différences, et avec bien plus d'intérêt dramatique, dans l'or. fun. de la duchesse d'Orléans. — Sur ces *nuages* dont parle Bossuet, Voyez la notice biographique.

[5] « Maurice. » Mauritius Tiberius, empereur d'Orient, né en 539, proclamé en 582, mis à mort en 602, dans la révolution soulevée par Phocas, que l'armée lui donna pour successeur.

« soient élargies, et que l'empire de la terre serve l'em« pire du ciel [1]. » C'est la vérité elle-même qui lui a dicté ces belles paroles : car qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de secourir la vertu ? à quoi la force doit-elle servir, qu'à défendre la raison [2] ? et pourquoi commandent les hommes, si ce n'est pour faire que Dieu soit obéi ? Mais surtout il faut remarquer l'obligation si glorieuse que ce grand pape impose aux princes d'élargir les voies du ciel [3]. Jésus-Christ a dit dans son Evangile: « Com« bien est étroit le chemin qui mène à la vie [4] ! » Et voici ce qui le rend si étroit : c'est que le juste, sévère à lui-même [5], et persécuteur irréconciliable [6] de ses propres passions, se trouve encore persécuté par les injustes passions des autres, et ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude où il grimpe [7] plutôt qu'il ne marche. Accourez, dit saint Grégoire, puissances du siècle [8]; voyez dans quel sentier la vertu chemine; doublement à l'étroit, et par elle-même, et par l'ef-

[1] Ad hoc enim potestas super omnes homines dominorum meorum pietati cœlitus data est, ut qui bona appetunt adjuventur, ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur. GREG., lib. II, epist. 65, Maur. Aug. — Le dernier mot, *famuletur*, exprime bien énergiquement (sans peut-être que saint Grégoire y attachât autant de force), la suprématie temporelle du saint-siége. M. de Maistre n'a pas mieux dit; mais Bossuet le commente autrement (Voyez p. 11).—VAR. « Serve *à* l'empire du ciel » (les 4 premières éditions).

[2] « A quoi la force doit-elle servir, etc. » Admirable explication du mot de saint Grégoire, et que toute philosophie adoptera aussi bien que la religion : la force matérielle n'est que l'instrument, l'appui, ou l'arme de la force intelligente et morale.

[3] « Elargir les voies du ciel. » Souvenir d'Isaïe : *Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.* Luc. III.

[4] VAR. Que le chemin est étroit qui mène à la vie (les 4 prem. édit.)

[5] « Sévère à lui-même. » Latinisme. On dirait maintenant sévère *pour* lui-même. La préposition *à* s'emploie ainsi à chaque instant, au dix-septième siècle, au lieu de *pour*.

> Inventer quelque chose *à* me tirer d'ici.
> MOLIÈRE, *les Fâcheux*.
> [Dieu] Me donne votre exemple *à* me fortifier.
> P. CORNEILLE, *Polyeucte*, IV, 6.

[6] « Irréconciliable. » *In*, *conciliare*. C'est ce que Boileau appelait des *mots trouvés*. Cet emploi original d'expressions détournées du sens ordinaire pour revenir au sens étymologique est un des caractères de la langue de Bossuet.

[7] « Il grimpe. » « Le mot propre était *gravit*, qui est même plus « expressif, puisque *gravir* c'est *grimper* avec effort. » LA HARPE, IX, 272

[8] « Accourez, puissances du siècle, etc. » Exemples de prosopopée et

fort de ceux qui la persécutent : secourez-la, tendez-lui la main : puisque vous la voyez déjà fatiguée du combat qu'elle soutient au dedans contre tant de tentations qui accablent la nature humaine, mettez-la du moins à couvert des insultes[1] du dehors. Ainsi vous élargirez un peu les voies du ciel, et rétablirez ce chemin, que sa hauteur et son âpreté rendront toujours assez difficile.

Mais si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est, messieurs, durant les persécutions : car que peut-on imaginer de plus malheureux que de ne pouvoir conserver la foi sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant[2] ? Tel étoit l'état déplorable des catholiques anglois. L'erreur et la nouveauté[3] se faisoient entendre dans toutes les chaires ; et la doctrine ancienne, qui, selon l'oracle de l'Evangile, « doit être prêchée jusque sur les toits[4], » pouvoit à peine parler à l'oreille[5]. Les enfants de Dieu étoient étonnés de ne voir plus ni l'autel, ni le sanctuaire, ni ces tribunaux de miséricorde qui justifient ceux qui s'accusent[6]. O douleur ! il falloit cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes[7] ; et Jésus-Christ même se voyoit contraint, au grand malheur des hommes ingrats, de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres que ces voiles et ces ténèbres mystiques dont il se couvre volontairement dans l'Eucharistie. A l'arrivée de la reine, la rigueur se ralentit, et

d'hypotypose (ὑπὸ, τυπόω, faire d'une description un tableau, une suite d'images vives que l'on met *sous* les yeux). Prosopopée (προσῶπον ποιεῖν), introduire dans le discours un *personnage* étranger que l'on fait parler.

1 « A couvert des insultes. » Des attaques.

Tous ses bords sont couverts de saules non plantés,
Et de noyers souvent du passant insultés.
BOILEAU, Ep. VI, à Lamoignon.

2 « Qu'en tremblant. » Au dix-septième siècle, le mot *que* s'emploie très-souvent seul, comme conjonction restrictive.

3 « La nouveauté. » *Novus*, étrange, inouï.

4 « Quod in aure auditis, prædicate super tecta. » Ev. Matth., x, 27.

5 « Parler à l'oreille. » Personnification expressive ; mais la métaphore s'accorde mal avec le commencement de la phrase.

6 « Ni l'autel, ni le sanctuaire, ni les tribunaux de miséricorde. » La Harpe admire ces périphrases pour désigner la messe et la confession. « Bossuet, dit-il, agrandit tout ce qu'il traite, même ce qu'un « *usage journalier a rendu vulgaire* » (9, 252). Un tel éloge aurait paru à Bossuet *peu sérieux et peu digne ;* car il ne recule jamais devant la propriété du terme, et ne cherche la périphrase que quand elle ajoute à l'idée.

7 « Cacher la pénitence, cacher les crimes. » Antithèse énergique.

les catholiques respirèrent. Cette chapelle royale, qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans son palais de Sommerset, rendoit à l'Eglise sa première forme [1]. HENRIETTE, digne fille de saint Louis, y animoit tout le monde par son exemple, et y soutenoit avec gloire par ses retraites et par ses prières, et par ses dévotions, l'ancienne réputation de la très-chrétienne maison de France. Les prêtres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avoit conduits avec elle [2], et après eux les pères capucins, y donnèrent, par leur piété, aux autels leur véritable décoration, et au service divin sa majesté naturelle. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivoient en Angleterre pauvres, errants, travestis, « desquels « aussi le monde n'étoit pas digne [3], » venoient reprendre avec joie les marques glorieuses de leur profession dans la chapelle de la reine ; et l'Eglise désolée, qui autrefois pou-

[1] « Rendoit à l'Eglise sa première forme. » *Une chapelle qui rend une forme à l'Eglise.* Expression vague et pénible.

[2] En 1550, saint Philippe Néri, mort en 1595, fondait à Rome la confrérie de la Trinité, chargée d'instruire le peuple et de l'appeler à la prière ; de là le nom d'*Oratoriens*. En 1611, le cardinal Pierre de Bérulle, mort en 1625, introduisit l'Oratoire à Paris, et le pape Paul V l'autorisa en 1613. Le cardinal de Bérulle, qui avait sollicité les dispenses pour le mariage d'Henriette de France, profita de son influence pour introduire en Angleterre une congrégation qui était en partie son ouvrage. Une pareille concession faite aux catholiques, à une époque où les haines religieuses étaient aussi violentes qu'au seizième siècle (*Conspiration des poudres*, 1605), ne pouvait que faire à Charles Ier de nombreux ennemis ; mais Bossuet a oublié ou écarté cette idée fâcheuse. Il était d'ailleurs vivement préoccupé des grands caractères de l'Oratoire (V. la notice sur Massillon dans l'édition classique du *Petit Carême*, annotée par M. Deschanel, p. VII). « Le cardinal de Bérulle, dit-il (Or. « fun. du P. Bourgoing, troisième général de l'Oratoire), forma une com- « pagnie à laquelle il n'avoit point voulu donner d'autre esprit que l'es- « prit même de l'Eglise, *d'autres règles que les canons, ni d'autres « supérieurs que les évêques, d'autres liens que la charité, ni d'autres « vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce;* compagnie où *une « sainte liberté fait le saint engagement;* où l'on obéit sans dépendre, « où l'on gouverne sans commander, où toute l'autorité est dans la « douceur, et où le respect s'entretient sans le secours de la crainte ; « compagnie où la charité, qui bannit la crainte, opère un si grand « miracle, et où, sans autre joug qu'elle-même, *elle sait non-seule- « ment captiver, mais encore anéantir la volonté propre ;* compagnie « où, pour former de vrais prêtres, on les mène à la source de la vé- « rité ; où ils ont toujours en main les livres saints, pour en rechercher « sans relâche *la lettre par l'esprit, l'esprit par l'oraison*, la pro- « fondeur par la retraite, l'estime par la pratique, la fin par la charité, « à laquelle tout se termine, et qui est l'unique trésor de Jésus-Christ. »

[3] « N'étoit pas digne. » Quibus dignus non erat mundus. HEBR., c. XI, v. 38.

voit à peine gémir librement et pleurer sa gloire passée, faisoit retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étrangère [1]. Ainsi la pieuse reine consoloit la captivité des fidèles, et relevoit leur espérance.

Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse [2], c'est-à-dire l'erreur et l'hérésie; quand, pour punir les scandales, ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, et de répandre partout un chagrin superbe, une indocile curiosité et un esprit de révolte [3]; il détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur et aux souffrances de son Eglise. Je n'entreprends pas, chrétiens, de vous dire la destinée des hérésies de ces derniers siècles, ni de marquer le terme fatal dans lequel [4] Dieu a résolu de borner leur cours. Mais si mon jugement ne me trompe pas; si, rappelant la mémoire des siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent [5]; j'ose croire, et je vois les sages concourir à ce sentiment, que les jours d'aveuglement sont écoulés, et qu'il est temps désormais que la lumière revienne. Lorsque le roi Henri VIII, prince en tout le reste accompli [6], s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon et tant

[1] « Pleurer sa gloire passée... dans une terre étrangère. » Ps. 136. I. Super flumina Babylonis illic sedimus, et flevimus quum recordaremur Sion... v. 5. Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena.

Mes filles, chantez-nous quelqu'un de ces cantiques,
Où vos voix si souvent se mêlant à mes pleurs
De la triste Sion célèbrent les malheurs. RACINE, *Esther*, I, 2.

[2] Aperuit puteum abyssi; et ascendit fumus putei, et obscuratus est sol (APOCAL., IX, 2). — Bossuet dit des cantiques de Moïse: « Le style « de ces cantiques, *hardi*, *extraordinaire*, *naturel toutefois*, *en ce « qu'il est propre à représenter la nature dans ses transports*; qui « marche pour cette raison *par de vives et impétueuses saillies* (V. l'or. « fun. de Condé, 1re partie), affranchi des liaisons ordinaires que re- « cherche le discours uni, *renfermé d'ailleurs dans des cadences nom- « breuses qui en augmentent la force*, surprend l'oreille, saisit l'imagi- « nation, émeut le cœur, et s'imprime plus aisément dans la mémoire. » *Hist. Universelle*, IIe partie, III. — Quel admirable commentaire de l'éloquence de Bossuet!

[3] « Un esprit de révolte. » V., p. 24, le développement de cette idée, que la cause principale de la Révolution d'Angleterre, c'est l'orgueil et l'esprit de révolte.

[4] « Le terme dans lequel. » Latinisme. *Intra*.

[5] « J'en fais un juste rapport à l'état présent. » Décomposition de l'idée renfermée dans le verbe *rapporter*.

[6] « Henri VIII, prince accompli. » Le titre de *défenseur de la foi*,

d'autres rois, et commença d'ébranler[1] l'autorité de l'Eglise, les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point il mettoit tout en péril[2], et qu'il donnoit, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants. Les sages le prévinrent ; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties ? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse[3] plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. Tout ce que la religion a de plus saint a été en proie[4]. L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir; et plus agitée en sa terre et dans ses ports mêmes que l'Océan qui l'environne, elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres[5]. Qui sait si, étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle ne poussera pas plus loin ses réflexions; et si, ennuyée[6] de ses changements, elle ne regardera pas avec complaisance[7] l'état qui a précédé ? Cependant admirons ici la

donné à Henri VIII (en 1521), par Léon X, fait oublier ici à Bossuet ce que ce prince fut toujours. Nous retrouverons ailleurs les fautes des rinces dissimulées involontairement sous le prestige de la puissance oyale. Il n'y a pas là, du reste, connivence ou indulgence d'historien : c'est une application du mot de Tacite : *Major e longinquo reverentia.* — Ajoutons que Bossuet est plus sévère ailleurs : « Personne n'ignore « les déréglements de ce prince, ni l'aveuglement où il tomba par ses « malheureuses amours, ni combien il répandit de sang depuis qu'il s'y « fut abandonné, ni les suites effroyables de ses mariages, qui presque « tous furent funestes à celles qu'il épousa. On sait aussi à quelle occa- « sion, de prince très-catholique, il se fit auteur d'une nouvelle secte, « également détestée par les catholiques, par les luthériens et par les « sacramentaires. Le saint-siége ayant condamné le divorce qu'il avoit « fait, après vingt-cinq ans de mariage, avec Catherine d'Aragon, veuve « de son frère Arthur, et le mariage qu'il contracta avec Anne de Bou- « len (1534), non-seulement il s'éleva contre l'autorité du Siége, qui « le condamnoit, mais encore, par une entreprise inouïe jusqu'alors « parmi les chrétiens, il se déclara chef de l'Eglise anglicane, tant au spirituel qu'au temporel. » *Hist. des Variations*, VII.

1 « Commença d'ébranler. » Locution vieillie, mais néanmoins bien préférable à l'hiatus : commença à ébranler.

2 « S'égara dans les passions... mettoit tout en péril, etc. » Phrases toutes latines.

3 « Maîtresse. » *Magistra.* Expression énergique.

4 « En proie. » Latinisme.

5 « L'effroyable débordement de mille sectes bizarres. » Comparaison et image poétique

6 « Ennuyée. » Terme simple auquel Bossuet donne une très-grande force.

7 « Si elle ne regardera pas avec complaisance, etc. » Sens rare et étymologique du mot *complaisance. Elle se complaira à regarder*

piété de la reine, qui a su si bien conserver les précieux restes de tant de persécutions. Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cause de la foi, ont subsisté pendant tout le cours de sa vie par l'immense profusion de ses aumônes! Elles se répandoient de toutes parts jusqu'aux dernières extrémités de ses trois royaumes; et, s'étendant par leur abondance même sur les ennemis de la foi, elles adoucissoient leur aigreur, et les ramenoient à l'Eglise. Ainsi non-seulement elle conservoit, mais encore elle augmentoit le peuple de Dieu. Les conversions étoient innombrables; et ceux qui en ont été témoins oculaires nous ont appris que, pendant trois ans de séjour qu'elle a fait dans la cour du roi son fils[1], la seule chapelle[2] royale a vu plus de trois cents convertis, sans parler des autres, abjurer saintement leurs erreurs entre les mains de ses aumôniers. Heureuse d'avoir conservé si soigneusement l'étincelle de ce feu divin que Jésus est venu allumer au monde[3]! Si jamais l'Angleterre revient à soi; si ce levain précieux vient un jour à sanctifier[4] toute cette masse, où il a été mêlé par ces royales mains[5], la postérité la plus éloignée n'aura pas assez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse HENRIETTE, et croira devoir à sa piété l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Eglise.

Que si l'histoire de l'Eglise garde chèrement la mémoire de cette reine, notre histoire ne taira pas les avantages qu'elle a procurés à sa maison et à sa patrie[6]. Femme et mère très-chérie et très-honorée, elle a réconcilié avec la France le roi son mari, et le roi son fils. Qui ne sait qu'après la mémorable action de l'île de Ré, et durant ce fameux siége de la Rochelle[7], cette princesse, prompte à se servir des conjonctures importantes, fit conclure la paix, qui em-

1 « Du roi son fils. » Charles II.

2 VAR. (1re édition). Sa seule chapelle.

3 « L'étincelle de ce feu divin que Jésus, etc. » Métaphore bardie et expressive, à la manière de celles de l'Evangile. *Ignem veni mittere in terram; et quid volo, nisi ut accendatur?* (Luc. XII, 49).

4 « A sanctifier. » Alliance de mots singulière : un *levain* qui *sanctifie*.

5 « Toute cette masse, etc. » Allusions qui ont sur les citations textuelles de l'Ecriture l'avantage de mieux s'identifier à l'idée

6 « Que si l'histoire de l'Eglise garde chèrement la mémoire, etc. » Transition par l'analogie des idées.

7 En 1627. Défaite de Buckingham. — Encore un éloge au point de vue de l'orateur catholique et français : mais les Anglais, sous Charles Ier, en avaient jugé autrement, et ils avaient raison.

pêcha l'Angleterre de continuer son secours aux calvinistes révoltés? Et, dans ces dernières années, après que notre grand roi[1], plus jaloux de sa parole et du salut de ses alliés que de ses propres intérêts, eut déclaré la guerre aux Anglois, ne fut-elle pas encore une sage et heureuse médiatrice? Ne réunit-elle pas les deux royaumes? Et depuis encore, ne s'est-elle pas appliquée en toutes rencontres à conserver cette même intelligence? Ces soins regardent maintenant Vos Altesses Royales[2]; et l'exemple d'une grande reine, aussi bien que le sang de France et d'Angleterre, que vous avez uni par votre heureux mariage, vous doit inspirer le désir de travailler sans cesse à l'union de deux rois qui vous sont si proches, et de qui la puissance et la vertu peuvent faire le destin de toute l'Europe[3].

Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire: dans le calme d'une profonde paix vous aurez des moyens de vous signaler: et vous pouvez servir l'Etat sans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois, en exposant au milieu des plus grands hasards de la guerre une vie aussi précieuse et aussi nécessaire que la vôtre[4]. Ce service, Monseigneur, n'est pas le seul qu'on attend de vous; et l'on peut tout espérer d'un prince que la sagesse conseille, que la valeur anime, et que la justice accompagne dans toutes ses actions[5]. Mais où m'emporte mon zèle, si loin de mon triste

[1] « Notre grand roi, jaloux de sa parole. » (V. p. 38, note 5.)

[2] « Vos Altesses Royales. » Le duc et la duchesse d'Orléans.

[3] « Peuvent faire le destin de toute l'Europe. » Prédiction vérifiée pour Louis XIV et pour Guillaume d'Orange tour à tour, et pour leurs successeurs.

[4] « Une vie aussi précieuse, etc. » Louis XIV n'aimait guère à voir son frère à la tête des armées. Depuis la victoire de Cassel, remportée par lui en 1677, jusqu'à sa mort, il n'eut plus de commandement.

[5] Comparez à ces éloges ce que dit Saint-Simon; il a traité le duc d'Orléans avec sa verve et sa mauvaise humeur habituelles. « Avec plus « de monde que d'esprit, et nulle lecture..., il n'était capable de rien. « Personne de si mou de corps et d'esprit, de plus faible; de plus ti« mide, de plus trompé, de plus gouverné, ni de plus méprisé par ses « favoris, et très-souvent de plus malmené par eux. Tracassier et inca« pable de garder aucun secret, soupçonneux, défiant, semant des « noises dans sa cour pour brouiller, pour savoir, souvent aussi pour « s'amuser, et redisant des uns aux autres. » Mais Saint-Simon n'a pas vu le prince dans sa jeunesse; et madame de La Fayette ne l'a pas tant maltraité : « L'esprit du prince étoit naturellement doux, bienfaisant et « civil, capable d'être prévenu, et si susceptible d'impressions, que les « personnes qui l'approchoient pouvoient quasi répondre de s'en rendre

sujet[1]? Je m'arrête à considérer les vertus de PHILIPPE, et je ne songe pas que je vous dois l'histoire des malheurs de HENRIETTE.

J'avoue, en la commençant, que je sens plus que jamais la difficulté de mon entreprise. Quand j'envisage de près les infortunes inouïes d'une si grande reine, je ne trouve plus de paroles; et mon esprit, rebuté de tant d'indignes traitements qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudroit jamais à se jeter parmi tant d'horreurs, si la constance admirable avec laquelle cette princesse a soutenu ses calamités ne surpassoit de bien loin les crimes qui les ont causées. Mais en même temps, chrétiens, un autre soin me travaille[2]. Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite. Je ne suis pas ici un historien qui doit vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des partis : il faut que je m'élève au-dessus de l'homme pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu[3]. « J'entrerai avec David dans les puissances du Sei« gneur[4]; » et j'ai à vous faire voir les merveilles[5] de sa main et de ses conseils; conseils de juste vengeance sur l'Angleterre; conseils de miséricorde pour le salut de la reine; mais conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte[6] est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière.

2e *Partie*.—Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes muta-

« maîtres, en le prenant par son foible. La jalousie dominoit en lui; « mais cette jalousie le faisoit souffrir plus que personne, la douceur de « son humeur le rendant incapable des actions violentes que la gran« deur de son rang auroit pu lui permettre.» (*Hist. de Mme Henriette.*)

[1] « Mais où m'emporte mon zèle, etc. » Transition par la figure appelée *correction*.

[2] « Me travaille. » Expression forte.

[3] « Faire trembler toute créature, etc. » L'idée générale du discours reparaît ici, ainsi que la division. Ainsi, le plan se trouve nettement et hardiment accusé, sans reproduire cependant les formes souvent minutieuses et fatigantes de la division dans les sermons.

[4] Introibo in potentias Domini. PSAL. 70, v. 15.

[5] « Merveilles, » *miracula.*

> Et faites retentir jusques à son oreille
> De Joas conservé l'étonnante merveille. *Athalie*, V, sc. III.

Ce mot s'emploie rarement aujourd'hui dans le sens de *prodige*.

[6] « L'empreinte. » Image souvent empruntée à l'Écriture. Le développement tombe sur une phrase un peu lâche

tions[1], on trouvera que jusques ici elles sont causées ou par la mollesse, ou par la violence des princes. En effet, quand les princes, négligeant de connoître leurs affaires et leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse, comme disoit cet historien[2], n'ont de gloire[3] que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs; ou quand, emportés par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni lois ni mesures, et qu'ils ôtent les égards et la crainte aux hommes en faisant que les maux qu'ils souffrent leur paroissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient[4], alors ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité, menacent terriblement[5] les maisons régnantes.

Charles Ier, roi d'Angleterre, étoit juste, modéré, magnanime, très-instruit de ses affaires et des moyens de régner. Jamais prince ne fut plus capable de rendre la royauté non-seulement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à ses peuples[6]. Que lui peut-on reprocher, sinon la clémence[7]? Je veux bien avouer de lui ce qu'un auteur célèbre a dit de César, « qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir : » *Cæsari proprium et peculiare sit clementiæ insigne, qua usque ad pœnitentiam omnes superavit*[8]. Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre défaut de Charles aussi bien que de César : mais que ceux qui veulent croire que tout est foible dans les malheureux et dans les vaincus ne pensent pas pour cela nous persuader que la force[9] ait manqué à son courage, ni la vigueur à ses conseils. Poursuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la

[1] « Mutations, » *mutatio rerum*. Révolution. Encore un mot qui a bien perdu de sa force.

[2] « Ne travaillent qu'à la chasse, comme disoit cet historien. » Venatus maximus labor est. Q. CURT. VIII, 9.

[3] « De gloire. » *Gloria*. Vanité.

[4] « Les maux qu'ils souffrent leur paroissent plus insupportables, etc. » Expressions qui rappellent la concision de Tacite.

[5] « Terriblement. » Cet adverbe est peut-être un souvenir de la langue des *Précieuses* : « Cathos aime *terriblement* les énigmes. » — Les rubans de Mascarille sont *furieusement* bien choisis ; ses plumes *effroyablement* belles. — Les *Précieuses* (1659) et la *critique de l'École des Femmes* (1663) n'avaient pas encore effacé complétement l'influence de l'hôtel de Rambouillet.

[6] « Aimable et chère à ses peuples. » Bossuet oublie l'orgueil inflexible et la volonté despotique de Charles Ier.

[7] VAR. « Sa clémence. »

[8] Pline, Hist. nat. IX. 25.

[9] « Force, » c'est-à-dire persévérance : le courage de *principe*, plus *fort* que le courage d'*impétuosité*, comme dit Montesquieu.

fortune, trahi de tous les siens, il ne s'est pas manqué à lui-même [1]. Malgré les mauvais succès de ses armes infortunées, si on a pu le vaincre, on n'a pas pu le forcer; et, comme il n'a jamais refusé ce qui étoit raisonnable étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui étoit foible et injuste étant captif [2]. J'ai peine à contempler son grand cœur dans ces dernières épreuves. Mais certes il a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connoître; et ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la salle de Westminster et dans la place de Whitehall [3] peuvent juger aisément combien il étoit intrépide à la tête de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son palais et de sa cour. Grande reine [4], je satisfais à vos plus tendres désirs quand je célèbre ce monarque; et ce cœur, qui n'a jamais vécu que pour lui, se réveille, tout poudre qu'il est, et devient sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher, à qui ses ennemis mêmes accorderont le titre de sage et celui de juste, et que la postérité mettra au rang des grands princes, si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser aux événements ni à la fortune [5].

Ceux qui sont instruits des affaires, étant obligés d'avouer que le roi n'avoit point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès sacriléges dont nous abhorrons la mémoire, en accusent la fierté indomptable de la nation [6]: et je confesse que la haine des parricides pourroit jeter les esprits dans ce sentiment. Mais quand on considère de plus près l'histoire de ce grand royaume, et particulièrement les derniers règnes, où l'on voit non-seulement les rois majeurs [7], mais encore les pupilles [8], et les reines mêmes si absolues

[1] « Il ne s'est pas manqué à lui-même. » Remarquez la fermeté et vigueur de l'expression.

[2] « Si on a pu le vaincre, etc. » Antithèse d'idées et de mots.

[3] « Il a paru dans la salle de Westminster et dans la place de Whitehall. » Jugé à Westminster, il fut exécuté à Whitehall.

[4] « Grande reine. » *Apostrophe* touchante ; allusion d'un effet tout dramatique, grâce à l'imagination de Bossuet, qui semble avoir réveillé par sa parole les restes inanimés qui sont devant lui.

[5] « Hume a justifié la prédiction de Bossuet par l'équité de ses jugements sur Charles Ier. » De Beausset.

[6] « En accusent la fierté indomptable de la nation. » Tel est en effet le caractère de Pym, de Hampden, et la raison des premières attaques du Long Parlement (1640).

[7] « Les rois majeurs. » Henri VIII (1509). — [8] Édouard VI (1547)

et si redoutées [1]; quand on regarde la facilité incroyable avec laquelle la religion a été ou renversée ou rétablie [2] par Henri, par Edouard, par Marie, par Elisabeth [3], on ne trouve ni la nation si rebelle, ni ses parlements si fiers et si factieux : au contraire on est obligé de reprocher à ces peuples d'avoir été trop soumis, puisqu'ils ont mis sous le joug leur foi même et leur conscience. N'accusons donc pas aveuglément le naturel des habitants de l'île la plus célèbre du monde, qui, selon les plus fidèles histoires, tirent leur origine des Gaules ; et ne croyons pas que les Merciens, les Danois et les Saxons, aient tellement corrompu en eux ce que nos pères leur avoient donné de bon sang [4], qu'ils soient capables de s'emporter à des procédés si barbares, s'il ne s'y étoit mêlé d'autres causes. Qu'est-ce donc qui les a poussés ? Quelle force, quel transport, quelle intempérie [5] a causé ces agitations et ces violences ? N'en doutons pas, chrétiens : les fausses religions, le libertinage d'esprit [6], la

[1] « Les reines si absolues, etc. » Marie (1553) et Élisabeth (1558).

[2] « Renversée ou rétablie. » « La foi alloit au gré des rois. » BOSSUET, *Histoire des Variations des églises protestantes*, liv. X.

[3] Cette facilité était un effet du pouvoir absolu établi par Henri VII et Henri VIII. Henri VIII ne fut qu'un schismatique. Le bill des *six articles* (1536) maintenait le dogme et même le culte catholique (*Hist. des Var.*, l. VII). — Sous Edouard VI, *la puissance royale détruisit la foi que la puissance royale avoit établie* (*Ibid.*)... *et la doctrine zuinglienne, tant détestée par Henri VIII, gagna le dessus* (1548). — Marie, femme de Philippe II, rétablit le catholicisme en 1556. — Enfin, en 1558, Elisabeth essaya de transiger avec le saint-siége. Mais Paul IV l'accueillit avec des discours « *qui, s'ils sont véritables, n'étoient guères propres à ramener une reine.* » (*Hist. des Variations*, passim) ; et Elisabeth établit définitivement la religion anglicane. Chacune de ces révolutions avait été accompagnée de persécutions sanglantes.

[4] « De bon sang. » Expression bizarre d'une idée fausse, et d'un orgueil national bien maladroit. Le sang s'était singulièrement mélangé dans les Gaules comme en Bretagne ; et, sauf l'abjuration de la foi catholique, la France ne le cédait guère à l'Angleterre en fait de *procédés barbares*. — Le royaume de Mercie faisait partie de l'Heptarchie : ainsi, Merciens et Saxons étaient la même chose. Quant aux Danois, ou hommes du nord, avant la grande invasion de 1066, ils n'avaient guères séjourné en Angleterre.

[5] « Intempérie, » *délire, fièvre.* Mot tout latin :

Larvæ hunc atque intemperiæ, insaniæque agitant senem. PLAUT., *Autul.*

[6] « Le libertinage d'esprit, etc. » Le mot *libertinage*, à cette époque, signifie *presque* toujours scepticisme ou incrédulité.

Mon frère, ce discours sent le *libertinage*. MOLIÈRE, *Tartufe*, I, sc. VI.
Je le soupçonne aussi d'être un peu *libertin* ;
Je ne remarque point qu'il hante les églises. *Ibid.* II, II.

fureur de disputer des choses divines, sans fin, sans règle, sans soumission, a emporté les courages [1]. Voilà les ennemis que la reine a eus à combattre, et que ni sa prudence ni sa douceur, ni sa fermeté, n'ont pu vaincre.

J'ai déjà dit quelque chose de la licence où se jettent les esprits quand on ébranle les fondements de la religion, et qu'on remue les bornes une fois posées. Mais, comme la matière que je traite me fournit un exemple manifeste et unique dans tous les siècles de ces extrémités furieuses, il est, messieurs, de la nécessité de mon sujet, de remonter jusques au principe, et de vous conduire pas à pas par tous les excès où le mépris de la religion ancienne et celui de l'autorité de l'Eglise ont été capables de pousser les hommes.

Donc [2] la source de tout le mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter, au siècle passé, la réformation par le schisme [3], ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Eglise, ils ont été obligés de la renverser [4]. Ainsi les décrets des conciles, la doctrine des Pères et leur sainte unanimité, l'ancienne tradition du saint-siége et de l'Eglise catholique, n'ont plus été comme autrefois des lois sacrées et inviolables. Chacun s'est fait à soi-même un tribunal, où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance; et encore qu'il semble que les novateurs aient voulu retenir les esprits en les renfermant dans les limites de l'Ecriture sainte, comme ce n'a été qu'à condition que chaque fidèle en deviendroit l'interprète, et croiroit que le Saint-Esprit lui en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne se voie autorisé par cette doctrine à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il pense [5]. Dès lors on

[1] « La fureur. » *furor*, folie. « Les courages. » *animus*, âme, courage, esprit.

[2] « Donc. » Placée ainsi au commencement de la phrase, cette conjonction a plus de force, et marque une conclusion impérative. Corneille l'emploie souvent; à l'imitation de Corneille, on l'a fréquemmen employée de nos jours, et souvent avec affectation.

> Donc, pour te dire encor quelque chose de plus... *Le Cid.*, I, v.
> Donc, vous n'avez pas honte, et vous choisissez l'heure...

[3] « Schisme. » Luther attaqua l'autorité du pape avant le dogme.

[4] Deux pronoms sujets d'un même verbe, légère incorrection. Le mot *ils* manquait dans les deux premières éditions.

[5] « A appeler Dieu tout ce qu'il pense. » Comparez à cette sorte d'idolâtrie morale l'idolâtrie matérielle que fit naître la corruption de la loi naturelle. (*Hist. Universelle*, II, III, *passim*.) « Le genre humain

a bien prévu que, la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieroient jusqu'à l'infini; que l'opiniâtreté seroit invincible; et que, tandis que les uns ne cesseroient de disputer ou donneroient leurs rêveries pour inspirations, les autres, fatigués de tant de folles visions, et ne pouvant plus reconnoître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iroient enfin chercher un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme [1].

Tels, et plus pernicieux encore, comme vous verrez dans la suite, sont les effets naturels de cette nouvelle doctrine Mais de même qu'une eau débordée ne fait pas partout les mêmes ravages, parce que sa rapidité ne trouve pas partout les mêmes penchants et les mêmes ouvertures [2]; ainsi, quoique cet esprit d'indocilité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siècles [3], il n'a pas produit universellement les mêmes effets; il a reçu diverses limites, suivant que la crainte, ou les intérêts, ou l'humeur des particuliers et des nations, ou enfin la puissance divine, qui donne quand il lui plaît des bornes secrètes aux passions des hommes les plus emportés, l'ont différemment retenu [4]. Que s'il s'est montré tout entier à l'Angleterre. et si sa malignité s'y est déclarée sans réserve, les rois en ont souffert; mais aussi les rois en ont été cause. Ils ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvoit changer [5]; les sujets ont cessé

« s'égara jusqu'à adorer ses vices et ses passions : et il ne faut pas s'en « étonner; il n'y avoit point de puissance plus inévitable ni plus tyrannique que la leur. L'homme, accoutumé à croire divin tout ce qui étoit « puissant, comme il se sentoit entraîné au vice par une force invincible, « crut aisément que cette force étoit hors de lui, et s'en fit bientôt un « Dieu. — ... Au milieu de tant d'ignorances, l'homme vint jusqu'à adorer l'œuvre de ses mains : il crut pouvoir renfermer l'esprit divin dans « des statues; et il oublia si profondément que Dieu l'avoit fait, qu'il crut « à son tour pouvoir faire un dieu. »

[1] « Dès lors on a bien prévu que, la licence n'ayant plus de frein, etc. » Forme ample et large de période, familière à Bossuet.

[2] « De même qu'une eau débordée, etc. » Comparaison expressive et poétique. — Sens rare du mot *penchant* (*pente*). On dit le *penchant* des collines, mais non les *penchants* du sol.

> Contemple, au penchant des collines,
> Ces palais, ces temples déserts. LAMARTINE.

[3] Les Albigeois, Wicklef, Arnaud de Brescia, Jean Huss.

[4] « Suivant que la crainte, ou les intérêts, ou l'humeur des particuliers et des nations, etc. » Exemple de gradation.

[5] « L'ancienne religion se pouvoit changer. » Construction constam-

d'en révérer les maximes quand ils les ont vues céder aux passions et aux intérêts de leurs princes. Ces terres trop remuées, et devenues incapables de consistance, sont tombées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices [1]. J'appelle ainsi tant d'erreurs téméraires et extravagantes qu'on voyoit paroître tous les jours. Ne croyez pas que ce soit seulement la querelle de l'épiscopat, ou quelques chicanes sur la liturgie anglicane, qui aient ému les communes [2]. Ces disputes n'étoient encore que de foibles commencements, par où ces esprits turbulents faisoient comme un essai de leur liberté. Mais quelque chose de plus violent se remuoit dans le fond des cœurs; c'étoit un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, et une démangeaison [3] d'innover sans fin, après qu'on en a vu le premier exemple.

Ainsi les calvinistes, plus hardis que les luthériens, ont servi à établir les sociniens [4], qui ont été plus loin qu'eux, et dont ils grossissent tous les jours le parti. Les sectes infinies des anabaptistes [5] sont sorties de cette même source; et leurs opinions, mêlées au calvinisme, ont fait naître les

ment employée au dix-septième siècle : le verbe auxiliaire, se place entre le pronom et le verbe qui le régit : « Quand les Perses *se* pourront *servir* aussi aisément que je viens de faire d'un arc de cette « grandeur et de cette force... » *Hist. Universelle*, III, III

Et je *la* veux punir par les sincères vœux....
Dont ce cœur va vous faire un ardent sacrifice.
MOLIÈRE, *le Misanthrope*, IV, 2.

[1] « Ces terres trop remuées, etc. » Encore une comparaison expressive, et bien plus originale que la première.

[2] En 1639 une commission d'évêques, sous l'inspiration de l'archevêque Laud, veut imposer la liturgie anglicane aux presbytériens d'Edimbourg. Le roi est accusé de vouloir rétablir le *papisme;* et la révolution commence par le soulèvement des Ecossais.

[3] « Démangeaison. » Expression hardie et familière dont s'inquiète à tort la susceptibilité de La Harpe : il se dit, il est vrai, que « la valeur « des termes dépend souvent de celle de l'auteur qui les emploie, et « que... tant vaut l'homme, tant vaut la parole. »

[4] « En 1545, vingt ans après que Luther eut renversé les bornes « posées par nos pères, tous les esprits étant agités, et le monde ébranlé « par ses disputes, toujours prêt à enfanter quelque nouveauté, Lelie « Socin et ses compagnons tinrent secrètement en Italie leurs conven- « ticules contre la divinité du fils de Dieu. » (*Hist des Variations*, XV.) De là l'hérésie des *unitaires* ou *sociniens*, qui niaient la Trinite

[5] Les *anabaptistes* prétendaient qu'il fallait rebaptiser les enfants, quand ils étaient parvenus à l'âge de raison. Détruits en Allemagne, en 1534, il en était passé quelques-uns en Angleterre. — Leurs prédicateurs inquiétèrent un moment Cromwell.

indépendants, qui n'ont point eu de bornes, parmi lesquels on voit les trembleurs[1], gens fanatiques, qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées; et ceux qu'on nomme chercheurs, à cause que, dix-sept cents ans après Jésus-Christ, ils cherchent encore la religion, et n'en ont point d'arrêtée.

C'est, messieurs, en cette sorte que les esprits une fois émus, tombant de ruines en ruines[2], se sont divisés en tant de sectes. En vain les rois d'Angleterre ont cru les pouvoir retenir sur cette pente dangereuse en conservant l'épiscopat[3]. Car que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire, et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusqu'à la source même de leur sacre, c'est-à-dire jusqu'au pape saint Grégoire, et au saint moine Augustin son disciple, et le premier apôtre de la nation anglaise[4]? Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Eglise, qui est son tout[5], aussi bien que du saint-siége qui est son centre, pour s'attacher, contre sa nature, à la royauté comme à son chef? Ces deux puissances d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement, quand on les confond ensemble[6]; et la majesté des rois d'Angleterre seroit demeurée plus inviolable, si, contente de ses droits sacrés, elle n'avoit point voulu attirer à soi les droits et l'autorité de l'Eglise. Ainsi rien n'a retenu la violence des esprits féconds en erreurs : et Dieu, pour punir l'irréligieuse instabilité de ces peuples, les a livrés à l'intempérance de leur folle curiosité; en sorte que l'ardeur de leurs disputes insensées, et leur religion arbi-

[1] Les *trembleurs* ou *quakers*, remontent à Georges Fox, cordonnier de Leicester (1647). Ils rejetaient toute forme de culte, et toute hiérarchie ecclésiastique. Ils cherchaient l'inspiration, qui s'annonçait par un *tremblement* nerveux, comme au dix-huitième siècle chez les *convulsionnaires* de France.

[2] « Tombant de ruines en ruines. » Image familière et éloquente qui se continue dans la phrase suivante : *Les retenir*, etc.

[3] Du moment que le roi d'Angleterre réunissait la puissance temporelle et spirituelle, les évêques n'étaient guère que des magistrats.

[4] *Augustin*, fut envoyé en 596 par saint Grégoire le Grand pour prêcher le Christianisme en Angleterre. Il devint archevêque de Canterbury.

[5] « Son tout. » « La piété est le *tout* de l'homme. » (Or. fun. de Condé. Exorde.) Expression familière à Bossuet.

[6] « Ces deux puissances, etc. » Développement qui établit une séparation tranchée entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel.

traire, est devenue la plus dangereuse de leurs maladies[1].

Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le respect de la majesté et des lois, ni s'ils devinrent factieux, rebelles et opiniâtres. On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids qui seul est capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe, si on leur ôte ce frein nécessaire; et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre maîtres de leur religion. C'est de là que nous est né ce prétendu règne de Christ[2], inconnu jusques alors au christianisme, qui devoit anéantir toute royauté[3] et égaler[4] tous les hommes; songe séditieux des indépendants[5], et leur chimère impie et sacrilége Tant il est vrai que tout se tourne[6] en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie! Mais pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Esprit a prononcée par une sentence manifeste? Dieu même menace les peuples qui altèrent la religion qu'il a établie, de se retirer du milieu d'eux[7], et par là de les livrer aux guerres civiles. Ecoutez comme il parle par la bouche du prophète Zacharie : « Leur âme, « dit le Seigneur, a varié envers moi » quand ils ont si souvent changé la religion, « je leur ai dit : Je n'ai pas

1. « Dieu... les a livrés à l'intempérance, etc. » Idées abstraites et morales, expliquées et précisées par des termes de la vie ordinaire. De même plus loin : *ils ont dans le fond du cœur*, etc.

2 « Selon les hommes de la cinquième monarchie, le protectorat était « une impiété, la royauté une usurpation sacrilège de l'autorité qui appar- « tenait au seul roi, le sauveur Jésus. Ils étaient ses témoins prédits dans « l'Apocalypse, ils avaient dormi maintenant leur sommeil de trois ans et « dem ; le moment était venu où ils devaient se lever et venger la cause « du Seigneur. » LINGARD, *Hist. d'Angleterre*, XI, 4.

3 « Toute royauté » donné par les cinq premières éditions, et non toute *la* royauté, leçon d'autres éditions, mais qui altère le sens.

4 « Egaler, » mot bien préférable au barbarisme *égaliser*.

5 « Des indépendants. » « Sous le nom général d'*indépendants*, il faut comprendre vingt autres sectes : érastiens, brownistes, millénaires, antinomiens, anabaptistes, arminiens, libertins, familiers, enthousiastes, chercheurs, perfectionistes, sociniens, arianistes, anti-trinitaires, anti-scripturistes et sceptiques. » LINGARD, t. X, ch. 4.

6 « Tout se tourne, etc. » Latinisme fréquent chez Bossuet (Or. fun. de Condé, *tourner* en ruine). Voici un emploi curieux de ce mot : « Leur loi (celle des Juifs) est *tournée* en grec par les soins de Ptolomée « Philadelphe, roi d'Egypte. » *Hist. Univ.*, IIe partie, V.

7 « Se retirer, etc. » *Les dieux s'en vont*, disait une voix prophétique nt la chute de Jérusalem. TACITE, Hist., V, 13.

Dieu même, disent-ils, s'est retiré de nous. RACINE, *Athalie*, I, V.

« plus votre pasteur, » c'est-à-dire je vous abandonnerai à vous-mêmes, et à votre cruelle destinée[1] : et voyez la suite : « Que ce qui doit mourir aille à la mort; que ce qui doit être « retranché soit retranché ; » entendez-vous ces paroles? « et que ceux qui demeureront se dévorent les uns les autres[2]. » O prophétie trop réelle et trop véritablement accomplie[3] ! La reine avoit bien raison de juger qu'il n'y avoit point de moyen d'ôter les causes des guerres civiles qu'en retournant à l'unité catholique, qui a fait fleurir durant tant de siècles l'Eglise et la monarchie d'Angleterre, autant que les plus saintes Eglises et les plus illustres monarchies du monde. Ainsi, quand cette pieuse princesse servoit l'Eglise, elle croyoit servir l'Etat; elle croyoit assurer au roi des serviteurs, en conservant à Dieu des fidèles[4] ! L'expérience a justifié ses sentiments ; et il est vrai que le roi son fils n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si haïs, si persécutés, que lui avoit sauvés la reine sa mère[5]. En effet il est visible que, puisque la séparation et la révolte contre l'autorité de l'Eglise a été la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par le retour à l'unité, et par la soumission ancienne[6]. C'est le mépris de cette unité qui a divisé l'Angleterre. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées et tant de sectes incompatibles, qui se devoient apparemment détruire les unes les autres, ont pu si opiniâtrément conspirer ensemble contre le trône royal, vous l'allez apprendre[7].

3e *Partie.* — Un homme s'est rencontré[8] d'une pro-

[1] « A votre cruelle destinée. » Presque toujours, Bossuet joint le commentaire à la citation de l'Écriture, et les fond l'un avec l'autre.

[2] Anima eorum variavit in me ; et dixi : Non pascam vos : quod moritur, moriatur ; et quod succiditur, succidatur ; et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui. ZACH, c. II. v. 8 et seq.

[3] « O prophétie, etc. » Exemple d'épiphonème (ἐπὶ φωνή), réflexion sous forme d'exclamation, qui *s'ajoute* à un tableau pour le compléter.

[4] « Quand cette pieuse princesse, etc. » Ce fut un malheur pour Charles 1er, d'accepter les secours des catholiques contre le Covenant, en 1639. Les protestants anglais ne lui pardonnèrent pas.

[5] « La reine sa mère. » Souvenir de la reine, heureusement ramené, au milieu de ces considérations toutes générales.

[6] « Puisque la séparation, etc. » Raisonnement par déduction, du principe à la conséquence. C'est le plus rigoureux de tous.

[7] « Que si vous me demandez comment, etc. » Transition excellente faite par les idées, et qui suspend et réveille l'attention.

[8] « Un homme s'est rencontré, etc. » Voici une remarque ingénieuse

fondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter par conseil et par prévoyance; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde[1]. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paroît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste[2]! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir! Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les rois[3]. Car, comme il eut aperçu que dans ce mélange infini de sectes, qui n'avoient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière étoit le charme qui possédoit les es-

de La Harpe, quoique l'expression soit bien pénible : « Un autre écri« vain aurait pu dire : Cromwell était un de ces prodiges de scéléra« tesse qui apparaissent de temps en temps dans l'univers comme « d'effrayants phénomènes, etc. *Il aurait bien dit;* mais comme tout « le monde peut bien dire. » (La Harpe fait trop d'honneur à sa variante). — « Bossuet dit tout cela d'un seul mot. Et de plus, il dit mieux, « parce qu'il fait entendre avec ce seul mot ce qu'il y a de plus extraor« dinaire, et qu'il y monte l'imagination. » *Cours de littér.* IX.

[1] « Changer le monde. » « On a loué cent fois, et avec toute raison, le « bon goût, le mouvement rapide, la verve, la vérité, la concision, la « profondeur et l'énergie de ce portrait oratoire. » (MAURY.) Salluste et Tacite n'offrent, en effet, rien de supérieur; et l'on ne peut ici comparer Bossuet qu'à lui-même. (V. le portrait du cardinal de Retz, dans l'or. fun. de Le Tellier.) On a reproché à Bossuet d'avoir laissé dans l'ombre tout un côté du caractère, et de n'en avoir donné qu'un *sombre profil.* C'était oublier la différence de l'oraison funèbre et des mémoires. D'ailleurs, l'*hypocrite raffiné*, qui *dogmatisoit* et *mêloit mille personnages divers*, n'est-il pas le *Tibère-Dandin* que l'on a regretté? — Comparez à ce morceau le second des deux portraits du prince d'Orange tracés par Massillon. « Du fond de la Hollande « sort un prince profond dans ses vues, habile à former des ligues et à « réunir des esprits, plus heureux à exciter les guerres qu'à combattre, « plus à craindre encore dans le secret du cabinet qu'à la tête des « armées, un ennemi que la haine du nom françois avoit rendu capable « d'imaginer de grandes choses et de les exécuter; un de ces génies « qui semblent nés pour mouvoir à leur gré les peuples et les souve« rains; un grand homme enfin, s'il n'avoit jamais voulu être roi. » (*Or. fun. du Dauphin.*) Comparez aussi la citation page 29, note 6.

[2] Rienzi, par exemple, au quatorzième siècle.

[3] APOC. c. 13, v. 7. Et est datum illi bellum facere cum sanctis, et vincere eos : et data est illi potestas in omnem tribum, et populum, et linguam, et gentem.

prits, il sut si bien les concilier par là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom[1]. Ceux-ci, occupés du premier objet qui les avoit transportés, alloient toujours sans regarder qu'ils alloient à la servitude[2]; et leur subtil conducteur[3], qui, en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde, qu'il étoit regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance[4], commença à s'apercevoir qu'il pouvoit encore les pousser plus loin[5]. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires dont la vertu étoit indignée[6], ni cette longue

[1] « Quand une fois on a trouvé le moyen, etc. » Phrase qui, par sa rapidité et sa concision, rappelle la manière de Montesquieu.

[2] Remarquez, dans ce récit tout oratoire, la simplicité, la familiarité du style et des images, *l'appât de la liberté... sans regarder qu'ils alloient à la servitude.*

[3] « Leur subtil conducteur. » Cromwell n'est pas nommé une seule fois ; et chacun des traits qui servent à le caractériser est d'une impartialité frappante. Il n'y a pas un mot de colère ni de passion, et cela, moins de dix ans après les vengeances sanglantes et sacriléges de la Restauration.

[4] « Qui, en combattant, vit qu'il avoit... qu'il étoit, etc. » Incises qui s'embarrassent un peu les unes dans les autres.

[5] « Les pousser plus loin. » — Mort du roi, expulsion du parlement, Protectorat. — Il pensa même à se faire roi, et la crainte seule l'en empêcha

[6] « Dont la vertu étoit indignée. »

. . . . Son sort, de splendeur revêtu
Fait gronder le mérite et rougir la vertu.
MOLIÈRE, *le Misanthrope*, I, 1.

Là se bornent les reproches. Plus tard, Massillon, prêchant dans cette même église de Chaillot, sur l'Assomption de la Vierge, en présence d'une autre reine d'Angleterre, femme de Jacques II, essaya de la venger de Guillaume III, qui l'avait détrônée (V. p. 28, n. 1). « Pour l'usurpateur qui « s'est élevé par des voies injustes, qui a dépouillé l'innocent et chassé « l'héritier légitime pour se mettre à sa place et se revêtir de sa dépouille, « hélas ! sa gloire sera ensevelie avec lui dans le tombeau, et sa mort « développera la honte de sa vie... On découvrira le motif secret de « ses entreprises glorieuses que l'adulation avoit exaltées, et on en ex« posera l'indignité et la bassesse. On regardera de près ces vertus hé« roïques que l'on ne connoissoit que sur la bonne foi des éloges pu« blics, et on n'y trouvera que les droits les plus sacrés de la nature et « de la société foulés aux pieds... Loin de l'égaler aux héros, on l'ap« pellera un fils dénaturé, un de ces hommes dont parle saint Paul, sans « culte, sans affection et sans principes : sa fausse gloire n'aura duré

tranquillité qui a étonné l'univers. C'étoit le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église. Il vouloit découvrir, par un grand exemple, tout ce que peut l'hérésie; combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu[1] a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours; ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance[2]. « Je suis le Sei-« gneur, dit-il par la bouche de Jérémie; c'est moi qui ai « fait la terre avec les hommes et les animaux, et je la « mets entre les mains de qui il me plaît[3]; et maintenant « j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de « Babylone, mon serviteur[4]. » Il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il[5] l'a nommé pour exécuter ses décrets. « Et j'ordonne, poursuit-il, que tout lui soit « soumis, jusqu'aux animaux[6] : » tant il est vrai que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande! Mais écoutez la suite de la prophétie : « Je veux que ces « peuples lui obéissent, et qu'ils obéissent encore à son « fils, jusqu'à ce que le temps des uns et des autres « vienne[7]. » Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées : Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde[8].

Tel a été le sort de l'Angleterre. Mais que, dans cette effroyable confusion de toutes choses[9], il est beau de con-

« qu'un instant, et son opprobre ne finira qu'avec les siècles, etc., etc. » Quelle différence entre cette diatribe diffamatoire et la réserve de Bossuet! C'est que Bossuet est aussi historien, et qu'il en a la gravité.

[1] « Ce grand Dieu. » Sur cette épithète, V. page 6, note 6.

[2] « Ou il enchaîne, ou il aveugle, etc. » Idées toujours reproduites dans Bossuet par de grandes images et de fortes expressions.

[3] Ego feci terram, et homines, et jumenta quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna et in brachio meo extento, et dedi eam ei qui placuit in oculis meis. Jerem., xxvii, 5.

[4] Et nunc itaque dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor, regis Babylonis, servi mei. Ibid., v. 6.

[5] « A cause que. » Conjonction peu employée aujourd'hui.

[6] Insuper et bestias agri dedi ei ut serviant illi. Jerem., xxvii, 5.

[7] Et servient ei, omnes gentes, et filio ejus, donec veniat tempus terræ ejus et ipsius. Ibid., v. 7.

[8] « Quand doit se réveiller le monde. » Allusion à la Restauration dont il parlera plus tard. — Chute sonore et harmonieuse.

[9] « Mais que, dans cette effroyable confusion, etc. » Transition simple par l'opposition des idées. Bossuet l'emploie fréquemment

sidérer ce que la grande HENRIETTE a entrepris pour le salut de ce royaume[1]; ses voyages, ses négociations, ses traités, tout ce sa prudence et son courage opposoient à la fortune de l'État; et enfin sa constance, par laquelle n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort! Tous les jours elle ramenoit quelqu'un des rebelles; et de peur qu'ils ne fussent malheureusement engagés à faillir toujours parce qu'ils avoient failli une fois, elle vouloit qu'ils trouvassent leur refuge dans sa bonté, et leur sûreté dans sa parole[2]. Ce fut entre ses mains que le gouverneur de Sharborough[3] remit ce port et ce château inaccessible. Les deux Hothams père et fils, qui avoient donné le premier exemple de perfidie en refusant au roi même les portes de la forteresse et du port de Hull[4], choisirent la reine pour médiatrice, et devoient rendre au roi cette place avec celle de Beverley[5]; mais ils furent prévenus et décapités; et Dieu, qui vouloit punir leur honteuse désobéissance par les propres mains des rebelles, ne permit pas que le roi profitât de leur repentir. Elle avoit encore gagné un maire de Londres[6], dont le crédit étoit grand, et plusieurs autres chefs de la faction. Presque tous ceux qui lui parloient se rendoient à elle; et si Dieu n'eût point été inflexible, si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle auroit guéri les esprits, et le parti le plus juste auroit été le plus fort[7].

On sait, messieurs, que la reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrètes; mais j'ai à vous faire voir de plus grands hasards. Les rebelles s'étoient saisis des arsenaux et des magasins; et, malgré la défec-

[1] « Ce que la grande Henriette a entrepris, etc. » Bossuet réunit dans sa pensée le roi et le royaume, la cause politique et la cause religieuse.

[2] « Leur sûreté dans sa parole. » Idée importante, jetée en passant comme un détail secondaire, parce que la fidélité de la parole n'est que l'accomplissement d'un devoir. Presque toutes les éditions, même celle de Lebel, ont : *qu'ils trouvassent leur refuge dans sa parole;* phrase tronquée.

[3] « Sharborough. » Dans le comté d'York, sur une baie de la mer du Nord. Ici commence une histoire presque complète de la Révolution

[4] « Hull, » situé au confluent de l'Hull et de l'Humber.

[5] « Beverley, » ville du comté d'York, sur l'Hull.

[6] « Un maire de Londres. » Le lord maire, chef de la cité, et l'un des principaux personnages de l'Etat, par son influence sur la capitale.

[7] « Si Dieu n'eût point été inflexible, etc. » Bossuet donne ici la raison de ces obstacles qui ont triomphé des efforts de la reine. Elle auroit *guéri*. — Remarquez comme les métaphores se continuent.

tion de tant de sujets, malgré l'infâme désertion de la milice même, il étoit encore plus aisé au roi de lever des soldats que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armes et des munitions, non-seulement ses joyaux, mais encore le soin de sa vie. Elle se met en mer au mois de février[1], malgré l'hiver et les tempêtes; et, sous prétexte de conduire en Hollande la princesse royale sa fille aînée[2], qui avoit été mariée à Guillaume, prince d'Orange[3], elle va pour engager les États dans les intérêts du roi, lui gagner des officiers, lui amener des munitions. L'hiver ne l'avoit pas effrayée, quand elle partit d'Angleterre; l'hiver ne l'arrête pas onze mois après, quand il faut retourner auprès du roi : mais le succès n'en fut pas semblable. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours. Les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit[4], et quelques-uns d'entre eux se précipitèrent dans les ondes. Elle, toujours intrépide, au tant que les vagues étoient émues[5], rassuroit tout le monde par sa fermeté; elle excitoit ceux qui l'accompagnoient à espérer en Dieu, qui faisoit toute sa confiance; et, pour éloigner de leur esprit les funestes idées de la mort qui se présentoit de tous côtés, elle disoit, avec un air de sérénité qui sembloit déjà ramener le calme, que les reines ne se noyoient pas[6]. Hélas! elle est réservée à quelque chose de bien plus extraordinaire! et pour s'être sauvée du naufrage[7], ses malheurs n'en seront pas moins déplorables[8].

[1] « Au mois de février » de l'année 1642.

[2] « Sa fille aînée. » Henriette, Marie Stuart, morte en 1660.

[3] « Prince d'Orange. » Guillaume II de Nassau, mort en 1650, père de Guillaume III, stathouder de Hollande, qui devint roi d'Angleterre, en 1688, par l'expulsion de Jacques II, son beau-père.

[4] VAR. « Les matelots alarmés en perdirent l'esprit de frayeur. » (1re édit.) Cette première leçon faisait presque un pléonasme.

[5] « Intrépide, autant que les vagues étoient émues. » Antithèse qui se pressentait facilement, mais qui renferme un sentiment vrai et sérieux.

[6] « Que les reines ne se noyoient pas. » Ce mot spirituel de la reine d'Angleterre, auquel le danger donne tant de dignité et de grandeur, est un de ces traits de caractère qui nous attachent aux personnages en les faisant vivre et agir sous nos yeux. Bossuet en est rempli, bien qu'il ait soin de les choisir nobles et dignes en même temps qu'expressifs. Fléchier évite constamment les uns et les autres, et y substitue la périphrase ou l'allusion. Nous reconnaissons encore, dans cette qualité de Bossuet, l'une de celles qui font l'historien

[7] VAR. « Sauvée des flots. » (1re édit.)

[8] « *Ses* malheurs. » Syllepse; accord logique substitué à l'accord grammatical. — Opposition d'un effet dramatique et touchant.

Elle vit périr ses vaisseaux, et presque toute l'espérance d'un si grand secours. L'amiral où elle étoit, conduit par la main de celui qui domine sur la profondeur de la mer, et qui dompte ses flots soulevés[1], fut repoussé aux ports de Hollande; et tous les peuples furent étonnés d'une délivrance si miraculeuse.

Ceux qui sont échappés du naufrage disent un éternel adieu à la mer et aux vaisseaux[2]; et, comme disoit un ancien auteur[3], ils n'en peuvent même supporter la vue. Cependant, onze jours après, ô résolution étonnante! la reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, pressée du désir de revoir le roi et de le secourir, ose encore se commettre[4] à la furie de l'Océan et à la rigueur de l'hiver. Elle ramasse quelques vaisseaux qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre. Mais qui ne seroit étonné de la cruelle destinée de cette princesse? Après s'être sauvée des flots, une autre tempête lui fut presque fatale[5]. Cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, et la maison où elle entra fut percée de leurs coups. Qu'elle eut d'assurance dans cet effroyable péril! mais qu'elle eut de clémence pour l'auteur d'un si noir attentat[6]! On l'amena prisonnier peu de temps après; elle lui pardonna son crime, le livrant pour tout supplice à sa conscience, et à la honte d'avoir entrepris

[1] « Conduit par la main de celui qui domine, etc. » Périphrase expressive, qui substitue à l'expression simple de l'idée une image imposante. Racine a dit de même :

Celui qui met un frein à la fureur des flots. *Athalie* I, 1.

[2] Naufragio liberati, exinde repudium et navi et mari dicunt

TERTULL., *de Pœnit.*

Voici l'expression naïve de l'idée, à côté de l'expression éloquente :

Et comme un jour les vents, retenant leur haleine,
Laissoient paisiblement aborder les vaisseaux,
Vous voulez de l'argent, ô mesdames les Eaux,
Dit-il : adressez-vous, je vous prie, à quelque autre :
Ma foi! vous n'aurez pas le nôtre.

LA FONTAINE, IV, 2, *le Berger et la Mer*

[3] VAR « Comme dit Tertullien. » L'allusion a remplacé la citation

[4] « Se commettre. » Confier. Mot fréquent au dix-septième siècle

Je vous rends le dépôt que vous m'aviez commis.

RACINE, *Athalie*, II, 5.

[5] « Après s'être sauvée des flots, une autre tempête lui fut presque fatale. » Rapprochement et métaphore peu satisfaisants. On n'aime pas cette *tempête* du canon, opposée à la véritable *tempête*.

[6] « L'auteur d'un si noir attentat. » Batten, amiral parlementaire (25 fév. 1643). « Mais qu'elle eut » etc. Forme d'opposition familière à Bossuet.

sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse; tant elle étoit au-dessus de la vengeance aussi bien que de la crainte[1]!

Mais ne la verrons-nous jamais auprès du roi, qui souhaite si ardemment son retour[2]? Elle brûle du même désir, et déjà je la vois paroître dans un nouvel appareil. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, pour traverser des provinces que les rebelles tenoient presque toutes. Elle assiége et prend d'assaut en passant une place considérable qui s'opposoit à sa marche[3]; elle triomphe, elle pardonne; et enfin le roi la vient recevoir dans une campagne où il avoit remporté l'année précédente une victoire signalée sur le général Essex[4]. Une heure après on apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée[5]. Tout sembloit prospérer par sa présence; les rebelles étoient consternés : et si la reine en eût été crue; si au lieu de diviser les armées royales, et de les amuser[6], contre son avis, aux siéges infortunés de Hull et de Glocester, on eût marché droit à Londres, l'affaire étoit décidée, et cette campagne eût fini la guerre[7]. Mais le moment fut manqué. Le terme fatal approchoit; et le ciel, qui sembloit suspendre, en faveur de la piété de la reine, la vengeance qu'il méditoit, commença à se déclarer. « Tu sais vaincre, » disoit un brave Africain au plus rusé capitaine qui fut jamais; « mais tu ne sais pas user de ta victoire : Rome, que « tu tenois, t'échappe; et le destin ennemi t'a ôté tantôt le « moyen, tantôt la pensée de la prendre[8]. » Depuis ce mal-

[1] « Tant elle étoit au-dessus de la vengeance, etc. » *Epiphonème* à la manière de celles de Virgile.

...Tantæne animis cœlestibus iræ!
Tantæ molis erat Romanam condere gentem! *Æn.*, I, v. 11 et 33.

[2] « Mais ne la verrons-nous, etc. » Interrogation qui varie le ton et la marche du récit. Ici la narration oratoire s'élève au ton de l'épopée.

[3] Prise de Bristol par le prince de Rupert, le 26 juillet 1643.

[4] « Le général Essex, » fils du favori d'Elisabeth; il commanda dans les premières années de la guerre.

[5] La bataille d'Edgehill? — Bataille de Newbury, restée indécise.

[6] « Les amuser. » Terme familier et expressif comme il s'en rencontre fréquemment dans Bossuet.

[7] « Finit la guerre. » 1643, C'étail Fairfax qui défendait Hull contre le roi.

[8] Tum Maharbal : Vincere scis, Annibal, victoria uti nescis. Liv. dec. 5, lib. 2. — Potiundæ urbis Romæ, modo mentem non dari, modo fortunam. IBID., lib. 6. — Ce sont là des antithèses et non des raisons réelles. On jugeait Annibal sur les apparences. Cette tradition ancienne et accréditée, adoptée sans examen par Bossuet, ainsi que toutes les traditions sur l'origine de Rome, a été combattue par Montesquieu et par des histoirens de nos jours. On a justifié par de bonnes raisons la

heureux moment tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour[1]. La reine, qui se trouva grosse, et qui ne put par tout son crédit faire abandonner ces deux siéges, qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur; et tout l'État languit avec elle[2]. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le roi, qui étoit presque assiégé dans Oxford; et ils se dirent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent pas que c'étoit le dernier[3]. Elle se retire à Exeter, ville forte où elle fut elle-même bientôt assiégée. Elle y accoucha d'une princesse, et se vit douze jours après contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France.

Princesse[4], dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison! O Eternel! veillez sur elle; anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée. Elle est destinée au sage et valeureux Philippe, et doit des princes à la France dignes de lui, dignes d'elle et de leurs aïeux[5]. Dieu l'a protégée, messieurs. Sa gouvernante, deux ans après, tire ce précieux enfant des mains des rebelles: et quoique ignorant sa captivité, et sentant trop sa grandeur, elle se découvre elle-même; quoique refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la princesse[6]; elle est enfin amenée auprès de la reine sa

prétendue faute si souvent reprochée au grand Annibal. (Voy. *Grandeur et Décadence des Romains*, c. IV.)

[1] « Les affaires furent sans retour. » On compléterait aujourd'hui l'expression par un participe, *perdues*, *ruinées*. Le mot *sans retour* suffisait alors et devrait suffire encore pour préciser l'idée.

[2] « Tout l'Etat languit avec elle. » C'est le procédé constant de Bossuet, d'identifier la reine et l'Etat; c'est un des secrets de l'unité et de la grandeur de cette oraison funèbre.

[3] « Quoiqu'ils ne sussent pas que c'étoit le dernier. » Réflexion touchante, et qui prépare l'allusion pathétique au supplice de Charles I[er].

[4] La duchesse Henriette, qui assistait au discours. — Apostrophe directe assez ordinaire dans l'oraison funèbre, où l'orateur doit s'occuper des grands personnages devant lesquels il parle. Ici, elle est d'un grand intérêt, car elle semble réunir une dernière fois la mère et la fille.

[5] « Elle est destinée, etc. » Elle ne lui donna que deux filles, Marie-Louise d'Orléans, reine d'Espagne, morte en 1680, empoisonnée comme sa mère, et Anne-Marie, femme de Victor-Amédée, duc de Savoie, puis roi de Sardaigne. Cette seconde fille fut la mère de la duchesse de Bourgogne. — VAR. « Dignes d'elle et dignes de leurs aïeux. » (1[re] édit.)

[6] « Elle s'obstine à dire qu'elle est la princesse. » Détail gracieux qui arrête un moment l'attention sur l'opiniâtreté naïve et imprudente d'une enfant, au milieu de cette sombre et douloureuse histoire. — Elle avait été déguisée en garçon sous le nom de Henri.

mère, pour faire sa consolation durant ses malheurs[1], en attendant qu'elle fasse la félicité d'un grand prince et la joie de toute la France. Mais j'interromps l'ordre de mon histoire. J'ai dit que la reine fut obligée à[2] se retirer de son royaume. En effet, elle partit des ports d'Angleterre à la vue des vaisseaux des rebelles[3], qui la poursuivoient de si près qu'elle entendoit presque leurs cris et leurs menaces insolentes. O voyage bien différent de celui qu'elle avoit fait sur la même mer, lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, elle voyoit, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers[4] ! Maintenant chassée, poursuivie par ses ennemis implacables, qui avoient eu l'audace de lui faire son procès, tantôt sauvée, tantôt presque prise, changeant de fortune à chaque quart d'heure, n'ayant pour elle que Dieu et son courage inébranlable[5], elle n'avoit ni assez de vents ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée. Mais enfin elle arrive à Brest, où après tant de maux il lui fut permis de respirer un peu[6].

Quand je considère en moi-même les périls extrêmes et continuels qu'a courus cette princesse, sur la mer et sur la terre, durant l'espace de près de dix ans, et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'État; que puis-je penser[7] autre chose, sinon que la Providence, autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, a voulu qu'elle survéquît[8] à ses

[1] « Elle est enfin amenée, etc. » Elle fut amenée en France par la comtesse de Morton, en 1646. — « En attendant... » Antithèse d'idées.

[2] « Obligée à. » Voy. page 7, note 3, forcée, contrainte.

[3] « A la vue des vaisseaux des rebelles. » Pourquoi Bossuet ne nous a-t-il pas montré la reine cachée dans une cabane, pendant que des soldats la cherchent pour la saisir, et qu'elle entend leurs menaces? Ce dernier trait manque au tableau : il s'est contenté de l'indiquer par allusion quelques lignes plus loin : mais le reste est admirable.

[4] « O voyage, etc. » Exclamation toute lyrique pour le mouvement et l'expression. Exemple de période à quatre membres.

[5] « Son courage inébranlable, etc. » Période harmonieuse et soutenue.

> Contre tant d'ennemis, que vous reste-t-il ? — Moi ;
> Moi, dis-je, et c'est assez. P. CORNEILLE, *Médée*, I, 5.

[6] « Il lui fut permis de respirer un peu. » Repos marqué à la fin du récit. La voix même s'arrête nécessairement avec l'attention.

[7] « Que puis-je penser, etc. » *Que* est explétif. *Quid aliud.*

[8] « Survéquît, » prétérit vieilli et inusité du verbe *survivre*. C'est Thomas Corneille qui a fait, malgré Vaugelas, adopter *survécut*.

> Ce fameux conquérant, ce vaillant Sésostris

grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre, et aux sentiments d'orgueil, qui corrompent d'autant plus les âmes qu'elles sont plus grandes et plus élevées [1]? Ce fut un conseil à peu près semblable qui abaissa autrefois David sous la main du rebelle Absalon [2]. « Le voyez-vous, ce grand roi, dit le saint et élo« quent prêtre de Marseille [3], le voyez-vous seul, aban« donné, tellement déchu dans l'esprit des siens, qu'il de« vient un objet de mépris aux uns; et, ce qui est plus in« supportable à un grand courage, un objet de pitié aux « autres; ne sachant, poursuit Salvien, de laquelle de ces « deux choses il avoit le plus à se plaindre, ou de ce que « Siba le nourrissoit, ou de ce que Séméi avoit l'insolence « de le maudire [4]? » Voilà, messieurs, une image, mais imparfaite, de la reine d'Angleterre, quand, après de si étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paroître au monde, et d'étaler, pour ainsi dire, à la France même, et au Louvre, où elle étoit née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère [5]. Alors elle put bien dire avec le prophète Isaïe : « Le Seigneur des armées a fait ces « choses pour anéantir tout le faste des grandeurs hu« maines, et tourner en ignominie ce que l'univers a de

Qui jadis en Égypte, au gré des destinées,
Véquit de si longues années,
N'a vécu qu'un jour à Paris.

RACINE, Epigramme sur le *Sésostris* de Longepierre.

[1] « Que la Providence... qu'à renverser... qu'elle survéquît... qu'elle pût... qui corrompent... qu'elles sont, etc. » Phrase pénible, où les *qui* et les *que* se multiplient d'une manière fatigante.

[2] Absalon, après le meurtre d'Amnon, son frère aîné, se révolte contre David, et est vaincu et tué par Joab dans la forêt d'Ephraïm (1030). Emploi de l'*exemple*, lieu commun intrinsèque.

[3] « Le saint et éloquent prêtre de Marseille. » *Salvien*, né à Cologne ou à Trèves en 390, mort en 484, auteur des traités de l'*Avarice*, et de la *Providence* (*De Gubernatione Dei*). Son éloquence dans la peinture des vices et des malheurs de la Gaule, pendant l'invasion du cinquième siècle, lui a valu le nom de *nouveau Jérémie*.

[4] « Tellement déchu, etc. » Dejectus usque in servorum suorum, quod grave est, contumeliam, vel, quod gravius, misericordiam; ut vel Siba eum pasceret, vel ei maledicere Semei publice non timeret. SALV. lib. II, *de Gubernatione Dei*.— Citation éloquente, et qui pourtant, aux yeux de Bossuet, ne donne encore qu'une *image imparfaite*.

Ah! c'est trop, lui dit-il, je voulois bien mourir;
Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes.

LA FONTAINE, *le Lion devenu vieux*, III, 14.

[5] « D'étaler au Louvre, etc. » Opposition et expression éloquentes.

« plus auguste[1]. » Ce n'est pas que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand ; Anne la magnanime, la pieuse[2], que nous ne nommerons jamais sans regret, la reçut d'une manière convenable à la majesté des deux reines; mais les affaires du roi ne permettant pas que cette sage régente pût proportionner le remède au mal[3], jugez de l'état de ces deux princesses : HENRIETTE, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours : Anne d'un si grand cœur, ne peut en donner assez[4]. Si l'on eût pu avancer ces belles années dont nous admirons maintenant le cours glorieux ; Louis, qui entend de si loin les gémissements des chrétiens affligés ; qui, assuré de sa gloire, dont la sagesse de ses conseils et la droiture de ses intentions lui répondent toujours malgré l'incertitude des événements, entreprend lui seul la cause commune, et porte ses armes redoutées à travers des espaces immenses de mer et de terre ; auroit-il refusé son bras à ses voisins, à ses alliés, à son propre sang, aux droits sacrés de la royauté, qu'il sait si bien maintenir[5] ? Avec quelle puissance l'Angleterre l'auroit-elle vu invincible dé-

[1] Dominus exercituum cogitavit hoc, ut detraheret superbiam omnis gloriæ, et ad ignominiam deduceret universos inclytos terræ. ISA. c. 23, v. 9. — Tourner en ignominie. Voy. page 26, note 6.

[2] Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, morte en 1665.

[3] « Les affaires du roi ne permettant pas, etc. » La *Fronde* commençait (1648-49), et la famille royale allait être forcée de quitter Paris.

[4] Demander... donner du secours, » antithèse d'idées et de mots, à la manière de Corneille. « Cinq ou six jours avant que le roi sortît de « Paris, j'allai dans la chambre de Mlle sa fille, qui a été depuis ma- « dame d'Orléans. Elle me dit d'abord : « Vous voyez, je viens tenir « compagnie à Henriette ; la pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui, « faute de feu. » Le vrai étoit qu'il y avoit six mois que le cardinal n'a- « voit fait payer la reine de sa pension, que les marchands ne lui vou- « loient plus rien fournir, et qu'il n'y avoit pas un morceau de bois « dans la maison. Vous me faites bien la justice d'être persuadée que « Mme la princesse d'Angleterre ne demeura pas le lendemain au li « faute d'un fagot... Je m'en ressouvins au bout de quelques jours; « j'exagérai la honte de cet abandonnement; et le parlement envoya « 40,000 liv. à la reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire « qu'une fille d'Angleterre, petite-fille de Henri le Grand, ait manqué « d'un fagot pour se lever au mois de janvier, dans le Louvre, et sous « les yeux d'une cour de France. » *Mém. du card. de Retz*, livre II.

[5] « Louis, qui entend les gémissements des chrétiens, etc. » Cette même année (1669) Louis XIV avait envoyé une expédition sous les ordres du duc de Beaufort, pour secourir Candie, assiégée par les Turcs. — Ces éloges directs, adressés au roi, qui n'assistait jamais à aucune oraison funèbre, sont peut-être une concession faite à l'orgueil jaloux de Louis XIV ; mais Bossuet les donne toujours de bonne foi, sous l'impression de la splendeur et des grandes choses de ce règne.

fenseur, ou vengeur présent[1] de la majesté violée! mais Dieu n'avoit laissé aucune ressource au roi d'Angleterre; tout lui manque, tout lui est contraire. Les Ecossois, à qui il se donne, le livrent aux parlementaires anglois, et les gardes fidèles de nos rois trahissent le leur[2]. Pendant que le parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée, cette armée toute indépendante réforme elle-même à sa mode le parlement, qui eût gardé quelques mesures, et se rend maîtresse de tout. Ainsi le roi est mené de captivité en captivité; et la reine remue en vain la France, la Hollande, la Pologne même, et les puissances du Nord les plus éloignées. Elle ranime les Écossois, qui arment trente mille hommes : elle fait avec le duc de Lorraine une entreprise pour la délivrance du roi son seigneur[3], dont le succès paroît infaillible, tant le concert en est juste. Elle retire ses chers enfants, l'unique espérance de sa maison, et confesse à cette fois que, parmi les plus mortelles douleurs, on est encore capable de joie[4]. Elle console le roi, qui lui écrit de sa prison même qu'elle seule soutient son esprit, et qu'il ne faut craindre de lui aucune bassesse, parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle[5]. O mère, ô femme, ô reine admirable, et digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étoient quelque chose[6]! enfin il faut céder à votre sort. Vous avez assez soutenu l'État, qui est attaqué par une force invincible et divine: il ne reste plus désormais, sinon que vous teniez ferme parmi ses ruines[7]

[1] « Vengeur présent. » Latinisme, *numen præsens*.

[2] « Les Ecossois le livrent, etc. » Bossuet aurait pu ajouter : qu'ils le vendirent 200,000 livres. — Les Ecossais avaient, en 1423, été les plus fidèles soldats de Charles VII. Il en avait conservé un corps, attaché à sa personne. Le titre de garde écossaise se conserva jusqu'en 1789 ; il appartenait à la première compagnie des gardes du corps.

[3] « Du roi son seigneur. » Construction fréquente au dix-septième siècle : le relatif est séparé de son antécédent par une opposition et même une phrase entière. Cette construction amène parfois de l'obscurité.

La déesse en entrant qui voit la nappe mise... BOILEAU, *le Lutrin*, I.

[4] « A cette fois, » locution vieillie. « Parmi les plus mortelles douleurs, etc. » Opposition de sentiments; elles se rencontrent souvent dans l'oraison funèbre, dont le fond est presque dramatique.

[5] « Qu'il est à elle. » Charles Ier occupe, dans l'éloge funèbre de sa femme, beaucoup moins de place que la duchesse d'Orléans sa fille. Ici même, il ne reparaît que pour faire valoir la reine par l'estime qu'il lui portait. Le contraire a lieu dans l'or. fun. de Marie-Thérèse.

[6] « O mère, ô femme, ô reine ! » Apostrophe. Enumération des titres d'Henriette de France à l'admiration et à la pitié des auditeurs.

« Il ne reste plus... sinon, etc » Latinisme. *Nihil superest, nisi*

Comme une colonne, dont la masse solide paroît[1] le plus ferme appui d'un temple ruineux[2], lorsque ce grand édifice qu'elle soutenoit fond sur elle sans l'abattre : ainsi la reine se montre le ferme soutien de l'État, lorsqu'après en avoir longtemps porté le faix, elle n'est pas même courbée sous sa chute[3].

Qui cependant pourroit exprimer ses justes douleurs? qui pourroit raconter ses plaintes? Non, messieurs, Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne suffiroit pas à de tels regrets[4]. Elle s'écrie avec ce prophète[5] : « Voyez, Seigneur, « mon affliction. Mon ennemi s'est fortifié, et mes enfants « sont perdus. Le cruel a mis sa main sacrilége sur ce qui « m'étoit le plus cher. La royauté a été profanée, et les « princes sont foulés aux pieds. Laissez-moi, je pleurerai « amèrement; n'entreprenez pas de me consoler. L'épée a « frappé au dehors; mais je sens en moi-même une mort « semblable[6]. »

Péroraison. — Mais après que nous avons écouté ses plaintes, saintes filles, ses chères amies[7] (car elle vouloit

[1] Var. « Ouvrage d'une antique architecture, qui paroît le ferme appui, etc. » (Ire édit.) — Détail à regretter, car il ajoutait à la poésie de la pensée, en rappelant le souvenir toujours frappant du passé.

[2] « Temple ruineux. » Emploi très-rare du mot. C'est le sens étymologique, *ruina*. Archaïsme à éviter, parce que rien n'en justifierait l'usage.

[3] « Après en avoir longtemps porté le faix elle n'est pas, etc. » Comparaison et image imposantes, qui continuent et terminent la figure.

[4] « Ne suffiroit pas à de tels regrets. » Expression simple et forte.

[5] « Elle s'écrie avec ce prophète. » Citation qui devient une *prosopopée*, c'est-à-dire un discours mis directement dans la bouche du personnage dont on parle. — Figure de pensée d'un emploi rare et difficile, parce qu'elle trahit presque incontestablement l'apprêt et la recherche; — Bossuet l'amène toujours de la manière la plus naturelle.

[6] Facti sunt filii mei perditi, quoniam invaluit inimicus. Lam. 1, 16 Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus. Ibid. 1, 10. Polluit regnum et principes ejus. Ibid. 2, 2. Recedite a me, amare flebo; nolite incumbere, ut consolemini me. Isa. 22, 4. Foris interficit gladius, et domi mors similis est. Lam. 1, 20. — « Je sens en moi-même une mort semblable. » *Allusion* à la mort de Charles Ier (9 février 1649). — Cette figure de pensée est tantôt ingénieuse, tantôt éloquente; quelquefois vague, puisqu'elle substitue une indication générale à l'exactitude rigoureuse des faits. Ici, les convenances de la chaire la demandaient ; car on ne pouvait, devant la fille et le gendre de Charles, dire crûment, qu'il avait été *décapité*, comme le fit, dans une autre oraison funèbre, aujourd'hui oubliée, François Faure, évêque d'Amiens.

[7] « Ses chères amies. » Les religieuses de la Visitation, de Chaillot.

bien vous nommer ainsi [1]), vous qui l'avez vue si souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, et dans le sein desquelles elle a versé les secrètes consolations qu'elle en recevoit, mettez fin à ce discours [2] en nous racontant les sentiments chrétiens dont vous avez été les témoins fidèles. Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes grâces : l'une, de l'avoir fait [3] chrétienne ; l'autre, messieurs, qu'attendez-vous [4] ? peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi son fils ? Non : c'est de l'avoir fait reine malheureuse. Ah ! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle. Il faut éclater, percer cette enceinte, et faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue [5]. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Evangile, et qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs [6] ! Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mêmes, et les sentiments de la foi [7] ; de là naissent des monstres de crimes, des raffinements de plaisir, des délicatesses d'orgueil [8], qui

[1] « Elle vouloit bien vous nommer ainsi. » Cette idée de la condescendance royale était peu nécessaire, et refroidit l'intérêt.

[2] « Mettez fin à ce discours. » *Péroraison* formellement annoncée et dont le ton, calme et triste, quand Bossuet ne s'occupe que de la reine, s'élève à la plus haute éloquence lorsqu'il compare l'aveuglement du monde à la *science de la croix*.

[3] « De l'avoir fait. » Il faudrait *faite*. Mais, du temps de Bossuet, le verbe *faire* ne suivait pas la règle d'accord pour son participe.

[4] « Qu'attendez-vous ? » Suspension d'un effet tout dramatique. C'est la figure qu'on appelle *réticence*, et la négation ajoute encore à l'idée.

[5] « Il faut éclater, etc. » Mouvement d'une admirable éloquence.

Æstuat infelix angusto in limite *templi*. JUVÉNAL, *Sat.* X.

[6] « Elle a uni le christianisme avec les malheurs. » Cette pensée est expliquée par la suite du développement. *Unir le christianisme avec les malheurs*, c'est remplacer des récriminations amères et inutiles par la pénitence et la conversion ; c'est *épurer ses intentions*, se dépouiller de l'orgueil et du goût du monde, et mériter les *consolations promises à ceux qui pleurent* (page 46).

[7] « Les grandes prospérités nous aveuglent, etc. » Voici l'un des passages les plus frappants de l'oraison funèbre, et qui pourrait aussi bien appartenir à Pascal ; car il est autant d'un moraliste que d'un prédicateur.

[8] « Monstres de crimes, etc. » *Monstra* : étranges, inouïs. — « Raffinements de plaisir ; » parce que, l'imagination travaille à inventer et subtiliser, pour réveiller la sensibilité qui s'émousse : — « Délicatesses d'orgueil : » Admirable expression : l'orgueil de la fausse modestie par exemple, qui ne se loue pas, mais se fait louer par d'autres ; — l'orgueil qui s'étudie et s'analyse, sans ressembler à l'orgueil naïf et vulgaire du peuple.

ne donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions que Jésus-Christ a prononcées dans son Évangile : « Malheur à vous qui riez! malheur à vous qui êtes pleins » et contents du monde[1]! Au contraire, comme le christianisme a pris sa naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient[2]. Là on expie ses péchés; là on épure ses intentions; là on transporte ses désirs de la terre au ciel; là on perd tout le goût du monde, et on cesse de s'appuyer sur soi-même et sur sa prudence[3]. Il ne faut pas se flatter; les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales. Mais que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne! et que nous nous croyons bientôt les plus éclairés et les plus habiles, quand nous sommes les plus élevés et les plus heureux[4]! Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement et nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil[5]. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas : nous nous trouvons également accablés de ce que nous avons fait, et de ce que nous avons manqué de faire; et nous ne savons plus par où excuser[6] cette prudence présomptueuse qui se croyoit

« Ah ! si je pouvois vous ouvrir ici le cœur d'un Nabuchodonosor ou « d'un Balthasar dans l'Histoire Sainte, d'un Néron, d'un Domitien dans « les histoires profanes, vous verriez avec horreur et tremblement ce « que fait dans les grandes places l'oubli de Dieu, et cette terrible pen- « sée de n'avoir rien sur sa tête. *De là naissent des vices inconnus,* « *des monstres d'avarice, des raffinements de volupté, des délicatesses* « *d'orgueil qui n'ont point de nom;* et tout cela se soutient à la face « du genre humain. *Pendant que tout le monde applaudit*, on *se ré-* « *sout facilement à se faire grâce;* et, dans cette licence infinie, on « compte parmi ses vertus tous les péchés qu'on ne commet pas, tous « les crimes dont on s'abstient. Et quelle est la cause de tous ces dé- « sordres ? La grande puissance, féconde en crimes, la licence, mère « de tous les excès, etc. » BOSSUET, *sermon sur l'impénitence finale*, 1re partie. Sur ces idées reproduites textuellement, V. la Vie de Bossuet.

[1] Væ qui saturati estis!... Væ vobis, qui ridetis! Luc., 6, 25.

[2] « Ce sont les malheurs qui le fortifient. » Allusion au sens métaphorique du mot *croix*, souffrance, persécution.

[3] « On cesse de s'appuyer sur soi-même et sur sa prudence. » Métaphores expressives, qui éclaircissent ces idées abstraites.

[4] « Les plus éclairés et les plus habiles, les plus élevés et les plus heureux. » Antithèses de mots jointes aux antithèses d'idées, pour les compléter. — Concision et énergie admirables.

[5] « Les mauvais succès, etc. » Style d'une simplicité extrême, et dont toute la force résulte de la profondeur de l'observation morale.

[6] « Nous ne savons plus par où excuser. » Latinisme : *qua excusemus.*

infaillible. Nous voyons que Dieu seul est sage; et, en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires[1], une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation, qu'on les répare quand on les pleure.

Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse reine (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de grâces[2]), lui faisant étudier sous sa main ces dures, mais solides leçons[3]. Enfin, fléchi par ses vœux et par son humble patience, il a rétabli la maison royale; Charles II est reconnu, et l'injure des rois a été vengée. Ceux que les armes n'avoient pu vaincre, ni les conseils ramener, sont revenus tout à coup d'eux-mêmes: déçus par leur liberté, ils en ont à la fin détesté l'excès, honteux d'avoir eu tant de pouvoir[4], et leurs propres succès leur faisant horreur[5]. Nous savons que ce prince magnanime eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offroient à détruire la tyrannie par un seul coup[6]. Sa grande âme a dédaigné ces moyens trop bas. Il a cru qu'en quelque état que fussent les rois, il étoit de leur majesté de n'agir que par les lois ou par les armes. Ces lois qu'il a protégées l'ont rétabli presque toutes seules[7] : il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, et fait régner avec lui la justice, la sagesse, et la clémence[8].

1 « En déplorant vainement, etc. » Ainsi s'achève l'éducation morale du chrétien, telle que l'entend Bossuet (p. 42, n. 2). L'expérience humaine a pour complément inévitable une infinité de souffrances et de douleurs *inutiles* : l'expérience ou la science chrétienne fait de cette condition cruelle le plus sûr moyen du salut, l'expiation. Dans l'une, les malheurs laissent tout à faire ; dans l'autre, ils font presque tout.

2 « Un sujet d'actions de grâces. » Reproduction des paroles de la reine, citées plus haut (41, note 2). Bossuet insiste sur la leçon adressée aux puissances de la terre. Il devait avoir bientôt l'occasion de la renouveler devant le même auditoire, moins la duchesse d'Orléans.

3 « Dures, mais solides leçons. » Expressions d'une précision et d'une rigueur remarquables.

4 VAR. « Honteux d'avoir tant pu. » (1re Edit.)

5 « Leurs propres succès leur faisant horreur. » Latinisme; espèce d'ablatif absolu qui se rencontre souvent, surtout au dix-septième siècle.

6 « Détruire la tyrannie par un seul coup. » Il y eut de nombreux complots contre Cromwell, et plusieurs de l'aveu même de Charles II.

7 « Presque toutes seules. » Georges Monk, l'un des meilleurs lieutenants de Cromwell, fait dissoudre le *long Parlement*, et ramène Charles II à Londres, en 1660, sans avoir presque à tirer l'épée.

8 « Fait régner la justice, etc. » On a peine à croire que la préoccupation de la majesté royale ait pu faire faire à Bossuet trois contre-sens

Il est inutile de vous dire combien la reine fut consolée par ce merveilleux événement : mais elle avoit appris par ses malheurs à ne changer pas dans un si grand changement de son état[1]. Le monde une fois banni n'eut plus de retour dans son cœur. Elle vit avec étonnement que Dieu, qui avoit rendu inutiles tant d'entreprises et tant d'efforts, parce qu'il attendoit l'heure qu'il avoit marquée, quand elle fut arrivée, alla prendre comme par la main le roi son fils pour le conduire à son trône. Elle se soumit plus que jamais à cette main souveraine[2], qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires ; et dédaignant les trônes qui peuvent être usurpés, elle attacha son affection au royaume où l'on ne craint point d'avoir des égaux[3], et où l'on voit sans jalousie ses concurrents. Touchée de ces sentiments, elle aima cette humble maison[4] plus que ses palais. Elle ne se servit plus de son pouvoir que pour protéger la foi catholique, pour multiplier ses aumônes, et pour soulager plus abondamment les familles réfugiées de ses trois royaumes, et tous ceux qui avoient été ruinés pour la cause de la religion, ou pour le service du roi.

Rappelez en votre mémoire avec quelle circonspection elle ménageoit le prochain[5], et combien elle avoit d'aversion pour

aussi complets ; sous ce règne, Jeffryes et Oates représentent la *justice ;* Rochester et le comte de Grammont la *sagesse ;* les supplices des régicides et les outrages faits aux restes mortels de Cromwell donnent la mesure de la *clémence*. Le grand orateur oublie ici son esprit d'historien.

[1] « A ne changer pas, etc. » Encore la science de l'Evangile.

[2] « Elle se soumit à cette main souveraine. » A chaque instant, Bossuet, ainsi que l'Ecriture, prête à Dieu les attributs de l'homme, en substituant à une langue qui serait tout abstraite des termes qui nous sont familiers, et que notre intelligence saisit immédiatement, souvent même sans se donner la peine de chercher ce qu'il y a sous ces expressions sensibles, et partant imparfaites.

[3] Plus amant illud regnum in quo non timent habere consortes. AUG. *de Civit. Dei*, V, c. 24. Exemple de périphrase expressive.

[4] « Cette humble maison. » Le couvent de Ste-Marie, fondé par elle.

[5] « Rappelez en votre mémoire, etc. » Manque de transition dans les idées. La liaison se retrouve un peu après. *Ceux qui la voyoient attentive*, etc. Mais la suite n'en est pas moins interrompue. Ce détail du portrait de la reine est jeté là, dans la péroraison, d'une manière d'autant plus inattendue, qu'il n'y a réellement pas, dans tout le discours, de portrait proprement dit. On avait peu connu la reine en France, et l'on ne pouvait guère la juger que, comme fait Bossuet, par le rôle qu'elle avait joué dans la révolution. Aussi, faudrait-il reconstruire ce portrait avec quelques traits épars, quelques indications sur le caractère et les qualités de la reine. Il en est tout autrement dans l'oraison funèbre de sa fille, où le portrait occupe une place importante.

les discours empoisonnés de la médisance. Elle savoit de quel poids est non-seulement la moindre parole, mais le silence même des princes[1]; et combien la médisance se donne d'empire, quand elle a osé seulement paroître en leur auguste présence. Ceux qui la voyoient attentive à peser toutes ses paroles, jugeoient bien qu'elle étoit sans cesse sous la vue de Dieu, et que, fidèle imitatrice de l'institut[2] de Sainte-Marie, jamais elle ne perdoit la sainte présence de la majesté divine. Aussi rappeloit-elle souvent ce précieux souvenir par l'oraison, et par la lecture du livre de l'Imitation de Jésus, où elle apprenoit à se conformer au véritable modèle des chrétiens. Elle veilloit sans relâche sur sa conscience. Après tant de maux et tant de traverses, elle ne connut plus d'autres ennemis que ses péchés. Aucun ne lui sembla léger; elle en faisoit un rigoureux examen; et, soigneuse de les expier par la pénitence et par les aumônes, elle étoit si bien préparée, que la mort n'a pu la surprendre, encore qu'elle soit venue sous l'apparence du sommeil. Elle est morte[3], cette grande reine; et par sa mort elle a laissé un regret éternel, non-seulement à MONSIEUR et à MADAME, qui, fidèles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des respects[4] si soumis, si sincères, si persévérants, mais encore à tous ceux qui ont eu l'honneur de la servir ou de la connoître. Ne plaignons plus ses disgrâces, qui font maintenant sa félicité. Si elle avoit été plus fortunée, son histoire seroit plus pompeuse, mais ses œuvres seroient moins pleines[5]; et avec des titres superbes, elle auroit peut-être paru vide devant Dieu. Maintenant qu'elle a préféré la croix au trône, et qu'elle a mis ses malheurs au nombre des plus grandes grâces, elle recevra les consolations qui sont pro-

[1] « Le silence des princes. » Leçon peut-être involontaire, mais qui n'en allait pas moins au but, en présence de la cour de Louis XIV et du duc d'Orléans. V. page 19, note 5, le portrait tracé par St-Simon.

[2] « Fidèle imitatrice, etc. » Expression incorrecte, il faudrait *observatrice*. On *obéit* à des statuts comme à des ordres: on ne les *imite* pas.

[3] « Elle est morte. » Indication rapide et sommaire d'une mort solitaire, loin des hommes et de leurs discours : plus tard, nous verrons Bossuet nous transporter au lit de mort de la duchesse d'Orléans ou de Condé, et tirer du récit détaillé, et du tableau fidèle de leurs derniers moments de sérieuses et touchantes leçons.

[4] « Ont eu des respects » Expression rarement employée, mais amenée par l'analogie. Ce pluriel ne se trouve guère que dans les formules de politesse.

[5] « Ses œuvres seroient moins pleines. » Expressions de l'Écriture.

mises à ceux qui pleurent [1]. Puisse donc ce Dieu de miséricorde accepter ses afflictions en sacrifice agréable ! Puisse-t-il la placer au sein d'Abraham [2]; et, content de ses maux, épargner désormais à sa famille et au monde de si terribles leçons [3] !

[1] Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur. Ev. MATH. 5.

[2] « Au sein d'Abraham. » Factum est autem ut moreretur mendicus et portaretur ab Angelis in sinum Abrahæ. LUC. XVI, 22.

[3] Cette péroraison forme un contraste frappant avec l'exorde. A part le grand développement sur les épreuves du chrétien et les leçons du malheur, elle présente partout un caractère de mélancolie religieuse « Cette fin de discours ressemble à celle de la vie de Henriette, qui s'éteint sans éclat : et, après le fracas de disgrâces royales et de leçons divines, l'orateur repose l'âme de ses auditeurs dans une espérance douce et chrétienne. » L'abbé DE VAUXCELLES

ORAISON FUNEBRE

DE

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

NOTICE SUR HENRIETTE D'ANGLETERRE*.

Henriette-Anne d'Angleterre était la dernière fille de Charles 1er, comme sa mère était le dernier enfant d'Henri IV. Elle naquit à Exeter, le 16 juin 1644 (page 35, n. 4), au moment où sa mère proscrite, trouvait à peine, comme l'impératrice Marie-Thérèse, une ville pour faire ses couches. Dix-sept jours après, la reine était obligée de fuir en France, et sa fille ne lui fut rendue que deux ans plus tard (p. 35, n. 6).

On a vu quelle vie de douleurs et de privations attendait la princesse en France. (Page 38, n. 4.) Aux misères du Louvre succéda la vie grave et sévère du couvent de Chaillot, où la reine Henriette s'était retirée; les jours solennels, la petite-fille de Henri IV servait les religieuses à table, pour s'exercer à l'humilité. De meilleurs temps arrivèrent enfin, mais la première réunion de la princesse d'Angleterre avec son frère devenu roi, lui faillit coûter la vie (1660). Elle était déjà promise à Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV. « Au retour, elle fut, sur « le vaisseau même, prise de la rougeole, dont elle fut extrêmement « malade... La reine-mère (Anne d'Autriche), qui souhaitoit ce mariage, « s'inquiéta de ce qu'on ne savoit pas de ses nouvelles, et Monsieur « montra par son chagrin que du moins son intention étoit d'en être « affligé. » (*Mémoires de mad. de Motteville*).

C'était en effet la reine Anne d'Autriche qui faisait le mariage. Elle avait même pensé d'abord au roi; mais, « le roi témoigna de l'aversion « pour ce mariage, et même pour sa personne. Il la trouvoit trop jeune « pour lui, et il avoueit enfin qu'elle ne lui plaisoit pas, quoiqu'il n'en « pût dire la raison. Aussi eût-il été difficile d'en trouver. C'étoit prin- « cipalement ce que la princesse d'Angleterre possédoit au souverain « degré que le don de plaire, et ce que l'on appelle grâces; et les « charmes étoient répandus en toute sa personne, dans ses actions et « dans son esprit. » (*Mad. de la Fayette*, *Hist. de Mad. Henriette*).

Aussi, dès ce mariage (31 mars 1661), la nouvelle duchesse d'Orléans fut la vraie reine de la cour; reine des fêtes splendides de Louis XIV, reine des gens de lettres (page 56, n. 4); aussi aimée de son beau-frère qu'elle en avait été mal vue auparavant. Son intérieur fut moins heureux. « Il était difficile qu'une jeune princesse, que son penchant à la « confiance et à la bonté ne prémunissait peut-être pas assez contre « l'excès de ses vertus mêmes, eût assez d'empire sur elle-même pour « échapper à tous les traits de la censure ou de l'indiscrétion. Des nua- « ges vinrent plus d'une fois obscurcir ces jours de fêtes et de plaisirs; « et les orages intérieurs de son palais lui firent souvent regretter les

* Voir pour cette biographie les notes de la première oraison funèbre et la notice sur la reine d'Angleterre

« temps malheureux où l'abaissement même de sa maison avait du « moins préservé son enfance de tous les chagrins domestiques, les « plus difficiles de tous à supporter. » (*De Bausset*).

Ce fut au mois de juin 1670 que la duchesse d'Orléans, sous prétexte de visiter son frère à Douvres, fit signer le traité qui détachait l'Angleterre de la triple alliance avec la Suède et la Hollande. Son retour fut un triomphe. « Elle se voyoit à vingt-six ans le lien des deux plus « grands rois de ce siècle. Elle avoit entre les mains un traité d'où dé- « pendoit le sort d'une partie de l'Europe. Le plaisir et la considération « que donnent les affaires se joignant en elle aux agréments que don- « nent la jeunesse et la beauté, il y avoit une grâce et une douceur « répandues dans toute sa personne qui lui attiroient une sorte d'hom- « mages qui devoit lui être d'autant plus agréable qu'on le rendoit plus « à la personne qu'au rang... Enfin, elle étoit dans la plus agréable si- « tuation où elle se fût jamais trouvée, lorsqu'une mort moins attendue « qu'un coup de tonnerre * termina une si belle vie, et priva la France « de la plus aimable princesse qui vivra jamais. » (*Mad. de la Fayette.*)

Le dimanche 29 juin, la duchesse d'Orléans se sent indisposée et souffrante. « La mauvaise humeur dont elle parloit auroit fait les belles « heures des autres femmes, tant elle avoit de douceur naturelle, et « tant elle étoit peu capable d'aigreur et de colère. (*Ibid.*) » Elle demande un verre d'eau de chicorée, dont elle prenait souvent pour se rafraîchir; à peine l'a-t-elle bu, qu'elle est saisie de douleurs affreuses, et s'écrie qu'elle est empoisonnée. Elle veut qu'on examine le verre d'eau, puis rétracte sur-le-champ cet ordre. Personne n'osa approfondir cette accusation terrible; les médecins du roi, par ordre sans doute, déclarèrent que la princesse était morte d'une maladie d'entrailles; mais St-Simon a établi, de la manière la plus évidente, qu'elle avait été empoisonnée par le chevalier de Lorraine, officier de la maison du duc d'Orléans, qu'elle avait fait exiler.

C'est dans Bossuet ou dans Mad. de la Fayette qu'il faut lire le récit de cette nuit désastreuse. « Dieu aveugloit les médecins, et ne vouloit « pas même qu'ils tentassent de retarder une mort qu'il vouloit rendre « terrible. » (*Ibid*). La princesse mourante n'avait près d'elle que son confesseur ordinaire, un prêtre simple et ignorant, et l'abbé Feuillet, qui la traitait avec une dureté cruelle, et l'exhortait à la mort par les paroles les plus désolantes. Au milieu de ces scènes cruelles, le duc d'Orléans s'adresse à sa cousine, Mademoiselle (fille du duc Gaston d'Orléans), et lui dit : « Qui pourroit-on trouver qui eût bon air à mettre dans la gazette, pour avoir assisté Madame? » ** (Trait de caractère que Bossuet n'a pas connu!) Puis, lui-même désigne Bossuet, qui, depuis quelque temps, avait eu de fréquents entretiens avec la princesse. « Ce fut pour elle une consolation de rendre le « dernier soupir entre les bras de cet éloquent évêque, dont elle « vénérait les vertus apostoliques, et dont elle appréciait bien l'im- « mense et incomparable génie. Un moment avant d'expirer, elle lui fit « présent, avec une délicatesse infinie, d'une bague d'émeraude *** qu'il « porta toujours, comme le gage d'une si honorable estime. Elle mou- « rut à St-Cloud, le 30 juin 1670, à l'âge de vingt-six ans.» DUSSAULT.

* Dans la dernière partie de l'Hist. de Mme Henriette, Mme de La Fayette s'est parfois élevée jusqu'à l'éloquence de Bossuet.

** Mémoires de Mademoiselle de Montpensier

*** Voy. l'allusion dans l'oraison funèbre.

ORAISON FUNÈBRE
DE HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE,
DUCHESSE D'ORLÉANS

PRONONCÉE A SAINT-DENIS, LE VINGT-UNIÈME JOUR D'AOUT 1670.

Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes: vanitas vanitatum, et omnia vanitas.
Vanité des vanités, a dit l'Ecclésiaste: vanité des vanités, et tout est vanité.

Eccl. I, 2 [1].

[PLAN DU DISCOURS. — Exorde qui contient la Proposition et la Division.
1° Vanité de l'homme dans ses rapports avec le monde.
2° Grandeur de l'homme dans ses rapports avec Dieu.
Première partie. 1° Naissance, caractère, grandeur de Madame.
2° Tableau de sa mort; contraste avec sa grandeur et sa gloire.
3° La mort a tout anéanti pour elle en ce monde.
Deuxième partie. 1° Grandeur de l'homme, prouvée par la nécessité où il est de se réunir à Dieu.
2° Dieu a choisi la princesse pour la sauver. — Explication du mystere de la prédestination et de la grâce.
3° Enseignements à tirer de la mort de la princesse; son portrait. — Action de la bonté de Dieu sur elle. — Sa mort l'a sauvée.
Péroraison. Nécessité de profiter d'un tel exemple pour se convertir.]

Monseigneur [2],

Exorde. 1° — J'étois donc encore destiné à rendre ce devoir [3] funèbre à très-haute et très-puissante princesse Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans [4] ! Elle,

[1] « Ce texte est aussi celui du discours de saint Jean Chrysostôme pour Eutrope, disgracié et poursuivi jusque dans Sainte-Sophie par la populace de Constantinople.

[2] Le grand Condé, qu'on appelait *Monsieur le Prince* (V. l'Or. fun.).

[3] J'étois donc encore destiné, etc. » Exorde *ex abrupto;* tiré des circonstances personnelles à Bossuet.

[4] V. page 7, note 2. — « C'est dans l'exorde que les points de vue « de l'orateur sont indiqués sans occuper trop d'espace; que les germes « du plan se hâtent de paraître comme l'explication naturelle et néces« saire du sujet; qu'une logique de raison plutôt que de raisonnement « règle le choix des rapports auxquels le ministre de la parole préfère « *de* se borner...; et qu'enfin des principes lumineux annoncent par « d'importants résultats les méditations profondes d'un orateur qui a « beaucoup réfléchi, et qui ajoute l'empire du talent à l'autorité de « son ministère pour captiver l'attention d'une assemblée nombreuse... « Tel est l'art de Bossuet en commençant l'oraison funèbre d'Henriette « d'Angleterre. » Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*. l. I.

que j'avois vue si attentive pendant que je rendois le même devoir à la reine sa mère[1], devoit être aussitôt après le sujet d'un discours semblable; et ma triste voix étoit réservée à ce déplorable ministère[2]! O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées! L'eût-elle cru, il y a dix mois? Et vous, messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versoit tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût sitôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même[3]? Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, n'étoit-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort[4]? et la France, qui vous revit avec tant de joie environnée d'un nouvel éclat, n'avoit-elle plus d'autres pompes et d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux d'où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances[5]? « Vanité des vanités, et tout est vanité. » C'est la seule parole qui me reste; c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur. Aussi n'ai-je point parcouru les livres sacrés pour y trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette princesse[6]. J'ai pris sans étude et sans choix les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste, où, quoique la vanité ait été si

[1] « Pendant que je rendois le même devoir, etc. » Effet oratoire familier à Bossuet : cette allusion touchante semble faire revivre la princesse sous les yeux de l'auditeur.

[2] « Ma triste voix étoit réservée, etc. » Bossuet ne craint jamais de parler de lui-même quand l'occasion s'en présente, et il le fait toujours avec franchise et dignité, à la manière des Pères de l'Eglise.

[3] « L'eût-elle cru?... eussiez-vous pensé? etc. » Interrogations et apostrophes rares au début des discours du genre *démonstratif* *, mais qui sont appelées ici par le sentiment d'une douleur profonde, et d'une stupéfaction qui dure encore.

[4] « N'étoit-ce pas assez, etc. » Raisonnement *a fortiori*.

[5] « Au retour de ce voyage, etc. » Encore un souvenir d'hier, pour ainsi dire : le retour de la duchesse d'Orléans, après une mission secrète auprès de Charles II, son frère, qu'elle avait déterminé à rester neutre dans la guerre que Louis XIV préparait contre la Hollande (1670).

[6] « Aussi n'ai-je point parcouru les livres sacrés, etc. » Remarque la simplicité si triste et si touchante de cet exorde. Bossuet nous fait assister au travail du prédicateur qui prépare son *lamentable sujet*. — Ce ton est aussi celui du sermon (*sermo*, entretien, conférence).

* *Démonstratif*, traduction littérale du grec ἐπιδεικτικόν. — Ἐπίδειξις, séance ou leçon publique, *exposition*, *étalage*, — de la parole (et non pas *démonstration*.) — Ce genre, dont le fond est l'idée du *beau*, dont le but est de séduire l'intelligence par le charme de la parole, comporte donc, plus que les genres *judiciaire* et *délibératif*, l'éclat et les effets qui rapprochent le plus l'éloquence de la poésie

souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines [1]. Ce texte, qui convient à tous les états et à tous les événements de notre vie, par une raison particulière devient propre à mon lamentable sujet, puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues [2]. Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement [3]: tout est vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, et le jugement arrêté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes [4].

2° Mais dis-je la vérité? L'homme, que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une ombre? Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en la terre [5], ce qu'il a cru pouvoir, sans se ravilir, acheter de tout son sang, n'est-ce qu'un rien? Reconnoissons notre erreur. Sans doute ce triste spectacle des vanités humaines nous imposoit; et l'espérance publique, frustrée tout à coup par la mort de cette princesse, nous poussoit trop loin. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il

[1] « Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités, etc » Application générale et universelle des enseignements que donne un *seul malheur*. L'oraison funèbre est là tout entière ; c'est ce qui lui donne sa valeur philosophique et morale.

[2] « Puisque jamais les vanités de la terre, etc. » Manière expressive de rendre particulière l'idée la plus générale que présentent les livres sacrés. Remarquez le rapport des verbes et des adverbes qui les modifient. Bossuet complète toujours ainsi son idée avec soin.

[3] « La santé n'est qu'un nom, etc. » Énumération dont tous les termes sont dans un rapport parfait pour la propriété et la précision.

[4] Ici, l'exorde paraît fini : l'esprit et la voix tombent ensemble sur cet aveu douloureux du néant de l'homme. Il semble qu'il n'y ait plus qu'à commenter cette idée désespérante par la vie tout entière de la princesse (et c'est en effet ce que fait Bossuet dans la première partie du discours) ; mais l'exorde se relève par une *correction* (ἐπανόρθωσις), c'est-à-dire un retour sur une idée déjà exprimée, pour la modifier et la contredire soit partiellement, soit même en entier . Cette *correction* fait la contre-partie des idées qui précèdent, et donne une division simple et frappante de toute l'oraison funèbre.

[5] « En la terre. » Expression habituelle aux prédicateurs : Que votre règne arrive *en la* terre comme au ciel.

ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles désirs [1]. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, après avoir commencé son divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées, après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choses humaines, veut enfin montrer à l'homme quelque chose de plus solide, et conclut tout son discours en lui disant : « Crains Dieu, et garde ses commandements; « car c'est là tout l'homme : et sache que le Seigneur exa« minera dans son jugement tout ce que nous aurons fait « de bien et de mal [2]. » Ainsi tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde; mais, au contraire, tout est important, si nous considérons ce qu'il doit à Dieu [3]. Encore une fois, tout est vain en l'homme si nous regardons le cours de sa vie mortelle; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit, et le compte qu'il en faut rendre. Méditons donc aujourd'hui, à la vue de cet autel et de ce tombeau, la première et la dernière parole de l'Ecclésiaste : l'une qui montre le néant de l'homme, l'autre qui établit sa grandeur. Que ce tombeau nous convainque de notre néant, pourvu que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un si grand prix, nous apprenne en même temps notre dignité [4]. La princesse que nous pleurons sera

[1] « Il ne faut pas permettre à l'homme, etc. » Voilà l'idée morale et religieuse exprimée par cette figure de rhétorique. Tel doit être constamment le but et l'emploi des figures. Remarquez l'autorité du ton de Bossuet. Il semble se *glorifier* de faire la leçon aux hommes.

[2] Deum time, et mandata ejus observa ; hoc est enim omnis homo : cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium, pro omni errato sive bonum, sive malum illud sit. Eccl. c. xii. v. 13, 14.—Ce dernier trait termine le cadre du discours, et donne comme un second texte pour la seconde partie.

[3] « Tout est vain en l'homme..., tout est important, etc. » Cette *division* régulière et rigoureuse est aussi celle d'un sermon de Bossuet qui rappelle souvent cette oraison funèbre : « O mort! nous te rendons « grâce des lumières que tu répands sur notre ignorance. Toi seule nous « convaincs de notre bassesse : toi seule nous fais connoître notre di« gnité. Si l'homme s'estime trop, tu sais déprimer son orgueil ; si « l'homme se méprise trop, tu sais relever son courage ; et, pour ré« duire toutes ses pensées à un juste tempérament, tu lui apprends les « *deux* vérités qui lui ouvrent les yeux pour se bien connoître, qu'il « est infiniment méprisable en tant qu'il finit dans le temps, et infini« ment estimable en tant qu'il pense à l'éternité. » (*Sermon sur la mort et l'immort. de l'âme.*)—*Doit* et *donne*, nuance d'idées à remarquer.

[4] Que ce tombeau nous convainque... Pourvu que cet autel, etc. » Antithèses appelées par le sujet même, et dans lesquelles Bossuet tire, comme partout, un grand parti des circonstances extérieures (V. l'*Or. fun. de Condé*, Péroraison).

un témoin fidèle de l'un et de l'autre [1]. Voyons ce qu'une mort soudaine lui a ravi ; voyons ce qu'une sainte mort lui a donné. Ainsi nous apprendrons à mépriser ce qu'elle a quitté sans peine, afin d'attacher toute notre estime à ce qu'elle a embrassé avec tant d'ardeur, lorsque son âme, épurée de tous les sentiments de la terre, et pleine du ciel, où elle touchoit, a vu la lumière toute manifeste [2]. Voilà les vérités que j'ai à traiter, et que j'ai crues dignes d'être proposées à un si grand prince, et à la plus illustre assemblée de l'univers.

1re *Partie.* — 1° « Nous mourons tous, » disoit cette femme dont l'Ecriture a loué la prudence au second livre des Rois [3], « et nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que « des eaux qui se perdent sans retour [4]. » En effet, nous ressemblons tous à des eaux courantes [5]. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine ; et cette origine est petite. Leurs années

[1] « La princesse que nous pleurons, etc. » Transition simple. En général, cependant, le souvenir de la princesse revient par un mouvement d'éloquence, un cri de douleur.

[2] « Lorsque son âme épurée de tous les sentiments, etc.» V. la peinture des derniers moments du prince de Condé.

[3] « Au second livre des Rois. » Les Rois forment quatre livres qui contiennent l'histoire des Juifs depuis Samuel jusqu'au règne d'Evilmérodach (cinq siècles environ). Ils viennent, dans la division de l'Ancien Testament, après les livres de Josué et de Ruth.

[4] Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur. 2 Reg. c. xiv, v. 14.

[5] « Nous ressemblons à des eaux courantes. » Cette poétique comparaison avait déjà été employée par Bossuet dans l'Oraison funèbre de Henri de Gornay. (V. l'avant-propos.) « Il y a beaucoup de raisons de « nous comparer à des eaux courantes, comme fait l'Ecriture sainte ; « car, de même que, quelque inégalité qui paroisse dans le cours des « rivières qui arrosent la surface de la terre, elles ont toutes cela de « commun qu'elles viennent d'une petite origine ; que, dans le progrès « de leur course, elles roulent leurs flots en bas par une chute conti- « nuelle, et qu'elles vont enfin perdre leurs noms avec leurs eaux « dans le sein immense de l'Océan, où l'on ne distingue point le « Rhin, ni le Danube, ni ces autres fleuves renommés d'avec les rivière « les plus inconnues ; ainsi tous les hommes commencent par les mê- « mes infirmités. Dans le progrès de leur âge, les années se poussent « comme des flots ; leur vie roule et descend sans cesse à la mort, par « sa pesanteur naturelle, et enfin, après avoir fait, ainsi que des fleu- « ves, un peu plus de bruit les uns que les autres, ils vont tous se « confondre dans ce gouffre infini du néant, où ne se trouvent plus ni « rois, ni princes, ni capitaines, ni tous ces augustes noms qui nous « séparent les uns des autres, mais la corruption et les vers, la cendre « et la pourriture qui nous égalent. »

se poussent successivement comme des flots[1] : ils ne cessent de s'écouler; tant qu'enfin[2], après avoir fait un peu plus de bruit, et traversé un peu plus de pays les uns que les autres[3], ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnoît plus ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes; de même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues.

Et certainement, messieurs, si quelque chose pouvoit élever les hommes au-dessus de leur infirmité naturelle; si l'origine qui nous est commune souffroit quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre[4], qu'y auroit-il dans l'univers de plus distingué que la princesse dont je parle? Tout ce que peuvent faire non-seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit, pour l'élévation d'une princesse, se trouve rassemblé, et puis anéanti dans la nôtre[5]. De quelque côté que je suive les traces de sa glorieuse origine, je ne découvre que des rois, et partout je suis ébloui de l'éclat des plus augustes couronnes[6]. Je vois la maison de France, la plus grande, sans comparaison de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder sans envie, puisqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette source. Je vois les rois d'Ecosse, les rois d'Angleterre[7], qui ont régné depuis tant de siècles sur une des plus belliqueuses nations de l'univers, plus encore par leur courage que par l'autorité de leur sceptre[8]. Mais cette princesse, née sur le trône, avoit l'esprit

[1] « Leurs années se poussent. » Expression familière et énergique.

[2] « Tant qu'enfin. » Locution à regretter, car elle est plus rapide et plus commode que *jusqu'à ce que*.

[3] « Après avoir fait un peu plus de bruit, etc. » Ici, la comparaison touche à l'*allégorie* (ou *métaphore* continue et développée).

[4] « Si quelque chose pouvoit élever les hommes, etc. » Allusion et souvenir expressifs. — Exemple d'amplification par redoublement d'idées. — Liaison par contrastes; elle amène l'éloge de la naissance de la princesse.

[5] « Se trouve rassemblé et puis anéanti, etc. » Opposition qui donne un caractère original à ces éloges commandés par l'étiquette.

[6] « Je suis ébloui de l'éclat, etc. » Expressions métaphoriques qui tirent leur force de leur contraste avec le néant de la mort.

[7] « Les rois d'Ecosse, les rois d'Angleterre. » Elle était par sa mère, petite-fille de Henri IV, et, par son père, de Jacques I[er], roi d'Angleterre et d'Ecosse.

[8] « Plus encore par leur courage, etc. » Formules de compliment un peu banales. Bossuet n'y échappe pas toujours.

et le cœur plus haut que sa naissance. Les malheurs de sa maison n'ont pu l'accabler dans sa première jeunesse; et dès-lors on voyoit en elle une grandeur qui ne devoit rien à la fortune [1]. Nous disions avec joie que le ciel l'avoit arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du roi son père, pour la donner à la France : don précieux, inestimable présent, si seulement la possession en avoit été plus durable [2] ! Mais pourquoi ce souvenir vient-il m'interrompre? Hélas! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse, sans que la mort s'y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre. O mort! éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie [3]. Souvenez-vous donc, messieurs, de l'admiration que la princesse d'Angleterre donnoit à toute la cour. Votre mémoire vous la peindra mieux avec tous ses traits et son incomparable douceur, que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. Elle croissoit au milieu des bénédictions de tous les peuples, et les années ne cessoient de lui apporter de nouvelles grâces. Aussi la reine sa mère, dont elle a toujours été la consolation [4], ne l'aimoit pas plus tendrement que faisoit Anne d'Espagne [5]. Anne, vous le savez, messieurs, ne trouvoit rien au-dessus de cette princesse. Après nous avoir donné une reine, seule capable, par sa piété et par ses autres vertus royales, de soutenir la réputation d'une tante si illustre [6], elle voulut, pour mettre dans sa famille ce que l'univers avoit de plus grand, que Philippe de France, son second fils,

[1] « Qui ne devoit rien à la fortune. » (A cause des malheurs de la famille royale.) Voy. l'*Oraison funèbre de Henriette de France*.

[2] « Si la possession en avoit été plus durable. »

. . . . . Nimium vobis Romana propago
Visa potens, Superi, propria hæc si dona fuissent.
VIRG., *Æn.* VI, v. 872.

[3] « O mort! etc. » Métaphore et apostrophe toutes poétiques. *Verba prope poetarum*, dit Cicéron de la langue oratoire.

[4] « Aussi la reine sa mère, etc. » Ici commence un des plus beaux morceaux de Bossuet : le portrait de la duchesse d'Orléans ; portrait où l'*aigle brillant de Meaux* (suivant l'expression lâche et incomplète de Voltaire), a trouvé des paroles d'une douceur et d'une délicatesse au moins égales aux endroits les plus remarquables de Fénelon et de Fléchier.

[5] Anne d'Espagne, reine régente, fille aînée de Philippe III, roi d'Espagne, mariée à Louis XIII en 1615.

[6] « D'une tante si illustre. » De Marie-Thérèse, dont Bossuet a fait l'oraison funèbre treize ans plus tard.

= Anne d'Autriche, sœur de Philippe IV, père de Marie-Thérèse.
4-1-91

épousât la princesse Henriette[1]; et quoique le roi d'Angleterre, dont le cœur égale la sagesse[2], sût que la princesse sa sœur, recherchée de tant de rois[3], pouvoit honorer un trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde.

Que si son rang la distinguoit, j'ai eu raison de vou dire qu'elle étoit encore plus distinguée par son mérite. Je pourrois vous faire remarquer qu'elle connoissoit si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyoit avoir atteint la perfection quand on avoit su plaire à MADAME[4]. Je pourrois encore ajouter que les plus sages et les plus expérimentés admiroient cet esprit vif et perçant qui embrassoit sans peine les plus grandes affaires, et pénétroit avec tant de facilité dans les plus secrets intérêts[5]. Mais pourquoi m'étendre sur une matière où je puis tout dire en un mot? Le roi, dont le jugement est une règle toujours sûre, a estimé la capacité de cette princesse, et l'a mise par son estime au-dessus de tous nos éloges[6].

Cependant, ni cette estime, ni tous ces grands avantages, n'ont pu donner atteinte à sa modestie[7]. Tout éclairée

[1] « Épousât la princesse Henriette. » On avait même pensé à elle pour Louis XIV, avant la paix des Pyrénées. (V. la Notice biographique.)

[2] « Le roi d'Angleterre, etc. » Charles II. Encore un éloge officiel.

[3] « Recherchée de tant de rois. » La Restauration venait de s'accomplir; Henriette d'Angleterre n'était plus la sœur d'un proscrit.

[4] « Madame. » Protectrice et amie de Racine et de Boileau, c'est elle qui, l'année même de sa mort, propose à Racine et Corneille le sujet de *Bérénice* (1670). « Un jour, au moment où Boileau venait de publier le *Lutrin*, elle l'aperçoit dans la galerie au milieu de la foule des courtisans et des spectateurs, le regarde finement avec un léger sourire, lui fait du doigt signe d'approcher, se penche à la hâte vers son oreille, lui dit tout bas :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort,

et continue sa marche avec la famille royale et le roi, qui se rendaient à la chapelle. Peu d'éloges ont dû flatter autant le poëte, à qui la princesse la plus spirituelle de la cour citait ainsi, dans un tel moment, avec un empressement délicat et une gracieuse familiarité, un des plus beaux vers du *Lutrin*, qui ne faisait que d'éclore. » DUSSAULT.

[5] « Pénétroit dans les plus secrets intérêts. » Témoin ce fameux voyage de Douvres, célébré par Bossuet.—Rapport parfait entre les différents mots de la phrase : l'idée est détaillee avec autant de soin et d'exactitude qu'elle le serait dans Massillon ou Fléchier.

[6] « Le roi, dont le jugement, etc. » Compliment au roi : son souvenir semble toujours présent à l'esprit de Bossuet; et son jugement est la sanction obligée de toute réputation.

[7] « Cependant, ni cette estime, ni tous ces grands avantages, etc. » Transition d'une simplicité et d'un naturel remarquable

qu'elle étoit, elle n'a point présumé de ses connoissances, et jamais ses lumières ne l'ont éblouie[1]. Rendez témoignage à ce que je dis, vous que cette grande princesse a honorés de sa confiance[2]. Quel esprit avez-vous trouvé plus élevé? mais quel esprit avez-vous trouvé plus docile? Plusieurs, dans la crainte d'être trop faciles, se rendent inflexibles à la raison, et s'affermissent contre elle. MADAME s'éloignoit toujours autant de la présomption que de la foiblesse; également estimable, et de ce qu'elle savoit trouver les sages conseils, et de ce qu'elle étoit capable de les recevoir[3]. On les sait bien connoître, quand on fait sérieusement l'étude qui plaisoit tant à cette princesse : nouveau genre d'étude, et presque inconnu aux personnes de son âge et de son rang; ajoutons, si vous voulez, de son sexe[4]. Elle étudioit ses défauts; elle aimoit qu'on lui en fît des leçons sincères[5] : marque assurée d'une âme forte que ses fautes ne dominent pas, et qui ne craint point de les envisager de près, par une secrète confiance des ressources qu'elle sent pour les surmonter[6]. C'étoit le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse qui la tenoit si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes. C'est là que les plus grands rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, et que, dégradés[7] à jamais par les mains de la mort, ils viennent subir, sans cour et sans suite, le jugement de tous les peuples et de tous les siècles[8]. C'est là qu'on découvre que le lustre qui vient

[1] « Jamais ses lumières ne l'ont éblouie. » Métaphore qui ressembleait à un jeu de mots, si ces termes n'avaient, par l'usage, perdu beaucoup de leur signification primitive et sensible.

[2] « Rendez témoignage, etc. » Mouvement et interrogation reproduits dans l'Or. funèbre de Condé (V. la péroraison).

[3] « Madame s'éloignoit toujours de la présomption autant, etc. » Style simple; mélange de concision et de clarté : modèle de naturel.

[4] « Ajoutons.... de son sexe. » Détail presque satirique, et jeté en passant avec une grâce et une délicatesse parfaites.

[5] « Qu'on lui *en* fît des leçons. » Tour et expression peu usités.

[6] « Marque assurée d'une âme forte, etc. » Expressions simples, qui tirent une grande force de la gravité des idées. Détails originaux et curieux dans un caractère de femme; Bossuet l'a indiqué lui-même (Note 4).

[7] « Dégradés. » Rac. *gradus :* Dépossédés de la royauté, mais sans flétrissure. — Expression très-forte, prise ici dans un sens assez rare.

[8] « Ils viennent subir, sans cour et sans suite, etc. » Cette magnifique image n'est peut-être qu'un souvenir : « Aussitôt qu'un homme étoit « mort (en Egypte), on l'amenoit en jugement. L'accusateur public étoit « écouté. S'il prouvoit que la conduite du mort eût été mauvaise, on « en condamnoit la mémoire, et il étoit privé de la sépulture. Le peuple

de la flatterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas [1]. Là notre admirable princesse étudioit les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire [2] : elle y perdoit insensiblement le goût des romans et de leurs fades héros [3]; et soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisoit ces froides et dangereuses fictions [4]. Ainsi, sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui sembloit ne promettre que des jeux, elle cachoit un sens et un sérieux dont ceux qui traitoient avec elle étoient surpris.

Aussi pouvoit-on sans crainte lui confier les plus grand secrets. Loin du commerce des affaires [5] et de la sociét des hommes, ces âmes sans force, aussi bien que sans foi [6], qui ne savent pas retenir leur langue indiscrète! « Ils ressemblent, dit le Sage, à une ville sans murailles, qui « est ouverte de toutes parts [7], » et qui devient la proie du premier venu. Que MADAME étoit au-dessus de cette foiblesse! Ni la surprise, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'appât d'une flatterie délicate, ou d'une douce conversation, qui souvent, épanchant le cœur, en fait échapper le secret [8],

« admiroit le pouvoir des lois, qui s'étendoit jusqu'après la mort ;... « toute l'Egypte étoit noble, et d'ailleurs on n'y goûtoit de louanges « que celles qu'on s'attiroit par son mérite. » *Hist. Universelle*, Part. III, c. 3, p. 333, édit. classiq. annotée par M. Delachapelle. Voyez aussi THOMAS, *Essai sur les Éloges*.

[1] « Que le lustre qui vient de la flatterie est superficiel, etc. » Métaphores originales, et presque techniques (*le vernis*, *le fard*, etc.), à la manière de celles de Buffon dans le *Discours à l'Académie française*. « La feuille de métal battu, qui ne prend de l'éclat qu'en perdant de la solidité ; les étincelles qu'on ne tire que par force, en choquant mots les uns contre les autres, etc. »

[2] « Ceux dont la vie compose l'histoire. » Périphrase expressive comme toutes celles de Bossuet.

[3] « Leurs fades héros. » Voilà de la critique littéraire en passant à l'adresse des admirateurs de *Clélie* et de l'*invincible Artaban*. (Mad. de Sévigné en était). Ce genre de critique est rare chez Bossuet. A peine en trouve-t-on quelques traces dans les *Maximes sur la comédie*.

[4] « Dangereuses fictions. » Dangereuses, car elles avaient largement contribué à faire naître les précieuses, c'est-à-dire à gâter le sens et l'esprit ; — mais dangereuses surtout comme distractions mondaines.

[5] « Loin du commerce, etc., » *Procul, o procul este, profani*. VIRG. *Æn.* lib. V. 258. Exemple d'exclamation et d'apostrophe.

[6] « Sans foi. » *Foi*, *fides*, manque de fidélité à la parole, de fermeté, de constance. Sens rare du mot.

[7] Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest loquendo cohibere spiritum suum. PROV. l. XXV, v. 28.

[8] « Qui souvent, épanchant le cœur, etc.» Métaphore familière et gra-

n'étoit capable de lui faire découvrir le sien; et la sûreté qu'on trouvoit en cette princesse, que son esprit rendoit si propre aux grandes affaires, lui faisoit confier les plus importantes.

Ne pensez pas que je veuille, en interprète téméraire des secrets d'Etat[1], discourir sur le voyage d'Angleterre; ni que j'imite ces politiques spéculatifs qui arrangent suivant leurs idées les conseils des rois, et composent, sans instruction, les annales de leur siècle[2]. Je ne parlerai de ce voyage glorieux, que pour dire que MADAME y fut admirée plus que jamais. On ne parloit qu'avec transport de la bonté de cette princesse, qui, malgré les divisions trop ordinaires dans les cours, lui gagna d'abord tous les esprits. On ne pouvoit assez louer son incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées qui souvent les tiennent en suspens, et à terminer tous les différends d'une manière qui concilioit les intérêts les plus opposés[3]. Mais qui pourroit penser, sans verser des larmes, aux marques d'estime et de tendresse que lui donna le roi son frère? Ce grand roi[4], plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se lassoit point d'admirer les excellentes qualités de MADAME. O plaie[5] irremédiable! ce qui fut en ce voyage le sujet d'une si juste admiration est devenu pour ce prince le sujet d'une douleur qui n'a point de bornes[6]. Princesse, le digne lien des deux plus grands rois du monde, pourquoi leur avez-vous

cieuse. *Epancher*, *effundere*. « Ici, à quoi tient le mérite de la phrase? « A cette image si naturelle et si juste, qui nous représente le cœur hu« main s'ouvrant aux séductions comme un vase qui se répand quand « on l'a penché. » LA HARPE.

1 « Les secrets d'Etat. » Il y en avait un grand en effet, l'alliance contre la Hollande; et Bossuet ne le connaissait pas.

2 « Ni que j'imite ces politiques spéculatifs qui arrangent, etc. » Autre détail satirique. La Bruyère et Montesquieu n'ont fait que le commenter quand ils ont peint les nouvellistes. — *Spéculatif, faiseur de théories*, qui n'entend rien à l'action.

3 « Les intérêts les plus opposés. » Ce morceau présente, presque partout, une justification du précepte trop reproché à Buffon : l'*attention à ne nommer les choses que par les termes les plus généraux*. Compris et appliqué ainsi, ce précepte s'accorde parfaitement avec la précision et la propriété des termes; mais il n'en faudrait pas faire une règle exclusive. Bossuet est, sous ce rapport, un excellent modèle.

4 « Grand roi. » *Grand*, épithète employée trop souvent.

5 « O plaie. » *Plaga*, blessure. Les sept plaies du Christ.

6 « Sujet d'admiration, sujet de douleur. » Antithèse presque obligée.

été sitôt ravie[1] ? Ces deux grands rois se connoissent ; c'est l'effet des soins de MADAME : ainsi leurs nobles inclinations concilieront leurs esprits, et la vertu sera entre eux une immortelle médiatrice[2]. Mais si leur union ne perd rien de sa fermeté, nous déplorerons éternellement qu'elle ait perdu son agrément le plus doux, et qu'une princesse si chérie de tout l'univers ait été précipitée dans le tombeau, pendant que la confiance de deux si grands rois l'élevoit au comble de la grandeur et de la gloire.

La grandeur et la gloire ! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort[3] ? Non, messieurs, je ne puis plus soutenir[4] ces grandes paroles, par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'étourdir ellemême, pour ne pas apercevoir son néant. Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paroître grand, est par son fond incapable d'élévation. Ecoutez à ce propos le profond raisonnement, non d'un philosophe qui dispute dans une école, ou d'un religieux qui médite dans un cloître[5] : je veux confondre le monde par ceux que le monde même révère le plus, par ceux qui le connoissent le mieux[6], et ne lui veux donner pour le convaincre que des docteurs assis sur

[1] « Princesse, etc. » Apostrophe touchante. Elle rappelle le cri de douleur de J.-C. sur la croix. « Pater, utquid dereliquisti me. »

[2] « La vertu sera entre eux une immortelle médiatrice. » Bossuet ne savait pas que Louis XIV payait trois millions de pension annuelle à Charles II et lui donnait d'avance sa part des dépouilles, en lui destinant la Zélande, province du S.-O. de la Hollande.

[3] « La grandeur et la gloire ! Pouvons-nous, etc. » Exemple de *correction*. Interrogation pleine d'abattement et de douleur, comme tous les mouvements par lesquels Bossuet ramène à chaque instant, au milieu de ses considérations générales, ce souvenir déplorable. *Triomphe de la mort*, belle alliance de mots.

[4] « Soutenir. » *Sustinere*. V. dans l'*Or. fun. de Condé* (Exorde) autre sens du même latinisme. *Soutenir* la gloire, etc.

[5] « Philosophe qui dispute, religieux qui médite. » Nuances d'idées indiquées nettement par les verbes.

[6] « Je veux confondre le monde, etc. » Voilà un second exemple de rapprochement éloquent entre la grandeur de David et celle des souverains à qui s'adressent ses leçons. (*Or. fun. de la reine d'Angleterre*). — Bossuet a reproduit ces idées ailleurs ; par exemple dans le sermon *Sur la mort et l'immortalité de l'âme*. « Voici la belle méditation « dont David s'entretenoit sur le trône, au milieu de sa cour : Sire, elle « est digne de votre audience (attention, *audire*). *Ecce mensurabiles*, « etc. O éternel roi des siècles, vous êtes toujours à vous-même, toujours « en vous-même ; votre être éternellement immuable ni ne s'écoule, ni « ne se change, ni ne se mesure. *Et voici que vous avez fait mes jours « mesurables*, etc. Non, ma substance n'est rien devant vous, et tout

le trône[1]. « O Dieu, dit le roi prophète, vous avez fait mes « jours mesurables, et ma substance n'est rien devant « vous[2]. » Il est ainsi[3], chrétiens : tout ce qui se mesure finit · et tout ce qui est né pour finir n'est pas tout à fait sorti du néant où il est sitôt replongé[4]. Si notre être, si notre substance[5] n'est rien, tout ce que nous bâtissons dessus[6] que peut-il être ? Ni l'édifice n'est plus solide que le fondement, ni l'accident[7] attaché à l'être, plus réel que l'être même. Pendant que la nature nous tient si bas, que peut faire la fortune pour nous élever ? Cherchez, imaginez parmi les hommes les différences les plus remarquables ; vous n'en trouverez point de mieux marquée, ni qui vous paroisse plus effective[8] que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds. Cependant ce vainqueur, enflé[9] de ses titres, tombera lui-même à son tour entre les mains de la mort. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur superbe triomphateur, et du creux[10] de leur tombeau sor-

« être qui se mesure n'est rien, parce que ce qui se mesure a son ter- « me, et, lorsqu'on est venu à ce terme, un dernier point détruit tout, « comme si jamais il n'avoit été. »

[1] « Docteurs. » Le mot *docteur* indique cependant, sinon le philosophe qui *dispute dans une école*, au moins le religieux ou le prêtre disputant à la Sorbonne ou dans un concile.

[2] Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te. Psal. xxxiii, v. 6.

[3] « Il est ainsi. » *Sic habet.* — Aujourd'hui, on dit : Il *en* est ainsi.

[4] « N'est pas tout-à-fait sorti du néant. » Image expressive et éloquente : l'homme a comme un pied dans la vie et l'autre dans le néant, à peu près comme le lion de Milton : moitié limon, moitié chair ; la tête et le corps s'agitent pour s'arracher du sol ; mais une portion est encore matière morte et inanimée. Seulement, le lion arrivera à la vie, et l'homme ne s'arrachera pas à la mort.

[5] « Substance. » *Substantia*, *essence*, c'est-à-dire la vie, en elle-même, considérée en dehors de toute modification ou *accident*. — *Accidere*, opposé à *stare* ; ce qui est extérieur, contingent, et qui peut varier à l'infini sans altérer la substance. — *Substantif*, le mot essentiel à l'idée, parce qu'il indique l'*être ; adjectif*, le mot qui indique ses modifications sans nombre.

[6] « Tout ce que nous bâtissons dessus. » Métaphore à laquelle on substituerait maintenant le barbarisme *baser*.

[7] « Accident. » Voy. plus haut l'explication de ce terme philosophique.

[8] « Effective. » C'est-à-dire qui se traduit par des *effets ; réelle*.

[9] « Enflé. » Terme familier et énergique, *φυσώμενος*, *inflatus*.

[10] « Creux. » Expression bien plus heureuse que le mot *fond*, parce qu'elle rend l'image plus vague et l'idée plus effrayante.

Perque domos Ditis vacuas et inania regna. Virg., *Æn.* IV, v. 767.

Quelle éloquence, quelle poésie dans ce cri de satisfaction maligne et haineuse du vaincu vengé de son vainqueur !

tira cette voix, qui foudroie toutes les grandeurs : « Vous « voilà blessé comme nous; vous êtes devenu semblable « à nous [1]. » Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la bassesse de notre nature [2].

Mais peut-être, au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées pourront nous distinguer du reste des hommes? Gardez-vous bien de le croire, parce que toutes nos pensées qui n'ont pas Dieu pour objet sont du domaine [3] de la mort. « Ils mour« ront, dit le roi prophète, et en ce jour périront toutes « leurs pensées [4]; » c'est-à-dire les pensées des conquérants, les pensées des politiques, qui auront imaginé dans leurs cabinets des desseins où le monde entier sera contenu [5]. Ils se seront munis de tous côtés par des précautions infinies ; enfin ils auront tout prévu, excepté leur mort [6], qui emportera en un moment toutes leurs pensées. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, le roi Salomon, fils du roi David [7] (car je suis bien aise de vous faire voir la succession de la même doctrine dans un même trône [8]); c'est, dis-je, pour cela que l'Ecclésiaste, faisant le dénombrement des illusions qui travaillent [9] les enfants des hommes, y comprend la sagesse même. « Je me suis, dit-il, appliqué à la

[1] Ecce tu vulneratus es, sicut et nos; nostri similis effectus es. ISA., c. XIV, v. 10.

[2] « La bassesse de notre nature. » Chute faible, bien qu'elle contienne une transition. Elle eût été mieux placée au commencement de l'alinéa suivant, où elle se serait relevée par le développement.

[3] « Du domaine. » Expression qu'on a complétement usée de nos jours, mais qui avait alors toute sa force.

[4] In illa die peribunt omnes cogitationes eorum. PSAL. CXLV, v. 4.

[5] « Des desseins où le monde, etc. » Encore un exemple de la précision jointe à la généralité des termes.—Remarquez la force du mot *contenu*.

[6] « Ils auront tout prévu, excepté, etc. » Suspension d'idées après laquelle la phrase marche et se précipite, pour rendre toute la vivacité de l'image.

[7] « L'Ecclésiaste. » Bossuet nous apprend lui-même ce que c'est que l'*Ecclésiaste*. On désigne sous le nom d'*Ecclésiaste* un des livres de Salomon.

[8] « Dans un même trône. » Remarquez comme Bossuet insiste sur ce caractère tout aristocratique des leçons morales qu'il donne. C'est que, comme il le dit lui-même : « C'est une entreprise hardie que d'aller dire « aux hommes qu'ils sont peu de chose. Surtout, les grandes fortunes « veulent être traitées délicatement sur ce point. » (*Sermon sur la mort et l'immortalité de l'âme.*) — *Dans* un même *trône*. Expression peu correcte : *trône* pour *famille*, métonymie.

[9] « Qui travaillent. » Expression forte, fréquente dans Bossuet.

« sagesse, et j'ai vu que c'étoit encore une vanité[1], » parce qu'il y a une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elles dans le néant. Ainsi je n'ai rien fait[2] pour MADAME, quand je vous ai représenté tant de belles qualités qui la rendoient admirable au monde, et capable des plus hauts desseins où une princesse puisse s'élever. Jusqu'à ce que je commence vous raconter ce qui l'unit à Dieu[3], une si illustre princesse ne paroîtra dans ce discours que comme un exemple le plus grand qu'on se puisse proposer, et le plus capable de persuader aux ambitieux qu'ils n'ont aucun moyen de se distinguer, ni par leur naissance, ni par leur grandeur, ni par leur esprit, puisque la mort, qui égale[4] tout, les domine de tous côtés avec tant d'empire, et que, d'une main si prompte et si souveraine, elle renverse les têtes les plus respectées[5].

2° Considérez, messieurs, ces grandes puissances que nous regardons de si bas. Pendant que nous tremblons sous leur main[6], Dieu les frappe pour nous avertir. Leur élévation en est la cause[7]; et il les épargne si peu, qu'il ne

[1] Transivi ad contemplandam sapientiam :... locutusque cum mente mea, animadverti quod hoc quoque esset vanitas. ECCL. l. II, v. 12, 15

[2] « Ainsi, je n'ai rien fait. » Voilà ce qui complète l'énumération des vanités humaines : la sagesse même, parce que, « plutôt on verra le « froid et le chaud cesser de se faire la guerre, que les philosophes « convenir entre eux de la vérité de leurs dogmes, et que... dans cette « mer si vaste et si agitée des opinions humaines, on ne peut décou « vrir ni aucun lieu si calme, ni aucune retraite si assurée, qui ne soi « illustre par le naufrage de quelque personnage célèbre. » (BOSSUET *Sermon sur la loi de Dieu.*)

[3] « Jusqu'à ce que je commence à, etc. » Manière habile de ramener la division, et de faire attendre à l'esprit tout un ordre d'idées nouvelle qui n'est toujours qu'annoncé.

[4] « Qui égale. » Mot qui dispense du néologisme *égaliser*.

[5] « Elle renverse les têtes, etc. » Image saisissante, bien autrement belle que la vieille fiction mythologique de la faux de la mort.

[6] « Nous tremblons sous leur main. » Encore une grande image : la foule obscure et obéissante, les yeux fixés sur les rois *montés sur le faîte*. Nous tremblons sous la *main* des *puissances;* incorrection analogue à cette expression incorrecte de Fléchier : « *Puissances ennemies* « de la France, vous *vivez*, et l'esprit de la charité chrétienne m'interdit « de faire aucun souhait pour votre *mort*. » (*Orais. fun. de Turenne*, Exorde.)

[7] « En est la cause. » Expression simple et forte d'une idée souvent répétée.

.... Numerosa parabat
Excelsæ turris tabulata, unde altior esset
Casus, et impulsæ præceps immane ruinæ. JUV., *Sat.* X.

craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrétiens, ne murmurez pas si MADAME a été choisie pour nous donner une telle instruction. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque, comme vous le verrez dans la suite, Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit. Nous devrions être assez convaincus de notre néant : mais s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés [1] de l'amour du monde, celui-ci est assez grand et assez terrible. O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante [2] nouvelle : MADAME se meurt ! MADAME est morte [3] ! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avoit désolé sa famille [4] ? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud [5] de toutes parts ; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse [6]. Partout on entend des cris ; partout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort [7]. Le roi, la reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré ; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète [8] : « Le roi « pleurera, le prince sera désolé, et les mains tomberont « au peuple de douleur et d'étonnement [9]. »

[1] « Coups de surprise. » Expression forte et neuve. — « Enchanté. » *Incantatus*, séduit par des maléfices.

[2] « Etonnante. » Par analogie avec le mot *attonitus*, qui signifiait primitivement frappé de la foudre.

[3] « Madame se meurt ! etc. » Mouvement admirable, mille fois cité, et qui, à cent soixante ans de distance, nous reporte à cette nuit terrible, comme il faisait à Saint-Denis les auditeurs de Bossuet deux mois après la catastrophe. Bossuet, sous l'impression de ce souvenir si cruel, éclata en sanglots, et tous les assistants avec lui. — Il n'y a d'autre exemple d'un effet si extraordinaire sur un auditoire que la péroraison du sermon de Massillon sur le petit nombre des élus.

[4] « Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, etc. » Idée éloquente : la mort de Madame était un malheur national, et pour chacun une perte domestique.

[5] « Saint-Cloud. » Joli bourg, situé sur la rive gauche de la Seine, au-dessous de Paris, à six kilomètres environ, et où la famille d'Orléans avait un château qui était sa résidence, comme Meudon, situé dans les environs, était celle du Dauphin, et St-Germain ou Versailles celle du roi

[6] « Excepté le cœur de cette princesse. » Détail touchant qui prépare le beau tableau de la mort de la princesse.

[7] « Partout on voit la douleur et le désespoir, etc. »

Luctus ubique, pavor, et plurima mortis imago. VIRG., *Æn.* II, 368.

[8] Rex lugebit, et princeps induetur mœrore, et manus populi terræ conturbabuntur. EZECH. c. VII, v. 27.

[9] « Le roi pleurera, etc. » Les rhétoriques, qui viennent toujours

Mais et les princes et les peuples gémissoient en vain; en vain Monsieur, en vain le roi même tenoit Madame serrée par de si étroits embrassements. Alors ils pouvoient dire l'un et l'autre avec saint Ambroise : *Stringebam brachia, sed jam amiseram quam tenebam*[1]: «je serrois les bras, « mais j'avois déjà perdu ce que je tenois.» La princesse leur échappoit parmi des embrassements si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevoit entre ces royales mains. Quoi donc! elle devoit périr sitôt[2]! Dans la plupart des hommes les changements se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup. Madame cependant a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs[3]. Le matin elle fleurissoit; avec quelles grâces, vous le savez : le soir nous la vîmes séchée[4]; et ces fortes expressions par lesquelles l'Ecriture sainte exagère l'inconstance des choses

après coup signaler et nommer les grands effets oratoires, où elles analysent les procédés de l'intelligence et les mouvements de la passion, appelleraient ce passage une *hypotypose*. Il ne faut pas abuser de ces mots techniques, de peur qu'on ne nous dise avec Dorante : « Ah! monsieur Lycidas, vous nous assommez avec vos grands mots! » (Critique de l'Ecole des Femmes, sc. VII.) Mais il est bon de les connaître, parce qu'ils servent aux classifications scientifiques, et dispensent souvent des périphrases.

[1] *Oratio de obitu Satyri fratris*, I, 19.

[2] « Quoi donc! elle devoit périr sitôt! » Réflexion douloureuse qui peint la stupeur générale en présence d'une mort si terrible, et de plus si contraire à l'ordre habituel de la nature.

[3] « Madame cependant a passé, etc. » « Cette oraison funèbre seule « pourrait prouver que Bossuet n'étoit point aussi étranger qu'on le croit « communément à ces douces affections de l'âme, à ce langage du cœur, « à ces expressions sensibles dont le charme est toujours si puissant, parce qu'elles sont la voix de la nature gémissant sur la condition « humaine. On croit entendre Fénelon, lorsqu'on entend Bossuet laisser « tomber avec ses larmes, sur le cercueil d'Henriette, ces paroles tou- « chantes, où sa douleur se montre sous des images si tendres, si douces « et si tristes. » De Bausset.

[4] Purpureus veluti cum flos succisus aratro,
Languescit moriens, lassove papavera collo
Demisere caput, pluvia cum forte gravantur.
Virg., *Æn.*, IX, v. 435.

Virgile a multiplié les détails gracieux ; Bossuet prend au contraire ce qu'il y a de plus commun et de plus simple, *l'herbe des champs*, *séchée le soir* *.. La comparaison n'en est peut-être que plus touchante, et elle a de plus que celle de Virgile, ce mot si triste : *Avec quelles grâces! vous le savez.*

Homo, sicut fœnum dies ejus, tanquam flos agri sic efflorebit.
Ps. CII, 15.
Dies mei sicut umbra declinaverunt. et ego tanquam fœnum arui.
Ps. CI, 12.

humaines devoient être pour cette princesse si précises et si littérales[1]. Hélas! nous composions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux. Le passé et le présent nous garantissoient l'avenir, et on pouvoit tout attendre de tant d'excellentes qualités. Elle alloit s'acquérir deux puissants royaumes par des moyens agréables[2] : toujours douce, toujours paisible autant que généreuse et bienfaisante, son crédit n'y auroit jamais été odieux ; on ne l'eût point vue s'attirer la gloire[3] avec une ardeur inquiète et précipitée; elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder. Cet attachement qu'elle a montré si fidèle pour le roi jusques à la mort lui en donnoit les moyens[4]. Et certes, c'est le bonheur de nos jours que l'estime se puisse joindre avec le devoir, et qu'on puisse autant s'attacher au mérite et à la personne du prince qu'on en révère la puissance et la majesté. Les inclinations de MADAME ne l'attachoient pas moins fortement à tous ses autres devoirs. La passion qu'elle ressentoit pour la gloire de MONSIEUR n'avoit point de bornes. Pendant que ce grand prince, marchant sur les pas de son invincible frère, secondoit avec tant de valeur et de succès ses grands et héroïques desseins dans la campagne de Flandre[5], la joie de cette princesse étoit incroyable. C'est ainsi que ses généreuses inclinations la menoient à la gloire par les voies que le monde trouve les plus belles; et si quelque

1 « Et ces fortes expressions par lesquelles l'Ecriture, etc. » Commentaire qui ajoute encore à l'éloquence des idées; l'exagération et l'hyperbole sont devenues pour la princesse une réalité.

2 « Par des moyens agréables. » Expression faible, mais relevée et soutenue par tous les détails gracieux qui l'entourent. Elle avait d'ailleurs plus de valeur au temps de Bossuet. Voyez la page suivante, et le portrait de la reine d'Angleterre : Douce, familière, *agréable*.

3 « On ne l'eût point vue, etc.» Eloge négatif, qui semble bien secondaire, mais qui acquiert de la force si l'on se reporte à ce que Bossuet pensait de la cour et de ses intrigues. Voy. l'Or. fun. d'Anne de Gonzague.

4 « Lui en donnoit les moyens. » Idée obscure et peu satisfaisante. On ne voit guère comment l'attachement au roi eût mené sa belle-sœur à la *gloire*. Les temps de la Fronde étaient aussi loin que ceux de la révolution d'Angleterre : et d'ailleurs Bossuet, pour des raisons différentes, n'eût souhaité à la duchesse ni la gloire de sa mère, ni la réputation de Mme de Longueville, ou de la Princesse Palatine ou de la grande Mademoiselle. Sans doute, il pensait qu'elle aurait pu agir encore auprès de ses frères dans l'intérêt de la France, comme elle l'avait déjà fait.

5 « Dans la campagne de Flandre. » (1667) sous les ordres du maréchal de Turenne. Voyez l'Oraison funèbre de Marie-Thérèse.

chose manquoit encore à son bonheur, elle eût tout gagné par sa douceur et par sa conduite [1]. Telle étoit l'agréable histoire que nous faisions pour MADAME; et pour achever ces nobles projets, il n'y avoit que la durée de sa vie dont nous ne croyions pas devoir être en peine. Car qui eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui sembloit si vive [2]? Toutefois c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable, mais triste mort. A la vérité, messieurs, rien n'a jamais égalé la fermeté de son âme [3], ni ce courage paisible qui, sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé, par sa naturelle situation, au-dessus des accidents les plus redoutables [4]. Oui, MADAME fut douce envers la mort comme elle l'étoit envers tout le monde. Son grand cœur ni ne s'aigrit, ni ne s'emporta contre elle. Elle ne la brave non plus avec fierté; contente de l'envisager sans émotion, et de la recevoir sans trouble [5]. Triste consolation, puisque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue! C'est la grande vanité des choses humaines. Après que, par le dernier effet de notre courage, nous avons, pour ainsi dire, surmonté la mort, elle éteint en nous jusqu'à ce courage par lequel nous semblions la défier [6]. La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie! la voilà telle que la mort nous l'a faite [7]; encore ce

[1] « Elle eût tout gagné par sa douceur et par sa conduite, etc. » Est-ce une allusion aux différends qui s'élevaient de temps à autre entre le duc et la duchesse d'Orléans?

[2] « Si vive. » *Vivus*, *vivax*, la force, la ténacité de la vie, et non le mouvement et la *vivacité* d'esprit.

[3] « A la vérité, etc. » Style simple qui repose l'esprit et l'attention entre les grands mouvements d'éloquence qui précèdent et suivent.

[4] « Au-dessus des accidents les plus redoutables. » Expression pleine de délicatesse et de grâce, qui montre Madame accueillant la mort comme elle eût fait un ennemi ou même un importun. Voy. le mot de Mme de La Fayette, sur *sa mauvaise humeur*. (Notice biographique.)

[5] « Braver avec fierté, envisager sans émotion, recevoir sans trouble. » Idée détaillée avec soin; rapport parfait entre les termes : nous en avons vu déjà de nombreux exemples.

[6] « Elle éteint en nous jusqu'à ce courage par lequel, etc. » Trait expressif : la mort triomphe même du courage et de la force d'âme sur lesquels elle ne semblait pas avoir de prise.

[7] « Telle que la mort nous l'a faite. » Mot d'une simplicité et d'une énergie frappante, parce qu'il résume en un terme général tout ce que présente à l'imagination ce reste *tel quel* d'une princesse si admirée. Il s'appliquerait également bien à Jézabel, telle que l'*a faite* la vengeance

reste tel quel va-t-il disparoître : cette ombre de gloire v s'évanouir ; et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration [1]. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job ; avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à ~~remplir ces places~~ [2]. Mais ici notre imagination nous abuse encore. La mort ne nous laisse pas sez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure. Notre chair change bientôt de nature. Notre corps prend un autre nom ; même celui de cadavre, dit Tertullien [3], parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps : il devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue ; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimoit ses malheureux restes [4] !

C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant ; et que,

de Dieu dans le songe d'Athalie. M. de Châteaubriand l'a commenté d'une manière recherchée et pénible. « Ce verbe *faire*, appliqué à la mort « qui *défait* tout, produit une contradiction dans les mots et un choc « dans les pensées qui ébranlent l'âme. » (*Génie du Christ.*, III, c. 8.)

[1] « Même de cette triste décoration. » Admirable progression, par laquelle Bossuet *dégrade* successivement l'homme, en lui ôtant gloire jeunesse, courage, restes matériels, et jusqu'au nom de cadavre.

[2] « Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, etc. » Peinture inspirée par l'Ecriture, et dont chaque trait est une image effrayante : ces sombres demeures, *inania regna*, ces rois anéantis, et auprès desquels la place manque, non pas à la chair qui *change de nature*, mais aux tombeaux. A part le livre de Job et les Psaumes, où trouver une pareille éloquence?

[3] Cadit in originem terram, et cadaveris nomen, ex isto quoque nomine peritura, in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem. TERTUL., *de Resurrectione carnis*.

[4] « Il devient un je ne sais quoi, etc. » « Que vous servira d'avoir « tant écrit dans ce livre (la vie de l'homme), d'en avoir rempli toutes « les pages de beaux caractères, puisqu'enfin une seule rature doit tout « effacer? Encore une rature laisserait-elle quelques traces, du moins « d'elle-même ; au lieu que ce dernier moment, qui effacera d'un seul « trait toute votre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans le « gouffre du néant ; il n'y aura plus sur la terre aucuns vestiges de ce « que nous sommes. La chair changera de nature ; le corps prendra un « autre nom ; même celui de cadavre ne lui demeurera pas long- « temps : il deviendra, dit Tertullien, un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue ; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimoit ses malheureu

pour égaler[1] à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir sur ces ruines? peut-on appuyer[2] quelque grand dessein sur ce débris inévitable des choses humaines? Mais quoi! messieurs, tout est-il donc désespéré pour nous[3]? Dieu, qui foudroie toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre, ne nous laisse-t-il aucune espérance? Lui, aux yeux de qui rien ne se perd, et qui suit toutes les parcelles de nos corps, en quelque endroit écarté du monde que la corruption ou le hasard les jette, verra-t-il périr sans ressource ce qu'il a fait capable de le connoître et de l'aimer[4]? Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi; les ombres de la mort se dissipent: « Les voies me sont ouvertes à la véritable vie[5]. » MADAME n'est plus dans le tombeau[6]; la mort, qui sembloit tout détruire, a tout établi: voici le secret de l'Ecclésiaste, que je vous avois marqué dès le commencement de ce discours, et dont il faut maintenant découvrir le fond.

2e *Partie.* — 1° Il faut donc penser, chrétiens, qu'outre le rapport que nous avons du côté du corps avec la nature changeante et mortelle, nous avons d'un autre côté un rapport intime et une secrète affinité avec Dieu[7], parce que Dieu même a mis quelque chose en nous qui peut confesser la vérité de son être, en adorer la perfection, en admirer la plénitude[8]; quelque chose qui peut se soumettre à sa souveraine puissance, s'abandonner à sa haute et incompréhen-

« restes! (*Sermon sur la mort et l'immortalité de l'âme,* 1re partie.) — La même citation se trouve encore dans l'Oraison funèbre du P. Bourgoing, 2e partie. Voyez l'avant-propos.

[1] « Egaler. » Bossuet l'emploie souvent en ce sens.

[2] « Appuyer. » Mot expressif, et qui dispense du barbarisme *baser*.

[3] « Mais quoi, tout est-il donc, etc. » Transition entre la première et la seconde partie. Elle rappelle la *correction* qui sépare d'une manière si nette les deux grandes idées de l'exorde.

[4] « Lui aux yeux de qui rien ne se perd, etc. » Raisonnement *a fortiori*, et exemple d'*induction*.

[5] Notas mihi fecisti vias vitæ. PSAL. XV, v. 10.

[6] « Madame n'est plus dans le tombeau, etc. » Souvenir du mot de l'Evangile : *Surrexit, non est hic;* image qui résume d'une manière frappante tout le nouvel ordre d'idées annoncé par Bossuet.

[7] « Il faut donc penser que, etc. » Raisonnement par *induction*, des effets à la cause. Si l'homme est intelligent, il doit avoir un rapport avec un être intelligent.

[8] « Confesser la vérité de son être, en adorer la perfection, en admirer, etc. » Exemple remarquable du rapport nécessaire entre les verbes et les substantifs qui expriment les différentes nuances de l'idée.

sible sagesse, se confier en sa bonté, craindre sa justice, espérer son éternité [1]. De ce côté, messieurs, si l'homme croit avoir en lui de l'élévation, il ne se trompera pas. Car, comme il est nécessaire que chaque chose soit réunie à son principe, et que c'est pour cette raison, dit l'Ecclésiaste, « que le corps retourne à la terre, dont il a été « tiré [2]; » il faut, par la suite du même raisonnement [3], que ce qui porte en nous la marque divine, ce qui est capable de s'unir à Dieu, y soit aussi rappelé. Or ce qui doit retourner à Dieu, qui est la grandeur primitive et essentielle, n'est-il pas grand et élevé [4]? C'est pourquoi, quand je vous ai dit que la grandeur et la gloire n'étoient parmi nous que des noms pompeux, vides de sens et de choses, je regardois le mauvais usage que nous faisons de ces termes. Mais, pour dire la vérité dans toute son étendue, ce n'est ni l'erreur ni la vanité qui ont inventé ces noms magnifiques [5]; au contraire, nous ne les aurions jamais trouvés si nous n'en avions porté le fonds en nous-mêmes : car où prendre ces nobles idées dans le néant [6]? La faute que nous faisons n'est donc pas de nous être servis de ces noms ; c'est de les avoir appliqués à des objets trop indignes. Saint Chry-

1 « Son éternité. » C'est-à-dire son éternité *bienheureuse*.

2 Revertatur pulvis ad terram suam, unde erat : et spiritus redeat ad Deum, qui dedit illum. ECCL. XII, v. 7.

3 « Par la suite du même raisonnement. » Raisonnement par *déduction*, du principe à la conséquence, et auquel il ne manque que la forme syllogistique. — 1er syllogisme : (Prémisses) : 1° Chaque chose doit se réunir à son principe. — 2° Or, Dieu est le principe de l'âme. — (Conclusion) : Donc l'âme, etc. — 2e syllogisme. (Prémisses) : 1° Dieu est la grandeur primitive et essentielle. — 2° Or l'âme retourne à Dieu. — (Conclusion) : Donc l'âme est grande.

4 « Ce qui doit retourner à Dieu n'est-il pas grand et élevé ? » Un de ces titres de la grandeur de l'homme, c'est la faculté de se *soumettre* à la souveraine puissance de Dieu. « Non-seulement ce contraste d'idées « et d'expressions est vraiment sublime, mais il y a ici un mérite pro- « pre à Bossuet : c'est de jeter rapidement des idées étendues sans « s'arrêter à les développer. Il y a ici un grand fonds de vérités phi- « losophiques, indiqué en peu de mots... La raison humaine s'est élevée « jusqu'à l'idée de l'intelligence divine, c'est-à-dire jusqu'à l'idée de « l'infini : et, comme la conséquence nécessaire de cette idée est un « sentiment de soumission, il est rigoureusement vrai que ce sentiment « tient à ce qu'il y a de plus grand dans l'homme, à sa raison, qui « a conçu l'infini. » LA HARPE.

5 « Ce n'est ni l'erreur, etc. » C'est le système de réhabilitation employé par Bossuet dans toute cette seconde partie : néant des choses humaines ; grandeur et magnificence des choses divines.

6 Ex nihilo nihil ; in nihilum nil posse reverti LUCRÈCE.

sostôme a bien compris cette vérité, quand il a dit : « Gloire, « richesses, noblesse, puissance, pour les hommes du monde « ne sont que des noms ; pour nous, si nous servons Dieu, « ce sont des choses. Au contraire, la pauvreté, la honte, la « mort, sont des choses trop effectives et trop réelles pour « eux ; pour nous ce sont seulement des noms [1] ; » parce que celui qui s'attache à Dieu ne perd ni ses biens, ni son honneur, ni sa vie. Ne vous étonnez donc pas si l'Ecclésiaste dit si souvent : « Tout est vanité. » Il s'explique, « tout est vanité sous le soleil [2], » c'est-à-dire tout ce qui est mesuré par les années [3], tout ce qui est emporté par la rapidité du temps. Sortez du temps et du changement [4]; aspirez à l'éternité : la vanité ne vous tiendra plus asservis. Ne vous étonnez pas si le même Ecclésiaste [5] méprise tout en nous, jusqu'à la sagesse [6], et ne trouve rien de meilleur que de goûter en repos le fruit de son travail [7]. La sagesse dont il parle en ce lieu est cette sagesse insensée [8], ingénieuse à se tourmenter, habile à se tromper elle-même, qui se corrompt dans le présent [9], qui s'égare dans l'avenir; qui, par beaucoup de raisonnements et de grands efforts, ne fait que se consumer inutilement en amassant des choses que le vent emporte [10]. « Hé ! s'écrie ce sage roi, y a-t-

[1] Hom. 58 al. 59, in Matth. 5.

[2] Eccl. c. I, v. 2, 14 ; c. III, v. 11, 17.

[3] « Tout ce qui est mesuré par les années. » Souvenir de David, cité plus haut : *mensurabiles posuisti dies meos*.

[4] « Sortez du temps et du changement. » Expression hardie ; alliance heureuse de l'image et de l'abstraction.

[5] Eccl. c. I, v. 17 ; c. II, v. 14, 24.

[6] « Méprise tout, etc. » Voyez p. 63, note 1

[7] « Et ne trouve rien de meilleur que de goûter en repos etc. » Telle est aussi la morale épicurienne : ,

> (Formica) Non usquam prorepit, et illis utitur ante
> Quæsitis sapiens. Hor., *Sat.* I, I.

Et celle de l'ombre de Darius, quand elle console les Perses de la défaite de Xerxès :

> *ψυχὴν διδόντες ἡδονῇ καθ' ἡμέραν,*
> *ὡς τοῖς θανοῦσι πλοῦτος οὐδὲν ὠφελεῖ.*

[8] « Sagesse insensée. » Alliance de mots appelée par l'opposition des idées. Elle est d'ailleurs belle et forte.

[9] « Se corrompt dans le présent. » Par l'avarice et par l'ambition, comme Bossuet le dit plus bas.

[10] « Que le vent emporte. » Expression proverbiale qui offre une image poétique. (Autant en emporte le vent.)

il rien de si vain [1] ? » Et n'a-t-il pas raison de préférer la simplicité d'une vie particulière qui goûte doucement et innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, aux soucis et aux chagrins des avares, aux songes inquiets des ambitieux [2] ? « Mais cela même, dit-il, ce repos, cette « douceur de la vie, est encore une vanité [3], » parce que la mort trouble et emporte tout. Laissons-lui donc mépriser tous les états de cette vie, puisque enfin, de quelque côté qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face, qui couvre de ténèbres tous nos plus beaux jours [4]. Laissons-lui égaler le fou et le sage; et même, je ne craindrai pas de le dire hautement en cette chaire [5] : laissons-lui confondre l'homme avec la bête: *Unus interitus est hominis et jumentorum* [6].

En effet, jusqu'à ce que nous ayons trouvé la véritable sagesse; tant que nous regarderons l'homme par les yeux du corps, sans y démêler par l'intelligence ce secret principe de toutes nos actions, qui étant capable de s'unir à Dieu doit nécessairement y retourner [7] ; que verrons-nous autre chose dans notre vie que de folles inquiétudes ? et que verrons-nous dans notre mort, qu'une vapeur qui s'exhale, que des esprits qui s'épuisent, que des ressorts qui se démontent et se déconcertent, enfin qu'une machine qui se dissout et qui se met en pièces [8] ? Ennuyés

[1] Et est quidquam tam vanum. Eccl. c. 2, v. 19.

[2] « Des ambitieux. » Encore de la philosophie tout humaine, de la morale à la manière d'Horace (Voy. toute la 1re satire du 1er livre).

[3] Vidi quod hoc quoque esset vanitas. Eccl. c. II, v. 1, 2; c. V, v. 10.

[4] « On voit toujours la mort en face qui couvre, etc. » Image expressive et poétique, qui présente la mort comme un fantôme, toujours debout vis-à-vis de sa victime.

[5] « Je ne craindrai pas de le dire, etc. » Précaution oratoire adressée aux susceptibilités aristocratiques ou littéraires de l'auditoire.

[6] Eccl. c. III, v. 19.

[7] « Nécessairement y retourner. » Voyez les arguments donnés plus haut. Bossuet revient et insiste sur ses raisonnements.

[8] « Que verrons-nous dans notre mort, etc. » Phrase embarrassée par la multiplicité des relatifs (un des grands inconvénients de notre langue), mais dont chaque détail est d'une précision et d'une propriété parfaite. *Déconcerter*, détraquer. (Etymol. *concert*, assemblage, union.) Ce mot ne signifie plus maintenant que *perdre la tête*. — *Se mettre en pièces* : emploi remarquable du verbe réfléchi au lieu du verbe passif. Comparez à ce morceau ce passage de Fléchier sur l'*esprit* : « Selon la nature, « c'est un feu qu'une maladie et qu'un accident amortissent sensible- « ment; c'est un tempérament *délicat qui se dérègle*, une heureuse « conformation d'organes qui s'usent, un assemblage et un certain « mouvement d'esprits qui s'épuisent et qui se dissipent; c'est la partie « la plus vive et la plus subtile de l'âme qui s'appesantit, et qui semble

de ces vanités [1], cherchons ce qu'il y a de grand et de solide en nous. Le sage nous l'a montré dans les dernières paroles de l'Ecclésiaste; et bientôt MADAME nous le fera paroître dans les dernières actions de sa vie. « Crains Dieu, et « observe ses commandements; car c'est là tout l'homme [2] »: comme s'il disoit : Ce n'est pas l'homme que j'ai méprisé, ne le croyez pas; ce sont les opinions, ce sont les erreurs par lesquelles l'homme abusé se déshonore lui-même. Voulez-vous savoir en un mot ce que c'est que l'homme? Tout son devoir, tout son objet, toute sa nature, c'est de craindre Dieu : tout le reste est vain, je le déclare; mais aussi tout le reste n'est pas l'homme [3]. Voici ce qui est réel et solide, et ce que la mort ne peut enlever; car, ajoute l'Ecclésiaste, « Dieu examinera, dans son jugement, tout « ce que nous aurons fait de bien et de mal [4] ». Il est donc maintenant aisé de concilier toutes choses. Le Psalmiste dit [5] « qu'à la mort périront toutes nos pensées. » Oui, celles que nous aurons laissé emporter au monde, dont [6] la figure passe et s'évanouit. Car, encore que notre esprit soit de nature à vivre toujours, il abandonne à la mort tout ce qu'il consacre aux choses mortelles; de sorte que nos pensées, qui devoient être incorruptibles du côté de leur principe, deviennent périssables du côté de leur objet [7]. Voulez-vous sauver quelque chose de ce débris [8] si universel, si inévitable? donnez à Dieu vos affections; nulle force ne vous ravira ce que vous aurez déposé en ces mains divines. Vous pourrez hardiment mépriser la mort, à l'exemple

« vieillir avec le corps; c'est une finesse de raison qui s'évapore, et qui « est d'autant plus foible et plus sujette à s'évanouir qu'elle est plus « délicate et plus épurée. » (*Or. fun. de mad. de Montausier.*) C'est le même fond : moins de force, plus de details ingénieux et élégants.

1 « Ennuyés de ces vanités. » V. page 15, note 6.

2 ECCL. c. XII, v. 13. Voy. la 2e partie de l'Exorde.

3 Les paroles de Bossuet se confondent ici avec celles de l'Ecclésiaste c'est sa manière ordinaire de commenter une citation.

4 ECCL. c. XII, v. 14. Remarquez la netteté des oppositions.

5 PSAL. CXLV, v. 9. Exemple de *concession*.

6 « Dont la figure, etc. » *Dont* se rapporte à *celles*, et non à *monde*, qui semble cependant en être l'antécédent. Voy. page 39, n. 3.

7 « Du côté de leur objet. » Formes de discussion tout à fait techniques; nous arrivons à un développement de théologie pure, qui occupe une place importante dans le discours. La philosophie substituerait à ces termes dejà penibles les mots plus obscurs encore d'*objectivité* et de *subjectivité*.

« Débris » pour *ruine*. Emploi forcé et très-rare du mot.

de notre héroïne chrétienne [1]. Mais, afin de tirer d'un si bel exemple toute l'instruction qu'il nous peut donner, entrons dans une profonde considération des conduites de Dieu sur elle, et adorons en cette princesse le mystère de la prédestination et de la grâce [2].

Nous savez que toute la vie chrétienne, que tout l'ouvrage de notre salut, est une suite continuelle de miséricordes : mais le fidèle interprète du mystère de la grâce, je veux dire le grand Augustin [3], m'apprend cette véritable et solide théologie, que c'est dans la première grâce et dans la dernière que la grâce se montre grâce [4]; c'est-à-dire que c'est dans la vocation qui nous prévient [5], et dans la persévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous sauve paroît toute gratuite et toute pure. En effet, comme nous changeons deux fois d'état, en passant premièrement des ténèbres à la lumière, et ensuite de la lumière imparfaite de la foi à la lumière consommée [6] de la gloire [7]; comme c'est la vocation qui nous inspire la foi, et que c'est la persévérance qui nous transmet [8] à la gloire, il a plu à la divine bonté de se marquer elle-même, au commencement de ces deux états, par une impression illustre [9] et particulière, afin que nous confessions que toute la vie du chrétien, et dans le temps qu'il espère, et dans le temps qu'il jouit, est un miracle de grâce. Que ces deux principaux moments de la grâce ont été bien marqués par les merveilles [10] que Dieu a faites pour le salut éternel de Hen-

[1] « Héroïne chrétienne. » Expression qui n'est pas d'un heureux effet

[2] « De la prédestination et de la grâce. » *Prédestination*, action de la grâce qui consiste à choisir une âme à l'avance pour la sauver ; *grâce*, action et manifestation de la miséricorde divine par ses bienfaits.

[3] S. Augustin, l'auteur familier de Bossuet, et l'un des plus grands des Pères de l'Eglise. Né en 354 à Tagaste en Numidie, évêque d'Hippone en 395, mort en 430. Ses traités de *la Grâce* et du *Libre arbitre* l'on fait surnommer *le docteur de la grâce*.

[4] « La grâce se montre grâce. » La *grâce* générale se manifeste par des *grâces* particulières et *actuelles*, c'est-à-dire du moment.

[5] « Prévient. » *Præoccupat* : nous saisit à l'avance, au début de la vie.

[6] « Consommée », c'est-à-dire parfaite. *Consummatum est*, dit Jésus-Christ, tout est achevé. *Consummatum animi bonum* (Sénèque).

[7] « La gloire. » c'est-à-dire le salut, la vie éternelle, l'Eglise triomphante. Expression consacrée dans la langue de l'Eglise.

[8] « Nous transmet. » Latinisme. *Transmittit*. Nous fait passer.

[9] « Impression illustre. » *Impression*, c'est-à-dire caractère, *empreinte*. Sens étymologique. Voy. page 18, n. 6. — Illustre, *illustrée*, qui est en pleine lumière.

[10] « Les merveilles », c'est-à-dire les prodig Page 18, n. 5.

RIETTE D'ANGLETERRE ! Pour la donner à l'Église, il a fallu renverser tout un grand royaume[1]. La grandeur de la maison d'où elle est sortie n'étoit pour elle qu'un engagement plus étroit dans le schisme de ses ancêtres; disons des derniers de ses ancêtres, puisque tout ce qui les précède, à remonter jusqu'aux premiers temps, est si pieux et si catholique[2]. Mais, si les lois de l'État s'opposent à son salut éternel, Dieu ébranlera tout l'État pour l'affranchir de ces lois. Il met les âmes à ce prix; il remue le ciel et la terre pour enfanter ses élus[3]; et, comme rien ne lui est cher que ces enfants de sa dilection[4] éternelle, que ces membres inséparables de son Fils bien-aimé, rien ne lui coûte, pourvu qu'il les sauve. Notre princesse est persécutée avant que de naître, délaissée aussitôt que mise au monde; arrachée, en naissant, à la piété d'une mère catholique[5]; captive, dès le berceau, des ennemis implacables de sa maison; et, ce qui étoit plus déplorable, captive des ennemis de l'Église, par conséquent destinée premièrement par sa glorieuse naissance[6], et ensuite par sa malheureuse captivité, à l'erreur et à l'hérésie. Mais le sceau de Dieu[7] étoit sur elle. Elle pouvoit dire avec le prophète[8] : « Mon père et ma mère m'ont abandonnée; mais « le Seigneur m'a reçue en sa protection[9]. » Délaissée de

[1] « Pour la donner à l'Eglise, etc. » Idée singulièrement hasardée; car sacrifier toute une monarchie à une seule âme, même de princesse, c'est mettre cette âme à un *prix* bien élevé.

[2] « A remonter jusqu'aux premiers temps. » De St Edouard à Henri VIII. Voy. pages 13 et 21, Oraison funèbre de Henriette de France.

[3] « Pour enfanter ses élus. » Expression des hymnes et de l'Ecriture,

Justum que fecundo sinu	Cieux, répandez votre rosée,
Complexa tellus perdito	Et que la terre enfante son sauveur.
Orbi salutem germinet.	RACINE, *Athalie*, III, 4.

[4] « Dilection. » Terme de théologie mystique.

[5] « Arrachée à la piété d'une mère catholique. » Henriette de France. Voy. son Oraison funèbre, page 35.

[6] « Par sa glorieuse naissance. » Son frère Charles II était protestant. Le parlement avait exigé que les enfants du roi fussent élevés dans la religion anglicane. Remarquez la progression historique et logique des idées; la forme même du raisonnement est toute scolastique: *par conséquent*, *premièrement*, *ensuite*.

[7] « Le sceau de Dieu. » Métaphore empruntée aux souvenirs de l'Ecriture. Voy. la première partie de l'*Oraison funèbre de Condé* (Je t'ai *marqué* dès ton enfance).

[8] « Le prophète. » C'est-à-dire *le prophète* par excellence, David.

[9] « Pater meus et mater mea dereliquerunt me; Dominus autem « assumpsit me. » PSALM. XXVI, 10.

toute la terre dès ma naissance, « je fus comme jetée entre « les bras de sa providence paternelle ; et, dès le ventre de « ma mère, il se déclara mon Dieu[1]. » Ce fut à cette garde fidèle que la reine sa mère commit ce précieux dépôt. Elle ne fut point trompée dans sa confiance. Deux ans après, un coup imprévu, et qui tenoit du miracle, délivra la princesse des mains des rebelles[2]. Malgré les tempêtes de l'Océan, et les agitations encore plus violentes de la terre, Dieu, la prenant sur ses ailes comme l'aigle prend ses petits[3], la porta lui-même dans ce royaume ; lui-même la posa dans le sein de la reine sa mère, ou plutôt dans le sein de l'Église catholique. Là elle apprit les maximes de la piété véritable, moins par les instructions qu'elle y recevoit que par les exemples vivants de cette grande et religieuse reine[4]. Elle a imité ses pieuses libéralités. Ses aumônes, toujours abondantes, se sont répandues principalement sur les catholiques d'Angleterre, dont elle a été la fidèle protectrice. Digne fille de saint Edouard et de saint Louis[5], elle s'attacha du fond de son cœur à la foi de ces deux grands rois. Qui pourroit assez exprimer le zèle dont elle brûloit pour le rétablissement de cette foi dans le royaume d'Angleterre, où l'on en conserve encore tant de précieux monuments[6] ? nous savons qu'elle n'eût pas craint d'exposer sa vie pour un si pieux dessein : et le ciel nous l'a ravie ! O Dieu[7] ! que prépare ici votre éternelle providence ? Me permettrez-vous, ô Seigneur ! d'envisager en tremblant vos saints et redoutables conseils ? Est-ce que les temps de confusion[8] ne sont pas encore accomplis ? est-ce que le crime qui fit céder vos vérités saintes à des passions mal-

[1] « In te projectus sum ex utero : de ventre matris meæ Deus meus es tu. » PSALM. XXI, 11.

[2] « Des mains des rebelles. » En 1646. Voy. pag. 35, 6 et 36, 1.

[3] « Dieu la prenant sur ses ailes comme l'aigle prend, etc. » Comparaison gracieuse, mais qui, appliquée à Dieu, peut paraître d'un effet bizarre ; car elle rapetisse, par l'image, l'idée de la divinité.

[4] « Cette grande et religieuse reine. » Voyez les mêmes éloges donnés à la reine Henriette par Bossuet, page 10 et suivantes.

[5] « Et de saint Louis. » Sa mère était de la maison de Bourbon.

[6] « Tant de précieux monuments. » Les catholiques, du parti desquels était, au moins secrètement, Jacques, duc d'York, et frère de la duchesse. Peut-être y a-t-il aussi une allusion aux monuments matériels du catholicisme, l'église de Westminster, par exemple.

[7] « O Dieu ! etc. » *Apostrophe* et *interrogation* éloquentes.

[8] « Confusion » Désordre, révolution, erreur *Confundere*.

heureuses[1] est encore devant vos yeux, et que vous ne l'avez pas assez puni par un aveuglement de plus d'un siècle[2]? Nous ravissez-vous HENRIETTE par un effet du même jugement qui abrégea les jours de la reine Marie[3], et son règne si favorable à l'Église? ou bien voulez-vous triompher seul? et en nous ôtant les moyens dont nos désirs se flattoient, réservez-vous, dans les temps réservés par votre prédestination éternelle, de secrets retours à l'État et à la maison d'Angleterre[4]? Quoi qu'il en soit, ô grand Dieu, recevez-en aujourd'hui les bienheureuses prémices en la personne de cette princesse. Puisse toute sa maison et tout le royaume suivre l'exemple de sa foi[5]! Ce grand roi qui remplit de tant de vertus le trône de ses ancêtres[6], et fait louer tous les jours la divine main qui l'y a rétabli comme par miracle, n'improuvera pas notre zèle si nous souhaitons devant Dieu que lui et tous ses peuples soient comme nous. *Opto apud Deum... non tantum te, sed etiam omnes... fieri tales qualis et ego sum.* Ce souhait est fait pour les rois; et saint Paul[7], étant dans les fers, le fit la première fois en faveur du roi Agrippa[8]: mais saint Paul en exceptoit ses liens, *exceptis vinculis his*; et nous, nous

[1] « Et des passions malheureuses. » Le libertinage du peuple et la fureur de disputer des choses divines, l'inconstance et les passions coupables des rois. Voy. pages 15 et 22.

[2] « De plus d'un siècle. » De 1534 à 1670.

[3] Marie Tudor, fille de Henri VIII, ne régna que deux ans (1556-58). Voy. page 21, note 3.

[4] « Réservez-vous, etc. » C'est la seconde fois que ce souhait se retrouve dans Bossuet (page 16, n. 7, Oraison funèbre de Henriette de France.) Un peu plus bas, Charles II est désigné formellement, mais avec une parfaite convenance.

[5] « L'exemple de sa foi. » Son frère Jacques II le suivit en effet, mais il lui en coûta son royaume, et archevêque de Reims (frère de Louvois) disait de lui : *Qu'il étoit bien bonhomme d'avoir perdu trois royaumes pour une messe.* »

[6] « Ce grand roi, etc. » Voy. p. 6, n. 6, et ailleurs. Ici, pourtant, ce compliment était nécessaire, pour faire passer le vœu de l'orateur.

[7] « Ce souhait, etc. » Paroles simples et touchantes. — S. Paul, arrêté comme chrétien, sur la clameur des juifs, et traduit devant le gouverneur romain Festus, qui ne le trouva point coupable, S. Paul avait appelé de sa captivité à l'empereur. Agrippa, roi de Judée, et sa femme Bérénice désirèrent l'entendre, et il confessa devant eux le christianisme naissant.

[8] « En faveur du roi Agrippa. » Agrippa autem ad Paulum : in modico suades me christianum fieri. — Et Paulus : opto apud Deum, et in modico, et in magno, non tantum te, sed etiam omnes qui audiunt, hodie fieri tales qualis et ego sum exceptis vinculis his. ACT. APOST., XXVI, 28 et 29.

souhaitons principalement que l'Angleterre, trop libre dans sa croyance, trop licencieuse[1] dans ses sentiments, soit enchaînée comme nous de ces bienheureux liens[2] qui empêchent l'orgueil humain de s'égarer dans ses pensées, en le captivant sous l'autorité du Saint-Esprit et de l'Église.

3° Après vous avoir exposé le premier effet de la grâce de Jésus-Christ en notre princesse, il me reste, messieurs, de vous faire considérer le dernier, qui couronnera tous les autres[3]. C'est par cette dernière grâce que la mort change de nature pour les chrétiens, puisqu'au lieu qu'elle sembloit être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'Apôtre[4], à nous revêtir, et nous assure éternellement la possession des biens véritables. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis aux changements, parce que, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons[5]; et nous ne possédons aucun bien[6], même dans l'ordre de la grâce, que nous ne puissions perdre un moment après par la mutabilité[7] naturelle de nos désirs. Mais aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures, et de mesurer notre vie par les jours et par les années, sortis des figures qui passent et des ombres qui disparoissent[8], nous arrivons au règne de la vérité, où nous sommes affranchis de la loi des changements[9]. Ainsi notre âme n'est plus en péril; nos résolutions ne vacillent plus; la mort, ou plutôt la grâce de la persévérance finale a la force de les

[1] « Licencieuse. » *Licentia.* — Une foule de mots de Bossuet doivent s'expliquer par l'étymologie. Celui-ci s'emploie rarement ainsi.

[2] « Soit enchaînée comme nous, de ces *bienheureux liens*, etc. » Rapprochement assez forcé, et qui rappelle les antithèses souvent beaucoup trop spirituelles de Fléchier.

[3] « Après vous avoir exposé, etc. » Cette transition amène le réci nécessairement très-développé de la mort de la princesse.

[4] S. Paul, II, Cor., v. 3.

[5] « Tant que nous sommes détenus, etc. » Comparaison familière, qui rend l'idée claire et saisissable pour tous les esprits.

[6] « Aucun bien. » Les biens spirituels, qui peuvent nous échapper par notre faute, comme les biens matériels nous échappent par leur nature et leur fragilité.

[7] « Mutabilité. » Mot latin, rarement employé. On trouve plus fréquemment son contraire *immutabilité*.

[8] « Des ombres qui disparoissent. » Image vive et poétique; nous vivons dans un monde de fantômes et de rêves.

[9] « Nous arrivons au règne de la vérité, etc. » Toutes ces idées abstraites se traduisent par des termes empruntés à la vie ordinaire, et deviennent ainsi à la portée de toutes les intelligences.

fixer[1]; et de même que le testament de Jésus-Christ, par lequel il se donne à nous, est confirmé à jamais, suivant le droit des testaments et la doctrine de l'Apôtre[2], par la mort de ce divin testateur; ainsi la mort du fidèle fait que ce bienheureux testament, par lequel de notre côté nous nous donnons au Sauveur, devient irrévocable. Donc[3], messieurs, si je vous fais voir encore une fois MADAME aux prises avec la mort, n'appréhendez rien pour elle : quelque cruelle que la mort vous paroisse[4], elle ne doit servir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la grâce, et sceller en cette princesse le conseil de son éternelle prédestination. Voyons donc ce dernier combat; mais encore un coup, affermissons-nous, ne mêlons point de foiblesse à une si forte action, et ne déshonorons point par nos larmes une si belle victoire. Voulez-vous voir combien la grâce, qui a fait triompher MADAME, a été puissante, voyez combien la mort a été terrible[5]. Premièrement, elle a plus de prise sur une princesse qui a tant à perdre. Que d'années elle va ravir à cette jeunesse! que de joie elle enlève à cette fortune! que de gloire elle ôte à ce mérite[6]! D'ailleurs peut-elle venir ou plus prompte ou plus cruelle? C'est ramasser toutes ses forces[7], c'est unir tout ce qu'elle a de plus redoutable que de joindre, comme elle fait, aux plus vives douleurs l'attaque la plus imprévue. Mais quoique, sans menacer et

1 « A la force de les fixer. » Remarquez la suite de la métaphore.

2 Contestatur autem nos et Spiritus Sanctus. Postquam enim dixit, — Hoc autem testamentum quod testabor ad illos post dies illos, dicit Dominus : Dando leges meas in cordibus eorum, et in mentibus eorum superscribam eos. JER. XXXI, 33. — S. PAUL. *ad Hebræos*, c. X, 15 et 16.

3 « Donc. » Sur cette conjonction, voy. page 22, n. 2.

4 « Quelque cruelle que la mort, etc. » Nous avons vu déjà le récit presque complet de la mort de la princesse, mais réduit à la simple et terrible histoire des événements. Bossuet y revient pour l'expliquer, et pour joindre la consolation aux douleurs. Aussi fait-il appel à la raison, à la piété et au courage de ses auditeurs.

5 « Voyez combien la mort, etc. » Maintenant que Bossuet a prévenu et affermi les esprits, il peut sans crainte détailler et étudier cette mort effrayante, et renouveler par le raisonnement et la réflexion la douleur tout instinctive et toute spontanée. — Bel exemple d'antithèse.

6 « Que d'années elle va ravir, etc. » Enumération et gradation.

7 « Ramasser ses forces. » Expression éloquente, bien maladroitement imitée par Fléchier. « On peut triompher plus aisément d'une « mort imprévue, parce que l'âme, n'étant pas alors affoiblie par de « longues souffrances, reste entière pour lui opposer une constance « *ramassée*. » (*Orais. fun. de la Dauphine*, 13 juin 1690.) — « La

sans avertir, elle se fasse sentir tout entière dès le premier coup, elle trouve la princesse prête. La grâce, plus active encore, l'a déjà mise en défense. Ni la gloire ni la jeunesse n'auront un soupir. Un regret immense de ses péchés [1] ne lui permet pas de regretter autre chose. Elle demande le crucifix sur lequel elle avoit vu expirer la reine sa belle-mère [2], comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété, que cette âme vraiment chrétienne y avoit laissées avec les derniers soupirs [3]. A la vue d'un si grand objet, n'attendez pas de cette princesse des discours étudiés et magnifiques : une sainte simplicité fait ici toute la grandeur [4]. Elle s'écrie : « O mon Dieu ; pourquoi n'ai-« je pas toujours mis en vous ma confiance [5] ? » Elle s'afflige, elle se rassure, elle confesse humblement et avec tous les sentiments d'une profonde douleur que de ce jour seulement elle commence à connoître Dieu ; n'appelant pas le connoître, que de regarder encore tant soit peu le monde. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens, qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession; qui ne reçoivent les saints sacrements que par force, dignes certes de recevoir pour leur jugement ce mystère de piété qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance [6] ! MADAME appelle les prêtres plutôt que les médecins. Elle demande d'elle-même les sacrements de l'Église; la pénitence avec componction; l'Eucharistie avec crainte, et puis avec confiance; la sainte Onction

« constance, dit Maury, ne saurait être éparpillée Elle rallie toujours « tous les éléments dont elle se compose, la force, le courage, etc. « Enfin, elle *ramasse* tous ses appuis, et ne peut jamais être *ramassée.* » — Maury a bien raison d'appeler ce mot *une expression sauvage.*

[1] « Un regret immense de ses péchés. » Expression énergique.

[2] « La reine sa belle-mère. » Anne d'Autriche, morte cinq ans auparavant. (V. l'*Orais. fun. de Marie Thérèse*, 3e partie.)

[3] « Comme pour y recueillir, etc. » Idée et souvenir touchants. Expressions pleines de précision et de sentiment.

[4] « Une sainte simplicité fait ici toute la grandeur. » On en pourrait souvent dire autant de l'éloquence de Bossuet.

[5] « O mon Dieu, etc. » Ce récit de la mort d'Henriette, qui ne fait pas un morceau unique, mais se reproduit trois fois, et se mêle à son histoire et à son portrait, donne au discours un caractère plus touchant encore, car il reporte sans cesse l'esprit des images de prospérité et de grandeur au lit de mort de la princesse.

[6] « Ces lâches chrétiens, qui s'imaginent avancer leur mort, etc. » Leçon générale et conseil pratique, comme Bossuet en tire à chaque instant des faits qu'il raconte ou des réflexions qu'il développe.

des mourants avec un pieux empressement [1]. Bien loin d'en être effrayée, elle veut la recevoir avec connoissance : elle écoute l'explication de ces saintes cérémonies, de ces prières apostoliques qui, par une espèce de charme divin, suspendent les douleurs les plus violentes [2], qui font oublier la mort (je l'ai vu souvent [3]) à qui les écoute avec foi : elle les suit, elle s'y conforme ; on lui voit paisiblement présenter son corps à cette huile sacrée [4], ou plutôt au sang de Jésus, qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur. Ne croyez pas que ses excessives et insupportables douleurs aient tant soit peu troublé sa grande âme [5]. Ah ! je ne veux plus tant admirer les braves, ni les conquérants. MADAME m'a fait connoître la vérité de cette parole du Sage : « Le patient vaut mieux que le fort ; et « celui qui dompte son cœur vaut mieux que celui qui « prend des villes [6]. » Combien a-t-elle été maîtresse du sien ! avec quelle tranquillité a-t-elle satisfait à tous ses devoirs ! Rappelez-en votre pensée [7] ce qu'elle a dit à Mon-

[1] « La sainte onction des mourants, etc. » Bossuet ne recule devant aucun détail, lui que La Harpe louait d'avoir cherché une périphrase pour désigner les confessionnaux. Le même caractère se retrouve dans l'Or. fun. de Marie-Thérèse et la dernière partie de l'Or. fun. de Condé.

[2] « Elle écoute l'explication de ces saintes cérémonies, etc. » Comparez à ce passage tout le beau chapitre du livre I du *Génie du Christianisme* sur l'*Extrême onction*. — Ex. de *redoublement d'idées*.

[3] « Je l'ai vu souvent. » « Bossuet cache la vérité par modestie, quand il « s'efface lui-même du récit de cette agonie ; quand il attribue tout le « prodige de son propre talent aux belles et touchantes prières de l'E- « glise ; quand il rappelle toujours comme témoin, jamais comme ac- « teur, l'héroïsme de la foi de cette princesse. » Ajoutons que ce mot, *je l'ai vu souvent*, nous représente Bossuet accomplissant fréquemment l'un des plus nobles devoirs de son ministère. Sa modestie est ici d'autant plus frappante, qu'il ne craint pas, nous l'avons vu, de parler de lui-même avec dignité et noblesse. « M. de Condom arriva comme « elle la recevoit (l'extrême Onction). Il lui parla de Dieu conformé- « ment à l'état où elle étoit, et avec cette éloquence et cet esprit de « religion qui paroissoit dans tous ses discours. Elle entra dans tout « ce qu'il lui dit avec un zèle et une présence d'esprit admirables. »
Mme DE LA FAYETTE.

[4] « Cette huile sacrée. » L'huile employée pour l'Extrême Onction.

[5] « Ne croyez pas que ses excessives et insupportables douleurs, etc. » Souvenir pénible, mais qui amène un beau détail du caractère.

[6] Melior est patiens viro forti ; et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium. PROV., XVI, v. 32. — Opposition touchante.

[7] « Rappelez en votre pensée, etc. » « Chrétiens, qu'une triste cérémonie assemble en ce lieu, ne *rappelez-vous pas* en votre pensée ce que « vous avez vu, ce que vous avez senti il y a cinq mois ? » FLÉCHIER, *Or. fun. de Turenne*, exorde.

SIEUR. Quelle force! quelle tendresse! O paroles qu'on voyoit sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout; paroles que la mort présente, et Dieu plus présent encore, ont consacrées; sincère production d'une âme qui, tenant au ciel, ne doit plus rien à la terre que la vérité [1], vous vivrez éternellement dans la mémoire des hommes, mais surtout vous vivrez éternellement dans le cœur de ce grand prince. MADAME ne peut plus résister aux larmes qu'elle lui voit répandre. Invincible par tout autre endroit [2], ici elle est contrainte de céder. Elle prie MONSIEUR de se retirer, parce qu'elle ne veut plus sentir de tendresse que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras. Alors qu'avons-nous vu? qu'avons-nous ouï [3]? Elle se conformoit aux ordres de Dieu; elle lui offroit ses souffrances en expiation de ses fautes; elle professoit hautement la foi catholique et la résurrection des morts, cette précieuse consolation des fidèles mourants [4]. Elle excitoit le zèle de ceux qu'elle avoit appelés pour l'exciter elle-même, et ne vouloit point qu'ils cessassent un moment de l'entretenir des vérités chrétiennes [5]. Elle souhaita mille fois d'être plongée au sang de l'Agneau [6]; c'étoit un nouveau langage que la grâce lui apprenoit. Nous ne voyions en elle ni cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres [7], ni ces émotions d'une âme alarmée, par lesquelles on se trompe soi-même. Tout étoit simple, tout

[1] « Ne doit plus rien à la terre que la vérité. » Allusion d'une convenance parfaite aux dissentiments momentanés du duc et de la duchesse. C'était la seule possible, et Bossuet ne l'a pas manquée.

[2] « Invincible par tout autre endroit. » Expression toute latine.

[3] « Ouï. » Verbe employé bien rarement en prose, à l'époque même de Bossuet. Corneille et Molière l'emploient fréquemment. Présent, *ois*; futur, *j'orrai*; prétérit, *j'ouïs*.

> Son sang criera vengeance, et je ne *l'orrai* pas.
>
> CORNEILLE, *le Cid*, III, 1.

[4] « Et la résurrection des morts. » Allusion à la dernière partie du symbole des Apôtres et de celui de Nicée.

[5] « Et ne vouloit point qu'ils cessassent, etc. » Allusion à Bossuet lui-même. Voyez la Notice biographique.

[6] « D'être plongée au sang de l'Agneau. » Expressions mystiques : on en retrouve beaucoup dans les Or. fun., notamment dans celle de la princesse Palatine, de Marie-Thérèse, et même dans celle de Condé.

[7] « Ni cette ostentation, etc. » Allusion aux morts des héros du paganisme; Julien, par exemple, entouré de savants, et lisant un discours composé tout exprès pour la circonstance.

étoit solide[1], tout étoit tranquille; tout partoit d'une âme soumise, et d'une source sanctifiée par le Saint-Esprit.

En cet état, messieurs, qu'avions nous à demander à Dieu pour cette princesse, sinon qu'il l'affermît dans le bien, et qu'il conservât en elle les dons de sa grâce? Ce grand Dieu nous exauçoit; mais souvent, dit saint Augustin[2], en nous exauçant il trompe heureusement notre prévoyance. La princesse est affermie dans le bien d'une manière plus haute que celle que nous entendions. Comme Dieu ne vouloit plus exposer aux illusions du monde les sentiments d'une piété si sincère, il a fait ce que dit le Sage, « il s'est « hâté[3]. » En effet, quelle diligence! en neuf heures l'ouvrage est accompli[4]. « Il s'est hâté de la tirer du milieu « des iniquités ». Voilà, dit le grand saint Ambroise[5], la merveille de la mort dans les chrétiens : Elle ne finit pas leur vie, elle ne finit que leurs péchés[6], et les périls où ils sont exposés. Nous nous sommes plaints que la mort, ennemie des fruits que nous promettoit la princesse, les a ravagés dans la fleur[7] ; qu'elle a effacé, pour ainsi dire, sous le pinceau même, un tableau qui s'avançoit à la perfection avec une incroyable diligence, dont les premiers traits, dont le seul dessin montroit déjà tant de grandeur[8]. Changeons maintenant de langage; ne disons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde, et de l'histoire qui se commençoit le plus noblement : disons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une âme chrétienne peut être assaillie. Et pour ne point

[1] « Tout étoit solide. » Mot remarquable, qui indique la justesse d'esprit et de la princesse et de l'orateur.

[2] « Ce grand Dieu nous exauçoit. » Allusion à une idée reproduite sous diverses formes dans Saint-Augustin : *Non te exaudit ad præsentem voluntatem, exaudiendo ad futuram sanitatem. — Non habeatis pro magno exaudiri ad voluntatem; habete pro magno exaudiri ad sanitatem*, etc.

[3] Properavit educere de medio iniquitatum. SAP. c. IV, v. 14.

[4] « L'ouvrage est accompli. » Mot plein de sentiment et de tristesse.

[5] S. AMBROISE, né en 340, élu évêque de Milan par le peuple en 374. C'est lui qui força Théodose à une pénitence publique, après le massacre de Thessalonique. — Mort en 397. Auteur des *Traités des Devoirs* de *la Virginité*, etc., et peut-être du *Te Deum*.

[6] Finis factus est erroris, quia culpa non natura defecit. (*De bono mortis*, cap. IX, 38.)

[7] « Ennemie des fruits ravagés dans la fleur. » Ces images si fraîches et si touchantes appartiennent plus encore à l'élégie qu'à l'éloquence.

[8] « Qu'elle a effacé, pour ainsi dire sous le pinceau, etc. » Métaphore délicate, et continuée avec un soin remarquable.

parler ici des tentations infinies qui attaquent à chaque pas la foiblesse humaine, quel péril n'eût point trouvé cette princesse dans sa propre gloire[1]? La gloire : qu'y a-t-il pour le chrétien de plus pernicieux et de plus mortel? quel appât plus dangereux? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleures têtes[2]? Considérez la princesse; représentez-vous cet esprit qui, répandu par tout son extérieur, en rendoit les grâces si vives : tout étoit esprit, tout étoit bonté[3]. Affable à tous avec dignité, elle savoit estimer les uns sans fâcher les autres; et quoique le mérite fût distingué, la foiblesse ne se sentoit pas dédaignée[4] : quand quelqu'un traitoit avec elle, il sembloit qu'elle eût oublié son rang pour ne se soutenir que par sa raison : on ne s'apercevoit presque pas qu'on parlât à une personne si élevée; on sentoit seulement au fond de son cœur qu'on eût voulu lui rendre au centuple la grandeur dont elle se dépouilloit si obligeamment[5]. Fidèle en ses paroles, incapable de déguisement, sûre à ses amis, par la lumière et la droiture de son esprit, elle les mettoit à couvert des vains ombrages[6], et ne leur laissoit à craindre que leurs propres fautes. Très reconnoissante des services, elle aimoit à prévenir les injures par sa bonté; vive à les sentir, facile à les pardonner[7]. Que dirai-je de sa libéralité? Elle donnoit non-seulement avec joie, mais avec une hauteur d'âme qui marquoit tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne[8]. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, elle relevoit ses présents; et cet art

[1] Et pour ne point parler ici, etc.» Transition qui ramène le portrait de princesse, dont nous avons déja vu deux parties. Ex. d'*inversion*.

[2] « Faire tourner les meilleures têtes. » Expression familière et forte.

[3] « Tout étoit esprit, tout étoit bonté. » Deux traits qui se modifient et se balancent, de manière à écarter toute idée d'excès ou de défaut.

[4] « Et quoique le mérite fût distingué, etc. » Leçons indirectes de morale : caractère proposé à l'imitation de la cour, dont la princesse était le modèle. — Exemple de *style tempéré*.

[5] « La grandeur dont elle se dépouilloit, etc. » Idée expressive, rendue avec une grande précision.

[6] « Les mettoit à couvert des vains ombrages. » C'est-à-dire qu'elle ne prêtait jamais aux soupçons ni aux reproches.

[7] « Vive à les sentir, etc. » Style concis; les idées se résument ainsi que les mots. — « Facile *à* pardonner. » Locution rare dans le sens actif

[8] « Et le mépris du don et l'estime de la personne. » Antithèse

> La façon de donner fait plus que ce qu'on donne;
> Tel donne à pleines mains, qui n'oblige personne.
>
> P. CORNEILLE, *le Menteur*, I, 1.

de donner agréablement, qu'elle avoit si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais[1], jusqu'entre les bras de la mort. Avec tant de grandes et d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration? Mais[2] avec son crédit, avec sa puissance, qui n'eût voulu s'attacher à elle? N'alloit-elle pas gagner tous les cœurs? c'est-à-dire la seule chose qu'ont à gagner ceux à qui la naissance et la fortune semblent tout donner[3]. Et si cette haute élévation est un précipice affreux pour les chrétiens, ne puis-je pas dire, messieurs, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens[4], « qu'elle alloit être précipitée dans la « gloire »[5]? Car quelle créature[6] fut jamais plus propre à être l'idole du monde? Mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates[7] ne sont-elles pas exposées! La gloire, il est vrai, les défend de quelques foiblesses; mais la gloire les défend-elle de la gloire même? ne s'adorent-elles pas secrètement? ne veulent-elles pas être adorées? Que n'ont-elles pas à craindre de leur amour-propre! et que se peut refuser la foiblesse humaine, pendant que le monde lui accorde tout? N'est-ce pas là qu'on apprend à faire servir à l'ambition, à la grandeur, à la politique, et la vertu, et la religion, et le nom de Dieu[8]? La

[1] « Cet art de donner agréablement, etc. » « Madame, conservant « jusqu'à la mort la *politesse de son esprit*, dit en anglais à une de ses « dames, afin que M. de Condom ne l'entendît pas : *Donnez à M. de « Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avois fait faire « pour lui.* » (Mme de la Fayette.) Ce fut Louis XIV qui la lui mit au doigt. On regrettait devant Bossuet qu'il ne pût parler dans la chaire d'un fait aussi honorable. « *Eh! pourquoi pas?* » dit-il, dans un premier mouvement de reconnaissance. Et en effet, ces trois mots si simples et si frappants, *je le sais*, attendrirent et enthousiasmèrent l'auditoire.» MAURY.

[2] « Mais. » Conjonction qui d'ordinaire indique une opposition, et qui n'est ici qu'une simple liaison, comme en latin *autem*.

[3] « La seule chose qu'ont à gagner, etc. » Voyez dans l'Or. fun. de Condé le développement de la même idée.

[4] « Des paroles fortes. » Belles expressions pour caractériser Tacite et son éloquence, qui s'élève à la poésie la plus haute aussi fréquemment que celle de Bossuet.

[5] Sic Agricola simul suis virtutibus, simul vitiis aliorum, in ipsam gloriam præceps agebatur. TACIT. *Agric.*, XLI, édit. class. de M. Boistel.

[6] « Créature. » Ce mot ne s'emploie guère ainsi isolément.

[7] « Tentations délicates. » Expressions qui rappellent les *délicatesses d'orgueil* dont parle ailleurs Bossuet (Or. fun. de Henriette de Fr., p. 41, n. 8). — Ceux à qui la naissance et la fortune ont tout donné ont à craindre plus que les tentations grossières du commun des hommes.

[8] « On apprend à faire servir l'ambition, etc. » Admirable développement de morale dont Bossuet s'est souvenu dans plusieurs sermons,

modération, que le monde affecte, n'étouffe pas les mouvements de la vanité : elle ne sert qu'à les cacher; et plus elle ménage le dehors, plus elle livre le cœur aux sentiments les plus délicats et les plus dangereux de la fausse gloire[1]. On ne compte plus que soi-même; et on dit au fond de son cœur : « Je suis, et il n'y a que moi sur la « terre[2] ». En cet état[3], messieurs, la vie n'est-elle pas un péril? la mort n'est-elle pas une grâce? Que ne doit-on pas craindre de ses vices, si les bonnes qualités sont si dangereuses[4] ! N'est-ce donc pas un bienfait de Dieu d'avoir abrégé les tentations avec les jours[5] de MADAME; de l'avoir arrachée à sa propre gloire[6], avant que cette gloire, par son excès, eût mis en hasard[7] sa modération? Qu'importe que sa vie ait été si courte? jamais ce qui doit finir ne peut être long[8]. Quand nous ne compterions point ses confessions plus exactes, ses entretiens de dévotion plus fréquents, son application plus forte à la piété dans les derniers temps de sa vie; ce peu d'heures saintement passées parmi les plus rudes épreuves, et dans les sentiments les plus purs du christianisme, tiennent lieu toutes seules d'un âge accom-

par exemple dans celui *pour la profession de Mme de la Vallière.* « Voilà qu'elle (l'âme) commence déjà à se méconnoître : transportée « de son orgueil, elle dit : je suis un dieu, et je me suis fait moi-« même. C'est ainsi que le prophète fait parler ces âmes hautaines qui « mettent leur félicité dans leur propre grandeur et dans leur propre « excellence. » Voy. aussi page 22, n. 5.

[1] « La modération que le monde affecte, etc. » Peinture expressive de la fausse modestie. — Périphrase pleine de sens.

[2] Ego sum, et præter me non est altera. ISA. c. XLVII, v. 10.

[3] « En cet état. » Transition par induction, de la cause à l'effet.

[4] « Que ne doit-on pas craindre. » Raisonnement *à fortiori.*

[5] « N'est-ce pas un bienfait de Dieu d'avoir abrégé, etc. » Cette idée, présentée au début du discours, eût été un paradoxe, et eût révolté la douleur générale; amenée et préparée ainsi, elle n'est plus qu'un enseignement et une consolation.

[6] « Arrachée à sa propre gloire, etc. » Alliance de mots analogue à celle de Corneille que Racine aimait tant à commenter à ses enfants :

Et monté sur le faite, il aspire à descendre. *Cinna*, II, 1.

Ces traits sont d'un effet admirable; mais il faut qu'ils ressortent de l'opposition nécessaire des idées, et ne ressemblent pas à ces *étincelles* qu'*on tire par force, en choquant les mots les uns contre les autres.* BUFFON, *Discours de réception à l'Académie Française.*

[7] « Eût mis en hasard. » Tour latin créé par Bossuet.

[8] « Ce qui peut finir ne peut être long. » Raison eloquente, parce qu'elle nous reporte à l'idée de l'éternité (Voyez l'Oraison funèbre de Le Tellier, la première partie de celle-ci, et les fragments de celle de Mme de Monterby, dans l'*Avant-propos.*)

pli[1]. Le temps a été court, je l'avoue; mais l'opération de la grâce a été forte; mais la fidélité de l'âme a été parfaite. C'est l'effet d'un art consommé, de réduire en petit tout un grand ouvrage[2]; et la grâce, cette excellente ouvrière[3], se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. Je sais que Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles; mais si la témérité insensée des hommes abuse de ses bontés, son bras pour cela n'est pas raccourci[4], et sa main n'est pas affoiblie. Je me confie pour MADAME en cette miséricorde, qu'elle a si sincèrement et si humblement réclamée[5]. Il semble que Dieu ne lui ait conservé le jugement libre jusqu'au dernier soupir, qu'afin de faire durer les témoignages de sa foi. Elle a aimé en mourant le Sauveur Jésus; les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embrasser la croix; j'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption[6] : n'est-ce pas mourir entre les bras et dans le baiser du Seigneur?

PÉRORAISON. — Ah! nous pouvons achever ce saint sacrifice[7] pour le repos de MADAME, avec une pieuse confiance. Ce Jésus en qui elle a espéré, dont elle a

[1] « Accompli, » c'est-à-dire qui a rempli complétement la mesure accordée à la vie de l'homme.

[2] « C'est l'effet d'un art consommé, etc. » Encore une idée morale précisée par une allusion familière aux usages de la vie.

[3] « Excellente ouvrière. » Expression d'une simplicité et d'une originalité frappantes.

[4] « Son bras n'est pas raccourci, etc. » Image expressive, mais qui rapetisse l'idée que la religion donne de Dieu.

[5] « Je me confie en cette miséricorde, etc. » Sentiment touchant, qui fait succéder une espérance grave et douce à une douleur d'abord inconsolable. (V. toute la première partie.)

[6] « J'ai vu sa main défaillante, etc. » Ici se termine, par ce tableau douloureux, cet admirable récit de la mort de Madame. La conclusion du discours porte sur les enseignements que Bossuet tire de cette histoire funeste; l'imagination s'est arrêtée sur la mourante pressant de ses lèvres le *bienheureux signe de la rédemption*.

[7] « Ah! nous pouvons achever ce saint sacrifice. » Cette allusion à la suspension de la messe pendant le discours rappelle un beau passage de Fléchier (péror. de l'Or. fun. de Turenne) : « Ministres du Seigneur, « achevez le saint sacrifice. Chrétiens, redoublez vos vœux et vos « prières, afin que Dieu, pour récompense de ses travaux, l'admette « dans le séjour du repos éternel, et donne dans le ciel une paix sans « fin à celui qui nous en a trois fois procuré une sur la terre, passagère « à la vérité, mais toujours douce et toujours désirable. »

porté la croix en son corps par des douleurs si cruelles, lui donnera encore son sang dont elle est déjà toute teinte[1], toute pénétrée, par la participation à ses sacrements, et par la communion avec ses souffrances.

Mais en priant pour son âme, chrétiens, songeons à nous-mêmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir? Et quelle dureté est semblable à la nôtre, si un accident si étrange, qui devroit nous pénétrer jusqu'au fond de l'âme, ne fait que nous étourdir pour quelques moments[2]? Attendons-nous que Dieu ressuscite des morts pour nous instruire? Il n'est point nécessaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un sorte du tombeau: ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir[3]. Car si nous savons nous connoître, nous confesserons, chrétiens, que les vérités de l'éternité sont assez bien établies[4]; nous n'avons rien que de foible à leur opposer, c'est par passion, et non par raison que nous osons les combattre. Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités, c'est que le monde nous occupe; c'est que les sens nous enchantent; c'est que le présent nous entraîne. Faut-il un autre spectacle pour nous détromper et des sens, et du présent, et du monde? La Providence divine pouvoit-elle nous mettre en vue, ni de plus près, ni plus fortement, la vanité des choses humaines[5]? et si nos cœurs s'endurcissent après un avertissement si sensible, que lui reste-t-il autre chose, que de nous frapper nous-mêmes sans miséricorde? Prévenons un coup si funeste; et n'attendons pas toujours des miracles de la grâce. Il n'est rien de plus odieux à la souveraine puissance que de la vouloir forcer par des exemples, et de lui

1 « Son sang, dont elle est déjà toute teinte. » Idée un peu obscure; allusion au sang de Jésus-Christ qui va couler encore une fois pour elle sur l'autel. — Mélange désagréable de l'allégorie et de la vérité.

2 « Qu'attendons-nous pour nous convertir? etc. » Instruction générale qui résulte de l'oraison tout entière; appel éloquent aux sentiments chrétiens et à la conversion du pécheur. (V. l'*Or. fun. d'Anne de Gonzague.* — Péroraison.)

3 « Que quelqu'un sorte du tombeau: ce qui entre au tombeau. » Antithèse qui résulte de l'opposition des idées.

4 « Les vérités de l'éternité sont établies. » Toutefois, Bossuet les a démontrées admirablement devant le même auditoire dans l'oraison funèbre de la Princesse Palatine.

5 « Ni de plus près, ni plus fortement. » *Ni* est pris ici dans un sens affirmatif, au lieu de *ou bien*. Emploi très-rare et incorrect du mot, essentiellement négatif par sa formation (*ne*).

faire une loi de ses grâces et de ses faveurs[1]. Qu'y a-t-il donc, chrétiens, qui puisse nous empêcher de recevoir sans différer ses inspirations? Quoi! le charme de sentir[2] est-il si fort que nous ne puissions rien prévoir? les adorateurs des grandeurs humaines seront-ils satisfaits de leur fortune, quand ils verront que dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, et leurs dignités peut-être à leurs envieux[3]? Que si nous sommes assurés qu'il viendra un dernier jour où la mort nous forcera de confesser toutes nos erreurs, pourquoi ne pas mépriser par raison ce qu'il faudra un jour mépriser par force[4]? et quel est notre aveuglement, si, toujours avançant vers notre fin, et plutôt mourants que vivants, nous attendons les derniers soupirs pour prendre les sentiments que la seule pensée de la mort nous devroit inspirer à tous les moments de notre vie[5]? Commencez aujourd'hui à mépriser les faveurs du monde; et toutes les fois que vous serez dans ces lieux augustes, dans ces superbes palais à qui MADAME donnoit un éclat que vos yeux recherchent encore[6]; toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissoit si bien, vous sentirez qu'elle y manque[7]; songez que cette gloire que vous admiriez faisoit son péril en cette vie, et que dans l'autre elle est devenue le sujet d'un examen rigoureux où rien n'a été capable de la rassurer, que cette sincère rési-

[1] « Lui faire une loi de ses grâces et de ses faveurs. » Expressions pleines de force et de concision.

[2] « Sentir. » c'est-à-dire *jouir*, s'abandonner à la sensibilité, sans rien demander à l'intelligence.

[3] « Leur gloire, leurs titres, etc. » Enumération éloquente, et qui se termine par un trait admirable, à l'adresse de l'égoïsme :

> Effaçons les honneurs, et faisons disparoître
> La honte de cent rois, et la mienne peut-être.
> RACINE, *Mithridate*, III, 1.

V. l'*Or. fun. du chancelier Le Tellier*. Péroraison.

[4] « Mépriser par raison, mépriser par force. » Antithèses d'idées et de mots. Raisonnement appuyé tout entier sur l'idée de l'*utile*, ou du véritable intérêt bien entendu.

[5] « Et quel est notre aveuglement, etc. » A part quelques traits, le ton de cette leçon morale est calme et sévère plutôt que passionné. On la retrouve ailleurs bien plus éloquente, toujours dans Bossuet. (*Sermon contre l'ambition*.)

[6] « Donnoit un éclat, etc. » Allusion aux fêtes de Versailles, dont la duchesse d'Orléans était la véritable reine.

[7] « Qu'elle y manque. » Expression touchante d'un phénomène commun à toutes les grandes douleurs, que réveillent les objets physiques

gnation qu'elle a eue aux ordres de Dieu, et les saintes humiliations de la pénitence[1].

[1] Péroraison calme et triste comme celle de l'oraison funèbre de la reine Henriette : elle présente le même contraste avec les grands mouvements d'éloquence et de passion qui remplissent le corps du discours. Nous retrouverons le même caractère dans celle d'Anne de Gonzague. En général, il semble que l'orateur, après tant de peintures grandes ou effrayantes, éprouve le besoin de calmer son âme par l'expression d'une confiance religieuse dans la bonté divine.

ORAISON FUNÈBRE

DE

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE,

INFANTE D'ESPAGNE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

NOTICE SUR MARIE-THÉRÈSE.

Si la reine Marie-Thérèse n'avait eu pour panégyristes Fléchier et surtout Bossuet, elle serait à peu près absolument inconnue ; les renseignements même que l'on a sur elle se trouvent plutôt encore dans leurs oraisons funèbres que dans les mémoires. Née le 20 sept. 1638, elle était fille de Philippe IV et d'Isabelle ou Elisabeth de Bourbon, fille de Henri IV. (Voy. les notes de l'or. fun.) Le 4 juin 1660, elle épousa Louis XIV, son cousin-germain, qui était du même âge qu'elle. (Anne d'Autriche était sœur de Philippe IV.) Reine de France, elle s'effaça constamment dans la splendeur de la cour : « On la voyoit tout occupée d'une vio-« lente passion pour le roi, attachée dans tout le reste de ses actions à « la reine sa belle-mère, sans distinction de personnes ni de *divertisse-« ments.* » (*Mme de La Fayette.*) Sa vie tout entière se passa dans des exercices de piété qui ont fourni à ses panégyristes le principal sujet de son éloge. Son caractère aussi est à peine indiqué par eux ; car elle n'osait même pas le manifester devant Louis XIV (ce que ne pouvaient dire Bossuet ni Fléchier). « Cette pauvre princesse avoit tant de crainte du roi, « et une si grande timidité naturelle, qu'elle n'osoit lui parler, ni s'ex-« poser au tête-à-tête avec lui... ses mains mêmes trembloient de timi-« dité. » (*Mme de Caylus.*) Louis XIV, cependant, quand il partit pour la campagne de Hollande, lui confia la régence du royaume (1672). « Cette régence, dit Fléchier, dans son peu de durée, ne laissa pas de « faire voir les lumières qu'elle recevoit de Dieu, et la confiance que le « roi son époux avoit en elle. » C'est, avec la mort de ses enfants (2e partie, 1°), le principal événement de sa vie. Encore le public n'y attacha-t-il guère d'importance, s'il jugeait la reine comme l'a jugée Saint-Simon : « Une épouse vertueuse, amoureuse de lui, infatigable-« ment patiente, devenue véritablement Française ; *d'ailleurs absolu-« ment incapable.* » — Son caractère même était jugé plus sévèrement que ne l'ont indiqué ses deux panégyristes : (il est vrai qu'il ne s'agit ici que de tracasseries.) « La reine avoit toujours dans la tête qu'on la « méprisoit, et cela faisoit qu'elle étoit jalouse de tout le monde ; et « surtout, quand elle dînoit, elle ne vouloit pas que l'on mangeât ; « elle disoit toujours : « On mangera tout, on ne me laissera rien. » Le « roi s'en moquoit. » (*Mlle de Montpensier.*) — Une mort inopinée (3e partie, 3°) l'emporta le 30 juillet 1683, à l'âge de quarante-cinq ans. « Voilà, dit le roi à cette nouvelle, le premier chagrin qu'elle « m'ait donné. » Encore ce chagrin ne fut-il pas de longue durée : « *La « mort de la reine ne donna à la cour qu'un spectacle touchant. Le*

« *roi fut plus attendri qu'affligé ;* mais comme l'attendrissement pro-
« duit d'abord les mêmes effets, et que tout paroît considérable dans
« les grands, la cour fut en peine de sa douleur. Celle de Mme de Main-
« tenon, que je voyois de près, me parut sincère et fondée sur la re-
« connoissance.. Elle parut (quelques jours après) aux yeux du roi dans
« un si grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur étoit
« passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries. »
(*Souvenirs de Mme de Caylus.*) — « En effet, dit Saint-Simon, c'était
« un homme uniquement personnel, et qui ne comptait les autres,
« quels qu'ils fussent, que par rapport à soi. »

Une telle vie prêtait peu aux grands mouvements de l'éloquence, et Fléchier n'a pu s'empêcher de le faire sentir *. Aussi les deux discours rentrent-ils souvent dans le genre et le ton du sermon plutôt que de l'oraison funèbre. Fléchier parla deux mois après Bossuet (24 novembre 1683). Quelques circonstances, secondaires d'ailleurs, prêtaient peut-être à des détails particuliers qui avaient manqué à Bossuet ; mais, pour les idées importantes, le rapprochement s'offrait de lui-même, et Fléchier ne l'a pas évité. « Ce n'est pas sans quelque plaisir, dit l'abbé de Vaux-
« celles, sans une sorte d'étonnement agréable, que l'on passe des com-
« positions de Bossuet à certains endroits où Fléchier a employé toute
« son éloquence et tout son art... Bossuet, dans une grande place à la
« cour, témoin intime des sentiments du roi et de la reine, doit à Saint-
« Denis parler du règne de Louis et de ses grandeurs ; Fléchier, devant
« les personnes royales qui avoient déjà entendu ce bruit de louanges
« oratoires, et de plus, parmi des vierges du Seigneur, doit s'attacher
« surtout à peindre le mérite modeste et tranquille de celle qui les
« avoit souvent édifiées. » Ce que l'on pouvait ajouter, c'est qu'il y a dans Fléchier des réminiscences évidentes, et cela, presque à chaque pas ; réminiscences de l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, et même de celle de la duchesse d'Orléans. Nous avons dû en omettre une partie ; mais nous avons cité les principales : on y trouvera des rapprochements intéressants entre l'éloquence de Bossuet et le style habile, spirituel et symétrique de Fléchier.

* Les événements d'une régence tumultueuse, la valeur d'un héros, une suite de guerres et de victoires, des vertus brillantes et presque mondaines frapperoient peut-être davantage vos esprits : mais je ne viens pas vous surprendre par des actions extraordinaires : je viens vous édifier par des vertus qui, toutes communes qu'elles paroissent, ne laissent pas d'être héroïques.

FLÉCHIER. *Or. fun. de Marie-Thérèse*, 2e partie.

ORAISON FUNÈBRE

DE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE,

INFANTE D'ESPAGNE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE,

PRONONCÉE A SAINT-DENIS, LE 1er DE SEPTEMBRE 1683, EN PRÉSENCE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Sine macula enim sunt ante thronum Dei[1]

Ils sont sans tache devant le trône de Dieu.

Paroles de l'apôtre S. Jean, dans sa *Révélation*[2], c. 14, v. 5.

[PLAN DU DISCOURS. — EXORDE. — Tableau de l'assemblée des âmes saintes, parmi lesquelles est placée la reine, à cause de son inaltérable pureté, *et de sa fidélité à la grâce.*

PROPOSITION et DIVISION contenues dans l'Exorde. — La vie et la mort de la reine nous enseignent à fuir le péché et à regarder l'innocence comme la seule précaution possible contre la mort.

Première partie. Naissance et famille de la reine. — Grandeur des maisons d'Autriche et de France. — Gloire de la reine d'Espagne, sa mère. — Mariage de l'infante : splendeurs de cette union. — Eloge de Louis XIV : gloire militaire, victoires morales. — Eloges du Dauphin et de la Dauphine.

Deuxième partie. Pureté et innocence de la reine. — Colonne mystique de l'Apocalyse ; Bossuet en explique les inscriptions : — 1° *Le nom de Dieu.* — Piété et humilité de la reine. — Délicatesse de sa conscience. — Comment la piété lui a fait supporter le malheur. — Puissance de la prière. — Humanité de la reine.

Troisième partie. 2° *Le nom de la nouvelle Jérusalem*, c'est-à-dire l'Eglise. — Comment la reine en a suivi les *observances.* — Son respect pour le Saint-Siége.

3° *Le nom nouveau du Seigneur*, c'est-à-dire l'Eucharistie. — Communions fréquentes et saintes de la reine. — Elles l'ont préparée à la mort. — Parallèle de cette mort et de celle d'Anne d'Autriche.

« Sine macula enim, etc. » Texte qui s'applique bien heureusement à la reine Marie-Thérèse. Celui de Fléchier était bien choisi également : « Fundamenta æterna supra petram solidam, et mandata Dei in corde mulieris sanctæ. » *Eccles.*, XXVI, 24.

« Révélation. » Traduction littérale, mais rarement employée, du mot *Apocalypse.* « Saint Jean, sorti de l'huile bouillante, fut relégué « dans l'île de Pathmos, où il écrivit son Apocalypse (95). Un peu « après (95), il écrivit son Evangile, âgé de quatre-vingt-dix ans, et « joignit la qualité d'évangéliste à celles d'apôtre et de *prophète.* » (*Discours sur l'Hist. univers.*, I, X.) — L'Apocalypse est en effet une *prophétie* qui a longuement exercé les commentateurs, et qui présente d'effrayantes prédictions sur les derniers temps du monde.

PÉRORAISON. — Imitons ces deux princesses ; car la vie n'est que l'apprentissage de la mort. — Tableau de la mort de la reine. — La mort est toujours soudaine et effrayante ; prévenons-la par la pénitence. — Conseils au Dauphin.]

MONSEIGNEUR [1],

Quelle assemblée l'apôtre saint Jean nous fait paroître [2] ! Ce grand prophète nous ouvre le ciel, et notre foi y découvre « sur la sainte montagne de Sion », dans la partie la plus élevée de la Jérusalem bienheureuse [3], l'Agneau qui ôte les péchés du monde, avec une compagnie digne de lui [4]. Ce sont ceux dont il est écrit au commencement de l'Apocalypse : « Il y a dans l'église de Sardis [5] un petit « nombre de fidèles, *pauca nomina*, qui n'ont pas souillé

[1] Louis, dauphin de France, élève de Bossuet ; (son éducation était terminée depuis deux ans.) — Bossuet n'a fait qu'une allusion rapide à cette circonstance intéressante (Voyez la Péroraison).

[2] *Exorde* solennel et poétique. Ce tableau mystique de l'assemblée des âmes innocentes offre à l'esprit des images neuves et originales ; moins saisissantes, il est vrai, que les grandes vérités par lesquelles s'ouvre l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, mais bien supérieures aux développements de Fléchier sur la vanité de l'homme et sur la piété. Son début, bien qu'il y ait mis beaucoup de soin et de grâce, a le tort de rappeler des idées admirablement exprimées par Bossuet, et d'offrir même des réminiscences de l'or. fun. de Turenne. (*Les grains de l'encens que l'on doit à Dieu* donnés au monde).

[3] « La Jérusalem bienheureuse. » Apoc., XXI, 2. Et ego Joannes vidi sanctam civitatem Jerusalem novam, descendentem de cœlo a Deo, paratam sicut sponsam ornatam viro suo. — 3. Et audivi vocem magnam de throno dicentem : Ecce tabernaculum Dei cum hominibus... — 24. Et ambulabunt gentes in lumine ejus, et reges terræ afferent gloriam suam et honorem in illam.

> Quelle Jérusalem nouvelle
> Sort du fond du désert, brillante de clartés,
> Et porte sur son front une marque immortelle ?
> Peuples de la terre, chantez :
> Jérusalem renaît plus charmante et plus belle, etc.

Voyez toute la seconde moitié de la prophétie de Joad, dans *Athalie*, acte III, scène VI.

[4] « L'agneau qui ôte le péché du monde. » Expression de l'Eglise : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.* — Remarquez l'expression simple et familière de *compagnie*, qui se reproduit dans les pages suivantes. — « Ce sont ceux. » Var. 1re édit. C'est ceux, etc.

[5] « Sardis. » Capitale du royaume de Lydie, sur le Pactole, près de son confluent avec l'Hermus, au pied du mont Tmolus. Elle fut, sous l'empire, une des villes les plus riches et l'une des sept premières églises d'Asie. Les six premiers versets du chap. III de l'Apocalypse lui sont adressés. C'est à elle que saint Jean écrit, par l'ordre de Dieu : *Veniam tanquam fur, et nescies qua hora ... sed habes pauca etc*

« leurs vêtements [1] ; » ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus, vêtements qui ne sont rien moins que Jésus-Christ même [2], selon ce que dit l'Apôtre : « Vous « tous qui avez été baptisés, vous avez été revêtus de « Jésus-Christ [3]. » Ce petit nombre chéri de Dieu pour son innocence, et remarquable par [4] la rareté d'un don si exquis, a su conserver ce précieux vêtement et la grâce du baptême. Et quelle sera la récompense d'une si rare fidélité? Ecoutez parler le Juste et le Saint [5] : « Ils marchent, « dit-il, avec moi, revêtus de blanc, parce qu'ils en sont « dignes [6] »; dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée [7] de l'Agneau sans tache, et de marcher toujours avec lui, puisque jamais ils ne l'ont quitté depuis qu'il les a mis dans sa compagnie : âmes pures et innocentes; « âmes vierges [8] », comme les appelle saint Jean, au même sens que [9] saint Paul disoit à tous les fidèles de Corinthe : « Je vous ai promis, comme une vierge pudique, « à un seul homme, qui est Jésus-Christ [10]. » La vraie chasteté de l'âme, la vraie pudeur chrétienne est de rougir du péché, de n'avoir d'yeux ni d'amour que pour Jésus-Christ [11], et de tenir toujours ses sens épurés de la corruption du siècle [12]. C'est dans cette troupe innocente et pure

[1] Habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua. APOC. C. III, V. 27.

[2] « Vêtements qui ne sont rien moins que Jésus-Christ même. » Image hardie empruntée au langage figuré, aux paraboles orientales de l'Évangile et des écrivains sacrés. — Exemple de *métonymie*.

[3] Quicumque in Christo baptisati estis, Christum induistis. EPIST. B. PAULI AD GALLOS, C. III, V. 27.

[4] « Remarquable par. » C'est-à-dire à cause de, *ob* ou *propter*.

[5] « Le Juste et le Saint. » On pourrait voir deux idées différentes sous ces deux mots : *le Juste*, c'est-à-dire J.-C. ; *le Saint*, c'est-à-dire l'apôtre, son interprète. Il est cependant plus probable qu'ils désignent tous deux également saint Jean.

[6] Ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt. APOC. C. III, V. 4.

[7] « La *livrée*. » Expression bizarre, et qui rapetisse l'idée, en appliquant *à ces âmes pures et innocentes* un mot qui désigne une condition servile. La *livrée* d'ailleurs n'est pas la *compagnie*.

[8] Virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. APOC., C. XIV, V. 4. C'est ce qui amène le mot de *livrée*.

[9] « Au même sens que. » Complément rattaché péniblement à la première partie de la période.

[10] Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo. II, CORINTH. XI, 2.

[11] « N'avoir d'yeux ni d'amour, etc. » Expression familière et mystique : c'est un des caractères particuliers de cette oraison funèbre.

[12] « Corruption du siècle. » Expression empruntée à l'Evangile et

que la Reine a été placée : l'horreur qu'elle a toujours eue du péché lui a mérité cet honneur. La foi, qui pénètre jusqu'aux cieux, nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnois cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels[1], qui inspiroit du respect pour Dieu et pour elle[2] : Dieu ajoute à ces saintes dispositions le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle[3]. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son âme[4], n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans[5], où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine. « Elle marche « avec l'Agneau, car elle en est digne[6]. » La sincérité de son cœur, sans dissimulation et sans artifice[7], la range au nombre de ceux dont saint Jean a dit, dans les paroles qui précèdent celles de mon texte, que « le mensonge ne s'est « point trouvé en leur bouche, » ni aucun déguisement dans leur conduite ; « ce qui fait qu'on les voit sans tache « devant le trône de Dieu. » *Sine macula sunt enim ante thronum Dei*[8]. En effet elle est sans reproche devant Dieu et devant les hommes : la médisance ne peut attaquer aucun endroit de sa vie depuis son enfance jusqu'à sa mort[9] ; et une

aux Pères...—...Seu cæremonias despuens, seu *seculum* revincens, pro christiano denotetur. TERTULLIEN.

[1] « Il me semble que je reconnois, etc. » Peinture expressive, qui, par un procédé familier à Bossuet, fait revivre la reine tout entière dans la mémoire et l'imagination. V. l'Or. fun. de Henriette d'Angl., exorde, etc.

[2] « Pour Dieu et pour elle. » Rapprochement qui donne de la grandeur à l'idée de la Reine.

[3] « Une immortelle beauté, etc. » Idée qui se reproduit souvent dans les traditions chrétiennes sur la mort des saints et des martyrs.

[4] « Cette éclatante *blancheur*, etc. » Exemple d'*allusion* simple et hardie ; qui eût effrayé Fléchier. « L'infante Reine étoit petite, mais « bien faite ; elle nous fit *admirer en elle la plus éclatante blancheur* « que l'on puisse avoir, et toute sa personne de même. »

Mémoires de Mme DE MOTTEVILLE.

[5] « Passer au-dedans. » Expression vague, dont le sens est que la *blancheur* du teint est devenue la *candeur* de l'âme.

[6] APOC. II, v. 4.

[7] « La sincérité, etc. » Détail jeté en passant, suivant l'usage de Bossuet, qui fond le portrait dans le corps du discours, au lieu d'en faire un morceau à part. Voy. p. 84, note 1.

[8] In ore eorum non est inventum mendacium : sine macula enim sunt ante thronum Dei. APOC. C. XIV, v. 5.

[9] « La médisance, etc. » Eloge négatif assez faible en lui-même, mais il tire une valeur particulière de ce souvenir, que la Reine a tou-

gloire si pure, une si belle réputation est un parfum précieux[1] qui réjouit le ciel et la terre.

MONSEIGNEUR, ouvrez les yeux à ce grand spectacle[2]. Pouvois-je mieux essuyer vos larmes, celles des princes qui vous environnent, et de cette auguste assemblée, qu'en vous faisant voir au milieu de cette troupe resplendissante et dans cet état glorieux, une mère si chérie[3] et si regrettée? Louis même, dont la constance ne peut vaincre ses justes douleurs[4], les trouveroit plus traitables[5] dans cette pensée. Mais ce qui doit être votre unique consolation doit aussi, MONSEIGNEUR, être votre exemple[6]; et, ravi[7] de l'éclat immortel d'une vie toujours si réglée et toujours si irréprochable, vous devez en faire passer toute la beauté dans la vôtre.

Qu'il est rare, chrétiens, qu'il est rare, encore une fois, de trouver cette pureté parmi les hommes! mais surtout qu'il est rare de la trouver parmi les grands! « Ceux que « vous voyez revêtus d'une robe blanche, ceux-là, dit « saint Jean, viennent d'une grande affliction, » *de tribulatione magna*[8]; afin que nous entendions que cette divine

jours vécu dans les cours. (Voyez la 2e partie.) « La médisance n'eut « jamais ni le sujet ni le courage *d'en* parler (de la Reine.) *Timebat « Dominum valde, nec erat qui loqueretur de illa verbum malum;* « (JUD. VIII, 8). Louange que l'Ecriture donne à Judith, plus grande en- « core en ce temps où il y a si peu de réputations innocentes et irré- « prochables, et à la cour, où la malice ne pardonne rien à la foi- « blesse, et où l'innocence même se sauve difficilement des soupçons « et des mauvais bruits. » FLÉCHIER. »

1 « Un parfum. » Expression pleine de grâce et de poésie.

2 « Monseigneur, etc. » Apostrophe éloquente, qui ramène la belle peinture de l'exorde, en lui donnant un caractère plus particulier et une intention plus touchante, celle de la consolation et de l'espérance.

3 « En vous faisant voir... *une mère si chérie.* » Exemple *du pouvoir d'un mot mis en sa place* (Boileau, *Art Poét.*); la grandeur et l'éclat des images est dans la première partie de la phrase; le sentiment dans les derniers mots; la consolation partout.

4 « *Ses* justes douleurs. » La grammaire demande *les*, le pronom possessif se rapportant au sujet du verbe.

5 « Traitables. » *Tractabilis;* la douleur qui, comme une blessure, se laisse sonder et palper. Allusion au grand caractère et à la douleur de Louis XIV; elle prépare son panégyrique, qui doit occuper la majeure partie de l'Oraison funèbre. V. la *Notice*, page 91.

6 « Votre exemple, etc. » Conseils et enseignements, conclusion obligée de toute oraison funèbre.

7 « Ravi, » c'est-à-dire pénétré, *percé jusques au fond du cœur*, comme dit Corneille.

8 Hi qui amicti sunt stolis albis... hi sunt qui venerunt de tribulatione magna. APOC. C. VII, v. 13, 14.

blancheur se forme ordinairement sous la croix, et rarement dans l'éclat, trop plein de tentation [1], des grandeurs humaines.

PROPOSITION ET DIVISION. — Et toutefois il est vrai, messieurs, que Dieu, par un miracle de sa grâce, se plaît à choisir parmi les rois de ces âmes pures [2]. Tel a été saint Louis, toujours pur et toujours saint dès son enfance, et MARIE-THÉRÈSE sa fille [3] a eu de lui ce bel héritage.

Entrons, messieurs, dans les desseins de la Providence [4], et admirons les bontés de Dieu qui se répandent sur nous et sur tous les peuples dans la prédestination [5] de cette princesse. Dieu l'a élevée au faîte des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie [6] plus éclatantes et plus exemplaires. Ainsi sa vie et sa mort [7], également pleines de sainteté et de grâce, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle n'en pouvoit recevoir de plus parfaite, parce qu'il ne voyoit nulle part dans une si haute élévation une pareille pureté. C'est ce rare et merveilleux assemblage que nous aurons à considérer dans les deux parties de ce discours [8]. Voici, en peu de mots, ce que j'ai à

[1] « Sous la croix, » métaphore qui fait image. — « Éclat trop plein de tentations, » tournure latine d'une concision et d'une netteté remarquables.

[2] « Et toutefois, etc. » Transition brève et sèche. Indication sommaire d'une idée qui pouvait être développée avec intérêt.

[3] « Sa fille. » Par sa mère Isabelle de Bourbon, fille de Henri IV. (Voy. la notice biographique.)

[4] « *Entrons* dans les desseins, etc. » Expression métaphorique familière à Bossuet. (Voy. page 18, note 3 : Or. fun. de la reine d'Angleterre.)

[5] « Prédestination. » Voy. dans l'Or. funèbre de la Duchesse d'Orléans le développement des mystères de la prédestination et de la grâce. — Pages 74 et 75.

[6] « Sa vie a été une *préparation continuelle à bien mourir*, et sa « mort est pour nous une *exhortation à bien vivre*. » PROPOSITION et DIVISION DE FLÉCHIER. — Régularité, c'est-à-dire *accomplissement rigoureux de tous les devoirs*. Au dix-huitième siècle, époque d'ordre et d'unité par excellence, on tient beaucoup même à la régularité extérieure. Saint-Simon met au nombre des principaux mérites de Louis XIV son exactitude et sa ponctualité rigoureuse.

[7] « Ainsi sa vie et sa mort, etc. » *Division* ordinaire des oraisons funèbres de Bossuet : — *La vie* et *la mort* d'un grand personnage ; — *histoire et tableau* de l'une et de l'autre ; — *leçons* à en tirer.

[8] Ces deux parties se touchent et se tiennent dans le développement au point de se confondre. Du reste, Bossuet n'a pas suivi en réalité cette division ; il y en a une autre qui ressort des détails historiques et des citations de l'Apocalypse. (Voy. le plan du discours.) Fléchier, au contraire, suit exactement sa division en deux parties.

dire de la plus pieuse des reines, et tel est le digne abrégé de son éloge : il n'y a rien que d'auguste dans sa personne ; il n'y a rien que de pur dans sa vie [1]. Accourez, peuples [2] ; venez contempler dans la première place du monde la rare et majestueuse beauté d'une vertu toujours constante. Dans une vie si égale, il n'importe pas à cette princesse où la mort frappe ; on n'y voit point d'endroit foible par où elle pût craindre d'être surprise [3] ; toujours vigilante, toujours attentive à Dieu et à son salut, sa mort [4], si précipitée et si effroyable pour nous, n'avoit rien de dangereux pour elle. Ainsi son élévation ne servira qu'à faire voir à tout l'univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans son enceinte [5], cette importante vérité : qu'il n'y a rien de solide ni de vraiment grand parmi les hommes que d'éviter le péché [6], et que la seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la vie. C'est, messieurs, l'instruction que nous donne dans ce tombeau, ou plutôt [7] du plus haut des cieux, très-haute, très-excellente, très-puissante, et très-chrétienne princesse MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE, REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

1re *Partie*. — Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est Dieu qui donne les grandes naissances, les grands mariages [8], les enfants, la postérité. C'est lui qui dit à Abraham :

[1] Nouvelle division de l'oraison funèbre, mais qui, dans le développement, se confond avec la première.

[2] « Accourez, peuples, etc. » Intention éloquente beaucoup mieux développée dans la deuxième partie, et reproduite dans la Péroraison de l'Oraison funèbre de Condé.

[3] « Dans une vie si égale, etc. » Comparez à ce passage l'Or. fun. du P. Bourgoing, dans les fragments, et le tableau de la mort de Madame. (Pages 79 et 80.)

[4] « Toujours vigilante... sa mort. » *Anacoluthe* qui substitue l'accord logique à l'accord grammatical. (Voyez page 7, note 7.)

[5] « Du lieu le plus éminent, etc. » Comparaison qui ramène le mot abstrait *élévation* à son sens étymologique. — L'image simple et sensible est aussi familière à l'éloquence de Bossuet qu'à la poésie.

[6] « Eviter le péché. » C'est un des principaux traits du portrait de la Reine, et la conclusion du discours.

[7] « Ou plutôt, etc. » *Correction* d'un grand effet, et qui donne un caractère oratoire à une formule officielle. (Voyez page 7, note 2.)

[8] « Les grands mariages. » Détail singulier et quelque peu puéril d'une idée d'ailleurs grande et belle. — « Quoiqu'il n'y ait point devant Dieu de « différence de personne et de condition, et que sa providence veille « indifféremment sur tous les hommes, l'Ecriture sainte nous enseigne « pourtant qu'il a des soins particuliers de ceux qu'il porte sur le trône « et qu'il met à la tête de son peuple. Ce sont ses créatures les plus

« Les rois sortiront de vous [1], » et qui fait dire par son prophète [2] à David : « Le Seigneur vous fera une maison [3]. » Dieu, « qui d'un seul homme a voulu former tout le genre « humain, » comme dit saint Paul, « et de cette source « commune le répandre sur toute la face de la terre, » en a vu et prédestiné [4] dès l'éternité les alliances et les divisions, « marquant les temps, poursuit-il, et donnant des « bornes à la demeure des peuples [5], » et enfin un cours réglé à toutes ces choses [6]. C'est donc Dieu qui a voulu élever la reine par une auguste naissance à un auguste mariage, afin que nous la vissions honorée au-dessus de toutes les femmes de son siècle, pour avoir été chérie, estimée, et trop tôt, hélas ! regrettée par le plus grand de tous les hommes [7] !

Que je méprise ces philosophes [8] qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où [9] le reste se développe comme il peut ! comme s'il avoit à notre manière des vues générales et confuses, et comme si la souveraine intelligence pouvoit ne pas comprendre dans ses desseins les

« nobles, revêtues de sa puissance et de sa grandeur, et faites proprement à sa ressemblance et son image. Il les conduit par son esprit, « il les fortifie par sa vertu, il les couronne dans ses miséricordes. Il « tient leurs cœurs entre ses mains, et les tourne comme il lui plaît « afin qu'ils servent à l'accomplissement de ses volontés et à l'avancement de sa gloire. » FLÉCHIER, première partie.

[1] Reges ex te egredientur. GEN., c. XVII, v. 6.

[2] « Son prophète. » Samuel, qui passe en revue les huit enfants d'Isaïe, et choisit pour roi d'Israël David le plus jeune.

[3] Prædicit tibi Dominus, quod domum faciat tibi Dominus. II REG. c. VII, v. 11.

[4] « Prédestiné. » Verbe tout latin. *Prædestinare*, prendre une décision. Il s'emploie très-rarement à l'actif en français.

[5] Deus... qui fecit ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ, definiens statuta tempora, et terminos habitationis eorum. ACT. c. XVII, v. 24, 26.

[6] « Toutes ces choses. » Expression vague, comme le neutre *omnia;* elle rend la fin de la phrase lâche et languissante.

[7] « Le plus grand de tous les hommes, etc. » Compliment trop direct pour un vivant. La peine que prend Bossuet pour *rehausser* des idées assez ordinaires jette de l'embarras et de la gêne dans cette première partie. Jamais il n'a tant donné de place aux généalogies et à la noblesse ; il y était contraint par son sujet, l'éloge d'une reine, et d'une reine peu connue du monde.

[8] « Que je méprise, etc. » Sortie dure et violente, que rien ne prépare, et qui a pour but de défendre contre les objections l'intervention de Dieu dans les *grands mariages*.

[9] « D'où. » Latinisme. *Unde*, à la suite duquel. (Voy. p. 42, note 6.)

choses particulières, qui seules subsistent véritablement[1]. N'en doutons pas, chrétiens; Dieu a préparé dans son conseil éternel les premières familles qui sont la source des nations, et dans toutes les nations les qualités dominantes qui en devoient faire la fortune[2]. Il a aussi ordonné[3] dans les nations les familles particulières dont elles sont composées; mais principalement celles qui devoient gouverner ces nations, et en particulier dans ces familles tous les hommes par lesquels elles devoient ou s'élever ou se soutenir, ou s'abattre[4].

C'est par la suite de ces conseils que Dieu a fait naître les deux puissantes maisons d'où la reine devoit sortir, celle de France et celle d'Autriche, dont il se sert pour balancer les choses humaines[5]: jusqu'à quel degré et jusqu'à quel temps? il le sait, et nous l'ignorons[6].

On remarque dans l'Ecriture que Dieu donne aux maisons royales certains caractères propres, comme celui que les Syriens, quoique ennemis des rois d'Israël, leur attribuoient par ces paroles: « Nous avons appris que les rois « de la maison d'Israël sont cléments [7]. »

Je n'examinerai pas les caractères particuliers qu'on a donnés aux maisons de France et d'Autriche[8]; et sans dire que l'on redoutoit davantage les conseils de celle d'Autriche

[1] « Véritablement, » c'est-à-dire d'une manière sensible et palpable par opposition aux vues générales et abstraites.

[2] « Et dans toutes les nations, etc. » Ici, l'idée est grande : Dieu fait les grands peuples comme les grands hommes; mais l'égalité chrétienne s'accommode peu de ces *grandes maisons faites par Dieu*.

[3] « Ordonné. » *Ordinavit*. Il a établi la *hiérarchie* des familles, et l'*ordre* dans lequel elles doivent arriver successivement au pouvoir et à l'influence.

[4] « Ou s'abattre. » Remarquez la progression de l'idée, du généra au particulier. — « S'abattre. » A part ce dernier détail, qui nous ramène à la grande idée morale de la vanité humaine, tout ce passage n'est pas la meilleure explication que Bossuet ait donnée du gouvernement providentiel de Dieu.

[5] « Balancer les choses humaines. » Le système d'équilibre entre les nations européennes remonte au XVIe siècle, et à la rivalité de François Ier et de Charles-Quint (1515-1547).

[6] « Il le sait et nous l'ignorons. » Chute de période remarquable pour l'idée et l'harmonie.

[7] Ecce audivimus quod reges domus Israël clementes sunt. III Reg. c. xx, v. 31. Voy. dans Fléchier le développement des mêmes idées.

[8] « Je n'examinerai pas, etc. » Forme sèche et décousue; ce sont les idées seules qui rattachent ensemble ces divers développements.

[9] « Sans dire. » Exemple de *prétérition*, figure d'un emploi difficile, parce qu'elle sent presque toujours l'affectation.

ni qu'on trouvoit quelque chose de plus vigoureux dans les armes et dans le courage de celle de France [1], maintenant que par une grâce particulière ces deux caractères se réunissent visiblement en notre faveur [2], je remarquerai seulement ce qui faisoit la joie de la reine : c'est que Dieu avoit donné à ces deux maisons, d'où elle est sortie, la piété en partage; de sorte que, sanctifiée [3], qu'on m'entende bien [4], c'est-à-dire consacrée à la sainteté par sa naissance, selon la doctrine de saint Paul, elle disoit avec cet apôtre : « Dieu, que « ma famille a toujours servi, et à qui je suis dédiée par « mes ancêtres : » *Deus cui servio a progenitoribus* [5].

Que s'il faut venir au particulier [6] de l'auguste maison d'Autriche, que peut-on voir de plus illustre que sa descendance immédiate [7], où, durant l'espace de quatre cents ans [8], on ne trouve que des rois et des empereurs, et une si grande affluence de maisons royales, avec tant d'Etats et tant de royaumes [9], qu'on a prévu il y a longtemps qu'elle en seroit surchargée [10]?

Qu'est-il besoin de parler de la très-chrétienne maison de France [11], qui, par sa noble constitution, est incapable d'être

[1] « Les conseils..., les armes, etc. » Un poëte du seizième siècle avait rendu la même opposition d'une manière moins grave :

Bella gerant alii : tu, felix Austria, nube :
Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.

[2] « Visiblement. » C'est-à-dire d'une manière effective et réelle. — En notre faveur ; ces alliances n'ont jamais empêché les guerres.

[3] Filii vestri... sancti sunt. I Cor. c. VII, v. 14.

[4] « Qu'on m'entende bien. » Parenthèse inutile ; commentaire pénible. Bossuet trahit ici la gêne qu'il éprouve.

[5] *Ep. Beati Pauli ad. Timotheum.* I, 3.

[6] « Au particulier. » Emploi très-rare de l'adjectif pris absolument comme en grec τὸ ἰδιωτικόν.

[7] « Descendance immédiate. » C'est-à-dire sans interruption.

[8] Avenement de la maison de Habsbourg à l'Empire par l'élection du comte Rodolphe, après le grand interrègne, en 1273.

[9] « Une si grande affluence de maisons royales, etc. » « Elle étoit « fille de ces rois, qui, par la force des armes, par la prudence des « conseils ou par le droit des successions, ont réuni plusieurs cou- « ronnes en une seule, qui portent leur domination au delà des mers « et des monts, qui se font obéir dans l'ancien et dans le nouveau « monde, et dont la puissance s'étend si loin, *qu'ils gémissent pour « ainsi dire sous le faix de tant de provinces et de royaumes, et que « leur grandeur même leur est à charge.* » Fléchier, 1re partie.

[10] « Surchargée. » Par les conquêtes ou les héritages de Maximilien, de Ferdinand, d'Isabelle, de Philippe-le-Beau et de Charles-Quint.

[11] « Très-chrétienne. » Titre donné par les papes aux rois de France comme celui de *catholique* aux rois d'Espagne.

assujettie à une famille étrangère[1]; qui est toujours dominante dans son chef[2]; qui, seule dans tout l'univers et dans tous les siècles, se voit après sept cents ans d'une royauté établie[3] (sans compter ce que la grandeur d'une si haute origine fait trouver ou imaginer[4] aux curieux observateurs des antiquités) seule, dis-je, se voit après tant de siècles encore dans sa force et sa fleur, et toujours en possession du royaume le plus illustre qui fut jamais sous le soleil, et devant Dieu, et devant les hommes; devant Dieu, d'une pureté inaltérable dans la foi; et devant les hommes, d'une si grande dignité, qu'il a pu perdre l'Empire[5] sans perdre sa gloire ni son rang?

La reine a eu part à cette grandeur, non-seulement par la riche et fière maison de Bourgogne[6], mais encore par Isabelle de France, sa mère, digne fille de Henri-le-Grand, et, de l'aveu de l'Espagne, la meilleure reine comme la plus regrettée, qu'elle eût jamais vue sur le trône[7]. Triste rapport de cette princesse avec la reine sa fille : elle avoit à peine quarante-deux ans quand l'Espagne la pleura; et pour notre malheur, la vie de MARIE-THÉRÈSE n'a guère eu un plus long cours. Mais la sage, la courageuse et la

1 « Incapable d'être assujettie, etc. » A cause de la succession des diverses branches des Capétiens, à l'extinction d'une famille régnante. *Incapable* se dit ordinairement de l'impossibilité d'une intention, d'une volonté, et n'est pas synonyme de *hors d'état*.

2 « Dominante. » Le roi est le chef de la famille et du royaume.

3 « Sept cents ans. » Avénement des Capétiens en 987.

4 « Imaginer. » Les faiseurs de généalogie imitaient volontiers Ronsard, qui, dans son épopée de *la Franciade*, faisait descendre les Francs de Francus, fils d'Hector.

5 « Perdre l'Empire. » Par la décadence de la race de Charlemagne. Charles-le-Gros, déposé à Tribar en 887, en est le dernier empereur.

6 « La fière maison de Bourgogne. » La seconde maison de Bourgogne, si dangereuse aux rois de France par sa richesse, sa puissance et son ambition, remonte à Philippe-le-Hardi, fils de Jean Ier (1364). Maximilien d'Autriche en épousa l'héritière, Marie, fille de Charles-le-Téméraire, en 1477.

7 « Et, de l'aveu de l'Espagne, etc. » Isabelle ou Élisabeth de Bourbon, fille de Henri IV, morte en 1644, le 6 octobre. — « Le roi la lais« soit alors gouverner son royaume, ce qu'elle faisoit avec beaucoup de « gloire, si bien qu'il la regretta infiniment. » *Mémoires de Madame de Motteville.* — « Une mère qu'une sincère piété, une tendresse respec« tueuse pour son époux, une bonté officieuse et libérale pour ses su« jets, un courage mâle dans les besoins pressants de l'État, et une « sage patience dans les peines et les tribulations domestiques, avoient « rendue vénérable et à l'Espagne, où elle régnoit, et à la France d'où « elle étoit sortie. » FLÉCHIER.

pieuse Isabelle devoit une partie de sa gloire aux malheurs de l'Espagne, dont on sait qu'elle trouva le remède par un zèle et par des conseils qui ranimèrent les grands et les peuples, et, si on le peut dire, le roi même[1]. Ne nous plaignons pas, chrétiens, de ce que la reine sa fille, dans un état plus tranquille, donne aussi un sujet moins vif[2] à nos discours, et contentons-nous de penser que dans des occasions aussi malheureuses, dont Dieu nous a préservés, nous y eussions pu trouver les mêmes ressources.

Avec quelle application et quelle tendresse Philippe IV son père ne l'avoit-il pas élevée[3] ! On la regardoit en Espagne non pas comme une infante, mais comme un infant; car c'est ainsi qu'on y appelle la princesse qu'on reconnoît comme héritière de tant de royaumes. Dans cette vue on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avoit de plus vertueux et de plus habile. Elle se vit, pour ainsi parler, dès son enfance tout environnée de vertu[4]; et on voyoit paroître en cette jeune princesse plus de belles qualités qu'elle n'attendoit de couronnes[5]. Philippe l'élève ainsi pour ses Etats; Dieu qui nous aime la destine à Louis[6].

Cessez, princes et potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage[7]. Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler[8], cède lui-même. L'amour peut

[1] « Le roi même. » Philippe IV, fils de Philippe III et de Marguerite d'Autriche, né le 8 août 1605, roi en 1621, mort le 17 sept. 1665. La guerre de Trente ans eut pour lui de funestes résultats. La révolte du Portugal et de la Catalogne (1640) l'avait accablé. La reine fit appel à la fidélité des Espagnols, et, en quelques semaines, arma et organisa 50,000 hommes. Ce fut elle qui fit exiler Olivarès. Elle laissait un fils, Don Carlos, qui lui survécut peu, et une fille, Marie-Thérèse.

[2] « Vif. » *Vivus*, vivant, animé (page 67, note 2). Excuse qui trahit l'embarras de l'orateur dans un sujet qui prêtait peu à l'éloquence.

[3] Voyez la notice biographique. — Indications bien sèches, surtout quand on les rapproche du portrait de la duchesse d'Orléans.

[4] « Environnée de vertu. » Métaphore simple et hardie.

[5] « Plus de belles qualités qu'elle n'attendoit, etc. » Rapprochement qui fait valoir l'idée par une opposition ingénieuse.

[6] « Dieu qui, etc. » Transition qui amène le fait le plus important de l'histoire de la reine : la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV.

[7] « Cessez, princes et potentats, etc. » L'Autriche voulait marier l'infante à l'archiduc Léopold, dans l'espoir d'hériter un jour de l'Espagne ; mais Philippe IV avait deux fils, ce qui éloignait l'idée que l'Espagne pût revenir un jour à la France.

[8] « L'amour, qui semble, etc. » « L'étoile qui donnoit à Mazarin une « autorité si entière, s'étendit même jusqu'à l'amour. Le roi n'avoit pu « porter son cœur hors de la famille de cet heureux ministre ; il l'avoit « donné, dès sa plus tendre jeunesse à la troisième de ses nièces, Mlle de

bien remuer le cœur des héros du monde; il peut bien y soulever des tempêtes, et y exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques, et qui donnent des espérances aux insensés : mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang [1]. Il y a des mesures prises dans le ciel, qu'il ne peut rompre [2]; et l'infante, non-seulement par son auguste naissance, mais encore par sa vertu e par sa réputation, est seule digne de Louis.

C'étoit « la femme prudente qui est donnée proprement par « le Seigneur [3], » comme dit le Sage [4]. Pourquoi « donnée proprement par le Seigneur, » puisque c'est le Seigneur qui donne tout? et quel est ce merveilleux avantage qui mérite d'être attribué d'une façon si particulière à la divine bonté? Il ne faut, pour l'entendre, que considérer ce que peut dans les maisons la prudence tempérée [6] d'une femme sage

« Mancini. Le cardinal ne s'opposa pas d'abord à cette passion... ; *mais*, « *quand il vit* que la reine ne pourroit entendre sans horreur la propo- « sition de ce mariage, et que l'exécution en eût été très-hasardeuse « pour lui. il se voulut faire un mérite envers la reine et envers l'Etat « d'une chose qu'il croyoit contraire à ses propres intérêts. » Mme DE LA FAYETTE, *Hist. de Madame Henriette*.

[1] « Mais il y a des âmes, etc. » Allusions délicates, et dont Bossuet s'est tiré avec une convenance et une dignité parfaites. Tout ce morceau s'appliquerait parfaitement à l'admirable caractère de Pauline, dans Corneille. (*Polyeucte*, II, 2.)

> De quelque amant pour moi que mon père eût fait choix,
> Quand à ce grand pouvoir que la valeur vous donne
> Vous auriez ajouté l'éclat d'une couronne,
> Quand je vous aurois vu, quand je l'aurois haï,
> J'en aurois soupiré, mais j'aurois obéi,
> Et sur mes passions ma raison souveraine
> Eût blâmé mes soupirs et dissipé ma haine.

[2] « Il y a des mesures prises... qu'il ne peut rompre. » Sur cette construction, voy. page 39, note 3.

[3] A Domino proprie uxor prudens. PROV., c. XIX, v. 14.

[4] « Le Sage. » Salomon, livre des proverbes. (Salomon les écrivait quatre cents ans avant la captivité. (1000 - 600.) *Hist. Univ.*) « Plusieurs savants ne le regardent que comme un choix de sentences et « de maximes recueillies, pour la plus grande partie, des écrits de ce « prince ; et, pour le reste, de divers écrivains inspirés. On croit même « que cette collection fut faite par le prophète Isaïe. » GUÉNÉE, *Lettres de quelques Juifs*, II, 460.

[5] « Pourquoi donnée, etc. » Forme de commentaire fréquente dans les oraisons funèbres.

[6] « Tempérée. » Expression familière au dix-septième siècle. Le mot *Tempérament* signifie l'accord, l'ensemble des parties qui se balancent et se complètent. (*Temperamentum*.) « Dieu vouloit que la fille vînt

pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse[1], et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne feroit qu'aigrir.

Ile pacifique[2], où se doivent terminer les différends de deux grands empires à qui tu sers de limites; ile éternellement mémorable par les conférences de deux grands ministres; où l'on vit développer toutes les adresses[3] et tous les secrets d'une politique si différente; où l'un se donnoit du poids par sa lenteur, et l'autre prenoit l'ascendant par sa pénétration; auguste journée où deux fières nations longtemps ennemies, et alors réconciliées par Marie-Thérèse[4], s'avancent sur leurs confins, leurs rois à leur tête[5], non plus pour se combattre, mais pour s'embrasser; où

« comme restituer à la France tant de vœux et tant de vertus que la « mère avoit portés en Espagne. » Fléchier.

1 « Dans la piété. » C'est-à-dire avec la piété, qui est le principe et le fond de la sagesse. (Voy. *Or. fun. de Madame*, p. 71.)

2 L'île des Faisans, sur la Bidassoa, qui sépare la France et l'Espagne, surnommée l'*île de la Conférence*, parce que Mazarin et D. Louis de Haro y conclurent la paix des Pyrénées, le 7 novembre 1659. — Les réminiscences de Bossuet se rencontrent à chaque pas dans le discours de Fléchier. Voici qu'il refait le récit de la paix des Pyrénées : « Re-« présentez-vous cette île fameuse *où deux hommes chargés des inté-« rêts et des destins des deux nations, faisoient valoir leur habileté à « disputer les droits des couronnes, et tantôt se soutenant avec gran-« deur, tantôt se relâchant avec prudence, joignant l'adresse et la « persuasion à la justice ou à la conjoncture des affaires, après avoir « déployé tous les secrets de leur politique*, conclurent enfin cette « bienheureuse alliance; alliance qui fut pourtant l'ouvrage de la pro-« vidence de Dieu, et non pas le fruit des travaux et de la sagesse de « ces grands hommes. Quel fut ce jour heureux qui la vit sortir, « comme la colombe de l'arche, de ce petit espace de terre que les « flots respecteront éternellement, pour annoncer aux provinces leur « félicité, et porter partout où elle passoit, la paix et la joie dans le « cœur des peuples! » (1re partie.) Suit un mouvement imité de Bossuet : « *Trompons notre douleur par le souvenir de nos joies passées.* » Il y avait déjà dans l'*Or. fun. de Madame* : « O mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie. »

3 « Les adresses. » Ce mot s'emploie rarement au pluriel. (*Artes.*)

4 « Par Marie-Thérèse. » Mais avant tout par l'extrémité où se trouvait l'Espagne, épuisée par onze années de revers. (Bat. de Rocroy, 1643 — Bat. des Dunes, 1658.)

5 Je m'imagine voir, avec Louis-le-Grand,
Philippe quatre qui s'avance
Dans l'île de la Conférence.
Ainsi s'avançoient pas à pas,
Nez à nez, nos aventurières.

La Fontaine, *les deux Chèvres*. XII, 4.

ces deux rois, avec leur cour, d'une grandeur, d'une politesse, et d'une magnificence aussi bien que d'une conduite si différentes[1], furent, l'un à l'autre et à tout l'univers, un si grand spectacle ; fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres[2], et le comble des grandeurs avec leurs ruines[3]? Alors l'Espagne perdit ce que nous gagnions ; maintenant nous perdons tous, les uns et les autres[4]; et MARIE-THÉRÈSE périt pour toute la terre. L'Espagne pleuroit seule; maintenant que la France et l'Espagne mêlent leurs larmes, et en versent des torrents; qui pourroit les arrêter[5]? Mais, si l'Espagne pleuroit[6] son infante qu'elle voyoit monter sur le trône le plus glorieux de l'univers, quels seront nos gémissements à la vue de ce tombeau, où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines? Taisons-nous[7]; ce n'est pas des larmes[8] que je veux tirer de vos yeux. Je pose les fondements des instructions que je veux graver[9] dans vos cœurs : aussi bien la vanité des choses humaines, tant de fois étalée dans cette chaire[10], ne se montre que trop d'elle-même, sans le se-

[1] « D'une magnificence si différente. » « La cour d'Espagne paroît déserte, au prix de cette nombreuse quantité de gens de qualité qui offusquent celle du roi et qui la remplissent. Ce que j'en vis néanmoins, qui fut peu, me parut avoir de la magnificence. » *Mémoires de Mme* DE MOTTEVILLE.

[2] « Puis-je mêler, etc. » — « Mon oreille retentit de la voix d'un prophète. Est-ce Isaïe, est-ce Jérémie qui apostrophe l'île de la Conférence et les pompes nuptiales de Louis? » (CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme*, III, IV, 4.) La période tombe en effet sur un contraste inattendu et touchant. Quant à la première partie de l'apostrophe, et aux petits détails qu'elle renferme, peut-être est-elle inférieure, eu égard à l'importance que Bossuet lui a donnée, aux grands mouvements d'éloquence des oraisons funèbres.

[3] « Comble et ruines. » Antithèse de mots expressive.

[4] « Alors l'Espagne perdit, etc. » Voyez la même idée dans l'*Oraison funèbre de Madame*, page 50, notes 4 et 5.

[5] « Qui pourroit les arrêter? » Phrases faibles et languissantes.

[6] « L'Espagne pleuroit. » Exemple de *métonymie*. Expression exagérée, si l'on songe à l'orgueil et à l'étiquette de la cour espagnole.

[7] « Taisons-nous. » Correction sèche et brusque.

[8] « Ce n'*est* pas des larmes. » Incorrection grammaticale qui se retrouve ailleurs dans Bossuet. La grammaire demande : ce ne *sont* pas, car la construction logique de la phrase est : « des larmes sont *ce* que..., » et l'inversion ne change pas les idées.

[9] « Je pose les *fondements* des instructions que je veux *graver*. » Métaphore mal suivie. Les deux termes manquent d'analogie.

[10] « Tant de fois étalée. » Voyez les oraisons funèbres de Henriette

cours de ma voix, dans ce sceptre sitôt tombé d'une si royale main, et dans une si haute majesté si promptement dissipée.

Mais ce qui en faisoit le plus grand éclat [1] n'a pas encore paru. Une reine si grande par tant de titres le devenoit tous les jours par les grandes actions du roi et par le continuel accroissement de sa gloire [2]. Sous lui la France a appris à se connoître. Elle se trouve des forces que les siècles précédents ne savoient pas. L'ordre et la discipline militaire s'augmentent avec les armées [3]. Si les François peuvent tout [4], c'est que leur roi est partout leur capitaine [5]; et, après qu'il a choisi l'endroit principal qu'il doit animer par sa valeur, il agit de tous côtés par l'impression de sa vertu [6].

Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable [7], puisque, en méprisant les saisons, il a ôté jusqu'à la défense à ses ennemis. Les soldats, ménagés et exposés quand il faut, marchent avec confiance sous ses étendards: nul fleuve ne les arrête, nulle forteresse ne les effraie [8]. On

de France et de Madame. Ici, Bossuet retrouve sa haute éloquence

[1] « Mais ce qui en faisoit, etc. » Transition qui amène l'éloge du roi.

[2] Ce long et éloquent panégyrique de Louis XIV est une dette payée par Bossuet à la grandeur et aux bienfaits du souverain. A cette époque (1683), la flatterie était presque une vérité, et Bossuet se faisait l'interprète de l'admiration générale en France et à la cour.

[3] C'est Louis XIV, secondé de Louvois, qui a introduit en France l'organisation militaire moderne.

[4] L'esprit pratique et politique de Bossuet est vivement frappé de la force de l'organisation militaire. Quelques années auparavant, il disait au Dauphin, en lui développant les causes de la puissance des Romains: « Il y a plaisir, Monseigneur, à vous parler de ces choses dont vous êtes si « bien instruit par d'excellents maîtres, et que vous voyez pratiquées, sous « les ordres de Louis-le-Grand, d'une manière si admirable, que je ne sais si « la milice romaine a jamais rien eu de plus beau. Mais, sans vouloir ici « la mettre aux mains avec la milice françoise, etc. » *Hist. Univ.*, III, 6, page 378, édit. classiq. de M. Delachapelle.

[5] « Leur capitaine. » Le roi avait encore récemment commandé en personne la campagne de Hollande, jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678; il continua de commander jusqu'à la paix de Ryswick, en 1698. Depuis il ne parut plus à l'armée.

[6] Louis, les *animant* du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur, qui l'attache au rivage.
BOILEAU, *Epître au Roi.*

[7] « Inévitable. » *Ineluctabilis*, pour *irrésistible*. Fléchier n'a indiqué que sous forme de *prétérition* cet éloge du roi; mais il y a parlé de la régence de la reine, dont Bossuet n'a rien dit.

[8] « Nul fleuve. » Le Rhin, franchi le 12 juin 1672. « *Le miracle étoit*

sait que Louis foudroie les villes plutôt qu'il ne les assiége; et tout est ouvert à sa puissance.

Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins. Quand il marche, tout se croit également menacé : un voyage tranquille devient tout-à-coup une expédition redoutable à ses ennemis. Gand tombe [1] avant qu'on pense à le munir : Louis y vient par de longs détours; et la reine, qui l'accompagne au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement à ses desseins.

Par les soins d'un si grand roi, la France entière n'est plus, pour ainsi parler, qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable [2]. Couverte de toutes parts, elle est capable de tenir la paix avec sûreté dans son sein [3], mais aussi de porter la guerre partout où il faut, et de frapper de près et de loin avec une égale force. Nos ennemis le savent bien dire; et nos alliés ont ressenti dans le plus grand éloignement, combien la main de Louis étoit secourable [4].

Avant lui, la France, presque sans vaisseaux, tenoit en vain aux deux mers; maintenant on les voit couvertes depuis le levant jusqu'au couchant de nos flottes victorieuses [5]; et la hardiesse françoise porte partout la terreur avec le nom de Louis [6]. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur,

« *de l'avoir passé à la nage,* » écrit madame de Sévigné à madame de Grignan. — « Nulle forteresse. » Valenciennes, une des plus fortes places de Flandre, emportée par une poignée de mousquetaires, en 1677.

[1] « Gand tombe. » Louis XIV, lorsqu'il vint assiéger Gand, qu'il prit en cinq jours, s'était détourné par la Lorraine et menaçait Luxembourg, afin d'attirer sur cette ville l'attention de l'ennemi (1678).

[2] Allusion aux places fortifiées par Vauban à mesure qu'il les prenait. Comparaison précise et forte, ainsi que le développement qui suit.

[3] « Tenir la paix avec sûreté. » Parce qu'elle est à l'abri des invasions (ce qui n'empêcha pas un parti ennemi d'enlever le premier écuyer près de Versailles, en 1708).

[4] « Secourable. » Allusion à la bataille de St-Gothard, (V. p. 114, n. 2).

[5] « Nos flottes victorieuses. » 1663-1665, victoires du duc de Beaufort sur les Algériens. — 1673-1677, victoires de Duquesne, d'Estrées, etc., sur la marine hollandaise. « Cinq arsenaux de marine son « bâtis à Brest, à Rochefort, à Toulon, à Dunkerque, au Hâvre de Grâce « Dans l'année 1672, on a soixante vaisseaux de ligne et quarante fré « gates. Dans l'année 1681, il se trouve cent quatre-vingt-dix-huit vais « seaux de guerre, en comptant les allèges; et trente galères sont dans « le port de Toulon, ou armées, ou prêtes à l'être. Onze mille hommes « de troupes réglées servent sur les vaisseaux; les galères en ont trois « mille, etc. » VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, c. XXIX.

[6] « La hardiesse françoise, etc. » Termes généraux et emphatiques dont on est arrivé promptement à faire une phraséologie commune et

Alger, riche des dépouilles de la chrétienté [1]. Tu disois en ton cœur avare [2]: Je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnoit de la confiance ; mais tu te verras attaqué dans tes murailles comme un oiseau ravissant [3] qu'on iroit chercher parmi ses rochers et dans son nid où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablois ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire [4]. Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir ta rage im-

osée. — *On les voit...* et la hardiesse... *porter*, etc. Construction brisée et peu correcte.

1 « Alger, riche des dépouilles, etc. » Capitale de l'Algérie (Afrique septent.), bornée par le Maroc à l'O., la Méditerranée au N., Tunis à l'E., et le Sahara au S. — Bombardée en 1681-82-83. — « Le roi se ven- « gea d'Alger avec le secours d'un art nouveau, dont la découverte fut « due à cette attention qu'il avait d'exciter tous les génies de son siècle. « Cet art funeste, mais admirable, est celui des galiotes à bombes. » *Siècle de Louis XIV*, c. XIV.

2 « Avare. » *Avarus*, avide. *Apostrophe* admirable. L'imagination anime et personnifie cette ville lointaine, mystérieuse, redoutée, et traduit en une langue toute dramatique son orgueil et sa vanité insultantes Au milieu de cet éloquent panégyrique, le ton s'est élevé tout à coup, sans préparation, mais sans effort, à la hardiesse et à l'éclat de la poésie lyrique. C'est un chant de victoire à la manière des cantiques de Moïse (*Exode*, XV, *Deutér.*, XXXII), que *les siècles suivants ont imités, Dieu les inspiroit lui-même; et il n'y a proprement que le peuple de Dieu où la poésie soit venue par enthousiasme* (*Hist. univers.*, II, III, page 147, édit. classiq. de M. Delachapelle. Voy. *Or. fun. de Henriette de France*, p. 14, note 1). « C'est ainsi que l'armée des Grecs « chante tout à coup, après la mort d'Hector :

Ἤρἀμεθα μέγα κῦδος· ἐπέφνομεν Ἕκτορα δῖον. *Il.* XXII.

« C'est de même que les Saliens, célébrant la fête d'Hercule, s'écrient « brusquement dans Virgile, *Æn.*, VIII, 295 :

.... Tu nubigenas, invicte, bimembres
Hylæumque, Pholumque manu ; tu Cressia mactas
Prodigia et vastum nemea sub rupe leonem. CHATEAUBRIAND.

3 « La légèreté de tes vaisseaux; — un oiseau ravissant, etc. » *Ravissant* au lieu de *ravisseur*. Aujourd'hui, le participe pris adjectivement a complétement perdu ce sens, et n'est plus que synonyme de *charmant*. — Comparaison brillante et poétique, pleine de vérité et de vivacité dans tous ses détails.

4 « Libres sous son glorieux empire. » « Alger, deux fois bombar- « dée, envoya des députés lui demander pardon et recevoir la paix : ils « rendirent tous les esclaves chrétiens, et payèrent encore de l'argent; « ce qui est la plus grande punition des corsaires. Tunis, Tripoli firent « les mêmes soumissions. » *Siècle de Louis XIV*, c. XIV. Voy. aussi l'anecdote sur les Anglais retenus par les Algériens. IBID.

puissante [1]. Mais nous verrons la fin de tes brigandages. Les pilotes étonnés s'écrient par avance [2] : « Qui est sem- « blable à Tyr? et toutefois elle s'est tue dans le milieu de « la mer [3]; » et la navigation va être assurée par les armes de Louis [4].

L'éloquence s'est épuisée à louer la sagesse de ses lois et l'ordre de ses finances [5]. Que n'a-t-on pas dit de sa fermeté, à laquelle nous voyons céder jusqu'à la fureur des duels [6] ! La sévère justice de Louis jointe à ses inclinations bienfaisantes fait aimer à la France l'autorité sous laquelle heureusement réunie elle est tranquille et victorieuse [7]. Qui veut entendre [8] combien la raison préside dans les conseils

[1] « Ta brutale fureur. » Expression familière et forte. — Peinture éloquente de la *rage impuissante* de l'ennemi ; on y sent tout l'orgueil du triomphe.

Nam cupide conculcatur nimis ante metutum. LUCRÈCE, V.

[2] « Les pilotes, etc. » Rapprochement éloquent ; allusion poétique à ce monde mystérieux de l'Orient, à cette antique reine des mers, moins connue et plus étrange que Carthage, vaincue par Alexandre comme Alger par Louis XIV.

[3] Quæ est ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris? EZECH., c. XXVII, v. 32.

[4] « Et la navigation, etc. » Idée importante, mais dont l'expression paraît bien faible, après le tableau de l'orgueil d'Alger vainqueur et de la rage d'Alger vaincu.

[5] « Ses lois et ses finances. » « L'année 1667 fut à la fois l'époque « de ses premières lois et de ses conquêtes. L'ordonnance civile parut « d'abord ; ensuite le code des eaux et forêts ; puis des statuts pour « toutes les manufactures ; l'ordonnance criminelle ; le code de com- « merce ; celui de la marine ; tout cela se suivit d'année en année. Il « y eut même une jurisprudence établie en faveur des nègres de nos « colonies, espèce d'hommes qui n'avait pas encore joui des droits de « l'humanité. » *Siècle de Louis XIV*, c. XXIX. Voyez aussi, pour les finances, le ministère de Colbert. IBID.

[6] « La fureur des duels. » « Quoiqu'ils fussent défendus depuis « Henri IV, cette funeste coutume subsista plus que jamais. Le fameux « combat de la Frette, de quatre contre quatre, en 1663, fut ce qui « détermina Louis XIV à ne plus pardonner. Son heureuse sévérité « corrigea peu à peu notre nation, et même les nations voisines. » IBID. — Déjà l'on disait publiquement en 1661 :

Un duel met les gens en mauvaise posture,
Et notre roi n'est pas un monarque en peinture ;
Il sait faire obéir les plus grands de l'État,
Et je trouve qu'il fait en digne potentat.

MOLIÈRE, *les Fâcheux*, I, X.

[7] « Tranquille et victorieuse. » Période harmonieuse, quoiqu'un peu gênée par les phrases incidentes.

[8] « Qui veut. » Pour *celui qui*. Latinisme qui s'est conservé seulement dans la langue de la conversation. — Remarquez que Bossuet

de ce prince n'a qu'à prêter l'oreille quand il lui plaît d'en expliquer les motifs. Je pourrois ici prendre à témoin les sages ministres des cours étrangères, qui le trouvent aussi convaincant [1] dans ses discours que redoutable par ses armes. La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentiments, et ses paroles précises [2] sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante [3] lui ouvre les cœurs, et donne, je ne sais comment, un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère [4].

N'oublions pas ce qui faisoit la joie de la reine [5]. Louis est le rempart de la religion; c'est à la religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer et par terre [6]. Mais songeons qu'il ne l'établit partout au dehors que parce qu'il la

ajoute : « Quand il lui plaît, » mot qui trahit la réserve orgueilleuse du maître. — Je me dévouerai donc, *s'il le faut*, dit le lion aux animaux malades (La Fontaine, VII, I). « *C'est là*, dit St-Simon, ce qui s'appelle vivre et régner. »

[1] « Aussi convaincant. » Antithèse facile, qui arrive comme résumé des idées précédentes.

[2] « La noblesse ;... ses paroles précises. » Observation qui s'applique bien mieux encore à son panégyriste. Ce mot, du reste, est le meilleur résumé possible de toutes les rhétoriques.

Scribendi recte *sapere est et principium et fons*. Hor., *de Art. poet.* v. 309.

[3] « Une douceur surprenante. » Sauf quand il s'adressait, par exemple, aux parlements : « Subjugués à coups redoublés, appauvris, etc. » Mais, dans les audiences particulières : « Quelque prévenu qu'il fût, « quelque mécontentement qu'il crût avoir lieu de sentir, il écoutoit « avec patience, *avec bonté*, avec envie de s'éclaircir et de s'instruire ; « il n'interrompoit que pour y parvenir » *Mém. de Saint-Simon*.

[4] L'idée est ingénieuse, développée avec soin et bonheur ; il faut la comparer avec le beau passage sur la douceur et la force du prince de Condé ; c'est là que Bossuet lui a donné sa forme la plus générale et la plus complète.

[5] « N'oublions pas, etc. » Transition habile ; la piété de Louis XIV rappelle celle de la reine ; mais on sent que la reine s'efface dans son propre éloge comme elle s'était effacée dans l'Etat. Bossuet fait comme Pindare, mieux que Pindare, cependant, car il ne chante pas les Argonautes, Jason et Pélias, pendant quatre cents vers, à propos d'Arcésilas de Cyrène (*Pyth.*, IV) ; mais il ressemble au moins un peu au Simonide de La Fontaine :

> Le poëte d'abord parla de son héros :
> Après en avoir dit ce qu'il en pouvoit dire,
> Il se jette à côté. (*Fables* I. v.)

Remarquons cependant que la part de Marie-Thérèse sera encore belle.

[6] « Ses armes redoutées, etc. » Voy. les notes sur l'expédition de Candie, page 58, note 5.

fait régner au dedans et au milieu de son cœur. C'est là qu'il abat des ennemis plus terribles que ceux que tant de puissances jalouses de sa grandeur, et l'Europe entière pourroient armer contre lui [1]. Nos vrais ennemis sont en nous-mêmes; et Louis combat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'hérésie [2]: ce qu'il renverse au dedans est un sacrifice bien plus agréable [3]; et l'ouvrage du chrétien, c'est de détruire les passions qui feroient de nos cœur un temple d'idoles [4]. Que serviroit à Louis d'avoir étendu sa gloire partout où s'étend le genre humain? Ce ne lui est rien d'être l'homme que les autres hommes admirent [5] : il veut être avec David, « l'homme selon le cœur de Dieu [6]. » C'est pourquoi Dieu le bénit. Tout le genre humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait, si ce n'est qu'on veuille compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire, et les bornes qu'il a données à sa puissance [7]. Adorez donc, ô grand roi, celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre, et qui vous donne dans la victoire, malgré la fierté qu'elle inspire, des sentiments si modérés. Puisse la chrétienté ouvrir les yeux [8], et reconnoître le vengeur que Dieu lui envoie! Pendant, ô malheur! ô honte! ô juste punition de nos péchés! pendant, dis-je, qu'elle est ravagée par les infidèles qui pénètrent

[1] « C'est là qu'il abat, etc. » Développement un peu obscur. On croirait qu'il s'agit seulement de la piété personnelle du roi, et Bossuet va parler aussi de sa lutte contre l'hérésie. Exemple d'opposition plutôt encore ingénieuse qu'éloquente.

[2] « Les temples de l'hérésie. » La révocation de l'édit de Nantes se préparait. 1683-85 (Voy. l'*Or. fun. de Le Tellier*.) Près de sept cents temples furent abattus avant même la révocation.

[3] « Ce qu'il renverse, etc. » Expressions et phrase pénibles.

[4] « Un temple d'idoles. » Comparaison tirée de l'Ecriture, et familière aux prédicateurs, mais peu obligeante pour les protestants. « A l'exem- « ple de ces princes religieux dont le Saint-Esprit fait l'éloge dans l'E- « criture, il abattoit les hauteurs, je veux dire les temples que l'hérésie « avoit élevés sur les débris de nos autels. » FLÉCHIER, 2e *partie*.

[5] « Ce ne lui est rien, etc. » Phrase dure et désagréable.

[6] « Selon le cœur de Dieu. » Proba me, Deus, et scito cor meum. Ps. CXXXVIII. (Texte de l'oraison funèbre de Turenne par Mascaron.)

[7] « Si ce n'est qu'on veuille, etc. » Phrase sèche et pénible; elles sont plus fréquentes dans cette oraison funèbre que dans les autres. L'idée est belle, et la comparaison de la modération et de la puissance de Louis XIV serait d'un grand effet, si elle n'était une exagération singulière, quand on se reporte, par exemple, à la campagne de Hollande.

[8] « Puisse la chrétienté, etc. » Apostrophe et période harmonieuse.

jusqu'à ses entrailles [1], que tarde-t-elle à se souvenir et des secours de Candie et de la fameuse journée du Raab [2], où Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armées françoises fatales à leur tyrannie [3], et, par des exploits inouïs, devint le rempart de l'Autriche, dont il avoit été la terreur [4]?

Ouvrez donc les yeux, chrétiens [5], et regardez ce héros, dont nous pouvons dire comme saint Paulin [6] disoit du grand Théodose, que nous voyons en Louis, « non un roi, mais « un serviteur de Jésus-Christ, et un prince qui s'élève « au-dessus des hommes plus encore par sa foi que par « sa couronne [7]. »

C'étoit, messieurs [8], d'un tel héros, que MARIE-THÉRÈSE devoit partager la gloire d'une façon particulière [9], puisque, non contente d'y avoir part comme compagne de son trône, elle ne cessoit d'y contribuer par la persévérance de ses vœux.

[1] « Ses entrailles. » Expression familière et originale.

[2] « Candie » (1669). Voy. l'*or. fun. de Henriette de France*, p. 58, n. 5. — « La fameuse journée du Raab. » (Le Raab est une rivière de Styrie, qui se jette dans le Danube à Raab, ville de Hongrie). En 1664, le roi avait envoyé 6,000 hommes en Hongrie, sous les ordres du comte de Coligny, qui emmenait l'élite de la noblesse, et ce duc de la Feuillade qui plus tard secourut Candie à ses frais. Ces Français contribuèrent d'une manière brillante à la victoire de St.-Gothard, remportée par Montecuculli sur le visir Kiuperli.

[3] « Fatales à leur tyrannie. » Souvenir des croisades; la seconde (1146), la troisième (1191), la septième (1248), et la huitième (1270), furent commandées par des rois de France (Louis VII, Philippe II, et St. Louis).

[4] « La terreur. » Cela serait plus juste à dire de Louis XIII et d Richelieu, dans la période française de la guerre de Trente ans

[5] « Ouvrez donc les yeux, etc. » Le panégyrique se continue et s termine d'une manière languissante. L'apostrophe à Alger et le tableau de l'organisation militaire et intérieure, nuisent à l'effet que devrai produire l'éloge de la piété du roi. Il n'en est pas de même dans l'*Or fun. de Condé;* tout y est parfaitement proportionné.

[6] *St. Paulin*, né à Bordeaux en 353, mort en 431 ; il commença par être avocat; devint consul en 378, prêtre en 393, et évêque de Nole en 409. Il a laissé des poésies, des lettres, des discours, etc.

[7] In Theodosio non imperatorem, sed Christi servum, nec regno, sed fide principem prædicamus. *Le texte porte :* « In Theodosio non tam « imperatorem, quam Christi servum... nec regno, sed fide principem « prædicarem. » PAULIN., Ep. 9 ad Sev. nov. edit. 28 n. 6.

[8] « C'étoit, messieurs, etc. » Transition simple, comme le sont en général celles de Bossuet.

[9] « Particulière. » La France y pouvait cependant contribuer autant que la reine, par la *persévérance de ses vœux.*

Pendant que ce grand roi la rendoit la plus illustre de toutes les reines, vous la faisiez, Monseigneur, la plus illustre de toutes les mères[1]. Vos respects l'ont consolée de la perte de ses autres enfants[2]. Vous les lui avez rendus, elle s'est vue renaître dans ce prince[3] qui fait vos délices et les nôtres; et elle a trouvé une fille digne d'elle dans cette auguste princesse[4] qui, par son rare mérite autant que par les droits d'un nœud sacré, ne fait avec vous qu'un même cœur[5]. Si nous l'avons admirée dès le moment qu'elle parut, le roi a confirmé notre jugement[6]; et maintenant devenue, malgré ses souhaits[7], la principale décoration d'une cour dont un si grand roi fait le soutien[8], elle est la consolation de toute la France.

Ainsi notre reine[9], heureuse par sa naissance, qui lui rendoit la piété aussi bien que la grandeur comme héréditaire, par sa sainte éducation, par son mariage, par la gloire et par l'amour d'un si grand roi, par le mérite et par les respects de ses enfants, et par la vénération de tous les peuples, ne voyoit rien sur la terre qui ne fût au-des-

[1] « Vous la faisiez, etc. » Compliment exigé par le sujet, et de plus par la présence du Dauphin, qui menait le deuil. Il n'est du reste qu'indiqué, et se retrouve dans la péroraison.

[2] « La perte de ses autres enfants. » Voyez la seconde partie.

[3] « Ce prince. » Le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, né en 1682, élève de Fénelon; Dauphin en 1711; mort en 1712, et père de Louis XVI. C'est un des rares personnages du siècle qui ont trouvé grâce devant la sévérité inexorable de Saint-Simon.

[4] « Cette auguste princesse. » Marie-Anne-Christine-Victoire, fille du duc de Bavière, née à Munich, en 1660, mariée le 8 mars 1680, mère des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, morte le 20 avril 1690. Fléchier a fait son oraison funèbre; Bossuet l'avait administrée. Cette oraison de Fléchier offre quelques rapports avec l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, par Bossuet.

[5] « Par son rare mérite... un même cœur. » Compliment d'autant plus flatteur qu'il est jeté plus négligemment et d'une manière plus indirecte. Voy. la même allusion dans la Péroraison de Fléchier.

[6] « Le roi, etc. » Le jugement du roi est la consécration obligée de l'opinion publique. (V. *Or. fun. de Madame*, page 56, note 6.)

[7] « Malgré ses souhaits. » Passionnée dès l'enfance pour la vie religieuse, elle avait voulu entrer dans l'ordre de St Benoît. Sa mère Henriette-Adélaïde de Savoie s'y opposa; elle avait travaillé à lui former un *cœur françois*, dit Fléchier. Elle parvint à la marier au Dauphin.

[8] « La décoration... le soutien. » Encore des compliments obligés qui se présentent d'ailleurs involontairement à l'esprit de Bossuet, mais qui finissent par fatiguer.

[9] « Ainsi notre reine, etc. » *Énumération* qui résume la première partie. Voyez le plan du discours, page 95.

sous d'elle. Élevez maintenant, ô Seigneur[1], et mes pensées et ma voix. Que je puisse représenter à cette auguste audience[2] l'incomparable beauté d'une âme que vous avez toujours habitée, qui n'a jamais « affligé votre Esprit « saint » [3], « qui jamais n'a perdu le goût du don cé« leste » [4]; afin que nous commencions, malheureux pécheurs, à verser sur nous-mêmes un torrent de larmes, et que, ravis[5] des chastes attraits de l'innocence[6], jamais nous ne nous lassions d'en pleurer la perte.

2e *Partie.* — A la vérité[7], chrétiens, quand on voit dans l'Évangile la brebis perdue[8] préférée par le bon pasteur à tout le reste du troupeau, quand on y lit cet heureux retour du prodigue retrouvé[9], et ce transport d'un père attendri qui met en joie[10] toute sa famille, on est tenté de croire que la pénitence est préférée à l'innocence même, et que le prodigue retourné reçoit plus de grâces que son aîné, qui ne s'est jamais échappé de la maison paternelle. Il est l'aîné toutefois[11]; et deux mots, que lui dit son père, lui font

[1] « Élevez maintenant, etc. » Apostrophe qui sert de transition pour amener l'éloge de la piété de la reine.

[2] « Audience. » Terme de la langue légale, mais qui, au temps de Bossuet, ne lui appartenait pas encore exclusivement (Voy. *Or. fun. de Madame*, page 60, note 6). Le mot propre maintenant serait *auditoire*, qui est plus général.

[3] Nolite contristare Spiritum sanctum Dei. Eph., c. xliv, v. 30.

[4] Gustaverunt donum cœleste. Heb., c. vi, v. 4.

[5] « Ravis. » Expression habituelle à Bossuet. Voy. page 97, note 7.

[6] « L'innocence. » Ici, l'idée se précise : il ne s'agit pas de la piété ou de la sainteté en général, mais de la pureté inaltérable de l'âme, depuis le baptême jusqu'à la mort. Là est l'unité et l'originalité du discours, et aussi la raison du caractère mystique que l'éloquence de Bossuet y présente fréquemment.

[7] « A la vérité. » *Concession*, suivie d'une *correction* (il est l'aîné, etc.).

[8] « La brebis perdue. » — « Quis ex vobis homo, qui habet centum « oves, si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in « deserto, et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam?... Con« gratulamini mihi, quia inveni ovem meam, quæ perierat.» Luc., xv, 4, 6.

[9] « Le prodigue retrouvé. » — « Quia hic filius meus mortuus erat, « et revixit; perierat, et inventus est.» Ibid., 24, 31, 32. — Remarquez l'emploi très-rare du participe *retourné*.

[10] « Qui met en joie. » Expression singulière, car, d'après les faits, elle s'applique nécessairement au *père*, et non au *transport* : « Et ad« ducite vitulum saginatum, et occidite, et manducemus, et epulemur « Epulari autem et gaudere oportebat. » Ibid., 32.

[11] « Il est l'aîné. » Circonstance d'une importance grave dans les lois et les mœurs hébraïques. Jacob surprend à son père Isaac et achète à son frère Esaü les avantages du droit d'aînesse. Salomon redoute, dans son frère Adonias, exclu du trône par David, le titre de fils aîné

bien entendre qu'il n'a pas perdu ses avantages : « Mon « fils, lui dit-il, vous êtes toujours avec moi; et tout ce qui est à moi est à vous » [1]. Cette parole, messieurs, ne se traite guère dans les chaires [2], parceque cette inviolable fidélité ne se trouve guère dans les mœurs. Expliquons-la toutefois, puisque notre illustre sujet [3] nous y conduit, et qu'elle a une parfaite conformité avec notre texte [4]. Une excellente doctrine de saint Thomas [5] nous la fait entendre, et concilie toutes choses. Dieu témoigne plus d'amour au juste toujours fidèle; il en témoigne davantage [6] aussi au pécheur réconcilié, mais en deux manières différentes [7]. L'un paroîtra plus favorisé, si l'on a égard à ce qu'il est; et l'autre, si l'on remarque d'où il est sorti [8]. Dieu conserve au juste un plus grand don; il retire le pécheur d'un plus grand mal [9]. Le juste semblera plus avantagé [10], si l'on pèse son mérite, et le pécheur plus chéri, si l'on considère son indignité. Le père du prodigue l'explique lui-même : « Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est « à moi est à vous [11].» C'est ce qu'il dit à celui à qui il con-

1 Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt. Luc. c. xv, v. 31.

2 « Ne se traite guère dans les chaires. » Expression familière et précise, qui vaut toutes les périphrases.

3 « Illustre. » *Illustris. Remarquable* par la *pureté* et non par la grandeur de la reine.

4 « Avec notre texte. » — *Sine macula enim sunt;* — cette *inviolable fidélité*, qui pouvait être fréquente aux premiers siècles de l'Eglise, quand saint Jean écrivait, mais qui, dans la société moderne, et surtout à la cour, était presque impossible, même au dix-septième siècle.

5 *Saint Thomas*, de la famille des comtes d'Aquino, né en 1227 dans le royaume de Naples; docteur à Paris en 1255; religieux de l'ordre des Dominicains; mort en 1274. Sa science et sa piété lui ont fait donner les noms d'*ange de l'école, docteur angélique*, etc.

6 « Plus d'amour au juste toujours fidèle... davantage, etc. » Ces comparaisons et distinctions souvent subtiles sont tout à fait dans la manière des écoles théologiques, et un peu dans celle des sociétés spirituelles et savantes du siècle. Le goût des discussions poursuit les gens du monde jusque dans les promenades (Voy. *Les Fâcheux*, acte II, scène iv). La solution donnée par Eraste :

> Le jaloux aime *plus*, et l'autre aime bien *mieux*

ressemble tout à fait aux distinctions que fait ici Bossuet.

7 « En deux manières. » Tour vieilli. Nous disons: *de deux manières.*

8 « D'où il est sorti. » L'Oraison funèbre d'Anne de Gonzague présente un beau commentaire de cette idée.

9 « Dieu conserve, etc. » Antithèses froides, mais exprimées et détaillées avec soin. Remarquez, par exemple, le rapport exact des verbes.

10 « Avantagé, » Terme légal, qui s'applique aux dots et aux héritages.

11 Luc. c. xv, v. 31. Voyez note 1.

serve un plus grand don : « Il falloit se réjouir [1], parce que « votre frère étoit mort, et il est ressuscité [2]. » C'est ainsi qu'il parle de celui qu'il retire d'un plus grand abîme de maux. Ainsi les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce [3] inespérée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde [4]; mais on ne laisse pas de lui préférer [5] la constante sérénité d'une saison plus bénigne [6] : et, s'il nous est permis d'expliquer les sentiments du Sauveur [7] par ces sentiments humains, il s'émeut plus sensiblement [8] sur les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête; mais il réserve une plus douce familiarité [9] aux justes, qui sont ses anciens et perpétuels amis, puisque s'il dit, parlant du prodigue : « Qu'on lui rende sa première robe [10] ; » il ne lui dit pas toutefois : « Vous êtes toujours avec moi ; » ou, comme saint Jean le répète dans l'Apocalypse : « Ils sont toujours « avec l'Agneau, et paroissent sans tache devant son trône; *sine macula sunt ante thronum Dei* [11].

Comment se conserve cette pureté dans ce lieu de tentation [12], et parmi les illusions des grandeurs du monde,

[1] « Il falloit se réjouir, etc. » Bossuet ne dit rien du mouvement de jalousie du frère aîné. Cette jalousie jette un peu d'ombre sur cette pureté inaltérable et rappelle ces ouvriers appelés à la vigne dès la première heure, qui se plaignent de ne pas être mieux payés que les ouvriers de la onzième (Matth. xx). N'est-ce pas là une justification inattendue de l'idée de La Rochefoucauld, que l'amour de soi-même veille partout aux intérêts de l'homme?

[2] Gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit. Luc. c. xv, v. 32.

[3] « Grâce. » Latinisme. *Gratia*, agrément.

[4] « Un beau jour d'hiver, etc. » Comparaison poétique, qui perce tout à coup, au milieu de cette dissertation théologique, comme le *beau jour* dont parle Bossuet.

[5] « On ne laisse pas *de*, » et non pas *que de*, comme on le dit souvent.

[6] « Bénigne. » *Benignus*, doux, bienfaisant; s'emploie rarement.

[7] « S'il nous est permis. » Précaution oratoire.

[8] « Sensiblement. » C'est-à-dire vivement.

[9] « Familiarité. » Ces expressions, dont s'excuse Bossuet, sont assez ordinaires aux prédicateurs et aux directeurs; Bossuet écrit lui-même à la sœur Cornuau : « Continuez, ma sœur ; *allez votre train avec Dieu*. »

[10] Dixit pater ad servos suos : Cito proferte stolam primam, et induite illum. Luc. c. xv, v. 22.

[11] Apoc. c. xiv, v. 4, 5. — Manière heureuse de ramener le texte dans le courant du discours. En général cependant, le texte ne revient guères passé l'exorde.

[12] « Comment se conserve, etc. » Transition facile, qui conduit naturellement de l'idée générale à son application particulière.

vous l'apprendrez de la reine. Elle est de ceux dont le Fils de Dieu a prononcé dans l'Apocalypse : « Celui qui sera « victorieux, je le ferai comme une colonne dans le tem- « ple de mon Dieu. » *Faciam illum columnam in templo Dei mei* [1]. Il en sera l'ornement, il en sera le soutien par son exemple; il sera haut, il sera ferme [2]. Voilà déjà quelque image de la reine. « Il ne sortira jamais du temple; » *foras non egredietur amplius* [3]. Immobile comme une colonne, il aura sa demeure fixe dans la maison du Seigneur, e n'en sera jamais séparé par aucun crime [4]. « Je le ferai, » di Jésus-Christ; et c'est l'ouvrage de ma grâce. Mais comment affermira-t-il cette colonne? Écoutez, voici le mystère [5]: « et « j'écrirai dessus [6], » poursuit le Sauveur. J'élèverai la colonne; mais en même temps je mettrai dessus une inscription mémorable. Hé! qu'écrirez-vous [7], ô Seigneur! Trois noms seulement, afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique : « J'y écrirai, dit-il, le nom de mon « Dieu, et le nom de la cité de mon Dieu, la nouvelle Jé- « rusalem, et mon nouveau nom [8]. » Ces noms, comme la suite le fera paroître, signifient une foi vive dans l'intérieur [9], les pratiques extérieures de la piété dans les saintes observances [10] de l'Eglise, et la frequentation des saints sacrements : trois moyens de conserver l'innocence, et l'abrégé de la vie de notre sainte princesse [11]. C'est ce que vous verrez écrit sur la colonne, et vous lirez dans son

1 Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei. Is. c. III, v. 12.

2 « Il sera haut, il sera ferme. » Expressions simples et fortes.

3 APOC. c. III, v. 12. — Commentaire détaillé du texte de l'Ecriture, comme on en trouve à chaque instant dans Bossuet.

4 « N'en sera séparé par aucun crime. » Les idées morales, fondues ainsi avec les détails de la comparaison, présentent quelque chose de gêné et de fatigant. Un *crime* ne *sépare* pas une *colonne* d'une *maison*.

5 « Voici le mystère. » Formule didactique rare et singulière.

6 « J'écrirai dessus. » Remarquez comme Bossuet analyse son texte et le commente mot à mot

7 « Hé! qu'écrirez-vous? » *Interrogation* éloquente, qui ranime e relève cette explication souvent minutieuse. — « Trois noms seulement, etc. » Réponse vive et qui éveille la curiosité.

8 Scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei novæ Jerusalem... et nomen meum novum. APOC. c. III, v. 12.

9 « Dans l'intérieur. » Expression rare, pour signifier l'âme.

10 « Observances. » Observation. Mot vieilli; terme de discipline religieuse. L'*étroite Observance* était la règle de la Trappe.

11 « Et l'abrégé de la vie. » Bossuet excelle en ces transitions imprévues, qui, d'un mot ramènent ainsi tout un souvenir et toute une histoire, au moment qu'on les croyait le plus éloignés.

inscription les causes de sa fermeté[1]. Et d'abord : « J'y écrirai, dit-il, le nom de mon Dieu, » en lui inspirant une foi vive[2]. C'est, messieurs, par une telle foi que le nom de Dieu est gravé profondément dans nos cœurs. Une foi vive est le fondement de la stabilité[3] que nous admirons : car d'où viennent nos inconstances, si ce n'est de notre foi chancelante ? parce que ce fondement est mal affermi, nous craignons de bâtir dessus[4], et nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu[5]. La foi seule a de quoi fixer[6] l'esprit vacillant ; car écoutez les qualités que saint Paul lui donne : *Fides sperandarum substantia rerum*[7]. « La foi, dit-il, est une substance, » un solide fondement, un ferme soutien. Mais de quoi ? de ce qui se voit dans le monde[8] ? Comment donner une consistance, ou, pour parler avec saint Paul, « une substance » et un corps à cette ombre fugitive ? La foi est donc un soutien, mais « des choses qu'on doit espérer. » Et quoi encore[9] ? *Argumentum non apparentium* : « C'est une pleine conviction « de ce qui ne paroît pas. » La foi doit avoir en elle la conviction. Vous ne l'avez pas, direz-vous : j'en sais la cause ; c'est que vous craignez de l'avoir, au lieu de la demander à Dieu qui la donne. C'est pourquoi tout tombe

[1] « *Son* inscription, *sa* fermeté. » Adjectifs pronominaux employés d'une manière pénible.

[2] « En *lui* inspirant. » *Lui* se rapporte à *colonne*, et contribue à embrouiller l'idée et la figure.

[3] « Le fondement de la stabilité. » Alliance de mots qui ressemble à un pléonasme. La *stabilité* du *fondement* présente une idée analogue, quoique non identique.

[4] Voy., dans l'*Or. fun. de Henriette d'Angleterre*, page 61, la même comparaison, appliquée encore à la théologie.

[5] « Dans le chemin. » Métaphore commune

> Qui marche d'un pas ferme et sûr
> Dans le sentier de la justice. J.-B. Rousseau, *Odes sacrées*, I.

Elle est bien plus originale dans l'or. fun. de Henriette de France (p. 11, note 6) ; les mots *cheminer*, *grimper*, quoi qu'en dise La Harpe, la rendent neuve par l'expression.

[6] « A de quoi fixer. » Latinisme. *Habet unde.*

[7] Fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium. Paul. ad Hebr. c. xi, v. 1.

[8] « De ce qui se voit, etc. » Question peu nécessaire, mais qui amène une image expressive : — Comment donner, etc.

[9] « Et quoi encore ? » Ces analyses si littérales appesantissent le discours, et fatiguent l'attention par la subtilité des détails ; mais le développement se relève avec vigueur par le trait lancé contre ceux qui doutent : — Vous ne l'avez pas, etc.

en ruine dans vos mœurs, et vos sens trop décisifs emportent si facilement votre raison incertaine et irrésolue[1]. Et que veut dire cette conviction dont parle l'apôtre, si ce n'est, comme il dit ailleurs, « une soumission de l'intel« ligence entièrement captivée[2] sous l'autorité d'un Dieu qui parle[3]? » Considérez la pieuse reine devant les autels[4]; voyez comme elle est saisie de la présence de Dieu : ce n'est pas par sa suite qu'on la connoît[5], c'est par son attention et par cette respectueuse immobilité qui ne lui permet pas même de lever les yeux. Le sacrement adorable approche : ah! la foi du centurion, admirée par le Sauveur même, ne fut pas plus vive, et il ne dit pas plus humblement : « Je ne suis pas digne[6]. » Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, comme elle abaisse cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers[7]. La terre, son origine et sa sépulture[8], n'est pas encore assez basse[9] pour la recevoir : elle voudroit disparoître tout entière devant la majesté du

[1] « Tout tombe en ruine. — Les sens emportent la raison, etc. » Style digne de ce qu'il y a de plus beau dans les sermons. — « Décisifs. » Ce mot ne signifie guère : *qui aime à décider*, surtout quand on l'applique aux sens. — Il fait regretter le mot *décisionnaire*, de Montaigne, qui a malheureusement vieilli.

[2] In captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi. II. Cor. c. x, v. 5.

[3] « Un Dieu qui parle. » Là est la limite entre la religion et la philosophie, la révélation et la raison.

[4] « Considérez, etc. » *Hypotypose*. Peinture qui parle à l'imagination comme ferait aux yeux un portrait de Marie-Thérèse.

[5] « Ce n'est pas par sa suite, etc. » Elle se distingue par sa piété, et non par son cortége royal, bien différente en cela des dames de la cour, qui cherchaient à se faire voir du maître. « On voyoit avec im« patience toutes les tribunes bordées de dames, l'hiver au salut, les « jeudis et les dimanches, où le roi ne manquoit guère d'assister, et « presque aucune ne s'y trouvoit quand on savoit de bonne heure qu'il « n'y viendroit pas; et, sous prétexte de lire dans leurs heures, elles « avoient toutes de petites bougies devant elles pour les faire connoître « et remarquer. » Saint-Simon, chap. cxciv.

[6] « Et respondens centurio, ait : Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum; sed tantum dic, verbo et sanabitur puer meus... Audiens autem Jesus, miratus est, et sequentibus se dixit : Amen dico vobis : non inveni tantam fidem in Israel. » Matth. viii, 8, 10.

[7] « Devant laquelle, etc. » Complément qui ajoute à la force de l'idée. — L'*univers* pour le royaume : exemple *d'hyperbole*.

[8] « Son origine et sa sépulture. » Trait grave et triste, jeté au milieu de cette périphrase, dont le sens est que la reine se prosternait.

[9] « Assez basse. » Expression obscure et pénible, pour dire que la reine se trouve encore trop près de l'autel et de Dieu.

Roi des rois. Dieu lui grave par une foi vive dans le fond du cœur ce que disoit Isaïe : « Cherchez des antres pro« fonds ; cachez-vous dans les ouvertures de la terre devant « la face du Seigneur, et devant la gloire d'une si haute « majesté [1]. »

Ne vous étonnez donc pas [2] si elle est si humble sur le trône. O spectacle merveilleux, et qui ravit en admiration le ciel et la terre [3] ! Vous allez voir une reine qui, à l'exemple de David [4], attaque de tous côtés sa propre grandeur, et tout l'orgueil qu'elle inspire : vous verrez dans les paroles de ce grand roi la vive peinture de la reine, et vous en reconnoîtrez [5] tous les sentiments. *Domine, non est exaltatum cor meum*[6] ! « O Seigneur, mon cœur ne s'est point « haussé[7] ! » voilà l'orgueil attaqué dans sa source. *Neque elati sunt oculi mei* ; « mes regards ne se sont pas élevés : » voilà l'ostentation et le faste réprimé. Ah ! Seigneur, je n'ai pas eu ce dédain [8] qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampants[9], et qui fait dire à l'âme arrogante : « Il n'y a que moi sur la terre [10]. » Combien étoit ennemie [11] la pieuse reine de ces regards dédaigneux ! et dans une si haute élévation [12], qui vit jamais paroître en

[1] Ingredere in petram, et abscondere in fossa humo a facie timoris Domini, et a gloria majestatis ejus. ISA. c. II, v. 10.

[2] « Ne vous étonnez donc pas, etc. » Transition qui amène le tableau de la vie que la reine menait à la cour, mêlé à un éloquent commentaire d'un Psaume.

[3] *Exclamation* motivée par l'admiration qu'inspire la piété de la reine, et qui annonce et résume tout le développement.

[4] « A l'exemple de David. » Bossuet pense de David comme Racine.

> David, pour le Seigneur plein d'une amour fidèle,
> Me paroît de nos rois le plus parfait modèle. *Athalie*, II, 2.

[5] « En » se rapporte à *reine*. Emploi peu correct du pronom, qui pourrait aussi bien dépendre de *paroles* ou de *sentiments*.

[6] PSAL. CXXX, 1. — Rapprochez de ce morceau le monologue d'Esther, acte I, scène 4.

[7] « Haussé... voilà, etc. » Phrase sèche. Le sens du mot *hausser* (agrandir mal à propos, guinder) est précisé dans l'or. fun. de Condé : « Sans se *hausser* pour paroître grand. »

[8] « Ah ! Seigneur, je n'ai pas eu, etc. » *Prosopopée* par laquelle Bossuet mêle à ses propres paroles celles de la reine. V. p. 11, note 8

[9] « Trop rampants. » Expression dédaigneuse placée péniblement.

[10] Dicis in corde tuo : Ego sum, et non est præter me amplius. ISA. c. XLVII, v. 8. Réminiscence d'un beau passage de l'*or. fun. de Madame* (p. 86 note. 2) : — « *On ne compte plus que soi-même*, etc. »

[11] « Combien étoit ennemie. » Inversion forcée ; phrase pénible.

[12] « Une si haute élévation. » Expression familière à Bossuet — « Une patience qu'on n'auroit jamais attendue d'une humeur si vive ni d'une *si haute élévation*. » (*Or. fun. de Condé*, 1re partie.)

cette princesse ou le moindre sentiment d'orgueil, ou le moindre air de mépris? David poursuit: *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me* : « Je ne marche « point dans de vastes pensées, ni dans des merveilles qui « me passent[1]. » Il combat ici les excès où tombent naturellement les grandes puissances. « L'orgueil, qui monte « toujours[2], » après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a de plus solide, ou plutôt de moins ruineux[3], pousse ses desseins jusqu'à l'extravagance[4], et donne témérairement dans des projets insensés, comme faisoit ce roi superbe (digne figure de l'ange rebelle) « lors- « qu'il disoit en son cœur: Je m'éléverai au-dessus des nues, « je poserai mon trône sur les astres, et je serai semblable « au Très-Haut[5]. » Je ne me perds point, dit David, dans de tels excès; et voilà l'orgueil méprisé dans ses égarements. Mais après l'avoir ainsi rabattu dans tous les endroits par où il sembloit vouloir s'élever[6], David l'atterre[7] tout-à-fait par ces paroles : « Si, dit-il, je n'ai pas eu « d'humbles sentiments, et que j'aie exalté mon âme : » *si non humiliter sentiebam, sed exaltavi animam meam*; ou, comme traduit saint Jérôme[8] : *Si non silere feci animam meam* : « si je n'ai pas fait taire mon âme : » si je n'ai pas

1 « Merveilles qui me passent » Phrase obscure ; on croirait qu'il s'agit du respect dû aux dogmes et aux saints mystères ; mais le sens est précisé nettement plus bas.

2 Superbia eorum qui te oderunt, ascendit semper. PSAL. LXXIII, v. 23. Image expressive et pittoresque. L'orgueil monte comme la mer.

3 « Ruineux. » — Voyez l'*or. fun. de Henriette de France*, p. 40, note 2. — *Correction* à remarquer.

4 « Pousse jusqu'à l'extravagance. » Expression simple et forte.

5 Qui dicebas in corde tuo : In cœlum conscendam ; super astra Dei exaltabo solium meum... Ascendam super altitudinem nubium : similis ero Altissimo. ISA. c. XIV, v. 13, 14. — Comparez à ce passage d'Isaïe les caractères d'Athalie et d'Aman, deux types de l'orgueil humain.

> Pareil au cèdre, il cachoit dans les cieux
> Son front audacieux ;
> Il sembloit à son gré gouverner le tonnerre......
> *Esther*, acte III, sc. 9.

6 « Dans tous les endroits, etc. » Image qui rappelle la tradition de l'Hydre et ses têtes qui renaissent sous les coups. — *Rabattu*. Mot qui a perdu beaucoup de sa force au sens matériel.

7 « Atterrer, » mot employé seulement au sens figuré aujourd'hui. C'est ici le sens étymologique (*ad terram*).

8 « Ou, comme traduit saint Jérôme. » Bossuet se fait ici commentateur dans l'acception littérale du mot. Son explication du psaume CXXX est une véritable *exégèse*

imposé silence à ces flatteuses pensées qui se présentent sans cesse pour enfler [1] nos cœurs. Et enfin il conclut ainsi ce beau psaume : *Sicut ablactatus ad matrem suam, sic ablactata est anima mea.* « Mon âme a été, dit-il, comme un enfant sevré. » Je me suis arraché moi-même aux douceurs de la gloire humaine, peu capables de me soutenir, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide [2]. Ainsi l'âme supérieure domine de tous côtés cette impérieuse grandeur [3], et ne lui laisse dorénavant aucune place. David ne donna jamais de plus beau combat [4]. Non, mes frères, les Philistins défaits, et les ours mêmes déchirés de ses mains [5], ne sont rien [6] à comparaison de sa grandeur qu'il a domptée. Mais la sainte princesse que nous célébrons l'a égalé dans la gloire d'un si beau triomphe.

Elle sut pourtant [7] se prêter au monde avec toute la dignité que demandoit sa grandeur. Les rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne [8] : il est nécessaire au genre humain ; et ils doivent, pour le repos [9] autant que pour la décoration de l'univers [10], soutenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu [11]. Il étoit aisé à la reine de faire sentir une grandeur

[1] « Enfler. » Métaphore souvent employée, mais expressive.

[2] « Nourriture plus solide. » Traduction familière d'une grande idée morale ; elle offre un rapprochement intéressant avec les développements généraux de cette idée dans l'*Or. fun. de Henriette d'Angleterre.*

[3] « Cette impérieuse grandeur. » Image et expression fortes.

[4] « Donner un combat, » et deux lignes plus bas : « à comparaison. » Locutions vieillies. *Donner la bataille* est resté dans la langue.

[5] « Les ours mêmes déchirés de ses mains. » Pendant qu'il gardait les troupeaux de son père. Il rappelle ce fait quand il demande à Saül la permission de combattre Goliath. — *Mêmes* pour *eux-mêmes.*

[6] « Ne sont rien. » Expression faible et froide de la supériorité des victoires morales ; V. dans l'*Or. fun. de Henriette d'Angl.*, et dans celle de *Condé*, d'autres développements beaucoup plus beaux de la même idée.

[7] « Elle sut pourtant. » Transition par une *correction* : figure familière à l'oraison funèbre, qui vit de contrastes.

[8] « Var. 1re édit. « Les rois doivent cet éclat à l'univers, comme le soleil lui doit sa lumière ; et, pour le repos du genre humain, ils doivent soutenir une majesté, etc. » — « N'ont pas reçu en vain. » — Voici une justification de l'étiquette des cours qui ne s'accorde guère avec les mœurs et les idées modernes.

[9] « Pour le repos. » Idée obscure ; le sens est que la majesté royale, en imposant aux peuples et aux factions, contribue pour sa part à la paix générale. Rousseau a parlé aussi de l'influence du costume et des dehors sur les imaginations.

[10] « Décoration de l'univers. » La même expression se retrouve dans l'or. *fun. de Condé.*

[11] « Un rayon de celle de Dieu. » Image grande et poétique.

qui lui étoit naturelle [1]. Elle étoit née dans une cour où la majesté se plaît à paroître [2] avec tout son appareil, et d'un père qui sut conserver avec une grâce, comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité [3] et les bienséances du palais. Mais elle aimoit mieux tempérer la majesté et l'anéantir devant Dieu [4], que de la faire éclater devant les hommes. Ainsi nous la voyons courir aux autels pour y goûter avec David [5] un humble repos, et s'enfoncer dans son oratoire, où, malgré le tumulte de la cour, elle trouvoit le Carmel d'Elie, le désert de Jean [6], et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus.

J'ai appris de saint Augustin [7] que « l'âme attentive [8] se « fait à elle-même une solitude; » *gignit enim sibi ipsa mentis intentio solitudinem*. Mais, mes frères, ne nous flattons pas; il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective [9], si l'on veut conserver les forces de l'âme. C'est ici qu'il faut admirer l'inviolable fidélité que la reine

[1] « Une grandeur qui lui étoit naturelle» « Une carmélite qu'elle avoit « priée de lui aider à faire son examen de conscience pour une confes- « sion générale lui demanda si, avant son mariage, elle n'avoit point eu « envie de plaire à quelques-uns des jeunes gens de la cour du roi son « père : « Oh non, ma mère, dit-elle; il n'y avoit point de rois. »
LE PRÉSIDENT HÉNAULT

[2] « Où la majesté se plait à paroître. » *Allégorie* un peu forcée

[3] « Coutumes de qualités. » Expression inusitée maintenant.

[4] « Tempérer la majesté. » *Tempérer*, dans toute sa vie en général et non pas la tempérer *devant Dieu*.

[5] « Pour y goûter avec David, etc. » « Vierges de J.-C., vous vîtes ces « maîtresses du monde (Anne d'Autriche et Marie-Thérèse) vivre parmi « vous comme vous qui l'avez quitté, chanter les cantiques du Sei- « gneur, se mêler *dans* vos exercices de pénitence, *faire dans ce désert « un sacrifice des plaisirs et des joies du siècle*, et répandre leurs « cœurs devant Dieu; *ces cœurs* qui l'aimèrent pendant leur vie, et que « vous voyez ici *desséchés et consumés* moins par la mort que par les « désirs et l'impatience qu'ils ont d'être ranimés pour l'aimer éternel- « lement. » FLÉCHIER. — Le cœur de Marie-Thérèse avait été déposé à l'Eglise du Val-de-Grâce, ainsi que celui d'Anne d'Autriche. — V. l'*Or fun.* de *Henriette de France*, page 6, note 1, et page 20, note 4; et l'oraison funèbre de Condé, par Bourdaloue.

[6] « Le désert de Jean. » Allusion à la prédication de St. Jean-Baptiste. « Vox clamantis in deserto. »

[7] De divers. Quæst ad Simplic. lib. II, quæst 4. Voy. p. 74, note 3.

[8] « Attentive. » Traduction faible du mot *intentio*, qui signifie l'action continuelle, opiniâtre de la volonté.

[9] « Effective. » C'est à dire réelle, par opposition à la solitude *mentale* et intérieure

gardoit à Dieu. Ni les divertissements [1], ni les fatigues des voyages [2], ni aucune occupation ne lui faisoit perdre ces heures particulières qu'elle destinoit à la méditation et à la prière. Auroit-elle été si persévérante dans cet exercice si elle n'y eût goûté « la manne cachée que nul ne connoît « que celui qui en ressent les saintes douceurs [3]? » C'est là qu'elle disoit avec David : « O Seigneur, votre servante « a trouvé son cœur pour vous faire cette prière ! » *invenit servus tuus cor suum* [4]. Où allez-vous [5], cœurs égarés? Quoi ! même pendant la prière, vous laissez errer votre imagination vagabonde ; vos ambitieuses pensées vous reviennent devant Dieu ; elles font même le sujet de votre prière [6]! Par l'effet du même transport [7] qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu [8], pour faire servir le ciel et la terre à vos intérêts [9]. Ainsi votre ambition, que la prière devoit éteindre, s'y échauffe ; feu bien différent de celui que David sentoit allumer dans sa méditation [10] ! Ah ! plutôt puissiez-

1 « Les divertissements. » Allusion aux fêtes de St-Germain, de Versailles, de Marly, pour lesquelles a souvent écrit Molière.

2 « Les fatigues des voyages. » Fléchier en parle aussi. « Le roi « voyageoit toujours son carrosse plein de femmes... Il falloit être en grand « habit, parées et serrées dans leurs corps, aller en Flandre et plus loin « encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne « compagnie, changer de lieu, ne paroître craindre, ni être incommo- « dées du chaud, du froid, de l'air, de la poussière ; et tout cela pré- « cisément aux jours et heures marqués, sans déranger d'une minute. » SAINT-SIMON.

3 Vincenti dabo manna absconditum ;... et... nomen novum... quod nemo scit, nisi qui accipit. APOC. c. II, v. 17. — « Que nul que celui... qui en ressent. » Accumulation désagréable de *qui* et de *que*.

4 Invenit servus tuus cor suum ut oraret te oratione hac. II, REG. c. VI v. 27. — « A trouvé son cœur. » Explication ingénieuse et profonde d'un mot assez obscur dans le Psaume.

5 « Où allez-vous? » *Apostrophe et interrogation* éloquentes, qui ramènent, au milieu du portrait de la reine, l'idée des devoirs communs à tous les chrétiens.

6 « Vous laissez errer, etc. » Exemple de gradation dans les idées.

7 « Transport. » c'est-à-dire le délire, qui met l'homme hors de lui-même. Ce mot indique même le délire de la fièvre.

8 « Vous en venez encore, etc. » Répétition expressive de l'idée et les mots.

9 « Pour faire servir le ciel, etc. » Idée jetée en passant, mais esquissée avec une simplicité et une vigueur remarquable.

10 Concaluit cor meum intra me ; et in meditatione mea exardescet ignis. PSAL. XXXVIII, v. 4. — « Votre ambition *s'y échauffe* ; *feu bien différent* ; » apposition pénible. — *Allumer*, au lieu de *s'allumer*. Il est très-rare de voir les verbes actifs qui expriment un fait matériel pris ainsi absolument.

nous dire avec ce grand roi, et avec la pieuse reine que nous honorons : « O Seigneur, votre serviteur a trouvé son cœur ! J'ai rappelé ce fugitif, et le voilà tout entier devant votre face [1]. »

Ange saint [2], qui présidiez à l'oraison de cette sainte princesse, et qui portiez cet encens au-dessus des nues pour le faire brûler sur l'autel que saint Jean a vu dans le ciel, racontez-nous les ardeurs de ce cœur blessé de l'amour divin [3] : faites-nous paroître ces torrents de larmes que la reine versoit devant Dieu pour ses péchés. Quoi donc, les âmes innocentes ont-elles [4] aussi les pleurs et les amertumes de la pénitence ? Oui sans doute, puisqu'il est écrit que « rien n'est pur sur la terre [5], » et que « celui qui dit qu'il ne pèche pas se trompe lui-même [6]. » Mais c'est des péchés légers ; légers par comparaison [7], je le confesse : légers en eux-mêmes ; la reine n'en connoît aucun de cette nature. C'est ce que porte en son fonds [8] toute âme innocente. La moindre ombre se remarque sur les vêtements qui n'ont pas encore été salis, et leur vive blancheur en accuse toutes les taches [9]. Je trouve ici les chrétiens trop savants. Chrétien, tu sais trop la distinction [10] des péchés véniels d'avec les mortels. Quoi ! le nom commun de péché ne suffira pas pour te les faire dé-

1 « Devant votre face. » Phrase sèche ; chute désagréable.

2 Apoc. c. VIII, v. 3. « Ange saint. » Apostrophe et image poétiques.

> Quand elle prie, un ange est debout auprès d'elle,
> Caressant ses cheveux des plumes de son aile.

3 « Racontez-nous les ardeurs, etc. » Toujours cette langue mystique que l'habitude des livres de théologie et de piété avait rendue familière à la société devant laquelle parlait Bossuet.

4 « Ont-elles. » C'est-à-dire connaissent-elles. Expression plus forte, car elle indique que ces âmes innocentes ne peuvent échapper aux *amertumes de la pénitence.*

5 Cœli non sunt mundi in conspectu ejus. Job. c. XV, v. 15.

6 Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus. I Joan. c. I, v. 8.

7 « C'est des péchés. » On dirait aujourd'hui : *ce sont.* — « Légers par comparaison. » Nous avons vu Bossuet moraliste, prédicateur, historien, poëte ; le voici casuiste. Cette page de l'Or. fun. de Marie-Thérèse serait aussi bien placée dans les lettres sur la direction de conscience.

8 « C'est ce que porte en son fonds. »... Accumulation de monosyllabes qui rend la phrase dure.

9 « Toutes les taches. » Métaphore familière et fortement exprimée.

10 « Chrétien, tu sais trop, etc. » *Apostrophe* vive et subite, comme cette oraison funèbre en offre à chaque pas. Celle-ci, entre autres, se concilierait difficilement peut-être avec le ton plus calme du sermon.

tester les uns et les autres? Sais-tu que ces péchés qui semblent légers deviennent accablants par leur multitude [1], à cause des funestes dispositions [2] qu'ils mettent dans les consciences? C'est ce qu'enseignent d'un commun accord tous les saints docteurs, après saint Augustin et saint Grégoire. Sais-tu que les péchés qui seroient véniels par leur objet peuvent devenir mortels par l'excès de l'attachement [3]? Les plaisirs innocents [4] le deviennent bien, selon la doctrine des saints; et seuls ils ont pu [5] damner le mauvais riche [6] pour avoir été trop goûtés. Mais qui sait le degré qu'il faut pour leur inspirer ce poison mortel [7]? et n'est-ce pas une des raisons qui fait que David s'écrie: *Delicta quis intelligit* [8]? « Qui peut connoître ses péchés? » Que je hais donc ta vaine science et ta mauvaise subtilité [9], âme téméraire, qui prononces si hardiment: Ce péché que je commets sans crainte est véniel! L'âme vraiment pure n'est pas si savante [10]. La reine sait en général qu'il y a des péchés véniels, car la foi l'enseigne; mais la foi ne lui enseigne pas que les siens le soient [11]. Deux choses vous vont [12] faire voir l'éminent degré de sa vertu. Nous le savons, chrétiens, et nous ne donnons point de fausses louanges devant ces

[1] « Accablants par leur multitude. » Remarquez la force et la simplicité de l'expression.

[2] VAR. « Par les funestes dispositions, etc. (1re édit.)

[3] « Véniels par leur objet, etc. » Cette distinction est tout-à-fait de la théologie et de la casuistique, comme le passage sur la prédestination dans l'*Or. fun. de Henriette d'Angleterre*, page 74. — « Sais-tu que les péchés, etc. » Exemple de *Répétition*.

[4] « Plaisirs innocents. » Induebatur purpura et bysso, et epulabatur quotidie splendide. »

[5] « Seuls, ils ont pu. » Expression amphibologique, car elle pourrait signifier: Ce sont *eux seulement*; tandis que le sens est; il est *possible* qu'ils aient suffi.

[6] « Le mauvais riche. » Et dixit illi Abraham: *fili, recordare quia recepisti bona in vita tua*; et Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur; tu vero cruciaris. » Luc. XVI, 25.

[7] « Inspirer ce poison. » *Vipeream inspirans animam*. Virg., Æn., VII, v. 351. — L'image est poétique, mais la phrase est mal écrite, soit que l'on construise: le *degré* qui leur *inspire*, ou que l'on prenne *inspirer* absolument et sans sujet, comme *le feu que David sentoit allumer*.

[8] PSALM. XVIII, 13. — Remarquez la hardiesse de ce dialogue entre le prédicateur et l'âme du pécheur.

[9] « Mauvaise subtilité. » C'est-à-dire chicane, argutie.

[10] « L'âme vraiment pure, etc. » Expressions belles et simples

[11] « Que les siens le soient. » Phrase sèche et dure.

[12] « Deux choses vous vont. » Division trop formellement accusée: elle a quelque chose de scolastique

autels[1] : elle a dit souvent, dans cette bienheureuse simplicité[2] qui lui étoit commune avec tout les saints, qu'elle ne comprenoit pas comment on pouvoit commettre volontairement un seul péché, pour petit qu'il fût[3]. Elle ne disoit donc pas, Il est véniel : elle disoit, Il est péché ; et son cœur innocent se soulevoit[4]. Mais comme il échappe toujours quelque péché à la fragilité humaine[5], elle ne disoit pas, Il est léger : encore une fois, Il est péché, disoit-elle. Alors, pénétrée des siens, s'il arrivoit quelque malheur[6] à sa personne, à sa famille, à l'État, elle s'en accusoit seule. Mais quels malheurs, direz-vous[7], dans cette grandeur et dans un si long cours de prospérités ? Vous croyez donc que les déplaisirs et les plus mortelles douleurs ne se cachent pas sous la pourpre[8] ? ou qu'un royaume est un

1 « Nous ne donnons point de fausses louanges, etc. » Ce n'est pas là une précaution oratoire ; c'est l'expression sincère de la franchise de Bossuet. Ne suffit-elle pas à elle seule pour prouver la bonne foi des éloges qu'il a donnés, entre autres à Louis XIV ?

2 « Cette bienheureuse simplicité, etc. » Pour ces détails naïfs, qui n'inquiètent nullement l'esprit de Bossuet, voyez surtout l'*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*.

3 « Pour petit qu'il fût. » Tournure vieillie, mais à regretter pour sa rapidité.

> Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes.
> P. Corneille, *le Cid*, I, 3.

4 « Son cœur se soulevoit, etc. » Métaphore familière et peu agréable Elle rappelle la liberté des métaphores latines :

> Omne supervacuum pleno de pectore manat. Hor., *de Art. poet.*, v. 337.

5 . . . . Non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura. Hor., *Ibid.*, v. 351.

6 « Alors, s'il arrivoit, etc. » Transition naturelle, comme elles le sont toujours dans Bossuet. — « Quelque malheur. » la perte de ses enfants par exemple. Voyez plus bas, page 131.

7 « Mais quels malheurs, direz-vous ? » Exemple de *subjection* ; objection faite par l'orateur au nom de ses auditeurs.

8 « Sous la pourpre. » Exemple de *métonymie*. Contraste éloquent qui a souvent frappé les philosophes et les poëtes

> ....Medio de fonte leporum
> Surgit amari aliquid, quod in ipsis floribus angit. Lucrèce.

Remarquez la force que Bossuet donne au mot *déplaisir*. « C'est là « (dans son oratoire), qu'elle répandoit ses larmes et sa tendresse, soit « dans la perte de ses enfants, que le ciel lui donna pour accomplir « ses désirs, et lui ôta pour éprouver sa résignation,... soit *dans ces in-* « *quiétudes et dans ces peines secrètes* que la Providence de Dieu, pour « le salut de ses élus, mêle toujours aux grandes fortunes. » Fléchier, 2e *partie*.

remède universel à tous les maux [1], un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante [2]? Au lieu que [3] par un conseil de la Providence divine, qui sait donner aux conditions les plus élevées leur contre-poids, cette grandeur que nous admirons de loin [4] comme quelque chose au-dessus de l'homme, touche moins quand on y est né, ou se confond elle-même dans son abondance [5]; et qu'il se forme au contraire parmi les grandeurs une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs [6], dont le coup est d'autant plus rude, qu'on est moins préparé à le soutenir.

Il est vrai que les hommes aperçoivent moins cette malheureuse [7] délicatesse dans les âmes vertueuses. On les croit insensibles, parceque non seulement elles savent taire, mais encore sacrifier leurs peines secrètes [8]. Mais le Père céleste se plaît à les regarder dans ce secret [9]; et comme il sait leur préparer leur croix, il y mesure aussi leur récompense. Croyez-vous que la reine pût être en repos dans ces fameuses campagnes [10] qui nous apportoient coup sur

[1] « Un remède universel. » Expression familière et forte.

[2] « Un baume... un charme... etc. » Exemple de redoublements d'idées progressifs, ce que les Latins appellent *interpretatio*, *congeries*; idée touchante, détaillée avec un grand bonheur d'expression. *Enchanter*, c'est-à dire calmer par une puissance magique.

.... Cantando rumpitur anguis. VIRG. *Ecl.*

... Rumpere vocibus angues. MANILIUS.

[3] « Au lieu que. » Liaison de phrase familière et vieillie. Elle marque l'opposition des idées d'une manière peut-être insuffisante.

[4] « Que nous admirons de loin. » *Major e longinquo reverentia.* TACITE, *Agricola*.

[5] « Ou se confond elle-même dans son abondance. » Expression vague à force d'être générale ; le sens est que les diverses formes de la grandeur s'effacent et s'annulent les unes les autres; comme on ne sent de vide nulle part, on se blase par l'abondance des prospérités.

[6] « Il se forme... une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs. » Concision et vigueur admirables dans l'idée et les mots. Période remarquable pour l'enchaînement et la progression des idées.

[7] « Malheureuse. » C'est-à-dire qui fait souffrir : il n'y a dans ce mot aucune idée de blâme.

[8] Triste destin des rois! esclaves que nous sommes,
Et des rigueurs du sort et des discours des hommes!
Nous nous voyons sans cesse affligés de témoins,
Et les plus malheureux osent pleurer le moins!
RACINE, *Iphigénie*, I, 5.

[9] « Dans ce secret. » Latinisme; mot qui se prend rarement d'une manière aussi précise et aussi absolue, sans régime qui l'explique.

[10] « Ces fameuses campagnes. » De Flandre, de Franche-Comté, de Hollande, etc. (1667-1672.)

coup tant de surprenantes nouvelles? Non, messieurs : elle étoit toujours tremblante, parcequ'elle voyoit toujours cette précieuse vie, dont la sienne dépendoit, trop facilement hasardée [1]. Vous avez vu ses terreurs : vous parlerai-je de ses pertes [2], et de la mort de ses chers enfants [3]? Ils lui ont tous déchiré le cœur. Représentons-nous ce jeune prince [4] que les Grâces [5] sembloient elles-mêmes avoir formé de leurs mains : pardonnez-moi ces expressions. Il me semble que je vois encore tomber cette fleur [6]. Alors, triste messager d'un événement si funeste [7], je fus aussi le témoin, en voyant le roi et la reine, d'un côté de la douleur la plus pénétrante [8], et de l'autre des plaintes les plus lamentables; et sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure. Mais je vis aussi des deux côtés la foi également victorieuse; je vis le sacrifice agréable [9] de l'âme humiliée sous la main de Dieu, et deux victimes royales immoler [10] d'un commun accord leur propre cœur.

1 « Trop facilement hasardée. » Le roi allait à la tranchée au siége de Douai, de Lille, etc. (1667.)

2 « Vous parlerai-je, etc. » Transition par l'analogie des idées.

3 « Ses chers enfants. » De six enfants, il ne lui restait que l'aîné, le grand Dauphin, mort en 1711.

4 « Ce jeune prince. » Louis, duc d'Anjou, second fils de la reine, mort en 1671, à l'âge de trois ans.

5 « Que les Grâces, etc. » Hyperbole mythologique un peu singulière dans Bossuet; c'est encore un souvenir de la langue de l'époque; du reste il s'en excuse.

6 « Cette fleur. » Image gracieuse imitée de Virgile : *Purpureus veluti cum flos*. V. p. 65, n. 4. En voici un exemple original, cité par Maury. Le P. Élisée, dans l'Or. fun. du Dauphin (fils de Louis XV), veut dire que l'infante d'Espagne, première femme du prince, était morte en couche, à la naissance de son premier enfant; et voici avec quelle convenance et quelle grâce il exprime cette idée difficile : « Hélas! ces liens, « que l'innocence des penchants fortifioit encore, n'eurent que la « durée d'un instant. Semblable à la *fleur* qui tombe dès qu'elle « montre son fruit, le premier gage de sa fécondité devint le signal « de sa mort. »

7 « Alors triste messager, etc. » Allusion touchante aux rapports de Bossuet avec la famille royale. Cette allusion était presque obligée, et nous montre Bossuet accomplissant une des conditions les plus pénibles du ministère. On chargeait généralement les ecclésiastiques d'annoncer aux parents les pertes de famille. Bourdaloue s'en acquittait en silence ; il s'inclinait, les mains jointes et se retirait.

8 « Pénétrante. » Mot expressif, qui indique la douleur contenue, dont l'impression est plus lente mais aussi pénétrante que celle des *plaintes lamentables*.

9 « Le sacrifice agréable. » V. l'*Or. fun. de Henriette de France*, page 46, péroraison.

10 « Deux victimes... immoler, etc. » Alliance des mots à remarquer,

Pourrai-je maintenant jeter les yeux sur la terrible menace du ciel irrité [1], lorsqu'il sembla si longtemps vouloir frapper ce Dauphin même, notre plus chère espérance? Pardonnez-moi, messieurs, pardonnez-moi si je renouvelle vos frayeurs. Il faut bien, et je le puis dire, que je me fasse à moi-même cette violence [2], puisque je ne puis montrer qu'à ce prix la constance de la reine. Nous vîmes alors dans cette princesse, au milieu des alarmes d'une mère, la foi d'une chrétienne. Nous vîmes un Abraham prêt à immoler Isaac [3], et quelques traits de Marie quand elle offrit son Jésus. Ne craignons point de le dire, puisqu'un Dieu ne s'est fait homme que pour assembler autour de lui des exemples pour tous les états [4]. La reine, pleine de foi, ne se propose pas un moindre modèle que Marie. Dieu lui rend aussi [5] son fils unique, qu'elle lui offre d'un cœur déchiré, mais soumis, et veut que nous lui devions encore une fois un si grand bien.

On ne se trompe pas [6], chrétiens, quand on attribue tout à la prière. Dieu, qui l'inspire, ne lui peut rien refuser [7]. « Un roi, dit David, ne se sauve pas par ses armées;

1 « Jeter les yeux sur la terrible menace. » Style lâche; rapprochement défectueux de mots abstraits et concrets.

2 « Que je me fasse à moi-même, etc. » Ce sentiment, qui nous semble exagéré, s'explique par la vénération, qui aux yeux de Bossuet, environne les rois, dépositaires de la puissance divine.

3 « Un Abraham, etc. » Emploi de l'*Exemple*, lieu commun intrinsèque: remarquez que Bossuet s'excuse lui-même de la comparaison audacieuse d'une femme avec la Vierge, mère de J.-C.

4 « Autour de lui. » Dans sa famille et dans ses apôtres. — « Pour tous les états. » Expression aussi générale que possible: les grands et le peuple, le malheur et la prospérité.

5 « Aussi. » C'est-à-dire par une sorte de résurrection; le sens est précisé par la fin de la phrase: *il veut*, etc.

6 « On ne se trompe pas. » Transition brusque: la liaison manque dans les mots, et n'existe que dans les idées

7 « Ne lui peut rien refuser. » — « La prière pénètre partout; elle obtient tout; elle pénètre dans les entrailles de la terre pour sauver Daniel « de la fureur des lions; dans l'abîme de la mer, pour préparer un asile à « Jonas; dans la fournaise de Babylone, pour défendre les adorateurs du « vrai Dieu contre l'activité des flammes. Elle pénètre dans le sein des « tombeaux pour rappeler à la vie le fils de la veuve de Sarepta; elle « pénètre dans les prisons pour rompre les chaînes de Manassès, et le « replacer sur le trône de ses pères: elle pénètre dans la cour des rois « pour changer leurs desseins et désarmer leur colère. Esther, craintive « et désolée, vient apporter à Dieu des soupirs qu'une loi sévère lui défend « de porter au pied du trône. Esther parle à Dieu; Dieu parle à Assuérus; et le cruel Aman paie de son sang les projets et les complots « sanguinaires qu'il avait formés... La prière surtout pénètre dans le

et le puissant ne se sauve pas par sa valeur [1]. » Ce n'est pas aussi [2] aux sages conseils qu'il faut attribuer les heureux succès. « Il s'élève, dit le Sage, plusieurs pensées « dans le cœur de l'homme [3]: » reconnoissez l'agitation et les pensées incertaines des conseils humains : « mais, poursuit-il, la volonté du Seigneur demeure ferme ; » et pendant que les hommes délibèrent, il ne s'exécute [4] que ce qu'il résout. « Le Terrible, le Tout-Puissant, qui « ôte, « quand il lui plaît, l'esprit des princes [5], » le leur laisse aussi quand il veut, pour les confondre davantage, « et « les prendre dans leurs propres finesses [6]. Car il n'y a « point de prudence, il n'y a point de sagesse, il n'y a « point de conseils contre le Seigneur [7]. » Les Machabées [8] étoient vaillants; et néanmoins il est écrit « qu'ils combattoient par leurs prières » plus que par leurs armes : *per orationes congressi sunt* [9], assurés, par l'exemple de Moïse, que les mains élevées à Dieu [10] enfoncent plus de bataillons

« cœur de Dieu. Elle parle, elle est exaucée. Cherchez, et vous trou« verez; demandez et vous recevrez; *petite, et dabitur vobis*: *quærite, et accipietis*. (MATTH. VII, 7). L'homme en vous priant, ô mon « Dieu, ne fait qu'obéir à votre inspiration: comment n'obtiendrait-il « pas ce que vous l'excitez à demander? Faibles et dépendants par « nous mêmes, nous devenons en quelque sorte maîtres de tout par la « prière. » LE P. DE NEUVILLE, *Sermon sur la prière*.

1 Non salvatur rex per multam virtutem ; et gigas non salvabitur in multitudine virtutis suæ. PSAL. XXXII, v. 16.

2 « Ce n'est pas *aussi*. » Il faudrait plutôt un mot négatif, *non plus*. S'il ne s'agit que de la prière, l'idée est bien exagérée ; car il y a mille événements qui ne se peuvent expliquer ainsi.

3 Multæ cogitationes in corde viri : voluntas autem Domini permanebit. PROV. c. XIX, v. 21.

4 « Il ne s'exécute, etc. » Rapprochement désagréable du pronom *il* personnel et impersonnel.

5 Vovete et reddite Domino Deo vestro... terribili, et ei qui aufert spritum principum. PSAL. LXXV, v. 12, 13. V. l'Or. fun. de Henriette de France, qui est tout entière le développement de cette pensee.

6 Qui apprehendit sapientes in astutia eorum. JOB. v. 13. — Cf. 1 COR c. III, v. 19. Voy. toute l'oraison funèbre de Henriette de France.

7 Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum. PROV. c. XXI, v. 30. — « Contre le Seigneur. » Expression concise et éloquente.

8 « Les Machabées. » On désigne sous ce nom les cinq fils de Matathias Machabée, de la famille des Asmonéens, qui soutinrent glorieusement de longues guerres contre les rois de Syrie (167-143). Les plus célèbres des cinq frères sont Judas et Simon.

9 II. MACHAB. XV, v. 23. — Encore un exemple d'un commentaire détaillé fondu dans le corps du discours. (V. la 1re partie de l'Or. fun).

10 « Par l'exemple de Moïse... Les mains élevées à Dieu, etc. » Exemple d'*allusion*. Pendant que Josué combattait les Amalécites, Moïse

que celles qui frappent. Quand tout cédoit à Louis [1], et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tomboient au bruit des trompettes[2], tous les peuples jetoient les yeux sur la reine, et croyoient voir partir de son oratoire [3] la foudre qui accabloit tant de villes [4].

Que si Dieu accorde aux prières les prospérités temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens [5], c'est-à-dire les vertus ! Elle sont le fruit naturel d'une âme unie à Dieu par l'oraison. L'oraison, qui nous les obtient, nous

priait sur la montagne, les bras étendus en croix. Ses mains retombaient fatiguées, et les Hébreux reculaient ; quand Aaron et Hur vinrent lui soutenir les bras élevés, jusqu'à l'entière défaite des Amalécites (an 1491).

[1] « Quand tout cédoit à Louis. » Conquête de la Flandre et de la Franche-Comté (1667). « Le roi entra dans Dôle au bout de quatre « jours de siége, douze jours après son départ de St-Germain, et enfin, « en moins de trois semaines, toute la Franche-Comté lui fut soumise. « Le conseil d'Espagne, étonné et indigné du peu de résistance, écrivit « au gouverneur, que le roi de France aurait dû envoyer ses laquais « prendre possession de ce pays au lieu d'y aller en personne.» VOLT., *Siècle de Louis XIV*, c. IX.

[2] « Au bruit des trompettes. » — Comme au siége de Jéricho, ville du pays des Jébuséens, au N.-E. de Jérusalem. Josué s'en empara sans combat, après avoir fait porter l'arche et sonner les trompettes autour des murailles qui s'écroulèrent (1605) Rebâtie depuis, elle existe encore aujourd'hui.

> L'arche, qui fit tomber tant de superbes tours . .
> Des dieux des nations tant de fois triomphante,
> Fuiroit donc à l'aspect d'une femme insolente? RACINE, *Athalie*, V, I.

[3] « De son oratoire. » Hyperbole qu'expliquent la préoccupation et la foi de l'orateur, mais à laquelle l'histoire a donné de cruels démentis Vingt ans plus tard, la prière ne sauva ni le duc, ni la duchesse de Bour gogne ; et l'oratoire de Mme de Maintenon fut moins funeste aux ennemi que celui de Marie-Thérèse. L'exagération de l'idée entraîne un style forc et faux ; *la foudre qui part d'un oratoire* est une métaphore au moin singulière, au temps de Vauban et du canon. Il n'y a rien de plus for en fait de périphrase dans Boileau ni dans Fléchier ; celui-ci du reste a développé les mêmes idées.

[4] « Si le roi méditoit en secret ses grands et impénétrables desseins « la reine invoquoit cette sagesse éternelle qui préside aux con « seils des rois. Si la victoire voloit devant lui, les vœux de la rein « avoient volé devant la victoire. S'il marchoit au milieu des hivers, « l'oraison de cette princesse pénétroit les nues, pour lui préparer les « saisons ; s'il combattoit les ennemis, elle levoit ses mains innocentes « vers le ciel, et nos armées *s'échauffoient plus de l'ardeur de sa « prière que de la chaleur du combat.* S'il s'exposoit lui-même aux « périls, anges de Dieu, députés à la garde du roi et à la sienne, com« bien de fois vous conjura-t-elle d'accourir, de veiller et de lui conserver une tête si chère et si précieuse ! » FLÉCHIER, 1re partie.

[5] « Que si... combien plus, etc. » Transition par un raisonnement à

apprend à les pratiquer[1] non-seulement comme nécessaires, mais encore comme reçues « du Père des lumières, « d'où descend sur nous tout don parfait[2]. » Et c'est là le comble de la perfection, parce que c'est le fondement[3] de l'humilité. C'est ainsi que Marie-Thérèse attira par la prière toutes les vertus dans son âme. Dès sa première jeunesse elle fut, dans les mouvements d'une cour alors assez turbulente[4], la consolation et le seul soutien de la vieillesse infirme du roi son père. La reine sa belle-mère, malgré ce nom odieux[5], trouva en elle non-seulement un respect, mais encore une tendresse que ni le temps ni l'éloignement n'ont pu altérer : aussi pleure-t-elle sans mesure, et ne veut point recevoir de consolation[6]. Quel cœur, quel respect, quelle soumission n'a-t-elle pas eue pour le roi ! toujours vive pour ce grand prince[7], toujours jalouse de sa gloire, uniquement attachée aux intérêts de son État[8], infatigable dans les voyages[9], et heureuse pourvu qu'elle fût en sa compagnie; femme enfin où saint Paul aurait vu l'Église occupée de Jésus-Christ, et unie à ses volontés par

fortiori, qui se réduit à un enthymème (ἔχειν ἐν θύμῳ). 1° Dieu accorde les prospérités à la prière. (Proposition supprimée ; c'est la *majeure*.) 2° Dieu accorde les prospérités temporelles. 3° Donc, etc.

[1] « A les pratiquer. » Mot d'un sens profond, qui oppose la vertu pratique à la vertu contemplative, à une époque où le molinosisme appelait l'âme au repos, à l'impassibilité de la vie spéculative.

[2] Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum. Jac. c. I, v. 17.

[3] « Comble, — fondement. » Antithèse de mots aussi bien que de pensées.

[4] « Une cour alors assez turbulente. » « En 1648, les grands s'oppo- « saient au mariage de Philippe IV avec sa nièce Marie-Anne d'Au- « triche, et voulaient marier l'infante Marie-Thérèse à l'Infant de Por- « tugal. Le roi en fit arrêter plusieurs. » *Mém. de Monglat.*

[5] « Malgré ce nom odieux. » Harpagon dit à Cléante : « Mon Dieu, « nous savons le train des enfants dont les pères se remarient, et de « quel œil ils ont coutume de regarder ce qu'on appelle belle-mère. » Molière, *l'Avare*, III, 4.

[6] « Aussi pleure-t-elle, etc. » Vox in Rama audita est; ploratus et ululatus multus; Rachel plorans filios suos; et noluit consolari, quia non sunt. Jérémie, XXXI, 15,

[7] « Vive. » C'est-à-dire empressée. — « Vive pour ce prince. » Locution rarement employée.

[8] « Aux intérêts de son Etat. » Espagnole de naissance, Bossuet la loue de l'avoir oublié sur le trône de France; tandis qu'il donne à Henriette d'Angleterre un éloge tout opposé. Ainsi changent les idées, selon les sympathies, même dans les esprits supérieurs.

[9] « Infatigable dans les voyages. » Voyez plus haut, p. 126, n. 2.

une éternelle complaisance [1]. Si nous osions demander au grand prince qui lui rend ici avec tant de piété les derniers devoirs [2] quelle mère il a perdue, il nous répondroit par ses sanglots [3]; et je vous dirai en son nom [4], ce que j'ai vu avec joie, ce que je répète avec admiration, que les tendresses inexplicables [5] de Marie-Thérèse tendoient toutes à lui inspirer la foi, la piété, la crainte de Dieu, un attachement inviolable pour le roi, des entrailles de miséricorde [6] pour les malheureux, une immuable persévérance dans tous ses devoirs, et tout ce que nous louons dans la conduite de ce prince [7]. Parlerai-je des bontés de la reine tant de fois éprouvées par ses domestiques [8], et ferai-je retentir encore devant ces autels les cris de sa maison désolée? Et vous, pauvres de Jésus-Christ, pour qui seuls [9] elle ne pouvoit endurer qu'on lui dît que ses trésors étoient épuisés; vous,

[1] Quoniam vir caput est mulieris, sicut Christus caput est Ecclesiæ, ipse salvator corporis ejus. — Sed sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita et mulieres viris suis in omnibus. Paul., *ad Ephesios*, v, 23, 24.

[2] « Les derniers devoirs. » *Allusion* difficile; car les convenances ne permettent guère de mettre un fils en scène aux funérailles de sa mère. Bossuet l'a traitée avec une délicatesse supérieure.

[3] « Il nous répondroit, etc. » Mot d'une concision éloquente.

[4] « Je vous dirai en son nom. » Voilà le premier souvenir de l'éducation du Dauphin; encore n'arrive-t-il que par nécessité, parce qu'il renferme l'éloge de la piété de la reine; elle a contribué à former le caractère de son fils.

[5] « Inexplicables. » Indicibles, ineffables (*explicare*, développer). — Mot inusité dans ce sens.

[6] « Des entrailles de miséricorde. » Alliance forcée du mot abstrait et du mot concret. Racine a mieux employé la même métaphore.

Et vous, qui lui devez des entrailles de père. *Athalie*, II, 6

[7] Éloge restreint; car ce n'est pas à sa mère que le Dauphin pouvait devoir les qualités du prince ou du général. Fléchier, dans sa péroraison, a ramené assez péniblement l'éloge du Dauphin comme général

[8] « Ses domestiques. » Souvenir intéressant, quand on se reporte à la dignité orgueilleuse des grands seigneurs du temps. — Cette idée, du reste, avait frappé les esprits, car Fléchier dit : « Suspendez pour un « temps votre douleur, fidèles et désolés domestiques de cette prin- « cesse, et rendez ici témoignage à la vérité. Dès qu'elle entroit dans « la maison de Dieu, n'oublioit-elle pas qu'elle étoit reine? l'avez-vous « vue distraire sa foi par un regard curieux ou une parole indiscrète? « Dans les plus rudes hivers, au milieu des étés brûlants, vous êtes- « vous aperçu de quelque relâchement ou de quelque impatience dans « la longueur de ses oraisons?... Combien de fois la vîtes-vous rame- « ner les courtisans à l'exercice de leur foi par les marques qu'elle don- « noit de la sienne, etc. » 2e *partie*.

[9] « Pour qui seuls, etc. » Mot expressif. Allusion au luxe dont la reine se prive avec joie.

premièrement, pauvres volontaires [1], victimes de Jésus-Christ, religieux, vierges sacrées, âmes pures dont le monde n'étoit pas digne [2]; et vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, pauvres connus, pauvres honteux, malades, impotents, estropiés [3], « restes d'hommes [4], » pour parler avec saint Grégoire de Nazianze [5], car la reine respectoit en vous tous les caractères de la croix de Jésus-Christ; vous donc qu'elle assistoit avec tant de joie, qu'elle visitoit avec de si saints empressements, qu'elle servoit avec tant de foi [6], heureuse de se dépouiller d'une majesté empruntée [7] et d'adorer dans votre bassesse [8] la glorieuse pauvreté [9] de Jésus-Christ, quel admirable panégyrique prononceriez-vous par vos gémissements [10] à la gloire de cette princesse, s'il m'étoit permis de vous introduire dans cette auguste assemblée [11]? Recevez, père Abraham [12], dans votre sein cette héritière de votre foi, comme vous, servante des pauvres [13], et digne de trouver en eux, non plus des anges, mais Jésus-Christ même [14]. Que dirai-je davan-

[1] « Vous premièrement. » Ce mouvement se reproduit avec bien plus d'éloquence dans l'*Or. fun. de Condé*. — « Pauvres volontaires. » Parce qu'ils font vœu de pauvreté.

[2] « Ames pures dont le monde, etc » Quibus dignus non erat mundus. (*Or. fun. de Henriette de France*, page 13, note 3.)

[3] « Malades, impotents, etc. » Exemple d'énumération progressive.

[4] Veterum hominum miseræ reliquiæ. — ORAT. 16.

[5] *S. Grégoire de Nazianze*, né en 328, ami de S. Basile, archevêque de Constantinople (378), mort en Cappadoce en 389, poëte, orateur, et l'un des plus grands hommes de l'Eglise grecque.

[6] « Qu'elle assistoit, qu'elle servoit, etc. » Gradation de l'idée générale à l'idée particulière. Remarquez comme chaque idée se complète par un détail spécial et précis. — Voy., dans la *seconde partie* du discours de Fléchier, ces mêmes idées développées avec soin et esprit, mais par des apostrophes froides et symétriques.

[7] « Se dépouiller d'une majesté empruntée. » Métaphore hardie, en présence de la cour. (Voy. l'*Or. fun. de Henriette de France*, p. 4.)

[8] « Bassesse. » Sens étymologique du mot. Condition humble et inférieure, sans idée de blâme ou de mépris. (Voy. l'*Or. fun. de Henriette d'Angleterre*, page 62, note 2.)

[9] « Glorieuse pauvreté. » Exemple d'*alliance de mots*.

[10] « *Prononcer* par vos *gémissements*. » Expression ingénieuse.

[11] « S'il m'étoit permis, etc. » Il a pris cette permission dans l'oraison funèbre du grand Condé, et en a tiré d'admirables effets.

[12] « Père Abraham. » Expression latine d'un effet peu agréable. — (Voy. l'*Or. fun. de Henriette de France*, page 46, note 2.)

[13] « Comme vous. » Les anges. — Abraham donne l'hospitalité à trois voyageurs, qui lui annoncent la naissance de son fils Isaac, et reprochent à Sara son incrédulité, en se faisant connaître pour des envoyés de Dieu. (*Genèse*, c. 18.)

[14] « Mais J.-C. même. » Manière heureuse de compléter l'idée et l'allusion,

[illegible] Écoutez tout en un mot[1] : fille, femme, mère, [illegible] [illegible], reine telle que nos vœux l'auroient pu faire[2], [illegible] que tout cela[3], chrétienne, elle accomplit tous ses de[illegible] sans présomption, et fut humble non seulement [illegible] toutes les grandeurs, mais encore parmi toutes les ve[illegible]

J'expliquerai en peu de mots les deux autres no[illegible] nous voyons écrits sur la colonne mystérieuse de l'[illegible] [illegible], et dans le cœur de la reine. Par le « nom [illegible] « sainte cité de Dieu, la nouvelle Jérusalem[5], » vo[illegible] bien, messieurs, qu'il faut entendre le nom de l'E[illegible] [illegible], cité sainte dont toutes « les pierres sont viv[illegible] dont Jésus-Christ est le fondement, qui « descend[illegible] avec lui[7], parce qu'elle y est renfermée comme da[illegible] dont tous les membres reçoivent leur vie[8] ; ci[illegible] [illegible] par toute la terre[9], et s'élève jusqu'aux c[illegible] y placer ses citoyens. Au seul nom de l'Église, tou[illegible] [illegible]. Mais une vraie fille de l'Ég[illegible]

[illegible] seconde partie (la p[illegible] [illegible] Bossuet entend la premiè[illegible] [illegible] de mon Dieu.)

1. « [illegible] » Expression ingénieuse et [illegible] [illegible] progression et correction. [illegible]
2. « Telle que nos vœux. » [illegible]
3. « Plus que tout cela. » [illegible] Idée paradoxal[illegible]
4. « Humble parmi toutes les vertus. » [illegible] par ce que Bossuet dit [illegible] [illegible] de Henriette de France, pa[illegible] [illegible] super eum nomen... civitati[illegible] [illegible] de cœlo a Deo meo. Apoc., [illegible]
5. « Qui [illegible] accedentes lapidem vivum ... [illegible] domus spiritualis. Ep. [illegible]
6. Ad quem [illegible] métaphore continuée. Ici [illegible] emprunts de [illegible] — Exemple d'allégorie, [illegible] Comparez à ces [illegible] prophétie de Joad. Voy. [illegible] dans la [illegible] Voy. le dévelop[illegible] [illegible] de Racine [illegible] avec lui. » Le mélange de l'allég[illegible] [illegible] des images. On [illegible]
7. « Qui descend du ciel [illegible] » [illegible]
8. « Comme dans le chef. » [illegible] renfermée dans J. C. [illegible] [illegible] les membres reçoive[illegible] [illegible] presque inévitable dans [illegible]
9. « Qui se répand par toute la terre. »

[illegible]

10. « Mais une vraie fille de l'Église. » Transit[illegible] [illegible] de la reine, et, en même [illegible]

contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances [1], où elle fait consister la principale partie des pratiques extérieures de la piété [2].

L'Église, inspirée de Dieu, et instruite par les saints apôtres, a tellement disposé l'année, qu'on y trouve avec la vie [3], avec les mystères, avec la prédication et la doctrine de Jésus-Christ, le vrai fruit de toutes ces choses dans les admirables vertus de ses serviteurs et dans les exemples de ses saints [4]; et enfin un mystérieux abrégé de l'ancien et du nouveau Testament, et de toute l'histoire ecclésiastique. Par-là toutes les saisons sont fructueuses pour les chrétiens; tout y est plein de Jésus-Christ, qui est toujours «admirable [5],» selon le prophète, et non seulement en lui-même, mais encore «dans ses saints [6].» Dans cette variété, qui aboutit toute [7] à l'unité sainte [8] tant recommandée par Jésus-Christ, l'âme innocente et pieuse trouve avec des plaisirs célestes [9] une solide nourriture et un perpétuel renouvellement de sa ferveur. Les jeûnes y sont mêlés dans les temps convenables [10], afin que l'âme, toujours

veloppement de casuiste sur les commandements et la discipline de l'Église.

[1] « Observances. » Mot vieilli. Terme spécial dans la langue ecclésiastique. Voy. p. 119, note 10.

[2] « Les pratiques extérieures. » Ces deux passages sur les pratiques de la piété et sur la distinction des péchés véniels et des péchés mortels rentrent bien autrement dans les habitudes du sermonnaire que les développements de l'oraison funèbre de la princesse Palatine, qualifiée à tort de sermon par La Harpe. Ici, c'est tout-à-fait le ton du prêtre, et plutôt encore au confessionnal que dans la chaire. Bossuet a profité du vide que laissaient dans son sujet les faits historiques et leurs enseignements, pour y substituer des leçons et des conseils plus pratiques encore et surtout plus universels.

[3] « Avec la vie, etc. » Par la division des Evangiles suivant la succession des jours de l'année.

[4] « Les admirables vertus, etc. » *Allusion* aux fêtes des saints, appelées dans la langue ecclésiastique, le *propre du temps*.

[5] Vocabitur nomen ejus, admirabilis. ISA. c. IX, v. 6.

[6] Mirabilis in sanctis suis. PSAL. LXVII, v. 36.

[7] « Toute. » Pour tout entière. Cet emploi du mot isolé et pris absolument est assez rare aujourd'hui.

[8] Porro unum est necessarium. LUC. c. X, v. 42.

[9] « *Avec* des plaisirs célestes. » C'est-à-dire *outre* des plaisirs. Cette locution, fréquente au dix-septième siècle, n'est pas synonyme de *avec plaisir*. — V. plus haut : « *Avec* la vie de J.-C., le vrai fruit, etc. »

[10] « Les jeûnes. » Explication qui semble peu nécessaire devant un auditoire tout catholique; mais il faut se rappeler la lutte de Bossuet contre les protestants et contre les *libertins*. Voyez, pour cette dernière, l'*Or. fun. d'Anne de Gonzague*.

sujette aux tentations et au péché, s'affermisse et se purifie par la pénitence. Toutes ces pieuses observances avoient dans la reine l'effet bienheureux[1] que l'Église même demande : elle se renouveloit dans toutes les fêtes, elle se sacrifioit dans tous les jeûnes et dans toutes les abstinences. L'Espagne sur ce sujet a des coutumes que la France ne suit pas[2]; mais la reine se rangea bientôt à l'obéissance : l'habitude ne put rien contre la règle; et l'extrême exactitude de cette princesse marquoit la délicatesse de sa conscience[3]. Quel autre a mieux profité de cette parole : « Qui vous écoute, m'écoute[4]? » Jésus-Christ nous y enseigne cette excellente pratique de marcher dans les voies de Dieu sous la conduite particulière de ses serviteurs qui exercent son autorité dans son Église[5]. Les confesseurs de la reine pouvoient tout sur elle dans l'exercice de leur ministère, et il n'y avoit aucune vertu où elle ne pût être élevée par son obéissance. Quel respect n'avoit-elle pas pour le souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ, et pour tout l'ordre ecclésiastique[6]! Qui pourroit dire combien de

[1] « Avoient dans la reine, etc. » Détails particuliers qui ont pour nous infiniment moins d'intérêt que les grandes idées des autres oraisons funèbres.

[2] « L'Espagne, sur ce sujet, etc. » « Nous l'avons vue, sur un simple « avertissement, pratiquer à la rigueur toute l'austérité des jeûnes et « des abstinences, et se priver de certains adoucissements que les pri- « viléges et les coutumes de son pays lui avoient fait regarder comme « permis, et que la flatterie lui avoit même conseillés comme néces- « saires. Elle reçut tous les avis qu'on lui donna pour son salut comme « autant de lois qu'on lui imposoit. » FLÉCHIER.

[3] « Délicatesse. » Mot heureusement appliqué à la conscience, dont il indique l'intelligence et l'attention scrupuleuse. « De là venoit cette « délicatesse de conscience qui lui faisoit peser toutes ses actions au « poids du sanctuaire. » FLÉCHIER.

[4] Qui vos audit me audit. LUC. c. X, v. 16.

[5] « Sous la conduite particulière, etc. » *Périphrase* dont l'intention n'est pas d'éviter, mais de commenter le mot propre, qui est *directeur*.

[6] « Quel respect n'avoit-elle pas, etc. » L'*exclamation* et l'*interrogation* n'ôtent pas à ce développement ce qu'il a de froid et de monotone; peut-être aussi n'aime-t-on pas à suivre Bossuet dans ces détails si intimes, et comme dans l'oratoire de la reine. On serait tenté de lui dire avec Fléchier : « Ne sondons pas ce qui se passoit entre Dieu et elle. « Les gémissements de la colombe doivent être laissés à la solitude et « au silence, à qui elle les a confiés. Il y a des croix dont le sort est de « demeurer cachées à l'ombre de celles de Jésus-Christ, etc. » Mme de Maintenon jugeait la reine plus sévèrement; elle écrivait à l'abbé Gobelin : « Si la reine avoit un directeur comme vous, il n'y a pas de bien « qu'on ne dût espérer de l'union de la famille royale; mais son con- « fesseur la conduit par un chemin plus propre, selon moi, à une car- « mélite qu'à une reine. » (*Souvenirs de Mme de Caylus.*)

larmes lui ont coûté ces divisions toujours trop longues [1], et dont on ne peut demander la fin avec trop de gémissements? Le nom même et l'ombre de division faisoit horreur à la reine, comme à toute âme pieuse. Mais qu'on ne s'y trompe pas [2] : le saint-Siége ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au saint-Siége. Et ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, couverts, selon les maximes de leur politique, du prétexte de piété, semblent vouloir irriter le saint-Siége contre un royaume qui en a toujours été le principal soutien sur la terre [3], doivent penser qu'une chaire si éminente, à qui Jésus-Christ a tant donné, ne veut pas être flattée par les hommes [4], mais honorée selon la règle avec une soumission profonde [5] ; qu'elle est faite pour attirer tout l'univers à son unité, et y rappeler à la fin tous les hérétiques ; et que ce qui est excessif [6],

[1] « Ces divisions toujours trop longues. » Voy. la Vie de Bossuet. On était alors au plus fort des querelles soulevées par l'assemblée de 1682 entre le saint-Siége et la France. Les bruits les plus inquiétants s'étaient répandus, et l'irritation d'Innocent XI semblait rendre la rupture imminente. S'il n'osait condamner la déclaration des *quatre articles*, il avait refusé les bulles aux membres de l'assemblée qui avaient, depuis, été nommés par Louis XIV à des évêchés.

[2] « Qu'on ne s'y trompe pas. » Excuses et protestations sincères, où se mêlent d'ailleurs le sentiment de la force et de l'indépendance de l'Eglise gallicane. Bossuet traite presque ici de puissance à puissance, au nom de l'Eglise gallicane et de Louis XIV. Fléchier, qui n'avait pas joué dans ces affaires le même rôle que Bossuet, s'est contenté de désigner simplement le pape.

[3] « Le principal soutien. » Sous Pépin, en 754, et sous Charlemagne, en 773-76, contre Astolphe et Didier, rois des Lombards. L'alliance fut moins sûre avec les Capétiens (par exemple, Philippe-le-Bel, en 1302, Louis XII, en 1512, Henri IV, en 1590, et Louis XIV lui-même, à cette époque).

[4] « Une *chaire*... ne *veut* pas, etc. » *Métaphore* admise par l'usage, comme plus haut le *saint-Siége* qui *oublie*.

[5] « Honorée selon la règle, avec une soumission, etc. » Expressions précises, pesées avec toute la rigueur d'un traité politique.

[6] « Ce qui est excessif. » Reproche parfaitement ménagé, mais qu n'en est pas moins réel. — Le développement de ces idées se trouv dans la correspondance de Bossuet. Il écrivait à M. Dirois : « Quelle es « pérance peut-on avoir de ramener les princes du Nord, et de conver- « tir les rois infidèles, s'ils ne peuvent se faire catholiques sans se don- « ner un maître qui puisse les déposséder quand il lui plairoit? On « perdra tout par ces hauteurs : Dieu veuille donner des bornes à ces « excès! Ce n'est pas par ces moyens qu'on rétablira l'autorité du « saint-Siége. Personne ne souhaite plus que moi de la voir grande e « élevée : elle ne le fut jamais tant, au fond, que sous saint Léon e « saint Grégoire, et les autres qui ne songeoient pas à une telle domi- « domination. La force, la fermeté, la vigueur se trouvent dans les

loin d'être plus attirant [1], n'est pas même le plus solide ni le plus durable.

Avec le saint nom de Dieu [2], et avec le nom de la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, je vois, messieurs, dans le cœur de notre pieuse reine le nom nouveau du Sauveur [3]. Quel est, Seigneur, votre nom nouveau, sinon celui que vous expliquez, quand vous dites : « Je suis le pain de vie; » et, « Ma chair est vraiment viande [4], » et, « Prenez, man« gez, ceci est mon corps [5] ? » Ce nom nouveau du Sauveur est celui de l'Eucharistie, nom composé de bien et de grâce [6] ; qui nous montre dans cet adorable sacrement une source de miséricorde, un miracle d'amour, un mémorial [7] et un abrégé de toutes les grâces, et le Verbe même tout changé en grâce et en douceur [8] pour ses fidèles. Tout est nouveau dans ce mystère : c'est le « nouveau Testament » de notre Sauveur [9], et on commence à y boire ce « vin nouveau [10] » dont la céleste Jérusalem est transportée [11]. Mais pour le boire dans ce lieu de tentation et de péché, il s'y faut

« grands papes ; tout le monde étoit à genoux quand ils parloient ; ils « pouvoient tout dans l'Eglise, parce qu'ils mettoient la règle pour eux. « Mais, selon ce que vous m'écrivez, je vois qu'il ne faut plus espérer « cela. » Aussi écrivait-il à l'abbé de Rancé, en parlant d'Innocent XI : « Une bonne intention avec peu de lumières, c'est un grand mal dans « de si hautes places. Prions, gémissons. » 30 octobre 1682.

[1] « Attirant. » Participe qui se prend très-rarement ainsi comme adjectif et d'une manière absolue.

[2] « Avec le saint nom de Dieu. » Transition négligée. Ces trois explications des trois inscriptions arrivent à la suite, comme trois numéros d'un même chapitre, sans que Bossuet se donne la peine de les lier.

[3] « Dans le cœur, etc. » Remarquez que ces longues explications offraient un grand intérêt à une société toute religieuse, nourrie des livres de Port-Royal et de ses adversaires.

[4] Ego sum panis vitæ... Caro mea vere est cibus. JOAN. c. VI, v. 48, 56

[5] Accipite, et comedite : Hoc est corpus meum. MATT. c. XXVI, v. 26

[6] « Nom composé, etc. » Voici l'étymologie : εὐ, χάρις.

[7] « Mémorial. » Chose destinée à garder, à perpétuer le souvenir d'un fait. « On montroit encore les pierres qu'ils avoient dressées ou entassées « pour servir de *mémorial* à la postérité. » *Discours sur l'Hist. univ.* part. II, c. 3, page 146, éd. class. de M. Delachapelle.

[8] « Le Verbe même, etc. » Langue toute mystique, à comparer avec celle de saint François de Sales et de Fénelon.

[9] Hic est sanguis meus novi testamenti. MATTH. c. XXVI, v. 28.

[10] Non bibam amodo de hoc genimine vitis, usque in diem illum cùm illud bibam vobiscum novum in regno patris mei. IBID., v. 29.

[11] « Transportée. » Image hardie et singulière, ici où l'ivresse est prise en bonne part, et non comme dans ce passage d'Isaïe : « La terre chancellera comme un homme ivre ; elle sera transportée comme une tente dressée pour une nuit. »

préparer par la pénitence. La reine fréquentoit ces deux sacrements avec une ferveur toujours nouvelle [1]. Cette humble princesse se sentoit dans son état naturel [2], quand elle étoit comme pécheresse aux pieds d'un prêtre, y attendant [3] la miséricorde et la sentence de Jésus-Christ. Mais l'Eucharistie étoit son amour ; toujours affamée de cette viande céleste [4], et toujours tremblante en la recevant, quoiqu'elle ne pût assez communier pour son désir, elle ne cessoit de se plaindre humblement et modestement des communions fréquentes qu'on lui ordonnoit. Mais qui eût pu refuser l'Eucharistie à l'innocence [5], et Jésus-Christ à une foi si vive et si pure ? La règle que donne saint Augustin est de modérer l'usage de la communion quand elle tourne en dégoût. Ici on voyoit toujours une ardeur nouvelle, et cette excellente pratique de chercher dans la communion la meilleure préparation, comme la plus parfaite action de grâces pour la communion même. Par ces admirables pratiques [6], cette princesse est venue à sa dernière heure sans qu'elle eût besoin d'apporter à ce terrible passage une autre préparation que celle de sa sainte vie ; et les hommes, toujours hardis à juger les autres [7], sans épargner les souverains, car on n'épargne que soi-même dans ses jugements ; les hommes, dis-je, de tous les états, et autant les gens de bien que les autres [8], ont vu la reine emportée avec une telle précipitation dans la vigueur de son âge [9], sans être en inquiétude pour son salut. Apprenez donc, chrétiens, et

[1] « La reine fréquentoit, etc. » Voilà des détails dont la précision dément les éloges donnés par La Harpe au choix des périphrases de Bossuet. — Voy. les mêmes idées développées dans la seconde partie du discours de Fléchier.

[2] « Dans son état naturel. » Expression hardie, en présence de la cour de Louis XIV.

[3] « Y attendant, etc. » Phrase pesamment rattachée.

[4] « Toujours affamée, etc. » Métaphore familière, justifiée par l'Écriture. Voy. JOANN. VI. Cependant, le mot *viande* n'est pas d'un heureux effet.

[5] « L'innocence. » *Métonymie.* L'abstrait pour le concret.

[6] « Par ces admirables pratiques. » Transition heureuse · par l'analogie des idées, elle amène de la manière la plus naturelle le tableau de la mort de la reine, lequel se fond avec la péroraison.

[7] « Et les hommes, toujours hardis, etc. » Observation morale faite bien souvent, mais ici énergiquement rendue. — Remarquez la vivacité du tour : hardie *à* juger

[8] « Et autant les gens de bien, etc. » Allusion aux propos de toute nature qui accompagnent la mort, et surtout celle des grands.

[9] « La reine emportée, etc. » Bossuet est rentré dans les sentiments

vous principalement qui ne pouvez vous accoutumer à la pensée de la mort, en attendant que[1] vous méprisiez[2] celle que Jésus-Christ a vaincue, ou même que vous aimiez celle qui met fin à nos péchés, et nous introduit à la vraie vie[3], apprenez à la désarmer d'une autre sorte, et embrassez la belle pratique, où, sans se mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a besoin que de s'appliquer à sanctifier sa vie[4].

La France a vu de nos jours deux reines[5] plus unies encore par la piété que par le sang, dont la mort également précieuse devant Dieu, quoique avec des circonstances différentes, a été d'une singulière édification[6] à toute l'Église. Vous entendez bien que je veux parler d'ANNE D'AUTRICHE et de sa chère nièce[7], ou plutôt de sa chère fille MARIE-THÉRÈSE; ANNE dans un âge déjà avancé, et MARIE-THÉRÈSE dans sa vigueur[8]; mais toutes deux d'une si heureuse constitution[9], qu'elle sembloit nous promettre le bonheur de les posséder un siècle entier, nous sont enlevées contre notre attente, l'une par une longue maladie, et l'autre par un coup imprévu[10]. ANNE, avertie de loin par un mal aussi cruel qu'irrémédiable[11], vit avancer la mort à pas lents, et sous la figure qui lui avoit toujours paru la

touchants et les grandes idées; aussi le ton a-t-il retrouvé tout son mouvement et toute sa force.

1 « En attendant que. » Phrase faite à la manière latine, où les propositions incidentes suivent l'ordre des idées, ce qui jette un peu d'obscurité. Celle-ci se rapporte à la dernière partie de la phrase.

2 « Que vous méprisiez, etc.» Voyez un admirable développement de ces deux idées dans la dernière partie de l'*or. fun. de Henriette d'Angl.*

3 « La *vraie* vie.» Et, dans l'*or fun. de Henriette d'Angleterre*, la *véritable* vie. Le premier des deux synonymes est plus fréquent au dix-septième siècle.

4 « Attaquer la mort, etc. » Antithèse d'idées suivie dans les mots.

5 « La France a vu, etc. » Parallèle à comparer avec celui de Turenne et de Condé dans l'or. fun. de Condé. — Les parallèles ne sont qu'un développement du lieu commun appelé la *comparaison*.

6 « Singulière. » Particulière. Nous avons déjà remarqué (page 7 note 4), le sens de ce mot au dix-septième siècle.

7 « Sa chère nièce. » Anne d'Autriche était sœur de Philippe IV.

8 Anne d'Autriche avait soixante-quatre ans, et Marie-Thérèse quarante-cinq.

9 « D'une si heureuse constitution. » Exemple d'*allusion*.

10 « Un coup imprévu. » — « Elle mourut en peu de jours, d'une « maladie qu'on ne crut pas considérable, et d'une saignée faite mal à « propos. *Souvenirs de* Mme DE CAYLUS. »

11 « Un mal aussi cruel. » Elle mourut d'un cancer, le 20 janvier 1666. — « Irrémédiable. » Ne se prend aujourd'hui qu'au sens moral. Le mot propre serait *incurable*



plus affreuse[1] : MARIE-THÉRÈSE, aussitôt emportée que frappée par la maladie, se trouve toute vive[2] et toute entière entre les bras de la mort sans presque l'avoir envisagée. A ce fatal avertissement, ANNE, pleine de foi, ramasse[3] toutes les forces qu'un long exercice de la piété lui avoit acquises, et regarde sans se troubler toutes les approches de la mort[4]. Humiliée sous la main de Dieu, elle lui rend grâces de l'avoir ainsi avertie ; elle multiplie ses aumônes toujours abondantes ; elle redouble ses dévotions toujours assidues ; elle apporte de nouveaux soins à l'examen de sa conscience toujours rigoureux[5]. Avec quel renouvellement de foi et d'ardeur lui vîmes-nous recevoir le saint Viatique ! Dans de semblables actions[6], il ne fallut à MARIE-THÉRÈSE que sa ferveur ordinaire[7] : sans avoir besoin de la mort pour exciter sa piété, sa piété s'excitoit toujours assez elle-même, et prenoit dans sa propre force un continuel accroissement[8]. Que dirons-nous, chrétiens, de ces deux reines ? Par l'une Dieu nous apprit comment il faut profiter du temps, et l'autre nous a fait voir que la vie vraiment chrétienne n'en a pas besoin[9].

Péroraison. — En effet, chrétiens, qu'attendons-nous[10] ? Il n'est pas digne d'un chrétien de ne s'évertuer[11] contre la mort qu'au moment qu'elle se présente pour l'enlever. Un chrétien toujours attentif à combattre ses passions « meurt tous les jours » avec l'Apôtre : *Quotidie morior*[12]. Un chrétien

1 « Sous la figure qui lui avoit, etc. » Images sensibles et fortes. Allusion à la délicatesse extrême d'Anne d'Autriche. Mazarin lui disait : « Madame, si vous étiez damnée, votre enfer seroit de coucher dans des « draps de toile de Hollande. »

2 « Toute vive. » c'est-à-dire vivante. Voy. p. 67, note 2. Quelle vigueur, quelle éloquence dans l'expression !

3 « Ramasse. » V. l'*Or. fun. de Henriette d'Angleterre*. p. 79, note 7.

4 « Toutes les approches. » Mot expressif, qui rappelle la mort *avançant à pas lents*. (V. plus haut).

5 « Toujours abondantes,... toujours assidues, etc. » Exemple de *répétition* et d'*énumération*.

6 « Dans de semblables *actions*. » Expression faible et vague.

7 « Sa ferveur ordinaire. » Idée qui donne dans le parallèle la supériorité à Marie-Thérèse.

8 « Et prenoit, etc. » Expressions d'une précision remarquable.

9 « Par l'une Dieu,... et l'autre, etc. » Distinction ingénieuse, et d'où Bossuet tire une grande et éloquente leçon.

10 « En effet, etc. » V. le même mouvement dans l'*Or. fun. de Henriette d'Angleterre*. (Péroraison, pages 88 et 89.)

11 « S'évertuer. » Mot devenu trivial, et qui par cela même a perdu sa force. Il est pris ici dans le sens du mot primitif *virtus*.

12 I. Cor. c. xv, v. 31.

n'est jamais vivant sur la terre, parce qu'il est toujours mortifié, et que la mortification [1] est un essai, un apprentissage, un commencement de la mort. Vivons-nous, chrétiens [2], vivons-nous ? Cet âge que nous comptons, et où tout ce que nous comptons n'est plus à nous, est-ce une vie [3] ? et pouvons-nous n'apercevoir pas [4] ce que nous perdons sans cesse avec les années ? Le repos et la nourriture ne sont-ils pas de faibles remèdes [5] de la continuelle maladie qui nous travaille [6] ? et celle que nous appelons la dernière, qu'est-ce autre chose, à le bien entendre, qu'un redoublement [7], et comme le dernier accès du mal que nous apportons au monde en naissant [8] ? Quelle santé nous couvroit la mort que la reine portoit dans le sein ! De combien près la menace a-t-elle été suivie du coup [9] ! et où en étoit cette grande reine [10], avec toute la majesté qui l'environnoit, si elle eût été moins préparée ? Tout d'un coup on voit arriver le moment fatal, où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs [11]. Que peuvent tant de fidèles domestiques empressés autour de son lit [12] ? Le roi même, que pouvoit-il, lui, messieurs, lui qui succomboit à la douleur [13]

[1] « La mortification. » Encore de l'étymologie, indirecte il est vrai. Remarquez ces trois expressions synonymes et progressives, *mortifié*, *mortification*, *mort*, et un mot simple et fort, *apprentissage*.

[2] « Vivons-nous, chrétiens ? » Interrogation brusque et éloquente. Il est assez difficile, dans cette oraison funèbre, de marquer l'endroit précis où commence la péroraison. Elle pourrait se reculer jusqu'à cette apostrophe : *Tremblons donc*, chrétiens, etc. ; mais comme l'appel aux fidèles se fond avec le tableau de la mort de la reine, et que le ton est également éloquent et pathétique, nous avons préféré placer la péroraison immédiatement après le parallèle des deux reines.

[3] « Est-ce une vie ? » Reproduction éloquente d'une idée mille fois traitée : la rapidité de la vie. V. toute l'*Or. fun. de Henriette d'Angleterre*.

[4] « N'apercevoir pas. » Cette séparation des deux mots négatifs est fréquente au XVIIe siècle.

[5] « De foibles remèdes. » Idée d'une précision effrayante, comparable à ce qu'il y a de plus beau dans l'*Or. fun. de Henriette d'Angleterre*. V. pages 53, 54, etc.

[6] Remarquez la force du mot *travailler*. (Page 18, note 2.)

[7] « Un redoublement. » Expression technique, empruntée à la langue médicale.

[8] « En naissant. » Voilà le complément de cette idée si forte : l'homme est condamné dès le sein de sa mère.

[9] « De combien près... suivie du coup. » Phrase pénible.

[10] « Où en étoit ? » Interrogation familière et éloquente.

[11] « Où la terre etc. » Idée complétée par un détail expressif et touchant.

[12] « Tant de fidèles domestiques. » Détail intéressant, à rapprocher de ce que nous avons vu plus haut.

[13] « Lui qui succomboit, etc. » Ce souvenir donné à Louis XIV, est

avec toute sa puissance et tout son courage? Tout ce qui environne ce prince l'accable. MONSIEUR, MADAME [1], venoient partager ses déplaisirs [2], et les augmentoient par les leurs. Et vous, Monseigneur, que pouviez-vous que de lui percer [3] le cœur par vos sanglots? Il l'avoit assez percé [4] par le tendre ressouvenir d'un amour qu'il trouvoit toujours également vif après vingt-trois ans [5] écoulés. On en gémit [6], on en pleure; voilà ce que peut la terre pour une reine si chérie [7] : voilà ce que nous avons à lui donner, des pleurs, des cris inutiles. Je me trompe [8], nous avons encore des prières; nous avons ce saint sacrifice, rafraîchissement de nos peines [9], expiation de nos ignorances [10] et des restes de nos péchés. Mais songeons que ce sacrifice d'une valeur infinie, où toute la

rendu avec une remarquable grandeur d'expression. Une chose singulière, c'est qu'il semble que Bossuet se croie obligé de démontrer l'impuissance de Louis XIV contre la mort, et la nécessité pour les personnes chères à ce roi si puissant, de mourir sans sa permission. V. l'*Orais. fun. de Madame.* « En vain le roi *même*, etc. » — On a pu voir dans la biographie ce que le public pensait de la douleur du roi (p. 92). Nous devons cependant opposer à Mme de Caylus une belle lettre de Mme de Maintenon, sa tante et protectrice : « Sire, la reine n'est pas à « plaindre : elle a vécu, elle est morte comme une sainte; c'est une « grande consolation que l'assurance de son salut. Vous avez, Sire, dans « le ciel une amie qui demandera à Dieu le pardon de vos péchés et les « grâces des justes. Que Votre Majesté se nourrisse de ces sentiments. « Madame la Dauphine se porte mieux. Soyez, Sire, aussi bon chrétien « que vous êtes grand roi. »

1 « Monsieur, Madame. » Le duc Philippe d'Orléans, v. p. 3, note 2, et sa seconde femme, Charlotte-Elisabeth de Bavière, mère du Régent, née en 1652, mariée en 1671, morte en 1722.

2 « Déplaisir. » Nous avons déjà fait remarquer combien ce mot avait faibli.

3 « *Que* de lui percer. » — Conjonction employée rarement ainsi.

4 « Il l'*avoit* assez *percé*, » pour : « son cœur *étoit* assez percé. » Emploi remarquable du verbe *avoir*, qui, avec un participe, se prend en général comme auxiliaire.

5 « Vingt-trois ans. » 1661-1684. Voyez la notice biographique.

6 « On en gémit. » (Voy. la biographie.) Tour simple et touchant.

7 « Voilà ce que peut la terre, etc. » Comparez cette péroraison à celles des *orais. fun. de Henriette d'Angleterre* et de *Condé;* elle présente des reflets lointains de l'une et de l'autre.

8 « Je me trompe. » Exemple de *correction :* figure familière à Bossuet.

9 « Rafraîchissement. » Expression familière, mais employée par l'Église. *Locum refrigerii, lucis et pacis indulgeas*, est-il dit dans les prières pour les morts.

10 « Nos ignorances. » C'est-à-dire nos ignorances *volontaires ;* celles qui viennent de la négligence et de l'incurie que nous apportons aux choses saintes. Ce mot s'emploie rarement au pluriel; car il exprime un état, une habitude, et non un fait isolé.

croix [1] de Jésus est renfermée, ce sacrifice seroit inutile à la reine, si elle n'avoit mérité par sa bonne vie que l'effet en pût passer jusqu'à elle [2]: autrement, dit saint Augustin, qu'opère un tel sacrifice? Nul soulagement pour les morts [3], une foible consolation pour les vivants. Ainsi tout le salut vient de cette vie, dont la fuite précipitée [4] nous trompe toujours. « Je viens, dit Jésus-Christ, comme un voleur [5].» Il a fait selon sa parole; il est venu surprendre la reine dans le temps que nous la croyions la plus saine [6], dans le temps qu'elle se trouvoit la plus heureuse. Mais c'est ainsi qu'il agit : il trouve pour nous tant de tentations et une telle malignité [7] dans tous les plaisirs, qu'il vient troubler les plus innocents dans ses élus [8]. Mais il vient, dit-il, «comme un voleur,» toujours surprenant [9], et impénétrable dans ses démarches. C'est lui-même qui s'en glorifie [10] dans toute son Ecriture. Comme un voleur, direz-vous, indigne

1 « Toute la *croix*. » Exemple de *métonymie*. Toute la *Passion* de Jésus-Christ, avec ses souffrances, ses mérites et ses grâces.

2 « Passer jusqu'à elle. » Tour expressif : rien n'arrête et n'affaiblit les grâces du sacrifice.

3 « Nul soulagement, etc. » Il faut opposer comme correctif à cette idée peu consolante, ce mot de saint Paul, que *c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts.*

4 « La fuite précipitée. » Latinisme. *Fuga præceps.* Ce mot indique la continuité en même temps que la précipitation.

5 Veniam ad te tanquam fur. Apoc. c. III, v. 3.

6 «*La* plus saine... *la* plus heureuse.» —Distinction à remarquer. — L'emploi du pronom *la* dans cette phrase est incorrect : « Dans le superlatif *absolu*, l'article qui précède les mots *plus*, *moins*, est pris « adverbialement, et, par conséquent, n'est susceptible d'aucune distinction de genre ni de nombre : il ne correspond pas au substantif, « mais seulement à l'adjectif. » Girault Duvivier.

A l'endroit où le monstre a la peau *le* plus tendre.
La Fontaine, poëme d'*Adonis.*

— « Vous l'avez prise au milieu de *ses satisfactions*, de son bonheur et « de sa joie, et vous avez pourtant trouvé son cœur occupé de vous. « Vous l'avez enlevée par un accident imprévu. (V. plus haut, p. 144.) « Nous adorons vos jugements et nous reconnoissons vos miséricordes. « La confiance qu'elle avoit en vous ne devoit être affoiblie par aucune « crainte, et *l'innocence de sa vie valoit bien la pénitence des mourants.* » Fléchier, 2e *partie.*

7 « Malignité. » Est pris ici dans toute sa force. Une fièvre *maligne.*

8 « *Dans* ses élus. » *Inter fideles.* Le latin a emprunté ce tour au grec : τοὺς ἐν τοῖς προαιρηθεῖσι.

9 « Surprenant. » Participe pris adjectivement, auquel Bossuet ajoute beaucoup plus de force qu'il n'en a d'ordinaire.

10 « S'en glorifie. » Voy. l'*Or. fun. de Henriette de France* p. 5, n. 4.

comparaison [1]! N'importe, qu'elle soit indigne de lui [2], pourvu qu'elle nous effraie [3], et qu'en nous effrayant elle nous sauve. Tremblons donc, chrétiens, tremblons devant lui à chaque moment; car qui pourroit ou l'éviter quand il éclate, ou le découvrir quand il se cache [4]? « Ils mangeoient, « dit-il, ils buvoient, ils achetoient, ils vendoient, ils plan- « toient, ils bâtissoient, ils faisoient des mariages aux « jours de Noé et aux jours de Lot [5], » et une subite ruine les vint accabler [6]. Ils mangeoient, ils buvoient, ils se marioient. C'étoit des occupations innocentes [7] : que sera-ce, quand en contentant [8] nos impudiques désirs, en assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies, en accumulant dans nos coffres des trésors d'iniquité [9], sans jamais vouloir séparer le bien d'autrui d'avec le nôtre; trompés par nos plaisirs, par nos jeux, par notre santé, par notre jeunesse, par l'heureux succès de nos affaires, par nos flatteurs, parmi lesquels il faudroit peut-être compter des directeurs

[1] « Indigne comparaison. » Voici un commentaire hardi et éloquent d'un seul mot de l'Apocalypse.

[2] « N'importe qu'elle. » Tour familier, plus vif que *peu importe*.

[3] « Pourvu qu'elle nous effraie. » Mouvement remarquable : Bossuet dédaigne de justifier la comparaison de l'Ecriture; il suffit que J.-C. l'ait employée; toute excuse serait à ses yeux *peu sérieuse* et *peu digne*, selon son expression.

[4] « Car qui pourroit, etc. » *Apostrophes* et *interrogations* admirables. — Remarquez la précision et la vigueur du mot *éclater*.

[5] Sicut factum est in diebus Noe, ita erit et in diebus Filii hominis... Uxores ducebant, et dabantur ad nuptias... Similiter sicut factum est in diebus Lot : edebant et bibebant; emebant et vendebant; plantabant et ædificabant. Luc. c XVII, v. 26, 27, 28. — Souvenir d'un heureux effet; emploi de l'*Exemple*, lieu commun intrinsèque, et dont Bossuet, par un *a fortiori*, tire une conclusion éloquente.

[6] « Une subite ruine. » Le déluge au temps de Noé, l'incendie des villes de la Pentapole (Sodome, Gomorrhe, etc.), au temps de Lot.

[7] « C'étoit des occupations, etc. » Le raisonnement n'est pas complétement juste, car ces catastrophes furent la punition des crimes des hommes, et non de ces *occupations innocentes*. Dans l'Evangile, J.-C. parle de sa venue aussi subite que l'éclair (*sicut fulgur coruscans*), et compare la sécurité des hommes surpris par le déluge à celle des hommes qu'il surprendra lui-même. Il n'y a rien de plus.

[8] « Quand en contentant. » Consonnance fâcheuse. Il ne faut pas chercher l'harmonie avec affectation; mais on ne doit pas oublier la partie négative du précepte de Boileau :

> Fuyez des mauvais sons le concours odieux.
> *Art poét.*, chant I, p. 191, éd. class. de M. J. Travers.

[9] « Des trésors d'iniquité. » Alliance heureuse de l'expression figurée et de l'idée réelle. — L'expression du reste est empruntée à l'Ecriture.

infidèles [1] que nous avons choisis pour nous séduire [2], et enfin par nos fausses pénitences qui ne sont suivies d'aucun changement de nos mœurs, nous viendrons tout-à-coup au dernier jour [3]. La sentence partira d'en haut : « La fin « est venue, la fin est venue. » *Finis venit, venit finis* : la « fin est venue « sur vous. » *Nunc finis super te* [4] : tout va finir « pour vous en ce moment. Tranchez, « concluez [5]. » *Fac* « *conclusionem* [6]. Frappez l'arbre infructueux [7] qui n'est « plus bon que pour le feu : « coupez l'arbre, arrachez ses « branches, secouez ses feuilles, abattez ses fruits [8] : » périsse

[1] Détail hardi, jeté ainsi au milieu de cette énumération éloquente, et qui la rend plus effrayante, en condamnant comme des impies les mauvais chrétiens qui se reposent sur leurs directeurs.

Ainsi, pleine d'erreurs qu'elle croit légitimes,
Sa tranquille vertu conserve tous ses crimes ;
Dans un cœur tous les jours nourri du sacrement,
Maintient la vanité, l'orgueil, l'entêtement,
Et croit que devant Dieu ses fréquents sacriléges
Sont pour entrer au ciel d'assurés priviléges :
Voilà le digne fruit des soins de son *docteur*.
Encore est-ce beaucoup si ce guide imposteur
Par les chemins fleuris du charmant quiétisme
Tout à coup l'amenant au vrai molinosisme,
Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer,
Goûter en Paradis les plaisirs de l'enfer. BOILEAU, *Sat.* X.

[2] « Pour nous séduire. » Mot qui explique les *ignorances expiées par le saint sacrifice.*

[3] « Nous viendrons, etc. » Idée d'une concision effrayante, sur laquelle tombe brusquement cette longue période.

[4] EZÉCHIEL, c. VII, v. 2. — Fléchier, par une citation analogue, rappelle les mêmes idées, en les affaiblissant. — « Après un reste de « malheureux jours, une nuit vient, dit le fils de Dieu, où personne ne « peut travailler. *Venit nox quando nemo potest operari.* » JOAN IX, 4.

[5] « Tranchez, concluez. » Remarquez l'emploi et les effets fréquents de l'*apostrophe* et de la *répétition* dans cette péroraison. — Voici un exemple aussi éloquent de la même citation et des mêmes idées : « Dieu, « par divers ajournements, nous appelle à son tribunal et à sa chambre « de justice ; mais enfin il faut comparoître. L'ange qui préside à la « mort recule d'un moment à l'autre pour étendre le temps de la pé- « nitence ; mais enfin il vient un ordre d'en haut : *Pressez, concluez,* « *fac conclusionem.* L'audience est ouverte ; le juge est assis ; criminel, « venez plaider votre cause. » BOSSUET, *Sermon sur l'impénitence finale.*

[6] EZECH VII, 23. — Expressions brèves et bizarres, que Bossuet va expliquer.

[7] « Infructueux. » Sens étymologique du mot. — Il ne s'emploie plus aujourd'hui qu'au sens moral : travail *infructueux*.

[8] Clamavit fortiter, et sic ait : Succidite arborem, et præcidite ramos ejus ; excutite folia ejus ; et dispergite fructus ejus. DAN. c. IV, v. 11. — Encore un exemple de la citation fondue avec le commentaire ; nous l'avons vu souvent. — Page 119, notes 3 et 6.

par un seul coup tout ce qu'il avoit avec lui-même[1]. Alors s'élèveront des frayeurs mortelles, et des grincements de dents[2], préludes de ceux de l'enfer. Ah! mes frères, n'attendons pas ce coup terrible[3]! Le glaive qui a tranché les jours de la reine est encore levé sur nos têtes; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal[4]. « Le glaive que je tiens « en main, dit le Seigneur notre Dieu, est aiguisé et poli: « il est aiguisé, afin qu'il perce; il est poli et limé, afin qu'il « brille[5]. » Tout l'univers en voit le brillant éclat. Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire[6]! Toute la terre en est étonnée. Mais que nous sert ce brillant qui nous étonne, si nous ne prévenons le coup qui nous tranche[7]? Prévenons-le, chrétiens[8], par la pénitence. Qui pourroit n'être pas ému à ce spectacle? Mais ces émotions d'un jour, qu'opèrent-elles? Un dernier endurcissement, parceque, à force d'être touché inutilement, on ne se laisse plus toucher d'aucun objet[9]. Le sommes-nous des maux de la Hongrie

1 « Avec lui-même. » Emploi du *pléonasme*, qui complète l'idée, en la rendant plus générale. Voy. page 175, note 4.

2 « Des grincements de dents. » Allusion à l'évangile : *mitte eum in tenebras exteriores: ibi erit fletus et stridor dentium.* MATTH. XXII, 13.

3 Exemple de la figure appelée *obsécration*. (*Apostrophe* et *prière*.)

4 « Nos péchés en ont affilé le tranchant, etc. » Métaphore hardie, que pourraient justifier les vers d'Horace :

> .... Ergo fungar vice cotis, acutum
> Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi.
> *De Art poet.*, *v.* 304, 305, éd. class. de M. A. de Wailly.

5 Hæc dicit Dominus Deus : Loquere : Gladius, gladius exacutus est, et limatus. Ut cædat victimas, exacutus est ; ut splendeat, limatus est. EZECH. c. XXI, v. 9, 10. — Images et mouvements aussi lyriques qu'oratoires.

6 « Quel coup vous venez de faire! » Comparez ce cri de douleur et d'épouvante à cette question douloureuse de l'*Or fun. de Madame* : *Quoi donc! elle devoit périr sitôt!* La nuance change : l'éloquence est la même. — « Faire. » Mot risqué et peu correct. *Faire* un coup se dit d'une entreprise, d'un *coup de main;* et souvent en mauvaise part. *Frapper* un coup se dit d'une arme.

7 « Mais que nous sert, etc. » Antithèse à la manière de Corneille, plus ingénieuse que forte.

8 « Prévenons-le. » Voy. l'*Or. fun. de Henriette d'Angleterre*, p. 88.

9 « Un dernier endurcissement, etc » Idée forte, rendue avec vigueur et concision. — La péroraison de Fléchier est bien inférieure pour l'éloquence. A son ordinaire, il y reproduit les idées et les conseils de Bossuet, mais pâles et affaiblis. « On a commis le péché sans crainte ; « on reçoit les sacrements sans réflexion. On se flatte de vaines espé« rances de guérison, ou l'on est flatté de vaines espérances de salut, « *et l'on est mort avant qu'on ait aperçu qu'on pouvait mourir.* » (Ces dernières paroles cependant sont concises et belles.) Cela rappelle

et de l'Autriche ravagées[1] ? Leurs habitants passés au fil de l'épée, et ce sont encore les plus heureux[2]; la captivité entraîne bien d'autres maux et pour le corps et pour l'âme : ces habitants désolés, ne sont-ce pas des chrétiens et des catholiques, nos frères, nos propres membres, enfants de la même Eglise, et nourris à la même table du pain de vie? Dieu accomplit sa parole : « le jugement commence par sa « maison,[3] » et le reste de la maison ne tremble pas[4]! Chrétiens, laissez-vous fléchir[5]; faites pénitence; apaisez Dieu par vos larmes. Ecoutez la pieuse reine qui parle plus haut que tous les prédicateurs[6]. Ecoutez-la, princes; écoutez-la, peuples; écoutez-la, Monseigneur[7], plus que tous les autres. Elle vous dit par ma bouche, et par une voix qui vous est connue[8], que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un

du reste aussi la péroraison de l'*Or. fun. d'Anne de Gonzague* : « Serons-nous bien contents d'une pénitence commencée à l'agonie? »

[1] « La Hongrie et l'Autriche ravagées. » Elles l'étaient par deux cent mille Turcs. Les Hongrois révoltés les avaient appelés et s'étaient joints à eux. Vienne, assiégée en 1683, ne fut sauvée que par Jean Sobieski. — « Dès qu'on ouït gronder l'orage qui vient de fondre sur l'Empire et sur « la Hongrie, n'ajouta-t-elle pas (la reine) à ses dévotions ordinaires, « une heure d'oraison par jour? » FLÉCHIER, 2e *partie*.

[2] « Et ce sont encore, etc. » *Correction* éloquente, ainsi que la réflexion qui l'explique. Il pourrait sembler singulier que Bossuet montre les catholiques punis ainsi par Dieu des péchés du monde; il va expliquer plus bas sa pensée.

[3] Tempus est ut incipiat judicium a domo Dei. I. PET. c. IV, v. 17.

[4] « Et le reste de la maison, etc. » *Induction* éloquente. Si Dieu châtie si sévèrement ces *habitants désolés* pour les faire servir d'exemple, *in signum et in portentum*, (Voy. l'*Orais. fun. d'Anne de Gonzague*, péroraison), que fera-t-il à leurs frères endurcis?

[5] « Chrétiens, etc.» Encore une *obsécration*, figure qui se place heureusement dans la péroraison.

[6] « Qui parle plus haut, etc. » Rapprochement entre l'éloquence des faits et celle des paroles, familier à Bossuet. (V. l'*Or. fun. de Henriette de France*, p. 6, note 2; l'exorde de l'*Or. fun. de Condé*, celle d'*Anne de Gonzague*, page 158, note 2. etc.)

[7] « Ecoutez-la. » Enumération qui amène une dernière apostrophe au Dauphin. Voy. dans Fléchier la même apostrophe, placée aussi dans la péroraison, et renfermant les mêmes compliments, avec moins de grandeur et plus d'esprit.

[8] « Et par une voix, etc. » Mot touchant qui rappelle, par une allusion fugitive, les rapports intimes de Bossuet et de son élève. C'est une leçon morale touchante, à côté des grands enseignements de l'histoire universelle. La même pensée, la même expression se retrouvent plus touchantes encore dans les derniers mots de l'*Oraison funèbre de Condé*.

nom trompeur [1]. Amassez donc les biens qu'on ne peut perdre. Prêtez l'oreille aux graves discours que saint Grégoire de Nazianze adressoit aux princes et à la maison régnante. « Respectez, leur disoit-il, votre pourpre, » respectez votre puissance qui vient de Dieu, et ne l'employez que pour le bien. « Connoissez ce qui vous a été confié, et « le grand mystère que Dieu accomplit en vous. Il se ré- « serve à lui seul les choses d'en-haut; il partage avec « vous celles d'en-bas : montrez-vous dieux aux peuples « soumis, » en imitant la bonté et la magnificence divine [2]. C'est, Monseigneur, ce que vous demandent ces empressements de tous les peuples, ces perpétuels applaudissements et tous ces regards qui vous suivent. Demandez à Dieu, avec Salomon, la sagesse [3] qui vous rendra digne de l'amour des peuples et du trône de vos ancêtres; et quand vous songerez à vos devoirs, ne manquez pas de considérer à quoi vous obligent les immortelles actions de LOUIS LE GRAND, et l'incomparable piété de MARIE-THÉRÈSE [4].

[1] « Que la grandeur est un songe, la joie, etc. » Images poétiques, souvent employées par Bossuet (*Or. fun. de Henriette d'Angl.*, p. 51, n. 3).

[2] Imperatores, purpuram vereamini... Cognoscite quantum id sit, quod vestræ fidei commissum est, quantumque circa vos mysterium... Supera solius Dei sunt; infera autem vestra etiam sunt. Subditis vestris deos vos præbete. ORAT. 27, p. 471. B. — C'est à l'empereur que saint Grégoire adresse ces conseils si graves et si dignes. Placés dans la bouche de Bossuet, et adressés au fils de Louis XIV, ils ont la double grandeur des souvenirs et du présent. Mais le Dauphin n'eut pas le temps d'en profiter, et peut-être eût-il eu de la peine à mériter *ces perpétuels applaudissements* qu'on put lui décerner dans sa jeunesse. Bossuet, du reste, ne se faisait pas illusion sur son élève. On lit dans sa correspondance : « Me voilà quasi à la fin de mon travail. Monseigneur le Dau- « phin est si grand, qu'il ne peut être longtemps sous notre conduite « Il y a bien à souffrir avec un esprit si inappliqué : on n'a nulle con- « solation sensible ; et on marche, comme dit saint Paul (*Rom.*, IV, 18), « *en espérance contre l'espérance*. Car, encore qu'il se commence « d'assez bonnes choses, tout est encore si peu affermi, que le moindre « effort du monde peut tout renverser. Je voudrois bien voir quelque « chose de plus fondé, mais Dieu le fera peut-être sans nous. » *Lettre au maréchal de Bellefonds*, 6 juillet 1677.

[3] Il est dit au livre des *Rois* que Dieu lui apparut en songe, et lui promit le don qu'il demanderait. Salomon choisit la sagesse. SAP. IX, 4.

[4] Chute heureuse, qui rappelle et unit une dernière fois les noms du roi et de la reine, les leçons du père et de la mère. — Malheureusement, au dire de Saint-Simon, le Dauphin ne se souvint pas assez des devoirs auxquels l'*obligeait* sa naissance. « De caractère, il n'en avoit aucun, « du sens assez, sans aucune sorte d'esprit, comme il parut dans l'affaire du testament du roi d'Espagne ; de la hauteur, de la dignité par nature, par prestance, par imitation du roi ; de l'opiniâtreté sans me-

« sure, et un tissu de petitesses arrangées qui formoient tout le cours
« de sa vie : doux par paresse et par une sorte de stupidité ; dur au
« fond, avec un extérieur de bonté qui ne portoit que sur des subalternes et sur des valets, et qui ne s'exprimoit que par des questions basses ;... Silencieux jusqu'à l'incroyable, conséquemment fort secret ; l'épaisseur d'une part, la timidité de l'autre formoient en ce prince une retenue qui a peu d'exemple ; en même temps, glorieux à l'excès... Monseigneur, tel pour l'esprit qu'il vient d'être représenté, n'avoit pu profiter de l'excellente culture qu'il reçut du duc de Montausier, et de Bossuet, et de Fléchier. Son peu de lumière, s'il
« en eut jamais, s'éteignit au contraire sous la rigueur d'une éducation
« dure et austère, qui donna le dernier poids à sa timidité naturelle,
« et le dernier degré d'aversion pour toute espèce non pas de travail
« et d'étude, mais d'amusement d'esprit... Tout contribua donc en lui,
« timidité naturelle, dur joug d'éducation, ignorance parfaite et défaut
« de lumières, à le faire trembler devant le roi, qui, de son côté, n'o-
« mit rien pour entretenir et prolonger cette terreur toute sa vie. Tou-
« jours roi, jamais père avec lui, ou, s'il lui en échappa bien rarement
« quelques traits, ils ne furent jamais purs, et sans mélange de royauté. »

SAINT-SIMON, chap CCXCIV

ORAISON FUNÈBRE

D'ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES,

PRINCESSE PALATINE.

NOTICE SUR ANNE DE GONZAGUE.

Anne de Gonzague de Clèves, seconde fille de Charles de Gonzague duc de Nevers, et de Catherine de Lorraine, était née en 1616. Sacrifiée d'abord, ainsi que sa sœur Bénédicte (née en 1617), à l'avenir de sa sœur Marie (née en 1612; v. l'or. funèbre), et élevée au monastère de Faremonstier, diocèse de Meaux, elle en sortit pour rejoindre sa sœur Bénédicte à l'abbaye d'Avenai · puis, en 1637, à la mort de son père, elle vint retrouver sa sœur Marie à la cour de France. Marie de Mantoue avait déjà joué, dans les dernières années de Louis XIII, un rôle assez fâcheux (v. p. 164, n. 6). Il en fut de même de sa sœur. «M. de Guise, « tout archevêque de Rheims qu'il étoit (il n'était pas encore dans les « ordres), la recherchoit d'une manière tout extraordinaire. Quand il « sortit de France, elle en étoit aussi sortie. Elle s'en alla droit à Besançon « pour passer de là en Flandre : elle s'y fit appeler Mme de Guise; lors- « qu'elle parloit ou écrivoit, elle disoit mon mari. » Lorsqu'il se fut marié à Bruxelles, « elle revint à Paris, et reprit son nom de Madame la « princesse Anne, comme si de rien n'eût été. » (Mlle DE MONTPENSIER.) En 1645, elle épousa le prince Edouard, comte palatin du Rhin, fils de ce Frédéric V, duc de Bavière, qui n'avait pu se maintenir sur le trône de Bohême en 1620. La *guerre de Paris*, qui commençait, offrit à la princesse un vaste théâtre; elle força son mari d'y prendre de l'emploi (1648). Jetée ainsi au milieu de cette révolution, emportée par une ambition ardente, secondée par d'éminentes qualités, elle prit largement sa part des intrigues, des erreurs, des fautes de l'époque : Bossuet a raconté toute cette histoire avec une dignité et une éloquence admirables. A côté de Mme de Longueville, de Mme de Chevreuse, et de tant d'autres qui se partageaient l'enthousiasme des Turenne et des La Rochefoucauld, la princesse Palatine joua l'un des plus grands rôles, surtout auprès de la reine-mère. « Elle avoit de l'adresse, de la capa- « cité pour conduire une intrigue, et une grande facilité à trouver un « expédient pour parvenir à ce qu'elle entreprenoit. Elle se mêla de « presque tout ce qui se fit alors, détermina l'élargissement des princes « (1651), rendit à la reine-mère d'importants services, et lui donna « les moyens de soutenir le cardinal Mazarin, qui n'en fut pas fort re- « reconnoissant.» (Mme DE MOTTEVILLE.) Un excellent juge en fait d'intrigues disait d'elle plus tard : « Je ne crois pas que la reine Elisabeth « d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. Je l'ai vue « dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout « de la sincérité dans la conduite. » (Mém. du cardinal DE RETZ.) Elle n'y gagna pourtant que déceptions et disgrâces. Avant le mariage de

Louis XIV, elle avait été nommée surintendante de la maison de la nouvelle reine (1660). Mazarin lui fit demander sa démission par le roi, et fit donner la charge à la comtesse de Soissons, sa nièce. Anne de Gonzague se retira dans ses terres. C'était l'époque de ses erreurs et de son incrédulité. Le mariage de sa fille Anne avec Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, la fit reparaître à la cour, dans les affaires, dans les plaisirs (1663). Il fallut des circonstances extraordinaires, éloquemment racontées par Bossuet, pour l'arracher à cette vie, et décider sa conversion. Ses dernières années se passèrent dans une rigoureuse pénitence : elle mourut à Paris au palais du Luxembourg, le 6 juillet 1684, à l'âge de soixante-huit ans. Son corps fut inhumé dans la chapelle du Val-de-Grâce, à côté de celui de sa sœur Bénédicte, et son cœur porté à Faremoustier. Ce fut le grand Condé qui, par ses instances, força Bossuet de faire l'éloge de la mère de sa belle-fille ; son tour à lui-même allait venir deux ans après.

ORAISON FUNÈBRE

D'ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES,

PRINCESSE PALATINE

PRONONCÉE EN PRÉSENCE DE MONSEIGNEUR LE DUC[1], DE MADAME LA DUCHESSE, ET DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURBON, DANS L'ÉGLISE DES CARMÉLITES DU FAUBOURG SAINT-JACQUES, LE 9 AOUT 1685.

APPREHENDI te ab extremis terræ, et a longinquis ejus vocavi te ; elegi te, et non abjeci te : ne timeas, quia ego tecum sum.

Je t'ai pris par la main pour te ramener des extrémités de la terre : appelé des lieux les plus éloignés; je t'ai choisi, et je ne t'ai pas rejeté : ne point, parce que je suis avec toi [2]. « C'est Dieu même qui parle ainsi [3].

[PLAN DU DISCOURS : — EXORDE. — Appel aux pécheurs. Enseignements à tirer de la conversion de la princesse.

PROPOSITION et DIVISION. — 1° Erreurs de la princesse Palatine : *d'où la main de Dieu l'a retirée.* — 2° Sa pénitence : *où la main de Dieu l'a élevée*

Première partie. 1° Son éducation à Faremonstier; ses vertus. — Elle échappe à la vie ecclésiastique. — 2° Son mariage, dangers du veuvage. — 3° Son génie politique; troubles de la Fronde; ses déceptions. — Guerre de Pologne; sa générosité. — 4° Elle devait être heureuse, et ne l'était pas; sa rechute. — 5° Impiété et folie des esprits forts.

Deuxième partie. 1° Miséricorde de Dieu. Premier songe de la princesse; sa conversion. — Deuxième songe; ses *confessions.* — 2° Sa vie pieuse et charitable. — Ses souffrances et sa résignation. — Sa foi dans l'amour de Dieu.

PÉRORAISON. — Nécessité de la pénitence, et d'une pénitence longue et sérieuse. — Condamnation des impies : consolation aux fidèles.]

MONSEIGNEUR,

Je voudrois que toutes les âmes éloignées de Dieu [4]; que tous ceux qui se persuadent qu'on ne peut se vaincre soi-même, ni soutenir sa constance parmi les combats et les douleurs; tous ceux enfin qui désespèrent de leur conver-

[1] «Monseigneur le Duc.» Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, fils aîné du grand Condé, et gendre de la princesse Palatine.—«Madame la duchesse,»Anne de Clèves, fille d'Anne de Gonzague.—Le duc de Bourbon était leur fils. (V. l'Or. fun. de Condé).

[2] ISAI, c. XLI, v. 9-10.

[3] « C'est Dieu même qui parle ainsi. » Texte d'un grand effet; il s'applique d'une manière toute spéciale à la princesse, et présente en même temps une grande leçon pour tous les chrétiens.

[4] «Je voudrois que toutes les âmes, etc.» Exorde d'une simplicité éloquente, qui, sans préparation ni recherche, appelle immédiatement

sion ou de leur persévérance, fussent présents à cette assemblée. Ce discours leur feroit connoître qu'une âme fidèle à la grâce[1], malgré les obstacles les plus invincibles, s'élève à la perfection la plus éminente. La princesse à qui nous rendons les derniers devoirs, en récitant selon sa coutume l'office divin[2], lisoit les paroles d'Isaïe que j'ai rapportées. Qu'il est beau de méditer l'Ecriture-Sainte! et que Dieu y sait bien parler, non-seulement à toute l'Eglise, mais encore à chaque fidèle selon ses besoins! Pendant qu'elle méditoit ces paroles (c'est elle-même qui le raconte dans une lettre admirable[3]), Dieu lui imprima dans le cœur que c'étoit à elle qu'il les adressoit. Elle crut entendre une voix douce et paternelle[4] qui lui disoit: « Je « t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus « éloignés[5]; » des voies détournées où tu te perdois, abandonnée à ton propre sens, si loin de la céleste patrie, et de

l'attention sur le but moral que Bossuet se propose. — Remarquez la progression des idées, depuis l'expression générale : *toutes les âmes éloignées de Dieu :* jusqu'au détail particulier; *tous ceux* enfin qui désespérent.

[1] « Fidèle à la grâce. » *Fidèle* s'entend ici de l'obéissance aux inspirations *actuelles* de la grâce, et non de la fidélité *habituelle* et constante; car l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague est l'histoire d'une grande conversion, comme celle de Marie-Thérèse, l'histoire d'une *fidélité parfaite* (page 98, note 6, et page 116, note 6).

[2] « En récitant selon sa coutume l'office divin. » Bossuet aime à entrer rapidement dans les détails précis et les faits particuliers à ses personnages, pour les faire vivre à ses yeux comme aux yeux de l'auditeur. Du reste, lui-même s'interrompt ici par une réflexion grave et touchante. « Qu'il est beau de méditer, etc. » Cette réflexion se retrouve développée dans le *sermon pour la profession de Mme de La Vallière :* « Le prédicateur qui parle au dehors ne fait qu'un seul sermon pour « tout un grand peuple; mais le prédicateur du dedans, je veux dire « le Saint-Esprit, fait autant de prédications différentes qu'il y a de per« sonnes différentes dans un auditoire; *car il parle à chacun en par« ticulier, et lui applique selon ses besoins la parole de la vie éter« nelle.* Ecoutez-le donc, chrétiens, laissez-lui remuer au fond de vos « cœurs ce secret principe de l'amour de Dieu. »

[3] « Dans une lettre admirable. » On n'a malheureusement qu'une lettre de la princesse Palatine; et pourtant sa correspondance offrirait beaucoup d'intérêt. Quant aux mémoires publiés sous son nom en 1786, ils sont apocryphes.

[4] « Elle crut entendre, etc. » Ainsi, dès les premiers mots de l'exorde, l'histoire morale et chrétienne de la princesse est commencée : Bossuet dispose largement, à sa manière, tous les divers éléments de son discours : portrait, histoire, enseignements, etc.

[5] ISAI, XLI, 9, 10. — « Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, etc. » Ce texte, heureusement rappelé, est ensuite développé et commenté sous la forme de la *prosopopée* et de l'*allégorie*.

la véritable voie qui est Jésus-Christ[1]. Pendant que tu disois en ton cœur rebelle : Je ne puis me captiver; j'ai mis sur toi ma puissante main[2], « et j'ai dit : Tu seras ma servante : je t'ai choisie » dès l'éternité, « et je n'ai pas rejeté » ton âme superbe et dédaigneuse. Vous voyez par quelles paroles Dieu lui fait sentir l'état d'où il l'a tirée. Mais écoutez[3] comme il l'encourage parmi[4] les dures épreuves où il met sa patience : « Ne crains point » au milieu des maux dont tu te sens accablée, « parce que je suis ton « Dieu » qui te fortifie : « ne te détourne pas de la voie « où je t'engage, puisque je suis avec toi[5], » jamais je ne cesserai de te secourir; « et le juste que j'envoie au monde, » ce Sauveur miséricordieux, ce Pontife compatissant[6], « te « tient par la main : » *Tenebit te dextera Justi mei*. Voilà, Messieurs, le passage entier du saint prophète Isaïe, dont je n'avois récité que les premières paroles. Puis-je mieux vous représenter les conseils de Dieu sur cette princesse que par des paroles dont[7] il s'est servi pour lui expliquer les secrets de ces admirables conseils? Venez maintenant, pécheurs, quels que vous soyez[8], en quelques régions écartées que la tempête de vos passions vous ait jetés : fussiez-vous dans ces terres ténébreuses[9] dont il est parlé dans l'Ecriture, et dans l'ombre de la mort[10]; s'il vous reste

[1] « Si loin de la céleste patrie, et de la véritable voie, etc. » *Métaphore continuée* avec infiniment de sentiment et de naturel.

[2] « J'ai mis sur toi ma puissante main. » Bossuet, comme l'Ecriture, exprime constamment par des images sensibles et fortes l'action toute morale de Dieu sur les hommes.

[3] « Mais écoutez. » *Proposition* du discours; chez Bossuet, elle se fond toujours avec l'exorde; elle sort graduellement des premières idées, pour arriver à la *division*.

[4] « Parmi. » Préposition souvent employée ainsi au dix-septième siècle.

[5] ISAI, XLI, 9, 10.—Citation et explication continuées; procédé familier à Bossuet. Voy. page 119, notes 3 et 6.

[6] « Pontife compatissant. » Cette expression, qui d'abord semble singulière, s'explique par l'idée que le prêtre est le représentant de Dieu dans les *tribunaux de miséricorde* (page 12, 6). Saint Paul dit de Jésus-Christ « Talis enim decebat ut nobis esset pontifex, sanctus, « innocens, segregatus a peccatoribus... Sempiternum habet sacerdo- « tium. » HEBR. VII, 24, 26.

[7] « Que *par* des paroles *dont*, etc. » Phrase pénible; embarrassée d'incises.

[8] « *Quels* que vous soyez : » C'est-à-dire *quels* que soient vos crimes.

[9] « Fussiez-vous, etc. » Images pleines de poésie, et amenées naturellement par la belle *apostrophe* : « Venez maintenant, pécheurs, etc. »

[10] Populus qui ambulabat in tenebris .. Habitantibus in regione umbræ mortis. ISAI, c. IX, v. 2

quelque pitié de votre âme malheureuse, venez voir d'où la main de Dieu a retiré la princesse ANNE; venez voir où la main de Dieu l'a élevée[1]. Quand on voit[2] de pareils exemples dans une princesse d'un si haut rang; dans une princesse qui fut nièce d'une impératrice, et unie par ce lien à tant d'empereurs, sœur d'une puissante reine, épouse d'un fils de roi[3], mère de deux grandes princesses, dont l'une est un ornement dans l'auguste maison de France, et l'autre s'est fait admirer dans la puissante maison de Brunswick; enfin dans une princesse dont le mérite passe la naissance[4], encore que, sortie d'un père et de tant d'aïeux souverains, elle ait réuni en elle, avec le sang de Gonzague et de Clèves, celui des Paléologue; celui de Lorraine, et celui de France par tant de côtés : quand Dieu joint à ces avantages une égale réputation, et qu'il choisit une personne d'un si grand éclat[5] pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose rien moins que d'instruire tout l'univers. Vous donc qu'il assemble en ce saint lieu; et vous, principalement, pécheurs, dont il attend la conversion avec une si longue patience[6], n'endurcissez pas vos cœurs : ne croyez pas qu'il vous soit permis d'apporter seulement à ce discours des oreilles curieuses[7]. Toutes les vaines excuses dont vous couvrez votre impénitence vous vont être ôtées. Ou la princesse palatine portera

[1] « Venez voir, etc. » *Proposition* et *division* formelles et concises, à comparer avec celles de l'*or. fun. de Henriette d'Angleterre*, où elles remplissent tout l'exorde.

[2] « Quand on voit, etc. » Longue *période* où Bossuet accumule ces détails commandés par l'étiquette, dont il se débarrasse toujours heureusement. Ce qu'ils auraient de monotone et de fatigant, est sauvé par cette conclusion éloquente : « Il ne se propose rien moins, etc. »

[3] « Epouse d'un fils de roi. » Dans l'*or. fun. de Henriette de France* (p. 4), il y a un mot beaucoup plus concis : « Fille, femme, mère de rois. » Et dans Racine :

> Moi, fille, femme, sœur et mère de vos maîtres. *Britannicus*, I, 2.

[4] « Dont le mérite, etc. » Il y a progression entre les trois idées : *naissance*, *mérite*, *réputation*.

[5] « Une *personne* d'un si grand *éclat*. » Locution peu usitée.

[6] « Une si *longue* patience. » Expression simple et éloquente.

[7] « Qu'il vous soit permis d'apporter des oreilles curieuses. » En effet, la difficulté du sujet (voyez la Notice) et la réputation de l'orateur avaient dû vivement piquer la curiosité et grossir l'auditoire. Bossuet en tire avantage, en s'attaquant à ces juges prétendus, qu'il confond tout d'abord en les condamnant comme la princesse. Nous retrouverons les mêmes mouvements dans la péroraison.

la lumière dans vos yeux[1], ou elle fera tomber, comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera[2] au dernier jour : ce sera sur vous un nouveau fardeau, comme parloient les prophètes : *Onus verbi Domini super Israel*[3]; et si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables[4]. Commençons donc avec confiance l'œuvre de Dieu[5]. Apprenons, avant toutes choses, à n'être pas éblouis du bonheur[6] qui ne remplit pas le cœur de l'homme; ni des belles qualités qui ne le rendent pas meilleur[7]; ni des vertus dont l'enfer est rempli, qui nourrissent le péché et l'impénitence, et qui empêchent l'horreur salutaire que l'âme pécheresse auroit d'elle-même. Entrons encore plus profondément dans les voies de la divine Providence, et ne craignons pas de faire paroître notre princesse dans les états différents où elle a été[8]. Que ceux-là craignent de découvrir les défauts des âmes saintes, qui ne savent pas combien est puissant le bras de Dieu, pour faire servir ces défauts non-seulement à sa gloire, mais encore à la perfection de ses élus[9].

1 « Portera la lumière dans vos yeux. » Image forcée et *dure*, suivant l'expression de Fénelon.

2 « Mon *discours* vous *jugera*. » Ellipse, pour : *servira à vous juger*. Antithèse énergique dans les idées et dans les mots.

3 ZACH. XII, 1. — Alliance hardie du mot abstrait et de l'image.

4 « Vous en sortirez plus coupables. » Encore une antithèse, et d'une concision bien éloquente.

5 « L'œuvre de Dieu. » Après cette vigoureuse apostrophe, Bossuet a bien le droit de qualifier ainsi son discours *avec confiance*. Ce sont des *précautions oratoires* d'un genre nouveau.

6 « Eblouis du bonheur. ni des belles qualités, etc.» Emploi de l'*énumération* lieu commun intrinsèque.

7 « Qui ne le rendent pas meilleur. » Que de force et d'originalité dans tous ces commentaires! Un trait admirable, ce sont les *vertus qui nourrissent le péché*, en l'excusant par des compensations apparentes. Ainsi, le pharisien de l'Evangile se glorifie du bien qu'il fait, sans voir son orgueil et sa dureté. L'éloquente opposition des *vertus dont l'enfer est rempli* rappelle le proverbe espagnol, peut-être connu de Bossuet : *L'enfer est pavé de bonnes intentions.*

8 « Dans les états différents. » « Ces vives exclamations et ces menaces « foudroyantes témoignent des pénibles embarras qu'éprouvait l'orateur. La conversion même de la princesse Palatine offrait des circonstances dont le génie du plus éloquent des hommes ne pouvait triompher avec bonheur qu'en les abordant avec franchise. » DUSSAULT.

9 « Combien est puissant, pour faire servir, etc. » Période à trois membres, développée avec une grande largeur d'expressions; elle n'est, du reste, que la première partie d'une période plus longue.

Pour nous, mes frères, qui savons à quoi ont servi à saint Pierre ses reniements[1], à saint Paul les persécutions qu'il a fait souffrir à l'Eglise, à saint Augustin ses erreurs, à tous les saints pénitents leurs péchés; ne craignons pas de mettre la princesse palatine dans ce rang[2], ni de la suivre jusque dans l'incrédulité[3] où elle étoit enfin tombée. C'est de là que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu, et nous bénirons avec elle la main qui l'a relevée: heureux si la conduite que Dieu tient sur elle[4] nous fait craindre la justice, qui nous abandonne à nous-mêmes, et désirer la miséricorde, qui nous en arrache[5]. C'est ce que demande de vous très-haute et très-puissante princesse ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES, PRINCESSE DE MANTOUE ET DE MONTFERRAT, COMTESSE PALATINE DU RHIN.

1re *Partie.* — Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, ni ne se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits[6] que la princesse ANNE. Dès ses plus tendres années, elle perdit sa pieuse mère Catherine de Lorraine[7]. Charles, duc de Nevers, et depuis duc de Mantoue, son père, lui en trouva une digne d'elle; et ce fut la vénérable mère Françoise de la Châtre, d'heureuse et sainte mémoire, abbesse de Faremonstier[8], que nous pouvons appeler la

1 « A saint Pierre ses *reniements.* » Mot rare et mal formé. — Au moment de la Passion, saint Pierre renia J.-C. par trois fois. — Saul (depuis saint Paul) gardait les habits de ceux qui lapidaient saint Etienne, et obtenait du prince des prêtres des lettres pour s'emparer des chrétiens de Damas. — Enfin, saint Augustin a fait un livre admirable de ses *Confessions.*

2 « Dans ce rang. » Précaution heureuse et éloquente : elle met tout de suite la princesse Palatine dans la compagnie des plus grands saints.

3 « Jusque dans l'incrédulité. » Détail à remarquer : l'impiété effraie plus Bossuet que les faiblesses. L'oraison funèbre presque entière est dirigée contre les *libertins* et les *esprits forts.*

4 « La *conduite* que Dieu *tient sur elle.* » Locution familière à Bossuet; elle est peu usitée maintenant.

5 « La justice... la miséricorde. » Antithèse détaillée avec soin; elle résume la *division* du discours. — « Nous *en* arrache. » Emploi peu correct du mot *en.*

6 « Jamais plante ne fut cultivée, etc. » Comparaison pleine de fraîcheur et de poésie. — « *Ni* ne se vit. » Nous emploierions maintenant la conjonction affirmative *et.*

7 Catherine de Lorraine mourut en 1618; elle avait eu cinq enfants, dont trois filles. Anne était la seconde.

8 Faremonstier ou Faremoutier, c'est-à-dire monastère de Ste-Fare, abbaye de Bénédictines, fondée par sainte Fare en 617. (Ville de la Brie, département de Seine-et-Marne.)

restauratrice[1] de la règle de saint Benoît, et la lumière de la vie monastique[2]. Dans la solitude de sainte Fare, autant éloignée des voies du siècle que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde; dans cette sainte montagne, que Dieu avoit choisie depuis mille ans, où les épouses de Jésus-Christ[3] faisoient revivre la beauté des anciens jours[4]; où les joies de la terre étoient inconnues; où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds ne paroissoient pas : sous la conduite de la sainte abbesse, qui savoit donner le lait aux enfants, aussi bien que le pain aux forts[5], les commencements[6] de la princesse ANNE étoient heureux. Les mystères lui furent révélés; l'Ecriture lui devint familière[7]; on lui avoit appris la langue latine, parce que c'étoit celle de l'Eglise[8]; et l'office divin faisoit ses délices. Elle aimoit tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités et à ses humiliations; et durant douze ans qu'elle fut dans ce monastère, on

[1] « Restauratrice. » Mot désagréable et rarement employé. La règle de saint Benoît, fondée par lui au Mont-Cassin, comprenait les trois vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, communs à tous les ordres religieux; la prière et le chant pendant la nuit et pendant le jour; l'abstinence perpétuelle, le silence, le travail des mains, à heures fixes, etc. « Voilà, dit saint Benoît, un faible commencement, une « ébauche de règle : vous qui avez hâte d'arriver au ciel, complétez-la, « et, avec l'aide de J.-C., élevez-vous au comble de la science et de « la vertu. » Saint Benoît mourut en 543

[2] « Lumière de la vie monastique. » Métaphore bizarre dans la langue du dix-neuvième siècle, mais que l'habitude de la langue théologique rendait toute naturelle au dix-septième.

[3] « Les épouses de J.-C. » V. l'or. fun. de la reine Marie-Thérèse, page 93, note 10.

[4] « La beauté des anciens jours. » Expression simple et belle : allusion aux vertus de l'Eglise primitive et des premiers monastères.

[5] « Le lait aux enfants, le pain aux forts. » Métaphore empruntée à la langue mystique de l'Eglise.

[6] « Les commencements, etc. » « Cette longue période où Bossuet s'est plu à peindre l'idéal de la vie monastique tombe sur une conclusion simple et concise; effet à remarquer, car cette concision tranche avec les développements qui précèdent. L'idée de ces *heureux commencements* contraste avec les erreurs à venir de la princesse; comme avec les grands mouvements d'éloquence de tout le discours le ton doux, calme, touchant de cette *page qu'on dirait extraite du livre de Ruth.* » CHATEAUBRIAND.

[7] « Les mystères, lui furent révélés, etc. » Périphrase curieuse, pour dire qu'elle étudia la théologie.

[8] « On lui avoit appris la langue latine, etc.» On l'étudiait alors bien plus comme langue savante que comme langue de l'Eglise. Madame de Sévigné, la grande Dauphine, madame de La Fayette et bien d'autres dames savaient le latin comme madame Dacier

lui voyoit tant de modestie et tant de sagesse, qu'on ne savoit à quoi elle étoit le plus propre, ou à commander ou à obéir[1]. Mais la sage abbesse, qui la crut capable de soutenir sa réforme[2], la destinoit au gouvernement; et déjà on la comptoit parmi les princesses qui avoient conduit cette célèbre abbaye, quand sa famille, trop empressée à[3] exécuter ce pieux projet, le rompit. Nous sera-t-il permis de le dire? la princesse MARIE[4], pleine alors de l'esprit du monde[5], croyoit, selon la coutume des grandes maisons, que ses jeunes sœurs devoient être sacrifiées à ses grands desseins. Qui ne sait où son rare mérite et son éclatante beauté, avantage toujours trompeur, lui firent porter ses espérances[6]? Et d'ailleurs dans les plus puissantes maisons, les partages ne sont-ils pas regardés comme une espèce de dissipation, par où elles se détruisent d'elles-

[1] « Ou à commander, ou à obéir. » Antithèse ingénieuse.

[2] « Soutenir sa réforme. » Chose difficile, en effet, car la lutte contre la tiédeur et le relâchement se renouvelait tous les jours. La décadence de l'ordre de Cîteaux peut en donner une idée. « Plus de pauvreté : « tous les religieux s'appropriaient l'argent des monastères, et achetaient à leur gré ce qui pouvait contribuer à leurs plaisirs. Plus d'abstinence de chair, plus de jeûnes d'ordre, plus d'office de la nuit, « plus de travail des mains ni de silence; les abbés de ces monastères « se faisaient gloire d'avoir tout l'équipage des grands seigneurs. » M. GAILLARDIN, *Histoire de la Trappe*, c. III, passim.

[3] « Empressée *à*. » Pour empressée *de*, locution inusitée maintenant.

[4] « La princesse Marie. » Elle épousa, en novembre 1645, Wladislas Sigismond, roi de Pologne; puis, en 1648, Jean Casimir V, frère de Wladislas. « Elle paroissoit mériter ce qu'elle avoit pensé avoir en épousant le duc d'Orléans (Gaston), et ce qu'elle alloit être alors en se « mariant à un roi. » Mme DE MOTTEVILLE.

[5] « Pleine alors de l'esprit du monde. » Ce fut en effet, durant deux siècles surtout, l'habitude des grandes familles, de sacrifier au fils aîné la fortune des autres enfants. On les faisait entrer dans l'Eglise, dans les monastères, dans l'ordre de Malte, pour éviter le morcellement de l'héritage, et cette *dissipation par où se détruisent les grandes maisons*. — Remarquez le mot *dissipation* employé dans le sens étymologique et littéral.

[6] « Porter ses espérances. » « Monsieur, frère du feu roi (Louis XIII), lorsqu'il étoit présomptif héritier de la couronne, en avoit été amoureux. La reine sa mère, Marie de Médicis, qui avoit d'autres desseins pour lui, craignant les effets de la passion du duc d'Orléans, fit mettre la princesse Marie au bois de Vincennes, où elle fut quelque temps l'innocente victime d'une louable affection ; mais l'inconstance ordinaire des hommes, et les disgrâces de la reine Marie de Médicis, dans lesquelles ce prince s'enveloppa (1631), donnèrent une prompte fin à ce petit roman... Le souvenir en fut amer à celle qui se vit oubliée; et j'ai ouï dire à quelques-uns des amis de cette princesse, qu'en suite de sa prison elle avoit toujours haï le duc d'Orléans d'une

mêmes: tant le néant y est attaché[1] ! La princesse BÉNÉDICTE, la plus jeune des trois sœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille. On la fit abbesse, sans que, dans un âge si tendre[2], elle sût ce qu'elle faisoit; et la marque d'une si grave dignité fut comme un jouet entre ses mains[3]. Un sort semblable étoit destiné à la princesse ANNE. Elle eût pu renoncer à sa liberté, si on lui eût permis de la sentir; et il eût fallu la conduire, et non pas la précipiter dans le bien[4]. C'est ce qui renversa tout à coup les desseins de Faremonstier.[5] Avenai [6] parut avoir un air plus libre[7], et la princesse BÉNÉDICTE y présentoit à sa sœur une retraite agréable. Quelle merveille de la grâce! Malgré une vocation si peu régulière[8], la jeune abbesse devint un modèle de vertu. Ses douces conversations rétablirent dans le cœur de la princesse ANNE ce que d'importuns empressements[9] en avoient banni. Elle prêtoit de nouveau l'oreille à Dieu, qui l'appeloit avec tant d'attraits à la vie religieuse; et l'asile qu'elle avoit choisi pour défendre sa liberté devint un piége innocent pour la captiver. On remarquoit dans les deux princesses la même noblesse dans les sentiments, le même agrément [10], et, si vous me per-

« haine irréconciliable... Ses affaires empirèrent enfin de telle sorte « que le grand-écuyer Cinq-Mars, pendant sa faveur, l'ayant aimée « (1641), elle l'écouta favorablement. » *Mémoires de* Mme de MOTTEVILLE, 2e partie; voy. aussi les *Mémoires de* RICHELIEU, liv. XX.

[1] « Tant le néant y est attaché. » Réflexion éloquente jetée à l'improviste, comme plus haut : « Avantage toujours trompeur. »

[2] « Immolée à ces intérêts... sans que dans un âge si tendre, etc. » La profonde raison de Bossuet s'accommode mal de ces abus si ordinaires à son siècle. Il s'en excuse (*nous sera-t-il permis de le dire*); mais il les condamne.

[3] « La marque d'une si grave dignité, etc. » Périphrase ingénieuse, pour dire que la crosse de l'abbesse servit de jouet à l'enfant.

[4] « La précipiter dans le bien. » Expression forte empruntée à Tacite. Voyez page 85, note 5.

[5] « Les desseins de Faremonstier. » *Ellipse*, pour : les desseins qu'on avait sur Faremonstier. Exemple de *catachrèse* (*abus*, extension du sens des mots).

[6] Avenai ou le Val d'Or, dans le diocèse de Reims.

[7] « Parut avoir un air plus libre. » Elle échappait aux menées de sa famille (1630).

[8] « Une vocation si peu régulière. » Encore un reproche; (Voyez ci-dessus note 2); il est formel cette fois.

[9] « D'importuns empressements. » En effet, on ne lui avait pas permis de *sentir* sa liberté, on l'avait pressée trop ouvertement de sacrifier son avenir à celui de sa sœur. Elle s'en irrita, et s'échappa de Faremonstier comme d'une prison, pour se réfugier à Avenai.

[10] « Le même agrément. » Mot familier à Bossuet (Voy. p. 10, lig. 5)

mettez de parler ainsi, les mêmes insinuations[1] dans les entretiens : au-dedans les mêmes désirs, au-dehors les mêmes grâces; et jamais sœurs ne furent unies par des liens ni si doux ni si puissants. Leur vie eût été heureuse dans leur éternelle union, et la princesse ANNE n'aspiroit plus qu'au bonheur d'être une humble religieuse d'une sœur dont elle admiroit la vertu. En ce temps[2] le duc de Mantoue leur père mourut : les affaires l'appelèrent à la cour; la princesse BÉNÉDICTE, qui avoit son partage dans le ciel[3], fut jugée propre à concilier les intérêts différents dans la famille. Mais, ô coup funeste pour la princesse ANNE! la pieuse abbesse mourut dans ce beau travail[4] et dans la fleur de son âge. Je n'ai pas besoin de vous dire combien le cœur tendre de la princesse ANNE fut profondément blessé par cette mort. Mais ce ne fut pas là sa plus grande plaie. Maîtresse de ses désirs, elle vit le monde; elle en fut vue : bientôt elle sentit qu'elle plaisoit; et vous savez le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées[5]. Ces beaux desseins furent oubliés[6]. 2°—Pendant que tant de naissance, tant de biens, tant de grâces qui l'accompagnoient, lui attiroient les regards de toute l'Europe, le prince Edouard de Bavière, fils de l'électeur Frédéric V[7], comte palatin du Rhin, et roi de

[1] « Insinuations. » Ce mot se prend généralement en mauvaise part, et ne s'emploie guère d'ailleurs, comme ici, pour exprimer une habitude et un caractère.

[2] « En ce temps. » Locution usitée seulement aujourd'hui dans la langue de l'Ecriture et des prédicateurs.

[3] « Qui avoit son partage dans le ciel. » Expression touchante, pour dire qu'elle était désintéressée dans la succession.

[4] « Beau travail. » Parce qu'elle remplissait le rôle honorable et difficile de médiatrice entre des *intérêts différents*.

[5] « Bientôt elle sentit... et vous savez, etc. » Idée difficile à rendre pour le prédicateur, et traitée avec une convenance parfaite. C'est un fait curieux que cette alliance d'une délicatesse si exquise avec un génie sublime. Comparez à ce passage le portrait de la duchesse d'Orléans, et le tableau de la vie monastique à Faremonstier.

[6] « Ces beaux desseins. » Il n'y a pas là d'intention ironique.

[7] « L'électeur Frédéric V. » « Elle épousa en cachette, et sans le « consentement de la cour, M. le prince Edouard, l'un des cadets de « M. l'Electeur Palatin,... fort gueux et fort jaloux. » Mlle DE MONTPENSIER. — Ce prince était petit-fils de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et neveu de Henriette de France. L'ambition de sa mère Elisabeth d'Angleterre, *qui*, disait-elle, *auroit vécu de pain pour être impératrice*, avait porté l'Electeur au trône en 1619; mais la bataille de la Montagne Blanche (8 nov. 1620) anéantit sa puissance, dispersa sa famille et exila son fils à la cour de France.

Bohême, jeune prince qui s'étoit réfugié en France durant les malheurs de sa maison, la mérita. Elle préféra aux richesses les vertus de ce prince, et cette noble alliance où de tous côtés on ne trouvoit que des rois. La princesse ANNE l'invite à se faire instruire : il connut bientôt les rreurs où les derniers de ses pères[1], déserteurs de l'anienne foi, l'avoient engagé. Heureux présages pour la maison palatine! Sa conversion fut suivie de celle de la princesse Louise sa sœur, dont les vertus font éclater par toute l'Eglise la gloire du saint monastère de Maubuisson[2]; et ces bienheureuses prémices[3] ont attiré une telle bénédiction sur la maison palatine, que nous la voyons enfin catholique dans son chef. Le mariage de la princesse ANNE fut un heureux commencement d'un si grand ouvrage. Mais, hélas! tout ce qu'elle aimoit devoit être de peu de durée. Le prince son époux lui fut ravi, et lui laissa trois princesses, dont les deux qui restent pleurent encore la meilleure mère qui fut jamais, et ne trouvent de consolation que dans le souvenir de ses vertus[4].

[1] « Les derniers de ses pères. » La religion dite réformée s'était établie dans le Palatinat en 1545, par les victoires du landgrave de Hesse, malgré la résistance de Henri de Brunswick. Plus tard, les ducs de Brunswick embrassèrent le luthéranisme.

[2] *Maubuisson.* Abbaye près de Pontoise. — Louise-Hollandine de Clèves mourut en 1709, à quatre-vingt-six ans. — Après avoir exposé sa généalogie, Saint-Simon ajoute : « Tant d'éclat fut absorbé sous son « voile. Elle ne fut principalement que religieuse, et seulement ab- « besse pour éclairer et conduire sa communauté, dont elle ne souffrit « jamais d'être distinguée en rien... Sa charité, sa douceur, sa préve- « nance, sa tendresse pour ses filles, dont elle étoit l'âme, l'en firent « continuellement adorer : aussi n'étoit-elle contente qu'avec elles, et « ne sortit-elle jamais de sa maison... Son humilité avoit banni toutes « les différences que les moindres abbesses affectent dans leurs mai- « sons, et tout air de savoir les moindres choses, encore qu'elle égalât « beaucoup de vrais savants. Elle avoit infiniment d'esprit, aisé, natu- « rel, sans songer jamais qu'elle en eût, non plus que de science... « Quoique peu au goût de la cour, par celui de terroir qu'elle avoit « apporté de Port-Royal (où elle fut élevée, et dont elle prit parfaite- « ment l'esprit), et qu'elle conserva chèrement dans sa maison et dans « elle-même, sans s'en cacher, elle ne laissa pas d'avoir une grande « considération toute sa vie, qui fut sans cesse le modèle des plus ex- « cellentes religieuses et des plus parfaites abbesses, auquel très-peu ou « point ont pu atteindre. » SAINT-SIMON, VII, 5.

[3] « Prémices. » — Terme métaphorique : ces deux premières conversions sont comme les offrandes de la maison palatine.

[4] « Le souvenir de ses vertus. » Eloge un peu commun, jeté là négligemment, parce qu'il sert de transition pour amener le beau récit des erreurs de la

Ce n'est pas encore le temps de vous en parler. La princesse palatine est dans l'état le plus dangereux de sa vie. Que le monde voit peu de ces veuves dont parle saint Paul[1], « qui, vraiment veuves et désolées[2], » s'ensevelissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leur époux; y enterrent tout amour humain avec ces cendres chéries; et, délaissées sur la terre, « mettent leur « espérance en Dieu, et passent les nuits et les jours dans « la prière! » Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon les préceptes de saint Paul: état oublié parmi nous, où la viduité[3] est regardée, non plus comme un état de désolation, car ces mots ne sont plus connus, mais comme un état désirable[4], où, affranchi de tout joug, on n'a plus contenter que soi-même, sans songer à cette terrible sentence de saint Paul: « La veuve qui passe sa vie dans les « plaisirs; » remarquez qu'il ne dit pas[5] : La veuve qui passe sa vie dans les crimes; il dit: « La veuve qui la passe « dans les plaisirs, elle est morte toute vive[6]; » parce que oubliant le deuil éternel et le caractère de désolation, qui fait le soutien comme la gloire de son état[7], elle s'abandonne aux joies du monde. Combien donc en devroit-on pleurer comme mortes, de ces veuves jeunes et riantes, que le monde trouve si heureuses[8]! Mais surtout, quand on a connu Jésus-Christ, et qu'on a eu part à ses grâces; quand la lumière divine s'est découverte, et qu'avec des yeux illuminés[9] on se jette dans les voies du siècle: qu'arrive-t-il

[1] « Que le monde voit peu, etc. » Exclamation éloquente. Toute la suite du développement est pleine d'expression et de sentiment.

[2] Viduas honora, quæ vere viduæ sunt... Quæ autem vere vidua est, et desolata, speret in Deum, et instet obsecrationibus et orationibus nocte ac die. I. TIMOTH., V. 3. 5.

[3] « Viduité. » Mot inusité maintenant. Nous avons le mot *veuvage*, mais notre langue est bien pauvre dans la traduction de toutes les idées que comprend le mot latin *orbitas*.

[4] « Mais comme un état désirable. » Expressions pleines de vigueur: mais la phrase se prolonge d'une façon pénible. (Voy. plus loin : *parce qu'oubliant*, etc.). Le développement eût gagné en liberté, si les divers membres de la période eussent été séparés.

[5] « Remarquez qu'il ne dit pas, etc. » *Correction* pleine de force.

[6] Nam quæ in deliciis est, vivens mortua est. I. TIM. V, 6.

[7] « Qui fait *le soutien*, » au milieu des épreuves et des dangers de la vie; — « la *gloire*, » aux yeux de Dieu et des chrétiens.

[8] « Combien donc, etc. » Quelle éloquence dans ce contraste des veuves *jeunes et riantes*, déjà *mortes* devant *Dieu!*

[9] « Avec des yeux illuminés. » Métaphore habituelle aux prédicateurs; avec, tour elliptique, pour : *après qu'ils ont été*, etc.

à une âme qui tombe d'un si haut état, qui renouvelle contre Jésus-Christ, et encore contre Jésus-Christ connu et goûté[1], tous les outrages des Juifs, et le crucifie encore une fois[2]? Vous reconnoissez le langage de saint Paul[3]. Achevez donc, grand Apôtre[4], et dites-nous ce qu'il faut attendre d'une chute si déplorable. « Il est impossible, dit-il, « qu'une telle âme soit renouvelée par la pénitence[5]. » Impossible : quelle parole[6] ! Soit, messieurs, qu'elle signifie que la conversion de ces âmes, autrefois si favorisées, surpasse toute la mesure des dons ordinaires, et demande, pour ainsi parler, le dernier effort[7] de la puissance divine ; soit que l'impossibilité dont parle saint Paul veuille dire qu'en effet il n'y a plus de retour à ces premières douceurs qu'a goûtées une âme innocente, quand elle y a renoncé avec connoissance, de sorte qu'elle ne peut rentrer dans la grâce que par des chemins difficiles[8] et avec des peines extrêmes.

Quoi qu'il en soit, chrétiens, l'un et l'autre s'est vérifié dans la princesse palatine. Pour la plonger entièrement dans l'amour du monde, il falloit ce dernier malheur : quoi[9] ? la faveur de la cour. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez : vous trouvez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême

[1] « Et encore contre Jésus-Christ. » *Correction* et *redoublement d'idées*. — « Connu et goûté. » Remarquez ces participes employés d'une manière toute latine.

[2] « Le crucifie encore une fois. » Voy. dans la péroraison, l'admirable développement de cette idée, indiquée seulement ici.

[3] « Le langage de saint Paul. » Cum enim luxuriatæ fuerint in Christo, nubere volunt ; — Habentes damnationem, quia primam fidem irritam fecerunt. TIM. I, v. 11 et 12. (Voy. aussi la citation à la note 5.)

[4] « Achevez donc, grand Apôtre. » Forme d'*apostrophe* ordinaire Bossuet.

[5] Impossibile est enim eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, et participes facti sunt Spiritus sancti ; gustaverunt nihilominus bonum Dei verbum, virtutesque seculi venturi, et prolapsi sunt ; rursus renovari ad pœnitentiam, rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et ostentui habentes. HEB. c. II, v. 4 et seq.

[6] « Impossible : quelle parole ! » *Exclamation* pleine de tristesse et de crainte, ainsi que les réflexions par lesquelles Bossuet la commente.

[7] « Le dernier effort. » Expression pleine de précision et de vigueur.

[8] « Par des chemins difficiles. » Métaphore de l'Ecriture : *que le chemin est étroit qui mène à la vie* (page II, n. 4 et 7, page 12, etc.)

[9] « Ce dernier malheur : quoi ? etc. » Transition négligée et pénible.

sensibilité[1], et dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain[2]. Tout est couvert d'un air gai, vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. 3° Le génie[3] de la princesse palatine se trouva également propre aux divertissements et aux affaires. La cour ne vit jamais rien de plus engageant; et sans parler de sa pénétration, ni de la fertilité infinie de ses expédients[4], tout cédoit au charme secret de ses entretiens[5]. Que vois-je durant ce temps? Quel trouble! quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux[6]! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors[7]; les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux : les princes arrêtés avec grand péril, et délivrés avec un péril encore plus grand[8]; ce prince, que l'on regardoit comme le héros de son siècle[9], rendu inutile à sa patrie, dont il avoit été le soutien; et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé

1 « Des jalousies délicates, etc. » Idée rendue avec une finesse et une précision parfaites. Ce qui ajoute à l'intérêt de ce passage, c'est que Bossuet parle en présence de cette même cour qu'il peint et qu'il blâme, tandis que le moraliste écrit dans son cabinet, et ne s'attaque pas ainsi à tout un auditoire.—« Il y a un pays où les joies sont visibles « mais fausses, et les chagrins cachés mais réels. Qui croiroit que l'em- « pressement pour les spectacles, que les éclats et les applaudissements « aux théâtres de Molière et d'Arlequin, les repos, la chasse, les bal- « lets, les carrousels couvrissent tant d'inquiétudes, de soins et de di- « vers intérêts, tant de craintes et d'espérances, des passions si vives et « des affaires si sérieuses. » LA BRUYÈRE, c. VIII, *de la Cour*.

2 « Aussi triste qu'il est vain. » Opposition éloquente avec la gaîté extérieure de la cour. — « Dans, » pour *avec*.

3 « Le génie » pour le caractère (*ingenium*); ce sens est précisé par le mot *engageant*, qui indique les *agréments infinis* de la princesse.

4 « Ses expédients. » Mot qui annonce et prépare les allusions au rôle d'Anne de Gonzague dans les intrigues de la Fronde.

5 « Au charme secret de ses entretiens. » Comparez à ces éloges ceux que Bossuet donne à la reine d'Angleterre. Voy. page 31.

6 « Que vois-je! quel trouble, etc. » Formes d'exclamation que l'on a usées, en les considérant comme le seul élément de la poésie lyrique et le signe du désordre pindarique, bien qu'il n'y en ait jamais de ce genre dans Pindare.

7 « Le feu au-dedans et au-dehors, etc. » Exemple d'*hypotyp*[ose] (page 11, n. 7), et d'*énumération*.

8 « Les princes arrêtés et délivrés, etc. » Le cardinal alla en personne les délivrer au Hâvre (1651). « Il les vit lui-même triompher de la victoire qu'ils remportoient sur lui. » Mme DE MOTTEVILLE.

9 « Ce prince que l'on regardoit comme le héros, etc. » Le grand Condé. Voy. plus bas sa biographie en tête de son oraison funèbre.

contre elle : un ministre persécuté[1], et devenu nécessaire, non seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs où l'autorité souveraine étoit engagée. Que dirai-je? Etoit-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois[2]? et le calme profond de nos jours devoit-il être précédé par de tels orages? Ou bien étoit-ce les derniers efforts d'une liberté remuante, qui alloit céder la place à l'autorité légitime? Ou bien étoit-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? Non, non : c'est Dieu qui vouloit montrer qu'il donne la mort, et qu'il ressuscite; qu'il plonge jusqu'aux enfers, et qu'il en retire[3]; qu'il secoue la terre, et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses brisures[4]. Ce fut là que la princesse palatine signala sa fidélité, et fit paroître toutes les richesses de son esprit[5]. Je ne dis rien qui ne soit connu. Toujours fidèle à l'Etat[6] et à la grande reine Anne d'Au-

[1] « Un ministre persécuté. » Sa bibliothèque avait été vendue, sa tête mise à prix, par arrêts du Parlement de Paris (1651).

[2] « Etoit-ce là de ces tempêtes, etc. » Interrogations et images pleines de poésie, où l'expression est tantôt simple, tantôt sublime, toujours vraie et précise. — C'est l'interprétation poétique qui saisit d'abord l'imagination de l'orateur : vient ensuite la réflexion de l'homme politique, et l'explication du problème par l'histoire : *étoit-ce les derniers efforts*, etc. La Fronde est en effet une vive et bruyante échappée de la nation tout entière, entre Richelieu et Louis XIV. Quant à la troisième explication, malgré la magnificence du style et la sincérité du compliment, on sent que Bossuet n'y attache pas autant de valeur qu'aux autres. Au reste, il n'en choisit aucune, et s'arrête à une idée plus grande encore, la toute-puissance de Dieu.

[3] Dominus mortificat et vivificat; deducit ad inferos, et reducit. I. Reg. c. II, v. 6.

Tu frappes, et guéris; tu perds, et ressuscites. Racine, *Athalie*, III, 7.

Saint-Simon a dit aussi : « La main de Dieu qui élève, qui abat, qui « délivre quand et comme il lui plaît. » Tome XIII, page 50.

[4] Commovisti terram, et conturbasti eam : sana contritiones ejus, quia commota est. Psal. LIX, v. 4. — Remarquez la vigueur et la familiarité de ces métaphores. — « Brisure. » Mot qui s'emploie rarement.

[5] « Les *richesses* de son esprit. » Expression originale et heureuse; car elle indique une idée à la fois très-générale et très-précise. *Dives ingenium, dives vena.* Hor. — « La princesse Palatine commença en « en ce temps-là à se rendre considérable, et à faire parler d'elle dans « les affaires (1651); auparavant, l'on n'avoit parlé que de ses aventures. » *Mémoires de* Mlle de Montpensier.

[6] « Toujours fidèle à l'Etat. » Elle s'était cependant employée pour les princes. « Très-offensée de leur manque de parole, et n'ayant pu les ramener au service du roi (1651) elle quitta leurs intérêts, et s'attacha entièrement à la reine. » *Mémoires* de Montglat.

TRICHE, on sait qu'avec le secret de cette princesse elle eut encore celui de tous les partis[1] : tant elle étoit pénétrante, tant elle s'attiroit de confiance, tant il lui étoit naturel de gagner les cœurs ! Elle déclaroit aux chefs des partis jusqu'où elle pouvoit s'engager[2]; et on la croyoit incapable ni de tromper ni d'être trompée[3]. Mais son caractère particulier étoit de concilier les intérêts opposés, et, en s'élevant au-dessus, de trouver le secret endroit, et comme le nœud par où on les peut réunir[4]. Que lui servirent ses rares talents? que lui servit d'avoir mérité la confiance intime de la cour[5]? d'en soutenir le ministre deux fois éloigné[6], contre sa mauvaise fortune, contre ses propres frayeurs[7], contre la malignité des ses ennemis, et enfin

[1] « Avec le secret de cette princesse, etc. » « La princesse palatine « étoit alors très-mécontente de M. le Prince... le Cardinal, qui le sa- « voit bien, et qui connoissoit son esprit, se servit d'elle pendant son « exil (1651) pour faire la plupart de ses affaires, l'employant dans les « intrigues les plus secrètes et les plus délicates. » *Mém. de* GUY JOLY.

[2] « Elle déclaroit aux chefs des partis, etc. » Chacun de ces détails est d'une netteté et d'une précision frappante. Il y a là un excellent tableau du rôle d'un esprit supérieur et honnête au milieu des troubles d'une révolution ou plutôt d'une révolte, comme la Fronde.

[3] « *Ni* de tromper *ni*, etc. » Aujourd'hui, la conjonction *ni* ne se redouble pas, à moins que la phrase ne commence par une négation : « On ne la croyoit capable *ni*, etc. »

[4] « Son caractère particulier. » « Elle ralentit d'abord l'ardeur impé- « tueuse des frondeurs, et fit naître ensuite des dégoûts pour eux dans « l'esprit du prince de Condé, qui firent changer les intérêts et les sen- « timents de tous les acteurs. » Mme DE MOTTEVILLE. —« En s'élevant au-dessus... le nœud *par où* on peut, etc. » Métaphores expressives:

. . . . An male sarta
Gratia necquicquam coit. et rescinditur.... HOR. I, *Ep.* III, v. 32.

[5] « Que lui servirent, etc. » Cette interrogation amène une suite de réflexions tristes et d'observations décourageantes, où se traduisent avec une vérité profonde la lassitude, le dégoût que laissent les déceptions après elles. Il y a là tout un ordre de sentiments et d'idées qui, dans notre siècle, est devenu une source féconde de poésie : Bossuet les a sentis et exprimés avant nous.

[6] « Deux fois éloigné. » (Par arrêts du Parlement, qui le bannissaient à perpétuité. 1651, février et juillet.)—« En se procurant du bon- « heur, elle sauva la reine, et lui donna le moyen de soutenir le Car- « dinal. Cette princesse adroite et habile, qui avoit alors (1651) la « confidence entière des desseins des princes et des frondeurs, se « gouverna si judicieusement qu'elle les rompit presque tous. » *Mémoires de* Mme DE MOTTEVILLE.

[7] « Contre ses propres frayeurs. » « On dit que dans ce temps (1649), « le Cardinal résolut de quitter la France. ne croyant pas se pouvoir « conserver au milieu de toutes ces tempêtes, destitué de son appui;

contre ses amis, ou partagés, ou irrésolus, ou infidèles[1]? Que ne lui promit-on pas dans ces besoins[2]! Mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connoître par expérience le foible des grands politiques; leurs volontés changeantes[3], ou leurs paroles trompeuses; la diverse face des temps; les amusements des promesses[4]; l'illusion des amitiés de la terre[5], qui s'en vont avec les années et les intérêts; et la profonde obscurité du cœur de l'homme[6], qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres[7]. O éternel Roi des siècles[8], qui possédez seul l'immortalité, voilà ce qu'on vous préfère; voilà ce qui éblouit les âmes qu'on appelle grandes!

Dans ces déplorables erreurs[9], la princesse palatine avoit

« mais que M. le Prince le rassura et donna sa parole à la reine de « périr, ou qu'il le raméneroit à Paris triomphant de tous ses ennemis.» *Mémoires* du duc de LA ROCHEFOUCAULD.

[1] « Contre ses propres frayeurs, contre la malignité de ses ennemis... contre ses amis, etc. » *Enumération* d'une force et d'une vérité admirables. L'histoire intérieure et morale de toutes les révolutions se trouve là tout entière

[2] « Que ne lui promit-on pas! » « Le ministre n'oublia rien pour « l'engager dans son parti : il lui fit offrir de dignes récompenses des « soins qu'il souhaitoit qu'elle voulût prendre de ses affaires, et parti-« culièrement la charge de surintendante de la maison de la reine « future. La princesse accepta ces avantages. Elle vouloit s'établir par « la reine, de qui seule elle pouvoit recevoir des grâces proportion-« nées à sa naissance et à sa grandeur. » Mme DE MOTTEVILLE.

[3] « Le foible des grands politiques; leurs volontés changeantes, etc.» « Je crois, dans la vérité (dit le cardinal de Retz), lui devoir le chapeau, « parce qu'elle ménagea si adroitement le cardinal (Mazarin), qu'il ne « put enfin s'empêcher, avec les plus mauvaises intentions du monde, « de le laisser tomber sur ma tête. » (*Mémoires*, liv. III.)

[4] « Les *amusements* des promesses. » Sens étymologique du mot *Amusement* ne signifie plus aujourd'hui que *divertissement*.

[5] « L'illusion des amitiés de la terre, etc. » Encore une observation douloureuse. Pascal et La Rochefoucauld n'ont rien dit de plus désolant, ni avec plus de simplicité et de force.

[6] « Et la profonde obscurité du cœur de l'homme. » Voilà le dernier trait, et le plus triste; l'homme, refoulé sans cesse en lui-même par les souffrances et les inimitiés du dehors, ne trouve encore là qu'ennuis et déceptions. Voy. les beaux développements sur le vide de l'âme, dans le sermon pour la profession de foi de Mme de la Vallière

[7] « Trompeur à lui-même. » Latinisme : *sibi ipsi*.

[8] « O éternel Roi des siècles.» Contraste admirable entre la sagesse éternelle de Dieu, et les illusions des grandes âmes : exclamation éloquente, pleine de regrets inspirés par la vue des folies humaines

[9] « Dans ces déplorables erreurs. » Transition naturel e, qui ramène le fabuliste aux idées et au ton de l'historien.

les vertus que le monde admire, et qui font qu'une âme séduite[1] s'admire elle-même : inébranlable dans ses amitiés, et incapable de manquer aux devoirs humains[2]. La reine sa sœur en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs étoient désunis. Un nouveau conquérant s'élève en Suède. On y voit un autre Gustave[3] non moins fier, ni moins hardi, ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne[4]. Charles-Gustave parut à la Pologne surprise et trahie comme un lion[5] qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle[6]? Où sont ces âmes guerrières[7], ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits, que pour fuir devant le vainqueur. En même temps la Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque[8], par le Moscovite infidèle, et plus encore par le Tartare, qu'elle appelle à son secours dans

[1] « Une âme séduite. » Explication de cette contradiction apparente, que les *vertus nourrissent le péché* (page 138, note 1).

[2] « Aux devoirs *humains*. » Restriction d'un grand effet, car nous la verrons tout-à-l'heure oublier et presque nier Dieu. Elle sert d'ailleurs de transition pour amener l'histoire des affaires de Pologne.

[3] « Un autre Gustave. » Charles X, ou Charles-Gustave, né en 1622, neveu de Gustave-Adolphe. Il monta sur le trône après l'abdication de Christine, en 1654. Cette campagne de Pologne fut son début (1655); la bataille de Varsovie, qui dura trois jours, lui livra tout le royaume, où régnait alors Jean Casimir V, que Marie de Gonzague avait épousé en secondes noces.

[4] « Fait encore trembler l'Allemagne. » A la bataille de Leipsick (1631), au passage du Lech et à la bataille de Lutzen (1632); le *grand* Gustave fut tué à la dernière, qu'il gagna contre Wallenstein.

[5] « Parut comme un lion, etc. » Voici de la poésie aussi hardie que celle des Psaumes; aucune inspiration lyrique ne s'est élevée plus haut. Quelle sobriété dans les détails, et que de coloris, de vérité et de vigueur dans les peintures!

[6] « Avec la vitesse d'un aigle. » Cette cavalerie se composait toute de gentilshommes. « Les valets précèdent l'escadron à cheval, une lance « à la main, et ce qui est assez particulier, c'est qu'ils ont des ailes atta- « chées au dos : ils vont fondre dans l'occasion au milieu des ennemis, « et épouvantent leurs chevaux qui ne sont pas accoutumés à ces vi- « sions. » Regnard, *Voyage en Pologne.*

[7] « Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux, etc. » Forme d'*interrogation* souvent répétée par les poëtes lyriques.

[8] « Le rebelle Cosaque, etc. » Les Cosaques de l'Ukraine, qui s'étaient soumis aux Polonais vers 1520, s'étaient révoltés en 1638, en 1647, et en 1655. Ce fut alors qu'ils commencèrent à passer sous la domination russe.

son désespoir. Tout nage dans le sang[1], et on ne tombe que sur des corps morts. La reine n'a plus de retraite; elle a quitté le royaume : après de courageux, mais de vains efforts, le roi est contraint de la suivre; réfugiés dans la Silésie[2], où ils manquent des choses les plus nécessaires, il ne leur reste qu'à considérer de quel côté alloit tomber ce grand arbre[3] ébranlé par tant de mains et frappé de tant de coups à sa racine, ou qui en enlèveroit les rameaux épars[4]. Dieu en avoit disposé autrement. La Po-

[1] « Tout nage dans le sang. » Détail commun, mais ici d'une effrayante vérité. Comparez cet admirable tableau à l'histoire de la révolution d'Angleterre, et des désastres d'une autre reine. Ici, la poésie domine, comme l'histoire dans l'oraison funèbre de Henriette de France.

[2] « La Silésie.» Province prussienne, au S.-E. du Brandebourg.—Pascal écrivait alors : « Qui auroit eu l'amitié du roi d'Angleterre, du roi de Pologne et de la reine de Suède auroit-il cru pouvoir manquer de retraite et d'asile au monde »?

[3] Clamavit fortiter, et sic ait : Succidite arborem, et præcidite ramos ejus : excutite folia ejus, et dispergite fructus ejus. DAN. c. IV, v. 11, 20. Succident eum alieni, et crudelissimi nationum, et projicient eum super montes, et in cunctis convallibus corruent rami ejus, et confringentur arbusta ejus in universis rupibus terræ. EZECH. c. XXXI, v. 12. — Métaphore pleine de poésie; elle ajoute à la grandeur des idées, celle du souvenir des prophètes.

[4] « Les rameaux épars. » Voici un magnifique développement de cette comparaison dans le sermon de Bossuet contre l'ambition. « Assur, dit « ce saint prophète (Ezéchiel, XXXI), s'est élevé comme un grand arbre, « comme les cèdres du Liban; le ciel l'a nourri de sa rosée; la terre « l'a engraissé de sa substance; les puissances l'ont comblé de leurs « bienfaits; et il suçoit de son côté le sang du peuple. C'est pourquoi « il s'est élevé, superbe en sa hauteur, beau en sa verdure, étendu en « ses branches; fertile en ses rejetons; les oiseaux faisoient leurs nids « sur ses rameaux; les familles de ses domestiques, les peuples se met- « toient à couvert sous son ombre; un grand nombre de créatures, et « les grands et les petits, étoient attachés à sa fortune; ni les cèdres, « ni les pins, c'est-à-dire les plus grands de la cour, ne l'égaloient « pas. Autant que ce grand arbre s'étoit poussé en haut, autant sem- « bloit-il avoir jeté en bas de fortes et de profondes racines... Parce « qu'il s'est élevé superbement, et qu'il a porté son faîte jusqu'aux « nues, pour cela, dit le Seigneur, je le couperai par la racine; je l'a- « battrai d'un grand coup, et le porterai par terre; il viendra une dis- « grâce, et il ne pourra plus se soutenir; il tombera d'une grande « chute. Tous ceux qui se reposoient sous son ombre se retireront de « lui, de peur d'être accablés sous sa ruine... Cependant, on le verra « couché tout de son long sur la montagne, fardeau inutile de la terre... « Les branches de ce grand arbre se verront rompues dans toutes les « vallées... Et tous ceux qui verront ce changement, diront en levant « les épaules, et regardant avec étonnement les restes de cette fortune « ruinée : est-ce là que devoit aboutir toute cette grandeur formidable « au monde? Est-ce là ce grand arbre dont l'ombre couvroit toute la « terre? Il n'en reste plus qu'un tronc inutile. Est-ce là ce fleuve im-

logne étoit nécessaire à son Église, et lui devoit un vengeur[1]. Il la regarde en pitié. Sa main puissante ramène[2] en arrière le Suédois indompté, tout frémissant qu'il étoit. Il se venge sur le Danois[3], dont la soudaine invasion l'avoit rappelé, et déjà il l'a réduit à l'extrémité. Mais l'Empire et la Hollande[4] se remuent contre un conquérant qui menaçoit tout le Nord de la servitude. Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces, et médite de nouveaux carnages[5], Dieu tonne du plus haut des cieux : le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie; et la Pologne est délivrée[6]. Mais le premier rayon d'espérance vint de la princesse palatine[7] : honteuse de n'envoyer que cent mille livres au roi et à la reine de Pologne, elle les envoie du moins

« pétueux qui sembloit devoir inonder toute la terre? Je n'aperçois « plus qu'un peu d'écume. » — Au milieu des inspirations les plus entraînantes, l'orateur n'oublie jamais le détail de l'expression, le développement de l'image, l'analogie de l'expression, l'harmonie même de la phrase. Evidemment, *il ne cueille pas avec choix ces fleurs de l'élocution, mais il ne manque jamais de les entraîner par sa propre impétuosité.* (V. l'avant propos, sur l'or. fun. de Nicolas Cornet).

[1] « Dieu en avoit disposé autrement, etc. » Que de grandeur dans cette intervention subite de Dieu au milieu de ces catastrophes! c'est le θεὸς ἀπὸ μηχανῆς des poëtes grecs.—« Un vengeur. » Le roi Jean Sobieski, né en 1629, porte-enseigne de la couronne dans cette guerre désastreuse; vainqueur des Turcs à Choczim en 1674, et à Vienne en 1683, mort en 1696, après avoir vu commencer la décadence de la Pologne.

[2] « Sa main puissante ramène en arrière, etc. » Image grandiose; remarquez le participe *frémissant* pris comme un adjectif (*tremblant*, par exemple). Saint-Simon a dit aussi éloquemment de Louis XIV, en 1712 : « Conduit aussi jusqu'au dernier bord du précipice, avec l'hor« rible loisir d'en reconnoître toute la profondeur, la toute-puissante « main de celui qui n'a posé que quelques grains de sable pour borne « aux plus furieux orages de la mer, arrêta tout-à-coup la dernière ruine « de ce roi si présomptueux et si superbe, après lui avoir fait goûter à « longs traits sa foiblesse, sa misère, son néant. Des grains de sable « d'un autre genre, mais grains de sable par leur ténuité, opérèrent ce « chef-d'œuvre. » Tome XIII, 30.

[3] « Le Danois. » En 1658. Charles-Gustave passe sur les glaces des Belts, traverse la mer à pied jusqu'à l'île de Seeland, épouvante Copenhague, force le roi Frédéric III de signer le traité de Rothschild, et revient deux ans après assiéger Copenhague, où il meurt subitement.

[4] « L'Empire et la Hollande. » On se rappelait la guerre de Trente ans, et les victoires du grand Gustave.

[5] « De nouveaux *carnages*. » Mot très-rarement employé au pluriel.

[6] « Et la Pologne est délivrée » (1660). Chute d'un grand effet. On peut dire de tout ce passage que Bossuet *donne en se jouant un chant d'Homère*, comme M. de Chateaubriand l'a dit de la première partie de l'oraison funèbre de Condé.

[7] « Mais le premier rayon d'espérance vint, etc. » Métaphore et transition naturelle, par l'analogie des idées.

avec une incroyable promptitude. Qu'admira-t-on davantage[1], ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendoit pas, ou de ce que, sans chercher d'excuse dans le mauvais état où se trouvoient ses affaires, la princesse palatine s'ôta tout pour soulager une sœur qui ne l'aimoit pas[2]? Les deux princesses ne furent plus qu'un même cœur[3] : la reine parut vraiment reine par une bonté et par une magnificence dont le bruit a retenti par toute la terre[4]; et la princesse palatine joignit au respect qu'elle avoit pour une aînée de ce rang et de ce mérite, une éternelle reconnoissance.

4° Quel est, messieurs, cet aveuglement dans une âme chrétienne[5], et qui le pourroit comprendre, d'être incapable de manquer aux hommes, et de ne craindre pas de manquer à Dieu? comme si le culte de Dieu ne tenoit aucun rang parmi les devoirs! Contez-nous donc maintenant[6], vous qui les savez, toutes les grandes qualités de la princesse palatine; faites-nous voir, si vous le pouvez, toutes les grâces de cette douce éloquence qui s'insinuoit dans les cœurs par des tours si nouveaux et si naturels[7]; dites qu'elle étoit généreuse, libérale, reconnoissante, fidèle dans ses promesses, juste : vous ne faites que racon-

[1] « Qu'admira-t-on davantage? » Forme de période à remarquer; cette interrogation est le lien de toutes les idées particulières qui la suivent, et qui s'y rattachent.

[2] « Qui ne l'aimoit pas. » « Quoique sa sœur et l'aînée (la reine de Po-« logne), elle ne la voyoit guère, ce qui se remarquoit; elles logeoient « dans la même maison (1650). » *Mémoires de* Mlle DE MONTPENSIER.

[3] « Un même cœur. » Voy. l'or. fun. de Marie-Thérèse, p. 115, n. 5.

[4] « Par toute la terre. » La reine Marie, deux fois reine de Pologne, « étoit aimée et admirée partout pour son esprit, ses talents de gou-« vernement et tous les agréments possédés. » SAINT-SIMON, c. DCVI.

[5] « Quel est, messieurs, etc. » Interruption et interrogation éloquentes qui rappellent tout à coup, au milieu des éloges donnés à la générosité de la princesse, ses exemples et ses égarements : effet remarquable des contrastes, marqué plus nettement encore dans l'antithèse *manquer aux hommes, manquer à Dieu.*

[6] « Contez-nous maintenant. » Expression familière et naturelle :

> *Conte*-moi tes vertus, tes glorieux travaux.
> CORNEILLE, *Cinna*, V, I.
>
> Dis-leur ce que tu vois, et de toute ma gloire,
> Phœdime, *conte*-leur la malheureuse histoire.
> RACINE, *Mithridate*, V, II.

[7] « Par des tours si nouveaux. » Idée détaillée avec infiniment de délicatesse : Cicéron n'a rien dit de plus heureux sur les effets de l'éloquence, qu'il analyse avec tant d'orgueil et de plaisir

ter ce qui l'attachoit à elle-même[1]. Je ne vois dans tout ce récit que le prodigue de l'Evangile, qui veut avoir son partage[2], qui veut jouir de soi-même[3] et des biens que son père lui a donnés, qui s'en va le plus loin qu'il peut de la maison paternelle, « dans un pays écarté, » où il dissipe tant de rares trésors[4], et en un mot où il donne au monde tout ce que Dieu vouloit avoir. Pendant qu'elle contentoit le monde, et se contentoit elle-même, la princesse palatine n'étoit pas heureuse[5]; et le vide des choses humaines se faisoit sentir à son cœur[6]. Elle n'étoit heureuse ni pour avoir avec l'estime du monde, qu'elle avoit tant désirée, celle du roi même[7]; ni pour avoir l'amitié et la confiance de PHILIPPE, et des deux princesses qui ont fait successivement avec lui la seconde lumière de la cour[8]; de PHILIPPE[9], dis-je, ce grand prince que ni sa naissance, ni sa valeur, ni la victoire elle-même, quoiqu'elle se donne à lui avec tous ses avantages, ne peuvent enfler; et de ces deux grandes princesses, dont on ne peut nommer

[1] « Ce qui l'attachoit à elle-même. » Restriction énergique, car elle condamne toutes ces grandes qualités *que le monde révère le plus.*

[2] « Et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit... Et peregre profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam, vivendo luxuriose. » LUC. XV, 12, 13.

[3] « Jouir de soi-même. » Mot concis et énergique : jouir de sa liberté, de ses passions, etc.

[4] « Tant de rares trésors. » Exemple d'*allusion* et d'*allégorie.*

[5] « N'étoit pas heureuse. » « Un grand dans le crime est plus malheureux qu'un autre pécheur : la prospérité l'endurcit, pour ainsi dire, « au plaisir, et ne lui laisse de sensibilité que pour la peine... Rassemblez tous les amusements autour de vous ; il s'y répandra toujours « du fond de votre âme une amertume qui les empoisonnera. Raffinez « sur tous les plaisirs, subtilisez-les, mettez-les dans le creuset ; de « toutes ces transformations, il n'en sortira et résultera jamais que « l'ennui. » MASSILLON, *Petit Carême*, Sermon pour le troisième dimanche, *Sur le malheur des grands qui abandonnent Dieu.* Edition classique annotée par M. Deschanel, pages 69 et 71.

[6] « Le vide se faisoit sentir à son cœur. » « O richesse ! dit l'âme, vous « n'avez qu'un nom trompeur ; vous venez pour me remplir ; mais j'ai « un vide infini où vous n'entrez pas. » BOSSUET, Sermon pour la profession de foi de Mlle de La Vallière.

[7] « Celle du roi même. » L'estime du roi est un élément du bonheur, parce qu'elle est la sanction de l'estime publique (V. p. 56, n. 6).

[8] « Qui ont fait la seconde lumière de la cour. » Métaphore et expression pénibles, pour dire que les belles-sœurs du roi venaient immédiatement après la reine. V. p. 47.

[9] « Philippe » Monsieur, duc d'Orléans, frère du roi. (Voy. page 17, note 5.)

l'une sans douleur[1], ni connoître l'autre sans l'admirer. Mais peut-être que le solide établissement de la famille de notre princesse achèvera son bonheur[3]. Non, elle n'étoit heureuse ni pour avoir placé auprès d'elle la princesse Anne[4], sa chère fille et les délices de son cœur, ni pour l'avoir placée dans une maison où tout est grand[5]. Que sert de s'expliquer davantage? On dit tout quand on prononce seulement le nom de Louis de Bourbon, prince de Condé; et de Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien Avec un peu plus de vie, elle auroit vu les grands dons, et le premier des mortels, touché de ce que le monde admire le plus après lui[6], se plaire à le reconnoître par de dignes distinctions. C'est ce qu'elle devoit attendre du mariage de la princesse Anne. Celui de la princesse Bénédicte ne fut guère moins heureux, puisqu'elle épousa Jean Frédéric, duc de Brunswick et de Hanovre[7], souverain puissant, qui avoit joint le savoir avec la valeur, la religion catholique avec les vertus de sa maison, et, pour comble de joie

[1] « Dont on ne peut nommer l'une sans douleur. » Souvenir touchant dans la bouche de son panégyriste.

[2] « L'autre sans l'admirer. » Charlotte Elisabeth de Bavière, nièce de la princesse Palatine. « Elle étoit forte, courageuse, allemande au der- « nier point, franche, droite, bonne et bienfaisante, noble et grande « en toutes ses manières, et petite au dernier point sur tout ce qui re- « gardoit ce qui lui étoit dû. Elle étoit sauvage, toujours enfermée à « écrire, hors les courts temps de cour chez elle; du reste, seule avec « ses dames : dure, rude, se prenant aisément d'aversion, et redouta- « ble par les sorties qu'elle faisoit quelquefois, et sur quiconque; nulle « complaisance; nul tour dans l'esprit, quoiqu'elle ne manquât pas « d'esprit; nulle flexibilité; la figure et le rustre d'un Suisse, capable « avec cela d'une amitié tendre et inviolable. » — SAINT-SIMON, c. DCV. Son père, Charles-Louis, rétabli dans ses états du Rhin par la paix de Munster en 1648, était le fils aîné de Frédéric V, le beau-frère d'Anne de Gonzague, et le frère de Mme de Maubuisson. (V. p. 167, n. 2.)

[3] « Achèvera son bonheur. » Manière ingénieuse de rattacher à une idée morale tous les détails du rang que tenait la princesse à la cour.

[4] « La princesse Anne. » V. pour tous ces personnages les notes sur la péroraison de cette oraison fun., et l'oraison funèbre de Condé.

[5] « Une maison où tout est grand. » Allusion à la puissance et à la splendeur des Condés. Voy. l'or. funèbre de Condé.

[6] « Les grands dons... ce que le monde admire le plus, etc. » Allusions entortillées et presque inintelligibles pour nous.

[7] Le duché de Brunswick est un état de la Confédération Germanique, situé entre les Etats de Prusse, de Hanovre, d'Anhalt et de Hesse. Le royaume de Hanovre est borné au N. par la mer, le Danemark et le Mecklembourg, à l'E par la Prusse et le Brunswick, au S. par la Hesse et la Prusse; à l'O. par la Hollande.

à notre princesse[1], le service de l'Empire avec les intérêts de la France. Tout étoit grand dans sa famille; et la princesse Marie, sa fille[2], n'auroit eu à désirer sur la terre qu'une vie plus longue. Que s'il falloit avec tant d'éclat la tranquillité et la douceur, elle trouvoit dans un prince, aussi grand d'ailleurs que celui qui honore cette audience[3], avec les grandes qualités, celles qui pouvoient contenter sa délicatesse; et dans la duchesse sa chère fille, un naturel tel qu'il le falloit à un cœur comme le sien, un esprit qui se fait sentir sans vouloir briller, une vertu qui devoit bientôt forcer l'estime du monde, et, comme une vive lumière, percer tout-à-coup, avec un grand éclat[4] un beau, mais sombre nuage. Cette alliance fortunée lui donnoit une perpétuelle et étroite liaison[5] avec le prince qui de tout temps avoit le plus ravi son estime[6]; prince qu'on admire autant dans la paix que dans la guerre, en qui l'univers attentif ne voit plus rien à désirer, et s'étonne de trouver enfin toutes les vertus en un seul homme[7]. Que falloit-il davantage? et que manquoit-il au bonheur de notre princesse? Dieu, qu'elle avoit connu; et tout avec lui[8]. Une fois elle lui avoit rendu son cœur. Les douceurs célestes, qu'elle avoit goûtées sous les ailes de sainte Fare[9],

1 « Joie *à* notre princesse, » au lieu de *pour*. Locution vieillie.

2 « La princesse Marie, sa fille. » Anne de Gonzague avait eu quatre enfants, un fils mort au berceau, et trois filles.

3 « Celui qui honore cette audience. » Le duc d'Enghien, gendre de la princesse, qui conduisait le deuil. — *Audience* pour auditoire. Ce mot avait alors un sens beaucoup plus général qu'aujourd'hui. Voyez page 116, note 2.

4 « Et, comme une vive lumière, percer, etc. » Comparaison soudaine et pleine de poésie. L'imagination de Bossuet ennoblit singulièrement ses personnages, car Saint-Simon dit de la duchesse d'Enghien qu'*elle étoit également laide, vertueuse et sotte*, c. DCVI. Voyez aussi les notes sur la péroraison de cette oraison funèbre.

5 « Cette *alliance* lui donnoit une *liaison*. » Expression pénible; rapprochement désagréable de deux mots presque identiques.

6 « Qui de tout temps, etc. » « Elle étoit devenue jusqu'à sa mort la « plus intime et confidente amie du célèbre prince de Condé, qu'elle « servit plus utilement que personne, de sorte qu'ils marièrent ensem- « ble leurs enfants. » SAINT-SIMON, c. DCVI.

7 « *En* qui... *en* un seul homme. » Phrase mal faite; construction interrompue sans qu'il en résulte aucun avantage.

8 « Dieu qu'elle avoit connu, et tout avec lui. » Concision et vigueur admirable; elle contraste avec la longue énumération des prospérités de la Princesse.

9 « Sous les ailes de sainte Fare. » Métonymie pour : dans le monastère, sous la protection de la sainte.

étoient revenues dans son esprit. Retirée à la campagne[1], séquestrée du monde, elle s'occupa trois ans entiers à régler sa conscience et ses affaires. Un million, qu'elle retira du duché de Rethelois[2], servit à multiplier ses bonnes œuvres; et la première fut d'acquitter ce qu'elle devoit[3] avec une scrupuleuse régularité, sans se permettre ces compositions si adroitement colorées[4] qui souvent ne sont qu'une injustice couverte d'un nom spécieux. Est-ce donc ici cet heureux retour que je vous promets depuis si longtemps[5]? Non, messieurs; vous ne verrez encore à cette fois[6] qu'un plus déplorable éloignement. Ni les conseils de la Providence ni l'état de la princesse ne permettoient qu'elle partageât tant soit peu son cœur: une âme comme la sienne[7] ne souffre point de tels partages; et il falloit ou tout-à-fait rompre ou se rengager tout-à-fait avec le monde. Les affaires l'y rappelèrent; sa piété s'y dissipa encore une fois: elle éprouva que Jésus-Christ n'a pas dit en vain: *Fiunt novissima hominis illius pejora prioribus*[8]: « L'état de « l'homme qui retombe devient pire que le premier. » Tremblez, âmes réconciliées, qui renoncez si souvent à la grâce de la pénitence[9]; tremblez, puisque chaque chute creuse sous vos pas de nouveaux abymes[10]; tremblez enfin

[1] « Retirée à la campagne. » C'était après son retour à la cour et le mariage de sa fille (1663).

[2] « Le duché de Rethelois. » Héritage de son père (érigé par Henri II en 1581), au S.O. du département des Ardennes.

[3] « Ce qu'elle devoit. » Il est singulier, et peu flatteur pour la noblesse du temps, que ce fût une *bonne œuvre* de payer ses dettes. Au surplus, on peut voir comment Dorante en use avec M. Jourdain. (*Le Bourgeois Gentilhomme*, acte III, scene 4.)

[4] « Si adroitement colorées. » Métaphore expressive, développée et expliquée avec soin. Dans l'oraison funèbre de Nicolas Cornet, Bossuet avait déjà flétri *les prétextes honnêtes des engagements déshonnêtes*. Là, l'expression était forte et rude; ici, elle est délicate et brillante.

[5] « Que je vous promets depuis si longtemps. » Remarquez la simplicité et la franchise de ce procédé oratoire, qui recule ainsi comme indéfiniment la conversion de la princesse.

[6] « A cette fois. » Locution vieillie (Voyez page 39, note 4).

[7] « Une âme comme la sienne. » Mot qui renferme un éloge en même temps qu'un blâme.

[8] « Nunc vadit (immundus spiritus) et assumit septem alios spiritus « secum nequiores se; et ingressi habitant ibi, et fiunt novissima ho« minis illius pejora prioribus, etc. » Luc. XI, 26.

[9] « La grâce de la pénitence » C'est-à-dire celle que la pénitence apporte avec elle, et non la grâce du repentir accordée par Dieu au pécheur. L'expression est obscure.

[10] « Tremblez, etc. » Apostrophe et métaphore énergiques.

au terrible exemple de la princesse palatine. A ce coup le Saint-Esprit irrité se retire : les ténèbres s'épaississent; la foi s'éteint[1]. Un saint abbé[2], dont la doctrine et la vie sont un ornement de notre siècle, ravi d'une conversion aussi admirable et aussi parfaite que celle de notre princesse, lui ordonna de l'écrire pour l'édification de l'Église[3]. Elle commence ce récit en confessant son erreur. Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés que la grâce de les reconnoître[4], recevez l'humble confession de votre servante; et en mémoire d'un tel sacrifice[5], s'il lui reste quelque chose à expier après une si longue pénitence, faites-lui sentir aujourd'hui vos miséricordes. Elle confesse donc, chrétiens, qu'elle avoit tellement perdu les lumières de la foi, que, lorsqu'on parloit[6] sérieusement des mystères de la religion, elle avoit peine à retenir ce ris

[1] « La foi s'éteint. » Image d'une vérité et d'une concision éloquentes « L'un des plus terribles effets de la vengeance divine, est lorsqu'en « punition de nos péchés précédents elle nous livre à notre sens ré- « prouve, en sorte que nous sommes sourds à tous les sages avertisse- « ments, aveugles aux voies de salut qui nous sont montrees, prompts « à croire tout ce qui nous perd pourvu qu'il nous flatte, et hardis à « tout entreprendre, sans jamais mesurer nos forces avec celles des en « nemis que nous irritons. » *Discours sur l'Histoire universelle*, II, c. XXI, page 235, édition classique annotée par M. Delachapelle.

[2] « Un saint abbé. » Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, abbé et réformateur de la Trappe, ami de Saint-Simon et de Bossuet, qu'il avait vaincu au concours de la licence. « L'abbé de Rancé eut la première « place, et Bossuet n'eut que la seconde. De remarquables ressem- « blances rapprochaient ces deux jeunes hommes, l'âge, les honneurs « devançant l'âge, et le talent excusant des honneurs prématurés. Ils « ne se connaissaient que de loin; ils s'estimaient sur leur mutuelle ré- « putation. Ils se rencontrèrent enfin dans un combat de dialectique, « et en sortirent amis fidèles. » M. GAILLARDIN, *Histoire de la Trappe*, c. III, page 63. — Né à Paris, le 9 janvier 1626, mort le 27 oct. 1700.

[3] « Lui ordonna de l'écrire. » Il arrive assez souvent à Bossuet de supprimer la liaison rigoureuse et de rompre le fil des idées pour le ressaisir quelques lignes plus loin. Ici, par exemple, il saute brusquement de ces fortes expressions : *le Saint-Esprit irrité se retire*, etc., cette idée, que la princesse a fait l'histoire de sa conversion; puis il rappelle que l'histoire de sa conversion est aussi celle de ses erreurs, et les idées se trouvent renouées. Voyez aussi page 44, note 5.

[4] « Rien de plus efficace, etc. » Expressions claires et faciles d'une idée bien plus fortement rendue dans l'oraison funèbre de Henriette de France. Voy. pages 42 et 43.

[5] « En mémoire d'un tel sacrifice. » Parce que cette confession était une humiliation cruelle. — Interruption et apostrophe touchantes.

[6] « Que, lorsqu'on parloit... qu'excitent... lorsqu'on les voit, etc. » Phrase mal écrite, surchargée de *qui* et de *que*.

dédaigneux [1] qu'excitent les personnes simples [2] lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles : « Et, poursuit-« elle, c'eût été pour moi le plus grand de tous les miracles « que de me faire croire fermement le christianisme [3]. » Que n'eût-elle pas donné pour obtenir ce miracle [4] ? Mais l'heure marquée par la divine Providence n'étoit pas encore venue. C'étoit le temps où elle devoit être livrée à elle-même, pour mieux sentir dans la suite la merveilleuse victoire de la grâce. Ainsi elle gémissoit dans son incrédulité, qu'elle n'avoit pas la force de vaincre. Peu s'en faut qu'elle ne s'emporte jusqu'à la dérision, qui est le dernier excès et comme le triomphe de l'orgueil, et qu'elle ne se trouve parmi « ces moqueurs dont le juge-« ment est si proche, » selon la parole du Sage : *Parata sunt derisoribus judicia* [5].

Déplorable aveuglement ! Dieu a fait un ouvrage au milieu de nous, qui, détaché de toute autre cause [6], et ne tenant qu'à lui seul, remplit tous les temps et tous les lieux, et porte par toute la terre, avec l'impression de sa main, le caractère de son autorité : c'est Jésus-Christ et son Eglise. Il a mis dans cette Eglise une autorité seule capable d'abaisser l'orgueil et de relever la simplicité [7], et qui, également propre aux savants et aux ignorants, imprime aux uns et aux autres un même respect [8]. C'est contre cette autorité que les libertins [9] se révoltent avec un air de mépris. Mais qu'ont-ils vu, ces rares génies [10] ? qu'ont-

[1] « Ce *ris* dédaigneux. » Mot qui ne s'emploie plus maintenant.

[2] « Les personnes simples, etc. » Remarquez le naturel de l'expression.

[3] « Croire *le* christianisme. » Employé ainsi, le verbe *croire* se construit plutôt avec un régime indirect.

[4] « Que n'eût-elle pas donné. » Exclamation pleine de sentiment.

[5] PROV. XIX, 29. — Transition d'un fait particulier à un développement général d'une admirable éloquence contre l'incrédulité.

[6] « Un *ouvrage* au milieu de nous, *qui*, etc. » Voy. p. 39, note 3. — « *Détaché* de toute autre cause. » Mot qui fait image.

[7] « Abaisser l'orgueil et relever la simplicité. » Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles. LUC., I, 52.

[8] « Un même respect. » Mot qui résume tout le caractère dogmatique de la religion chretienne, fondée sur la révélation.

[9] « Les libertins. » Voy. page 21, note 6. — Ce mot, du reste, ne s'emploie pas uniquement dans ce sens au dix-septième siècle. On lit dans Mme de La Fayette : « Mlle de Mancini avoit l'esprit hardi, résolu, « emporté, *libertin*, et éloigné de toute sorte de civilité et de politesse. » (*Histoire de madame Henriette.*)

[10] « Ces rares génies. » C'est la seule intention ironique qu'il y ait dans ce long morceau, si animé d'ailleurs, et si vigoureux. — « Les es-

ils vu plus que les autres? Quelle ignorance est la leur! et qu'il seroit aisé de les confondre, si, foibles et présomptueux[1], ils ne craignoient d'être instruits? Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent[2], et que les autres, qui les ont vues, les ont méprisées? Ils n'ont rien vu; ils n'entendent rien; ils n'ont pas même de quoi établir le néant, auquel ils espèrent après cette vie; et ce misérable partage[3] ne leur est pas assuré. Ils ne savent s'ils trouveront un Dieu propice, ou un Dieu contraire. S'ils le font égal au vice et à la vertu, quelle idole[4]! Que s'il ne dédaigne pas de juger ce qu'il a créé, et encore ce qu'il a créé[5] capable d'un bon et d'un mauvais choix, qui leur dira ou ce qui lui plaît, ou ce qui l'offense, ou ce qui l'apaise? Par où ont-ils deviné que tout ce qu'on pense de ce premier être soit indifférent, et que toutes les religions qu'on voit sur la terre lui soient également bonnes[6]? Parce qu'il y en a de fausses, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable? ou qu'on ne puisse plus

« *prits forts* savent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? » LA BRUYÈRE, c. XVI.

1 « Foibles et présomptueux. » Rapprochement expressif.

2 « A cause qu'ils y succombent. » Idée familièrement et vivement rendue. — *A cause que*, préposition vieillie.

3 « *Ils n'ont pas de quoi* établir, etc. » Latinisme. *Unde confirment.* — « Ce misérable partage. » Expression concise, pleine de vigueur.

4 « Egal au vice, etc. » C'est-à-dire *indifférent* au vice et à la vertu. — « Quelle idole! » Encore un mot d'une concision bien éloquente, et que l'on peut commenter dignement par des vers de Corneille :

> Quel Dieu! — Tout beau, Pauline, il entend vos paroles,
> Et ce n'est pas un Dieu comme vos dieux frivoles,
> Insensibles et sourds, impuissants, mutilés,
> De bois, de marbre ou d'or, comme *vous les voulez*.
>
> *Polyeucte*, IV, 3.

5 « Et encore ce qu'il a créé. » *Encore* indique un raisonnement *a fortiori*. Dans tout ce passage, les raisonnements se pressent, s'accumulent avec une rapidité et une concision effrayantes. Ici, par exemple, il y a quatre *syllogismes* ou *enthymèmes* qui s'enlacent les uns dans les autres : Dieu a créé l'homme, donc il le juge; — il l'a créé libre, donc il le juge; — il le juge, donc il s'offense ou s'apaise; — il est éternel et infini, donc on ignore ce qui l'apaise ou l'offense. — Il faudrait encore subdiviser ces raisonnements pour en tirer des arguments en forme; ainsi, même dans la discussion la plus rigoureuse, l'éloquence entraîne et emporte avec elle les procédés rigoureux et les minuties de l'art.

6 « Egalement bonnes. » Argument du déisme, qui s'arrête à la croyance en Dieu et aux lois générales de la morale, sans s'inquiéter du dogme ni du culte. Voy. Pascal, *Pensées*, II, IV, 10, et tout le beau chapitre de La Bruyère sur les *Esprits forts*.

connoître l'ami sincère, parce qu'on est environné de trompeurs[1]? Est-ce peut-être que tous ceux qui errent sont de bonne foi[2]? L'homme ne peut-il pas, selon sa coutume, s'en imposer à lui-même? Mais quel supplice ne méritent pas les obstacles qu'il aura mis par ses préventions à des lumières plus pures? Où a-t-on pris[3] que la peine et la récompense ne soient que pour les jugements humains, et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle[4]? Que s'il est une telle justice souveraine, et par conséquent inévitable, divine, et par conséquent infinie[5], qui nous dira qu'elle n'agisse[6] jamais selon sa nature, et qu'une justice infinie ne s'exerce pas à la fin par un supplice infini et éternel[7]? Où en sont donc les impies? et quelle assurance ont-ils contre la vengeance éternelle dont on les menace? Au défaut d'un meilleur refuge, iront-ils enfin se plonger dans l'abyme de l'athéisme[8]? et mettront-ils leur repos dans une fureur qui ne trouve presque point de place dans les esprits[9]? Qui leur résoudra ces doutes, puisqu'ils veulent les appeler de

[1] « Parce qu'il y en a de fausses, etc. » — Autre raisonnement contre l'indifférence religieuse qui s'appuie sur l'impossibilité apparente de discerner la vraie croyance entre toutes les autres.

[2] « Sont de bonne foi. » Nouvel argument du scepticisme, réfuté par cette réponse du simple bon sens : du moment que l'erreur est raisonnée, elle est bien près des *préventions*, et s'éloigne singulièrement de la bonne foi.

[3] « Où a-t-on pris, etc. » Reproduction de cette idée que Dieu n'est pas une *idole* indifférente ; raisonnement par induction : les hommes ont leur justice, Dieu donc a la sienne.

[4] « Ne soit qu'une étincelle. » Image vive et d'un effet inattendu au milieu de cette discussion sévère.

[5] « Souveraine, et par conséquent inévitable, divine, etc. » Arguments réduits, comme plus haut, à leur expression la plus simple, le principe et la conséquence, ce qu'on appelle l'*enthymème*.

[6] « Qui nous dira qu'elle n'agisse. » Ce subjonctif, employé ainsi d'une manière incorrecte, et amené par la forme interrogative de la phrase, tient lieu d'un auxiliaire : qu'elle ne *peut* agir.

[7] « Justice infinie, supplice infini. » Nouveau raisonnement par déduction, du principe à la conséquence

[8] « L'abyme de l'athéisme. » Voy. page 23, note 1. Voilà le dernier terme des *incompréhensibles erreurs* parmi lesquelles Bossuet poursuit les incrédules. La progression des arguments l'amène ainsi à une sorte de dilemme ; car on pourrait résumer ainsi tout ce passage : Ou vous croyez en Dieu, et vous ne pouvez échapper à sa justice ; ou vous voulez ne pas y croire ; mais l'*athéisme n'est point* (La Bruyère) ; car c'est ce que signifie *qui ne trouve presque point de place*.

[9] « Mettre son *repos* dans une *fureur*. » Belle alliance de mots. *Fureur* dans le sens de folie, *furor*, *μανία*.

ce nom ? Leur raison, qu'ils prennent pour guide, ne présente à leur esprit que des conjectures et des embarras. Les absurdités où ils tombent en niant la religion deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne [1]; et, pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre d'incompréhensibles erreurs [2]. Qu'est-ce donc après tout, messieurs, qu'est-ce que leur malheureuse incrédulité, sinon un erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire [3], et en un mot un orgueil qui ne peut souffrir son remède, c'est-à-dire qui ne peut souffrir une autorité légitime [4] ? Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit [5] n'est pas moins flatteuse. Comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés, et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble [6], au-dessus de la religion, qu'il a si long temps révérée [7] : il se met au rang des gens désabusés; il insulte en son cœur aux foibles esprits, qui ne font que suivre les autres sans rien trouver par

[1] « Dont la hauteur les étonne. » Expression forte et simple.

[2] « Des mystères incompréhensibles, d'incompréhensibles erreurs. » Antithèse de mots, amenée par l'opposition des idées.

[3] « Un étourdissement volontaire. » Terme simple, qui tire toute sa force des idées qui l'entourent.

[4] « Une autorité légitime. » Voy. l'or. fun. de Henriette de France, page 22, note 4. « Nos passions désordonnées, notre attachement à nos « sens et notre orgueil indomptable en sont la cause. Nous aimons « mieux tout risquer que de nous contraindre : nous aimons mieux « croupir dans notre ignorance, que de l'avouer : nous aimons mieux « satisfaire une vaine curiosité, et nourrir dans notre esprit indocile la « liberté de penser tout ce qu'il nous plaît, que de le ployer sous le « joug de l'autorité divine. » *Histoire univ.*, II, c. XXXI, p. 518, édit. classiq. de M. Delachapelle. — VAR. « C'est-à-dire une autorité légitime. » 1re édition.

[5] « L'intempérance de l'esprit. » Ailleurs, Bossuet a dit : « Le *liberti-* « *nage* de l'esprit, la fureur de disputer des choses divines, sans fin, sans « règle, sans *soumission* (p. 21, n. 6). » Ici, l'analyse et l'expression sont plus délicates. Ces *plaisirs cachés* (qui rappellent les *délicatesses de l'orgueil*), cette *défense qui irrite* l'intempérance, sont des détails bien vrais et bien expressifs. Ils rappellent le mot de saint Augustin dans ses *Confessions : Non re quam furto appetebam, sed furto ipso magis delectabar.*

[6] « Ce *lui* semble. » L'impersonnel *ce semble* ne s'emploie guère qu'avec le pronom de la première personne.

[7] « La religion qu'il a si longtemps révérée. »

Nam cupide conculcatur nimis ante metutum.
Lucrèce, v, 1139.

eux-mêmes; et, devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son Dieu[1].

C'est dans cet abyme profond[2] que la princesse palatine alloit se perdre. Il est vrai qu'elle désiroit avec ardeur de connoître la vérité. Mais où est la vérité sans la foi, qui lui paroissoit impossible, à moins que Dieu l'établît en elle par un miracle? Que lui servoit d'avoir conservé la connoissance de la divinité? Les esprits même les plus déréglés n'en rejettent pas l'idée, pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible[3]. Un Dieu qu'on fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible que nos passions le demandent[4], n'incommode pas. La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut fait qu'on croit respirer un air nouveau[5]. On s'imagine jouir de soi-même[6] et de ses désirs; et dans le droit qu'on pense acquérir de ne se rien refuser, on croit tenir tous les biens, et on les goûte par avance[7].

Deuxième partie. — En cet état, chrétiens, où la foi même est perdue[8], c'est-à-dire où le fondement est renversé, que restoit-il à notre princesse, que restoit-il à une âme qui, par un juste jugement de Dieu, étoit déchue de toutes les grâces, et ne tenoit à Jésus-Christ par aucun lien? qu'y restoit-il, chrétiens[9], si ce n'est ce que dit saint Augustin? Il restoit la souveraine misère et la souveraine miséricorde[10] : *Restabat magna miseria et magna miseri-*

[1] « Il se fait lui-même son Dieu. » Conclusion d'une vigueur singulière : le *moi* est le seul Dieu de l'incrédule. — Voy. page 22, note 5. — Sur le sens du mot *complaisance*, voyez page 15, note 7.

[2] «C'est dans cet abyme profond, etc.» Transition simple et naturelle, par l'analogie des idées.

[3] « Un *aveuglement* trop *visible*. » Alliance de mots à remarquer.

[4] « Aussi patient, etc. » Commentaire de cette idée que l'incrédule fait Dieu *égal* (indifférent) au vice et à la vertu.

[5] « Un air nouveau. » A chaque instant, et sans qu'on s'y attende, l'image et la métaphore viennent, chez Bossuet, colorer les développements les plus abstraits.

[6] « On s'imagine jouir de soi-même. » Nuance à remarquer; ces jouissances de l'orgueil n'ont aucune réalité.

[7] « On les goûte par avance. » Période terminée par un détail parfaitement expressif, après une série d'idées progressives.

[8] « En cet état où la foi même est perdue, etc. » Nouvelle transition qui amène la conversion d'Anne de Gonzague.

[9] « Qu'y restoit-il, chrétiens? » Exemple de *répétition*.

[10] « La souveraine misère et la souveraine miséricorde. » Réponse admirable, pleine de sentiment et d'onction, et qui tire encore un plus grand effet de l'opposition des idées.

cordia [1]. Il restoit ce secret regard d'une Providence miséricordieuse, qui la vouloit rappeler des extrémités de la terre [2]; et voici quelle fut la première touche [3]. Prêtez l'oreille, messieurs; [4] elle a quelque chose de miraculeux. Ce fut un songe admirable; de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges; dont les images sont si nettes et si démêlées [5]; où l'on voit je ne sais quoi de céleste. Elle crut, c'est elle-même qui le raconte [6] au saint abbé : écoutez, et prenez garde surtout de n'écouter pas [7] avec mépris l'ordre des avertissements [8] divins, et la conduite de la grâce. Elle crut, dis-je, « que marchant « seule dans une forêt, elle y avoit rencontré un aveugle « dans une petite loge. Elle s'approche pour lui demander « s'il étoit aveugle de naissance, ou s'il l'étoit devenu par « quelque accident. Il répondit qu'il étoit aveugle-né. « Vous ne savez donc pas, reprit-elle, ce que c'est que la « lumière, qui est si belle et si agréable, et le soleil qui « a tant d'éclat et de beauté? Je n'ai, dit-il, jamais joui de « ce bel objet, et je ne m'en puis former aucune idée. Je « ne laisse pas de croire, continua-t-il, qu'il est d'une

[1] Le texte de saint Augustin porte : *Remansit magna*, etc. — *Enarrat.* in Psal. l, n. 8.

[2] « Des extrémités de la terre. » « En effet, chrétiens, dans cet oubli « profond et de Dieu et d'elle-même où elle s'étoit plongée, ce grand « Dieu sait bien la trouver; il fait entendre sa voix, quand il lui plaît, au « milieu du bruit du monde; dans son plus grand éclat et au milieu de « toutes ses pompes il en découvre le fond, c'est-à-dire la vanité et le « néant. » *Sermon pour la profession de foi de Mme de La Vallière.*

[3] « La première touche. » *Touche*, mot employé rarement aujourd'hui dans ce sens étymologique. P. Corneille a dit :

> Voici pour votre adresse une assez rude *touche*. *Le Menteur*, v, 3.

[4] « *Prêtez* l'oreille. » Apostrophe familière qui réveille l'attention de l'auditeur; elle rappelle la poétique apostrophe de Racine:

> Cieux, écoutez ma voix; terre, *prête* l'oreille. *Athalie*, iii, v,

[5] « Démêlées. » Mot qui n'a guère la force que lui donne ici Bossuet.

[6] « C'est elle-même qui le raconte. » Cette manière d'introduire dans l'oraison funèbre plusieurs citations importantes d'un écrit de la princesse est tout à fait neuve, et d'un grand intérêt. Le sujet les amène naturellement, et elles donnent au discours une grande originalité; car l'orateur s'identifie avec son personnage, et le fait revivre devant son *audience*, à laquelle le mort semble s'adresser directement.

[7] « Ecoutez, et prenez garde. » Nouvelle apostrophe, qui prépare et peut-être excuse le récit de ce songe et d'un autre beaucoup plus étrange. — « *De* n'écouter *pas*. » Les deux parties de la négation se séparent volontiers ainsi au dix-septième siècle.

[8] « L'ordre. » C'est-à-dire *la suite* des avertissements

« beauté ravissante. L'aveugle parut alors changer de voix « et de visage [1], et prenant un ton d'autorité: Mon exem« ple, dit-il, vous doit apprendre qu'il y a des choses très« excellentes et très-admirables qui échappent à notre « vue, et qui n'en sont ni moins vraies ni moins désira« bles, quoiqu'on ne les puisse ni comprendre ni imagi« ner.» C'est en effet qu'il manque un sens aux incrédules, comme à l'aveugle; et ce sens, c'est Dieu qui le donne, selon ce que dit saint Jean: « Il nous a donné un sens pour « connoître le vrai Dieu, et pour être en son vrai Fils » : *Dedit nobis sensum, ut cognoscamus verum Deum, et simus in vero Filio ejus* [2]. Notre princesse le comprit. En même temps, au milieu d'un songe si mystérieux, « elle fit l'ap« plication de la belle comparaison de l'aveugle, aux vérités « de la religion et de l'autre vie »: ce sont ses mots que je vous rapporte. Dieu, qui n'a besoin ni de temps ni d'un long circuit de raisonnements [3] pour se faire entendre, tout-à-coup lui ouvrit les yeux. Alors, par une soudaine illumination, « elle se sentit si éclairée, (c'est elle-même qui « continue à vous parler [4]), et tellement transportée de la « joie d'avoir trouvé ce qu'elle cherchoit depuis si long« temps, qu'elle ne put s'empêcher d'embrasser l'aveugle, « dont le discours lui découvroit une plus belle lumière que « celle dont il étoit privé. Et, dit-elle, il se répandit dans « mon cœur une joie si douce et une foi si sensible, qu'il « n'y a point de paroles capables de l'exprimer ». Vous attendez, chrétiens, [5] quel sera le réveil d'un sommeil si doux et si merveilleux. Ecoutez, et reconnoissez que ce songe est vraiment divin. « Elle s'éveilla là-dessus, dit« elle, et se trouva dans le même état où elle s'étoit vue

[1] «L'aveugle parut alors changer, etc.» Incident d'un effet dramatique.

...... Major que videri,
Nec mortale sonans. VIRG., *Æn.*, VI, *v.* 49-50.

[2] JOAN., *Epist.* I, *c.* V, *v.* 20. Saint Jean ajoute : «*Hic est verus Deus et vita æterna.*»

[3] « Un long circuit de raisonnements.» Expression latine : *circuitus orationis* signifie la *période*. Ici, le sens est beaucoup plus général ; mais l'image rappelle tout-à-fait une autre expression latine, *ambages orationis* (*amb. agere*). *ἀμφί*.

[4] « C'est elle-même qui continue à vous parler. » Bossuet a soin d'indiquer exactement ce qui est à lui dans son discours, et ce qui appartient à la princesse.

[5] « Vous attendez, etc. » *Suspension* qui provoque la curiosité. Bossuet, pour mieux attacher ses auditeurs à des détails si simples, a fait dans cette partie du discours, un usage fréquent de cette figure.

« dans cet admirable songe, c'est-à-dire tellement chan-
« gée, qu'elle avoit peine à le croire ». Le miracle qu'elle attendoit est arrivé : elle croit, elle qui jugeoit la foi impossible : Dieu la change par une lumière soudaine [1], et par un songe qui tient de l'extase. Tout suit en elle la même force [2]. « Je me levai, poursuit-elle, avec précipita-
« tion : mes actions étoient mêlées d'une joie et d'une acti-
« vité extraordinaire ». Vous le voyez : cette nouvelle vivacité [3], qui animoit ses actions, se ressent encore dans ses paroles. « Tout ce que je lisois sur la religion me touchoit
« jusqu'à répandre des larmes. Je me trouvois à la messe
« dans un état bien différent de celui où j'avois accoutumé
« d'être ». Car c'étoit de tous les mystères celui qui lui paroissoit le plus incroyable. « Mais alors, dit-elle, il me
« sembloit sentir la présence réelle de notre Seigneur, à
« peu près comme l'on sent les choses visibles, et dont
« l'on ne peut douter ». Ainsi elle passa tout-à-coup d'une profonde obscurité à une lumière manifeste. Les nuages de son esprit sont dissipés : miracle aussi étonnant que celui où Jésus-Christ fit tomber en un instant des yeux de Saul converti cette espèce d'écaille dont ils étoient couverts [4]. Qui donc ne s'écrieroit à un si soudain changement : « Le doigt de Dieu est ici [5] ! » La suite ne permet pas d'en douter et l'opération de la grâce [6] se reconnoît dans ses fruits. Depuis ce bienheureux moment, la foi de notre princesse fut inébranlable : et même cette joie sensible qu'elle avoit à croire lui fut continuée quelque temps. Mais au milieu de ces célestes douceurs, la justice divine eut son tour [7]. L'humble princesse ne crut pas qu'il lui fût permis d'approcher

[1] « Par une lumière soudaine. » Métaphore trop répétée. Même, dans l'histoire de l'aveugle, elle ressemble quelquefois à un jeu de mots.

[2] « Tout suit en elle la même *force*, » c'est-à-dire la même impulsion divine.

[3] « Cette nouvelle vivacité. » Commentaire mêlé à la citation, comme Bossuet fait en général pour l'Ecriture.

[4] « ... Et abiit Ananias, et introivit in domum, et imponens ei ma-
« nus, dixit : Saule frater, Dominus misit me Jesus, qui apparuit tibi in
« via qua veniebas, ut videas, et implearis Spiritu Sancto. — Et confestim
« ceciderunt ab oculis ejus tanquam squamæ, et visum recepit, et sur-
« gens baptizatus est. » ACT. APOST., IX, 17, 18.

[5] Digitus Dei est hic. EXOD., c. VIII, v. 19.

[6] « L'opération de la grâce. » Ailleurs, nous avons vu : « La grâce, cette *excellente ouvrière*. » Voy. l'or. fun. de *Madame*, p. 87, n 3

[7] « Eut son tour. » Expression simple et forte ; elle éloigne tout de suite la confiance que pourrait exciter cette conversion miraculeuse.

d'abord des saints sacrements. Trois mois entiers furent employés à repasser avec larmes ses ans écoulés parmi tant d'illusions, et à préparer sa confession. Dans l'approche du jour désiré [1] où elle espéroit de la faire, elle tomba dans une syncope qui ne lui laissa ni couleur, ni pouls, ni respiration. Revenue d'une si longue et si étrange défaillance, elle se vit replongée dans un plus grand mal; et après les affres de la mort [2], elle ressentit toutes les horreurs de de l'enfer. Digne effet des sacrements de l'Eglise, qui, donnés ou différés, font sentir à l'âme la miséricorde de Dieu, ou tout le poids de ses vengeances [3]. Son confesseur qu'elle appelle la trouve sans force, incapable d'application, et prononçant à peine quelques mots entrecoupés: il fut contraint de remettre la confession au lendemain. Mais il faut qu'elle vous raconte elle-même quelle nuit elle passa dans cette attente. Qui sait si la Providence n'aura pas amené ici quelque âme égarée, qui doive être touchée de ce récit [4]? « Il est, dit-elle, impossible de s'imaginer les étranges « peines de mon esprit sans les avoir éprouvées. J'appré« hendois à chaque moment le retour de ma syncope, « c'est-à-dire ma mort et ma damnation. J'avouois bien « que je n'étois pas digne d'une miséricorde que j'avois si « longtemps négligée et je disois à Dieu, dans mon cœur, « que je n'avois aucun droit de me plaindre de sa justice; « mais qu'enfin, chose insupportable! je ne le verrois « jamais; que je serois éternellement avec ses ennemis, « éternellement sans l'aimer, éternellement haïe de lui. « Je sentois tendrement ce déplaisir, et je le sentois même, « comme je crois, ce sont ses propres paroles, entière« ment détaché des autres peines de l'enfer ». Le voilà, mes chères sœurs [5], vous le connoissez, le voilà ce pur amour [6] que Dieu lui-même répand dans les cœurs avec

[1] « Dans l'approche du jour désiré, etc. » Voici des détails de biographie ou de mémoires plutôt que d'oraison funèbre; il est vrai que l'intention de l'orateur en explique l'introduction dans le discours.

[2] « Les affres de la mort. » « Affre, s. f. Grande peur, extrême frayeur. Il n'est guère en usage qu'au pluriel, et dans cette locution. » DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

[3] « Le poids de ses vengeances. » Idée et expression fortes.

[4] « Qui sait si la Providence n'aura pas amené ici, etc. » Réflexion touchante, éloquemment développée dans la péroraison.

[5] « Mes chères sœurs. » Les carmélites du faubourg Saint-Jacques, le service se faisait dans leur église.

[6] « Ce pur amour. » Voy. l'or. fun. de Marie-Thérèse. Bossuet a lui-

toutes ses délicatesses, et dans toute sa vérité. La voilà cette crainte qui change les cœurs : non point la crainte de l'esclave, qui craint l'arrivée d'un maître fâcheux [1]; mais la crainte d'une chaste épouse [2] qui craint de perdre ce qu'elle aime. Ces sentiments tendres, mêlés de larmes et de frayeur, aigrissoient son mal jusqu'à la dernière extrémité. Nul n'en pénétroit la cause, et on attribuoit ces agitations à la fièvre dont elle étoit tourmentée. Dans cet état pitoyable [3], pendant qu'elle se regardoit comme une personne réprouvée, et presque sans espérance de salut; Dieu, qui fait entendre ses vérités [4] en telle manière et sous telles

même expliqué ce que c'est que le pur amour. « Il faudroit ici vous « découvrir la dernière perfection de l'amour de Dieu ; il faudroit vous « montrer cette âme *détachée des chastes douceurs qui l'ont attirée à* « *Dieu*, et *possédée seulement de ce qu'elle découvre en Dieu même,* « *c'est-à-dire de ses perfections infinies;* là se verroit l'union de l'âme « avec un Jésus délaissé ; là s'entendroit la dernière consolation de l'a- « mour divin *dans un endroit de l'âme si profond et si retiré, que les* « *sens n'en soupçonnent rien, tant il est éloigné de leur région* : mais « pour s'expliquer sur cette matière, il faudroit un langage que le « monde n'entendroit pas. » *Sermon pour la profession de foi de Mme de La Vallière.*

1 « Fâcheux. » Mot qui a perdu beaucoup de sa force.

> J'en vois sur ton visage une *fâcheuse* marque.
> CORNEILLE, *Polyeucte*, III, 2.
>
> Je l'étouffe, il renaît, il me flatte, il me *fâche*.
> ID., *ibid.*, 5.

2 « Une chaste épouse. » Comparaison mystique répétée souvent dans les livres saints; de même, un peu plus loin, ces *sentiments tendres*. Voyez l'Exorde de l'oraison funèbre de Marie-Thérese: *Despondi vos uni viro*, etc. Page 95, note 1v.

3 « Pitoyable. » Mot qui n'entraîne plus aujourd'hui qu'une idée de mépris, mais qui, au dix-septième siècle, avait tous les sens du mot *pitié*. Il en est de même du mot *piteux*.

> Si le ciel *pitoyable* eût écouté ma voix.
> CORNEILLE, *Horace*, III, 5.
>
> Et le *piteux* jouet de plus de changements. ID., *ibid.*, IV, 4.
>
> Je jure donc par vous, ô *pitoyable* reste.
> ID., *la Mort de Pompée*, V, 1.

4 « Dieu, qui fait entendre, etc. » « L'éloquence partage avec la « poésie le privilége de revêtir d'expressions nobles des objets et des « images qui, sans cet artifice, ne sauraient appartenir au genre ora- « toire. Bossuet excelle dans ce talent ou dans cette magie d'assortir « les récits les plus populaires à la majesté de ses discours. Le songe de « la princesse palatine eût embarrassé sans doute un autre orateur; et il « faut avouer que l'histoire d'un *poussin* enlevé par un chien sous les « ailes de sa mère n'était pas aisée à ennoblir dans une oraison funè- « bre. Bossuet lutte avec gloire contre la difficulté de son sujet, et d'a- « bord il se hâte d'imprimer un caractère religieux à son auditoire.

figures qu'il lui plaît, continua de l'instruire, comme il a fait Joseph et Salomon [1]; et durant l'assoupissement que l'accablement lui causa, il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celle de l'Évangile. Elle voit paroître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner [2] comme l'image de sa tendresse; une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisoit. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal [3]. En même temps on lui crie d'un autre côté qu'il le falloit rendre au ravisseur, dont on éteindroit l'ardeur [4] en lui enlevant sa proie. « Non, dit-elle, je ne le rendrai jamais ». En ce moment elle s'éveilla; et l'application de la figure qui lui avoit été montrée [5] se fit en un instant dans son esprit, comme si on lui eût dit: « Si vous, qui « êtes mauvaise [6], ne pouvez vous résoudre à rendre « ce petit animal que vous avez sauvé, pourquoi croyez-

« Voyez avec quel art admirable l'orateur rapproche toutes les allégo« ries d'une imagination riche et brillante, l'intervention de la Divinité, « la préparation oratoire d'un sommeil mystique, le songe de Joseph, « celui de Salomon, la parabole de l'Evangile : il vous familiarise d'a« vance avec le merveilleux dont il vous rapproche, en vous environ« nant d'un horizon qui vous présente de tous côtés de pareils pro« diges; et, par les ornements accessoires, il vous prépare, il vous « amène à entendre sans surprise les détails d'un rêve où il n'est ques« tion que d'une poule, dont il semblait impossible, ou, pour mieux « dire, ridicule de parler. Rien ne prouve mieux que cet exemple « qu'un grand talent parviendra toujours à adapter avec succès au « style de l'éloquence presque tout ce qu'on pourrait se permettre « dans les entretiens de la société. » MAURY, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, I, c. LXIV

1 « Joseph et Salomon. » C'est Joseph qui explique les songes de se compagnons de captivité et du Pharaon lui-même (*Genèse*, 41). — Dieu apparaît en songe à Salomon pour lui promettre la sagesse (*Rois*, 1). — Sur l'emploi du verbe *faire*, voyez page 4, note 2.

2 « Jerusalem, Jerusalem, quæ occidis prophetas, et lapidas eos qu « ad te missi sunt, quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum « gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti ! » MATTH., XXIII, 37.

3 « Cet innocent animal. » Périphrase bizarre; mais il faut songer que, sous cette parabole, il s'agit d'une âme à sauver.

4 « Dont on éteindroit l'ardeur. » Idée obscure; Bossuet veut-il parler de l'ardeur d'un chien de chasse, par exemple?

5 « La *figure* qui lui avoit été montrée. » Expression consacrée dans la langue de l'Ecriture : une partie de l'histoire des Hébreux (l'époque des Juges) est désignée sous le nom de temps des *figures*, parce qu'elle est comme une longue allégorie de l'avenir et du christianisme.

6 « Mauvaise » pour *méchante*, ne s'emploie plus que dans le style familier.

« vous que Dieu infiniment bon vous redonnera au démon « après vous avoir tirée de sa puissance[1]? Espérez, et prenez « courage ». A ces mots elle demeura dans un calme et dans une joie qu'elle ne pouvoit exprimer, « comme « si un ange lui eût appris, ce sont encore ses paroles, « que Dieu ne l'abandonneroit pas. » Ainsi tomba tout à coup la fureur des vents et des flots à la voix de Jésus-Christ qui les menaçoit[2]; et il ne fit pas un moindre miracle dans l'âme de notre sainte pénitente, lorsque, parmi les frayeurs d'une conscience alarmée, et les « douleurs de l'enfer[3], » il lui fit sentir tout-à-coup par une vive confiance, avec la rémission de ses péchés, cette « paix qui surpasse toute intelligence[4]. » Alors une joie céleste saisit tous ses sens, « et les os humiliés tressaillirent »[5]. Souvenez-vous, ô sacré pontife, quand vous tiendrez en vos mains[6] la sainte victime qui ôte les péchés du monde[7], souvenez-vous de ce miracle de sa grâce. Et vous, saints prêtres, venez; et vous, saintes filles[8]; et vous, chrétiens; venez aussi, ô pécheurs! tous ensemble commençons d'une même voix le cantique de la délivrance[9], et ne cessons de répéter

[1] « Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis pater vester, qui in cœlis est, dabit bona petentibus se? » MATTH. VII, 11.

[2] « Qui les menaçoit. » « Et exsurgens, comminatus est vento, et dixit mari : Tace, obmutesce, et cessavit ventus, et facta est tranquillitas magna. » MARC., IV, 39. — « Accedentes autem suscitaverunt eum dicentes : præceptor, perimus. At ille surgens, increpavit ventum, et tempestatem aquæ, et cessavit, et facta est tranquillitas. » LUC, VIII, 24.

[3] Dolores inferni circumdederunt me. PSAL. XVIII, v. 6.

[4] Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum. PAUL. *Ad Philip.* IV, 7.

[5] Auditui meo dabis gaudium et lætitiam; et exultabunt ossa humiliata. PSAL. L, 10.

[6] « Quand vous tiendrez, etc. » Allusion au moment de la messe où se prononce l'oraison funèbre. Celle-ci indique que c'était après l'Evangile. Certains rituels la placent à la fin de la messe, après l'absoute; mais il n'y a pas, pendant la durée du sacrifice, d'autre moment où elle puisse se prononcer, et l'usage la plaçait après l'Evangile.

[7] « Les péchés du monde. » Voy. l'Or. funèbre de Marie-Thérèse, page 94, note 4

[8] « Saintes filles. » Les religieuses carmélites. Voy. p. 161, n. 1. — Mouvement qui rappelle la péroraison de l'éloge funèbre de Condé.

[9] « Le cantique de la délivrance. » Allusion aux cantiques de Moïse, de Déborah, etc. Voy. page 14, note 2, et Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie françoise*, § V, page 30, édit. classiq., annotée par M. Despois.

avec David : « Que Dieu est bon ! que sa miséricorde est « éternelle » ! [1]

Il ne faut point manquer à de telles grâces, ni les recevoir avec mollesse. La princesse palatine change en un moment tout entière : nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie [2]. Elle se montre au monde à cette fois [3] ; mais ce fut pour lui déclarer qu'elle avoit renoncé à ses vanités. Car aussi quelle erreur à une chrétienne, et encore à une chrétienne pénitente, d'orner ce qui n'est digne que de son mépris [4] ? de peindre et de parer l'idole du monde ? de retenir comme par force et avec mille artifices autant indignes qu'inutiles [5], ces grâces qui s'envolent avec le temps ? Sans s'effrayer de ce qu'on diroit, sans craindre comme autrefois ce vain fantôme des âmes infirmes [6], dont les grands sont épouvantés plus que tous

[1] Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus. PSAL. CXXXV, v. 1.

> Que le Seigneur est bon ! que son joug est aimable !
> Heureux qui dès l'enfance en connoît la douceur !
>
> RACINE, *Athalie*, 1er chœur.

[2] « Nulle parure, etc. » Antithèses ingénieuses, mais que l'on a trop souvent répétées.

[3] « A cette fois. » Voy. l'or. fun. de Henriette de France, p. 59, n. 4.

[4] « Quelle erreur à une chrétienne. » Excellent modèle de *période* et de *redoublements d'idées*. Voici les mêmes idées éloquemment développées dans le sermon pour la profession de Mme de La Vallière, lequel offre de fréquents rapports avec cette oraison funèbre. Il fut prononcé en 1675, dix ans auparavant. « Ce corps, qui toutefois est « d'une nature si inférieure à la sienne, devient le plus cher objet de « ses complaisances ; elle tourne tous ses soins de son côté ; le moin- « dre rayon de beauté qu'elle y aperçoit suffit pour l'arrêter ; elle se « mire, pour ainsi parler, et se considère dans ce corps ; elle croit « voir dans la douceur de ces regards et de ce visage la douceur d'une « humeur paisible, dans la délicatesse de ces traits la délicatesse de « l'esprit, dans ce port et cette mine relevée la grandeur et la noblesse « du courage : foible et trompeuse image sans doute ! mais enfin la « vanité s'en repaît. A quoi es-tu réduite, âme raisonnable ? toi qui « étois née pour l'éternité et pour un objet immortel, tu deviens éprise « et captive d'une fleur que le soleil dessèche, d'une vapeur que le « vent emporte, en un mot d'un corps qui par la mortalité est devenu « un empêchement et un fardeau à l'esprit. »

[5] « Autant indignes qu'inutiles. » Opposition forte qui rappelle les fameux vers de Racine :

> Même elle avoit encor cet éclat emprunté
> Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage
> Pour réparer des ans l'irréparable outrage. *Athalie*, II, 5.

[6] « Ce vain fantôme. » L'opinion : périphrase pleine de sens, comme toutes celles de Bossuet. — « Infirmes » faibles (*infirmus*).

les autres, la princesse palatine parut à la cour si différente [1] d'elle même; et dès-lors elle renonça à tous les divertissements, à tous les jeux jusqu'aux plus innocents, se soumettant aux sévères lois de la pénitence chrétienne, et ne songeant qu'à restreindre et à punir une liberté qui n'avoit pu demeurer dans ses bornes [2]. Douze ans de persévérance, au milieu des épreuves les plus difficiles l'ont élevée à un éminent degré de sainteté. La règle qu'elle se fit dès le premier jour fut immuable; toute sa maison y entra: chez elle on ne faisoit que passer d'un exercice de piété à un autre. Jamais l'heure de l'oraison [3] ne fut changée ni interrompue, pas même par les maladies. Elle savoit que, dans ce commerce sacré, tout consiste à s'humilier sous la main de Dieu, et moins à donner qu'à recevoir [4]: ou plutôt, selon le précepte de Jésus-Christ, son oraison fut perpétuelle [5] pour être égale au besoin [6]. La lecture de l'Évangile et des livres saints en fournissoit la matière: si le travail sembloit l'interrompre, ce n'étoit que pour la continuer d'une autre sorte. Par le travail on charmoit l'ennui, on ménageoit le temps, on guérissoit la langueur de la paresse et les pernicieuses rêveries de l'oisiveté. L'esprit se relâchoit pendant que les mains, industrieusement occupées, s'exerçoient [7] dans des ouvrages dont la piété avoit donné le dessein [8]: c'étoit ou des habits pour les pauvres, ou des ornements pour les autels. Les psaumes avoient succédé aux cantiques des joies du siècle [9]. Tant qu'il n'étoit point nécessaire de parler, la sage princesse gardoit le silence: la vanité et les médisances [10], qui sou-

[1] « *Si* différente. » Tour incorrect : l'adverbe *si* ne s'emploie que dans une phrase affirmative, ou avec la conjonction *que* pour complément.

[2] « Demeurer dans ses bornes. » Idée terminée d'une manière expressive et harmonieuse.

[3] « L'heure de l'oraison. » Comparez tous ces détails de discipline intérieure à l'oraison funèbre de Marie-Thérèse.

[4] « A recevoir, » les grâces divines et les humiliations, qui sont aussi des grâces envoyées par Dieu.

[5] Oportet semper orare, et non deficere. Luc. XVIII, 1. Eccles. XVIII, 22.

[6] « Egale au besoin. » Expression faible et froide.

[7] « Par le travail, etc. » Idée détaillée avec infiniment de soin et de justesse ; c'est ce qu'on peut dire de plus sensé sur l'emploi du temps.

[8] « Dessein » et non *dessin*. C'est-à-dire l'intention, l'idée.

[9] « Cantiques des joies du siècle. » Emploi singulier et tout latin du mot *cantique*, qui indique presque toujours un chant de piété.

[10] « Les médisances. » Idée sur laquelle Bossuet revient fréquemment Voyez page 45, 1, etc.

tiennent tout le commerce du monde, lui faisoient craindre tous les entretiens; et rien ne lui paroissoit ni agréable ni sûr que la solitude. Quand elle parloit de Dieu, le goût intérieur d'où sortoient toutes ses paroles [1] se communiquoit à ceux qui conversoient avec elle ; et les nobles expressions qu'on remarquoit dans ses discours ou dans ses écrits venoient de la haute idée qu'elle avoit conçue des choses divines. Sa foi ne fut pas moins simple que vive : dans les fameuses questions [2] qui ont troublé en tant de manières le repos de nos jours, elle déclaroit hautement qu'elle n'avoit autre part à y prendre que celle d'obéir à l'Église. Si elle eût eu la fortune des ducs de Nevers ses pères, elle en auroit surpassé [3] la pieuse magnificence, quoique cent temples fameux en portent la gloire jusqu'au ciel, « et que les églises des saints publient leurs aumônes » [4]. Le duc son père avoit fondé dans ses terres de quoi marier tous les ans soixante filles : riche oblation [5], présent agréable. La princesse sa fille en marioit aussi tous les ans ce qu'elle pouvoit [6], ne croyant pas assez honorer les libéralités de ses ancêtres, si elle ne les imitoit. On ne peut retenir ses larmes quand on lui voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle nourrissoit [7]. Des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages ridés, de ces membres courbés sous les ans. Ecoutez ce qu'elle en écrit au fidèle ministre de ses charités; et, dans un même discours [8], apprenez à goûter la simplicité et la charité chrétienne. « Je suis ravie, dit-elle, que l'affaire de nos bonnes vieilles « soit si avancée. Achevons vite, au nom de Notre-Sei- « gneur; ôtons vitement cette bonne femme de l'étable où

1 « Le goût *d'où sortoient* toutes ses paroles, » pour *qui inspiroit* — Expression incorrecte et pénible.

2 « Les fameuses questions. » Allusion à la lutte des Jansénistes et des Jésuites; et peut-être aussi aux divisions de l'Eglise gallicane et du Saint-Siége. Voy. la vie de Bossuet et l'or. fun. de Marie-Thérèse.

3 « Elle en auroit surpassé. » *En* au lieu de *leur;* locution fréquente au dix-septième siècle.

4 Eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia sanctorum. ECCLES. c. XXXI. v. 11.

5 « Oblation. » Mot tout latin qui rappelle la langue des premières oraisons funèbres de Bossuet. Voy. l'Avant-propos.

6 « Ce qu'elle pouvoit. » Exemple de style *simple* et familier.

7 « Epancher son cœur sur de vieilles femmes » Métaphore bizarre et d'un effet assez peu agréable.

8 « Dans un même discours. » C'est-à-dire dans les mêmes paroles d'Anne de Gonzague.

« elle est, et la mettons [1] dans un de ces petits lits ». Quelle nouvelle vivacité succède à celle que le monde inspire ! Elle poursuit : « Dieu me donnera peut-être de la santé pour « aller servir cette paralytique ; au moins je le ferai par mes « soins, si les forces me manquent ; et, joignant mes maux « aux siens, je les offrirai plus hardiment à Dieu. Mandez-« moi ce qu'il faut pour la nourriture et les ustensiles de « ces pauvres femmes ; peu-à-peu nous les mettrons à leur « aise. » Je me plais à répéter toutes ces paroles [2], malgré les oreilles délicates ; elles effacent les discours les plus magnifiques, et je voudrois ne parler plus que ce langage. Dans les nécessités extraordinaires, sa charité faisoit de nouveaux efforts. Le rude hiver des années dernières [3] acheva de la dépouiller [4] de ce qui lui restoit de superflu ;

[1] « Otons,... et *la* mettons. » Inversion assez fréquente dans la première moitié du dix-septième siècle.

Page, cherchez Rodrigue et l'amenez ici. CORNEILLE, *le Cid.*

[2] « Je me plais à répéter, etc. » « Bossuet dédaigne toutes les faciles pé-« riphrases capables d'altérer la simplicité naïve du trait qu'il veut faire « admettre. Mais aussitôt il déploie l'autorité la plus imposante de son « ministère, et il fait bien sentir que ce n'est nullement par défaut de « goût qu'il descend à un langage si familier. Loin de s'en excuser, « comme un bel esprit délicat n'y eût pas manqué, il s'en félicite, il « s'en glorifie, il subjugue votre admiration par la sienne propre, et il « s'afflige, dans l'enthousiasme de cette conquête oratoire, de n'avoir « plus devant lui d'autre écueil à braver. » MAURY, *Essai sur l'éloq. de la chaire*, XLIV. — Voyez en effet, page 202, n. 8, où Bossuet dit : *Je n'ai regret qu'à ce que je laisse.*

[3] « Le rude hiver des années dernières. » « Ah ! le ciel n'est pas en-« core fléchi sur nos crimes. Dieu sembloit s'être apaisé en donnant la « paix à son peuple ; mais nos péchés continuels ont rallumé sa juste « fureur : il nous a donné la paix, et lui-même nous fait la guerre ; il « a envoyé contre nous, pour punir notre ingratitude, la maladie, la « mortalité, la disette extrême, une intempérie étonnante ; je ne sais « quoi de déréglé dans toute la nature, qui semble nous menacer de « quelque suite funeste, si nous n'apaisons sa colère ; et dans des pro-« vinces éloignées, et même dans cette ville, au milieu de tant de plai-« sirs et de tant d'excès, une infinité de familles meurent de faim et de « désespoir : vérité constante, publique, assurée ! O calamité de nos « jours ! Quelle joie pouvons-nous avoir? Faut-il que nous voyions « d'aussi grands malheurs? et ne nous semble-t-il pas qu'à chaque mo-« ment tant de cruelles extrémités que nous savons, que nous enten-« dons de toutes parts, nous reprochent devant Dieu et devant les « hommes ce que nous donnons à nos sens, à notre curiosité, à notre « luxe? Qu'on ne demande plus maintenant jusqu'où va l'obligation « d'assister les pauvres : la faim a tranché le doute ; le désespoir a « terminé la question, etc. » BOSSUET, *Sermon sur l'Impénitence finale*, prêché devant le roi.

[4] « La dépouiller, etc. » Expression heureuse, car elle caractérise la charité de la princesse

tout devint pauvre dans sa maison et sur sa personne : elle voyoit disparoître avec une joie sensible les restes des pompes du monde ; et l'aumône lui apprenoit à se retrancher tous les jours quelque chose de nouveau [1]. C'est en effet la vraie grâce de l'aumône [2], en soulageant les besoins des pauvres, de diminuer en nous d'autres besoins, c'est-à-dire ces besoins honteux qu'y fait la délicatesse [3], comme si la nature n'étoit pas assez accablée de nécessités ! Qu'attendez-vous, chrétiens, à vous convertir [4] ? et pourquoi désespérez-vous de votre salut ? Vous voyez la perfection où s'élève l'âme pénitente quand elle est fidèle à la grâce [5]. Ne craignez ni la maladie, ni les dégoûts, ni les tentations, ni les peines les plus cruelles. Une personne si sensible et si délicate, qui ne pouvoit seulement entendre nommer les maux, a souffert douze ans entiers, et presque sans intervalle, ou les plus vives douleurs, ou des langueurs qui épuisoient le corps et l'esprit [6] ; et cependant, durant tout ce temps et dans les tourments inouïs de sa dernière maladie,

[1] « L'aumône lui apprenoit, etc. » *Amplification* par redoublements progressifs de l'idée générale à l'idée particulière.

[2] « La grâce de l'aumône. » Emploi assez rare du mot *grâce* dans le sens de *résultat*, comme on dit les *grâces* de la prière.

[3] « Ces *besoins* honteux qu'y *fait* la délicatesse. » Expression inusitée. — Voici un développement bien original et bien éloquent de cette idée. « D'où vient pour les pauvres une dureté si étonnante ? Je « ne m'en étonne pas, chrétiens ; d'autres pauvres, plus pressants et « plus affamés, ont gagné les avenues les plus proches, et épuisé les « libéralités à un passage plus secret ; je parle de ces pauvres intérieurs « qui ne cessent de murmurer, quelque soin qu'on prenne de les satis- « faire ; toujours avides, toujours affamés dans la profusion et dans « l'excès même ; je veux dire vos passions et vos convoitises. C'est en « vain, ô pauvre Lazare ! que tu gémis à la porte : ceux-ci sont déjà au « cœur : ils ne s'y présentent pas, mais ils l'assiégent ; ils ne demandent « pas, ils arrachent. O Dieu, quelle violence ! Représentez-vous, chré- « tiens, dans une sédition, une population furieuse qui demande arro- « gamment, toute prête à arracher si on la refuse. Ainsi... l'ambition « l'avarice, la *délicatesse*, toutes les autres passions, troupe mutine et « emportée, font retentir de toutes parts un cri séditieux, où l'on n'en- « tend que ces mots : *apporte, apporte ; dicentes : affer, affer.* » (Prov. xxx.) Bossuet, *Sermon sur l'impénitence finale.*

[4] « *A* vous convertir. » Dans l'or. fun. de Henriette d'Angleterre, Bossuet avait déjà dit : « Qu'attendons-nous *pour* nous convertir ? » Voy. page 11, note 5 ; et, dans l'*Histoire universelle* : « Qu'attendons- « nous donc *à* nous soumettre ? » IIe partie, XXXI.

[5] « Fidèle. » Dans le sens d'*obéissante*. Voyez page 158, note 1.

[6] « Le corps et l'esprit. » Période à cinq membres, soutenue avec harmonie, mais que l'opposition des idées suivantes prolonge d'une manière languissante

où ses maux s'augmentèrent jusqu'aux derniers excès, elle n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce. Encore réprima-t-elle ce foible désir en disant aussitôt après, avec Jésus-Christ, la prière du sacré mystère du Jardin [1]; c'est ainsi qu'elle appeloit la prière de l'agonie de notre Sauveur : « O mon Père! que votre volonté soit faite, et non pas la mienne » [2]! Ses maladies lui ôtèrent la consolation qu'elle avoit tant désirée d'accomplir ses premiers desseins, et de pouvoir achever ses jours sous la discipline et dans l'habit de sainte Fare. Son cœur, donné ou plutôt rendu [3] à ce monastère, où elle avoit goûté les premières grâces, a témoigné son désir [4]; et sa volonté a été aux yeux de Dieu un sacrifice parfait. C'eût été un soutien sensible [5] à une âme comme la sienne d'accomplir de grands ouvrages pour le service de Dieu; mais elle est menée par une autre voie, par celle qui crucifie [6] davantage, qui, sans rien laisser entreprendre à un esprit courageux, le tient accablé et anéanti [7] sous la rude loi de souffrir. Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la piété qu'il avoit renouvelé dans son cœur au commencement de sa pénitence : mais non, tout lui est ôté; sans cesse elle est travaillée [8] de peines insupportables. « O Seigneur, disoit le saint homme Job, vous « me tourmentez d'une manière merveilleuse [9] »! C'est que, sans parler ici de ses autres peines, il portoit au fond de son cœur une vive et continuelle appréhension de déplaire à Dieu. Il voyoit d'un côté sa sainte justice, devant

1 « Mystère du Jardin. » Allusion à l'agonie du Sauveur, dans le Jardin des Oliviers, la nuit qui précéda la Passion.

2 « Pater, si vis, transfer calicem istum a me : verumtamen non mea voluntas, sed tua fiat. » Luc. XXII, 42.

3 « Son cœur, donné ou plutôt rendu. » Allusion ordinaire dans les Oraisons funèbres. Voyez page 20, 4, page 125, note 5, et l'Or. fun. de Condé, par Bourdaloue, qui en est un exemple d'un bout à l'autre.

4 « Son *cœur* a témoigné son désir. » Exemple de métonymie, l'effe est mis ici pour la cause.

5 « Sensible. » Expression faible, mais qui ne l'était pas au temps où Bossuet l'employait. Voyez plus loin : « Ce goût *sensible* de la piére. »

6 « Une voie qui crucifie. » *Ellipse* hardie, et *catachrése*.

7 « Une voie qui tient anéanti. » Continuation dure et forcée de l figure qui précède.

8 « *Travaillée* de peines. » Expression qui revient souvent. Voyez page 18, note 2.

9 « Mirabiliter me crucias! Job. c. x, v. 16. — « Merveilleuse. » Voy. page 18, note 5. — « Le saint homme Job. » Emploi de l'*exemple* lieu commun intrinsèque.

laquelle les anges ont peine à soutenir leur innocence. Il le voyoit avec ces yeux éternellement ouverts observer toutes les démarches, « compter tous les pas d'un pécheur, et garder ses péchés [1] comme sous le sceau, » pour les lui représenter au dernier jour [2] : *signasti quasi in sacculo delicta mea*. D'un autre côté, il ressentoit ce qu'il y a de corrompu dans le cœur de l'homme. « Je craignois, dit-il, « toutes mes œuvres » [3]. Que vois-je ? le péché ! le péché partout ! Et il s'écrioit jour et nuit : « O Seigneur, pour« quoi n'ôtez-vous pas mes péchés » [4] ? et que ne tranchez-vous une fois ces malheureux jours, où l'on ne fait que vous offenser, afin qu'il ne soit pas dit « que je suis « contraire à la parole du Saint » [5] ? Tel étoit le fond de ses peines [6]; et ce qui paroît de si violent [7] dans ses discours n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire. La princesse palatine souffrit quelque chose de semblable. Quel supplice à une conscience timorée ! Elle croyoit voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu [8]. Plus elle étoit clairvoyante, plus elle étoit tourmentée. Ainsi Dieu l'humilioit par ce qui a coutume de nourrir l'orgueil, et lui faisoit un remède de la cause de son mal. Qui pourroit dire par quelles terreurs [9] elle arrivoit aux délices de la sainte table ? Mais elle ne perdoit

1 « Garder ses péchés. » Exemple d'amplification et de progression oratoires. Remarquez l'originalité de la métaphore.

2 JOB. XXIV, v. 16, 17. « Salomon et Job ont le mieux connu la mi« sère de l'homme, et en ont le mieux parlé : l'un le plus heureux des « hommes, et l'autre le plus malheureux ; l'un connoissant la vanité des « plaisirs par expérience, l'autre la réalité des maux. » PASCAL, II, XVII, § 8.

3 Verebar omnia opera mea. JOB., c. IX, v. 28. — Dieu accorda au démon le pouvoir d'exercer la patience de Job par les pertes les plus cruelles. Sa piété résista à toutes les épreuves, et Dieu lui rendit plus qu'il n'avait perdu On place généralement son histoire dans les temps antérieurs à Moïse ; elle remplit un des livres les plus admirables de l'Ecriture.

4 Cur non tollis peccatum meum, et quare non aufers iniquitatem meam ? JOB. c. VII, v. 31.—Sur ces commentaires, voyez p. 119, note 6

5 Et hæc mihi sit consolatio, ut affligens me dolore, parcas, nec contradicam sermonibus Sancti. Ibid., c. VI, v. 10.

6 « Le *fond* de ses peines. » Expression concise, rarement employée.

7 « Ce qu'il paroît *de* si violent. » *Paroît* pour *apparoît ; ce qu'il y a de* si violent, et non ce qui *semble* si violent.

8 « Déguisé en vertu. » Exemple de *catachrèse*.

9 « Par quelles terreurs. » C'est-à-dire à travers quelles terreurs.

pas 'a confiance. Enfin, dit-elle, c'est ce qu'elle écrit au saint prêtre que Dieu lui avoit donné pour la soutenir dans ses peines. « Enfin je suis parvenue au divin banquet. Je « m'étois levée dès le matin pour être devant le jour [1] aux « portes du Seigneur; mais lui seul sait les combats qu'il « a fallu rendre [2] ». La matinée se passoit dans ce cruel exercice. « Mais à la fin, poursuit-elle, malgré mes foi- « blesses, je me suis comme traînée moi-même aux pieds « de Notre-Seigneur; et j'ai connu qu'il falloit, puisque « tout s'est fait en moi par la force de la divine bonté, que « je reçusse encore avec une espèce de force ce dernier « et souverain bien ». Dieu lui découvroit dans ces peines l'ordre secret de sa justice sur ceux [3] qui ont manqué de fidélité aux grâces de la pénitence. « Il n'appartient pas, « disoit-elle, aux esclaves fugitifs qu'il faut aller repren- « dre par force, et les ramener comme malgré eux, de « s'asseoir au festin avec les enfants et les amis; et c'est « assez qu'il leur soit permis de venir recueillir à terre les « miettes qui tombent de la table de leurs seigneurs. »

Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je ne fais plus, foible orateur [4], que de répéter les paroles de la princesse palatine; c'est que j'y ressens la manne cachée [5], et le goût des Écritures divines [6], que ses peines et ses sentiments lui faisoient entendre. Malheur à moi si dans cette chaire j'aime mieux me chercher moi-même que votre salut, et si je ne préfère à mes inventions, quand elles pourroient vous plaire, les expériences [7] de cette princesse, qui peuvent vous convertir! Je n'ai regret qu'à ce que je laisse [8], et je ne

1 « Devant le jour. » *Devant* et *avant* s'emploient indifféremment au dix-septième siècle.

2 « Les combats qu'il a fallu *rendre*. » Archaïsme. Voy. page 124, note 4.

3 « L'ordre secret de sa justice *sur* ceux. » « Conseils de juste vengeance *sur* l'Angleterre » (p. 18). — Locution empruntée à l'Écriture.

4 « Foible orateur. » V. l'Oraison funèbre de Condé, Exorde.

5 « La manne cachée. » Allusion à la nourriture céleste des Hébreux. (Exode, 16.)

D'un joug cruel il sauva nos aieux,
Les nourrit au désert d'un pain délicieux.
Racine, *Athalie*, 1er chœur.

6 « Le goût des Écritures. » Voy. page 42, le *goût* du monde :

Je n'ai de *goût* qu'aux pleurs que tu me vois répandre.
Racine, *Esther*, I, 3.

7 « Les expériences. » Ce mot ne se dit guère au pluriel que des expériences scientifiques.

8 « Je n'ai regret qu'à ce que je laisse, etc. » — Pour ce retour éloquent de l'orateur sur lui-même, voyez page 198, note 2.

puis vous taire ce qu'elle a écrit touchant les tentations d'incrédulité. « Il est bien croyable, disoit-elle, qu'un « Dieu qui aime infiniment en donne des preuves propor- « tionnées à l'infinité de son amour, et à l'infinité de sa « puissance : et ce qui est propre à la toute-puissance d'un « Dieu passe de bien loin la capacité de notre foible rai- « son. C'est, ajoute-t-elle ce que je me dis à moi-même, « quand les démons tâchent d'étonner ma foi ; et depuis « qu'il a plu à Dieu de me mettre dans le cœur » remarquez ces belles paroles « que son amour est la cause de tout « ce que nous croyons, cette réponse me persuade plus « que tous les livres ». C'est en effet l'abrégé de tous les saints livres, et de toute la doctrine chrétienne. Sortez, Parole éternelle [1], Fils unique du Dieu vivant, sortez du bienheureux sein de votre Père, et venez annoncer aux hommes le secret que vous y voyez [2]. Il l'a fait, et durant trois ans il n'a cessé de nous dire le secret des conseils de Dieu [3]. Mais tout ce qu'il en a dit est renfermé dans ce seul mot de son Évangile : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique [4] ». Ne demandez plus ce qui a uni en Jésus-Christ le ciel et la terre, et la croix avec les grandeurs [5] : « Dieu a tant aimé le monde ». Est-il incroyable que Dieu aime, et que la bonté se communique [6] ? Que ne fait pas entreprendre aux âmes courageuses l'amour de la gloire ; aux âmes les plus vulgaires l'amour des richesses [7] ; à tous enfin, tout ce qui porte le nom d'amour ? Rien ne coûte, ni périls, ni travaux, ni peines : et voilà les pro-

[1] « Sortez, Parole éternelle. » Apostrophe peu naturelle ; rapprochement pénible, quoique l'on doive le justifier par l'identité du *Verbe* et du Fils de Dieu.

[2] « Venez annoncer, etc. » Cette allusion à la vie et à la prédication de J.-C. arrive sans transition, et l'on a peine à suivre le rapport des idées. Il faut aller plus loin, pour voir que l'idée de l'amour de Dieu pour les hommes est le lien de tout le développement.

[3] Unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit. JOAN c. I, v. 18.

[4] Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret. IBID., c. III, v. 16.

[5] « La croix avec les grandeurs. » Là se trouve tout l'esprit du christianisme, et la *science de l'Évangile*. Voyez page 41, note 6.

[6] « Que la bonté se communique. » Expression obscure ; il semblerait que la bonté *se communique* de l'homme à Dieu, et, en réalité, c'est le contraire, puisque les qualités humaines viennent de Dieu. Pourtant l'orateur remonte, en raisonnant par analogie, de l'amour humain à l'amour de Dieu pour les hommes.

[7] « L'amour de la gloire, l'amour des richesses. » Opposition rema-

diges dont l'homme est capable [1]. Que si l'homme [2], qui n'est que foiblesse, tente l'impossible; Dieu, pour contenter son amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire ? Disons donc, pour toute raison, dans tous les mystères : « Dieu a « tant aimé le monde ». C'est la doctrine du maître [3], et le disciple bien-aimé [4] l'avoit bien comprise. De son temps un Cérinthe, un hérésiarque, ne vouloit pas croire qu'un Dieu eût pu se faire homme, et se faire la victime des pécheurs [5]. Que lui répondit cet apôtre vierge, ce prophète du Nouveau Testament, cet aigle [6], ce théologien par excellence, ce saint vieillard, qui n'avoit de force que pour prêcher la charité [7], et pour dire : « Aimez-vous les uns et les autres en Notre-Seigneur [8] » que répondit-il à cet hérésiarque ? Quel symbole, quelle nouvelle confession de foi opposa-t-il à son hérésie naissante ? Ecoutez, et admirez : « Nous croyons, dit-il, et nous confessons l'amour que Dieu a pour nous » : *Et nos credimus charitati quam habet Deus in nobis* [9]. C'est là toute la foi des chrétiens; c'est la

quable, car elle est jetée en passant, sans que Bossuet daigne s'y arrêter Il lui arrive souvent, ainsi qu'à tous les grands écrivains, de laisser échapper ainsi quelque grande idée, dont il ne daigne pas tirer parti, tandis qu'un orateur ordinaire, et surtout un esprit stérile, ne manqueraient pas d'y trouver ample matière à développements et à lieux-communs.

1 « Et voilà les prodiges, etc. » Réflexion éloquente, à la manière de celle-ci, dans le *Discours sur l'Histoire universelle* : « Et voilà le fruit glorieux de tant de conquêtes ! » (III, 5. 369.) C'est la figure appelee *Épiphonème* (page 27, 3, page 34, 1).

2 « Que si l'homme, etc. » Raisonnement *à fortiori ; induction* éloquente.—L'homme *tente*, Dieu *exécute;* détail d'expression à remarquer.

3 « C'est la doctrine du maître. » Souvenir du mot des Pythagoriciens. αὐτὸς ἔφα. — *Addictus jurare in verba magistri*. HOR., *Ep.*, I, 1.

4 « Le disciple bien-aimé. » Saint Jean, à qui J.-C. dit sur la croix, en lui indiquant la Vierge-Marie : *Voici votre mère*. JOAN., XIX, v. 27.

5 « *Cérinthe* disait que ce n'était pas Dieu qui avait fait le monde « que le Christ était descendu en Jésus après son baptême, et s'était re « tiré de lui avant sa Passion, en sorte que Jésus seul avait souffert e « était ressuscité ; le Christ, étant spirituel, était demeuré immortel e « impassible. » FLEURY, *Hist. ecclésiastique*.

6 « Cet aigle. » Allusion au génie de l'apôtre. Bossuet a-t-il pensé à cette tradition suivie par les peintres, qui représentent saint Jean avec un aigle auprès de lui ?

7 « Prêcher la charité. » Tel est le sujet de toute la première épître de saint Jean, où cependant il n'est pas directement question de Cérinthe. Du reste, tout l'Evangile de saint Jean est également une réfutation indirecte de cette hérésie.

8 « Filioli, diligite invicem. » — C'étaient ses paroles aux fidèles de son église, au moment de mourir.

9 JOAN. *Epist* I, c. IV, v. 16.

cause [1] et l'abrégé de tout le symbole. C'est là que la princesse palatine a trouvé la résolution de ses anciens doutes. Dieu a aimé : c'est tout dire. S'il a fait, disoit-elle, de si grandes choses pour déclarer son amour dans l'Incarnation, que n'aura-t-il pas fait pour le consommer [2] dans l'Eucharistie, pour se donner, non plus en général à la nature humaine, mais à chaque fidèle en particulier? Croyons donc avec saint Jean en l'amour d'un Dieu: la foi nous paroîtra douce, en la prenant par un endroit si tendre [3]. Mais n'y croyons pas à demi, à la manière des hérétiques, dont l'un en retranche une chose [4], et l'autre une autre; l'un le mystère de l'Incarnation, et l'autre celui de l'Eucharistie; chacun ce qui lui déplaît: foibles esprits, ou plutôt cœurs étroits et entrailles resserrées, que la foi et la charité n'ont pas assez dilatées [5] pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu! Pour nous, croyons sans réserve, et prenons le remède entier, quoi qu'il en coûte à notre raison. Pourquoi veut-on que les prodiges coûtent tant à Dieu [6]? Il n'y a plus qu'un seul prodige que j'annonce aujourd'hui au monde. O ciel, ô terre [7], étonnez vous à ce

[1] « La *cause* du symbole. » Parce que le symbole a été fait pour répondre aux hérétiques, en résumant les dogmes de la religion chrétienne. — Σύμβολον, signe de reconnaissance.

[2] « *Déclarer*, *consommer son amour*. » Exemple d'*induction*.

[3] « Par un endroit si tendre. » Expression familière qui n'est pas ici d'un heureux effet.

[4] « L'un une chose. » αἵρησις, choix, *secte*, *hérésie*.

[5] Cor nostrum dilatatum est... Angustiamini autem in visceribus vestris. 2 COR., c. VI, v. 11, 12.—Reproches pleins d'éloquence et d'onction

[6] « Pourquoi veut-on que les prodiges, etc. » « Attendons-nous que « Dieu fasse de nouveaux miracles? qu'il les rende inutiles en les con- « tinuant? qu'il y accoutume nos yeux comme ils le sont au cours du « soleil et aux autres merveilles de la nature? ou bien attendons-nous « que les impies et les opiniâtres se taisent? que les gens de bien et « les *libertins* rendent un égal témoignage à la vérité? que tout le « monde d'un commun accord la préfère à sa passion, et que la fausse « science, que la seule nouveauté fait admirer, cesse de surprendre les « hommes! N'est-ce pas assez que nous voyions qu'on ne peut com- « battre la religion sans montrer par de prodigieux égarements qu'on « le sens renversé, et qu'on ne se défend plus que par présomption ou « par ignorance? L'Eglise, victorieuse des siècles et des erreurs, ne « pourra-t-elle pas vaincre dans nos esprits les pitoyables raisonnements « qu'on lui oppose? et les promesses divines que nous voyons tous les « jours s'y accomplir ne pourront-elles nous élever au-dessus de nos « sens? » HIST. UNIVERSELLE, II, c. XXXI, p. 319, édit. classiq. annotée par M. Delachapelle.

[7] « O ciel, ô terre. » Expression éloquente d'un étonnement sincère

prodige nouveau! C'est que parmi [illegible] de témoignages de l'amour divin, il y ait tant d'incrédules et tant d'insensibles. N'en augmentez pas le nombre qui va croissant tous les jours. N'alléguez plus votre malheureuse incrédulité, et ne faites pas une excuse de votre crime[1]. Dieu a des remèdes pour vous guérir, et il ne reste qu'à les obtenir par des vœux continuels. Il a su prendre la sainte princesse dont nous parlons par le moyen qu'il lui a plu; il en a d'autres pour vous jusqu'à l'infini; et vous n'avez rien à craindre, que de désespérer de ses bontés. Vous osez nommer vos ennuis, après les peines terribles où vous l'avez vue! Cependant, si quelquefois elle désiroit en être un peu soulagée, elle se le reprochoit à elle-même: « Je commence, disoit-elle, à m'apercevoir que je cherche le paradis terrestre à la suite de Jésus-Christ, au lieu de chercher la montagne des Olives et le Calvaire, par où il est entré dans sa gloire ». Voilà ce qu'il lui servit[2] de méditer l'Evangile nuit et jour, et de se nourrir de la parole de vie. C'est encore ce qui lui fit dire cette admirable parole: « Qu'elle aimoit mieux vivre et mourir sans consolation « que d'en chercher hors de Dieu ». Elle a porté ces sentiments jusqu'à l'agonie; et, prête à rendre l'âme, on entendit qu'elle disoit d'une voix mourante: « Je m'en vais « voir comment Dieu me traitera; mais j'espère en ses « miséricordes ». Cette parole de confiance[3] emporta son âme sainte au séjour des justes.

Péroraison.—Arrêtons ici, chrétiens: et vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne ministre, qui ne fait qu'affoiblir votre parole[4]. Parlez dans les cœurs, prédicateur invisible[5], et faites que chacun se parle à soi-même. Parlez, mes frères, parlez : je ne suis ici que pour aider vos réflexions. Elle

[1] « Une *excuse* de votre *crime*. » Belle alliance de mots.

[2] « Voilà ce *qu'il lui* servit. » Locution peu en usage.

[3] « Cette parole de confiance. » Emploi rare du substantif au lieu de l'épithète. — Comparez à cette fin touchante ce que dit Bossuet de la mort de Le Tellier : *Misericordias Domini*, etc.

[4] « Affoiblir votre parole. » Cette idée se reproduit trois fois dans ce discours; et jamais l'expression ne se répète d'une manière oiseuse. Ici, par exemple, la variété tient à cette forte apostrophe : *et vous*, *Seigneur*, etc. La première fois, c'est une opposition neuve et frappante : *Mon discours, dont vous vous croyez les juges*, etc. (p. 161, n. 2.) La troisième, c'est une consolation touchante aux fidèles *qui tremblent à la parole de Dieu*. (Page 210, n. 3.)

[5] « Prédicateur invisible. » Voyez le développement de cette idée, page 210, note 6.

viendra cette heure dernière : elle approche, nous y touchons, la voilà venue[1]. Il faut dire avec ANNE DE GONZAGUE : Il n'y a plus ni princesse, ni palatine; ces grands noms dont on s'étourdit ne subsistent plus. Il faut dire avec elle: Je m'en vais, je suis emporté par une force inévitable[2], tout fuit, tout diminue, tout disparoît à mes yeux. Il ne reste plus à l'homme que le néant et le péché : pour tout fonds, le néant; pour toute acquisition[3], le péché. Le reste, qu'on croyoit tenir, échappe : semblable à de l'eau gelée[4], dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent, et ne fait que les salir. Mais voici ce qui glacera le cœur,[5] ce qui achèvera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : « Je m'en vais voir comment Dieu me traitera; » dans un moment je serai entre ces mains dont saint Paul écrit en tremblant : « Ne vous y trompez pas, on ne se moque pas de Dieu[6]: » et encore : « C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant[7], » entre ces mains où tout est action, où tout est vie[8], rien ne s'affoiblit, ni ne se relâche, ni ne se ralentit jamais[9]! Je m'en vais voir si ces mains toutes-

[1] « La voilà venue. » Progression vive et éloquente.

[2] « Par une force *inévitable*. » Nous avons déjà remarqué la valeur de ce mot.

[3] « Pour toute acquisition. » Allusion aux biens du monde. Remarquez la rapidité avec laquelle se précipitent toutes ces fortes idées et toutes ces phrases concises.

[4] « Semblable à de l'eau gelée, etc. » « Bossuet se borne à un seul « trait dont son imagination fait un tableau qui suffit au développement « de sa pensée. Ici, il n'a besoin que d'une phrase pour peindre toute « la misère des riches au lit de la mort... Ses *similitudes* brillent par « des rapprochements imprévus, pittoresques et sublimes. » MAURY, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, XLII. Cependant le *vil cristal* nous paraît ici un fâcheux emploi des *termes généraux*, si recommandés et si constamment employés par Buffon.

[5] « Voici ce qui glacera le cœur. » Peinture effrayante, à laquelle ajoute encore cette expression si simple, si vague, si forte en même temps : *comment Dieu me traitera*. Quelle puissance d'imagination et de sentiment dans ces reproductions continuelles d'idées si générales, et communes à tous les prédicateurs!

[6] Nolite errare; Deus non irridetur. GAL. c. VI, v. 7.

[7] Horrendum est incidere in manus Dei viventis. HEB. c. X, v. 31.

[8] « Où tout est action. » Ces phrases brisées offrent un tout autre caractère que la période large et harmonieuse de Massillon; moins d'art, mais autant d'éloquence.

[9] « Ni ne se ralentit jamais. » « Rien ne demeure; tout s'use, tout « s'éteint. Dieu seul est toujours le même, et ses années ne finissent « point. Le torrent des âges et des siècles coule devant ses yeux, et il « voit avec un air de vengeance et de fureur de foibles mortels, dans

puissantes me seront favorables ou rigoureuses ; si je serai éternellement ou parmi leurs dons ou sous leurs coups[1]. Voilà ce qu'il faudra dire nécessairement avec notre princesse. Mais pourrons-nous ajouter avec une conscience aussi tranquille : « J'espère en sa miséricorde ? » Car, qu'aurons-nous fait pour la fléchir? Quand aurons-nous écouté « la voix de celui qui crie dans le désert : « Pré« parez les voies du Seigneur[2]? » Comment? par la pénitence[3]. Mais serons-nous fort contents d'une pénitence commencée à l'agonie[4], qui n'aura jamais été éprouvée, dont jamais on n'aura vu aucun fruit ; d'une pénitence imparfaite, d'une pénitence nulle, douteuse, si vous le voulez ; sans forces, sans réflexion, sans loisir pour en réparer les défauts[5]? N'en est-ce pas assez pour être pénétré de crainte jusque dans la moelle des os[6]? Pour celle dont nous parlons, ah! mes frères, toutes les vertus qu'elle a pratiquées se ramassent[7] dans cette dernière parole, dans ce dernier acte de sa vie; la foi, le courage, l'abandon à Dieu, la crainte de ses jugements, et cet amour plein de confiance, qui seul efface tous les péchés. Je ne m'étonne donc pas si le saint pasteur qui l'assista dans sa dernière maladie, et qui recueillit ses derniers soupirs, pénétré de tant de vertus, les porta jusque dans la chaire[8], et ne put s'empêcher de les célébrer dans l'assemblée des fidèles. Siècle

« le temps même qu'ils sont entraînés par le cours fatal, *l'insulter en « passant*, profiter de ce seul moment pour déshonorer son nom, et « tomber au sortir de là *entre les mains éternelles* de sa colère et de « sa justice. » MASSILLON, *Sermon pour la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat*; p. 248, éd. class. annotée par M. DESCHANEL.

[1] « Ou parmi leurs dons, ou sous leurs coups. » Ici cependant la suite du développement de l'image amène des détails moins heureux. — « *Parmi* leurs dons » est une image qui manque de netteté et une expression forcée. — « Sous leurs coups » rapetisse l'idée en montrant, pour ainsi dire, Dieu *éternellement* occupé à frapper le coupable.

[2] Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini... facite ergo fructus dignos pœnitentiæ. Luc. c. III, v. 4, 8.

[3] « Comment ? par la pénitence. » Chute brusque et désagréable.

[4] « Commencée à l'agonie. » Voy. la péroraison de l'orais. fun. de Henriette d'Angleterre, page 88, note 2.

[5] « Réparer les défauts. » Idée analysée avec un soin remarquable.

[6] « La moelle des os. » Métaphore familière et expressive.

Gelidusque per ima cucurrit — ossa tremor. VIRG.

[7] « Se ramassent. » Voy. *oraison fun. de Henriette d'Angleterre*, page 76, note 7.

[8] « Jusque dans la chaire. » Allusion simple et touchante. — Exemple de période à cinq membres.

vainement subtil[1], où l'on veut pécher avec raison[2], où la foiblesse veut s'autoriser par des maximes, où tant d'âmes insensées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi[3], et ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience, la princesse palatine t'est donnée « comme un signe et un prodige : » *in signum et in portentum*[4]. Tu la verras au dernier jour, comme je t'en ai menacé, confondre ton impénitence et tes vaines excuses. Tu la verras se joindre à ces saintes filles, et à toute la troupe des saints : et qui pourra soutenir leurs redoutables clameurs[5]? Mais que sera-ce quand Jésus-Christ paroîtra lui-même à ces malheureux; quand ils verront celui qu'ils auront percé[6], comme dit le prophète; dont ils auront rouvert toutes les plaies, et qu'il leur dira d'une voix terrible[7] : « Pourquoi me déchirez-vous par vos blasphèmes, » nation impie? *Me configitis, gens tota*[8]. Ou si vous ne le faisiez pas par vos paroles, pourquoi le faisiez-vous par vos œuvres? Ou pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain, comme si mon autorité étoit douteuse[9]? Race infidèle, me connoissez-vous à cette fois? Suis-je votre roi? suis-je votre juge? suis-je votre Dieu? Apprenez-le par votre supplice[10]. Là commencera ce pleur éternel; là ce

[1] « Vainement subtil. » C'est-à-dire qui subtilise sur des sophismes.

[2] « Avec raison. » C'est-à-dire avec conscience, en raisonnant le péché, en le justifiant par des théories qui le présentent comme une chose légitime, une conséquence de la nature et de la raison humaines.

[3] « Le repos dans le naufrage. » Alliance de mots. Voy. p. 155, 5.

[4] ISA. c. VIII, v. 18. — Apostrophe d'une admirable éloquence.

[5] « Leurs redoutables clameurs. » L'imagination de Bossuet anime et vivifie tout. Quoi de plus effrayant que ces cris de vengeance et de justice s'élevant de toute la troupe des saints! — « Ces saintes filles. » Les carmélites devant qui se prononce le discours.

[6] Aspicient ad me quem confixerunt. ZAC. c. XII, v. 10.

[7] « D'une voix terrible. » Quelle admirable gradation dans ces apparitions, ces menaces, ces condamnations successives!

[8] MALACH. c. III, v. 9.—Tout ce discours de J.-C. est un exemple de *prosopopée* (II, 8). Ici, elle était plus difficile que jamais; car comment faire parler un Dieu? Et cependant, Bossuet l'a fait avec la plus haute éloquence.

[9] « Comme si mon autorité, etc. » Interrogations accumulées et toujours progressives. Ce procédé de gradation est un des secrets de l'éloquence de cette péroraison.

[10] « Apprenez-le par votre supplice. » Tout ce passage, inspiré de l'Ecriture, est à la hauteur de ce qu'il y a de plus beau dans les Psaumes et les Prophètes.

Discite justitiam moniti, et non temnere divos. VIRG., *Æneid.*, VI

grincements de dents, qui n'aura jamais de fin[1]. Pendant que les orgueilleux seront confondus, vous, fidèles, « qui tremblez à sa parole[2], » en quelque endroit que vous soyez de cet auditoire, peu connus des hommes, et connus de Dieu[3], vous commencerez à lever la tête[4]. Si, touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs; si Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jésus-Christ, et que, trop indigne ministre de ses conseils, je n'y aie pas été moi-même un obstacle[5], vous bénirez la bonté divine, qui vous aura conduits à la pompe funèbre de cette pieuse princesse, où vous aurez peut-être trouvé le commencement de la véritable vie.

Et vous, prince[6], qui l'avez tant honorée pendant qu'elle étoit au monde; qui, favorable interprète de ses moindres désirs, continuez votre protection et vos soins à tout ce qui lui fut cher; et qui lui donnez les dernières marques de piété avec tant de magnificence et tant de

[1] Ibi erit fletus et stridor dentium. MATT. c. VIII, v. 12. — *Pleur*, au singulier; licence qu'il ne faudrait pas imiter.

[2] Ad quem autem respiciam, nisi ad pauperculum et contritum spiritu, et trementem sermones meos... Audite verbum Domini, qui tremitis ad verbum ejus. ISAI. c. LXVI, v. 2, 5.

[3] « Peu connus, etc. » On aime à voir Bossuet, au milieu de ces apostrophes éloquentes, et de ces effrayantes menaces, chercher pour ainsi dire des yeux, dans une partie obscure, derrière quelque pilier de l'église, les fidèles pauvres et ignorés, cachés derrière les gens des grands seigneurs et des princes. La leçon n'en est que plus sensible pour ces derniers. Ce souvenir plein de l'onction et de l'esprit évangélique amène d'ailleurs un ton plus doux, et prépare les paroles touchantes par lesquelles l'orateur prend congé de son *audience*.

[4] Respicite et levate capita vestra: quoniam appropinquat redemptio vestra. LUC. c. XXI, v. 28.

[5] « Un obstacle. » Cette restriction exprime une défiance sincère; Bossuet s'effraie de la grandeur de son ministère, de sa responsabilité, de l'importance de la parole divine. Voy. page 5, note 8. En voici encore un bel exemple: « Serez-vous assez heureux pour profiter de cet « avis et pour prévenir sa colère? *Allez, messieurs, et pensez-y. Ne « songez point au prédicateur qui vous a parlé, ni s'il a bien dit, « ni s'il a mal dit; qu'importe ce qu'ait dit un homme mortel? Il y a « un prédicateur invisible qui prêche dans le fond des cœurs* (p. 210, « n. 5); *c'est celui-là* que les prédicateurs et les auditeurs doivent « écouter; c'est lui qui parle intérieurement à celui qui parle au de- « hors, et c'est lui que doivent entendre au dedans du cœur tous ceux « qui prêtent l'oreille aux discours sacrés.» *Sermon pour la profession de foi de Mme de La Vallière.*

[6] « Prince. » Le duc d'Enghien. Nous avons signalé plus d'une fois ces apostrophes commandées à l'orateur par l'étiquette, et dont Bossuet se tire toujours avec bonheur.

zèle[1]. vous, princesse, qui gémissez en lui rendant ce triste devoir, et qui avez espéré de la voir revivre dans ce discours[2], que vous dirai-je pour vous consoler? Comment pourrai-je, madame, arrêter ce torrent de larmes que le temps n'a pas épuisé, que tant de justes sujets de joie[3] n'ont pas tari? Reconnoissez ici le monde; reconnoissez ses maux toujours plus réels que ses biens, et ses douleurs par conséquent plus vives et plus pénétrantes que ses joies[4]. Vous avez perdu ces heureux moments où vous jouissiez des tendresses d'une mère qui n'eut jamais son égale· vous avez perdu cette source inépuisable de sages conseils; vous avez perdu ces consolations qui, par un charme secret[5], faisoient oublier les maux dont la vie humaine n'est jamais exempte. Mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux; l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, et en attendant sur la terre le souvenir de ses instructions, l'image de ses vertus, et les exemples de sa vie[6].

1 « Tant de magnificence et de zèle. » « Personne n'a porté si loin « l'invention, l'exécution, l'industrie, les agréments ni les magnificences « des fêtes, dont il savoit surprendre et enchanter, et dans toutes les « espèces imaginables... C'étoit les grâces, la magnificence, la galan« terie même, un Jupiter transformé en pluie d'or. » St.-Simon. — Le duc d'Enghien est mort le 1er avril 1709. Voyez son portrait dans les notes sur l'oraison funèbre du prince de Condé.

2 « Revivre dans ce discours. » Allusion involontaire à l'admiration qu'excitait le génie de Bossuet.

3 « Tant de justes sujets de joie. » « Mme la princesse était la conti« nuelle victime de son mari... Elle étoit laide, bossue, un peu tortue « et sans esprit, mais douée de beaucoup de vertu, de piété et de « douceur, dont elle eut à faire un pénible et continuel usage tant que « son mariage dura, ce qui fut plus de quarante-cinq ans... Sa piété, « son attention infatigable, sa douceur, sa soumission de novice ne « purent la garantir des injures fréquentes... Elle n'étoit pas maîtresse « des plus petites choses; elle n'en osoit demander ni proposer au« cune. » St.-Simon, c. CCXXIV et DCVI. — Morte le 23 février 1723.

4 « Plus vives et plus pénétrantes. » Toujours les mêmes idées, et toujours la même force, la même originalité.

5 « Par un *charme* secret. » Redoublements d'idée expressifs et touchants. Voyez, page 81, « une espèce de *charme* divin. »

6 « Les exemples de sa vie. » Cette dernière page, pleine de dignité, d'onction, de mélancolie, laisse dans l'âme une impression douce et triste, plus sensible par le contraste des grands mouvements qui précèdent. Rien de plus touchant que ces consolations graves et affectueuses, que ces conseils aux enfants, aux amis des morts, par lesquels Bossuet aime à terminer ses discours, et à reposer son âme et celles de ses auditeurs.

ORAISON FUNÈBRE

DE MESSIRE MICHEL LE TELLIER,

CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE

NOTICE SUR MICHEL LE TELLIER.

L'oraison funèbre du chancelier Le Tellier, par Bossuet, est à peu près la biographie la plus complète qu'on puisse faire de lui. Il n'y manque, comme dans toutes les oraisons funèbres, que les côtés fâcheux du héros, et les ombres du tableau : on les trouvera dans le portrait placé à la suite de cette notice.

Né le 19 avril 1603, d'un conseiller à la cour des aides, seigneur de Chaville, il fut successivement conseiller au grand conseil (en 1624), procureur du roi au Châtelet de Paris (1631), puis maître des requêtes (1638), et travailla avec le chancelier Séguier et Omer Talon à la répression du soulèvement de Normandie. Ce fait, oublié par Bossuet, se trouve rappelé dans le discours de Fléchier. L'habileté qu'il y déploya lui valut l'intendance de l'armée de Piémont (1640). Il y vit Mazarin; il y fut connu de lui, et porté au secrétariat de la guerre en 1643. Dès lors, il fut l'homme du cardinal; pendant la Fronde, il lui rendit les plus grands services (Voyez toute la seconde partie). Il prit une part importante au traité de Rueil (1649), à la captivité des princes (1650) ; sauva par son habileté Péronne des mains des Espagnols (1654), et eut toute la confiance de Mazarin dans les négociations qui amenèrent la paix des Pyrénées (1659). Mazarin l'en récompensa. Le Tellier eut la charge de trésorier des ordres du roi, et obtint pour son fils aîné la survivance de celle de secrétaire d'Etat. Ce fils aîné était le marquis de Louvois, qui n'avait alors que treize ans. Sa mère se nommait Elisabeth Turpin ; elle était fille de Jean Turpin, seigneur de Vauvredon, et conseiller d'Etat. Le Tellier l'épousa en 1640, et en eut trois enfants, deux garçons et une fille. Le second des fils fut ce fameux archevêque de Reims, ami de Bossuet. (Voyez plus loin page 214.)

Le Tellier eut l'honneur de contribuer à la fortune de Colbert (dont il fut plus tard l'ennemi acharné, ainsi que son fils Louvois), et le malheur d'être l'un des plus implacables persécuteurs de Fouquet (1661). Voltaire dit, à ce sujet : « Quand on lit son oraison funèbre, et qu'on « la compare avec sa conduite, que peut-on penser, sinon qu'une oraison « funèbre n'est qu'une *déclamation?* » (*Siècle de Louis XIV*, c. xxv.) Voltaire n'a pas fait assez la part des préventions et des erreurs involontaires auxquelles n'échappent jamais les contemporains.

Le Tellier, que Louis XIV honora toujours d'une confiance particulière, continua encore pendant cinq années d'exercer les fonctions de conseiller d'Etat. En 1666, étant alors plus que sexagénaire, il remit sa charge à son fils, Louvois, qui avait vingt-cinq ans, et qui la remplit jusqu'à l'âge de cinquante ans, où il mourut (1691), n'ayant survécu à

son père que de six années. Le Tellier conserva cependant les honneurs attachés au ministère, et ne cessa pas d'assister au conseil. Il y avait onze ans que son fils l'avait remplacé, et il avait atteint sa soixante-quatorzième année, lorsque Louis XIV le revêtit, en 1677, de la dignité de chancelier et de garde des sceaux. En remerciant le roi, il lui dit ce mot célèbre : « Sire, vous avez voulu honorer ma famille et cou« ronner mon tombeau. » Les huit années pendant lesquelles Le Tellier demeura dans cette haute place furent marquées par des actes d'une grande sagesse *.

Ce fut une de ses réformes importantes, que d'exiger plus de régularité et d'instruction des jeunes magistrats. « M. Le Tellier (dit Flé« chier), comme un autre Moïse **, partagea son esprit avec ceux qui « se trouvoient associés à sa judicature, esprit de régularité et d'ordre. « Une téméraire jeunesse se jetoit sans étude et sans connoissance dans « les charges de la robe on entroit dans le sanctuaire des lois en vio« lant la première loi, qui veut qu'on soit instruit de sa profession. Pour « obtenir les priviléges, il suffisoit d'avoir de quoi les acheter... Il ré« tablit les études, et fit revivre dans les écoles de droit les exercices « publics et solennels. »

Le dernier acte de sa vie, le plus grave, le plus difficile à juger, fut la révocation de l'Edit de Nantes (Voyez 3e Partie, no 4). Il mourut peu de temps après (1685), à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Voici son portrait tracé par un contemporain, homme d'esprit, mais dont il faut se défier, à cause de l'extrême irrégularité de sa vie, et de l'extravagance de ses habitudes, qui n'étaient celles ni d'un abbé ni d'un historien.

Michel Le Tellier avoit reçu de la nature toutes les grâces de l'extérieur : un visage agréable, les yeux brillants, les couleurs du teint vives, un sourire spirituel, qui prévenoit en sa faveur. Il avoit tous les dehors d'un honnête homme, l'esprit doux, facile, insinuant ; il parloit avec tant de circonspection, qu'on le croyoit plus habile qu'il n'étoit ; et souvent on attribuoit à sagesse ce qui ne venoit que d'ignorance. Modeste sans affectation, cachant sa faveur avec autant de soin que son bien, la fortune la plus éclatante et la première charge de l'Etat ne lui firent pas oublier que son grand-père avoit été conseiller de la cour des aides. Il ne fit jamais vanité d'une belle et fausse généalogie, et, il faut rendre justice à ses enfants, ils ont imité sa sagesse et sa modestie sur ce point-là, et n'ont point endossé un ridicule fort ordinaire aux gens de nouvelle fabrique. Mais aussi se donna-t-il par là l'exclusion à la pairie... Il promettoit beaucoup, et tenoit peu ; timide dans les affaires de sa famille, courageux et même entreprenant dans celles de l'Etat : génie médiocre, vues bornées ; peu propre à tenir les premières places, où il payoit souvent de discrétion, mais assez ferme à suivre un plan, quand une fois il avoit aidé à le former : incapable d'en être détourné par ses passions, dont il étoit toujours le maître ; régulier et civil dans le commerce de la vie, où il ne jetoit jamais que des fleurs (c'étoit aussi tout ce qu'on pouvoit espérer de son amitié) ; mais ennemi dangereux, cherchant l'occasion de frapper sur celui qui l'avoit offensé, et frappant toujours en secret, par la peur de se faire des ennemis, qu'il ne méprisoit pas, quelque petits qu'ils fussent. Il ne laissoit pas de sentir les obligations de son emploi et les devoirs de son état, auxquels il a toujours été fidèle. » *Mémoires de l'abbé de* Choisy.

* Une partie de ces détails est empruntée à une notice de Dussault sur Le Tellier.

** Exode, 18.

« Il y avait à peine cinq mois que Bossuet venait de prononcer l'oraison funèbre de la princesse Palatine, qu'il se vit encore forcé, par des considérations puissantes sur son cœur, à rendre les mêmes honneurs à la mémoire d'un homme qui lui avait rendu des services importants dans sa jeunesse, et dont le fils avait également des droits à sa reconnaissance. Le chancelier Le Tellier avait été un des premiers auteurs de l'élévation de Bossuet, par ces témoignages indirects qu'un ministre est à portée de rendre sans compromettre ni user son crédit, et qui souvent ont plus de succès que des sollicitations éclatantes. Sans sortir de la circonspection naturelle de son caractère, il avait accoutumé de bonne heure l'oreille de Louis XIV à entendre le nom de Bossuet comme celui de l'un des ecclésiastiques de son royaume qui devait le plus honorer le discernement et le choix d'un monarque digne d'apprécier son génie et ses talents... L'archevêque de Reims, fils du chancelier, avait également rendu un service très-important à Bossuet encore jeune à l'occasion de son procès pour le prieuré de Gassicourt. Depuis cette époque, l'archevêque de Reims s'était toujours honoré du titre d'ami de Bossuet, et plus souvent encore de celui de son admirateur.

« Un amour-propre assez naturel faisait vivement désirer à l'archevêque de Reims que l'homme le plus éloquent de son siècle fût l'historien et le panégyriste de son père. Bossuet ne put refuser à l'amitié et à la reconnaissance un témoignage qu'on lui demandait comme une grâce, et qui lui parut un devoir. L'archevêque de Reims ne fut trompé ni dans ses conjectures ni dans ses espérances; et le chancelier Le Tellier est resté plus connu par l'oraison funèbre de Bossuet que par son ministère *.

« Cette oraison funèbre est une belle histoire, et Bossuet s'y montre en beaucoup d'endroits le rival de Tacite. On a peine à comprendre comment elle n'a jamais été appréciée comme il nous semble qu'elle mérite de l'être. Cette espèce de prévention ne peut être attribuée qu'à la nature même du sujet... Il faut convenir en effet que le chancelier Le Tellier n'avait, ni dans son caractère ni dans sa vie publique, cette énergie et cet éclat qui préparent l'imagination à un grand intérêt ou à de fortes émotions.

« Mais c'était la difficulté même d'obtenir de grands effets d'un sujet aussi simple, aussi peu favorable aux mouvements oratoires, sans jamais en sortir, sans jamais avoir recours à des faits, à des personnages, à des ornements étrangers, qui demandait tout le talent de Bossuet. Le chancelier Le Tellier avait été associé à des événements et à des personnages célèbres; et Bossuet a fait de l'histoire d'un homme sage, prudent et calme, l'histoire la plus fidèle d'un temps remarquable par de grands mouvements et de grandes vicissitudes. Il a donné à ce tableau historique toutes les couleurs les plus propres à jeter un nouvel éclat sur un siècle que l'imagination est accoutumée à se représenter comme l'une des époques les plus brillantes par l'esprit, la valeur et les grâces. Bossuet a plus fait encore : s'élevant au-dessus de ces dehors frivoles et séduisants, il a su donner à l'histoire son véritable caractère, en attachant à ses récits des réflexions aussi justes que profondes, aussi éclatantes par la pensée qu'énergiques et pittoresques par l'expression. » Le cardinal DE BAUSSET, *Histoire de Bossuet*, liv. VIII.

* Ajoutons que Fléchier fut aussi son panégyriste, et vint, comme pour l'éloge de Marie-Thérèse, répéter à sa manière, avec son esprit délicat, mais froid, quelques-unes des idées déja traitées par Bossuet. Dans sa péroraison, il fait allusion à cette oraison funèbre du maître qui l'avait précédé.

ORAISON FUNÈBRE

DE MESSIRE MICHEL LE TELLIER,

CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE,

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-GERVAIS, OU IL EST INHUMÉ, LE 25 JANVIER 1686.

Posside sapientiam, acquire prudentiam; arripe illam, et exaltabit te glorificaberis ab eâ, cùm eam fueris amplexatus [1].

Possédez la sagesse, et acquérez la prudence : si vous la cherchez avec ardeur, elle vous élèvera, et vous remplira de gloire quand vous l'aurez embrassée. PROV. c. IV, v. 7 et 8.

PLAN DU DISCOURS : — EXORDE, que remplissent en entier la PROPOSITION et la DIVISION. — L'éloge du chancelier est celui de la sagesse divine. — Trois caractères dans sa vie : 1° modestie, 2° désintéressement, 3° amour des biens éternels.

Première partie. 1° Débuts de Le Tellier en Piémont. — Comment il comprenait la justice. — 2° Devoirs du juge, que Dieu juge lui-même. — Dangers de l'ambition. — 3° Sagesse consommée de Le Tellier. — Sa vie dans la retraite. — Eloge de Louvois.

Deuxième partie. Rôle de Le Tellier dans la Fronde. — Dangers qu'il y courut. — Portrait du cardinal de Retz. — Portrait et mort de Mazarin.

Troisième partie. 1° Administration de Le Tellier *au sceau* et *au conseil.* — Comment il rendait la justice. — 2° Son administration dans les affaires ecclésiastiques. — Faiblesse et douleurs de l'Eglise. — 3° Réformes opérées; conseils aux ecclésiastiques. — 4° Lutte contre l'hérésie. — Conversions.

Quatrième partie. Derniers moments du chancelier. — Nécessité de se détacher des biens terrestres. — Enseignements aux riches.

PÉRORAISON. — Brièveté de la vie : vanité du monde : nécessité d'acquérir des richesses incorruptibles.]

MESSEIGNEURS [2],

1° EXORDE. — En louant l'homme incomparable [3] dont cette illustre assemblée célèbre les funérailles et honore

[1] Texte bien choisi : il n'était pas facile d'en trouver un qui caractérisât aussi exactement le chancelier. Celui de Fléchier est également heureux; seulement, il en a tiré parfois des allusions subtiles : « Usque « in senectutem permansit ei virtus, ut ascenderet in excelsum terræ « locum; et semen ipsius obtinuit hæreditatem, ut viderent omnes filii « Israel quia bonum est obsequi sancto Deo. » « Sa vertu s'est soutenue « jusqu'à sa vieillesse; elle l'a fait monter aux lieux élevés de la terre. « sa postérité a recueilli son héritage, afin que les enfants d'Israël con- « noissent qu'il est bon d'obéir au Dieu saint. » Au livre de l'*Ecclésiastique*, c. XVI.

[2] A messeigneurs les évêques, qui étaient présents en habit.

[3] « Incomparable. » Expression trop hyperbolique. *Incomparable et*

les vertus, je louerai la sagesse même : et la sagesse que je dois louer dans ce discours [1] n'est pas celle qui élève les hommes et qui agrandit les maisons ; ni celle qui gouverne les empires, qui règle la paix et la guerre, et enfin qui dicte les lois, et qui dispense les grâces [2]. Car encore que ce grand ministre [3], choisi par la divine Providence pour présider aux conseils du plus sage de tous les rois [4], ai été le digne instrument des desseins les mieux concertés que l'Europe ait jamais vus; encore que la sagesse, après l'avoir gouverné [5] dès son enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs et au comble des félicité humaines; sa fin nous a fait paroître que ce n'étoit pas pour ces avantages qu'il en écoutoit les conseils [6]. Ce que nous lui avons vu quitter sans peine [7] n'étoit pas l'objet de son amour. Il a connu la sagesse que le monde ne connoît pas [8]; cette sagesse « qui

supérieur ne sont pas la même chose; Bossuet n'en aurait pas plus dit d'un saint. Il faut pourtant se rappeler que ces hyperboles n'étaient pas rares au dix-septième siècle : la poésie en avait donné l'habitude

> CÉSAR. Antoine, avez-vous vu cette reine *adorable?*
> ANT. Oui, seigneur, je l'ai vue : elle est *incomparable.*
> P. CORNEILLE, *la Mort de Pompée,* III, 3.

1 « Et la sagesse etc. » Remarquez comme Bossuet entre tout d'abord dans les idées générales et les enseignements religieux. — « La sagesse qui agrandit les maisons. » Fléchier, dans son exorde, a développé cette idée par des antithèses élégantes, mais froides : « Il envisage, non « pas sa fortune, mais sa vertu ; les services qu'il a rendus, non pas les « places qu'il a remplies; les dons qu'il a reçus du ciel, non pas les hon- « neurs qu'on lui a rendus sur la terre; en un mot, les exemples que « votre raison vous doit faire suivre, et non pas les grandeurs que votre « orgueil pourrait vous faire désirer. »

2 « Qui dispense les grâces. » Exemple de *définition* par *énumération* et par *élimination;* moyen commode et presque toujours sûr d'arriver à une notion précise. On commence par dire ce qu'une chose n'est pas, pour arriver à ce qu'elle est. C'est l'argument des *contraires.*

3 « Encore que. » Tour vieilli : conjonction restrictive un peu lente

4 « Du plus sage de tous les rois. » Toujours les éloges officiels adressés à Louis XIV. Voyez page 38, n. 5.

5 « Gouverné. » On ne dit guère : la *sagesse* gouverne un homme.

6 « Sa fin nous a fait paroître, etc. » Longue période, qui se termine par une idée brève et concise, opposée aux longs développements de l'idée contraire. Ce procédé de style, qui fait si bien valoir les contrastes, et qui prête si bien au *trait,* est familier à La Bruyère. — Nous a fait *paroître* pour *nous a fait voir,* locution peu usitée, surtout avec une proposition pour régime. Voyez page 201, note 7.

7 « Ce que nous lui avons vu quitter, etc. » Exemple d'*enthymème* 1re *Proposition.* On n'aime pas ce que l'on quitte sans peine. 2e *Propos.* Nous l'avons vu, etc. 3e *Propos.* Donc, etc.

8 « Que le monde ne connoît pas. » Antithèse expressive et touchante; elle résume une grande idée en un mot.

« vient d'en haut, qui descend du Père des lumières [1], » et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice [2]. C'est elle dont la prévoyance s'étend aux siècles futurs, et enferme dans ses desseins l'éternité tout entière [3] Touché de ses immortels et invisibles attraits [4], il l'a recherchée avec ardeur, selon le précepte du Sage. « La sa« gesse vous élèvera, dit Salomon, et vous donnera de la « gloire quand vous l'aurez embrassée [5] : » mais ce sera une gloire que le sens humain [6] ne peut comprendre. Comme ce sage et puissant ministre aspiroit à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il se voyoit environné sur la terre. C'est pourquoi [7] sa modération l'a toujours mis au-dessus de sa fortune. Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paroît sans ostentation, il y est vu sans envie [8]; et nous remarquons dans sa conduite ces trois caractères de la véritable sagesse [9] : qu'élevé sans empressement [10] aux premiers honneurs, il a vécu aussi modeste que grand; que dans ses importants emplois, soit qu'il nous paroisse, comme chancelier, chargé de la principale administration de la justice, ou que nous le considérions

[1] Sapientia desursum descendens. JAC, III, 15.

[2] « Les sentiers de la justice. » Sur cette métaphore employée si souvent, voyez page 120, note 5.

[3] « Enferme dans ses desseins l'Éternité tout entière. » Expression éloquente : la sagesse de Dieu comprend et enferme en elle-même l'infini.

[4] « *Touché* de ses immortels attraits. » Cette expression a toujours beaucoup de force dans Bossuet.

[5] « La sagesse vous élèvera, etc. » Répétition du texte du discours

[6] « Le sens humain. » Latinisme et locution peu usitée.

[7] « C'est pourquoi. » Conjonction peu employée maintenant. Dans Bossuet, elle marque toujours une conclusion positive, et a le sens de *Voilà pourquoi*.

[8] « Comme il y paroît, etc. » Exemple de *déduction* par *antithèse*.

« Ces trois caractères, etc. » *Proposition* et *division*. Ce sont elles qui remplissent l'exorde tout entier. Cette division rigoureuse conviendrait tout à fait à un sermon, et rappelle celles de Bourdaloue ; mais ici elle n'a d'autre but que de poser nettement les principales idées du sujet. Bossuet ne s'astreint nullement à reproduire exactement ses trois points; il serait même bien difficile de les trouver développés à part et d'une manière spéciale, sauf cependant le dernier. — Voici la division de Fléchier : « Je viens vous montrer par quels emplois le ciel avoit pré« paré ce grand homme, par quelles voies il l'a conduit, par quels se« cours il l'a soutenu dans les dignités éminentes, et recueillir en sa « personne *la fidélité d'un sujet, la sagesse d'un ministre d'État, la* « *justice d'un chancelier*. »

[10] « Elevé sans empressement. » Expression incorrecte ; car elle indiquerait plutôt l'indifférence du prince que celle de Le Tellier.

dans les autres occupations d'un long ministère, supérieur à ses intérêts [1], il n'a regardé que le bien public; et qu'enfin dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre avec sa grande âme le sacré dépôt de l'autorité, si bien confié à ses soins, il a vu disparoître toute sa grandeur avec sa vie sans qu'il lui en ait coûté un seul soupir [2]; tant il avoit mis en lieu haut et inaccessible à la mort son cœur et ses espérances [3]! De sorte qu'il nous paroît [4], selon la promesse du Sage, dans « une gloire immortelle, » pour s'être soumis aux lois de la véritable sagesse, et pour avoir fait céder à la modestie l'éclat ambitieux des grandeurs humaines, l'intérêt particulier à l'amour du bien public, et la vie même au désir des biens éternels [5]. C'est la gloire qu'a remporté très-haut et puissant seigneur messire MICHEL LE TELLIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE [6].

1re *Partie*. — 1° Le grand cardinal de Richelieu achevoit son glorieux ministère, et finissoit tout ensemble une vie pleine de merveilles [7]. Sous sa ferme et prévoyante

[1] « Supérieur à ses intérêts. » Incise qui contribue à rendre longue et pénible cette période déjà surchargée de détails.

[2] « Il a vu disparoître, etc. » Ici, ce développement lourd se relève par de grandes idées et par un grand style.

[3] « Tant il avoit mis en lieu haut, etc. » Idée noble et touchante; exemple d'*épiphonème* (p. 27, n. 5 ; p. 31, n. 1).

[4] « Paroît » pour *apparoît*. Bossuet confond souvent ces deux mots.

[5] « La vie même, etc. » Exemple de *redoublement d'idées*, et d'amplification progressive.

[6] « C'est la gloire, etc. » Il y a loin du ton froid de cet exorde à l'éloquence de ceux des premières oraisons funèbres, et même à la simplicité grave et éloquente avec laquelle commence l'éloge de Condé. C'est qu'ici le sujet comportait moins que jamais un appel aux passions de l'auditoire, et que dans l'éloge d'un sage Bossuet parle surtout à l'intelligence et à la raison.

[7] « Le grand cardinal de Richelieu, etc. » Mort le 4 décembre 1642. « Il mourut chargé d'honneurs et de gloire, avec l'éclat de beaucoup « de vertu, et la honte de beaucoup de grands défauts, dont la cruauté « et la tyrannie étoient les principaux. » Mme DE MOTTEVILLE. — Bossuet a lui-même résumé ici quelques-uns des traits principaux de ce grand ministère. Fléchier ajoute à ce souvenir des réflexions un peu communes, mais où il y a des détails heureux. « Ce fut en ce temps « que, pour le malheur du royaume, mourut ce cardinal fameux par « la force de son génie, par le succès de ses entreprises, par la beauté « de son esprit ; à qui la France devoit sa grandeur, son repos, et sa « politesse. Quelle chute, messieurs, et combien de fortunes chancelantes ou renversées en une seule ! Que sont les hommes, lorsqu'au « milieu de leurs espérances et de leurs établissements, Dieu, dont les « jugements sont impénétrables, brise le bras de chair qui les appuyoit ?.. « Les bienfaits s'oublient, les amitiés cessent, la confiance s'éloigne,

conduite, la puissance d'Autriche cessoit d'être redoutée [1]; et la France, sortie enfin des guerres civiles [2], commençoit à donner le branle [3] aux affaires de l'Europe. On avoit une attention particulière à celles d'Italie, et sans parler des autres raisons, Louis XIII, de glorieuse et triomphante mémoire [4], devoit sa protection à la duchesse de Savoie sa sœur [5], et à ses enfants. Jules Mazarin [6], dont le nom

« *les services même sont comptés pour des récompenses.* Quand on se-« roit utile, on cesse d'être agréable; de nouveaux intérêts font cher-« cher de nouveaux sujets. Telles sont les vicissitudes du monde. » Fléchier, *Oraison funèbre de Michel Le Tellier.*

[1] « Cessoit d'être redoutée. » Il lui avait porté des coups successifs et violents en soutenant Wallenstein contre elle, en donnant à Gustave-Adolphe les moyens de lui faire une guerre terrible (1632), en favorisant contre l'Espagne les révoltes de Portugal et de Catalogne (1640); enfin, par les victoires de Banner et de Guébriant en Allemagne (1641).

[2] « Sortie enfin des guerres civiles. » Par la soumission des Protestants et l'abaissement de la noblesse, après le supplice de Montmorency (1632), la mort du comte de Soissons (1641), et tous les revers qu'avaient entraînes les soulèvements du duc d'Orléans.

[3] « Donner le branle. » Terme expressif, et qui n'était point familier au temps de Bossuet.

On me verra dormir au *branle* de sa roue. Boileau

[4] « De glorieuse et triomphante mémoire. » Il n'y a guère que Saint-Simon, fils d'un favori de Louis XIII. pour faire autant d'éloges de ce roi, à qui l'on a tant à reprocher. Sa gloire et ses triomphes furent l'œuvre de Richelieu. L'histoire ne cite que les affaires de Corbie et du Pas de Suze où il ait joué un rôle digne d'un roi, quoique Saint-Simon prétende « que les Muses et les écrivains ont donné à Richelieu bien de la gloire « qu'ils ont dérobée à son maître. » I, vii.

[5] « La duchesse de Savoie, » Christine, veuve de Victor Amédée Ier, et régente pour son fils Charles-Emmanuel II (1637). En 1639, elle avait à défendre sa régence contre ses deux beaux-frères, le cardinal Maurice, et Thomas, prince de Carignan. Richelieu, comme allié, s'était emparé du Piémont, mais la guerre continuait avec le prince de Carignan (1642). — Ces *autres raisons* étaient que les états de Savoie ouvraient aux Français l'entrée de l'Italie, comme aux ennemis celle de la France orientale, et c'étaient là des considérations bien autrement puissantes sur l'esprit de Richelieu que ces raisons de famille, que Bossuet cite de préférence, sans rien dire des autres.

[6] « Jules Mazarin. » Né à Rome ou à Piscina, le 14 juillet 1602, mort à Paris le 9 mars 1661. «Si grand dans notre histoire.» Il y joua pourtant plus d'une fois un rôle fâcheux. — Voici le portrait de Mazarin par Fléchier (1re partie). « Déjà, pour le soutien d'une minorité et « d'une régence tumultueuse, s'étoit élevé à la cour un de ces hommes « en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de « temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois et « pour gouverner les royaumes. Son adresse à concilier les esprits par « des persuasions efficaces, à préparer les événements par des négocia- « tions pressées ou lentes, à exciter ou à calmer les passions par des « intérêts et des vues politiques, à faire mouvoir avec habileté les res-

devoit être si grand dans notre histoire, employé par la cour de Rome en diverses négociations, s'étoit donné à la France; et propre par son génie et par ses correspondances à ménager les esprits de sa nation, il avoit fait prendre un cours si heureux aux conseils du cardinal de Richelieu, que ce ministre se crut obligé de l'élever à la pourpre [1]. Par-là il sembla montrer son successeur à la France; et le cardinal Mazarin s'avançoit secrètement à la première place [2]. En ces temps [3] MICHEL LE TELLIER, encore maître des requêtes, étoit intendant de justice en Piémont [4]. Mazarin, que ses négociations attiroient souvent à Turin [5], fut ravi d'y trouver un homme d'une si grande capacité, et d'une

« sorts ou de la guerre ou de la paix, l'avoit fait regarder comme un mi- « nistre non-seulement utile, mais encore nécessaire. La pourpre dont il « étoit revêtu, la capacité qu'il fit voir, et la douceur dont il usa, après « plusieurs agitations, le mirent enfin au-dessus de l'envie; et tout con- « courant à sa gloire, le ciel même faisant servir à son élévation et sa « faveur et ses disgrâces, il prit les rênes de l'Etat : heureux d'avoir aimé « la France comme sa patrie, d'avoir laissé la paix aux peuples fatigués « d'une longue guerre, et plus encore d'avoir appris l'art de régner et les « secrets de la royauté au premier monarque du monde. » — Mme de Motteville n'a pas tant flatté Mazarin. « Il avoit, dit-elle, une grande « capacité, et surtout une industrie et une finesse merveilleuse pour « conduire et amuser les hommes par mille douteuses et trompeuses « espérances. Il ne faisoit du mal que par nécessité à ceux qui lui dé- « plaisoient... Son caractère étoit de négliger trop à faire du bien. Il « sembloit n'estimer aucune vertu ni haïr aucun vice... La religion a « été trop abandonnée par lui, et il a toujours eu trop d'indifférence « pour le sacré dépôt que Dieu lui avoit commis. Il étoit naturellement « défiant; il faisoit profession de ne rien craindre, quoiqu'en effet sa « plus grande application eût pour objet principal sa conservation par- « ticulière. » — Voyez aussi la notice sur Henriette de France, page 2.

[1] « Un cours si heureux, que... » En général, à part le début, ce morceau historique marche avec lenteur et d'une manière languissante. — « De l'élever à la pourpre. » 1641. Il avait quitté l'état militaire, mais n'était pas dans les ordres et ne fut jamais prêtre.

[2] « S'avançoit secrètement. » Termes simples et expressifs.

[3] « En ces temps. » Expression rare, qui n'est guère usitée que dans les traductions de l'Evangile.

[4] « Intendant de justice en Piémont. » « Que dirai-je de cette inten- dance qui fut comme un coup d'essai de son ministère, sinon qu'il se fit « craindre et qu'il fit aimer la France en Italie; qu'il aida par son indus- « trie [illegible] les princes de l'auguste maison de Savoie; qu'il parut bon « négociateur et bon courtisan, et qu'il remporta autant d'estime et d'af- « fection publique de ces pays étrangers, qu'il y avoit laissé d'exemples « d'une sage et vertueuse conduite? » FLÉCHIER.

[5] « Turin. » Capitale du Piémont, que la France, au nom de Madame Royale (Christine de Savoie) disputait aux Espagnols et aux princes de Savoie.

conduite si sûre dans les affaires : car les ordres de la cour obligeoient l'ambassadeur à concerter toutes choses avec l'intendant, à qui la divine Providence faisoit faire ce léger apprentissage des affaires d'État [1]. Il ne falloit qu'en ouvrir l'entrée à un génie si perçant, pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique. Mais son esprit modéré ne se perdoit pas dans ces vastes pensées; et renfermé, à l'exemple de ses pères, dans les modestes emplois de la robe, il ne jetoit pas seulement les yeux sur les engagements éclatants, mais périlleux, de la cour. Ce n'est pas qu'il ne parût toujours supérieur à ses emplois. Dès sa première jeunesse tout cédoit aux lumières de son esprit, aussi pénétrant et aussi net qu'il étoit grave et sérieux [2]. Poussé par ses amis, il avoit passé du grand conseil [3], sage compagnie où sa réputation vit encore, à l'importante charge de procureur du roi. Cette grande ville se souvient de l'avoir vu, quoique jeune, avec toutes les qualités d'un grand magistrat, opposé non-seulement aux brigues et aux partialités [4] qui corrompent l'intégrité de la justice, et aux préventions qui en obscurcissent les lumières [5], mais encore aux voies irrégulières et extraordinaires, où elle perd avec sa constance [6] la véritable autorité de ses jugements. On y vit enfin tout l'esprit et les maximes d'un juge qui, attaché à la règle, ne porte pas dans le tribunal ses propres pensées, ni des adoucissements ou des rigueurs arbitraires [7]; et qui

[1] « Léger apprentissage. » Prima militiæ *rudimenta* Suetonio Paullino, diligenti ac moderato duci, approbavit. TACITE, *Agricola*, *V*.

[2] « Aussi pénétrant et aussi net, etc. » Il est à remarquer que Bossuet, dans sa raison si profonde, est toujours frappé de ces qualités solides des esprits considérables : le sens, le sérieux, la justesse. (Voy. pag. 57, n. 6; pag. 58, n. 5; pag. 85, n. 1, etc.) Fléchier a rendu en termes poétiques une idée analogue, mais il a bien moins de sens et de force. « La connoissance des affaires, l'application à ses devoirs, l'éloi« gnement de tout intérêt, le firent connoître au public, et produisirent « cette première fleur de réputation qui répand son odeur plus agréable « que les parfums sur tout le reste d'une belle vie. » FLÉCHIER, 1re partie.

[3] « Du grand conseil. » Fléchier a expliqué quelles en étaient les attributions (V. plus bas.)

[4] « Partialités. » Mot qui s'emploie rarement ainsi au pluriel.

[5] « Qui en obscurcissent les lumières. » Idée détaillée avec soin Remarquez le rapport exact des figures.

[6] « Constance. » Sens rare du mot (*constare sibi*) La justice devient alors comme inconséquente ; elle abandonne sa marche uniforme et régulière, et avec elle l'autorité et la sûreté de la tradition,

[7] VAR. « Ne porte pas ses propres pensées, ni des adoucissements ou des rigueurs arbitraires dans le tribunal, et qui veut, etc. » 1re édit.

veut que les lois gouvernent, et non pas les hommes. Telle est l'idée qu'il avoit de la magistrature [1]. Il apporta ce même esprit dans le conseil, où l'autorité du prince, qu'on y exerce avec un pouvoir plus absolu, semble ouvrir un champ plus libre à la justice [2]; et, toujours semblable à lui-même [3], il y suivit dès-lors la même règle qu'il y a établie depuis, quand il en a été le chef.

Et certainement, messieurs, je puis dire avec confiance [4] que l'amour de la justice étoit comme né avec ce grave magistrat, et qu'il croissoit avec lui dès son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance que sa modestie se fit un rempart contre les louanges qu'on donnoit à son intégrité [5]; et l'amour qu'il avoit pour la justice ne lui parut pas mériter le nom de vertu, parce qu'il le portoit, disoit-il, en quelque manière dans le sang [6]. Mais Dieu, qui l'avoit prédestiné à être un exemple de justice [7] dans un si beau règne [8], et dans la première charge d'un si grand royaume, lui avoit fait regarder le devoir de juge, où il étoit appelé, comme le moyen particulier qu'il lui donnoit pour accom-

[1] « Telle est l'idée qu'il avoit de la magistrature. » C'est aussi l'idée qu'en a Bossuet, idée pleine de sens et de profondeur. — La justice, pour lui, repose sur les règles éternelles du bien, écrites par Dieu dans le cœur de l'homme et dans la loi révélée.

[2] « Un champ plus libre à la justice. » Et aussi à l'*arbitraire*, puisque tout dépend du pouvoir du prince, et d'un pouvoir plus absolu.

[3] « Toujours semblable à lui-même. » Expression empruntée à Horace.

Semper ad extremum similis sibi. *Art. poet.*

[4] « Je puis dire avec confiance, etc. » Transition lourde, comme deux lignes plus bas : « C'est aussi de cette heureuse naissance. »

[5] La *modestie* se fit un *rempart* de la *naissance* contre les *louanges* qu'on donne à l'*intégrité*. — Phrase mal écrite, surchargée de termes abstraits. — Remarquez le mot *naissance* (φύσις) pour *caractère*. On y pouvait opposer le mot *nourriture* (τροφή), employé par Corneille.

Si vous faites état de cette *nourriture*,
Donnez ordre qu'il règne.
Nicomède, II, 3, éd. classiq. annotée par M. J. Naudet, p. 64.

[6] « Il le portoit dans le sang. » Bossuet ne voit dans ces paroles que de la modestie; mais on pourrait bien y trouver aussi cet orgueil héréditaire. aussi commun à la noblesse de robe qu'à celle d'épée.

[7] « Prédestiné. » Voy. page 74, note 2, et page 100, note 4. — Toujours la grande idée de Bossuet, qui l'obsède incessamment : le gouvernement de la Providence dans les affaires du monde. A ses yeux, Le Tellier était *marqué dès sa naissance*, comme il le dit du prince de Condé, pour l'administration de la justice.

[8] « Un si beau règne. » La même expression se retrouve à la fin du récit de la bataille de Rocroy; ici Bossuet pense à la gloire civile et pacifique de Louis XIV, comme ailleurs il songe à la gloire militaire.

plir l'œuvre de son salut. C'étoit la sainte pensée qu'il avait toujours dans le cœur; c'étoit la belle parole qu'il avoit toujours à la bouche; et par-là il faisoit assez connoître combien il avoit pris le goût véritable de la piété chrétienne [1]. Saint Paul en a mis l'exercice, non pas dans ces pratiques particulières que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces lois qu'à celles de Dieu [2]; mais à se sanctifier dans son état [3], et « chacun dans les emplois de sa vocation : » *Unusquisque in qua vocatione vocatus est* [4]. Mais si, selon la doctrine de ce grand apôtre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave s'élève à la perfection dans le service d'un maître mortel, pourvu qu'il y sache regarder l'ordre de Dieu [5]; à quelle perfection l'âme chrétienne ne peut-elle pas aspirer dans l'auguste et saint ministère de la justice, puisque, selon l'Écriture, « l'on y exerce le jugement, non des hommes, mais du « Seigneur même [6] ? »

2° Ouvrez les yeux [7], chrétiens; contemplez ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles [8]; vous y verrez, avec David, « les dieux de la terre, qui meu-

[1] « Le goût véritable de la piété. » Bossuet a déjà dit (*Or. fun. de Henriette de France*, page 42) : *là on perd tout le goût du monde.*

[2] « Saint Paul en a mis l'exercice, etc. » Développement et précepte général qui, selon l'usage de Bossuet, arrive subitement au milieu de détails particuliers. Voy. l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse.*

[3] « Plus attaché à ces lois, etc. » Critique et reproche remarquables, à une époque où l'on suivait volontiers des idées parfois singulières en matière de piété. Bossuet poursuit et condamne l'extravagance au nom du bon sens comme de la religion.

[4] PAUL. I, COR. VII, 20. — Conseil plein de sens et de raison ; il renferme tout l'esprit pratique du christianisme. Il se rattache du reste à la parole de Jésus-Christ : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.*

[5] « Regarder l'ordre de Dieu. » C'est-à-dire la volonté divine, et non pas l'ordre des conseils divins.

[6] Non enim hominis exercetis judicium, sed Domini. II. PARALIP. XIX, 16. — Les *Paralipomènes* (παραλειπόμενα) se composent de deux livres *qui servent de complément* aux quatre livres des *Rois*. On les attribue à Esdras, docteur juif du cinquième siècle avant Jésus-Christ, qui, au retour de la captivité de Babylone, a revu, commenté et distribué les différents livres de l'Écriture.

[7] « Ouvrez les yeux. » *Apostrophe* qui varie le développement. C'est la figure par laquelle Bossuet ranime et relève le plus souvent les expositions générales de principes ou d'enseignements religieux et moraux. Voy. les *Oraisons funèbres de Marie-Thérèse et d'Anne de Gonzague*, page 127, note 10; page 159, note 4, etc.

[8] « Ses oracles. » Périphrase expressive, parce qu'elle est la traduction d'une idée vraie et grande.

« rent à la vérité comme des hommes [1], » mais qui cependant doivent juger comme des dieux, sans crainte, sans passion, sans intérêt; le Dieu des dieux à leur tête, comme le chante ce grand roi d'un ton si sublime dans ce divin psaume [2] : « Dieu assiste, dit-il, à l'assemblée des « dieux, et au milieu il juge les dieux [3]. » O juges, quelle majesté de vos séances [4] ! quel président de vos assemblées! mais aussi quel censeur de vos jugements [5] ! Sous ces yeux redoutables [6], notre sage magistrat écoutoit également le riche et le pauvre ; d'autant plus pur et d'autant plus ferme dans l'administration de la justice [7], que sans porter ses regards sur les hautes places, dont tout le monde le jugeoit digne, il mettoit son élévation comme son étude à se rendre parfait dans son état. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les âmes où l'ambition domine [8]. Toute âme inquiète et ambitieuse est incapable de règle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédients où, semblable à un sépulcre blanchi [9], un juge artificieux

1 Ego dixi : Dii estis... vos autem sicut homines moriemini. Psal. LXXXI, 6, 7. — Bossuet laisse dans l'ombre le côté triste de la citation, pour en tirer seulement une idée brillante. — « Avec David. » Manière ordinaire à Bossuet d'annoncer une citation des Psaumes. (P. 18, n. 4.)

2 « Le Dieu des Dieux à leur tête. » Ici se retrouve l'inspiration et l'enthousiasme, et l'admiration de Bossuet pour la poésie des Psaumes. Remarquez comme la période se développe largement, peut-être même avec trop d'ampleur, et comme elle se termine par une citation d'un grand effet. C'est un excellent exemple du *style sublime*.

3 Deus stetit in synagoga deorum : in medio autem deos dijudicat. Psal. LXXXI, 1.—Peinture pleine de grandeur, d'éloquence et de poésie Bossuet, en citant les paroles de David, partage son enthousiasme.

4 « O juges, quelle majesté ! » Exemples d'*apostrophe* et d'*exclamation*.

5 « Quel censeur. » Ce mot a rarement la force que lui donne ici Bossuet : il indique la critique plutôt qu'une révision sévère et infaillible comme celle que Dieu fait des jugements humains.

6 « Sous ces yeux redoutables, etc. » Transition simple et naturelle, qui ramène le souvenir de Le Tellier au milieu de ces idées générales.

7 « D'autant plus pur, etc. » Ici commencent des leçons d'abord indirectes, puis bientôt formelles et sévères, à l'adresse des *juges artificieux*. Ces leçons allaient au but, quand on se rappelle ce qu'était la justice au dix-septième siècle, telle que la représentent Molière dans *le Misanthrope* et *les Fourberies de Scapin*, Racine dans *les Plaideurs*, et Boileau dans ses *Satires*.—Voyez aussi toute l'*Oraison funèbre du premier président de Lamoignon*, par Fléchier.

8 « Où l'ambition domine. » Bossuet ne dit rien de la cupidité, de la haine, etc.; la vérité serait trop facile à prouver ; il parle seulement des dangers de l'ambition, contre lesquels une âme honnête est beaucoup moins en garde. L'idée est bien plus neuve et plus forte.

9 Un sépulcre blanchi. » Expression empruntée à l'Ecriture.

ne garde que les apparences de la justice. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher [1]; parlons de la lâcheté ou de la licence [2] d'une justice arbitraire qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant : parlons de la complaisance [3] qui ne veut jamais ni trouver le fil [4], ni arrêter le progrès d'une procédure malicieuse [5]. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus et captieux [6]? Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution [7], lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair? « La loi est déchirée, comme disoit le prophète, et le jugement n'arrive « jamais à sa perfection. » *Non pervenit usque ad finem judicium* [8]. Lorsque le juge veut s'agrandir, et qu'il change en une souplesse de cour [9] le rigide et inexorable ministère de la justice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit dans ses jugements qu'une justice imparfaite, semblable, je ne

[1] « Qu'on a honte d'avoir à se reprocher. » C'est-à-dire que leur possibilité même est une honte pour l'homme, outre que les magistrats prévaricateurs doivent en rougir.

[2] « Licence, » au sens du mot latin *licentia*. L'absence de règles.

[3] « La complaisance... le dangereux artifice, etc. » *Énumération* forte et éloquente. Bossuet ne reculait sans doute pas non plus devant les applications personnelles que son esprit faisait de ces reproches.

[4] « Trouver le fil. » Métaphore familière et expressive.

[5] « Malicieuse, » c'est-à-dire pleine d'iniquité. Ce mot n'a plus qu'un sens assez faible et peu défavorable, celui de taquin, moqueur, etc.

[6] « Comme autrefois aux démons, des oracles *ambigus* et *captieux*. » Tel est aussi le sens du nom de Λοξίας, donné par les Grecs à Apollon (oblique, tortueux dans ses paroles et ses prédictions).

[7] « Des difficultés dans l'exécution. » Fléchier a développé heureusement cette idée : « Combien de fois a-t-il essayé de bannir du Palais « ces lenteurs affectées et ces détours presque infinis, que l'avarice a « inventés afin de faire durer les procès par les lois mêmes qu'on a « faites pour les finir, et de profiter en même temps des dépouilles de « celui qui perd et de celui qui gagne sa cause! Combien de fois a-t-« il arrêté la licence de ceux qui, sur la foi et sur la tradition des en-« nemis et des envieux, débitent impunément en plaidant des médi-« sances, et qui, par des railleries piquantes, tâchent de rendre au « moins ridicules ceux qu'ils ne peuvent rendre criminels! Combien de « fois, par des accommodements raisonnables, a-t-il arrêté le cours « de ces divisions qui passent des pères aux enfants, et qui se perpé-« tuent dans les familles! » *Oraison funèbre de Lamoignon*, 2e partie.

[8] HABACUC. I, 4. (Un des douze petits Prophètes, 600 ans av. J.-C.).

[9] « Une souplesse de cour. » Mot original et hardi. — Changer un *ministère* en une *souplesse*, expression pénible : le rapprochement des deux mots est forcé. — *S'agrandir* : reproche sévère.

craindrai pas de le dire, à la justice de Pilate[1] : justice qui fait semblant d'être vigoureuse, à cause qu'elle résiste aux tentations médiocres[2] et peut-être aux clameurs d'un peuple irrité[3]; mais qui tombe et disparoît tout à coup, lorsqu'on allègue, sans ordre même et mal-à-propos, nom de César[4]. Que dis-je le nom de César? Ces âmes prostituées à l'ambition ne se mettent pas à si haut prix[5] : tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne, ou les intimide[6], et la justice se retire d'avec elles. Que si elle s'est construit un sanctuaire éternel[7] et incorruptible dans le cœur du sage MICHEL LE TELLIER, c'est que, libre des empressements de l'ambition, il se voit élevé aux plus grandes places, non par ses propres efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable[8]; ou plutôt, comme l'événement l'a justifié, par un choix particulier de la divine Providence. Le cardinal de Richelieu étoit mort, peu regretté de son maître[9] qui craignit de lui devoir trop[10].

1 « A la justice de Pilate. » Exemple d'*allusion*. Ille autem tertio dixit ad illos : Quid enim mali fecit iste? Nullam causam mortis invenio in eo. Corripiam ergo illum et dimittam. LUC, XXIII, 22.

2 « A cause que. » Conjonction vieillie : *parce que* lui a survécu.

3 « Aux clameurs d'un peuple irrité. » At illi succlamabant, dicentes : Crucifige, crucifige eum. LUC. XXIII. 21.

4 « Le nom de César. » Cœperunt autem illum accusare, dicentes : Hunc invenimus subvertentem gentem nostram et prohibentem tributa dare Cæsari, et dicentem se Christum regem esse. LUC, XXIII, 2.

5 « Prostituées à l'ambition.... à si haut prix. » Métaphore pleine de vigueur et d'éloquence, comme, au reste, tout ce développement.

6 « Ou les gagne ou les intimide. » Idées fortes ; phrases concises.

7 « Que si elle s'est construit, etc. » Encore une transition toute naturelle, comme à chaque instant dans Bossuet. — « Un sanctuaire éternel et incorruptible. » Métaphore éloquente et poétique.

Estne Dei sedes, nisi terra, et pontus, et aer,
Et cœlum, et *virtus!* LUCAIN.

8 « D'un vent favorable. » Comparaison poétique. Bossuet l'a employée ailleurs d'une manière bien plus brillante, dans le portrait de la jeunesse. « Comme, dit-il, elle se sent forte et vigoureuse, elle bannit « la crainte, et *tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle « et qui la conduit.* » (*Panégyrique de saint Bernard.*)

9 « Peu regretté, etc. » Parole d'une franchise remarquable, sous le règne de Louis XIV, où l'on devait toujours ménager les rois.

10 Concision et énergie dignes de Tacite. — « Le roi dissimula ses sen« timents et témoigna la douleur de sa perte ; mais en son âme il étoit « fort aise, et fut ravi d'en être défait, et il ne le nia point à ses fami« liers. » *Mém. de* MONTGLAT. — « Il mourut à cinquante-huit ans (le « 4 décembre 1642), dans le palais qu'il avoit fait bâtir à Paris, à la « vue presque de son roi, qui ne fut jamais si satisfait de chose qui fût « arrivée sous son règne. » *Mémoires de* MONTRÉSOR. — Richelieu était né le 5 septembre 1585, et entré au conseil en 1624.

le gouvernement passé fut odieux : ainsi, de tous les ministres, le cardinal Mazarin, plus nécessaire et plus important, fut le seul dont le crédit se soutint ; et le secrétaire d'État, chargé des ordres de la guerre [1], ou rebuté d'un traitement qui ne répondoit pas à son attente, ou déçu par la douceur apparente du repos qu'il crut trouver dans la solitude, ou flatté d'une secrète espérance de se voir plus avantageusement rappelé par la nécessité de ses services, ou agité de ces je ne sais quelles inquiétudes [2] dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes [3], se résolut tout à coup à quitter cette grande charge. Le temps étoit arrivé que notre sage ministre devoit être montré à son prince [4] et à sa patrie. Son mérite le fit chercher à Turin sans qu'il y pensât. Le cardinal Mazarin, plus heureux, comme vous le verrez [5], de l'avoir trouvé, qu'il ne le conçut alors, rappela au roi ses agréables services [6] ; et le rapide moment [7] d'une conjoncture imprévue, loin de donner lieu aux sollicitations, n'en laissa pas même aux désirs [8]. Louis XIII rendit au ciel son âme juste et pieuse [9] :

1 « Le secrétaire d'Etat. » Des Noyers, qui s'enfermait tous les soirs avec Louis XIII pour dire le bréviaire. Une querelle où le roi le traita de *petit bonhomme* lui fit demander son congé. « Il fut aussitôt pris au « mot, et eut ordre de se retirer dans sa maison de Dangut. Le roi le « *pilla* devant tout le monde, comme il avoit accoutumé de faire tous « ceux qui tomboient dans sa disgrâce. » *Mém. de* MONTGLAT, 1643.

2 « Je ne sais quelles inquiétudes, etc. » Raison éloquente, qui échappe au prédicateur après les premières explications toutes naturelles de la retraite du secrétaire Des Noyers.

3 « Dont les hommes ne savent pas, etc. » Remarquez que, dans ces diverses idées secondaires, il n'y a pas un mot qui ne soit une leçon morale et religieuse pour les hommes d'Etat et pour l'auditoire.

4 « Montré à son prince. » Tacite a dit de même : « Silanum, juvenem genere nobilem, animo præruptum, quem *rebus novis ostenta*« *ret* (Cassius). » ANN. XVI, 7.

5 « Comme vous le verrez » — Dans la *Fronde*. Ton simple et familier, qui convient à la biographie. Bossuet ici ne fait pas autre chose.

6 « Ses *agréables* services. » C'est-à-dire « qu'il avait agréés. » Emploi curieux du mot qui indique simplement aujourd'hui un sentiment de plaisir. Le sens en était plus étendu au dix-septième siècle.

7 « Le rapide moment, etc. » Peut-être est-ce un souvenir du latin *momentum*, impulsion.

8 « N'en laissa pas même aux désirs. » *Antithèse* ingénieuse et concise. — VAR. « A la sollicitation... au désir. » 1re *édition*.

9 « Son âme juste et pieuse. » Le 14 mai 1643, à quarante-deux ans. « Il avoit des défauts qui l'ont effacé des cœurs de ses sujets et de « sa famille ; mais il avoit aussi de grandes vertus qui, pour son mal« heur, n'ont pas été assez connues ; et l'assujettissement de ses volon« tés à celles de son ministre avoit étouffé toutes ces belles qualités. Il

et il parut que notre ministre étoit réservé au roi son fils. Tel étoit l'ordre de la Providence, et je vois ici quelque chose de ce qu'on lit dans Isaïe. La sentence partit d'en haut [1], et il fut dit à Sobna, chargé d'un ministère principal [2] : « Je t'ôterai de ton poste, et je te déposerai de ton minis- « tère : » *Expellam te de statione tua, et de ministerio tuo deponam te.* « En ce temps j'appellerai mon serviteur Élia- « cim, et je le revêtirai de ta puissance. » Mais un plus grand honneur lui est destiné [3] : le temps viendra que, par l'administration de la justice, « il sera le père des habi- « tants de Jérusalem et de la maison de Juda : » *Erit pater habitantibus Jerusalem.* « La clef de la maison de David, « c'est-à-dire de la maison régnante, sera attachée à ses « épaules; il ouvrira, et personne ne pourra fermer; il « fermera, et personne ne pourra ouvrir [4]; » il aura la souveraine dispensation de la justice et des grâces.

3° Parmi ces glorieux emplois [5], notre ministre a fait voir à toute la France que sa modération durant quarante ans étoit le fruit d'une sagesse consommée. Dans les for-

« étoit plein de zèle pour le service de Dieu et pour la grandeur de l'É- « glise... Ses défauts n'ont pas empêché qu'on ne lui ait donné le nom « de Juste. » *Mémoires de* Mme DE MOTTEVILLE.

1 « La sentence partit d'en haut. » La même expression se retrouve dans la péroraison de l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse*, mais placée d'une manière bien autrement éloquente (page 150).

2 « Sobna, chargé d'un ministère principal. » « Sobna exerçoit la « charge de secrétaire sous le roi Ezéchias. IV. REG. XVIII, 18... Voici « la prophétie qu'Isaïe prononça contre lui : « Allez chez Sobna, qui « est intendant de la maison. Vous lui direz : Que faites-vous ici, ou « quel droit y avez-vous, vous qui vous êtes préparé un sépulcre, et « qui vous êtes creusé un monument avec tant d'appareil dans un lieu « élevé ? Le Seigneur va vous faire transporter d'ici comme un coq, les « pieds liés, et il vous enlèvera aussi facilement qu'un manteau qu'on « met sur soi : il vous couronnera d'une couronne de maux; il vous « jettera comme on jette une balle dans un champ vaste et spacieux; « vous mourrez là, et votre gloire sera la honte de la maison du Sei- « gneur. » 672 avant J.-C. — *Dictionnaire de la Bible*, par D. CALMET. — Le passage cité par Bossuet vient à la suite de celui-ci.

3 « Mais un plus grand honneur, etc. » La citation et le commentaire se mêlent suivant l'usage constant de Bossuet, qui manie toujours librement tous les détails de sa pensée et les éléments de son style.

4 Expellam te de statione tua, et de ministerio tuo deponam te. Et erit in die illa : Vocabo servum meum Eliacim, filium Helciæ, et induam illum tunica tua..., et potestatem tuam dabo in manu ejus; et erit quasi pater habitantibus Jerusalem... Et dabo clavem domus David super humerum ejus; et aperiet, et non erit qui claudat; et claudet, et non erit qui aperiat. ISA. XXII, 19 *et seq.*

5 « *Parmi* ces glorieux emplois. » Au lieu de *dans*. Locution vieillie.

tunes médiocres, l'ambition encore tremblante se tient si cachée, qu'à peine se connoît-elle elle-même [1]. Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sais quoi nous dit dans le cœur qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs, qu'ils sont venus à nous[2] comme d'eux-mêmes, on ne se possède plus ; et si vous me permettez [3] de vous dire une pensée de saint Chrysostôme, c'est aux hommes vulgaires[4] un trop grand effort que celui de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux. Mais notre sage ministre ne s'y laissa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires? Qui connoissoit mieux les hommes et les temps? Qui prévoyoit de plus loin, et qui donnoit des moyens plus sûrs pour éviter les inconvénients dont les grandes entreprises sont environnées? Mais, dans une si haute capacité et dans une si belle réputation, qui jamais a remarqué [5] ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles? Toujours libre [6] dans la conversation, toujours grave dans les affaires, et toujours aussi modéré que fort et insinuant dans ses discours, il prenoit sur les esprits un ascendant que la seule raison lui donnoit. On voyoit et dans sa maison et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproche, tout également éloigné des extrémités [7], tout enfin mesuré par la sagesse [8]. S'il sut soutenir le poids des affai-

1 « Tremblante... cachée... à peine se connoît-elle. » Ces trois termes différents donnent une grande délicatesse aux détails de l'idée.

2 « *Que* je ne sais quoi... *qu'on* mérite... *qu'ils* sont venus. » Accumulation fâcheuse de relatifs, qui embarrassent dans une phrase pénible une pensée neuve et forte. C'est le défaut de notre langue, et nous avons souvent vu que Bossuet n'y avait pas plus échappé que d'autres écrivains.

3 « Si vous me permettez. » Précaution oratoire inutile.

4 « Aux hommes vulgaires. » Latinisme fréquent chez Bossuet. *A* au lieu de *pour*. Voyez page 11, note 5.

5 « Quel autre... mais qui jamais. » Nous avons déjà signalé cette forme de développement par opposition (Voy. p. 57, note 2). — « Pour « éviter les inconvénients, etc. » Exemple de l'emploi des termes généraux recommandés par Buffon. C'est le caractère général de ce portrait de Le Tellier ; et il n'ôte rien à la précision. Ces détails se complètent par le récit du rôle de Le Tellier dans la guerre de la Fronde — « *Dans* une si haute capacité. » Tour habituel à Bossuet.

6 « Libre. » C'est-à-dire simple et à son aise dans la conversation

7 « Tout également éloigné des extrémités. »

Virtus est medium vitiorum, et utrinque reductum. HORACE.

8 « Mesuré par la sagesse. » Voilà l'idée première, le lien et l'unité de tous les détails qui précèdent et que Bossuet a énoncés successive-

res, il sut aussi les quitter [1], et reprendre son premier repos. Poussé par la cabale, Châville le vit tranquille durant plusieurs mois [2], au milieu de l'agitation de toute la France [3]. La cour le rappelle en vain; il persiste dans sa paisible retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on machinoit contre lui [4] durant son absence; et il ne parut pas moins grand en demeurant sans action, qu'il l'avoit paru en se soutenant au milieu des mouvements les plus hasardeux [5]. Mais dans le plus grand calme de l'État, aussitôt qu'il lui fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils qu'il n'eût

ment, sans se donner la peine de les lier un à un (modestie, intelligence, prévoyance, gravité, modération, influence, mœurs sans reproche, mesure parfaite). Ces idées secondaires se trouvent comme encadrées entre les premiers et les derniers mots du développement : « le fruit d'une sagesse consommée, » et « tout mesuré par la sagesse. » Le portrait de la duchesse d'Orléans présente un caractère analogue.

[1] « Il sut aussi les quitter » Transition faite par une *antithèse*.

[2] « *Poussé* par la cabale, Châville *le* vit, etc. » Tour plus latin que français. « Mais quelle fut sa fermeté, lorsque, par l'effort des factions « et des cabales, la reine, obligée de céder au temps, consentit à le « voir éloigné des affaires ! Il ne perdit rien par sa disgrâce, parce « qu'il se soutenoit moins par sa faveur que par sa vertu. Ceux qui « demandoient son éloignement faisoient eux-mêmes son éloge. . . « Tout le changement qui se fit en lui fut qu'il jouit de son repos et « de lui-même. Il se retira dans sa solitude, portant avec lui sa réputa- « tion et son innocence, et faisant du triomphe de ses envieux un sa- « crifice volontaire à son prince et à sa patrie. . . . . Sa retraite ne « fut ni lâche ni oisive. Là se formoient d'heureux projets pour la « reunion des esprits, quand ils seroient capables de raison ou de re- « pentir. De là couloit une source secrète de sages conseils sur tous les « serviteurs fidèles. Sa solitude lui servoit comme de voile pour mettre « en sûreté l'importance de ses services : de ce port, où la tempête « l'avoit jeté, il marquoit les routes qui pouvoient sauver du naufrage. » FLÉCHIER, 2e *partie*.—Cet exil de Le Tellier est de 1651 ; c'était Condé qui l avait exigé. Mazarin manda à la reine « qu'il falloit absolument retirer les « trois ministres (Le Tellier, Servien et Lyonne), afin d'ôter à M. Le « Prince tout sujet de plainte, et de le mettre entièrement dans son « tort, en faisant voir que son dessein n'étoit que de brouiller. Si bien « que, lorsqu'on s'y attendoit le moins, la reine relégua ces trois minis- « tres dans leurs maisons ; ensuite de quoi elle manda à M. Le Prince « qu'elle avoit bien voulu encore le satisfaire en cela, et s'il ne vou « loit pas au moins faire quelques pas pour elle, après qu'elle en avoi « tant fait pour lui. » *Mémoires de la duchesse* DE NEMOURS

[3] « L'agitation de toute la France. » Dans les troubles de a Fronde qui durèrent dix ans, de 1648 à 1658.

[4] « *Encore qu*'il n'ignorât pas. » Conjonction vieillie maintenant.

[5] « Les mouvements les plus hasardeux. » Voyez, dans la seconde partie, le tableau que Bossuet a tracé de la conduite de Le Tellier pendant la guerre de la Fronde (Page 235 et suivantes.)

jamais donné au roi s'il ne l'eût senti capable de le bien servir [1]; après qu'il eut reconnu que le nouveau secrétaire d'État savoit, avec une ferme et continuelle action [2], suivre les desseins et exécuter les ordres d'un maître si entendu dans l'art de la guerre [3] : ni la hauteur des entreprises ne surpassoit [4] sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'étoient au-dessus de sa vigilance [5]; tout étoit prêt aux lieux destinés; l'ennemi également menacé dans toutes ses places [6]; les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendoient que les derniers ordres du grand capitaine, et l'ardeur que ses yeux inspirent [7]; tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde : alors le zélé ministre [8],

[1] « Un fils, qu'il n'eût jamais donné au roi, etc. » Le marquis de Louvois, né à Paris, le 18 janvier 1641. La légèreté et l'amour du plaisir qui l'entraînaient dans sa jeunesse avaient effrayé son père, qui le menaça de faire donner à un autre la survivance de secrétaire d'Etat. Louvois se corrigea dès lors. Il eut la survivance en 1654, le ministère en 1666, et mourut le 16 juillet 1691, après de grands services et de grandes fautes, sans que personne le regrettât. « Il laissoit à l'Etat un « fils dont il avoit formé l'esprit et le cœur; ils remplissoient les mêmes « emplois avec les mêmes vertus; et ils auroient été l'un et l'autre in- « imitables, si le père n'eût eu le fils pour successeur, et si le fils n'eût « eu le père pour exemple. » FLÉCHIER, 2e *partie*.

[2] « Une ferme et continuelle action. » Tel fut en effet le grand mérite de Louvois, « ce grand ministre, cet homme considérable, qui te- « noit une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole, étoit « si étendu, qui étoit le centre de tant de choses. Que d'affaires, que « de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler! « Que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'é- « checs à faire et à conduire ! » (Mme DE SÉVIGNÉ à M. de Coulanges.)

[3] « Un maître si entendu. » Louis XIV regardait Louvois comme son élève, et, quand il donna sa place à Barbesieux, son fils, il lui dit : « J'ai formé votre père; je vous formerai aussi. » Voltaire remarque que ce prince avait le droit de le dire, après avoir travaillé si longtemps et si heureusement. (*Siècle de Louis XIV*, ch. XVIII.)

[4] « *Ni* la hauteur... *ne* surpassoit. » Bossuet rapproche toujours ces deux négations, qui appesantissent la phrase. (Voy. page 232, note 1.)

[5] « Sa capacité... sa vigilance. » Opposition pleine de sens et de précision. C'est le caractère continuel de ce long portrait.

[6] « Menacé dans toutes ses places. » (Voy. l'*Or. fun. de Marie-Thérèse*, p. 108.) « Aire est pris, écrit Mme de Sévigné à sa fille (5 août 1676) : « c'est M. de Louvois qui en a tout l'honneur. Il a plein pouvoir, et fait « avancer et reculer les armées comme il le trouve à propos. »

[7] « Le grand capitaine, et l'ardeur, etc. » Ces expressions s'appliqueraient bien mieux au grand Condé (Voy. son Oraison funèbre), et cependant il est évidemment question de Louis XIV. Nous retrouvons ici, par une digression, l'éloge de la puissance militaire mêlé à celui de la justice, comme à celui de la piété dans l'Or. fun. de Marie-Thérèse.

[8] « Alors le zélé ministre, etc. » Transition pénible; on sent que nous sortons d'une digression et que les idées n'ont guère de rapport.

dans une entière vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvoit se permettre une vie plus douce [1]. L'épreuve en est hasardeuse pour un homme d'État [2]; et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattoit de l'espérance du repos. Celui-ci fut d'un caractère plus ferme. Les conseils où il assistoit lui laissoient presque tout son temps, et après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnoit, il s'étoit lui-même réduit à une espèce d'oisiveté et de solitude : mais il la sut soutenir. Les heures qu'il avoit libres furent remplies de bonnes lectures, et, ce qui passe toutes les lectures [3], de sérieuses réflexions sur les erreurs de la vie humaine, et sur les vains travaux des politiques, dont il avoit tant d'expérience. L'éternité se présentoit à ses yeux, comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces sages pensées [4], et renfermé dans un doux commerce avec ses amis aussi modestes que lui, car il savoit les choisir de ce caractère, et il leur apprenoit à se conserver dans les emplois les plus importants et de la plus haute confiance [5], il goûtoit un véritable repos dans la maison de ses pères [6], qu'il avoit accommodée peu à peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, jouissant, en sujet fidèle, des prospérités de l'État et de la

[1] « Une vie plus douce. » « Cette longue phrase est remarquable par « son irrégularité. Bossuet s'y permet une hardiesse contre la syntaxe « elle-même : il interrompt sa remarque par un récit, puis il la re- « prend. Je ne prétends pas louer cette espèce de licence plus qu'ora- « toire; mais je ferai observer que, dans ce désordre, il ne s'embar- « rasse pas un moment; il court toujours, il mêle le récit des grandes « qualités du fils à l'opinion qu'en avait le père : puis, se retrouvant « tout d'un coup, il reprend la marche de sa phrase abandonnée : « *alors le zélé ministre*, etc. » L'abbé DE VAUXCELLES.

[2] « Hasardeuse pour un homme d'Etat. » Exemple de style *simple* et ferme en même temps. C'est le caractère de tout ce morceau sur la retraite, qui repose l'esprit, en attendant l'histoire de la Fronde.

[3] « Ce qui passe toutes les lectures. » Le verbe *passer* se prend rarement ainsi, — Cette réflexion inattendue nous ramène aux idées religieuses et aux leçons qui doivent sortir de l'oraison funèbre.

[4] « *Parmi* ces sages pensées. » Tour habituel à Bossuet.

[5] « Il savoit les choisir de ce caractère, et il leur apprenoit, etc. » La seconde idée est neuve et originale ; elle ajoute à l'éloge, en montrant l'action de la vertu sur les hommes. — « Les emplois *de* la plus haute confiance. » Locution rarement employée.

[6] « La maison de ses pères. » Châville, dont il était seigneur, et dont Bossuet a parlé plus haut. — Remarquez ces détails simples, qui nous transportent dans l'intérieur de la famille du chancelier. Nous en retrouverons d'analogues, mais bien plus beaux, dans le tableau de la retraite de Condé à Chantilly

gloire de son maître. La charge de chancelier vaqua [1], et toute la France la destinoit à un ministre si zélé pour la justice. Mais, comme dit le Sage : « autant que le ciel s'é-« lève, et que la terre s'incline au-dessous de lui, autant [2] « le cœur des rois est impénétrable [3]. » Enfin le moment du prince [4] n'étoit pas encore arrivé; et le tranquille ministre, qui connoissoit les dangereuses jalousies des cours, et les sages tempéraments des conseils des rois [5], sut encore lever les yeux vers la divine Providence, dont les décrets éternels règlent tous ces mouvements [6]. Lorsqu'après de longues années il se vit élevé à cette grande charge, encore qu'elle reçût un nouvel éclat en sa personne, où elle étoit jointe à la confiance du prince [7]; sans s'en laisser éblouir, le modeste ministre [8] disoit seulement que le roi, pour couronner plutôt la longueur que l'utilité de ses services, vouloit donner un titre à son tombeau [9], et un ornement à sa famille. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencements. Notre siècle, qui n'avoit point vu de chancelier si autorisé [10], vit en celui-ci autant de modération et de douceur que de dignité et de force; pendant qu'il ne cessoit de se regarder comme devant bientôt rendre compte à

[1] « La charge de chancelier vaqua. » Le chancelier de France présidait le conseil d'Etat, et était l'interprète des volontés du roi auprès du parlement. Il avait l'administration de la justice, la garde des sceaux, et contresignait les actes du roi.

[2] « Autant que..., autant. » Incorrection : avec *autant* repété, la conjonction *que* ne s'emploie pas. Il y en a pourtant des exemples.

[3] Cœlum sursum, et terra deorsum : et cor regum inscrutabile. Prov c. XXV, v. 3.

[4] « Le moment du prince. » Expression rarement employée. — Bossuet parle sans doute ici de la mort du chancelier Séguier, en 1672. D'Aligre lui succéda, et Le Tellier n'eut cette charge qu'à la mort de ce dernier, en 1677.

[5] « Les sages tempéraments. » Mot familier à la langue du dix-septième siècle, et qui est à regretter aujourd'hui. Il indique la proportion parfaite : *temperamentum*.

[6] « Les décrets éternels. » L'idée est grande, mais il ne faudrait pas suivre dans toutes ses applications : il pourrait quelquefois paraître singulier de voir la Providence placer tous les serviteurs des rois.

[7] « En sa personne, où elle étoit jointe, etc.. » Phrase embarrassée

[8] « Le modeste ministre, » et plus haut, « le tranquille ministre. Inversions peu agréables en prose. Nous en retrouverons d'autres.

[9] « Un titre à son tombeau. » Expression forte et éloquente.

[10] « De chancelier si autorisé. » Le chancelier Séguier avait eu cependant une grande puissance sous Louis XIII et Louis XIV.

Dieu d'une si grande administration [1]. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort : exercé par tant de combats [2], il en sortoit toujours plus fort et plus résigné à la volonté divine. La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréable. Dans la même vivacité [3] on lui vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge, et sur le désordre extrême que causeroit dans l'Etat une si grande autorité dans des mains trop foibles [4]. Ce qu'il avoit vu arriver à tant de sages vieillards, qui sembloient n'être plus rien que leur ombre propre [5], le rendoit continuellement attentif à lui-même. Souvent il se disoit en son cœur, que le plus malheureux effet de cette foiblesse de l'âge étoit de se cacher à ses propres yeux; de sorte que tout-à-coup on se trouve plongé dans l'abyme, sans avoir pu remarquer le fatal moment d'un insensible déclin [6] : et il conjuroit ses enfants, par toute la tendresse qu'il avoit pour eux, et par toute leur reconnoissance, qui faisoit sa consolation dans ce court reste de vie [7], de l'avertir de bonne heure [8] quand ils verroient sa mémoire vaciller, ou son jugement

[1] « Rendre compte à Dieu d'une si grande administration. » Les mêmes expressions se retrouvent à la fin de l'or. fun. de Condé. Elles n'ont de remarquable que leur simplicité, à laquelle d'autres orateurs eussent peut-être substitué des termes prétentieux.

[2] « Exercé par tant de combats. » Exemple de force et de précision dans l'emploi des termes généraux, que Buffon recommandait tant.

[3] « Dans la même vivacité. » L'abbé de Vauxcelles a critiqué beaucoup trop sévèrement cette expression, dont le seul tort est d'avoir vieilli. Il dit : « qu'elle ne peut être approuvée, et n'a pas même pour « excuse d'être ancienne : c'est une négligence. » — La préposition *dans* ne s'emploierait plus ainsi : elle donne cependant de la netteté et de la rapidité à la phrase.

[4] « Le désordre extrême, etc. » Expression un peu obscure : on croirait qu'elle signifie que Le Tellier se sentait difficile à remplacer, tandis que le sens est : qu'il se méfiait de sa vieillesse.

[5] « Leur ombre propre. » *Stat magni nominis umbra.* LUCAIN I. Le mot de Bossuet n'est pas moins éloquent que celui du poëte.

[6] « Le fatal moment. » Il est bien difficile de remarquer où commence précisément un *insensible déclin*. *Moment* nous paraît encore pris ici dans le sens du mot latin *momentum*, impulsion.

[7] « Et il conjuroit, par toute la reconnaissance... qui faisoit. . et lors même, etc. » Les phrases longues et les périodes embarrassées se retrouvent assez fréquemment dans cette oraison funèbre.

[8] « De l'avertir de bonne heure. » Un des personnages d'un roman de Lesage demande le même service à son confident; puis, averti qu'il baisse, il congédie le donneur d'avis, en lui souhaitant *toutes sortes de prospérités et un peu plus de goût.*

s'affoiblir, afin que, par un reste de force, il pût garantir le public et sa propre conscience des maux dont les menaçoit l'infirmité de son âge. Et lors même qu'il sentoit son esprit entier, il prononçoit la même sentence, si le corps abattu n'y répondoit pas [1]; car c'étoit [2] la résolution qu'il avoit prise dans sa dernière maladie : et plutôt que de voir languir les affaires avec lui, si ses forces ne lui revenoient, il se condamnoit, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, dont aussi jamais il n'avoit perdu le goût [3]; au hasard de s'ensevelir tout vivant, et de vivre peut-être assez pour se voir longtemps traversé par la dignité qu'il auroit quittée [4] : tant il étoit au-dessus de sa propre élévation et de toutes les grandeurs humaines [5] !

2me *Partie*. — Mais ce qui rend sa modération plus digne de nos louanges [6], c'est la force de son génie né pour l'action, et la vigueur qui durant cinq ans [7] lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles. Si aujourd'hui je me vois contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuse à mon auditoire [8], où, de quelque côté que

[1] « La même sentence... n'y répondoit pas. » Expressions embarrassées. On ne voit même pas d'abord que *si* veut dire : *dans le cas où* le corps abattu n'y *répondroit* pas. — Ce développement prépare un effet dramatique que Bossuet n'a pas cherché peut-être, mais qui n'en est pas moins réel. Après ce long tableau d'une sage et paisible vieillesse, après ces idées d'affaissement et de décadence, nous allons revenir tout à coup au récit d'une révolution, et de la part si active que Le Tellier y a prise. Ce retour inattendu de la vieillesse du chancelier aux agitations de la Fronde produit un contraste d'un grand intérêt. L'ordre est interrompu au profit de l'éloquence.

[2] VAR. « C'est. » 1re *édition*.

[3] « Dont aussi jamais, etc. » Phrase interminable, surchargée de détails qui se rattachent péniblement ; défaut bien rare chez Bossuet.

[4] « Traversé par la dignité. » Expression obscure. Prise à la lettre, elle signifierait que le chancelier, après sa démission, serait contrarié par son successeur, chose impossible. — Le sens nous paraît être : Au risque de se trouver face à face avec la dignité, etc.

[5] « Tant il était au-dessus, etc. » Exemple d'*épiphonème;* Bossuet emploie fréquemment cette figure, qui sert si bien à résumer vivement une idée par une exclamation.

[6] « Mais ce qui rend sa modération, etc. » Transition pour arriver au rôle du chancelier pendant la Fronde. On peut trouver singulier que Bossuet loue Le Tellier de n'avoir pas été entraîné par *la force de son génie* à manquer de *modération* dans une guerre civile.

[7] « Durant cinq ans. » Première partie de la Fronde : 1648-1653.

[8] « Je n'en ferai point d'excuse. » Précaution oratoire sous forme de *prétérition;* ce souvenir était toujours fâcheux à ramener, bien que Bossuet l'ait rappelé trois fois (*Or. fun. d'Anne de Gonzague, de Le Tellier et de Condé*), et toujours avec franchise et hardiesse.

je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux me montre une fidélité irréprochable, ou peut-être une courte erreur réparée par de longs services[1]. Dans ces fatales conjonctures, il falloit à un ministre étranger un homme d'un ferme génie et d'une égale sûreté[2], qui, nourri dans les compagnies[3], connût les ordres du royaume et l'esprit de la nation. Pendant que la magnanime et intrépide régente[4] étoit obligée à montrer le roi enfant aux provinces[5], pour dissiper les troubles qu'on y excitoit de toutes parts, Paris et le cœur du royaume demandoient un homme capable de profiter des moments[6], sans attendre de nouveaux ordres, et sans troubler le concert de l'Etat. Mais le ministre lui-même, souvent éloigné de la cour[7], au milieu de tant de conseils, que l'obscurité des affaires, l'incertitude des événements,

[1] « Une courte erreur. » Voy. dans l'*Or. fun. de Condé*, et dans celle de Turenne, par Fléchier, de brillants développements de cette excuse.

[2] « Un ministre *étranger*. » Détail important, quoique jeté avec négligence. — « D'une égale sûreté. » C'est-à-dire aussi fidèle que ferme.

[3] « Les compagnies. » C'est-à-dire les compagnies souveraines, les parlements. Expression consacrée par l'usage et la loi

[4] « La magnanime et intrépide régente. » Anne d'Autriche. « Une « des plus belles qualités que j'aie reconnues en la Reine, c'est la « fermeté de son âme : elle ne s'étonne point des grands périls : les « choses les plus douloureuses, et qui ont le plus agité son âme, n'ont « pu apporter de trouble sur son visage, et ne lui ont jamais fait man- « quer à cette gravité qui sied si bien aux personnes qui portent la « couronne. Elle est intrépide dans les grandes occasions, et la mort ni « le malheur ne lui font point de peur... La pensée de la mort ne « l'étonne point : elle la regarde venir sans murmurer contre sa fatale « puissance; et il est à croire qu'après une fort longue vie elle rece- « vra cette affreuse ennemie des hommes avec une grande paix : je « souhaite que cela soit ainsi, et qu'alors les anges en reçoivent autant « de joie que les hommes auront sujet d'en ressentir de tristesse. » *Portrait de la reine Anne d'Autriche, par* Mme DE MOTTEVILLE.

[5] « Obligée *à*. » Voy. page 7, note 3. — « Montrer le roi enfant aux « provinces. » Le moyen ne réussit pas à la régente. « Le roi partit « pour la Guienne dans les premiers jours de juillet (1650) ; et M. de « Mazarin apprit, un peu avant son départ, que le bruit de son voyage « avoit produit par avance tout ce qu'on lui avoit prédit ; que le par- « lement de Bordeaux avoit accordé l'union avec MM. les princes, et « qu'il avoit député vers le parlement de Paris, que ce député avoit « ordre de ne voir ni le roi ni les ministres, et que toute la province « étoit prête à se soulever. » *Mémoires du cardinal* DE RETZ.

[6] « Capable de profiter des moments. » Tel fut le grand talent politique de Le Tellier. (Voy. son portrait par Choisy, et tout le développement de Bossuet sur son rôle pendant la Fronde.)

[7] « Souvent éloigné de la cour. » Il fut deux fois obligé de quitter le royaume, pour obéir aux exigences du parlement et des frondeurs Voy. l'*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague*, page 172, note 6.



et les différents intérêts faisoient hasarder[1], n'avoit-il pas besoin d'un homme que la régente pût croire? Enfin il falloit un homme qui, pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le ministère[2], sût se conserver de la créance dans tous les partis[3], et ménager les restes de l'autorité. Cet homme si nécessaire au jeune roi, à la régente, à l'Etat, aux ministres, aux cabales même, pour ne les précipiter pas aux dernières extrémités par le désespoir[4]; vous me prévenez, messieurs, c'est celui dont nous parlons. C'est donc ici qu'il parut comme un génie principal[5]. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même; et, comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril[6], aller droit comme au terme unique d'une si périlleuse navigation, à la conservation du corps de l'Etat, et au rétablissement de l'autorité royale. Pendant que la cour réduisoit Bordeaux[7], et que Gaston[8],

[1] « Faisoient hasarder. » L'imprévoyance et les contradictions se rencontraient aussi fréquemment dans la politique de la cour que dans celle des rebelles.

[2] Bossuet parle peu ici de l'histoire générale de la Fronde. Fléchier au contraire l'a développée par des allusions, comme dans son Oraison funèbre de Turenne. Voy. les notes de l'Oraison funèbre de Condé.

[3] « De la *créance* dans tous les partis. » Il ne se compromettait cependant pas avec eux. « Une des figures de sa rhétorique étoit souvent de ne pas justifier celui qu'il ne vouloit pas servir. » CARDINAL DE RETZ Bossuet écarte constamment tous les reproches qu'on aurait pu faire à la mémoire de Le Tellier, et ne présente que le beau côté des événements. C'est le devoir du panégyriste : si la bonne foi en souffre quelquefois, il faut se rappeler que Bossuet, dans ses Oraisons funèbres, se laissait aller volontiers au prestige des grandes choses.

[4] « Ne les précipiter pas. » Cette séparation des deux particules négatives est assez ordinaire au dix-septième siècle.

[5] « Principal, » c'est-à-dire de premier ordre. *Princeps*. Expression inusitée et incorrecte.

[6] « Ni de son propre péril. » Exemple de *gradation*. Comparaison souvent répétée, mais rendue ici d'une manière naturelle et rapide.

[7] « La cour réduisoit Bordeaux. » Madame de Condé (Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce de Richelieu) s'était réfugiée dans Bordeaux avec le jeune duc d'Enghien, et, par ses prières et ses larmes, avait obtenu l'appui du parlement de Guienne contre la cour (1650). « Les coups de canon que l'on tira à Bordeaux avoient porté jusqu'à « Paris, avant même qu'on y eût mis le feu. (*Mém. du* CARD. DE RETZ). La cour traita avec Bordeaux, par l'entremise du duc d'Orléans, en 1650. Du reste, le rôle de Gaston fut aussi misérable pendant la Fronde qu'il l'avait été sous le règne de son frère Louis XIII. « Il entra dans toutes « les affaires, dit le cardinal de Retz, parce qu'il n'avoit pas la force « de résister à ceux qui l'y entraînoient, et il en sortit toujours avec « honte, parce qu'il n'avoit pas le courage de les soutenir. »

[8] *J. B. Gaston d'Orléans*. né à Fontainebleau le 25 août 1608.

laissé à Paris pour le maintenir dans le devoir, étoit environné de mauvais conseils. LE TELLIER fut le Chusaï[1] qui les confondit, et qui assura la victoire à l'Oint du Seigneur[2]. Fallut-il éventer les conseils d'Espagne[3], et découvrir le secret d'une paix trompeuse que l'on proposoit, afin d'exciter la sédition pour peu qu'on l'eût différée[4]? LE TELLIER en fit d'abord accepter les offres; notre plénipotentiaire partit; et l'archiduc, forcé d'avouer qu'il n'avoit pas de pouvoir[5], fit connoître lui-même au peuple ému, si toutefois un peuple ému connoît quelque chose[6], qu'on ne faisoit qu'abuser de sa crédulité. Mais s'il y eut jamais une conjoncture où il fallût montrer de la prévoyance[7] et un courage intrépide, ce fut lorsqu'il s'agit d'assurer la garde des trois illustres captifs[8]. Quelle cause

mourut à Blois le 2 février 1660. La fameuse Mademoiselle, celle qui sauva Condé au combat de la Porte Saint-Antoine, était sa fille.

1 « Le Chusaï. » Allusion à un fait trop peu connu. « Chusaï, ami de David, s'attacha, par son ordre, au parti d'Absalon révolté, empêcha l'exécution du projet d'Achitophel, qui voulait profiter du premier moment pour accabler David, et donna ainsi au roi fugitif le temps de se retirer derrière le Jourdain. — Rois, XVI et XVII, avant J.-C. 1019. » — *Dictionnaire historique de la Bible, par* DOM CALMET, *de la congrégation de Saint Maur.*

2 « L'Oint du Seigneur. » *Allusion* à David : suite de la figure.

3 « Eventer les conseils d'Espagne. » La cour d'Espagne épiait toutes les occasions de profiter de la Fronde; elle traitait avec Gaston, elle prenait Condé pour général de ses armées, etc.

4 « Qu'on l'eût différée. » La cour, en se refusant à la paix, eût encore aigri les ressentiments du peuple, et prêté aux accusations des chefs de parti. Elle savait, d'ailleurs, la valeur de ces traités.

5 « L'archiduc, forcé d'avouer, etc.» On peut voir dans ces passages combien Bossuet connaissait l'histoire contemporaine, et comme il en possedait les détails. Personne ne les a maniés et mis en œuvre comme lui. Ses Oraisons funèbres sont plus complètes que bien des biographies, et offrent à chaque instant de précieuses études historiques. Il n'en est pas de même de Fléchier, ni de Bourdaloue, ni de Mascaron.

6 « Si toutefois un peuple ému, etc » Parenthèse éloquente, jetée en passant, et comme avec négligence.

7 « Montrer de la prévoyance. » L'arrestation avait été décidée entre Mazarin et les Frondeurs réconciliés. « Comme le cardinal étoit naturellement incertain et timide, et qu'il différoit toujours, peut-être « dans l'espérance que le temps feroit naître des incidents qui le dispenseroient d'en venir à cette fâcheuse extrémité, les Frondeurs « furent obligés d'en venir aux menaces pour le déterminer. » *Mém. de* GUY JOLY. En effet, la mesure était périlleuse.

8 « Les trois illustres captifs. » Le grand Condé, le prince de Conti, son frère, et le duc de Longueville son beau-frère, arrêtés par Guitaut et Comminges, le 18 janvier 1650, au Palais-Royal. « On lit dans « la vie de la duchesse de Longueville que la reine-mère se retira dans

les fit arrêter : si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls ; et dans un pas si glissant, des précautions nécessaires : qui le pourra dire à la postérité[1] ? Quoi qu'il en soit, l'oncle du roi est persuadé ; on croit pouvoir s'assurer des autres princes, et on en fait des coupables en les traitant comme tels[2]. Mais où garder des lions, toujours prêts à rompre leurs chaînes[3] ; pendant que chacun s'efforce de les avoir en sa main, pour les retenir ou les lâcher au gré de son ambition ou de ses vengeances ? Gaston, que la cour avoit attiré dans ses sentiments, étoit-il inaccessible aux factieux[4] ? Ne vois-je pas au contraire autour de lui des âmes hautaines[5] qui, pour faire servir les princes à leurs intérêts cachés, ne cessoient de lui inspirer qu'il devoit s'en rendre le maître ? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au-dedans et au dehors, d'être le maître du sort du prince de Condé[6] ? Ne craignons point de le nommer, puisqu'enfin tout est surmonté par la gloire de son grand nom et de ses actions immortelles. L'avoir entre ses mains, c'étoit y avoir la victoire même qui le suit éternellement dans les combats[7]. Mais il étoit juste que ce précieux dépôt de l'Etat demeurât entre les mains du roi, et il lui appartenoit de garder

« son petit oratoire pendant qu'on se saisissait des princes, qu'elle fit « mettre à genoux le roi son fils, âgé de onze ans, et qu'ils prièrent « Dieu dévotement ensemble pour l'heureux succès de cette expédi- « tion. » VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, c. IV.

[1] « Qui le pourra dire. » Enumération éloquente. « Un pas glissant. » Métaphore familière, analogue au latin *casus*.

[2] « On en fait des coupables, en les traitant comme tels. » Voy. l'*Or. fun. de Condé*, et les notes.

[3] « Des lions toujours prêts, etc. » Métaphore éloquente et poétique : elle se continue avec la même vigueur dans cette phrase : « Les retenir ou les lâcher, etc. » Gaston ne les avait pas caractérisés tous trois de même. Quand on le lui annonça, il dit : « Voilà un beau coup de filet ! on vient de prendre un lion, un singe et un renard. » *Mém. de* GUY JOLY. (Le prince de Conti était petit et contrefait.)

[4] « Inaccessible aux factieux. » Il leur était si accessible que, quand il vit les gardes qui étoient chargés d'arrêter les princes, il pâlit de crainte, craignant qu'ils ne fussent là pour lui. (*Mém. de* Mlle DE MONTPENSIER.)

[5] « Des âmes hautaines. » Le duc de Beaufort et le cardinal de Retz, par exemple, et toute la noblesse avec eux.

[6] « Le prince de Condé. » Voyez la notice biographique, et les notes sur l'oraison funèbre de ce prince.

[7] « La victoire qui le suit. » Hyperbole justifiée par l'admiration générale des contemporains pour le grand Condé.

une si noble partie de son sang[1]. Pendant donc que notre ministre travailloit à ce glorieux ouvrage, où il y alloit de la royauté[2] et du salut de l'Etat, il fut seul en butte aux factieux. Lui seul, disoient-ils, savoit dire et taire ce qu'il falloit[3]. Seul il savoit épancher et retenir son discours[4]: impénétrable, il pénétroit tout; et pendant qu'il tiroit le secret des cœurs, il ne disoit, maître de lui-même[5], que ce qu'il vouloit. Il perçoit dans tous les secrets, démêloit toutes les intrigues, découvroit les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations[6]. C'étoit ce sage dont il est écrit : « Les conseils se recèlent dans le cœur « de l'homme à la manière d'un profond abyme, sous une « eau dormante : mais l'homme sage les épuise; » il en découvre le fond : *Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri : vir sapiens exhauriet illud*[7]. Lui seul réunissoit les gens de bien, rompoit les liaisons des factieux, en déconcertoit les desseins, et alloit recueillir dans les égarés ce qu'il y restoit quelquefois de bonnes intentions[8]. Gaston ne croyoit que lui[9]; et lui seul savoit profiter des

1 « Une si noble partie de son sang. » Périphrase brillante et sonore, dont le sens est simplement que Condé fut enfermé à Vincennes, sous la main de la reine et de Mazarin.

2 « Ce glorieux ouvrage. » Eloge peu flatteur pour la maison de Condé. — « *Où* il *y* alloit. » Ces deux adverbes sont rapprochés d'une façon désagréable, et font une sorte de pléonasme.

3 « Dire et taire ce qu'il falloit. » Voyez son portrait par Choisy.

> Esprit né pour la cour, et maître en l'art de plaire
> Guilleragues, *qui sais et parler et te taire*..
> BOILEAU, *Ep.* V.

4 « Epancher son discours. » Image ingénieuse. V. page 58, n. 8. On en trouve une analogue dans un des beaux portraits de Fénelon, par Saint-Simon : « Des grâces naturelles, et qui couloient « de source, un esprit facile, ingénieux, fleuri, agréable, *dont il « tenoit pour ainsi dire le robinet,* pour en verser la qualité, la « quantité exactement convenables à chaque chose et à chaque personne. » IX, 22.

5 « Il ne disoit, maître de lui-même. » Apposition pénible.

6 « Les plus sourdes machinations. » Idée détaillée avec soin et bonheur. Remarquez que ce sont les factieux qui parlent.

7 PROV. XX, 5. Comparaison dont Bossuet a fait beaucoup valoir la poésie par le développement brillant qu'il lui a donné.

8 « Recueillir dans les égarés ce qu'il y restoit, etc. » Expression et phrase pénibles. L'idée cependant est forte et précise.

9 « Gaston. » Il est rare que Bossuet désigne si familièrement un prince du sang par son nom, sans y joindre même une épithète ou une apposition. C'est qu'ici, il prend complétement le ton de l'historien. Il est vrai qu'il va le qualifier de *grand prince!*

heureux moments[1] et des bonnes dispositions d'un si grand prince. « Venez, venez, faisons contre lui de secrètes menées[2] : » *Venite, et cogitemus adversus eum cogitationes.* Unissons-nous pour le discréditer; tous ensemble « frappons-le de notre langue, et ne souffrons plus qu'on « écoute tous ses beaux discours[3] : » *Percutiamus eum lingua, neque attendamus ad universos sermones ejus.* Mais on faisoit contre lui de plus funestes complots[4]. Combien reçut-il d'avis secrets, que sa vie n'étoit pas en sûreté! Et il connoissoit dans le parti de ces fiers courages[5] dont la force malheureuse et l'esprit extrême ose tout, et sait trouver des exécuteurs[6]. Mais sa vie ne lui fut pas précieuse, pourvu qu'il fût fidèle à son ministère[7]. Pouvoit-il faire à Dieu un plus beau sacrifice que de lui offrir une

1 « Les heureux moments. » Il était difficile de les saisir, avec un prince tel que le duc d'Orléans. Voici ce qu'en dit le cardinal de Retz : « M. le duc d'Orléans avoit, à l'exception du courage, tout ce qui étoit « nécessaire à un honnête homme; mais comme il n'avoit rien de ce « qui peut distinguer un grand homme, il ne trouvoit rien dans lui- « même qui pût suppléer ni même soutenir sa foiblesse. Comme elle « régnoit dans son cœur par la frayeur, et dans son esprit par l'irré- « solution, elle salit tout le cours de sa vie. Il entra dans toutes les « affaires, parce qu'il n'avoit pas la force de résister à ceux mêmes « qui l'y entraînoient par leur intérêt; mais il n'en sortit jamais qu'avec « honte, parce qu'il n'avoit pas le courage de les soutenir. Cet om- « brage amortit dès sa jeunesse en lui les couleurs même les plus vives « et les plus gaies qui devoient briller naturellement dans un esprit « beau et éclairé, dans un enjouement aimable, dans une intention « très-bonne, dans un désintéressement complet, et dans une facilité « de mœurs incroyable. »

2 « Venez, venez, etc. » Mouvement plein d'originalité et d'éloquence, emprunté au prophète Jérémie (XVIII, 18); mais ce qui appartient à Bossuet, c'est cette interruption si vive, cet appel si pressant et d'un effet inattendu et extraordinaire. C'est une des *prosopopées* les plus hardies qu'on puisse citer, car il n'y a pas un mot qui la prépare (voy. page 11, 8).

3 « Tous ses beaux discours. » Eloge indirect de l'éloquence de Le Tellier, mais d'autant plus frappant et plus neuf qu'il est mis dans la bouche de ses ennemis.

4 « De plus funestes complots. » Le premier président Molé lui-même avait failli être assassiné par le peuple, en 1649

5 « De ces fiers courages. » Métonymie toute latine, *feroces animi* (page 22, n. 1); elle donne un caractère singulier à la phrase : des *courages* dont *l'esprit* est extrême. V. aussi Fénelon, *Lettre sur les Occupations de l'Acad. Franç.*, éd. class. annotée par M. Despois, p. 31, n. 1.

6 « Exécuteurs. » Mot rarement employé dans ce sens. Pris ainsi isolément, il est généralement synonyme de *bourreau*.

7 « Ne lui *fut* pas... pourvu qu'il *fût*. » Rapprochement peu correct des deux prétérits, il faudrait : ne lui *étoit* pas, etc.

âme pure de l'iniquité de son siècle, et dévouée à son prince et à sa patrie? Jésus nous en a montré l'exemple[1] : les Juifs mêmes le reconnoissoient pour un si bon citoyen, qu'ils crurent ne pouvoir donner auprès de lui une meilleure recommandation à ce centenier, qu'en disant à notre Sauveur : « Il aime notre nation[2]. » Jérémie[3] a-t-il plus versé de larmes que lui sur les ruines de la patrie? Que n'a pas fait ce Sauveur miséricordieux pour prévenir les malheurs de ses citoyens? Fidèle au prince comme à son pays, il n'a pas craint d'irriter l'envie des Pharisiens[4] en défendant les droits de César[5] : et lorsqu'il est mort pour nous sur le Calvaire, victime de l'univers[6], il a voulu que le plus chéri de ses évangélistes[7] remarquât qu'il mouroit spécialement « pour sa nation : » *quia moriturus erat pro gente*[8]. Si notre zélé ministre, touché de ces vérités[9], exposa sa vie, craindroit-il de hasarder sa fortune? Ne sait-on pas qu'il falloit souvent s'opposer aux inclinations du cardinal son bienfaiteur? Deux fois, en grand politique[10], ce judicieux favori sut céder au temps et s'éloigner

[1] « Jésus nous en a montré l'exemple. » Comparaison hardie, que l'on peut rapprocher de celle entre la Vierge et la reine Marie-Thérèse.

[2] Diligit enim gentem nostram. Luc, VII, 5. « Ce centenier. » C'est celui qui fait prier J.-C. par des vieillards de venir guérir son serviteur malade, et qui lui adresse les célèbres paroles conservées par l'Église « Domine, non sum dignus. » V. pag. 121, n. 6.

[3] *Jérémie*, l'un des quatre grands prophètes, né vers l'an 630, prophétisa sous Josias, et prédit la ruine de Jérusalem et la captivité de Babylone. Emprisonné par Sédécias, il se réfugia en Egypte, en 587. Ses *Lamentations* sont pleines d'une admirable éloquence.

[4] « Des Pharisiens. » Secte juive, opposée à celle des Sadducéens, et dont le caractère était un zèle rigoureux pour le culte extérieur, la lettre de la loi, et le prosélytisme. Ils avaient une grande puissance, et persécutaient les novateurs. J.-C. les attaqua souvent.

[5] Matth., XXII, 21. Les Pharisiens, voulant faire condamner J.-C sur ses paroles, lui demandent si l'on doit acquitter l'impôt à l'empereur. J.-C. répond, en leur montrant un denier : « Reddite ergo quæ « sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo. »

[6] « Victime de l'univers. » Tour inusité, au lieu de : *offerte pour l'univers*. Si le sens était, *victime des péchés de l'univers*, l'expression serait encore pénible.

[7] « Le plus chéri de ses évangélistes. » S. Jean, le disciple *bien-aimé*, à qui J.-C. recommande sa mère. — mort à Ephèse en 101, à quatre-vingt-quatorze ans.

[8] Joan., XI, 51.

[9] « *Touché* de ces vérités. » Sur la valeur de ce mot, voy. p. 217, note 4.

[10] « Deux fois, en grand politique. » Il y avait bien autant de fai-



de la cour. Mais il le faut dire; toujours il y vouloit revenir trop tôt[1]. Le Tellier s'opposoit à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect; et sans craindre ni ses envieux, ni les défiances d'un ministre également soupçonneux et ennuyé de son état, il alloit d'un pas intrépide où la raison d'Etat le déterminoit[2]. Il sut suivre ce qu'il conseilloit[3]. Quand l'éloignement de ce grand ministre eut attiré celui de ses confidents; supérieur par cet endroit au ministre même[4], dont il admiroit d'ailleurs les profonds conseils, nous l'avons vu retiré dans sa maison, où il conserva sa tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires et d'une cour agitée; et, résigné à la Providence, il vit sans inquiétude frémir à l'entour les flots irrités[5]. Et parce qu'il souhaitoit le rétablissement du ministre comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, et non pas, comme plusieurs autres, pour son intérêt, que le poste qu'il occupoit lui donnoit assez de moyens de ménager d'ailleurs[6]; aucun mauvais traitement

blesse et de concessions faites à la nécessité que de politique dans ces deux exils du cardinal. Voyez page 172, note 6 et suivantes.

1 « Y revenir trop tôt. » On croyait que ces exils étaient volontaires. Cependant, dit Mme de Nemours, « un jour qu'on lui demanda quand « il partiroit (1652), il trouva ce discours si mauvais, et y répondit si « durement, qu'il fit bien voir que cette résolution ne lui étoit pas « agréable. » *Mémoires de la* Duchesse de Nemours.

2 « La raison d'Etat. » Expression créée au temps de Richelieu : elle a le même sens que la maxime ; *Salus populi suprema lex esto.*

3 « *Suivre* ce qu'il conseilloit. » La même expression se retrouve dans l'Or. fun. de Condé. « C'est ce qu'il inspiroit aux autres ; c'est ce « qu'il *suivoit* lui-même. »

4 « Supérieur par cet endroit au ministre même. » Cet éloge donné à Le Tellier prouve en même temps l'impartialité de Bossuet, qui ne craint pas de blâmer Mazarin. — « Par cet endroit » (v. page 82, n. 2). Rapprochez de cette locution, fréquente au dix-septième siècle, l'expression : *à l'endroit de*, pour *relativement*, *au égard à*. — Le cardinal de Retz dit « que le bonheur montoit un peu trop fortement à la tête du cardinal « Mazarin. »

5 « Les flots irrités. » Comparaison commune, mais que Bossuet jette en passant et sans y insister. Peut-être est-ce un souvenir d l'ode :

> Justum et tenacem propositi virum
> Non civium ardor prava jubentium,
> Non vultus instantis tyranni
> Mente quatit solida, neque Auster
> Dux inquieti turbidus Adriæ.
> Hor. III, ode 3, v. 1-5, éd. classiq. de M. A. de Wa

6 « Et parce qu'il... et non pas... que le poste qu'il occupoit, Phrase pénible et surchargée d'incises embarrassantes. Nous avons déjà signalé plusieurs de ce genre.

ne le rebutoit. Un beau-frère, sacrifié malgré ses services[1], lui montroit ce qu'il pouvoit craindre. Il savoit, crime irrémissible dans les cours[2], qu'on écoutoit des propositions contre lui-même, et peut-être que sa place eût été donnée si on eût pu la remplir d'un homme aussi sûr[3]: mais il n'en tenoit pas moins la balance droite. Les uns donnoient au ministre des espérances trompeuses; les autres lui inspiroient de vaines terreurs; et en s'empressant beaucoup, ils faisoient les zélés et les importants[4]. Le Tellier lui montroit la vérité, quoique souvent importune; et industrieux à se cacher[5] dans les actions éclatantes, il en renvoyoit la gloire au ministre, sans craindre, dans le même temps, de se charger des refus que l'intérêt de l'Etat rendoit nécessaires[6]. Et c'est de là qu'il est arrivé[7] qu'en méprisant par raison la haine[8] de ceux dont il falloit combattre les prétentions, il en acquéroit l'estime, et souvent même l'amitié et la confiance. L'histoire en racontera de fameux exemples[9] : je n'ai pas besoin de

[1] « Un beau-frère, sacrifié. » *Gabriel de Cossagnet*, disgracié à la conspiration de Cinq-Mars (1642). — Il avait bien été sacrifié lui-même en 1651 (voy. plus haut, page 130, note 2).

[2] « Crime irrémissible dans les cours. » Parenthèse éloquente; réflexion digne de Tacite; on ne pardonnait pas à Le Tellier le mal qu'on eût voulu lui faire, on ne lui pardonnait pas non plus de le savoir.

[3] « Si on eût pu la remplir, etc. » Bossuet ne ménage pas la conduite de la cour pendant la Fronde. Si les affaires étaient, de son temps, passées en d'autres mains, c'étaient toujours les fils ou les parents des anciens hommes d'Etat qui les avaient conservées. Il y avait donc du courage à parler ainsi.

[4] « Les zélés et les importants. » Cette lutte de Le Tellier contre Mazarin, racontée avec tant de précision et de fermeté, est le développement de ce mot jeté plus haut en passant : « Qu'il falloit s'opposer « aux inclinations du cardinal son bienfaiteur. »

[5] « Industrieux *à se cacher*. » Cet adjectif se construit rarement ainsi.

[6] « Se charger des refus, etc. » Un caractère frappant de ce long développement sur la Fronde, c'est la vérité de tous les détails. C'est l'histoire aussi simple, aussi franche que possible, des inconséquences, des faiblesses, des dangers d'une révolution Ces qualités sont bien plus saillantes encore, quand on les rapproche du mouvement lyrique inspiré par les mêmes faits dans l'Or. fun. d'Anne de Gonzague.

[7] « *Et* c'est de là, etc. » Les phrases de ce passage se rattachent volontiers par la conjonction *et*, liaison souvent languissante.

[8] « Méprisant *par raison*. » Correctif qui adoucit l'idée du mépris de Le Tellier pour ses ennemis, dont plusieurs pouvaient vivre encore. La même expression se trouve déjà dans l'Or. fun. de Henriette de France, page 89, n. 4.

[9] « De fameux exemples. » Cette réticence de Bossuet est remarquable, car il recule rarement devant le récit des faits, à moins qu'il n'en

les rapporter, et content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les politiques ni les curieux[1]. Mais puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs[2]? cet homme, si fidèle aux particuliers[3], si redoutable à l'Etat; d'un caractère si haut, qu'on ne pouvoit ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi[4]; ferme génie que nous avons vu en ébranlant l'univers s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter[5] comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnoître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté[6], et enfin comme peu capable de contenter ses désirs : tant il connut son erreur[7], et le vide des grandeurs humaines. Mais pendant qu'il vouloit acquérir ce qu'il devoit un jour mépriser[8], il remua tout par de secrets et puissants ressorts; et après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul[9], et

soit pas sûr (Voy. page 59, notes 1 et 2). Sans doute il craignait d'entrer ici dans les détails de la chronique et des mémoires. On peut rapprocher de ces éloges ce que dit l'abbé de Choisy de la politique de Le Tellier

1 « Content de remarquer, .. ma voix n'est pas destinée, etc. » Exemple de *syllepse* et d'*anacoluthe*.

2 « Puis-je oublier celui, etc. » Le cardinal de Retz, Paul de Gondi, né en 1614 à Montmirail, nommé, en 1643, coadjuteur de l'archevêque de Paris, son oncle, J.-F. de Gondi : l'un des chefs les plus redoutables de la Fronde. Cardinal en 1652, il fut arrêté la même année, et enfermé à Vincennes, d'où il s'echappa en 1654. Rentré en grâce après sa démission de l'archevêché de Paris, il rédigea dans la retraite de précieux Mémoires, et mourut en 1679.

3 « Si fidèle aux particuliers. » Les frondeurs cependant ne lui pardonnèrent jamais d'avoir abandonné le prince de Condé en 1652.

4 « Ni le haïr à demi. » Idée et style d'une vigueur et d'une concision singulières. Voyez aussi son portrait par La Rochefoucauld.

5 « Qu'à la fin il voulut quitter. » S'il envoya sa démission à Rome, ce fut d'abord pour acheter sa liberté; s'il y persista, ce fut pour obtenir de rentrer en France.

6 « Le lieu le plus éminent de la chrétienté. » Réfugié à Rome, après sa évasion de Vincennes, il y trouva un accueil peu encourageant, car, dit-il, la foiblesse du Pape pour les grandes choses augmentoit à la mesure de son attachement aux petites. » Enfin, abandonné de la cour de Rome, obligé d'errer des bords du Rhin à la Hollande, reduit presque à l'indigence, il en vint à se soumettre.

7 « Tant il connut son erreur. » Exemple d'*épiphonème*.

8 « Ce qu'il devoit un jour mépriser. » Opposition éloquente. Que de force et de netteté dans cette longue période, qui est tout une biographie !

9 « Se soutenir seul. » A l'époque de sa captivité et de ses intrigues près de la cour de Rome pour l'intéresser à sa cause. Quoi qu'en dise

seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards[1]. La religion s'intéresse dans ses infortunes; la ville royale s'émeut; et Rome même menace[2]. Quoi donc, n'est-ce pas assez que nous soyons attaqués au dedans et au dehors par toutes les puissances temporelles?[3] Faut-il que la religion se mêle dans nos malheurs, et qu'elle semble nous opposer de près et de loin une autorité sacrée[4]? Mais, par les soins du sage MICHEL LE TELLIER, Rome n'eut point à reprocher au cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il étoit revêtu[5]; les

Bossuet, il ne joua pas cependant le beau rôle dans cette partie de sa vie, et sa conduite dans l'exil ne lui fit pas honneur.

[1] « Ses tristes et intrépides regards. » Expressions fortes et concises. *Triste* est pris ici dans le sens latin *tristis*, sombre, irrité. *Tristis Orestes.* HOR. — Remarquez la conclusion toute poétique de ce magnifique portrait, comparable à celui de Cromwell pour la profondeur et l'éloquence. C'est une autre nature de chef de parti; ce sont des circonstances toutes différentes; mais Bossuet a porté dans ces deux appréciations la même puissance d'observation et la même vigueur de style. Le caractère philosophique est le même; seulement, dans le portrait du cardinal de Retz, il y a des réflexions souvent tristes et pénibles, un ton de regret et presque de mélancolie que la vie de Cromwell ne pouvait inspirer. La prospérité insolente du Protecteur *avait étonné l'univers;* les malheurs du cardinal de Retz servaient surtout à l'instruire. (Voyez page 28, note 1.)

[2] « La ville royale s'émeut; et Rome même menace. » « Il n'y eut que « le chapitre de Notre-Dame et les curés de Paris qui en témoignèrent « du ressentiment. Aux premières nouvelles que les chanoines en eu- « rent, ils s'assemblèrent extraordinairement, et résolurent de prier « M. l'archevêque de Paris (oncle du cardinal) de se joindre à eux pour « demander sa liberté (il avait été arrêté au Louvre, le 19 décembre « 1652). Le nonce du pape les exhorta tous à faire leur devoir, les as- « surant qu'ils seroient soutenus avec vigueur du côté de Rome, et par « lui-même en tout ce qui dépendroit de son pouvoir... Le chapitre « ordonna des prières de quarante heures pour la liberté du cardinal, « avec l'exposition du Saint-Sacrement, qui dura trois jours entiers, « quoique le sieur Le Tellier leur eût porté un ordre du roi pour faire « cesser cette dévotion, où il y avoit beaucoup de monde... Le cha- « pitre et les curés étoient résolus de fermer Notre Dame et autres « églises, si l'archevêque les eût voulu appuyer, ce qui eût causé un « étrange désordre. » *Mémoires* de GUY JOLY.

[3] « Toutes les puissances temporelles. » L'Espagne soutenait les rebelles, et avait le grand Condé à son service. Les ducs de Retz et de Brissac écrivaient à la cour pour demander la liberté du cardinal; il est vrai que « *l'on avoit bien de la peine à trouver des expressions « assez foibles pour s'accommoder à leur goût.* » *Mém.* de G. JOLY.

[4] « De près et de loin une autorité sacrée. » De près, par le soulèvement du clergé de Paris, qui eût sans doute forcé la main à la cour, sans la timidité de l'archevêque, et sa jalousie contre son neveu; de loin, parce que le pape avait refusé d'accepter la démission du cardinal 1652-1654).

[5] « Terni l'éclat de la pourpre. » Est-ce un souvenir de ce fait, rap-

affaires ecclésiastiques prirent une forme réglée : ainsi le calme fut rendu à l'Etat[1]; on revoit dans sa première vigueur l'autorité affoiblie; Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnoit son roi gardé par la Providence[2], et réservé à ses grands ouvrages; le zèle des compagnies, que de tristes expériences avoient éclairées, est inébranlable; les pertes de l'Etat sont réparées; le cardinal fait la paix avec avantage[3]. Au plus haut point de sa gloire, sa joie est troublée par la triste apparition de la mort[4]; intrépide, il domine jusqu'entre ses bras[5] et au milieu de son ombre : il semble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe que sa faveur, attaquée par tant d'endroits, est si hautement rétablie que tout devient foible contre elle, jusqu'à une mort prochaine et lente[6].

porté par Guy Joly, qu'on avait proposé au conseil d'envoyer du poison au cardinal prisonnier, et que Le Tellier s'y était opposé, ainsi qu'Anne d'Autriche? Il n'est guère probable que Bossuet eût risqué une allusion si hardie. Il veut dire ici qu'on l'avait menacé de faire son procès (1655).

1 « Ainsi le calme fut rendu à l'Etat. » Tableau du triomphe de la cour et de Mazarin, présenté sous forme d'*énumération* et d'*hypotypose*.

2 « Gardé par la Providence. » Trait éloquent. Le mot « réservé à ses grands ouvrages » complète énergiquement la pensée.

3 « Fait la paix avec avantage. » Traité des Pyrénées. Voyez page 106, notes 3 et 4.

4 « La triste apparition de la mort. » « L'état où il étoit ne l'empê« choit pas de penser à ses trésors; et, dans ces mêmes temps, comme « il avoit des moments de relâche, on remarqua qu'il s'occupoit sou« vent à peser les pistoles qu'il gagnoit, pour remettre les légères le « lendemain au jeu. » Février 1661. Il mourut le 9 mars. *Mémoires de* Mme DE MOTTEVILLE.

5 « Il domine jusqu'entre ses bras. » « La Reine-mère, pendant sa « régence, lui avoit laissé toute l'autorité royale, comme un fardeau « trop pesant pour un naturel aussi paresseux que le sien. Le Roi, à sa « majorité, lui avoit trouvé cette autorité entre les mains, et n'avoit « eu ni la force, ni peut-être même l'envie de la lui ôter. On lui re« prochoit les troubles que la mauvaise conduite de ce cardinal avoit « excités comme un effet de la haine des princes pour un ministre qui « avoit voulu donner des bornes à leur ambition : on lui faisoit con« sidérer le ministre comme un homme qui seul avoit tenu le timon de « l'Etat pendant l'orage qui l'avoit agité, et dont la bonne conduite en « avoit peut-être empêché la perte. — Cette considération, jointe à « une soumission sucée avec le lait, rendit le Cardinal plus absolu sur « l'esprit du Roi qu'il ne l'avoit été sur celui de la Reine. » Mme DE LA FAYETTE, *Histoire de Mme Henriette*, 1re partie.

6 « Jusqu'à une mort prochaine et lente. » *La mort le prenoit à la gorge*, dit Mme de Motteville. Il n'en resta pas moins le maître. « Le Roi et la « Reine-mère lui envoyèrent encore demander ce qu'il désiroit qui fût « fait après sa mort, et il sembloit que ses paroles étoient des oracles « qui ordonnoient de l'avenir. Il y a sans doute beaucoup de grandeur « et de beauté à sa mort; mais sa réputation doit être noircie par l'in-

Il meurt avec cette triste consolation[1]; et nous voyons commencer ces belles années[2] dont on ne peut assez admirer le cours glorieux. Cependant la grande et pieuse Anne d'Autriche rendoit un perpétuel témoignage à l'inviolable fidélité de notre ministre[3], où, parmi tant de divers mouvements, elle n'avoit jamais remarqué un pas douteux. Le roi, qui dès son enfance l'avoit vu toujours attentif au bien de l'État, et tendrement attaché à sa personne sacrée, prenoit confiance en ses conseils; et le ministre conservoit sa modération, soigneux surtout de cacher l'important service qu'il rendoit continuellement à l'Etat, en faisant connoître les hommes capables de remplir les grandes places, et en leur rendant à propos des offices qu'ils ne savoient pas[4]. Car que peut faire de plus utile un zélé ministre, puisque le prince, quelque grand qu'il soit, ne connoît sa force qu'à demi[5], s'il ne connoît les grands hommes que la Providence fait naître en son temps pour

« gratitude qu'il a eue pour la Reine-mère, sa bienfaitrice, d'avoir « voulu mettre de la sécheresse, du dégoût et de la défiance pour elle « dans l'esprit et dans le cœur du Roi, afin de le posséder tout entier.. « Voilà les effets de *cette avarice sordide qui l'accompagna jusqu'à la « fin*, et qui, dans les derniers instants de sa vie, lui fit encore prendre « plaisir à faire repasser par ses mains quasi tout le royaume, pour le « donner à son neveu, à ses nièces et à ses amis. Voilà aussi la cause « de cette ambition dévorante, et de cet ardent désir de la faveur qui « l'avoit toujours possédé. » *Mémoires de* Mme DE MOTTEVILLE.

1 « Avec cette triste consolation. » Réflexion grave et douloureuse, qui se résume en un seul mot, et qui montre à quoi se réduit en somme pour Bossuet cette gloire qu'il admire avec tant d'éloquence.

2 « Ces belles années. » « Après la mort du cardinal, son ombre « étoit encore la maîtresse de toutes choses, et il paroissoit que le Roi « ne pensoit à se conduire que par les sentiments qu'il lui avoit inspi- « rés. » Mme DE LA FAYETTE, *Histoire de Mme Henriette*.

3 « Rendoit un perpétuel témoignage, etc. » Transition subite, pour revenir de l'éloge de Mazarin à celui du chancelier. — « Tant de divers mouvements. » Expression obscure, qui pourrait se rapporter aussi bien aux troubles de la Fronde qu'à la conduite de Le Tellier.

4 « Soigneux surtout de cacher... des offices qu'ils ne savoient pas. » Bossuet se contente de signaler cette discrétion de Le Tellier sans en donner la raison. Elle prouve, du reste, un grand désintéressement et une véritable élévation d'âme. — « Office. » *Officium*. Ne s'emplois guère ainsi sans épithète.

Gardes, oseriez-vous me rendre un bon *office*.
P. CORNEILLE, *Polyeucte*, V, I.

5 « Ne connoît sa force qu'à demi. » Idée éloquente : c'était rappeler noblement à Louis XIV la part que tant d'hommes supérieurs prenaient à cette gloire dont il était si jaloux

le seconder? Ne parlons pas des vivants dont les vertus non plus que les louanges ne sont jamais sûres[1] dans le variable état de cette vie. Mais je veux ici nommer par honneur le sage, le docte et le pieux Lamoignon[2], que notre ministre proposoit toujours comme digne de prononcer les oracles de la justice dans le plus majestueux de ses tribunaux[3]. La justice, leur commune amie[4], les avoit unis; et maintenant ces deux âmes pieuses[5], touchées sur la

[1] « Dont les vertus... ne sont jamais sûres. » Bossuet substitue à l'excuse banale de la modestie qu'il faut respecter chez les vivants une raison originale et sérieuse, qui est en même temps un avertissement sévère aux hommes célèbres de l'époque.

[2] *Lamoignon*, premier président au parlement de Paris, né en 1647, mort en 1677. Louis XIV disait de lui, en le nommant premier président (1658) : « Si j'avois connu un plus homme de bien, un plus digne sujet, je l'aurois choisi. » — Ami de Boileau, ce fut à sa demande que le poëme *du Lutrin* fut composé. La 6e épître de Boileau est adressée à son fils aîné, Chrétien de Lamoignon, président à mortier au parlement de Paris. Fléchier a fait l'oraison funèbre du premier président de Lamoignon. Elle présente de fréquents rapprochements avec son oraison funèbre de Le Tellier, et quelquefois avec celle de Bossuet. Voici le portrait que Fléchier a tracé, en termes généraux et vagues, comme l'est trop souvent son éloquence. « Aussi remarqua-t-on bientôt « en lui tout ce qui fait les grands magistrats : un cœur docile pour re« cevoir les impressions de la vérité, noble pour s'élever au-dessus des « passions et des intérêts, tendre pour assister les malheureux, ferme « pour résister à l'iniquité ; un esprit avide de tout savoir, et capable « de tout apprendre ; prompt à concevoir les matières les plus élevées ; « heureux à les exprimer quand il les avoit une fois conçues ; discer« nant non-seulement le bon d'avec le mauvais, mais encore le meil« leur d'avec le bon ; appliqué à examiner les difficultés et à les resou« dre ; à chercher la vérité, et à la suivre après qu'il l'avoit découverte ; « à connoître tout, et à tirer toujours quelque fruit de ses connoissan« ces. Cette sagesse avancée le fit dispenser des règles ordinaires de « l'âge. On connut la maturité de son jugement, et l'on ne compta pas « le nombre de ses années ; il s'assit à dix-huit ans avec les anciens « d'Israël, et se mit à juger comme eux les différends qui naissent parmi « le peuple. » *Or. fun. de Guillaume de Lamoignon.*

[3] « Le plus majestueux de ses tribunaux. » Exemple de style noble alliance heureuse de la précision et de la généralité des termes.

[4] « Leur commune amie. » Expression ingénieuse et touchante.

[5] « Ces deux âmes pieuses. » Tableau plein de sentiment et de grandeur, comparable à tout ce qu'a inspiré de plus beau la philosophie ancienne. Voyez le *Songe de Scipion*, et le passage où Lucain montre l'âme de Pompée assistant paisiblement aux outrages qu'on prodigue à son corps.

> ... Risitque sui ludibria trunci...
> Sedit et invicta posuit se mente Catonis.
>
> *Pharsale*, IX

terre[1] du même desir de faire régner les lois, contemplent ensemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées; et si quelque légère trace de nos foibles distinctions paroît encore dans une si simple et si claire vision[2], elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle[3].

3me *Partie.* — 1° *Ecce in justitia regnabit rex, et principes in judicio præerunt*[4] : « Le roi règnera selon la jus« tice, et les juges présideront en jugement[5]. » La justice passe du prince dans les magistrats, et du trône elle se répand sur les tribunaux[6]. C'est dans le règne d'Ezéchias le modèle de nos jours. Un prince zélé pour la justice nomme un principal et universel magistrat[7] capable de contenter ses desirs. L'infatigable ministre ouvre des yeux attentifs sur tous les tribunaux : animé des ordres du prince, il y établit la règle, la discipline, le concert[8], l'esprit de justice. Il sait que si la prudence du souverain magistrat est obligée quelquefois, dans les cas extraordinaires, de suppléer à la prévoyance des lois, c'est toujours en prenant leur esprit; et enfin qu'on ne doit sortir de la règle qu'en suivant un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la règle

1 « *Touchées* sur la terre. » Ce verbe, si familier à Bossuet, indique tantôt un sentiment profond, mais subit (*touchée* d'un si digne objet, sa grande âme se déclara tout entière. *Or. fun. de Condé*) ; et tantôt, comme ici, un caractère et une habitude.

2 « Si quelque legère trace, etc. » Parce que la perfection de la divinité rend ces distinctions improbables, sinon impossibles.

3 « En qualité de justice et de règle. » C'est-à-dire, comme l'expression parfaite des idées et des sentiments qui ont rempli toute leur vie.

4 Isai., XXXII, 1.

5 « *En* jugement, » au lieu de *pour* juger. Expression inusitée ; traduction littérale du latin.

6 « Du trône, elle se répand, etc. » Exemple de *métonymie :* l'objet au lieu de la personne. « *Dans* le règne d'Ezéchias. » — Préposition qui renferme une ellipse : c'est le tableau du règne d'Ezéchias, et le modèle, etc. — Remarquez cette filiation de la justice divine à la justice humaine. — « Ezéchias, le plus pieux et le plus juste de tous les rois, « après David, régnoit en Judée (714-707). Sennachérib, fils et succes« seur de Salmanasar, l'assiégea dans Jérusalem avec une armée im« mense : elle périt en une nuit par la main d'un ange. Ezéchias, dé« livré d'une manière si admirable, servit Dieu avec tout son peuple « plus fidèlement que jamais. » Bossuet, *Histoire universelle*, 1re Part., c. VII, page 26, édition classique annotée par M. Delachapelle.

7 « Un principal et universel magistrat. » Inversion peu usitée. Nous en retrouverons tout à l'heure d'aussi forcées.

8 « Le concert. » Mot qu'on n'emploie guère ainsi absolument et sans qualificatif.

même[1]. Consulté de toutes parts, il donne des réponses courtes, mais décisives[2], aussi pleines de sagesse que de dignité; et le langage des lois est dans son discours[3]. Par toute l'étendue du royaume chacun peut faire ses plaintes[4], assuré de la protection du prince; et la justice ne fut jamais ni si éclairée ni si secourable. Vous voyez comme ce sage magistrat modère tout le corps de la justice[5]. Voulez-vous voir ce qu'il fait dans la sphère où il est attaché, et qu'il doit mouvoir par lui-même[6]? Combien de fois s'est-on plaint que les affaires n'avoient ni de règle ni de fin[7]; que la force des choses jugées[8] n'étoit presque plus connue; que la compagnie où l'on renversoit avec tant de facilité les jugements de toutes les autres ne respectoit pas davantage les siens; enfin que le nom du prince étoit employé à rendre tout incertain, et que souvent l'iniquité sortoit du lieu d'où elle devoit être foudroyée[9]! Sous le sage Michel Le Tellier, le conseil fit sa véritable fonction; et l'autorité de ses arrêts, semblable à un juste contre-poids[10], tenoit par tout le royaume la balance égale. Les juges que

[1] « Un fil qui tienne à la règle même. » Métaphore familière et hardie. Est-ce un souvenir des traditions mythologiques?

[2] « Courtes, mais décisives. » Mot plein de sens, où se retrouve tout le sens, tout l'esprit pratique de Bossuet, qui comprenait si bien l'*administration*, et y attachait tant d'importance.

[3] « Le langage des lois est dans son discours. » Tour négligé; expression vague, malgré les idées qui précèdent et en déterminent le sens.

[4] « Faire ses plaintes. » Il y a bien là un peu d'exagération oratoire. Les plaintes n'arrivaient pas toujours, bien que des anecdotes curieuses, citées par Saint-Simon, nous montrent parfois Louis XIV intervenant dans les affaires les plus particulières de ses sujets.

[5] « Modère tout le corps de la justice. » Latinisme : *moderatur habenas*. Ce mot, qui ne s'emploie plus dans le sens de *conduire*, rappelle les mots *tempérer* et *tempérament*, employés de même au dix-septième siècle d'une manière toute latine.

[6] « Où il *est attaché*, et qu'il doit *mouvoir*. » Métaphores mal suivies. On ne se figure même pas le *magistrat* attaché à une *sphère*.

[7] « Ni de règle, ni de fin. » Reproches fermes et hardis. Bien qu'ils ne s'adressent qu'au passé, ils renferment une leçon pour l'avenir.

[8] « La force des choses jugées. » C'est-à-dire l'autorité des exemples, la tradition en matière de jurisprudence extraordinaire, et aussi l'autorité des cours de justice, que la cour suprême ne doit pas compromettre par des arrêts irréfléchis, en cassant leurs décisions au gré de ses caprices. Ici, c'est à ce dernier sens qu'il faut s'arrêter.

[9] « D'où elle devoit être foudroyée. » Métaphore à effet et assez inattendue au milieu de ce tableau grave et sévère.

[10] « Semblable à un juste contre-poids. » Métaphore développée en termes simples et familiers. Remarquez la place, assez ordinaire d'ailleurs chez Bossuet, de l'adjectif avant le substantif.

leurs coups hardis et leurs artifices faisoient redouter [1] furent sans crédit : leur nom ne servit qu'à rendre la justice plus attentive. Au conseil comme au sceau [2], la multitude, la variété, la difficulté des affaires, n'étonnèrent jamais ce grand magistrat : il n'y avoit rien de plus difficile, ni aussi de plus hasardeux que de le surprendre; et, dès le commencement de son ministère, cette irrévocable sentence sortit de sa bouche, que le crime de le tromper seroit le moins pardonnable [3]. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrît, il en pénétroit les détours [4]; et d'abord [5] il savoit connoître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent [6]. Sans châtiment, sans rigueur, il couvroit l'injustice de confusion en lui faisant seulement sentir qu'il la connoissoit [7]; et l'exemple de son inflexible régularité fut l'inévitable censure de tous les mauvais desseins [8]. Ce fut donc par cet exemple admirable, plus encore que par ses discours et par ses ordres, qu'il

1 « Que leurs coups hardis et leurs artifices faisoient redouter. » Toujours la même franchise et la même independance. On pouvait mettre des noms propres sous ces expressions générales. Fléchier est aussi hardi : chose qui prouve combien les abus étaient criants.

2 « Au conseil comme au sceau. » « Au milieu du palais auguste, « et presque sous le trône de nos rois, s'élève sous le nom de conseil « un tribunal souverain, où l'on réforme les jugements, et où l'on juge « les justices. C'est là que la foible innocence vient se mettre à cou- « vert de l'ignorance ou de la malice des magistrats qui la poursuivent. « C'est de là que partent ces foudres qui vont consumer l'iniquité jus- « qu'aux tribunaux les plus éloignés : c'est là qu'on règle le sort des « juridictions douteuses, et que, du haut de sa dignité, le *premier et « universel magistrat*, au milieu de juges d'une probité et d'une expé- « rience consommée, veille sur tout l'empire de la justice, et sur la « bonne ou mauvaise conduite de ceux qui l'exercent. » FLÉCHIER, *Oraison funèbre de M. Le Tellier*, 3e partie.

3 « Que le crime de le tromper, etc. » Phrase claire, mais un peu penible

4 « Il *en* pénétroit les détours. » Bossuet emploie souvent le pronom *en*, et quelquefois d'une manière incorrecte, par exemple dans plusieurs passages de l'*Hist. universelle*.

5 « D'abord, » c'est-à-dire immédiatement, sans hésitation.

6 « La marche tortueuse, etc. » Métaphore expressive; seulement, on l'a usée à force de la répéter.

7 « En lui faisant seulement sentir, etc. » Quelle précision, quelle abondance dans tous ces développements. Il semblait qu'il n'y eût guère à dire pour le prédicateur : Bossuet se fait magistrat pour un jour, et reproduit à sa manière ces *mercuriales* où les chanceliers et les premiers présidents censuraient leurs subordonnés.

8 « L'exemple... l'inévitable censure. » Expressions detournées de leur sens habituel : *exemple* entraîne d'ordinaire l'idée d'*imitation*, qui n'est pas ici : et *censure* signifie *réprimande* : or, ici, il s'agit de *prévenir* plutôt encore que de *punir*

établit dans le conseil une pureté et un zèle de la justice[1] qui attire la vénération des peuples, assure la fortune des particuliers, affermit l'ordre public, et fait la gloire de ce règne.

Sa justice n'étoit pas moins prompte qu'elle étoit exacte. Sans qu'il fallût le presser, les gémissements des malheureux plaideurs[2], qu'il croyoit entendre nuit et jour, étoient pour lui une perpétuelle et vive sollicitation. Ne dites pas à ce zélé magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir[3] : vous irriterez le plus patient de tous les hommes. Est-on, disoit-il, dans les places pour se reposer et pour vivre? Ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince et à l'Etat[4]? Sacrés autels, vous m'êtes témoins[5] que ce n'est pas aujourd'hui, par ces artificieuses fictions de l'éloquence[6], que je lui mets en la bouche ces fortes

[1] « Une pureté et un zèle de la justice. » « Il entretint l'ordre que « ses prédécesseurs avoient établi dans le conseil, et il l'augmenta. Il « n'y souffrit aucun de ces relâchements que le temps n'introduit que « trop dans les compagnies les plus régulières. Y eut-il rien de tu- « multueux ou de déréglé dans sa discipline? Vit-on donner arrêt contre « arrêt, et confondre les droits et les espérances des parties par des « contradictions scandaleuses? Sous prétexte qu'on n'y touche pas au « fond des affaires, les négligea-t-on? Vit-on jamais affoiblir la justice « en faveur des juges, et livrer la bonne cause à leurs passions, sous « prétexte de la renvoyer à leur conscience? » FLÉCHIER, 3e partie.

[2] « Les gémissements des malheureux plaideurs. » Voici un développement touchant de cette idée. FLÉCHIER, 3e partie : — « La veuve et « l'orphelin ne se plaignirent pas de la lenteur ou de la foiblesse de « son âge. On n'ouït pas ces tristes prières : « Jugez-nous, Seigneur, « parce qu'il n'y a point de jugement sur la terre. » Il savoit qu'un juge « doit rendre compte non-seulement de son travail, mais encore de « son loisir; qu'il est également coupable de laisser triompher la ma- « lice des uns, ou languir la misère des autres; qu'il doit racheter le « temps, et abréger les mauvais jours que le procès donne à des misé- « rables qui ne sont pas moins ruinés par la longueur des procédures « que par l'erreur des jugements. »

[3] « Ne dites pas, etc. » Voyez le même mouvement dans l'Oraison funèbre de Condé, 1re partie : « Ne lui dites pas que la vie d'un premier « prince du sang, etc. »

[4] « Ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince, etc. »

> Vous n'avez pas la vie ainsi qu'un héritage,
> Le jour qui vous la donne en même temps l'engage.
> Vous la devez au prince, au public, à l'Etat.
>
> P. CORNEILLE, *Polyeucte*, IV, 2.

[5] « Sacrés autels, vous m'êtes témoins, etc. » *Apostrophe* qui varie et relève cette exposition calme et solennelle.

[6] « Ces artificieuses fictions de l'éloquence. » Périphrase expressive pour désigner les *figures de rhétorique*

paroles! Sache la postérité[1], si le nom d'un si grand ministre fait aller mon discours jusqu'à elle[2], que j'ai moi-même souvent entendu ces saintes réponses. Après de grandes maladies causées par de grands travaux, on voyoit revivre cet ardent desir de reprendre ses exercices ordinaires, au hasard de retomber dans les mêmes maux; et tout sensible qu'il étoit aux tendresses de sa famille[3], il l'accoutumoit à ces courageux sentiments. C'est, comme nous l'avons dit, qu'il faisoit consister avec son salut le service particulier qu'il devoit à Dieu dans une sainte administration de la justice. Il en faisoit son culte perpétuel, son sacrifice du matin et du soir[4], selon cette parole du Sage : « La justice vaut mieux devant Dieu que de lui offrir des victimes[5]. » Car quelle plus sainte hostie[6], quel encens plus doux, quelle prière plus agréable, que de faire entrer devant soi la cause de la veuve[7], que d'essuyer les larmes du pauvre oppressé, et de faire taire l'iniquité par toute la terre? Combien le pieux ministre étoit touché de ces vérités, ses paisibles audiences le faisoient paroître[8]!

[1] « Sache la postérité, etc. » Inversion inusitée, mais vive et rapide.

[2] « Fait aller mon discours jusqu'à elle. » C'est un peu là de la fausse modestie. En 1685, Bossuet ne pouvait pas ignorer que son discours donnerait l'immortalité au lieu de la recevoir.

[3] « Aux *tendresses* de sa famille. » Ce mot s'emploie rarement au pluriel maintenant. (V. l'*Or. fun. de Condé*, 3e partie.)

Je vous vois accabler un homme de promesses,
Vous témoignez pour lui les dernières *tendresses*.
MOLIÈRE, *le Misanthrope*, I, 1.

[4] « Son culte, son sacrifice. » Idée grande, et rendue avec une simplicité éloquente, quand on eût pu la développer et la délayer.

[5] Facere misericordiam et judicium magis placet Deo quam victimæ. PROV., XXI, 3.

[6] « Hostie. » pour *victime*, latinisme assez ordinaire à cette époque

Cette seconde *hostie* est digne de ta rage,
P. CORNEILLE, *Polyeucte*, V. 4.

[7] « Faire entrer devant soi. » Expressions faibles et négligées.

[8] « Ses paisibles audiences. » Encore un enseignement général. Le tableau des audiences mal données pourrait du reste se placer partout ailleurs, et rentre par cela même dans la classe des développements généraux appelés *lieux communs*. On peut rapprocher de ce développement un passage remarquable de Fléchier, 3e partie : « De ce fonds « de modération naissoit cette douceur et cette affabilité si nécessaire « et si rare dans les grands emplois, où l'importunité des hommes, « l'opiniâtreté du travail, et je ne sais quel esprit de domination, ren- « dent l'humeur austère et chagrine. Il écoutoit avec patience, il ac- « cordoit avec bonté, et refusoit même avec grâce. Accessible, ac- « cueillant, honnête, sachant employer son temps, et quelquefois

Dans les audiences vulgaires, l'un, toujours précipité, vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet et des regards incertains, vous ferme le cœur[1] : celui-là se présente à vous par coutume ou par bienséance, et il laisse vaguer ses pensées sans que vos discours arrêtent son esprit distrait; celui-ci, plus cruel encore, a les oreilles bouchées par ses préventions, et, incapable de donner entrée aux raisons des autres, il n'écoute que ce qu'il a dans son cœur. A la facile audience de ce sage magistrat, et par la tranquillité de son favorable visage[2], une âme agitée se calmoit. C'est là qu'on trouvoit « ces douces réponses qui apaisent la colère[3], » et « ces paroles qu'on préfère aux « dons. » *Verbum melius quam datum*[4]. Il connoissoit les deux visages de la justice[5] : l'un facile dans le premier abord; l'autre sévère et impitoyable quand il faut conclure. Là elle veut plaire aux hommes, et également contenter les deux partis; ici elle ne craint ni d'offenser le puissant, ni d'affliger le pauvre[6] et le foible. Ce charitable magistrat étoit ravi d'avoir à commencer par la douceur; et dans toute l'administration de la justice il nous paroissoit un homme que sa nature avoit fait bienfaisant, et que la raison rendoit inflexible. C'est par où il avoit gagné les cœurs. Tout le royaume faisoit des vœux pour la prolongation de ses jours : on se reposoit sur sa prévoyance,

« même le perdre pour compatir à des misérables, à qui il ne reste « d'autre consolation que celle de redire ennuyeusement leur misère, « il se communiquoit selon les besoins, et ne pouvoit souffrir ces « hommes chargés des affaires du public et des particuliers, qui se « renferment et se rendent comme invisibles, et se font de leurs cabi« nets comme un rempart à leur oisiveté ou à leurs plaisirs, contre « les peines et les devoirs de leur ministère. » Voyez aussi plusieurs passages du même genre, dans l'Or. fun. de Lamoignon, par Fléchier.

[1] « Vous ferme le cœur. » Expression forte et simple. C'est du reste le caractère de tout le morceau.

[2] « A la facile audience, etc. » Tour elliptique, pour : *En voyant combien étoit facile son favorable visage.* Ces inversions, que nous avons signalées, se multiplient dans ce discours plus que partout ailleurs. Il ne faudrait pas les considérer comme une habitude du style de Bossuet.

[3] Responsio mollis frangit iram. Prov., xv, 1.

[4] Eccles., xviii, 16. — Remarquez avec quel soin l'idée est suivie dans tous ses détails.

[5] « Les deux visages de la justice. » Encore une métaphore familière et forte, elle est prise ici en bonne part. — *Jane bifrons*

[6] « Affliger le pauvre. » Expression dure, dont le sens est que, quand le pauvre a tort, la justice est inflexible pour lui comme pour tout autre. Ce sens est déterminé par la phrase qui suit.

ses longues expériences[1] étoient pour l'Etat un trésor inépuisable de sages conseils; et sa justice, sa prudence, la facilité qu'il apportoit aux affaires[2], lui méritoient la vénération et l'amour de tous les peuples. O Seigneur[3]! vous avez fait, comme dit le Sage, « l'œil qui regarde, et l'o« reille qui écoute[4]. » Vous donc qui donnez aux juges ces regards benins[5], ces oreilles attentives, et ce cœur toujours ouvert à la vérité, écoutez-nous pour celui qui écoutoit tout le monde[6]; et vous, doctes interprètes des lois[7], fidèles dépositaires de leurs secrets, et implacables vengeurs de leur sainteté méprisée, suivez ce grand exemple de nos jours. Tout l'univers a les yeux sur vous : affranchis des intérêts et des passions, sans yeux comme sans mains[8], vous marchez sur la terre semblables aux esprits célestes[9]; ou plutôt, images de Dieu, vous en imitez l'indépendance; comme lui, vous n'avez besoin ni des hom-

[1] « Ses longues expériences. » Ce mot ne s'emploie aujourd'hui au pluriel que pour désigner les expériences scientifiques. Nous écririons : *Sa longue expérience.*

[2] « La facilité qu'il apportoit aux affaires. » C'est-à-dire le talent qu'il avait de les faciliter, et non pas : la facilité avec laquelle il s'y prêtait.

[3] « O Seigneur ! » Forme d'apostrophe subite qui se rencontre souvent chez Bossuet.

[4] Et aurem audientem, et oculum videntem, Dominus fecit utrumque. PROV., XX, 12.

[5] « Ces regards *benins*. » Ce mot ne s'emploie plus que bien rarement, et dans le style familier, comme fait Molière.

[6] « Ecoutez-nous pour celui qui écoutoit, etc. » *Antithèse* qui renferme un sentiment profond ; c'est une invocation touchante à la justice de Dieu. Seulement, l'expression a quelque chose de lourd.

[7] « Et vous, doctes interprètes, etc. » *Apostrophe* aux magistrats Voilà enfin les préceptes et les enseignements qui arrivent à leur expression précise et formelle, après avoir été longtemps présentés d'une manière détournée. Cette longue préparation rend du reste plus frappant l'effet du discours direct.

[8] « Sans yeux comme *sans mains.* » Expression hardie et un peu bizarre d'une idée forte ; elle contient un reproche sévère adressé à la cupidité du juge. Dans le *Disc. sur l'Hist. univ.*, Bossuet dit des juges égyptiens : « Ils ne tiroient rien des procès, et *on ne s'étoit pas encore « avisé de faire un métier* de la justice... Le président du sénat portoit « un collier d'or et de pierres précieuses, d'où pendoit une figure *sans « yeux*, qu'on appeloit la Vérité. » Troisième partie, c. III, p. 334, édit. classiq. annotée par M. Delachapelle.

[9] « Vous marchez sur la terre, etc. » Image imposante, souvent employée par les poëtes.

> Ast ego, quæ divum *incedo* regina. VIRG., *Æn.* I.
>
> Je ceignis la tiare, et *marchai* son égal. RACINE, *Athalie*, III, 2.



mes ni de leurs présents[1]; comme lui, vous faites justice à la veuve et au pupille; l'étranger n'implore pas en vain votre secours[2]; et, assurés que vous exercez la puissance du juge de l'univers, vous n'épargnez personne dans vos jugements. Puisse-t-il avec ses lumières[3] et avec son esprit de force vous donner cette patience, cette attention, et cette docilité toujours accessible à la raison, que Salomon lui demandoit pour juger son peuple[4]!

2° Mais ce que cette chaire[5], ce que ces autels, ce que

1 « Ni de leurs présents. » C'étaient d'abord des présents en nature, dragées, confitures, *épices*. « Mais, à succession de temps, les *épices* « furent converties en or, et ce qui se bailloit par courtoisie et libéralité « fut tourné en taxe et nécessité. » MÉNAGE.

> Il me redemandoit sans cesse ses *épices*,
> Et j'ai tout bonnement couru dans les offices
> Chercher la boîte au poivre. RACINE, *les Plaideurs*, II.

2 Dominus Deus vester ipse est Deus deorum, et Dominus dominantium; Deus magnus, et potens, et terribilis, qui personam non accipit nec munera. Facit judicium pupillo et viduæ; amat peregrinum, et dat ei victum atque vestitum. DEUT., c. X, v. 17. 18.

3 « Puisse-t-il, avec ses lumières, etc. » Exemple d'*obsécration*.

4 III. REG., III, 9.

5 « Mais ce que cette chaire. » Cette transition, faite simplement par l'analogie des idées, amène un long développement sur les droits et la situation de l'Eglise; c'est une des parties principales de cette oraison funèbre. Ces questions, même au siècle si religieux où vivait Bossuet, présentaient, comme de tout temps, des difficultés sans nombre. Si la lutte de l'Eglise contre les ennemis extérieurs était moins vive et moins dangereuse qu'au seizième siècle, ses divisions intérieures, sans arriver au schisme et à l'hérésie, la fatiguaient pour les luttes à venir. Les discussions de l'Eglise Gallicane et du Saint-Siége, la guerre des Jansénistes et des Jésuites étaient des accidents malheureux qui faisaient gémir Bossuet. Les droits de l'Eglise dans l'Etat n'étaient pas non plus rigoureusement déterminés. Elle tendait, comme on le voit par les paroles de Bossuet, à se mettre à part, à demander une jurisprudence particulière, à échapper à l'action du pouvoir séculier; l'Etat, de son côté, malgré la part immense qu'il faisait au clergé, ne voulait pas se dessaisir de toute action sur lui. De là des plaintes et des discussions interminables dont cette oraison funèbre est l'écho. L'éloge du chancelier, à qui appartenait l'administration supérieure des affaires ecclésiastiques, appelait naturellement ces souvenirs. Ainsi, c'est un détail de plus à joindre au portrait qu'on pourrait faire de Bossuet avec les oraisons funèbres. Chacun de ces discours a son caractère à part, et nous transporte au milieu des questions qui préoccupaient la société au moment où parlait l'orateur. Grâce à la raison pratique et profonde, grâce à la franchise hardie de Bossuet, ces six grandes oraisons présentent une histoire incomplète, mais précieuse des idées du temps. (Voyez les considérations politiques dans l'Or. fun. de Henriette de France, la déclaration des droits de l'Eglise Gallicane dans celle de Marie-Thérèse, les attaques contre les incrédules dans celle d'Anne de Gonzague, etc.)

l'Evangile que j'annonce, et l'exemple du grand ministre dont je célèbre les vertus, m'oblige à recommander plus que toutes choses, c'est les droits sacrés de l'Eglise. L'Eglise ramasse ensemble tous les titres par où l'on peu espérer le secours de la justice. La justice doit une assistance particulière aux foibles, aux orphelins, aux épouses délaissées, et aux étrangers. Qu'elle est forte cette Eglise[1], et que redoutable est le glaive que le Fils de Dieu lui a mis dans la main[2]! Mais c'est un glaive spirituel, dont les superbes et les incrédules ne ressentent pas le « double tranchant. » Elle est fille du Tout-Puissant : mais son père, qui la soutient au dedans, l'abandonne souvent aux persécuteurs; et, à l'exemple de Jésus-Christ, elle est obligée de crier dans son agonie : « Mon Dieu, mon Dieu, pour« quoi m'avez-vous délaissée[3]? » Son époux est le plus puissant comme le plus beau et le plus parfait de tous les enfants des hommes[4]; mais elle n'a entendu sa voix agréable, elle n'a joui de sa douce et désirable présence, qu'un moment[5] : tout d'un coup il a pris la fuite avec une course

Tel est un des secrets de l'immense intérêt que présentent les oraisons funèbres de Bossuet, et celui peut-être qu'on a le moins étudié.

[1] « La justice doit une assistance particulière aux *foibles*... Qu'elle est *forte*, cette Eglise! » Il y a, dans les idées, comme une contradiction apparente, parce que l'ordre des idées est interrompu un moment, et repris plus loin. (Son père l'*abandonne* souvent.) Le raisonnement pourrait donc se résumer ainsi : La justice est faite pour les faibles. Or, l'Eglise, forte de son pouvoir spirituel, est faible contre les luttes matérielles et la force temporelle. Le devoir de l'Etat est donc de la soutenir. Nous avons remarqué déjà (page 182, note 5) cet embarras dans la disposition des idées, embarras auquel supplée un peu d'attention.

[2] « Que redoutable est le glaive! » *Inversion* et *exclamation* toutes poetiques. — De ore ejus gladius utraque parte acutus exibat. Apoc., c. I, v. 16. — Vivus est sermo Dei et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti. Heb., c. IV, v. 12.

[3] Eli, Eli, lamma sabacthani : hoc est, Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me? Matth., c. XXVII, v. 46.

[4] « Le plus beau de tous les enfants des hommes. » Speciosus forma præ filiis hominum. Psal., XLIV, 3. — Rien de plus curieux et de plus intéressant à étudier que ce mélange perpétuel et toujours heureux des idées pratiques et de l'élément poétique dans l'éloquence de Bossuet. Aucun orateur n'a possédé comme lui cette puissance de mémoire et d'imagination qui fournit à chaque instant et qui fond avec les idées les souvenirs de l'Ecriture, sans que jamais la poésie nuise à la réalité, ni
souvenirs de l'Ecriture, sans que jamais la poésie nuise à la réalité,
ni la réalité à la poésie.

[5] « Joui de sa douce présence. » Amicus sponsi qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. Joan., c. III, 29. Remarquez avec quel soin l'idée se développe dans tous ses détails et sous toutes ses formes, toujours nette et rapide, et sans que le style languisse un moment.

rapide; « et, plus vite qu'un faon de biche, il s'est élevé « au-dessus des plus hautes montagnes[1]. » Semblable à une épouse désolée, l'Eglise ne fait que gémir, et le chant de la tourterelle délaissée[2] est dans sa bouche. Enfin elle est étrangère et comme errante sur la terre, où elle vient recueillir les enfants de Dieu sous ses ailes; et le monde, qui s'efforce de les lui ravir, ne cesse de traverser son pélerinage. Mère affligée, elle a souvent à se plaindre de ses enfants qui l'oppriment: on ne cesse d'entreprendre sur ses droits sacrés[3]; sa puissance céleste est affoiblie, pour ne pas dire tout-à-fait éteinte. On se venge sur elle de quelques uns de ses ministres[4] trop hardis usurpateurs des droits temporels : à son tour la puissance temporelle a semblé vouloir tenir l'Eglise captive, et se récompenser de ses pertes sur Jésus-Christ même[5]: les tribunaux séculiers

1 Fuge, dilecte mi, et assimilare capreæ, hinnuloque cervorum super montes aromatum. CANT. VIII, 14.

2 Vox turturis audita est in terra nostra. CANT. II, 12. « On croit que « Salomon composa le Cantique des Cantiques à l'occasion de son mariage avec la fille du roi d'Egypte, et que c'est comme son épitha- « lame. Mais, pour en pénétrer le sens et en comprendre tout le mys- « tère, il faut s'élever à des sentiments au-dessus de la chair et du « sang, et y considérer le mariage de J.-C. avec la nature humaine, avec l'Eglise, et avec une âme sainte et fidèle. C'est là la clef de ce divin livre, qui est une allégorie continuée, où, sous les termes d'une « noce ordinaire, on exprime un mariage tout divin et tout surnaturel. » *Dictionnaire historique de la Bible*, par DOM CALMET, tome II, 28.

3 « Entreprendre sur ses droits sacrés » Voilà l'idée positive cachée sous toutes ces traductions poétiques. Ce style coloré et brillant, plein des souvenirs de l'Ecriture, sert principalement à préparer, et peut-être à faire passer les réclamations qui suivent. En effet, il était difficile et délicat d'introduire dans un éloge funèbre des idées qui touchaient de si près à la polémique. C'est presque assimiler les funérailles du chancelier à une discussion du parlement, et faire d'un discours religieux une sorte de manifeste politique. Bossuet ne va certes pas jusque-là; et surtout il est aussi loin que possible de faire de l'opposition contre le gouvernement; mais cependant on ne peut méconnaître la partie politique de tout ce développement.

4 « Quelques uns de ses ministres trop hardis usurpateurs, etc. » L'esprit parfaitement droit et juste de Bossuet se révèle ici. Au milieu de ses réclamations et de ses plaintes, il ne craint pas de reconnaître franchement que les membres de l'Eglise ne sont pas irréprochables, et qu'ils peuvent, par leurs exigences ambitieuses, compromettre la cause qu'ils servent. Ce qu'il demande, c'est que l'Eglise ne souffre pas des torts et des fautes individuelles, et que l'on se contente de contenir ces *usurpations hardies*, sans aller jusqu'aux excès d'une réaction.

5 « Se récompenser de ses pertes sur Jésus-Christ même. » Expression concise et éloquente. L'identité de l'Eglise et de J.-C. est la condamnation la plus forte des adversaires auxquels s'adresse Bossuet. Seulement, le

ne retentissent que des affaires ecclésiastiques : on ne songe pas au don particulier qu'a reçu l'ordre apostolique [1] pour les décider ; don céleste que nous ne recevons qu'une fois « par l'imposition des mains [2], » mais que saint Paul nous ordonne de ranimer, de renouveler, et de rallumer sans cesse en nous-mêmes comme un feu divin, afin que la vertu en soit immortelle [3]. Ce don [4] nous est-il seulement accordé pour annoncer la sainte parole, ou pour sanctifier les âmes par les sacrements ? N'est-ce pas aussi pour policer les églises, pour y établir la discipline, pour appliquer les canons inspirés de Dieu à nos saints prédécesseurs [5], et accomplir tous les devoirs du ministère ecclésiastique ? Autrefois et les canons et les lois, et les évêques et les empereurs, concouroient ensemble à empêcher les ministres des autels de paroître, pour les affaires même temporelles [6], devant les juges de la terre : on vouloit avoir des interces-

difficulté perpétuelle et presque insoluble dans de telles questions, c'est de déterminer précisément la part du corps et celle des individus.

[1] « Le don particulier qu'a reçu *l'ordre apostolique*, etc. » Ainsi, Bossuet réclame pour les successeurs des apôtres, c'est-à-dire le pape et les évêques, dont la réunion constitue l'Eglise, le droit d'avoir leur jurisprudence et leurs tribunaux. En matière ecclésiastique, quand il s'agit des points de dogme ou de discipline, la question paraît assez facile. L'Eglise est seule juge des erreurs de ses membres ; elle peut les condamner et les exclure même de son sein, sans faire intervenir l'autorité séculière. Mais du moment que, pour les affaires et les transactions temporelles, elle rentre dans les conditions de la société constituée par les lois, les difficultés naissent à l'infini. Nous allons voir Bossuet demander que l'Eglise soit juge dans sa propre cause, et cependant rendre justice à l'impartialité de la magistrature quand elle intervient dans les affaires ecclésiastiques.

[2] « L'imposition des mains. » Admoneo te ut ressuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum. II, Tim., I, 6. — L'imposition des mains est une des principales cérémonies de l'ordination.

[3] Var. 1re édition : « En soit immortelle dans l'ordre sacré. »

[4] *Ce don céleste*, dont Bossuet indique la nature sans la définir exactement, est, d'après ce passage, la connaissance de la vérité, et la faculté de décider en matière de *police* ecclésiastique comme en matière de foi ou bien dans l'application des sacrements.

[5] « Les canons inspirés de Dieu. » (Κανών, règle.) L'ensemble des lois qui constituent la discipline de l'Eglise, discutées, établies et promulguées dans les conciles.

[6] « Pour les affaires même temporelles. » Chose qu'il paraît bien difficile de faire accepter à l'Etat et à la magistrature. Reporter la décision des affaires d'intérêt à des tribunaux ecclésiastiques, c'est laisser une place immense aux erreurs et à la partialité, volontaire ou involontaire. La raison et la justice demandent au contraire que l'on s'en rapporte, en pareille matière, à des juges désintéressés comme les magistrats, et formés par des études spéciales.

seurs purs du commerce des hommes, et on craignoit de les rengager dans le siècle d'où ils avoient été séparés pour être le partage du Seigneur[1]. Maintenant c'est pour les affaires ecclésiastiques qu'on les y voit entraînés[2] : tant le siècle a prévalu, tant l'Eglise est foible et impuissante!

3° Il est vrai que l'on commence à l'écouter : l'auguste conseil[3] et le premier parlement donnent du secours à son

[1] « Purs du commerce des hommes... les rengager dans le siècle, etc. » Un tel isolement est bien difficile dans les temps modernes. A peine est-il possible pour un individu : comment un corps pourrait-il échapper au contact des affaires du monde? Et, une fois qu'il s'y trouve mêlé, comment admettre qu'il doive seul décider de choses qu'il doit moins connaître, après s'en être constamment écarté? — Remarquez le mot *rengagé*, dont l'emploi est rare. Sur le mot *siècle*, voyez page 95, note 12

[2] « C'est pour les affaires ecclésiastiques, etc. » Raisonnement *a fortiori*. S'il est bon de séparer l'Eglise du monde, même pour ses intérêts temporels, comment peut-on la replacer sous son autorité dans les affaires qui la touchent seule, et dont elle seule peut connaître? Toujours le même problème : l'indépendance absolue de l'Eglise dans l'Etat. — Les ordres monastiques entraient pour beaucoup dans toutes ces difficultés. « Ces ordres, si nombreux, si variés, quoique sortis de deux « tiges principales, si importants par leurs influences diverses, offraient « un point de vue social, sur lequel devait s'arrêter l'œil du législateur : « la plupart de ces institutions s'étaient écartées de leurs bases primi- « tives; le cours du temps, et la pente naturelle à tous les établisse- « ments de la faiblesse humaine, les avaient entraînées hors de leurs « règles fondamentales, et précipitées dans une sorte de confusion « aussi contraire à l'esprit qui les avaient d'abord inspirées, qu'à l'har- « monie dont elles étaient appelées à donner l'exemple. Le président « de Lamoignon se proposa de les reporter et de les replacer, pour « ainsi dire, sur les principes mêmes de leur origine : entreprise aussi « pénible que hardie, dans laquelle échoua son zèle, parce qu'elle pré- « sentait, comme autant d'écueils, une foule d'intérêts trop difficiles à « surmonter. » DUSSAULT, *Notice sur le premier président Guillaume de Lamoignon*.

[3] « L'auguste conseil. » Le grand-conseil, dont il a été parlé plus haut, qui jugeait en dernier ressort les affaires ecclésiastiques et judiciaires. — « Le premier parlement. » C'est-à-dire le parlement de Paris, auquel appartenait l'enregistrement des édits, et la sanction de toutes les grandes mesures légales. — Des idées si importantes et qui préoccupaient si vivement les esprits devaient naturellement trouver place dans l'oraison funèbre du premier président de Lamoignon. Aussi voyons-nous Fléchier exprimer les mêmes regrets et faire les mêmes réclamations que Bossuet, six ans avant l'oraison funèbre de Le Tellier par Bossuet. (Dans son oraison funèbre de Le Tellier, il n'a fait au contraire qu'indiquer ces idées en passant, et par une allusion très-générale. Il parlait après Bossuet, et n'aurait pu que reproduire ce que Bossuet avait dit, ou bien se copier lui-même.) « Qui ne sait que l'Eglise « étoit dans une espèce de servitude? La juridiction séculière ne laissoit « presque plus rien à faire à la spirituelle. Sous prétexte d'empêcher « une trop austère domination, ou de maintenir des priviléges que la « nécessité des temps a fait accorder, on renversoit l'ordre, et souvent

autorité blessée ; les sources du droit sont révélées ; les saintes maximes revivent. Un roi zélé pour l'Eglise, et toujours prêt à lui rendre davantage qu'on ne l'accuse[1] de lui ôter, opère ce changement heureux ; son sage et intelligent chancelier seconde ses desirs : sous la conduite de ce ministre, nous avons comme un nouveau code favorable à l'épiscopat[2] ; et nous vanterons désormais, à l'exemple de nos pères, les lois unies aux canons. Quand ce sage magistrat renvoie les affaires ecclésiastiques aux tribunaux séculiers, ses doctes arrêts leur marquent la voie qu'ils doivent tenir[3], et le remède qu'il pourra donner à leurs entreprises. Ainsi la sainte clôture[4], protectrice de l'humanité et de l'innocence[5], est établie ; ainsi la puissance

« on autorisoit la rébellion. Ceux qui secouoient le joug de l'obéis« sance, et qui ne défendoient leur liberté que pour entretenir leur « libertinage, ne laissoient pas d'être écoutés et de trouver des protec« teurs. Les évêques n'avoient plus de droits qui fussent incontestables « Vouloient-ils punir un pécheur obstiné? une justice étrangère leur « ôtoit des mains ces armes que Jésus-Christ même leur a données. « Entreprenoient-ils de réprimer la licence? leur zèle passoit pour une « entreprise contre les lois. Ils gémissoient en secret, et ils portoient « en vain de temps en temps leurs plaintes jusqu'au pied du trône. « Mais, sous un chef si religieux, on a changé de jurisprudence. Le « droit naturel n'est plus étouffé par les exemptions. La brebis qui « s'égare est renvoyée à son pasteur. On confirme dans le palais ce « qu'on ordonne dans le sanctuaire. Les pécheurs ne trouvent plus de « refuge que dans leur propre pénitence ; et les lois du prince n'étant « plus armées que pour faire observer celles de Dieu, chaque prélat « peut faire le bien et corriger le mal sans opposition. Sacrés ministres « de Jésus-Christ, dont ce grand homme a si souvent soutenu les droits, « vous le louâtes dans vos assemblées ; vous lui rendîtes par vos dépu« tés des témoignages publics de reconnoissance. » *Oraison funèbre de M. de Lamoignon*, prononcée le 16 février 1679, 3e partie.

[1] « Davantage qu'on ne l'accuse. » Tour incorrect : l'adverbe *davantage* s'emploie d'une manière absolue, et sans le complément *que*. — Il est singulier et curieux que l'on ait accusé Louis XIV d'empiéter sur les droits de l'Eglise, quand il avait tant fait pour elle, et cela surtout après la révocation de l'Edit de Nantes.

[2] « Un nouveau code, favorable à l'épiscopat. » Termes d'une précision remarquable : il n'y a pas une périphrase dans tout ce passage, à moins que le mot propre n'ait besoin d'un commentaire.

[3] « Ses doctes arrêts, etc. » On comprend parfaitement que le chancelier traçât aux tribunaux la *voie* à *tenir* dans une affaire ecclésiastique ; mais on ne voit pas aussi bien comment et pourquoi il leur indiquait le remède qu'il aurait employé contre leurs *entreprises*. C'était, jusqu'à un certain point, provoquer leur opposition, ou tout au moins leur défiance. Or, là-dessus, les parlements se montraient difficiles.

[4] « La sainte clôture. » Expression singulière. Le mot *clôture* n'est même pas le synonyme de *séparation*.

[5] « Protectrice de l'humilité et de l'innocence. » On peut voir, par

séculière ne donne plus ce qu'elle n'a pas; et la sainte subordination des puissances ecclésiastiques[1], image des célestes hiérarchies et lien de notre unité, est conservée; ainsi la cléricature jouit par tout le royaume de son privilége; ainsi sur le sacrifice des vœux[2], et sur « ce grand « sacrement de « l'indissoluble » union de Jésus-Christ avec « son Eglise[3], » les opinions sont plus saines dans le barreau éclairé[4] et parmi les magistrats intelligents que dans les livres de quelques auteurs qui se disent ecclésiastiques et théologiens. Un grand prélat[5] a part à ces grands cu-

e passage si franc et si hardi de Fléchier que nous avons cité, que l'autorité séculière était loin de rendre toujours justice au clergé.

[1] « La sainte subordination des puissances ecclésiastiques. » L'intervention du pouvoir séculier étant défendue ou restreinte, les membres du clergé se retrouvent sous la juridiction de leurs supérieurs naturels, les abbés, les évêques, le pape, l'Eglise. — « Image des célestes hiérarchies. » Allusion à la division des anges en neuf classes : trois *hiérarchies*, et trois divisions dans chaque *hiérarchie* : 1° Séraphins, Chérubins et Trônes; — 2° Dominations, Vertus et Puissances; — 3° Principautés, Archanges et Anges. Telle est la division de Denys l'Aréopagite avec laquelle s'accordent les indications de saint Paul.

[2] « Le sacrifice des vœux. » C'est-à-dire les vœux monastiques. L'usage de faire entrer en religion les cadets de famille et les filles de naissance noble (voy. p. 164, n. 5, et 164, n. 2) provoquait nécessairement entre les familles et le clergé de fréquentes relations d'affaires et d'intérêts.

[3] Sacramentum hoc magnum est : ego autem dico in Christo et in Ecclesia. EPHES., v, 32. — Dans ce passage, saint Paul parle uniquement de la sainteté du mariage. (*Qui suam uxorem diligit, seipsum diligit,... sicut et Christus Ecclesiam*). Il ne paraît pas ici que Bossuet ait la même idée, et qu'il oppose le *sacrement* de mariage au *sacrement* de l'ordre et aux vœux monastiques. Il nous semble plutôt qu'il cite de mémoire, en détournant le sens des paroles de saint Paul, chose qui lui arrive parfois (voy. page 149, n. 7), et qu'il a uniquement en vue la sainteté et l'infaillibilité de l'Eglise, épouse de J.-C.

[4] « Les opinions sont plus saines dans le barreau. » Expressions fermes et hardies, mêlées d'une légère teinte d'ironie qui devait déplaire à *ceux qui se disoient ecclésiastiques*. Rien de plus explicite que ce témoignage rendu par Bossuet au bon sens impartial et aux lumières de la magistrature.

[5] « Un *grand* prélat. » Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, fils cadet du chancelier, et ami de Bossuet. On peut croire que cette amitié excusait, aux yeux de l'orateur, les goûts mondains reprochés à l'archevêque de Reims par les contemporains. Il ne convenait guère à un évêque de prétendre « qu'on ne peut être honnête homme, « si l'on n'a dix mille livres de rentes »; ni de dire du roi Jacques II à Saint-Germain, dans son antichambre : « Voilà un bon homme, qui a quitté trois royaumes pour une messe. » C'est de ce même archevêque qu'il est question dans le passage suivant d'une lettre de Mme de Sévigné : « L'archevêque de Reims revenoit hier fort vite de Saint-Germain, « c'étoit comme un tourbillon : il croit être grand seigneur, mais ses

rages, habile autant qu'agréable intercesseur[1] auprès d'un père porté par lui-même à favoriser l'Eglise, il sait ce qu'il faut attendre de la piété éclairée d'un grand ministre, et il représente les droits de Dieu sans blesser ceux de César. Apres ces commencements, ne pourrons-nous pas enfin espérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Eglise toujours employées contre elle-même[2]? Ame pieuse du sage MICHEL LE TELLIER, après avoir avancé ce grand ouvrage, recevez devant ces autels ce témoignage sincère de votre foi et de notre reconnoissance de la bouche d'un évêque trop tôt obligé à changer en sacrifices pour votre repos ceux qu'il offroit pour une vie si précieuse[3]. Et vous, saints évêques, interprètes du ciel, juges de la terre, apôtres,

« gens le croient encore plus que lui. Ils passoient au travers de Nanterre, *tra, tra, tra;* ils rencontrent un homme à cheval, *gare, gare,* « ce pauvre homme veut se ranger; son cheval ne veut pas; et enfin « le carrosse et les six chevaux renversent cul par-dessus tête le pauvre « homme et le cheval, et passent par-dessus, et si bien par-dessus que « le carrosse en fut versé et renversé : en même temps l'homme et le « cheval, au lieu de s'amuser à être roués et estropiés, se relèvent miraculeusement, remontent l'un sur l'autre, et s'enfuient, et courent « encore, pendant que les laquais de l'archevêque et l'archevêque « même, se mettent à crier : *Arrête, arrête ce coquin, qu'on lui donne* « *cent coups.* L'archevêque, en racontant ceci, disoit : Si j'avois tenu « ce maraud-là, je lui aurois rompu les bras et coupé les oreilles. » *Lettre à Mme de Grignan, 5 février* 1674.

[1] « Habile autant qu'agréable intercesseur. » Nous avons vu le fréquent emploi des mots *agréable* et *agrément* dans Bossuet (pag. 8, p. 10, p. 165, n. 10, etc.).

[2] « Les jaloux de la France... les libertés de l'Eglise toujours em- « ployées contre elle-même. » *Allusion* à ces querelles si vives avec le Saint-Siége, auxquelles Bossuet a donné une place importante dans l'Or. fun. de Marie-Thérèse (voy. pag. 141, not. 1, 2, 5 et 6). — Remarquons un mot franc et hardi, probablement à l'adresse de la cour de Rome : « Les *jaloux* de la France. »

[3] « Recevez ce témoignage... de la bouche d'un évêque, etc. » *Apostrophe* pleine d'un sentiment grave et triste, et d'autant plus touchante que Bossuet parle en son propre nom. Ces allusions personnelles, placées à propos, sont toujours d'un heureux effet. En voici une belle de Fléchier, dans l'Or. fun. de Le Tellier, allusion à Bossuet lui-même, et à l'admiration qu'il inspirait. « Sacré ministre de Jésus- « Christ, qui, dans la chaire évangélique, avec une éloquence vive et « chrétienne, avez, avant moi, consacré la mémoire immortelle de ce « grand homme, achevez d'offrir pour lui cette hostie innocente et pure « qui lave les péchés et les fragilités du monde. » (Bossuet officiait, le jour où Fléchier prononça son discours dans l'église des Invalides, le 29 mai 1686). Voy. aussi la péroraison de l'Or. fun. de Condé. — On peut regretter que la phrase de Bossuet se prolonge d'une manière pénible et dure à l'oreille : *d'un évêque trop tôt obligé.*

docteurs, et serviteurs des églises[1]; vous qui sanctifiez cette assemblée par votre présence, et vous qui, dispersés par tout l'univers, entendrez le bruit d'un ministère[2] si favorable à l'Eglise, offrez à jamais de saints sacrifices pour cette âme pieuse. Ainsi puisse la discipline[3] ecclésiastique être entièrement rétablie! ainsi puisse être rendue la majesté à vos tribunaux, l'autorité à vos jugements, la gravité et le poids à vos censures[4]! Puissiez-vous, souvent assemblés au nom de Jésus-Christ[5], l'avoir au milieu de vous, et revoir la beauté des anciens jours[6]! Qu'il me soit permis du moins de faire des vœux devant ces autels, de soupirer après les antiquités[7] devant une compagnie si éclairée, et d'annoncer la sagesse entre les parfaits[8]! Mais, Seigneur, que ce ne soit pas seulement des vœux inutiles! Que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si, comme

1 « Saints évêques, interprètes du ciel, etc. » Enumération remarquable de tous les titres et de tous les caractères de l'épiscopat. L'un d'eux se détache entre tous : *juges de la terre;* il résume tout le passage qui précède sur la juridiction ecclésiastique. Dans la péroraison de l'Or. fun. de Condé, la même expression désigne au contraire les magistrats par opposition aux prêtres : «Vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel. »

2 « Entendrez le bruit d'un ministère. » Pour *entendrez parler.* Expression un peu embarrassée. Nous la trouvons plus heureusement employée dans P. Corneille.

> César, de ta victoire écoute moins *le bruit :*
> Elle n'est que l'effet du malheur qui me suit.
> *La mort de Pompée,* III, V.

3 « Ainsi puisse la discipline, etc. » Formule toute latine d'*obsécration.*

> Sic te, diva potens Cypri,
> Sic fratres Helenæ, lucida sidera... HOR., OD. I, III.

> Sic tibi, quum fluctus præterlabere Sicanos,
> Doris amara suam non intermisceat undam.
> VIRG. ECL., X, 4.

4 « La gravité et le poids à vos censures. » Expressions fortes et précises, qui renferment un avertissement en même temps qu'un vœu.

5 « Assemblés au nom de Jésus-Christ, etc. » *Allusion* aux paroles mêmes de J.-C. «Ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. » MATTH. XVIII, 20.

6 « La beauté des anciens jours. » Expression originale et touchante, employée déjà par Bossuet (pag. 163, n. 4).

7 « Soupirer après les *antiquités.* » Ce mot ne s'emploie guère au pluriel, surtout en ce sens; il signifie plutôt pour nous les restes, les souvenirs de l'antiquité, parfois mêmes les *antiques.*

8 « Sapientiam loquimur inter perfectos. » I COR., II, 6

nos prédécesseurs[1], nous faisons nos chastes délices de votre Écriture, notre principal exercice de la prédication de votre parole, et notre félicité de la sanctification de votre peuple; si, attachés à nos troupeaux par un saint amour, nous craignons d'en être arrachés; si nous sommes soigneux de former des prêtres que Louis puisse choisir pour remplir nos chaires[2]; si nous lui donnons le moyen de décharger sa conscience de cette partie la plus périlleuse de ses devoirs; et que, par une règle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'épiscopat[3] qui ne veulent pas y arriver par des travaux apostoliques?

4° Car aussi comment pourrons-nous sans ce secours[4] incorporer tout à fait à l'Église de Jésus-Christ tant de peuples nouvellement convertis, et porter avec confiance un

[1] « Comme nos prédécesseurs. » Cette longue *période* est le développement de ce que Bossuet entend par les *antiquités* et les *anciens jours :* l'étude, le travail, le dévouement des évêques. Il y a là une leçon indirecte, mais sévère, à l'adresse des ambitions qui animaient trop souvent les clercs, et que Bossuet avait déjà condamnées avec plus d'énergie et moins de goût dans l'Or. fun. de Nicolas Cornet (voy. l'avant-propos). Bossuet avait le droit de le dire, car il donnait admirablement l'exemple de toutes les vertus apostoliques qu'il exige des évêques. « Il ne crut pas même que les fonctions de premier au« mônier de Mme la Dauphine fussent une excuse suffisante pour le « dispenser d'une obligation qu'il regardait comme le premier de ses « devoirs. Il prenait alors congé de la cour, et retournait à Meaux, en « laissant aux autres le soin de le suppléer dans ses fonctions. » (*Hist. de Bossuet, par le cardinal de* BAUSSET.) Il avait pris l'engagement de prêcher toutes les fois qu'il officierait pontificalement, et il usa les ornements les plus riches de son église, en officiant lui-même aux dix-sept fêtes solennelles de chaque année. (Ce fait se trouve dans les réclamations du chapitre de Meaux contre l'abbé Bossuet, héritier de son oncle.) — Ce sentiment si profond des devoirs du pasteur se reproduit, empreint d'une onction toute chrétienne et d'une tristesse touchante, dans les derniers mots de l'Or. fun. de Condé.

[2] « Des prêtres que Louis puisse choisir. » Le roi nommait les évêques, et le pape ratifiait les nominations. — « Cette partie la plus périlleuse « de ses devoirs. » A cause de la responsabilité qu'elle entraîne devant Dieu. Le roi a charge d'âmes aussi bien que l'évêque, puisqu'il l'a nommé, et qu'il est responsable de son choix.

[3] « Ceux-là demeurent exclus de l'épiscopat. » « Ces derniers mots ont rapport à la règle sollicitée par Bossuet, et établie par le roi, de ne nommer aux évêchés que ceux qui auraient travaillé dans le ministère. » L'*Abbé de* VAUXCELLES.

[4] « Car aussi comment pourrons-nous. » Transition subite et assez péniblement exprimée. Elle amène le tableau des succès remportés sur l'hérésie, et les éloges donnés à la révocation de l'édit de Nantes, la partie de cette oraison funèbre la plus délicate et la plus difficile à juger.

si grand accroissement de notre fardeau? Ah! si nous ne sommes infatigables[1] à instruire, à reprendre, à consoler, à donner le lait aux infirmes, et le pain aux forts[2]; enfin à cultiver ces nouvelles plantes, et à expliquer à ce nouveau peuple la sainte parole, dont, hélas! on s'est tant servi pour le séduire, « le fort armé chassé de sa demeure « reviendra » plus furieux que jamais, « avec sept esprits « plus malins que lui, et notre état deviendra pire que le « précédent! » Ne laissons pas cependant de publier ce miracle de nos jours[3]; faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Eglise; agiles instruments « d'un prompt écrivain et d'une main diligente[4], » hâtez-vous de mettre

[1] « Si nous ne sommes infatigables. » Cette prospérité étrange et inattendue de l'Eglise catholique, résultat des persécutions, inquiète et effraie Bossuet. L'idée qui le travaille, au moment même de chanter un hymne de victoire, c'est que l'action morale et sainte des évêques peut seule conserver ces fidèles convertis par la force et par la volonté du maître. Il faut lutter par la science et le dévouement contre ceux qui ont *séduit les chrétiens par la parole :* il faut empêcher le *fort armé de revenir plus furieux que jamais.* — Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum nequiores se; et ingressi habitant ibi : et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. Luc., XI, 21, 26.

[2] « Donner le lait aux infirmes et le pain aux forts. » Voy. p. 163. note 5, ces expressions appliquées à l'abbesse de Faremonstier.

[3] « Ce miracle de nos jours. » Quand on se place au point de vue de l'évêque, quand on se reporte aux ressentiments de ses contemporains contre les religionnaires, au souvenir des guerres civiles, à cette puissance des protestants qui, sous le règne de Louis XIII, avait failli leur donner l'indépendance, et constituer une république au milieu du royaume de France, enfin, à l'admiration qu'inspiraient tous les actes de Louis XIV, l'enthousiasme de Bossuet se comprend et se justifie. L'histoire d'ailleurs a quelquefois hésité à décider si la France perdit plus qu'elle ne gagna par la révocation de l'édit de Nantes. Ses sujets transportèrent à l'étranger leurs richesses, leur industrie, leurs ressentiments; mais la France restait une et entière : le pouvoir royal y trouvait son avantage; il était délivré d'un ennemi intérieur et secret, que le passé lui rendait toujours suspect. Ce que Bossuet ne pouvait justifier, ce sont les violences, les spoliations, les cruautés, les dragonnades. Quelque jugement que l'on porte d'ailleurs sur cet acte de Louis XIV; ce sont là des malheurs que rien ne peut effacer. — Disons encore que Bossuet n'était pas seul à en juger ainsi. Mme de Sévigné, tout en parlant de ces gens *qui se sont convertis sans savoir pourquoi*, à la vue des *missions bottées*, ajoute cependant : « Rien n'est plus beau que « tout ce qu'il contient (l'édit de révocation), et jamais aucun roi n'a « fait et ne fera rien de plus mémorable. » *Lettre au comte de Bussy*, 28 oct. 1685.

[4] « Agiles instruments, etc. » « Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis. » Ps. XLIV, 1. — Bossuet s'est placé au nombre de ceux qui tiennent ces plumes sacrées, par son *Histoire des variations de l'église*

Louis avec les Constantins et les Théodoses. Ceux qui vous ont précédés dans ce beau travail racontent[1] « qu'a-« vant qu'il y eût eu des empereurs dont les lois eussent « ôté les assemblées aux hérétiques, les sectes demeuroient « unies, et s'entretenoient longtemps. Mais, poursuit Sozo-« mène, depuis que Dieu suscita des princes chrétiens, et « qu'ils eurent défendu ces conventicules, la loi ne per-« mettoit pas aux hérétiques de s'assembler en public; et « le clergé, qui veilloit sur eux, les empêchoit de le faire en « particulier. De cette sorte, la plus grande partie se réunis-« soit; et les opiniâtres mouroient sans laisser de posté-« rité[2], parce qu'ils ne pouvoient ni communiquer entre « eux ni enseigner librement leurs dogmes. » Ainsi tomboit l'hérésie avec son venin; et la discorde rentroit dans les enfers[3] d'où elle étoit sortie. Voilà, messieurs, ce que nos pères ont admiré dans les premiers siècles de l'Eglise. Mais nos pères n'avoient pas vu, comme nous,

protestante. Ce livre, et la lutte que son auteur soutint toute sa vie contre les protestants, expliquent encore cet enthousiasme qu'on a peine à partager aujourd'hui pour ces actes de Louis XIV.

1 « Ceux qui vous ont précédés. » « Nam superiorum imperatorum temporibus, quicumque Christum colebant, licet opinionibus inter se dissentirent, a gentilibus tamen pro iisdem habebantur... Quam ob causam singuli facile in unum convenientes, separatim collectas celebrabant, et assidue secum mutuo colloquentes, tametsi pauci numero essent, nequaquam dissipati sunt. Post hanc vero legem, nec publice collectas agere eis licuit, lege id prohibente, nec clanculo, cum singularum civitatum episcopi ac clerici eos sollicite observarent. Unde factum est ut plerique eorum, metu perculsi, ecclesiæ catholicæ sese adjunxerint. Alii vero, licet in eadem sententia perseverarint, nullis tamen opinionis suæ successoribus post se relictis, ex hac vita migrarunt : quippe qui nec in unum coire permitterentur, nec opinionis suæ consortes libere ac sine metu docere possent. » Sozom. *Hist. lib.* II, ch. XXXII. — Sozomène (Hermias), juif converti, et l'un des auteurs de l'Hist. ecclésiastique, a continué l'Histoire d'Eusèbe en neuf livres, de 324 à 339, et composé un *Abrégé* que nous avons perdu de l'Hist. des chrétiens depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'à 323. Il vivait au cinquième siècle.

2 « Les opiniâtres mouroient sans laisser de postérité. » On conçoit parfaitement que, dans le double intérêt de la religion et de l'ordre public, l'empereur défendît les assemblées publiques. Les obstacles apportés par le clergé aux réunions secrètes étaient un service rendu à la même cause. Quant à la *postérité* dont il est ici question, l'expression est évidemment métaphorique. Elle s'applique aux chrétiens séduits par les hérétiques : l'erreur ne pouvait donc plus se continuer que dans la famille, et ne se répandait pas dans la nation.

3 « La discorde rentroit dans les enfers. » Style emphatique et commun qu'on rencontre bien rarement dans Bossuet.

une hérésie invétérée tomber tout-à-coup[1]; les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir; leurs faux pasteurs[2] les abandonner sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse; tout calme dans un si grand mouvement; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité[3], et le mérite du prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis[4]; poussons jusqu'au ciel nos acclamations; et di-

[1] « Une hérésie invétérée tomber tout-à-coup. » Nous avons vu que Bossuet n'est pas parfaitement rassuré sur la réalité de cette victoire, et que d'ailleurs il ne connaissait pas tous les moyens employés pour l'obtenir, les gens de guerre logés chez les réformés, les enfants enlevés aux familles pour être élevés dans le catholicisme (mesure conseillée par Mme de Maintenon), les dragons conduits par les évêques, et cette lettre de Louvois, le ministre impitoyable qui avait fait incendier le Palatinat : « Sa Majesté veut qu'on fasse éprouver les der« nières rigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire de sa religion; « et ceux qui auront la sotte gloire de vouloir demeurer les derniers « doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité. »

[2] « Leurs faux pasteurs. » Expression bien cruelle pour les ministres persécutés. Rappelons-nous cependant que Bossuet leur avait fait une guerre assez longue et assez sérieuse; mais ils étaient vaincus, mais le pasteur Chamier avait été roué en Dauphiné, le prédicant Chomel en Languedoc; d'autres avaient été pendus en effigie; et Bossuet devait être moins dur. On souffre aussi de le voir prononcer avec tant de négligence le mot cruel de *bannissement*, et regarder l'exil simplement comme une *excuse* alléguée par les ministres aux protestants qui ne pouvaient s'arracher au sol de la patrie.

[3] « La marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité. » En effet, Louis XIV, grâce à la marche du temps et aux progrès du pouvoir absolu, avait fait plus que Richelieu : il avait proscrit la liberté de conscience; Richelieu n'avait voulu vaincre que la liberté politique. Louis ne fut pas approuvé de tous les rois. La reine Christine (une nouvelle convertie) disait : « Je considère la France comme un pauvre « malade à qui l'on a coupé bras et jambes, pour le guérir d'un mal « qu'un peu de patience et de douceur auroit entièrement dissipé. »

[4] « Epanchons nos cœurs sur la piété de Louis. » Expression singulière. (Voy. page 197, note 7). — Les mêmes éloges se retrouvent dans le discours de Fléchier, et s'adressent également au prince et au chancelier. « Je vois la droite du Très-Haut changer, ou du moins frap« per les cœurs, rassembler les dispersions d'Israël, et couper cette haie « fatale qui séparoit depuis longtemps l'héritage de nos frères d'avec le « nôtre. Je vois des enfants égarés revenir en foule au sein de leur mère; « la justice et la vérité détruire les œuvres de ténèbres et de mensonge; « une nouvelle église se former dans l'enceinte de ce royaume; et « l'hérésie, née dans le concours de tant d'intérêts et d'intrigues, ac« crue par tant de factions et de cabales, fortifiée par tant de guerres « et de révoltes tomber tout d'un coup comme un autre Jéricho, au

ions a ce nouveau Constantin[1], à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine[2] : « Vous avez affermi la foi; vous avez exter« miné les hérétiques: c'est le digne ouvrage de votre « règne; c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie « n'est plus. Dieu seul a pu faire cette merveille. Roi du « ciel, conservez le roi de la terre : c'est le vœu des « Eglises; c'est le vœu des évêques. »

Quatrième partie. — Quand le sage chancelier reçut l'ordre de dresser ce pieux édit[3] qui donne le dernier coup

« bruit des trompettes évangéliques et de la puissance souveraine qui « l'invite ou la menace.

« Je vois la sagesse et la piété du prince, *excitant les uns par ses « pieuses libéralités......., modérant la sévérité des édits par sa clé« mence, aimant ses sujets et haïssant leurs erreurs, ramenant les « uns à la vérité par la persuasion, les autres à la charité par la « crainte : toujours roi par autorité, et toujours père par tendresse*

« Il ne restoit qu'à donner le dernier coup à cette secte mourante, « et quelle main étoit plus propre à ce ministère que celle de ce sage « chancelier, qui, dans la vue de sa mort prochaine, ne tenant presque « plus au monde, et portant déjà l'éternité dans son cœur, entre l'es« pérance de la miséricorde du Seigneur et l'attente terrible de son « jugement, méritoit d'achever l'œuvre du prince, ou, pour mieux dire, « l'œuvre de Dieu, en scellant la révocation de ce fameux édit qui « avait coûté tant de sang et tant de larmes à nos pères? » — « Le vieux « chancelier Le Tellier, dit Voltaire, en signant l'édit, s'écria plein de « joie : *Nunc dimittis servum tuum*, etc. Il ne savait pas qu'il signait « un des grands malheurs de la France.» *Siècle de Louis XIV*, c. XXXVI.

[1] « Ce nouveau Constantin, etc. » Constantin avait fait condamner Arius au concile de Nicée, en 325, et exiler tous les Ariens. Marcien se distingua au concile de Chalcédoine, où les évêques invoquèrent souvent le secours de ses lumières (451); Théodose le Grand défendit les assemblées des Ariens (379), et détruisit les temples du paganisme, entre autres ce fameux autel de la Victoire, défendu par Symmaque au nom du sénat contre la volonté de l'empereur; Charlemagne avait contribué par le fer à la conversion des Saxons.

[2] « Dans le concile de Chalcédoine. » Ce concile, qui fut un concile œcuménique, avait été convoqué pour condamner l'hérésie d'Eutychès, déjà condamné au concile de Constantinople (451), mais absous au milieu des troubles du concile d'Ephèse, par l'influence de Théodose II. Il avait rejeté les deux natures de Jésus-Christ. — « *Hæc digna vestro imperio : hæc propria vestri regni... Per te orthodoxa fides firmata est; per te hæresis non est. Cœlestis rex, terrenum custodi. Per te firmata fides est... Unus Deus qui hoc fecit... Rex cœlestis, Augustam custodi, dignam pacis... Hæc oratio Ecclesiarum; hæc oratio pastorum.* » Concil. Chalced., Act. VI.

[3] « L'ordre de dresser ce pieux édit.» (22 octobre 1685). Bossuet ne savait pas que la haine de Le Tellier et de Louvois contre Colbert, protecteur des Protestants, était pour beaucoup dans leurs instances près

à l'hérésie, il avoit déjà ressenti l'atteinte de la maladie dont il est mort. Mais un ministre si zélé pour la justice ne devoit pas mourir avec le regret de ne l'avoir pas rendue à tous ceux dont les affaires étoient préparées[1]. Malgré cette fatale foiblesse qu'il commençoit de sentir, il écouta, il jugea, et il goûta le repos d'un homme heureusement dégagé, à qui ni l'Eglise, ni le monde, ni son prince, ni sa patrie, ni les particuliers, ni le public, n'avoient plus rien à demander. Seulement Dieu lui réservoit l'accomplissement du grand ouvrage de la religion; et il dit, en scellant la révocation du fameux Edit de Nantes[2], qu'après ce triomphe de la foi, et un si beau monument de la piété du roi, il ne se soucioit plus de finir ses jours[3]. C'est la dernière parole qu'il ait prononcée dans la fonction de sa charge; parole digne de couronner un si glorieux ministère. En effet, la mort se déclare; on ne tente plus de remède contre ses funestes attaques; dix jours entiers il la considère avec un visage assuré[4]; tranquille, toujours assis, comme son mal le demandoit, on croit assister jusqu'à

de Louis XIV. — « Il avoit déjà ressenti, etc. » Transition simple et heureuse, qui unit l'histoire des derniers moments du chancelier à celle d'un grand événement, et qui fait succéder le beau récit de sa mort à l'événement le plus grave de sa vie.

[1] « A tous ceux dont les affaires étoient préparées. » Détail touchant et d'un grand intérêt; il nous montre le devoir accompli jusque sur un lit de mort. L'idée se complète par cette énumération éloquente : « Ni « l'Eglise, ni le monde, etc. » Et le *repos que goûte cet homme heureusement dégagé* est le dernier trait du tableau.

[2] « La révocation du fameux édit de Nantes. » Dans cet édit, rendu le 13 avril 1598, Henri IV confirmait les priviléges accordés par ses prédécesseurs, le libre exercice de la religion dans les châteaux des hauts justiciers, dans les lieux qui ressortissaient immédiatement à un parlement, l'impression des livres, les charges et dignités de l'Etat, une *chambre de l'Édit* au parlement de Paris pour juger les procès des réformés. VOLTAIRE

[3] « Il ne se *soucioit* plus. » Le sens de ce verbe a changé depuis Bossuet. Aujourd'hui, sa phrase signifierait : « Il ne *désiroit* plus. » Au dix-septième siècle comme au seizième, le verbe *soucier* signifiait mouvoir, inquiéter, causer un *souci*, et ne s'employait pas uniquement comme verbe réfléchi.

Penses-tu, lui dit-il, que ton titre de roi
Me fasse peur ni me *soucie?*
LA FONTAINE, *Le Lion et le Moucheron*, II, IX

Fleurs apparentes,
Jetant odeur très-adoucie
Qui jamais un cœur ne *soucie*. MAROT, *Temple de Cupido.*

[4] « Dix jours entiers il la considère avec un visage assuré. » Voici un beau récit d'une mort chrétienne, à comparer avec ceux de la mort de Ma-

la fin ou à la paisible audience d'un ministre, ou à la douce conversation[1] d'un ami commode. Souvent il s'entretient seul avec la mort : la mémoire, le raisonnement, la parole ferme, et aussi vivant par l'esprit qu'il étoit mourant par le corps, il semble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle. Elle lui fut nuit et jour toujours présente; car il ne connoissoit plus le sommeil, et la froide main de la mort pouvoit seule lui clore les yeux. Jamais il ne fut si attentif : « Je suis, disoit-il, en faction[2]. » Car il me semble que je lui vois prononcer encore cette courageuse parole. Il n'est pas temps de se reposer : à chaque attaque il se tient prêt, et il attend le moment de sa délivrance[3]. Ne croyez pas que cette constance ait pu naître tout à coup entre les bras de la mort : c'est le fruit des méditations que vous avez vues, et de la préparation de toute la vie[4]. La mort révèle les secrets des cœurs. Vous, riches, vous qui vivez dans les joies du monde, si vous saviez avec quelle facilité vous vous

dame et de Condé. Chacun de ces différents tableaux est inspiré par les mêmes idées et les mêmes sentiments; et pourtant chacun est original, parce qu'il reproduit parfaitement la physionomie du héros.

[1] « La paisible audience..., la douce conversation. » Détails pleins d'intérêt et de sentiment que relève encore cette admirable idée des entretiens de Le Tellier avec la mort. Le ton s'élève graduellement de l'expression calme du récit à l'éloquence la plus saisissante : *il semble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle*, et même à la poésie : *la froide main de la mort pouvoit seule lui clore les yeux.* Tout ce passage est à la hauteur de ce mot admirable : « Madame fut douce « envers la mort comme envers tout le monde.» (P. 67.) Aussi Fléchier n'a-t-il pas osé aborder cette peinture après Bossuet. On peut cependant signaler chez lui une singulière allusion à ce fait, que Le Tellier *ne connoissoit plus le sommeil.* « On vit, dit-il, couler des larmes de « ses yeux, que sa foi seule sembloit tenir encore ouverts. »

[2] « Je suis, disoit-il, en faction. » Mot énergique, qui ajoute à la vérité et à la grandeur du morceau. Bossuet n'hésite jamais à employer ces souvenirs, dont l'effet est toujours sûr dans l'éloquence.

[3] « Il attend le moment de sa délivrance. » Détail à comparer avec le récit de la mort de Madame, mort si épouvantable, et qui avait tant frappé l'imagination de Bossuet. Mme de Sévigné écrivait à Bussy, le 28 octobre 1685, en parlant de Le Tellier : « Sa fermeté sert d'exemple « à tous ceux qui veulent mourir chrétiennement. C'est tout ce qui se « peut souhaiter, que de faire ces heureux mélanges. »

[4] « Le fruit des méditations... et de la préparation de toute la vie. » Nous rentrons ici dans un ordre de conseils et d'enseignements généraux déjà traités par Bossuet dans l'*Or. fun. de Marie-Thérèse* (p. 96, n. 3. 4 et 6; page 145, n. 2 et 7). C'est que jamais, au milieu des détails les plus particuliers de l'oraison funèbre, Bossuet ne perd de vue le devoir du prédicateur, et les grandes vérités de la religion. De là ces leçons si éloquentes et si universelles.

laissez prendre aux richesses que vous croyez posséder[1]; si vous saviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent et pour ainsi dire elles s'incorporent à votre cœur, et combien sont forts et pernicieux ces liens que vous ne sentez pas, vous entendriez la vérité de cette parole du Sauveur : « Malheur à vous, riches[2] ! » et « vous pousse- « riez, comme dit saint Jacques, des cris lamentables et « des hurlements à la vue de vos misères[3]. » Mais vous ne sentez pas un attachement si déréglé. Le desir se fait mieux sentir[4], parce qu'il a de l'agitation et du mouvement. Mais, dans la possession, on trouve, comme dans un lit, un repos funeste; et on s'endort dans l'amour des biens de la terre, sans s'apercevoir de ce malheureux engagement. C'est, mes frères, où tombe celui qui met sa confiance dans les richesses[5]; je dis même dans les richesses bien acquises. Mais l'excès de l'attachement, que nous ne sentons pas dans la possession, se fait, dit saint Augustin[6], sentir dans la perte. C'est là qu'on entend ce cri d'un roi malheureux, d'un Agag outré contre la mort, qui lui vient

[1] « Vous vous laissez prendre aux richesses que vous croyez pos- « séder. » *Antithèse* éloquente qui en rappelle une ingénieuse d'Horace :

Græcia *capta* ferum victorem *cepit*... Hor., *Ars poet.*

Remarquez avec quel soin et quelle force la métaphore se continue *Ces imperceptibles liens, si forts, si pernicieux*, etc. C'est un excellent exemple de l'alliance du détail ingénieux et soigné avec la force et la profondeur de la pensée.

[2] « Malheur à vous, riches ! » « Væ vobis, divitibus. » Luc., vi, 24

[3] Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris, quæ advenient vobis. (Jac. c. v, v. 1. *Epître catholique aux douze tribus, qui sont dispersées dans le monde.*)—Saint Jacques le Mineur, frère de saint Jude et fils de la sœur de la Vierge, apôtre, évêque de Jérusalem pendant vingt-neuf ans. Les Juifs le massacrèrent l'an 62 de Jésus-Christ.

[4] « Le desir se fait mieux sentir. » Analyse ingénieuse; Bossuet fait ici de la psychologie.—«On trouve, comme dans un lit, un repos funeste. » Comparaison originale et éloquente, continuée par ces mots : « On s'en- « dort dans l'amour des biens de la terre. »

[5] « Sa confiance dans les richesses. » Tout ce passage est le développement du *væ vobis divitibus*, c'est-à-dire une digression éloquente contre l'amour des richesses chez les grands et chez les chrétiens. Ce n'est pas un lieu commun sur la cupidité et l'avarice; c'est une exposition sérieuse et vive du danger des richesses, même bien acquises, et dont on semble faire bon usage aux yeux du monde.

[6] Illi autem infirmiores, qui terrenis his bonis, quamvis ea non præponerent Christo, aliquantula tamen cupiditate cohærebant, quantum hæc amando peccaverint, perdendo senserunt. Tantum quippe doluerunt, quantum se doloribus inseruerant. Aug., *de Civit. Dei*, lib. I, c. x, n. 2.

ravir tout à coup, avec la vie, sa grandeur et ses plaisirs: *Siccine separat amara mors*[1]? « Est-ce ainsi que la mort « amère vient rompre tout-à-coup de si doux liens. » Le cœur saigne; dans la douleur de la plaie, on sent combien ces richesses y[2] tenoient; et le péché que l'on commettoit par un attachement si excessif se découvre tout entier[3]: *Quantum amando deliquerint, perdendo senserunt.* Par une raison contraire, un homme dont la fortune protégée du ciel ne connoît pas les disgrâces[4]; qui, élevé sans envie aux plus grands honneurs[5], heureux dans sa personne et dans sa famille, pendant qu'il voit disparoître une vie si fortunée[6], bénit la mort et aspire aux biens éternels, ne fait-il pas voir qu'il n'avoit pas mis « son cœur dans le « trésor que les voleurs peuvent enlever[7], » et que, comme un autre Abraham, il ne connoît de repos que « dans la « cité permanente[8]? » Un fils, consacré à Dieu[9], s'ac-

[1] I. Reg. xv, 32. — Agag, roi des Amalécites, fut vaincu et pris par Saül, qui l'épargna, malgré l'ordre formel du Seigneur (1487 avant J.-C.). Samuel se le fit livrer, et lui dit, en réponse à ses plaintes: « Comme ton épée a ravi les enfants à tant de mères, ainsi ta mère parmi les femmes sera sans enfants. » Agag fut mis à mort, et Saül rejeté pour sa désobéissance.

[2] « Le cœur saigne, etc. » Style *simple* et expressif. — « Combien ces richesses y tenoient. » Incorrection légère; il semble, d'après le rapport grammatical, que les richesses tenaient à la plaie, et non pas au cœur.

[3] « Le péché que l'on commettoit... se découvre. » C'est ce que les casuistes appellent péché d'ignorance et péché d'habitude.

[4] « Un homme dont la fortune ne connoît pas les disgrâces. » Cela ne prouve rien quant au détachement des biens de la terre; c'est au contraire une raison pour que le cœur y tienne plus, puisqu'aucune perte ne lui a découvert son péché. Il n'y a pas là d'opposition avec les idées qui précèdent.

[5] « Elevé sans envie aux plus grands honneurs. » Expression obscure. Signifie t-elle qu'il ne les a pas *enviés*, ou bien est-ce un souvenir de ces mots de l'exorde : « Comme il y paroît sans ostentation, il y est « vu sans envie? »

[6] « Heureux, etc., pendant qu'il voit disparoître. » Construction négligée, car on pourrait grammaticalement rapporter ces deux idées l'une à l'autre. C'est à la lecture à marquer le sens par les intonations, en coupant la période au milieu.

[7] Nolite thesaurizare vobis thesauros in terra... ubi fures effodiunt et furantur. Thesaurizate autem vobis thesauros in cœlo. Matth., c. vi, v. 19, 20, 21.

[8] Fide qui vocatur Abraham obedivit in locum exire, quem accepturus erat in hæreditatem : et exiit, nesciens quo iret. — Fide demoratus est in terra repromissionis, tanquam in aliena... — Exspectabat enim fundamenta habentem civitatem, cujus artifex et conditor Deus. Hebr. xi, 8, 9, 10.

[9] « Un fils consacré à Dieu. » L'archevêque de Reims (Voyez p. 26[illegible],

quitte courageusement de son devoir comme de toutes les autres parties de son ministère, et il va porter la triste parole à un père si tendre et si chéri : il trouve ce qu'il espéroit, un chrétien préparé à tout, qui attendoit ce dernier office de sa piété. L'Extrême-Onction, annoncée par la même bouche à ce philosophe chrétien [1], excite autant sa piété qu'avoit fait le saint Viatique. Les saintes prières des agonisants réveillent sa foi : son âme s'épanche dans les célestes cantiques; et vous diriez qu'il soit devenu [2] un autre David, par l'application qu'il se fait à lui-même de ses divins Psaumes. Jamais juste n'attendit la grâce de Dieu avec une plus ferme confiance; jamais pécheur [3] ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indi-

note 5). Fléchier a rappelé ce fait d'une manière touchante. « On n'eut « pas besoin de chercher pour lui ces tours ingénieux qui ne font en- « trevoir aux malades le danger où ils sont qu'au travers de feintes « promesses, ou de vaines espérances de guérison. Il ne fallut pas em- « prunter la voix d'un prophète inconnu pour lui dire comme à Ézé- « chias : « Vous mourrez. » Un fils osa rendre ce triste et charitable « office à son père; et la fidélité de l'un fit voir la résignation de l'au- « tre. » *Oraison funèbre de Le Tellier*, 3e *partie*.

[1] « L'Extrême-Onction, etc. » On a pu voir, dans l'Or. fun. de Henriette d'Angleterre, comme Bossuet aime à rappeler tous les détails si touchants d'une mort chrétienne. Un trait de plus à remarquer ici, c'est cette allusion en un seul mot aux morts célèbres des sages de l'antiquité : *Ce philosophe chrétien*. C'est du reste un rapprochement que les écrivains chrétiens ont fait volontiers. On lit dans le beau chapitre du *Génie du Christianisme*, sur l'Extrême-Onction, liv. I : « Un prêtre, assis au « chevet du chrétien, le console. Ce ministre saint s'entretient avec l'a- « gonisant de l'immortalité de l'âme, et la scène sublime que l'anti- « quité n'a présentée qu'une fois dans le premier de ses philosophes « mourant, se renouvelle chaque jour sur l'humble grabat du dernier « des chrétiens qui expire. » Ces belles paroles ne sont que le commentaire du mot de Bossuet. — Il est singulier de voir Fléchier le contredire en apparence et involontairement. « Il reçut sans trembler « la réponse de mort, comme parle l'apôtre. On vit en lui cette tristesse « de pénitence qui opère le salut, et non pas cette douleur d'inquié- « tude et d'abattement qui porte au péché; une confiance sans pré- « somption, et une crainte sans foiblesse; une sublimité chrétienne, « *sans aucun mélange de vanité philosophique, d'autant plus dange-* « *reuse à l'extrémité de la vie, que l'homme, près d'être jugé,* « *doit s'humilier davantage devant son juge.* »

[2] « Vous diriez qu'il *soit* devenu. » Tour incorrect. Le conditionnel ne demande pas après lui le présent du subjonctif. — L'idée se présente successivement sous trois formes différentes, parce que Bossuet passe en revue les prières, les cantiques et les psaumes. C'est un exemple du procédé de style qu'on appelle *amplification*.

[3] « Jamais juste... jamais pécheur. » *Antithèse* expressive et touchante. — « *Ni ne* s'en crut, » Rapprochement désagréable des deux particules négatives. Bossuet le fait presque toujours.

gne. Qui me donnera le burin que Job desiroit[1], pour graver sur l'airain et sur le marbre cette parole sortie de sa bouche en ces derniers jours, que, depuis quarante-deux ans qu'il servoit le roi, il avoit la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience, et, dans un si long ministère, de n'avoir jamais souffert une injustice qu'il pût empêcher[2]? La justice demeurer constante, et, pour ainsi dire, toujours vierge et incorruptible parmi des occasions si délicates : quelle merveille de la grâce[3]! Après ce témoignage de sa conscience, qu'avoit-il besoin de nos éloges? Vous étonnez-vous de sa tranquillité? Quelle maladie ou quelle mort peut troubler celui qui porte au fond de son cœur un si grand calme? Que vois-je durant ce temps[4]? des enfants percés de douleur; car ils veulent bien que je rende ce témoignage à leur piété, et c'est la seule louange qu'ils peuvent écouter sans peine[5]. Que vois-je encore? une femme forte[6], pleine d'aumônes et de bonnes œuvres, précédée, malgré ses desirs, par celui que tant de fois elle avoit cru devancer : tantôt elle va offrir devant les autels cette plus chère et plus précieuse partie d'elle-même; tantôt elle rentre auprès du malade, non par foiblesse,

1 « Le burin que Job desiroit. » Quis mihi retribuat ut scribantur sermones mei? quis mihi det ut exarentur in libro — stylo ferreo, et plumbi lamina, vel certe sculpantur in silice? JOB. XIX, 23 et 24.

2 « De n'avoir jamais souffert une injustice. » Il se faisait illusion là-dessus, comme Richelieu, quand il déclarait au lit de mort n'avoir jamais eu d'ennemis que ceux de l'Etat. « On sait qu'après la mort de « Colbert (6 septembre 1683), lorsque le roi se proposait de mettre Le « Pelletier à la tête des finances, Le Tellier lui dit : « Sire, il n'est pas « propre à cet emploi. — Pourquoi? dit le roi. — Sire, *il n'a pas l'âme « assez dure*, dit Le Tellier. — Mais vraiment, reprit le roi, je ne veux pas qu'on traite durement mon peuple. » VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, c. XXX.

3 « La justice demeurer vierge... quelle merveille! » Forme d'exclamation un peu lente.

4 « Que vois-je durant ce temps? » Transition un peu lâche, que Bossuet répète de temps à autre (Voy. page 170). Fléchier en a une plus insignifiante encore, qu'il emploie dans chaque oraison funèbre, et plutôt deux fois qu'une : *Que dirai-je davantage?*

5 « La seule louange, etc. » Eloge présenté avec une délicatesse ingénieuse.

6 « Une femme forte. » Allusion à l'expression de l'Ecriture, que Fléchier a prise pour texte de l'Or. fun. de Mme de Montausier : *Mulierem fortem quis inveniet?* PROV. 31. — « Pleine d'aumônes. » Locution peu usitée, mais amenée par son analogie avec cette autre : *pleine de bonnes œuvres*.

mais, dit-elle, « pour apprendre à mourir [1], et profiter de « cet exemple. » L'heureux vieillard jouit jusqu'à la fin des tendresses de sa famille [2], où il ne voit rien de foible; mais, pendant qu'il en goûte la reconnoissance, comme un autre Abraham, il la sacrifie [3], et en l'invitant à s'éloigner : « Je veux, dit-il, m'arracher jusqu'aux moindres « vestiges de l'humanité. » Reconnoissez-vous un chrétien qui achève son sacrifice, qui fait le dernier effort afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre [4]? Ainsi, parmi les souffrances et dans les approches de la mort, s'épure, comme dans un feu, l'âme chrétienne [5]; ainsi elle se dépouille de ce qu'il y a de terrestre et de trop sensible, même dans les affections les

[1] « Elle rentre... pour apprendre à mourir. » Tableau plein de sentiment et d'intérêt. Ces louanges données à la femme du chancelier relèvent le mérite, et par conséquent l'éloge de son mari.

[2] « Les *tendresses* de sa famille. » Bossuet emploie volontiers ce pluriel. Nous le retrouverons dans le récit de la mort de Condé

[3] « Comme un autre Abraham, il la sacrifie. » Encore ce procédé de style qui consiste à placer entre deux idées auxquelles elle peut appartenir également, une expression qui cependant doit nécessairement se rapporter à la seconde, ce qui jette de l'obscurité dans la phrase.—Cette *allusion* au sacrifice d'Abraham est un peu forcée, car il ne s'agissait pas ici de sacrifier à Dieu

Avec ce fils aimé
Tout l'espoir de sa race en lui seul renfermé.
RACINE, *Athalie*, III, V.

[4] « Un chrétien qui ne tient plus à la terre. » « Cet homme n'est plus « l'homme du monde, il n'appartient plus à son pays; toutes ses relations avec la société cessent. Pour lui, le calcul par le temps finit, et « il ne date plus que de la grande ère de l'éternité... Un sacrement a « ouvert à ce juste les portes du monde; un sacrement va les clore; « la religion le balança dans le berceau de la vie; ses beaux chants et « sa main maternelle l'endormiront encore dans le berceau de la mort. « Le sacrement libérateur rompt peu à peu les attaches du fidèle; son « âme, à moitié échappée de son corps, devient presque visible sur son « visage. Déjà il entend les concerts des séraphins; déjà il est prêt à « s'envoler loin de ce monde, vers les régions où l'invite cette espérance à la voix future, fille de la vertu et de la mort. Cependant « l'ange de la paix, descendant vers ce juste, touche de son sceptre d'or « ses yeux fatigués et les ferme délicieusement à la lumière. Il meurt, « et l'on n'a point entendu son dernier soupir : il meurt, et longtemps « après qu'il n'est plus, ses amis font silence autour de sa couche, car « ils croient qu'il sommeille encore, tant ce chrétien a passé avec douceur. » CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme*, liv. I, l'Extrême-Onction.

[5] « Ainsi... s'épure... l'âme chrétienne. » Période construite à la manière des Latins; l'idée et le mot principal sont rejetés à la fin de la phrase.— Ces expressions simples, mais pleines d'un sentiment profond

plus innocentes : telles sont les grâces qu'on trouve à la mort. Mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est quand on l'a souvent méditée, quand on s'y est longtemps préparé par de bonnes œuvres : autrement la mort porte en elle-même ou l'insensibilité[1], ou un secret désespoir, ou, dans ses justes frayeurs, l'image d'une pénitence trompeuse, et enfin un trouble fatal à la piété. Mais voici, dans la perfection de la charité, la consommation de l'œuvre de Dieu[2]. Un peu après, parmi ses langueurs et percé de douleurs aiguës, le courageux vieillard se lève[3], et les bras en haut, après avoir demandé la persévérance : « Je ne desire point, « dit-il, la fin de mes peines; mais je desire de voir « Dieu. » Que vois-je ici, chrétiens? la foi véritable, qui, d'un côté, ne se lasse pas de souffrir; vrai caractère d'un chrétien : et, de l'autre, ne cherche plus qu'à se développer de ses ténèbres[4], et, en dissipant le nuage, se changer en pure lumière et en claire vision. O moment heureux où nous sortirons des ombres et des énigmes[5] pour voir la

continuent cet admirable tableau, et donnent ici à l'éloquence de Bossuet tout le calme, toute la sérénité de cette mort chrétienne. Ainsi se prépare cette expression simple et touchante : « Les grâces qu'on « trouve à la mort. »

[1] « Ou l'insensibilité, etc. » On retrouve dans tout ce passage l'expérience grave et triste du prêtre qui a tant de fois assisté les fidèles mourants. Peut-être ces mots : « Dans ses justes frayeurs, l'image d'une pé« nitence trompeuse, » sont-ils un peu obscurs dans leur concision Le sens est que l'on craint de ne pas avoir la grâce de la pénitence, et de mourir sans s'être vraiment repenti.

[2] « Dans la perfection de la charité, la consommation de l'œuvre de Dieu. » Ici, de même, la pensée est encore un peu embarrassée. L'œuvre de Dieu (c'est-à-dire les grâces de la mort) est consommée par l'amour ardent de Le Tellier pour Dieu. C'est l'analyse du sentiment de repentir appelé *contrition*, c'est-à-dire regret d'avoir offensé Dieu parce qu'il est infiniment bon et infiniment aimable. L'*attrition*, à laquelle se mêle la crainte des peines éternelles, n'est qu'un repentir imparfait. Ainsi, cette *consommation de l'œuvre de Dieu* n'est autre chose que la *contrition*.

[3] « Le courageux vieillard se lève, etc. » Encore une peinture vive et touchante. Bossuet transporte les chrétiens au lit de mort du chancelier, comme, quinze ans auparavant, il leur montrait *Madame présentant son corps au sang de Jésus-Christ* (page 81, note4). — « Je desire *de* voir Dieu. » Le verbe, régime de ce verbe, se construit maintenant sans préposition.

[4] « Se *développer* de ses ténèbres. » Expression peu employée maintenant. — Ces figures, empruntées à la langue de l'Ecriture, se continuent avec beaucoup de soin et de justesse.

[5] Videmus nunc per speculum in ænigmate. I, Cor. xiii, 12. — Dans l'Or. fun. de Henriette d'Angleterre, nous avons vu déjà : « *Sortes* du

vérité manifeste ! Courons-y, mes frères, avec ardeur; hâtons-nous de « purifier notre cœur, afin de voir Dieu, » selon la promesse de l'Evangile[1]. Là est le terme du voyage; là se finissent les gémissements; là s'achève le travail de la foi, quand elle va, pour ainsi dire, enfanter la vue. Heureux moment encore une fois! qui ne le desire pas n'est pas chrétien. Après que ce pieux desir est formé par le Saint-Esprit dans le cœur de ce vieillard plein de foi, que reste-

« temps et du changement; » page 71, note 4 : « *Sortir* des figures « qui passent et des ombres qui disparoissent; » p. 78, note 8 : — « La « vérité manifeste, » et, dans l'or. fun. de Henriette d'Angleterre, p. 55, note 2 : « La lumière toute manifeste. » — Tout ce passage offre une bien belle expression de l'enthousiasme chrétien, sans recherche, sans emphase, sans fausse chaleur, sans obscurité. Ainsi, le comble de la félicité, c'est la possession de Dieu, de la vérité et de la perfection éternelle. La foi même n'a d'autre objet que d'*enfanter la vue*. Tel est le caractère tout spiritualiste de la religion chrétienne. Elle substitue la jouissance morale la plus vive à cette reproduction stérile de la vie humaine où s'était arrêtée l'imagination des anciens.

Pars in gramineis exercent membra palæstris.
Pars pedibus plaudunt choreas, et carmina dicunt.

VIRG., *Æn.*, VI.

Fénelon, au XIV[e] livre du *Télémaque*, n'a pu aller aussi loin que Bossuet, car il était forcé d'accepter les traditions antiques. Il a trouvé d'admirables pages pour peindre le bonheur des rois justes; il a parlé, lui aussi, de cette lumière divine qui est leur vie, *du goût sublime de la vérité et de la vertu qui les transporte;* mais, avec la donnée de son Elysée, il ne pouvait parler de la vue et de la possession de Dieu. Du reste, les premières pages de ce livre du *Télémaque* sont un excellent commentaire de la pensée de Bossuet, et la plus parfaite expression de ces félicités si difficiles à rendre; *secrets que Dieu*, comme dit Polyeucte, *ne fait comprendre qu'à ses élus*. « Une lumière pure et douce se ré« pand autour des corps de ces hommes justes, et les environne de ses « rayons comme d'un vêtement. Cette lumière n'est point semblable à la « lumière sombre qui éclaire les yeux des mortels, et qui n'est que té« nèbres; c'est plutôt une gloire céleste qu'une lumière : elle pénètre « plus subtilement les corps les plus épais, que les rayons du soleil ne « pénètrent le plus pur cristal; elle n'éblouit jamais; au contraire, elle « fortifie les yeux et porte dans le fond de l'âme je ne sais quelle séré« nité : c'est d'elle seule que ces hommes bienheureux sont nourris : « elle sort d'eux, et elle y entre; elle les pénètre et s'incorpore à eux « comme les aliments s'incorporent à nous. Ils la voient, ils la sentent, « ils la respirent; elle fait naître en eux une source intarissable de « paix et de joie : ils sont plongés dans cet abîme de délices comme « les poissons dans la mer, etc. » — On pourrait aussi rapprocher de ce passage quelques fragments de *Polyeucte*, les stances, par exemple (acte IV, scène 2); on trouverait que l'inspiration des orateurs ne le cède pas à celle du poëte.

[1] Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. MATTH. V, 8. C'est J.-C. qui parle ainsi, dans le Sermon sur la montagne.

t-il, chrétiens, sinon qu'il aille jouir de l'objet qu'il aime[1] ? Enfin, prêt à rendre l'âme : « Je rends grâces à Dieu, dit-« il, de voir défaillir mon corps devant mon esprit. » Touché d'un si grand bienfait[2], et ravi de pouvoir pousser ses reconnoissances jusques au dernier soupir, il commença l'hymne des divines miséricordes : *Misericordias Domini in æternum cantabo*[3]. « Je chanterai, dit-il, éternel-« lement les miséricordes du Seigneur. » Il expire en disant ces mots, et il continue avec les anges le sacré cantique.

Péroraison. — Reconnoissez maintenant que sa perpétuelle modération venoit d'un cœur détaché de l'amour du monde[4] ; et réjouissez-vous en notre Seigneur de ce que riche il a mérité les grâces et la récompense de la pauvreté. Quand je considère attentivement dans l'Evangile la parabole ou plutôt l'histoire[5] du mauvais riche, et que je vois de quelle sorte Jésus-Christ y parle des fortunés de la terre, il me semble d'abord qu'il ne leur laisse aucune espérance au siècle futur[6]. Lazare, pauvre et couvert d'ulcères, « est porté par les anges au sein d'Abraham[7], » pendant que le riche, toujours heureux dans cette vie, « est « enseveli dans les enfers[8]. » Voilà un traitement bien

[1] « Jouir de l'objet qu'il aime. » Encore la langue mystique de l'amour divin, que nous avons déjà vue dans toute l'oraison funèbre de Marie-Thérèse. Elle reçoit ici un intérêt tout nouveau par la citation des paroles mêmes du mourant.

[2] « *Touché* d'un si grand bienfait. » Voy. page 217, note 4. — « Pousser ses reconnoissances. » Expression rare et désagréable. *Pousser une reconnaissance* est d'ailleurs un terme de la langue stratégique.

[3] Ps. LXXXVIII, 1. — Digne conclusion de tout le beau récit qui précède. Ajoutons-y encore cette grande image du mourant transporté au milieu des anges, et continuant avec eux son chant de reconnaissance. Bossuet n'offre nulle part plus de grandeur et plus de sentiment.

[4] « Un cœur détaché de l'amour du monde. » Nous revenons maintenant aux enseignements évangéliques et au conseil de pauvreté dont la mort du chancelier nous avait un moment écartés. Ce retour est du reste simple et naturel ; car la raison de cette mort chrétienne, c'est que Le Tellier a su mériter les *grâces de la pauvreté*, suivant l'expression neuve et touchante de son panégyriste.

[5] « La parabole ou plutôt l'histoire. » *Correction* ingénieuse : la fiction n'est autre chose que la réalité.

[6] « Au siècle futur. » C'est-à-dire dans la vie à venir. Locution peu employée.

[7] Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno. Luc. c. XVI, v. 22.

[8] « Enseveli dans les enfers. » Remarquez cette forte expression de l'Evangile. Bossuet ne néglige jamais les emprunts de ce genre.

différent que Dieu fait à l'un et à l'autre. Mais comment est-ce que le Fils de Dieu nous en explique la cause[1]? « Le « riche, dit-il, a reçu ses biens, et le pauvre ses maux « dans cette vie[2]. » Et de là quelle conséquence? Ecoutez, riches, et tremblez : « Et maintenant, poursuit-il, l'un « reçoit sa consolation, et l'autre son juste supplice. » Terrible distinction! funeste partage pour les grands du monde! Et toutefois ouvrez les yeux : c'est le riche Abraham[3] qui reçoit le pauvre Lazare dans son sein; et il vous montre, ô riches du siècle, à quelle gloire vous pouvez aspirer, si, « pauvres en esprit[4], » et détachés de vos biens, vous vous tenez aussi prêts à les quitter qu'un voyageur empressé à déloger de la tente où il passe une courte nuit[5]. Cette grâce, je le confesse, est rare dans le nouveau Testament[6], où les afflictions et la pauvreté des enfants de Dieu doivent sans cesse représenter à toute l'Eglise un

1 « Voilà un traitement... mais comment est-ce que, etc. » Forme pénible, qui passerait dans la langue du sermon ou de l'instruction, mais qui est bien lente pour l'oraison funèbre.

2 Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua : et Lazarus similiter mala. Nunc autem hic consolatur ; tu vero cruciaris. Luc. xvi, 25.—Voyez page 128, note 6.

3 « C'est le *riche* Abraham. » Remarquez avec quel soin Bossuet étudie tous les détails de l'Ecriture, de manière à faire jaillir une idée de chacun d'eux. Ici, par exemple, la même parabole lui fournit à la fois un bon et un mauvais riche, c'est-à-dire la menace et la consolation. Employé avec réserve, et appliqué à des idées vraies, ce procédé est un des moyens de l'*invention oratoire*.

4 Beati pauperes spiritu. Matt. v, 3. — Citation empruntée au Sermon sur la montagne, et qui corrige heureusement cette parole effrayante que Bossuet pouvait rappeler : « Il est plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux qu'à un chameau (ou plutôt un *câble*, par la confusion de κάμηλος et de κάμιλος) de passer par le trou d'une aiguille. »

5 « Un voyageur, etc. » Comparaison vive et souvent employée. Les incises se multiplient d'une manière un peu pénible. — Le dix-huitième siècle aurait critiqué sans doute le mot *déloger* comme trop familier, et ne l'eût permis qu'à La Fontaine :

> Holà, madame la Belette,
> Que l'on *déloge* sans trompette, vii, xvi.

Nous sommes moins scrupuleux maintenant, et nous aimons la simplicité du langage. Souvent même, par l'effet de la réaction, nous avons poussé ce goût un peu loin ; mais l'esprit et la critique n'en ont pas moins réellement gagné à cette réforme.

6 « Rare dans le nouveau Testament. » Parce que Jésus-Christ ne s'adresse qu'aux pauvres, et que, pour régénérer une société livrée aux instincts matériels et aux passions mauvaises, il porte les condamnations les plus sévères contre ce qui l'attache à ces vices.

Jésus-Christ sur la croix. Et cependant, chrétiens, Dieu nous donne quelquefois de pareils exemples, afin que nous entendions qu'on peut mépriser les charmes de la grandeur, même présente[1]; et que les pauvres apprennent ne desirer pas avec tant d'ardeur ce qu'on peut quitter avec joie[2]. Ce ministre si fortuné et si détaché[3] tout ensemble leur doit inspirer ce sentiment. La mort a découvert le secret de ses affaires; et le public, rigide censeur[4] des hommes de cette fortune et de ce rang, n'y a rien vu que de modéré. On a vu ses biens accrus naturellement par un si long ministère et par une prévoyante économie; et on ne fait qu'ajouter à la louange de grand magistrat et de sage ministre celle de sage et vigilant père de famille, qui n'a pas été jugée indigne des saints patriarches[5]. Il a donc, à leur exemple, quitté sans peine ce qu'il avoit acquis sans empressement : ses vrais biens ne lui sont pas ôtés, et sa justice demeure aux siècles des siècles[6]. C'est d'elle que sont découlées tant de grâces et tant de vertus que sa dernière maladie a fait éclater[7]. Ses aumônes, si bien cachées dans le sein du pauvre, ont prié pour lui[8] : sa main droite les cachoit à sa main gauche; et, à la réserve de quelque ami qui en a été le ministre ou le témoin nécessaire, ses plus intimes confidents les ont ignorées : mais « le Père, « qui les a vues dans le secret, lui en a rendu la récom-

[1] « Les charmes de la grandeur, *même présente.* » En effet, il pourrait être facile de la mépriser quand on ne peut y parvenir, et de s'en consoler. — Remarquez la concision de ce mot ainsi placé.

[2] « Que les pauvres apprennent à ne desirer pas, etc. » Leçon adressée en passant aux pauvres, que leur pauvreté ne garantit pas des désirs coupables.

[3] « Si fortuné et si détaché. » Ces participes pris ainsi absolument se rapprochent d'une manière désagréable.

[4] « Le public, rigide censeur. » On a vu déjà Bossuet faire une place, dans ses oraisons funèbres, au jugement de l'opinion (Voy. pag. 143, notes 7 et 8).

[5] « Indigne des saints patriarches. » Tout à l'heure, il était question de la *richesse* d'Abraham. On peut voir aussi dans la *Génèse* comment Jacob est payé de ses services par Laban son beau-père.

[6] « Sa justice demeure aux siècles des siècles. » Comme le fondement de ses *vrais biens, de ces trésors que les voleurs ne peuvent enlever*, selon l'expression de l'Evangile et de Bossuet.

[7] « Que sa dernière maladie a fait éclater. » En attirant les yeux sur lui : sa modestie auparavant laissait ses vertus dans l'ombre.

[8] « Ont prié pour lui. » Expression touchante. Conclude eleemosynam in corde pauperis : et hæc pro te exorabit. ECCLES., XXIX, 15.

« pense[1]. » Peuples, ne le pleurez plus[2]; et vous qui, éblouis de l'éclat du monde, admirez le tranquille cours d'une si longue et si belle vie, portez plus haut vos pensées[3]. Quoi donc! quatre-vingt-trois ans passés au milieu des prospérités, quand il n'en faudroit retrancher ni l'enfance où l'homme ne se connoît pas[4], ni les maladies où l'on ne vit point, ni tout le temps dont on a toujours tant de sujet de se repentir, paroîtront-ils quelque chose à la vue de l'éternité où nous avançons à si grands pas? Après cent trente ans de vie, Jacob, amené au roi d'Égypte, lui raconte la courte durée de son laborieux pèlerinage, qui n'égale pas les jours de son père Isaac, ni de son aïeul Abraham[5]. Mais les ans d'Abraham et d'Isaac, qui ont fait paroître si courts ceux de Jacob, s'évanouissent auprès de la vie de Sem, que celle d'Adam et de Noé efface. Que si le temps comparé au temps[6], la mesure à la mesure, et le terme au terme, se réduit à rien[7], que sera-ce si l'on

[1] « Sa main droite... le Père qui les a vues, etc. » Souvenir heureux de l'Evangile, fondu dans le corps du récit. Te faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua... Et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi. MATTH., VI, 3, 4.

[2] « Peuples, ne le pleurez plus. » Quoi qu'en dise Bossuet, il n'est guère probable que Le Tellier ait été pleuré du peuple, non plus que des invalides, auxquels s'adressent les dernières paroles de Fléchier. Il n'avait aucune des qualités qui séduisent le peuple; Louvois d'ailleurs était très-impopulaire; toute cette famille devait être peu aimée, surtout si tout le monde la jugeait comme le fameux comte de Grammont, qui disait du chancelier Le Tellier : « Je crois voir une fouine qui vient « d'égorger des poulets, en se léchant le museau plein de leur sang. » (C'était à propos des persécutions.)

[3] « Portez plus haut vos pensées. » Ici commence un admirable développement de ce lieu-commun toujours nouveau, toujours original chez Bossuet : la fragilité de la vie humaine, et la nécessité de se préparer à la mort par une vie chrétienne.

[4] « Ni l'enfance, où l'homme ne se connoît pas, etc. » Paroles pleines de vérité et de tristesse : Pascal n'a rien de plus expressif que ce dernier trait : « Le temps dont on a toujours *tant de sujets de se re*« *pentir.* »

[5] Respondit (Jacob) : Dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt, parvi et mali; et non pervenerunt usque ad dies patrum meorum, quibus peregrinati sunt. GENES., XLVII, 9. Quelle grandeur, dans ce souvenir des patriarches et des premiers âges du monde! Quelle éloquence saisissante, dans ce rapprochement de leurs longues années, et de notre vie éphémère.

[6] « Que si le temps comparé au temps. » Raisonnement *à fortiori*. Bossuet a déjà développé cette idée de la brièveté du temps et de toute chose qui se mesure. (Voy. p. 60, n. 6; 61, n. 4.)

[7] « Se *réduit* à rien. » Le verbe se rapporte au dernier des trois

compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme? Comptons donc comme très-court, chrétiens, ou plutôt comptons comme un pur néant, tout ce qui finit, puisque enfin, quand on auroit multiplié les années au-delà de tous les nombres connus[1], visiblement[2] ce ne sera rien quand nous serons arrivés au terme fatal. Mais peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre[3] dans sa famille. qu'on croira laisser solidement établie. Qui ne voit, mes frères, combien vaines, mais combien courtes et combien fragiles sont encore[4] ces secondes vies, que notre foiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort? Dormez votre sommeil[5], riches de la terre, et demeurez dans votre poussière. Ah! si quelques générations, que dis-je, si quelques années après votre mort vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux pour ne voir pas votre nom terni, votre mémoire abolie, et votre prévoyance trompée dans vos amis, dans vos créatures, et plus encore dans vos héritiers et dans vos

substantifs, qui lui sert de sujet. On écrirait plutôt maintenant : *se réduisent.*

[1] « Quand on auroit multiplié les années, etc. » « Qu'est-ce que « cent ans, qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface? « Multipliez vos jours, comme les cerfs et les corbeaux, que la fable « ou l'histoire de la nature fait vivre durant tant de siècles : durez autant que ces grands chênes, sous lesquels nos ancêtres se sont re« posés, et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité : entas« sez dans cet espace, qui paroît immense, honneurs, richesses, « plaisirs : que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de « la mort, tout foible, tout languissant, abattra tout-à-coup cette vaine « pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amuse« ment des enfants? » (Voy. page 69, n. 4, la première partie, et page 68, n. 4, la troisième partie de ce même fragment du sermon *sur la mort et l'immortalité de l'âme.*)

[2] « Visiblement » pour évidemment. Mot qui a perdu beaucoup de sa force.

[3] « Vie de réputation... imagination de revivre. » De ces deux expressions créées par Bossuet, la première est heureuse ; mais la seconde ne s'accorde guère avec les habitudes de la construction de notre langue. Nous dirions l'*idée*, et non l'*imagination* de revivre.

[4] « Combien vaines... sont encore. » Construction tout à fait latine « Couvrir l'horreur de la mort. » Expression forte et concise.

[5] « Dormez votre sommeil. » Apostrophe admirable, pleine de tristesse et d'éloquence. Cette expression si hardie est, du reste, un souvenir des Psaumes : *Dormierunt somnum suum; et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis.* Ps. xxxv. 6.

enfants[1]. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amassant un trésor de haine et de colère[2] éternelle au juste jugement de Dieu? Surtout, mortels, désabusez-vous de la pensée dont vous vous flattez, qu'après une longue vie la mort vous sera plus douce et plus facile. Ce ne sont pas les années, c'est une longue préparation qui vous donnera de l'assurance. Autrement un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler, et le monde rouler autour de vous[3], ou plutôt que vous vous êtes assez vu rouler vous-mêmes et passer avec le monde[4]. La dernière heure n'en sera pas moins insupportable, et l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le desir. C'est de saintes méditations, c'est de bonnes œuvres, c'est ces véritables richesses[5], que vous enverrez devant vous au siècle futur, qui vous inspireront de la force; et c'est par ce moyen que vous affermirez votre courage. Le vertueux MICHEL LE TELLIER vous en a

[1] « Votre nom terni, votre mémoire abolie, etc. » Progression désolante, où tout s'écroule successivement, pour ne laisser à l'homme que l'isolement, la déception et la honte. Rien, dans Bossuet, n'est audessus de la vigueur de toute cette péroraison. — Remarquez aussi le développement large et rapide de cette période, où l'orateur réunit à dessein tous les traits les plus forts et les plus douloureux de son idée.

[2] « Un trésor de haine et de colère. » *Alliance de mots* originale et éloquente. « Au juste jugement de Dieu. » Sorte de pléonasme qui se retrouve dans Tacite : « Nec unquam magis *justis judiciis* approbatum est non esse curæ Deis securitatem nostram, esse ultionem. »
HIST. I, 3.

[3] « Un philosophe vous dira. » Lucrèce l'a dit en vers admirables.

Nam gratum fuerit tibi vita anteacta priorque,
Et non omnia pertusum congesta quasi in vas
Commoda perfluxere, atque ingrata interiere;
Cur non, ut vitæ plenus conviva, recedis?.....
Nam tibi præterea quod machiner, inveniamque
Quod placeat, nihil est, eadem sunt omnia semper..
Omnia perfunctus vitai præmia, marces;
Sed quia semper aves quod abest, præsentia temnis,
Imperfecta tibi elapsa est ingrataque vita;
Et nec opinanti mors ad caput adstitit, ante
Quam satur ac plenus possis discedere rerum.
Nunc aliena tua tamen ætate omnia mitte,
Æquo animoque, agedum, fato concede : necesse est.

[4] « Rouler et passer avec le monde. » « L'habitude de vivre ne « fera qu'en accroître le desir. » — Images et expressions pleine de force. Remarquez le mot *rouler*.

[5] « C'est ces véritables richesses. » Au lieu de *ce sont*. Incorrection ouve ailleurs dans Bossuet mais qu'il ne faut pas imiter.

donné l'exemple : la sagesse, la fidélité, la justice, la modestie, la prévoyance, la piété, toute la troupe sacrée des vertus, qui veilloient pour ainsi dire autour de lui, en ont banni les frayeurs, et ont fait du jour de sa mort le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie[1].

1 « Le plus heureux jour de sa vie. » Ainsi, ces leçons terribles aboutissent à une conclusion consolante : l'espérance qu'inspire l'exemple du chancelier. Ajoutez à ce contraste, à ces idées calmes et douces, la touchante allégorie des vertus chrétiennes, penchées sur le lit de mort du chrétien, qu'elles encouragent et préparent à la vie éternelle. Ajoutez encore cette période harmonieuse sur laquelle s'arrête la voix de l'orateur *le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie*, et vous comprendrez toute la grandeur de ce morceau. — Faut-il signaler une incorrection grammaticale : *en* ont banni les frayeurs (le pronom *en* se rapporte à *autour de lui*)? A part cette légère tache, cette péroraison est admirable, et Bossuet n'en a qu'une plus belle, celle de l'oraison funèbre de Condé.

ORAISON FUNÈBRE
DE LOUIS DE BOURBON,
PRINCE DE CONDE

NOTICE SUR LE PRINCE DE CONDÉ *.

Louis II de Bourbon, prince de Condé, à qui son siècle donna le surnom de Grand, et que Saint-Simon appelle toujours *le Héros*, était le quatrième fils de Henri II de Bourbon, prince de Condé, et l'arrière-petit-fils du célèbre Louis Ier, qui joua un si grand rôle dans les guerres de religion, et qui périt en 1569, à la bataille de Jarnac, assassiné par Montesquiou. Sa mère, Charlotte-Marguerite de Montmorency, avait épousé Henri II de Bourbon en 1609. Il naquit à Paris le 8 septembre 1621, si faible qu'on désespéra de le conserver, et qu'on craignit de le voir mourir au berceau, comme ses aînés. Ses premières années exigèrent beaucoup de soins : il les passa dans le Berri, à Montrond, place forte qui appartenait en propre à son père. Le prince, vers 1629, le fit venir à Bourges, sa résidence ordinaire. La santé du duc d'Enghien s'était raffermie ; son esprit vif, ses yeux pleins de feu, et sa haute contenance, donnaient les plus brillantes espérances. Il suivit avec un très-grand succès les classes du collège des jésuites. A douze ans il rédigea un petit traité de rhétorique, qu'il dédia à Armand de Bourbon, prince de Conti, chef de la branche de ce nom, son frère puîné, alors âgé de quatre ans. Il termina ses études à quatorze ans, en 1635, et garda toute sa vie le goût des lettres et des sciences, que lui avaient inspiré ses premiers maîtres.

Le duc d'Enghien parut à la cour à dix-huit ans, pour y épouser, après la plus violente résistance, Claire-Clémence de Maillé Brézé, nièce de Richelieu (12 février 1640). Deux jours après, il tombe malade d'une fièvre ardente ; on désespère un moment de sa vie, mais il sort de cette crise terrible avec un tempérament plus robuste. De ce mariage naquit en 1643 Henri-Jules de Bourbon, seul enfant du grand Condé. On peut remarquer ici que son frère le prince de Conti épousa également une nièce du cardinal Mazarin, Anne-Marie Martinozzi, tant ces ministres exerçaient d'empire sur le sang de leurs maîtres, et sur leurs maîtres eux-mêmes ! Le mariage de Condé fut cependant plus heureux qu'il ne le voulait croire. La nièce de Richelieu partagea les dangers de son mari dans les troubles de la Fronde, et pendant sa captivité. Ce fut elle qui, tout en larmes, et tenant par la main le jeune duc d'Enghien, décida le parlement de Bordeaux à lui donner asile, et à soutenir par la force la cause de Condé contre les armes du roi (1er juin 1650).

La gloire militaire du prince commença le 19 mai 1643 à la bataille de Rocroy. Nous renvoyons pour les campagnes de Flandre et d'Allemagne (1643-1648) au magnifique tableau qu'en a fait Bossuet. Nous

* Nous avons emprunté plusieurs détails à une notice de Dussault sur le Prince de Condé.

parlerons plus longuement de la *Fronde* sur laquelle le panégyriste était obligé de passer.

Le jour où l'on porta les drapeaux des vaincus de Lens à Notre-Dame fut la veille des Barricades (27 août 1648). L'arrestation de trois conseillers avait précipité l'explosion des haines qui fermentaient depuis longtemps contre le cardinal. Paris étant demeuré le maître, après les premiers jours de la révolte, la cour dut chercher un appui dans le vainqueur de Rocroy, de Lens, et de Nordlingen. Les deux partis se le disputèrent d'abord. Quoique irrité contre le cardinal-ministre par un refus qu'il en avait essuyé et par l'intrigue de l'affaire de Catalogne, le prince de Condé, qui portait ce nom depuis la mort de son père (1646), se déclara pour la cour. La nuit du 6 janvier 1649, il fait sortir secrètement de Paris la famille royale et la conduit à Saint-Germain. A la nouvelle de ce départ les cris : *Point de Mazarin!* redoublent dans la capitale, mais le prince la bloque tout à coup le 7 avec environ huit mille hommes, le lendemain de la fête des Rois. Il bat l'armée parisienne à Charenton, et force le Parlement à conclure la paix de Rueil, le 11 mars 1649.

« Le prince de Condé, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, « se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue ; et ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire « et à ses services, il fut le premier à tourner Mazarin en ridicule, à « braver la reine et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. » (*Siècle de Louis XIV*, c. IV.) Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, l'une des plus fameuses héroïnes de la Fronde par son esprit, ses talents et ses fautes, poussait Condé son frère à la révolte. Le coadjuteur, devenu son ennemi, soulevait Paris contre lui. Au milieu de ces agitations, des folies, des querelles, des assassinats (parmi lesquels il faut compter le massacre de l'Hôtel de Ville, où périrent des membres du parlement, et où Condé eut de cruels reproches à se faire), un des actes de la cour qui entraînèrent les plus funestes conséquences fut l'arrestation de Condé, de son frère Armand de Conti, ancien général des Frondeurs et du duc de Longueville (18 janvier 1650). « Le peuple « de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc pres« que imbécile, fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vin« cennes le défenseur et le héros de la France. » VOLTAIRE. On les craignait jusque dans leur prison (voy. l'*Orais. fun. de Le Tellier*); transférés à Marcoussis, puis au Havre-de-Grâce, ils ne furent délivrés que le 11 février 1651 par Mazarin en personne. Leur captivité avait duré treize mois.

Après sa libération, le prince de Condé hésita quelque temps. « Rien « ne marque mieux la manie de ce temps et le dérèglement qui dé« terminait toutes les démarches, que ce qui arriva alors à ce prince. « La reine lui envoya un courrier de Paris avec des propositions qui « devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa, et « au lieu d'aller à Angerville où était le prince, il alla à Augerville. La « lettre vint trop tard. Condé dit que s'il l'avait reçue plustôt, il aurait « accepté les propositions de paix ; mais que, puisqu'il était déjà assez « loin de Paris, ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la méprise du courrier et le pur caprice de ce prince replongèrent la France « dans la guerre civile. » VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, V.

Le 16 septembre 1651, il part de sa forteresse de Montrond, se rend dans son gouvernement de Guienne, se lie par un traité avec les Espagnols et marche sur Paris ; il bat près de Gien le maréchal d'Hocquincourt.

qui commande l'armée royale ; arrive sous les murs de Paris, en vient aux prises, le 2 juillet 1652, avec Turenne, dans le faubourg Saint-Antoine, succombe, manque d'être fait prisonnier, s'échappe couvert de sang, de sueur et de poussière, et fuit chez les Espagnols. Il y resta près de huit ans, parfois à la tête de leurs armées, mais souvent leur lieutenant et mal vu d'eux. Il tente en 1654 de reprendre Arras ; Turenne le force à la retraite. Deux ans après il met en déroute le maréchal de la Ferté qui assiégeait Valenciennes, et le fait prisonnier. Il se jette dans Cambrai en 1657, et réduit Turenne à en lever le siége. Celui-ci prend sa revanche à la bataille des Dunes, perdue, sous les yeux du prince frémissant et pleurant de colère, par la faute de don Juan d'Autriche. Ce fut là que, considérant la position des deux armées, il dit au duc de Glocester qui était près de lui : « Jeune homme, avez-vous déjà vu « comment se perdent les batailles? Vous allez voir comment on en « perd une. » Condé ne rentra en France que par le traité des Pyrénées, 1659 (V. l'Oraison funèbre).

Il avait alors trente-neuf ans. Turenne, qui en avait près de cinquante, soutenait seul au dehors la fortune de l'Etat. La guerre entre l'Espagne et la France se renouvelle en 1667, par les suites mêmes du traité qui l'avait terminée sept ans auparavant. Condé est chargé en 1668 de la conquête de la Franche-Comté ; trois semaines lui suffisent pour soumettre toute la province. En 1672, Condé et Turenne suivent en qualité de lieutenants Louis XIV à la campagne de Hollande ; c'est Condé qui décide le passage du Rhin ; il est grièvement blessé, par la faute du jeune duc de Longueville, son neveu, qui périt dans cette occasion. Deux ans après, le 11 août 1674, à Senef, près de Mons, il livre au prince d'Orange et gagne la plus terrible et la plus sanglante bataille qu'il ait jamais donnée. Cependant Turenne, qui sur le Rhin faisait tête au vainqueur de Saint-Gothard, est tué à Salzbach le 27 juillet 1675, à l'âge de soixante-quatre ans. Condé paraît seul capable de lutter contre Montecuculli : il le force à lever le siége de Haguenau et de Saverne ; et se retire après ce dernier service. L'Europe voit à la fois disparaître en 1675 Turenne, Montecuculli, et Condé.

Ce prince, âgé de cinquante-quatre ans, vieilli prématurément par les fatigues, attaqué de la goutte, toujours en butte à l'envie, passa ses onze dernières au es dans la retraite, mais au milieu d'un éclat digne d'un roi. Il ne songea p qu'à embellir le délicieux et magnifique séjour de Chantilly, où se réunissait une cour presque rivale de la cour de France. Chantilly fut l'orgueil de l maison de Condé : chacun des princes *y enterra des trésors*, suivant le de Saint-Simon. Souvent il se promenait dans les allées de son parc, avec Bossuet, Boileau, Racine, La Bruyère son protégé, avec les plus spirituels, es plus éloquents de ses contemporains ; Bossuet en a consacré le souvenir. Loui XIV, un an avant la mort de Condé, vint le visiter dans sa retraite. Condé dépensa cent mille écus pour le recevoir. Sa dernière anné fut triste ; l'âge et les infirmités l'avaient complétement affaissé. mourut âgé de soixante-cinq ans et quelques mois, le 11 décembr 1686, à Fontainebleau, où il s'était fait transporter un mois auparavant auprès de la duchesse de Bourbon sa petite-fille, malade de la petite vérole. On trouvera tout ce récit dans Bossuet.

Condé avait été l'ami personnel de l'évêque de Meaux. Encore bien jeune, il avait deviné Bossuet, plus jeune encore * Ces deux hommes

* V la Notice biographique sur Bossuet

avaient tant de conformité par l'élévation du génie, la fierté de caractère et la domination qu'ils exerçaient sur l'opinion publique, que la différence des rangs et des conditions disparaissait, pour ne laisser apercevoir que les deux hommes les plus extraordinaires du siècle. La reconnaissance avait d'abord attaché Bossuet à Condé. Il se forma entre eux une intimité rare et digne d'eux. On vit plus d'une fois Bossuet, longtemps après avoir cessé d'exercer les fonctions de précepteur du Dauphin, les reprendre auprès du petit-fils du grand Condé, présider à son éducation, pendant son séjour à Versailles, et, un an seulement avant sa mort, assister encore aux leçons de ses maîtres.

Voici une lettre de Condé à Bossuet qui montre combien ces relations étaient simples et familières :

« Je suis ravi que vous soyez content de mon fontenier. Quand on « ne peut pas rendre de grands services à ses amis, on est ravi au « moins de leur en pouvoir rendre de plus petits ; *et comme il n'y a « personne, si je l'ose dire, que j'aime mieux que vous, et que je suis « assez malheureux pour n'avoir plus d'occasion de vous rendre des « services considérables, je suis ravi d'avoir quelque occasion de « faire quelque chose qui vous puisse faire un peu de plaisir. Gar- « dez-le donc tant qu'il vous sera un peu utile, et n'ayez aucun scru- « pule là-dessus.* Je suis ravi de la résolution que vous avez prise de « travailler sans relâche à achever votre ouvrage *. J'ai une extrême « impatience de le voir, étant persuadé qu'il sera très-utile et admira- « blement beau.

« Je ne fais pas état d'aller à la cour, que lorsqu'elle reviendra à « Versailles. Je ne doute pas que vous n'y veniez en ce temps-là, *et « que nous n'y ayons des conversations qui me sont si utiles et si « agréables.*

« *Mes neveux sont traités fort honnêtement, mais fort froidement. « Il faudra que leur bonne conduite achève de réparer leurs fautes.* « Je suis de tout mon cœur pour vous tel que je dois ; je vous conjure « de n'en pas douter. » Chantilly, 19 septembre 1685.

(Le cardinal de Bausset, *Histoire de Bossuet*, liv. VIII.)

Louis XIV regretta Condé. Il voulut lui rendre les plus grands honneurs et lui choisit pour panégyristes, Bossuet d'abord, qui prononça l'Oraison funèbre à Notre-Dame, puis Bourdaloue, qui la prononça dans l'église des Jésuites. Bourdaloue avait déjà fait l'or. fun. de Henri II de Bourbon, père du Grand Condé.

Des divers portraits de Condé, tracés par les contemporains, nous prendrons le seul qui se fasse lire à côté de l'oraison funèbre ; celui qui l'a tracé était le pensionnaire des Condés, mais un solitaire, et l'un des esprits les plus indépendants du dix-septième siècle : La Bruyère Voici comme il peint le héros de son époque

« Æmile étoit né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de régles, de méditations et d'exercice Il n'a eu dans ses premières années qu'à remplir des talents qui étoient naturels, et qu'à se livrer à son génie. Il a fait, il a agi, avant que de savoir, ou plutôt il a su ce qu'il n'avoit jamais appris. Dirai-je que les jeux de son enfance ont été plusieurs victoires ?. Une vie accompagnée d'un extrême bonheur joint à une longue expérience seroit illustre par les seules actions qu'il avoit achevées dès sa jeunesse. Toutes les occasions de vaincre qui se sont depuis offertes, il les a embrassées, et celles qui n'étoient

* L'histoire des Variations des églises protestantes.

pas, sa vertu et son étoile les ont fait naître : admirable même et par les choses qu'il a faites, et par celles qu'il auroit pu faire. On l'a regardé comme un homme incapable de céder à l'ennemi, de plier sous le nombre ou sous les obstacles ; comme une âme du premier ordre, pleine de ressources et de lumières, qui voyoit encore où personne ne voyoit plus ; comme celui qui, à la tête des légions, étoit pour elles un présage de la victoire, et qui valoit seul plusieurs légions ; qui étoit grand dans la prospérité ; plus grand quand la fortune lui a été contraire : la levée d'un siége, une retraite l'ont ennobli plus que ses triomphes ; l'on ne met qu'après, les batailles gagnées et les villes prises ; qui étoit rempli de gloire et de modestie ; on lui a entendu dire : *je fuyois*, avec la même grâce qu'il disoit : nous les battîmes ; un homme dévoué à l'Etat, à sa famille, au chef de sa famille ; sincère pour Dieu et pour les hommes ; autant admirateur du mérite que s'il lui eût été moins propre et moins familier : un homme vrai, simple, magnanime, à qui il n'a manqué que les moindres vertus. » Chap. II, *Du mérite personnel*

ORAISON FUNÈBRE

DE LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE PARIS, LE 10 MARS 1687.

Dominus tecum, virorum fortissime..... Vade in hac fortitudine tua.... Ego ero tecum.

Le Seigneur est avec vous, ô le plus courageux de tous les hommes! Allez avec ce courage dont vous êtes rempli. Je serai avec vous. (*Aux Juges*, VI, 12, 14, 16.[1])

[PLAN DU DISCOURS : — EXORDE, qui contient la PROPOSITION : L'éloquence est impuissante à rendre la gloire du prince de Condé, mais Louis XIV l'a voulu. — Quel est le secret de cette gloire? — C'est la piété, sans laquelle toutes les qualités d'une excellente nature ne seraient qu'une illusion.

DIVISION. — *Première partie*. Qualités du cœur : 1° Valeur du prince. Dieu a fait Condé pour sauver la France. — Bataille de Rocroi. — 2° Caractère et bon sens du prince. — Bataille de Fribourg ; campagnes de Flandre et d'Allemagne. — 3° Comment le prince faisait la guerre — Ses fautes, son repentir, sa dignité, sa générosité pendant la Fronde.

Deuxième partie. Qualités du cœur : — Humanité et bonté, simplicité et grandeur morale du prince de Condé.

Troisième partie. Qualités de l'esprit : — 1° Génie militaire de Condé. — Campagne de Flandre ; bataille de Senef. 2° — Sa présence d'esprit dans l'action. — Combat de la Porte Saint-Antoine ; bataille de Lens. — 3° Parallèle de Condé et de Turenne.

Quatrième partie. 1° Vanité de la gloire humaine. — 2° Véritable

[1] Ce texte simple, et qui s'appliquerait à bien des hommes de guerre, ne vaut pas celui qu'a choisi Bourdaloue, et dont il a tiré une très-heureuse allusion à Louis XIV. « Dixit quoque rex ad servos suos : Num « ignoratis quoniam princeps et maximus cecidit hodie in Israel?... « Plangensque ac lugens ait : Nequaquam, ut mori solent ignavi, mortuus est. — Le roi lui-même, touché de douleur et versant des larmes, « dit à ses serviteurs : Ignorez-vous que le prince est mort, et que dans « sa personne, nous venons de perdre le plus grand homme d'Israël?.. Il est mort, mais non pas comme les lâches ont coutume de mourir. II Reg. c. XXXIII. — MONSEIGNEUR, c'est ainsi que parla David dans le « moment qu'il apprit la funeste mort d'un prince de la maison royale « de Judée, qui avoit commandé avec honneur les armées du peuple « de Dieu ; et c'est, par l'application la plus heureuse que je pouvois « faire des paroles de l'Ecriture, l'éloge presque en même termes dont « notre auguste monarque a honoré le premier prince de son sang, « dans l'extrême et vive douleur que lui causa la nouvelle de sa mort. »

gloire du prince de Condé : sa *piété* dans ses dernières années. — 3° Tableau de ses derniers moments. — Ses adieux au roi et à sa famille.

PÉRORAISON. Appel à tous les chrétiens, que l'orateur réunit autour du tombeau du prince : qu'ils profitent de ses exemples. — Adieux de Bossuet au grand Condé et à l'oraison funèbre.]

MONSEIGNEUR [1],

Exorde. — Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de LOUIS DE BOURBON, prince de Condé, je me sens également confondu, et par la grandeur du sujet, et, s'il m'est permis de l'avouer, par l'inutilité du travail [2]. Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les victoires du prince de Condé, et les merveilles de sa vie? On les raconte partout : le François qui les vante n'apprend rien à l'étranger; et quoi que je puisse aujourd'hui vous en rapporter, toujours prévenu par vos pensées, j'aurai encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous [3]. Nous ne pouvons rien, foibles orateurs, pour la gloire des âmes extraordinaires : le Sage a raison de dire que « leurs seules « actions les peuvent louer [4] : » toute autre louange languit

[1] Monsieur le Prince, fils du grand Condé, qui menait le deuil. Voyez page 211, note 1, et les notes de la 4e partie.

[2] « Également confondu, etc. » Exorde imposant, où cependant *la seule simplicité fait toute la grandeur* (page 80, n. 4). Il y a loin de cet aveu plein de naturel et de dignité à la peine que prend Bourdaloue pour expliquer la grandeur de la perte que ce royaume a faite. (Comment, dit-il, pourrions-nous l'ignorer?... Comment pourrions-nous ne pas la comprendre?... Comment ne le saurions-nous pas, etc.)

[3] « D'être demeuré beaucoup au-dessous. » Excellent modèle de concision et de netteté. Les mêmes idées se retrouvent au début de l'éloge des Athéniens morts dans la guerre du Péloponnèse ; discours que Thucydide a mis dans la bouche de Périclès (II, 35). « Il ne faudrait pas « compromettre par un seul homme, qui parlera bien ou mal, la « croyance au courage de tant de guerriers. Car il est difficile de parler « dans une juste mesure, lorsqu'on a peine à établir même la vraisem- « blance des faits. En effet, l'auditeur qui les connaît, et qui est favo- « rable aux morts, trouvera que la parole est au-dessous de ce qu'il « demande et de ce qu'il sait; l'ignorant, de même, croira par envie à « l'exagération, quand il entendra des faits au-dessus de son caractère, « car les louanges données à autrui se font accepter, en tant que cha- « cun se croit en état de faire les actions qu'il a entendues. Or, « quand l'auditeur est envieux de la gloire des morts, il en est déjà à « la méfiance. Mais, puisque nos ancêtres ont approuvé cet usage, il « faut que j'obéisse, et que je tâche de satisfaire vos désirs et votre « attente. »

[4] Laudent eam in portis opera ejus. PROV XXXI, 31 — Si l'on com-

auprès des grands noms; et la seule simplicité d'un récit fidèle pourroit soutenir la gloire du prince de Condé. Mais en attendant que l'histoire, qui doit ce récit aux siècles futurs, le fasse paroître, il faut satisfaire, comme nous pourrons[1], à la reconnoissance publique, et aux ordres du plus grand de tous les rois. Que ne doit point le royaume à un prince qui a honoré la maison de France, tout le nom françois, son siècle, et, pour ainsi dire, l'humanité tout entière[2]! Louis-le-Grand est entré lui-même dans ces sentiments[3]. Après avoir pleuré ce grand homme, et lui avoir donné par ses larmes, au milieu de toute sa cour, le plus glorieux éloge qu'il pût recevoir[4], il assemble dans

pare la simplicité avec laquelle commence la dernière des oraisons funèbres de Bossuet, au magnifique exorde qui ouvre celle de la reine d'Angleterre, on sera frappé du contraste, et du goût qui a dicté ces dernières paroles. Rien n'eût été plus facile que de commencer avec emphase, ou tout au moins de viser à l'effet. — *Professus grandia.* — *Inceptis gravibus plerumque et magna professis.* Hor. — Bossuet, au contraire, sans affecter la simplicité, parle en termes graves et sincères de l'inquiétude qu'il éprouve, et laisse à l'éloquence des souvenirs et des circonstances extérieures à préparer l'âme de son *audience.*

[1] « Comme nous pourrons. » Expression familière, qui traduit un sentiment vrai. Et cependant, Bossuet savait bien ce qu'il *pouvait.* Bourdaloue a développé la même idée en termes longs et froids comme tout son exorde. « Je sais que d'oser louer ce grand homme, c'est pour « moi une espèce de témérité, et que son éloge est un sujet infini que « je ne remplirai pas : mais je sais bien aussi que vous êtes assez équi- « tables pour ne pas exiger de moi que je le remplisse; et ma conso- « lation est que vous me plaignez plutôt de la nécessité où je me suis « trouvé de l'entreprendre. Je sais le désavantage que j'aurai de parler « de ce grand homme à des auditeurs déjà prévenus sur le sujet de sa « personne d'un sentiment d'admiration et de vénération, qui surpas- « sera toujours infiniment ce que j'en dirai : mais dans l'impuis- « sance d'en rien dire qui vous satisfasse, j'en appellerai à ce sentiment « général dont vous êtes déjà prévenus, et, profitant de votre disposi- « tion, j'irai chercher dans vos cœurs et dans vos esprits ce que je ne « trouverai pas dans mes expressions et dans mes pensées. »

[2] « Et, pour ainsi dire, l'humanité tout entière. » Exemple de *progression.*

[3] « Louis-le-Grand est entré lui-même, etc. » Ainsi, la parole de Bossuet confirmait publiquement à Louis XIV, en face des autels, un titre que lui avaient donné l'admiration et la flatterie. Rien encore, en 1687, n'avait affaibli le prestige de cette gloire. (Nous avons vu comment on jugeait la révocation de l'édit de Nantes.) Ce mot de Bossuet n'était donc que la vraie expression du sentiment universel.

[4] « Le plus glorieux éloge. » Souvenir d'un grand intérêt; expressions touchantes; nous retrouverons, du reste, bien des fois, le nom et l'éloge de Louis XIV dans cette oraison funèbre. Le sujet le rappelait naturellement, puisque, dans le panégyrique d'un prince son parent et d'un grand général, les succès et la gloire de la famille et du règne re-

un temple si célèbre[1] ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince; et il veut que ma foible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre. Faisons donc cet effort sur notre douleur. Ici un plus grand objet, et plus digne de cette chaire[2], se présente à ma pensée. C'est Dieu qui fait les guerriers et les conquérants. « C'est « vous, lui disoit David, qui avez instruit mes mains à « combattre, et mes doigts à tenir l'épée[3]. » S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles et surnaturelles et du cœur et de l'esprit. Tout part de sa puissante main[4]; c'est lui qui envoie du ciel les généreux sentiments, les sages conseils, et toutes les bonnes pensées; mais il veut que nous sachions distinguer entre les dons qu'il abandonne à ses ennemis, et ceux qu'il réserve à ses serviteurs[5]. Ce qui distingue ses amis d'avec tous les autres, c'est la piété[6]; jusqu'à ce

venaient à chaque moment. Mais il y avait, de plus, une raison secrète: Louis XIV, naturellement jaloux de sa gloire, devait l'être plus encore de celle que partageait un prince autrefois révolté contre lui. Ajoutons aussi que l'estime, les éloges, et surtout les larmes du roi, sont, comme nous l'avons vu, la sanction des louanges universelles. (Page 56, n. 6.)

[1] « Dans un temple si célèbre. » Le prince avait été enterré à Saint-Denis; mais l'église métropolitaine avait été choisie pour contenir l'immense auditoire que Louis XIV avait convoqué, et qu'attirait la gloire de Bossuet. C'était, d'ailleurs à Notre-Dame que se portaient les drapeaux pris à l'ennemi; c'était là que se chantaient les *Te Deum* (entre autres celui de la bataille de Lens, le jour où la Fronde commença). — « Ce que son royaume a de plus auguste. » Les princes du sang, les évêques, les compagnies souveraines, la noblesse, l'armée.

[2] « Un plus grand objet, et plus digne de cette chaire. » Comme l'éloquence s'élève tout-à-coup et sans effort! tout à l'heure, le sujet du discours était la gloire *de ces hommes extraordinaires*, pour lesquels l'éloquence *ne peut rien*. A présent, c'est quelque chose de plus grave et de plus digne; l'idée, si grande naguère, grandit encore et change de nature, du moment que l'orateur se reporte à l'action de la volonté divine et à la piété, qui est le signe des vrais chrétiens. Rien de plus simple et de plus grand que cette manière d'amener la *proposition* et la *division* du discours.

[3] Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, et digitos meos ad bellum. Ps. CXLIII, 1.

[4] « Tout part de sa puissante main. » Image grande et poétique.

[5] « Les dons qu'il *abandonne* et ceux qu'il *réserve*. » Opposition de mots à remarquer. Elle renferme une idée et une image.

[6] « C'est la piété. » *Proposition* claire et concise; celle de Bourdaloue, qui est à peu près la même, est plus lente et plus froide: « Je « viens, dit-il, vous raconter les miséricordes que Dieu lui a faites, les « desseins que la Providence a eus sur lui, les soins qu'elle a pris de

qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres non-seulement ne sont rien, mais encore tournent en ruine [1] à ceux qui en sont ornés. Sans ce don inestimable de la piété, que seroit-ce que le prince de Condé [2] avec tout ce grand cœur et ce grand génie? Non, mes frères, si la piété n'avoit comme consacré ses autres vertus [3], ni ces princes ne trouveroient aucun adoucissement à leur douleur, ni ce religieux pontife aucune confiance dans ses prières, ni moi-même aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme. Poussons donc à bout [4] la gloire humaine par cet exemple; détruisons l'idole des ambitieux [5]; qu'elle tombe anéantie devant ces autels. Mettons ensemble [6] aujourd'hui, car nous le pouvons dans un si noble sujet [7], toutes les plus belles qualités d'une excellente nature, et, à la gloire de la vérité, montrons, dans un prince admiré de tout l'univers, que ce qui fait les héros, ce qui porte la gloire du monde jusqu'au comble, valeur, magnanimité, bonté naturelle, voilà pour le cœur; vivacité, pénétration, grandeur, et sublimité de génie, voilà pour l'esprit [8], ne

« lui, les grâces dont elle l'a comblé, les maux dont elle l'a préservé, « les précipices et les abymes d'où elle l'a tiré, les voies de prédestina- « tion et de salut par où il lui a plu de le conduire, et l'heureuse fin « dont, malgré les puissances de l'enfer, elle a terminé sa glorieuse « course. » Tout le morceau, comme toute l'oraison funèbre de Bourdaloue, est absolument dans le genre et dans le ton du sermon.

1 « Tournent en ruine. » Sur ce latinisme, voyez page 26, note 6.

2 « Que seroit-ce que le prince de Condé? » Expression simple et forte à laquelle ajoute encore le complément : *avec tout ce grand cœur*, etc.

3 « *Consacré* ses autres vertus. » Mot expressif et touchant.

4 « Poussons donc à bout. » Toujours la même simplicité, souvent familière; ici elle ajoute beaucoup à la force de l'idée.

5 « Détruisons l'idole, etc. » Images vives et énergiques.

6 VARIANTE. « Mettons-en un aujourd'hui, etc. »

7 « Car nous le pouvons, etc. » Mot qui résume heureusement l'oraison funèbre et l'énumération des qualités de cette *excellente nature*.

8 « Voilà pour le cœur,... voilà pour l'esprit. » Cette *division* se retrouve, en effet, reproduite exactement dans la suite du discours. — Il est curieux de comparer à cette proposition si simple, la division bizarre de Bourdaloue, division qu'il a reproduite sous plusieurs formes plus recherchées l'une que l'autre : il fait allusion à cette circonstance que le cœur de Condé avait été déposé dans l'église des Jésuites, et il tire de ce fait quantité d'idées subtiles et de mauvais goût : « Un héros à qui Dieu, « par la plus singulière de toutes les grâces, avoit donné, en le formant, « *un cœur solide* pour soutenir le poids de sa propre gloire ; *un cœur* « *droit* pour servir de ressource à ses malheurs, et, puisqu'une fois « j'ai osé le dire, à ses propres égarements ; et enfin *un cœur chrétien* « pour couronner dans sa personne une vie glorieuse par une sainte et « précieuse mort. Trois caractères dont je me suis senti touché, et aux-

seroit qu'une illusion, si la piété ne s'y étoit jointe; et enfin que la piété est le tout de l'homme. C'est, messieurs, ce que vous verrez dans la vie éternellement mémorable de très-haut et très-puissant prince LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, PREMIER PRINCE DU SANG.

1re *Partie.* — 1° Dieu nous a révélé que lui seul il fait les conquérants, et que seul il les fait servir à ses desseins. Quel autre a fait un Cyrus, si ce n'est Dieu qui l'avoit nommé deux cents ans avant sa naissance, dans les oracles d'Isaïe? « Tu n'es pas encore, lui disoit-il, mais je te « vois, et je t'ai nommé par ton nom : tu t'appelleras « Cyrus. Je marcherai devant toi dans les combats; à ton « approche je mettrai les rois en fuite; je briserai les « portes d'airain. C'est moi qui étends les cieux, qui sou- « tiens la terre, qui nomme ce qui n'est pas, comme ce « qui est[1] : » c'est-à-dire c'est moi qui fais tout, et moi

« quels j'ai cru devoir d'autant plus m'attacher que c'est le prince lui- « même qui m'a donné lieu d'en faire le partage, et qui m'en a tracé « comme le plan dans cette dernière lettre qu'il écrivit au roi son sou- « verain.... Car prenez garde, s'il vous plaît; ses services, et la gloire « qu'il avoit acquise, demandoient *un cœur aussi solide* que le sien « pour ne s'en pas enfler ni élever : ses malheurs, et ce qu'il a lui- « même envisagé comme les écueils de sa vie, demandoient *un cœur* « *aussi droit* pour être le premier à les condamner, et pour avoir tout « le zèle qu'il a eu de les réparer; et sa mort, pour être aussi sainte « et aussi digne de Dieu qu'elle l'a été, demandoit *un cœur plein de* « *foi* et véritablement chrétien. C'est donc *sur les qualités de son cœur* « que je fonde aujourd'hui son éloge. *Ce cœur dont nous conservons ici le* « *précieux dépôt*, et qui sera éternellement l'objet de notre reconnois- « sance, *ce cœur* que la nature avoit fait si grand, et qui, sanctifié par la « grâce de Jésus-Christ, s'est trouvé à la fin un cœur parfait; *ce cœur* de « héros, qui, après s'être rassasié de la gloire du monde, s'est, par une « humble pénitence, soumis à l'empire de Dieu, je veux l'exposer à vos « yeux; je veux vous en faire connoître la solidité, la droiture et la piété. « *Un cœur dont la solidité* a été à l'épreuve de toute la gloire et de toute « la grandeur du monde; c'est ce qui fera le sujet de votre admira- « tion : *un cœur dont la droiture* s'est fait voir jusque dans les états « de la vie les plus malheureux, et qui y paroissoient les plus oppo- « sés; c'est ce qui doit être le sujet de votre instruction : *un cœur* « *dont la religion et la piété* ont éclaté dans le temps de la vie le « plus important, et dans le jour du salut. » Qu'il y a loin de cette allu- sion puérile et de ces redites interminables à la mâle éloquence de Bossuet! Il a fait pourtant, lui aussi, des allusions de ce genre, mais avec quel naturel et quelle dignité! (page 20, note 4. — Voyez aussi page 125, note 5.)

[1] Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi dexteram... Ego ante te ibo, et gloriosos terræ humiliabo : portas æreas conteram, et vectes ferreos confringam;... ut scias quia ego Dominus, qui voco nomen tuum... Vocavi te nomine tuo... Accinxi te, et non cognovisti

qui vois, dès l'éternité, tout ce que je fais. Quel autre a pu former un Alexandre, si ce n'est ce même Dieu qui en a fait voir de si loin, et par des figures si vives[1], l'ardeur indomptable à son prophète Daniel? « Le voyez-vous, dit-il, « ce conquérant? avec quelle rapidité il s'élève de l'occi« dent comme par bonds, et ne touche pas à terre[2]! » Semblable, dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche[3], à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices. Déjà le roi de Perse est entre ses mains; « à sa vue il s'est animé: *efferatus est* « *in eum*, » dit le prophète; « il l'abat, il le foule aux « pieds: nul ne le peut défendre des coups qu'il lui porte, « ni lui arracher sa proie[4]. » A n'entendre que ces paroles de Daniel, qui croiriez-vous voir, messieurs, sous cette figure? Alexandre, ou le prince de Condé[5]? Dieu

me... Ego Dominus, et non est alter, formans lucem, et creans tenebras, faciens pacem, et creans malum : ego Dominus, faciens omnia hæc, etc. Isai., xlv, 1, 2, 3, 4, 7. — Isaïe, fils d'Amos, le premier des quatre grands prophètes, peut-être de race royale, mis à mort sous le règne de Manassés, vers 694 av. J.-C. Le principal objet de ses prophéties est la captivité de Babylone, le retour des Juifs et la venue du Messie. C'est le plus éloquent des prophètes, et, selon saint Jérôme, l'abrégé de l'Ecriture sainte et des connaissances humaines.

[1] « De si loin, et par des figures si vives. » Phrase concise et forte.

[2] Veniebat ab occidente super faciem totius terræ; et non tangebat terram. Dan., viii, 5. — Daniel, issu de la race royale de David, fut mené captif à Babylone (602 av. J.-C.); obtint la faveur de Nabuchodonosor, de son fils Evilmérodach, de Balthasar, sous lequel il eut les visions auxquelles Bossuet fait ici allusion; de Darius le Mède, qui le fit jeter dans la fosse aux lions; de Cyrus, qui l'y fit jeter une seconde fois. Il mourut à Suse ou en Chaldée et ne revit pas la Judée. Il a prédit la venue du Messie, et il est dit de lui dans Ezéchiel : « S'il se « trouve dans une ville trois hommes tels que Noé, Daniel et Job, ils « garantiront leurs âmes du péril. »

[3] « Dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche. » Toute cette première partie, inspirée de l'Ecriture, est d'une admirable poésie; l'harmonie est brillante, rapide, heurtée; la phrase marche avec l'impétuosité de ces *animaux vigoureux*, qui semblent bondir sous nos yeux; il n'y a pas de chant épique ou lyrique au-dessus de cette éloquence.

[4] Cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suæ; cumque appropinquasset prope arietem, efferatus est in eum, et percussit arietem;... cumque eum misisset in terram, conculcavit, et nemo quibat liberare arietem de manu ejus. Ibid. v. 6, 7.

[5] « Alexandre, ou le prince de Condé. » Comparaison brillante, qui égale immédiatement le prince de Condé au plus grand nom de l'antiquité. Il y a encore là toute la poésie de l'histoire et des souvenirs

donc lui avoit donné cette indomptable valeur[1] pour le salut de la France, durant la minorité d'un roi de quatre ans. Laissez-le croître ce roi chéri du ciel[2]; tout cédera à ses exploits : supérieur aux siens comme aux ennemis, il saura tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux capitaines; et seul sous la main de Dieu[3], qui sera continuellement à son secours, on le verra l'assuré rempart de ses Etats. Mais Dieu avoit choisi le duc d'Enghien pour le défendre dans son enfance. Aussi vers les premiers jours de son règne[4], à l'âge de vingt-deux ans, le duc conçut un dessein où les vieillards expérimentés ne purent atteindre[5] : mais la victoire le justifia devant Rocroi[6]. L'armée ennemie est plus forte, il est vrai; elle est composée

[1] « Dieu donc, etc. » Transition simple et naturelle. — « Un roi de quatre ans. » Louis XIV était né, le 16 septembre 1638, au château de Saint-Germain; il était alors dans sa cinquième année.

[2] « Laissez-le croître. » Apostrophe inattendue qui donne dès l'abord une large part à Louis XIV dans l'oraison funèbre. Il y a même un mot très-flatteur pour lui qui rappelle les fautes de Condé et fait l'ombre du tableau : *Tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux capitaines.*

[3] « Seul sous la main de Dieu. » Image grande et poétique.

[4] « Vers les premiers jours de son règne. » Louis XIII était mort le 14 mai 1643 (trente-trois ans jour pour jour après Henri IV). La bataille de Rocroi fut gagnée le 19 mai.

[5] « Les vieillards expérimentés. » « Le maréchal de l'Hôpital, plus avisé « et plus expérimenté que les autres, conseilloit de laisser prendre cette « ville, et de couvrir la frontière pour empêcher les Espagnols de faire « un plus grand progrès, représentant le danger où tout l'état seroit « exposé, si on perdoit une bataille immédiatement après la mort du « roi, dans le commencement d'une minorité. Gassion conseilloit le « combat, dans l'espérance de s'élever par là et d'établir sa fortune; « et le duc d'Enghien, plein d'ambition et de courage, suivit aisément « son avis. » *Mémoires de* MONGLAT.

[6] « La victoire le justifia devant Rocroi. » « Le feu roi (Louis XIII), « peu de jours avant de mourir, songea qu'il le voyoit donner un com« bat et défaire les ennemis en ce même lieu. C'est une chose digne « d'admiration, et qui doit donner quelque respect pour la mémoire de « ce prince, qui, mourant dans les souffrances et quittant ce monde avec « joie, parut avoir quelques lumières de l'avenir. » Mme DE MOTTEVILLE. Comparez, à la vivacité merveilleuse de Bossuet, les paroles froides et vagues de Bourdaloue : « On crut qu'emporté par l'ardeur de son courage, « il alloit tout risquer; et, déjà sûr de lui, en capitaine consommé, il « répondit et se chargea de l'événement. En vain lui remontra-t-on qu'il « alloit combattre une armée plus nombreuse que la sienne, composée « des meilleures troupes de l'Europe, commandée par des chefs d'élite, « fière et enflée de ses succès, avantageusement postée : plein d'une « confiance qui parut dans ce moment-là lui être comme inspirée d'en « haut, quoique avec des forces inégales, il s'avança, triompha; et, fai-

de ces vieilles bandes wallonnes, italiennes et espagnoles[1], qu'on n'avoit pu rompre jusqu'alors. Mais pour combien falloit-il compter le courage qu'inspiroit à nos troupes le besoin pressant de l'Etat, les avantages passés, et un jeune prince du sang qui portoit la victoire dans ses yeux! Don Francisco de Mellos l'attend de pied ferme; et, sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais[2], pour décider leur querelle, comme deux braves, en champ clos. Alors, que ne vit-on pas! Le jeune prince parut un autre homme. Touchée d'un si digne objet[3], sa grande âme se déclara tout entière : son courage croissoit avec les périls, et ses lumières avec son ardeur. A la nuit, qu'il fallut passer en présence des ennemis[4], comme un vigilant capitaine, il reposa le dernier; mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel : et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole[5], ou à la victoire, ou à la mort? Aussitôt qu'il eut porté de rang

« sant tout céder à sa valeur, il déconcerta et humilia les puissances « ennemies. »

[1] « Ces vieilles bandes wallonnes, italiennes et espagnoles. » Remarquez la simplicité et la propriété de l'expression. Le prince n'eût pas autrement parlé dans les bulletins de la bataille. L'infanterie espagnole, formée par Gonzalve de Cordoue, le duc d'Albe et le prince de Parme, et la première de l'Europe jusqu'à Rocroi, se recrutait depuis longtemps de Flamands et d'italiens; mais les Espagnols en faisaient toute la force. A Rocroi, « il n'y eut que l'infanterie *espagnole naturelle* qui tint ferme » jusqu'au bout : car elle serra tellement ses bataillons, hérissant les « piques contre la cavalerie, qu'on fut contraint de faire rouler du ca- « non pour la rompre. » *Mém. de* MONGLAT.

[2] « Se renfermer dans des bois et dans des marais. » Détail qui donne du champ de bataille une idée aussi précise que ferait une carte ou un plan. Vient ensuite l'imagination qui anime le tableau, en comparant les deux armées aux combattants en champ-clos du moyen-âge, souvenir heureux et presque poétique

[3] « Touchée d'un si digne objet. » Sur la valeur de ces mots, voyez page 217, note 4. — Que d'intérêt et de grandeur dans cette révélation subite du génie du prince!

[4] « A la nuit qu'il fallut passer, etc. » Il est curieux de voir Voltaire reproduire en grande partie ce magnifique récit oratoire, en le ramenant au ton plus calme de la narration historique, mais sans ajouter à la précision du détail; Bossuet n'a rien oublié. Voyez *Siècle de Louis XIV*, III, .

[5] « Le voyez-vous comme il vole. » Mouvement plein d'éloquence,

en rang l'ardeur dont il étoit animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis[1], soutenir la nôtre ébranlée, rallier les François à demi vaincus, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappoient à ses coups. Restoit cette redoutable infanterie[2] de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauroient réparer leurs brèches, demeuroient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançoient des feux de toutes parts. Trois fois[3] le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines[4], qu'on voyoit porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois[5], avec

qui, du silence du camp et de la nuit, nous jette à l'instant au milieu de la bataille. « Que deviendrons-nous si nous sommes vaincus, » lui disait Gassion avant le combat. « — Je ne m'en mets point en peine, dit Condé, parce que je serai mort auparavant. »

[1] « On le vit presque en même temps, etc. » Le récit marche avec la même rapidité; une seule période suffit à peindre les accidents et les résultats des premières heures de la bataille. — Ce souvenir des *regards étincelants* du prince est un détail historique. Condé avait l'œil si vif et si perçant, que, même dans une simple discussion, son regard plein de feu déconcertait ses adversaires. Boileau, qui en fait de littérature n'avait pas peur de Louis XIV, disait, en sortant de contredire Condé : « Désormais, je serai toujours de l'avis de M. le Prince, même quand il aura tort. »

[2] « Restoit cette redoutable infanterie. » Voici la seconde phase de la bataille, et la partie la plus originale du récit. Remarquez la force de ce style, ces périodes où se renferment successivement les principaux traits du récit, comme les divers plans d'un tableau, cette heureuse inversion qui montre, en un mot, ce carré d'infanterie espagnole isole au milieu du champ de bataille. (*Restoit*, etc.) Enfin cette *correction* heureuse qui résume toute une idée : *Des tours qui sauroient réparer leurs brèches.*

[3] « Trois fois. » C'est le nombre consacré par la poésie. On peu voir par le récit de Voltaire que c'est aussi le véritable.

[4] « Le valeureux comte de Fontaines » ou Fuentes. Encore un trait d'autant plus heureux qu'il relève le vainqueur en montrant le mérite du vaincu. Il semble voir le général espagnol transporté dans les rangs, comme le maréchal de Saxe à Fontenoy. Ce qui achève la peinture, ce sont ces fortes expressions : « une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. » Il y a quelque chose d'imposant dans ce souvenir donné à la puissance morale au milieu du récit d'une victoire. Enfin Bossuet n'a jamais peur du mot propre Ni Fléchier ni Bourdaloue n'eussent parlé *de la chaise*.

[5] « C'est en vain qu'à travers des bois. » Personne n'eût osé déve-

sa cavalerie toute fraîche, Bek précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés : le prince l'a prévenu ; les bataillons enfoncés demandent quartier ; mais la victoire va devenir plus terrible[1] pour le duc d'Enghien, que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens[2], ceux-ci toujours en garde[3] craignent la surprise de quelque nouvelle attaque ; leur effroyable décharge met les nôtres en furie : on ne voit plus que carnage[4] ; le sang enivre le soldat ; jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus[5], et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement[6] de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avoit plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur ! De quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avoit relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutoit de nouvelles grâces[7] ! Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte de Fontaines[8] ! mais il se trouva par terre, parmi des milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savoit pas que le prince qui lui fit perdre tant de

lopper avec tant de détails dans une oraison funèbre le récit d'une bataille. Mais cette bataille était de la plus grande importance ; elle inaugurait le grand règne, elle révélait Condé tout entier : Bossuet en a rempli trois pages, et il a fait un admirable récit.

[1] « La victoire va devenir plus terrible. » Exemple de *suspension*.

[2] « Ces braves gens. » Encore une expression familière et heureuse.

[3] « En garde », au lieu de *sur leurs gardes*, ne se dirait plus.

[4] « On ne voit plus que carnage. » Peinture toute poétique qui se termine par une grande image, celle du prince qui pardonne.

[5] « Les courages émus. » Termes qui seraient bien faibles à présent, mais qui, au dix-septième siècle, avaient la force du latin *moti animi*.

[6] « Quel fut alors l'étonnement. » Expression heureuse de la stupéfaction des vaincus à la vue d'une clémence assez rare dans la guerre à cette époque. Trente-quatre ans plus tard, le comte de Salm, blessé et pris à Tirlemont (1677), disait au maréchal de Luxembourg qui lui rendait des soins assidus : « Quelle nation êtes-vous ? Il n'y a point d'en« nemis plus à craindre que vous dans une bataille, ni d'amis plus gé« néreux après la victoire. » VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, c. XVI.

[7] « La haute contenance..., de nouvelles grâces. » C'était le seul de la famille qui fût grand, à ce que rapporte Saint-Simon ; et il disait en plaisantant, que, si ses enfants continuaient, ils deviendraient des nains. — Le mot de *nouvelles grâces*, singulier pour un général, s'applique cependant bien à un jeune homme.

[8] « Qu'il eût volontiers sauvé la vie. » Regret touchant, qui n'est du reste que l'expression de la pensée de Condé. Il dit, rapporte Voltaire, « qu'il voudrait être mort comme lui s'il n'avait pas vaincu. »

ses vieux régiments à la journée de Rocroi en devoit achever les restes dans les plaines de Lens[1]. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le prince fléchit le genou, et, dans le champ de bataille, il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyoit. Là on célébra Rocroi délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos[2]; et un règne, qui devoit être si beau, commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de grâces; toute la France suivit; on y élevoit jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien[3] : c'en seroit assez pour illustrer une autre vie que la sienne; mais pour lui c'est le premier pas de sa course[4].

2° Dès cette première campagne, après la prise de

[1] « Dans les plaines de Lens. » 20 août 1648. Voyez plus loin. Manière habile de rattacher encore un souvenir glorieux à celui de Rocroi, en rappelant les désastres de l'infanterie espagnole. Ainsi s'annoncent dans l'oraison funèbre cinq années de merveilleux succès; ainsi se trouve réunie en un seul récit toute la gloire de Condé.

[2] « Là on célébra, etc. » Période qui renferme l'énumération éloquente de tous les résultats de la victoire, en suivant une marche progressive, pour arriver à une image poétique et flatteuse pour Louis XIV.

[3] « On y élevoit jusqu'au ciel, etc. » Voici une jolie lettre de Voiture à Condé sur sa victoire. Boileau l'a imitée dans celle qu'il écrit à M. de Vivonne sur la prise de Messine, (juin 1675.) « Monseigneur, à « cette heure que je suis loin de V. A., et qu'elle ne peut pas me faire « de charge, je suis résolu de lui dire tout ce que je pense d'elle il y « a longtemps, et que je n'avois osé lui déclarer. Oui, monseigneur, « vous en faites trop pour le pouvoir souffrir en silence ; et vous seriez « injuste, si vous pensiez faire les actions que vous faites sans qu'il en « fût autre chose, ni que l'on prît la liberté de vous en parler. Si vous « saviez de quelle sorte tout le monde est déchaîné dans Paris à discourir de vous, je suis assuré que vous en auriez honte, et que vous « seriez étonné de voir avec combien peu de respect et peu de crainte « de vous déplaire tout le monde s'entretient de ce que vous avez « fait. A dire la vérité, monseigneur, je ne sais à quoi vous avez pensé, « et ç'a été, sans mentir, trop de hardiesse et une extrême violence à « vous d'avoir, à votre âge, choqué deux ou trois vieux capitaines que vous « deviez respecter, quand ce n'eût été que pour leur ancienneté ; fait « tuer le pauvre comte de Fontaines, qui étoit un des meilleurs hommes « de Flandre, et à qui le prince d'Orange, Frédéric (Henri, frère du « célèbre Maurice de Nassau, mort le 14 mars 1647), n'avoit osé toucher; pris seize pièces de canon, qui appartenoient à un prince qui « est oncle du roi et frère de la reine (Philippe IV, roi d'Espagne), « avec qui vous n'aviez jamais eu de différend ; et mis en désordre les « meilleures troupes des Espagnols, qui vous avoient laissé passer avec « tant de bonté. »

[4] « C'est le premier pas de sa course. » Transition qui repose l'esprit, après ce long et admirable récit.

Thionville[1], digne prix de la victoire de Rocroi, il passa pour un capitaine également redoutable dans les siéges et dans les batailles. Mais voici, dans un jeune prince victorieux, quelque chose qui n'est pas moins beau que la victoire[2]. La cour, qui lui préparoit à son arrivée les applaudissements qu'il méritoit, fut surprise de la manière dont il les reçut[3]. La reine régente lui a témoigné que le roi étoit content de ses services. C'est dans la bouche du souverain la digne récompense de ses travaux. Si les autres osoient le louer, il repoussoit leurs louanges comme des offenses; et indocile à la flatterie, il en craignoit jusqu'à l'apparence. Telle étoit la délicatesse, ou plutôt telle étoit la solidité de ce prince[4]. Aussi avoit-il pour maxime: écoutez, c'est la maxime qui fait les grands hommes[5]: Que dans les grandes actions il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu[6]. C'est ce qu'il inspiroit aux autres; c'est ce qu'il suivoit lui-même. Ainsi la fausse gloire ne le tentoit pas; tout tendoit au vrai et au grand[7]. De là vient qu'il mettoit sa gloire dans le service du roi, et dans le bonheur de l'Etat; c'étoit là le fond de son cœur[8]; c'étoient ses premières et ses plus chères inclinations. La cour ne le retint guère, quoiqu'il en fût la merveille; il falloit montrer partout, et à l'Allemagne comme à la Flandre[9], le défenseur intrépide que

[1] « Prise de Thionville, » le 8 octobre 1643.

[2] « Quelque chose qui n'est pas moins beau que la victoire. » Transition qui amène le portrait du prince au milieu du récit de sa vie. Bossuet emploie volontiers ce procédé.

[3] « La manière dont il les reçut. » Remarquez que Bossuet ne parle pas de la modestie du prince : il attribue cette absence de vanité au bon sens et à la *solidité* de son esprit. — Il ne faut pas oublier cependant que Condé prit plaisir à s'entendre appeler plus tard le *Mars* français, et à être le chef de la cabale des petits-maîtres.

[4] « Telle étoit la délicatesse, etc. » *Correction* pleine de sens, qui substitue une qualité considérable à un détail heureux de caractère.

[5] « Ecoutez, c'est la maxime, etc. » *Suspension* d'un grand effet.

[6] « Laisser venir la gloire, etc. » Idée importante, rendue avec tout la simplicité que Bossuet attribue ici à son héros.

[7] « Au vrai et au grand. » Telle est aussi la tendance constante du génie de Bossuet. Remarquez la concision et la fermeté du style.

[8] « C'étoit là le fond de son cœur. » Précaution oratoire qui prépare le souvenir de la *Fronde* et de la rébellion de Condé.

[9] « A l'Allemagne comme à la Flandre. » C'était la période française et la fin de la guerre de Trente ans. Richelieu avait combattu la maison d'Autriche en Allemagne, d'abord par ses alliés, ensuite par ses *condottieri* Bernard de Saxe Weimar et Banner. En Flandre, il l'attaquait dans la branche austro-espagnole et la guerre se portait successive-

Dieu nous donnoit. Arrêtez ici vos regards. Il se prépare contre le prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroi[1]; et, pour éprouver sa vertu, la guerre va épuiser toutes ses inventions et tous ses efforts. Quel objet se présente à mes yeux[2]! Ce n'est pas seulement des hommes à combattre; c'est des montagnes inaccessibles; c'est des ravines et des précipices, d'un côté[3]; c'est, de l'autre, un bois impénétrable, dont le fond est un marais; et, derrière des ruisseaux, de prodigieux retranchements: c'est partout des forts élevés, et des forêts abattues qui traversent des chemins affreux: et au dedans, c'est Merci[4] avec ses braves Bavarois, enflés de tant de succès et de la prise de Fribourg[5]; Merci, qu'on ne vit jamais reculer dans les combats; Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avoit perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs desseins, comme s'il eût assisté à leurs conseils. Ici donc, durant huit jours[6], et à quatre

ment des bords du Rhin à la frontière du Nord et de l'Artois. Condé fit repasser le Rhin aux Allemands, le passa après eux, et vint trouver Merci sous les murs de Fribourg, dont il s'était emparé tout récemment. Le prince avait pour lieutenants les maréchaux de Gramont et de Turenne. (La guerre se faisait aussi sur mer.)

1 « Quelque chose de plus formidable. » Préparation oratoire qui fait valoir le récit de la bataille de Fribourg (31 août 1644).

2 « Quel objet se présente à mes yeux ! » *Interrogation* dont les poëtes ont abusé, mais qui n'était pas encore commune au temps de Bossuet.

3 « C'est des ravines et des précipices, etc. » Encore la même exactitude et la même précision que dans le récit de la bataille de Rocroi. En présence d'une si longue suite de victoires, Bossuet s'est souvenu qu'il parle au nom du Dieu des armées, mais il n'a pas voulu cependant se borner à un enthousiasme monotone et stérile. A chaque instant, la vérité historique vient colorer sa parole, et faire de son récit la biographie complète du prince de Condé. — Aujourd'hui on dirait : *ce sont* des ravines, etc.

4 « Merci, » tué à Nordlingue, en 1647. « Une chose tout à fait singulière, c'est qu'on n'a jamais projeté quelque chose dans le conseil de guerre qui pût être avantageux aux armes du roi, et par conséquent nuisible à celles de l'empereur, que Merci ne l'ait deviné, et prévenu de même que s'il eût été en quart avec les maréchaux et qu'ils lui eussent fait confidence de leur dessein. » *Mémoires du maréchal de* GRAMONT.

5 « Enflés de tant de succès, etc. » Depuis la mort du maréchal de Guébriant (24 novembre 1643) les Français n'avaient éprouvé que des revers en Allemagne. Fribourg avait été pris par l'ennemi le 28 juillet 1644.

6 « Ici donc, durant huit jours, etc. » Tout ce récit, écrit avec tant de vigueur et de vérité, appartient uniquement à Bossuet. La gloire du

attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre. Nos troupes semblent rebutées, autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux; et le prince se vit quelque temps comme abandonné. Mais, comme un autre Machabée, « son bras ne l'abandonna pas, et son courage irrité par « tant de périls vint à son secours[1]. » On ne l'eut pas plus tôt vu pied à terre forcer le premier ces inaccessibles hauteurs[2], que son ardeur entraîna tout après elle. Merci voit sa perte assurée; ses meilleurs régiments sont défaits; la nuit sauve les restes de son armée. Mais que des pluies excessives s'y joignent encore[3], afin que nous ayons à-la-fois, avec tout le courage et tout l'art[4], toute la nature à combattre. Quelque avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi[5], et dans quelque affreuse montagne qu'il se retranche de nouveau, poussé de tous côtés, il faut qu'il laisse en proie au duc d'Enghien, non-seulement son canon et son bagage[6], mais encore tous les environs du Rhin. Voyez comme tout s'ébranle. Philisbourg est aux abois en dix jours, malgré l'hiver qui approche; Philisbourg qui tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois,

prince de Condé n'a pas inspiré Bon même de toucher à cette histoire, que Bossuet avait marquée de son empreinte. Il se renferme uniquement dans la peinture du cœur du prince : sa longue oraison funèbre n'est, d'un bout à l'autre, que la reproduction habile, ingénieuse et monotone d'une même allusion. L'oraison funèbre de Turenne par Fléchier, quoique bien supérieure, présente aussi les mêmes défauts. Tous deux ont volontairement oublié que le Dieu de paix ne prend pas toujours uniquement ce nom. Ils ont eu peur de cette gloire militaire, si difficile d'ailleurs à manier pour un prêtre Bossuet au contraire en a tiré d'admirables effets d'éloquence.

[1] « Un autre Machabée. » Souvenir heureux, que Fléchier avait développé douze ans auparavant, de la manière la plus ingénieuse et la plus touchante dans l'exorde de l'oraison funèbre de Turenne. La citation cependant est tirée d'Isaïe. *Salvavit mihi brachium meum, indignatio mea ipsa auxiliata est mihi.* Is., LXIII, 5.

[2] « On ne l'eut pas plus tôt vu, etc. » Pourquoi Bossuet a-t-il négligé ce trait si heureux rapporté par Voltaire, que le prince jeta son bâton de commandement dans les lignes ennemies, et alla le chercher l'épée à la main, à la tête du régiment de Conti?

[3] « Mais que des pluies excessives. » Même vérité, même intérêt.

[4] « Tout le courage et tout l'art. » Termes concis qui s'emploieraient peut-être moins aisément aujourd'hui.

[5] « Quelque avantage que prenne, etc. » On regrette, dans un morceau si vivement écrit, de trouver cette phrase lente, chargée de relatifs. Bossuet n'évite pas toujours ce défaut inhérent à notre langue.

[6] « Son canon et son bagage. » Quelle différence entre les mots

et dont le plus grand des rois a si glorieusement réparé la perte[1]. Worms, Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes[2]. Merci ne les peut défendre, et ne paroît plus devant son vainqueur : ce n'est pas assez ; il faut qu'il tombe à ses pieds, digne victime de sa valeur. Nordlingue en verra la chute[3] : il y sera décidé qu'on ne tient non plus devant les François en Allemagne qu'en Flandre[4], et on devra tous ces avantages au même prince. Dieu, protecteur de la France, et d'un roi qu'il a destiné à ses grands ouvrages, l'ordonne ainsi[5].

5° Par ces ordres, tout paroissoit sûr sous la conduite du duc d'Enghien ; et sans vouloir ici achever le jour[6] à vous marquer seulement ses autres exploits, vous savez, parmi tant de fortes places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une seule qui put échapper de ses mains ; encore releva-

propres qu'emploie Bossuet et les périphrases fleuries de Fléchier. « Ces foudres de bronze que l'enfer a inventés pour la destruction « des hommes tonnoient de tous côtés pour favoriser et pour précipi- « ter cette retraite. » *Or. fun. de M. de Turenne*, 3e partie. — Bourdaloue essaie, par une allusion timide, d'ajouter à la gloire des noms de Fribourg et de Nordlingue. « Ces deux journées, dit-il, que l'on « peut fort bien comparer à celles d'Arbelles et de Pharsale, portèrent « l'étonnement et l'effroi jusques dans le cœur de l'empire. »

[1] « Si glorieusement réparé la perte. » Les Impériaux s'étant une seconde fois emparés de Philipsbourg, Louis XIV s'en vengea par la conquête d'un grand nombre d'autres places, qu'il prit en personne.

[2] « Vingt autres places ouvrent leurs portes. » Septembre 1644.

[3] « Nordlingue en verra la chute. » 3 août 1645. Condé avait pour lieutenant Turenne, qui s'était laissé battre à Mariendal *par sa faute*, comme il le disait noblement (5 mai). Merci fut au nombre des morts. On l'enterra près du champ de bataille, et l'on grava sur sa tombe : *Sta, viator : heroem calcas.*

[4] « *Non plus* en Allemagne qu'en Flandre. » Locution vieillie.

[5] « Dieu... l'ordonne ainsi. » Conclusion pleine de grandeur, qui rappelle, en éveillant d'autres sentiments, l'expression triste et touchante d'Homère :

> Πολλὰς δ' ἰφθίμους ψυχὰς Ἄϊδι προΐαψεν
> Ἡρώων, αὐτοὺς δ' ἑλώρια τεῦχε κύνεσσιν
> Οἰωνοῖσί τε πᾶσι· Διὸς δ' ἐτελείετο βουλή. IL. I, 3.

Si l'on reprend maintenant ce récit des deux premières années de Condé, quel magnifique ensemble, et comme ce long développement nous entraîne, sans qu'on ait le temps de respirer, jusqu'à ce qu'il plaise à l'orateur de s'arrêter sur une idée imposante !

[6] « Sans vouloir ici achever le jour. »

> Non mihi, si voces centum sint, oraque centum,
> Ferrea vox, omnes scelerum comprendere formas,
> Omnia pœnarum percurrere nomina possim.

t-elle la gloire du prince[1]. L'Europe, qui admiroit la divine ardeur dont il étoit animé dans les combats, s'étonna qu'il en fût le maître; et dès l'âge de vingt-six ans, aussi capable de ménager ses troupes[2] que de les pousser dans les hasards, et de céder à la fortune que de la faire servir à ses desseins[3]. Nous le vîmes partout ailleurs comme un de ces hommes extraordinaires qui forcent tous les obstacles. La promptitude de son action[4] ne donnoit pas le loisir de la traverser. C'est là le caractère des conquérants. Lorsque David, un si grand guerrier[5], déplora la mort de deux fameux capitaines qu'on venoit de perdre, il leur donna cet éloge : « plus vites que les aigles, plus coura- « geux que les lions[6]. » C'est l'image du prince que nous regrettons. Il paroît en un moment comme un éclair dans les pays les plus éloignés[7]; on le voit en même temps à

1 « Encore releva-t-elle la gloire du prince. » Lérida, ville de Catalogne, dont le siége fut levé en 1647. Mazarin voulut en profiter pour décrier Condé. Mais « tous ces artifices ne purent prévaloir contre la « vérité, qui fut bientôt connue de tout le monde, qui trouvoit que « c'étoit une sagesse au-dessus de l'âge de M. le Prince d'avoir su si « bien prévoir le péril où on l'avoit engagé d'exposer l'armée du roi, « de l'avoir conservée par une retraite qui, en lui faisant manquer la « conquête de Lérida, lui faisoit remporter une victoire sur son hu- « meur et sur son inclination, qui lui coûtoit plus que toutes les « fatigues de ses campagnes passées. » *Mémoires de* Mlle DE MONTPENSIER. Cela pourtant n'empêcha pas les chansons. On l'accuse dans quelques livres, dit Voltaire, « de fanfaronnade pour avoir ouvert la tranchée « avec des violons; on ne savait pas que c'était l'usage en Espagne. » *Siècle de Louis XIV*, ch. III.

2 « Qu'il *en* fût le maître et *aussi capable*. » Tour peu usité. Comme le pronom *en* est placé devant l'auxiliaire, il vaudrait mieux répéter le verbe devant le second adjectif.— « Dès l'âge de vingt-six ans. » Il venait de prendre le titre de prince de Condé, par la mort de son père Henri II de Bourbon, dont Bourdaloue fit l'oraison funèbre.

3 « Et de céder à la fortune, etc. » Exemple de *redoublement d'idées*.

4 « La promptitude de son action. » Style *simple* et concis.

5 « Un si grand guerrier, etc. » Il est assez singulier de voir Bossuet passer à côté de l'allusion touchante dont Bourdaloue a si bien tiré parti, et ne rien dire de Louis XIV.

6 « Aquilis velociores, leonibus fortiores. » II, REG., I, 23.—*Vite* ne s'emploie guère aujourd'hui comme adjectif.

> La perdrix le raille, et lui dit :
> Tu te vantois d'être si *vite !*
> Qu'as-tu fait de tes pieds?
> LA FONTAINE, *le Lièvre et la Perdrix*. V, 17.

7 « Il paroît en un moment comme un éclair, etc. » On en eut un exemple remarquable pendant la guerre civile. Il traversa toute la France, au milieu de mille dangers, avec quelques gentilshommes : « Il ren-

toutes les attaques, à tous les quartiers ; lorsque occupé d'un côté, il envoie reconnoître l'autre, le diligent officier qui porte ses ordres s'étonne d'être prévenu[1], et trouve déjà tout ranimé par la présence du prince ; il semble qu'il se multiplie dans une action, ni le fer ni le feu ne l'arrêtent. Il n'a pas besoin d'armer cette tête qu'il expose à tant de périls[2] ; Dieu lui est une armure plus assurée[3] ; les coups semblent perdre leur force en l'approchant, et laisser seulement sur lui des marques de son courage et de la protection du ciel[4]. Ne lui dites pas que la vie d'un premier prince du sang[5], si nécessaire à l'Etat, doit être épargnée ; il répond qu'un prince du sang, plus intéressé par sa naissance à la gloire du roi et de la couronne, doit dans le besoin de l'Etat être dévoué plus que tous les autres pour en relever l'éclat. Après avoir fait sentir aux ennemis, durant tant d'années[6], l'invincible puissance du roi, s'il fallut agir au-dedans pour la soutenir[7], je dirai

« contra dans la forêt d'Orléans (1er avril 1652), l'avant-garde de son « armée, dont quelques cavaliers vinrent au qui-vive avec M. le Prince ; « mais l'ayant reconnu, ce fut une surprise et une joie par toute l'ar- « mée qui ne se peut exprimer. Jamais elle n'avoit eu tant besoin de « sa présence, et jamais elle ne l'avoit moins attendue. » *Mémoires de* LA ROCHEFOUCAULD.

1 « Le diligent officier, etc. » Cette intelligence profonde que Bossuet avait même des choses les plus étrangères à son ministère, lui fournit à chaque instant des idées neuves dans l'oraison funèbre, et qui, dans la chaire de Notre-Dame, devaient paraître encore plus originales. Remarquez aussi avec quel soin ces idées sont détaillées.

2 « Armer cette tête qu'il expose à tant de périls. » L'usage des armures commençait à se perdre : cependant, les officiers généraux conservèrent la cuirasse jusque dans le dix-huitième siècle.

3 « Dieu lui est une armure plus assurée. » Expression éloquente.

4 « Laisser seulement sur lui, etc. » Au passage du Rhin (1672), un officier de cavalerie nommé Ossembræk courut à Condé, et lui appuya un pistolet contre la tête ; le prince détourna le coup, qui lui cassa le poignet. Cette blessure, et un coup de mousquet, au siége de Furnes sont les seules qu'il ait reçues dans toutes ses campagnes.

5 « La vie d'un premier prince du sang. » Et de plus la vie d'un général en chef qui ne doit pas compromettre l'armée. Du reste, les princes et les maréchaux payaient volontiers de leur personne dans les batailles.

6 « Durant tant d'années. » De la bataille de Rocroi à celle de Lens (19 mai 1643. 20 août 1648).

7 « S'il fallut agir au-dedans. » Il y avait longtemps déjà que l'autorité de la régente était compromise, par la cabale des *Importants* (1644), les édits de Mazarin et d'Emeri (1645), et l'arrêt d'*union* entre les parlements (1648). La Fronde commença le jour même du *Te Deum* chanté pour la victoire de Lens, par l'arrestation de Charton, Blancménil et Broussel, et par les barricades (27 août 1648).

tout en un mot, il fit respecter la régente[1] : et puisqu'il faut une fois parler de ces choses dont je voudrois pouvoir me taire éternellement, jusqu'à cette fatale prison[2], il n'avoit pas seulement songé qu'on pût rien attenter contre l'Etat ; et dans son plus grand crédit, s'il souhaitoit d'obtenir des grâces, il souhaitoit encore plus de les mériter[3]. C'est ce qui lui faisoit dire : je puis bien ici répé-

1 « Il fit respecter la régente. » Allusion aux discussions entre le parlement et la régente au sujet de ce qu'on appelait *la sûreté*, c'est-à-dire les bornes à poser à l'exercice du pouvoir absolu. Le parlement voulait qu'on ne gardât pas les détenus plus de vingt-quatre heures sans les interroger. La régente voulait qu'on se contentât de la parole qu'elle donnait de ne faire arrêter personne pendant la régence, sans qu'il fût interrogé dans les trois jours de la détention. Le parlement n'y consentit que par l'influence de Condé. Il la fit, du reste, bien mieux respecter encore, quand il fut, en 1648 et 1649 le général de l'armée royale.

2 « Jusqu'à cette fatale prison. » Voy. page 238, note 8. Il est impossible de reproduire en entier les développements si longs que Bourdaloue a faits sur les égarements et le repentir de Condé ; mais nous devons cependant en donner une idée, pour faire connaître le genre de talent de l'orateur, et comprendre tout le génie de Bossuet. Voici le début de la *seconde Partie : « Il n'y a point d'astre qui ne souffre « quelque éclipse ;* et le plus brillant de tous, qui est le soleil, est celui « qui en souffre de plus grandes et de plus sensibles. Mais *deux choses « en ceci sont bien remarquables : l'une, que le soleil, quoique éclipsé,* « ne perd rien du fond de ses lumières, et que, malgré sa défaillance, « il ne laisse pas de conserver la rectitude de son mouvement ; l'autre, « qu'au moment qu'il s'éclipse, c'est alors que tout l'univers est plus « attentif à l'observer et à le contempler, et qu'on en étudie plus cu- « rieusement les variations et le système : symbole admirable des états « où Dieu a permis que se soit trouvé notre prince, et où je me suis « engagé à vous le représenter. *C'est un astre qui a eu ses éclipses.* « En vain entreprendrois-je de vous les cacher, *puisqu'elles ont été « aussi éclatantes que sa lumière même* : et peut-être serois-je préva- « ricateur si je n'en profitois pas pour en faire aujourd'hui le sujet de « votre instruction. *J'appelle ses éclipses le malheur qu'eut ce grand « homme de se voir enveloppé dans un parti que forma l'esprit de « discorde, et qui fut pour nous la source funeste de tant de cala- « mités ;* et considérant ce grand homme dans sa profession de chré- « tien, j'entends, *par l'éclipse qu'il a soufferte*, ce temps où, livré à « lui-même, il nous a paru comme dans une espèce d'oubli de Dieu, « ce refroidissement où nous l'avons vu dans la pratique des devoirs de « la religion : *deux choses que je ne puis pas disconvenir avoir été les « deux endroits malheureux de sa vie, l'une par rapport à son roi, « et l'autre par rapport à son Dieu.* Mais c'est ici, adorable et aima- « ble Providence, où vous me paroissez tout entière, et où je découvre « le secret de votre conduite : *car vous aviez donné à ce héros un « cœur droit*, qui, dans les maux les plus extrêmes, lui a été d'une « immanquable ressource, etc. »

3 « S'il souhaitoit d'obtenir des grâces, etc. » *Antithèse* flatteuse

ter devant ces autels les paroles que j'ai recueillies de sa bouche[1], puisqu'elles marquent si bien le fond de son cœur; il disoit donc, en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y étoit entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en étoit sorti le plus coupable[2]. « Hélas! poursui« voit-il, je ne respirois que le service du roi, et la gran« deur de l'Etat! » On ressentoit dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs. Mais, sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné lui-même[3], disons, pour n'en parler jamais, que

pour Condé, mais peu d'accord avec son caractère exigeant et impérieux. Il fallut sa rébellion et sa condamnation pour le réduire.

[1] « Je puis bien ici répéter, etc. » Bourdaloue semble presque blâmer les précautions oratoires de Bossuet. C'était du reste une idée hardie et où l'éloquence pouvait trouver d'heureux effets, que d'insister sur les enseignements à tirer des erreurs du prince. Mais Bourdalone a été jusqu'à l'abus, et de plus, il a ramené obstinément à chaque occasion sa *division* tirée des qualités *du cœur*. (Le *cœur droit* revient sept ou huit fois dans les deux premières pages de cette partie.) « D'au« tres, plus éclairés que moi, ont appréhendé de toucher ce point de « son histoire; et moi, pour l'intérêt de mon ministère, je me suis « senti inspiré de m'y arrêter : car j'ose dire que jamais point d'his« toire ne fut plus propre à vous faire voir *ce que peut la droiture « d'un cœur* dans l'extrémité des disgrâces humaines. »

[2] « Le plus innocent... le plus coupable. » Il parlait ainsi dans la seconde moitié de sa vie; mais il pouvait se reprocher de n'avoir pas assez ménagé la régente et le premier ministre.

[3] « Sans vouloir excuser, etc. » Voici les froides et pénibles excuses que Bourdaloue présente, avec des développements qui n'en finissent pas. « Il est vrai (*première circonstance bien essentielle*) que jamais *son « cœur* ne se sentit si cruellement déchiré; et nous n'avons qu'à rap« peler le souvenir des choses passées pour lui rendre aujourd'hui cette « justice, qu'au moins les maux que nous souffrîmes, causés par la « guerre qui s'alluma dans le royaume, ne durent point lui être impu« tés, puisqu'ils ne furent que les suites de la violence *qu'on avoit « faite à son cœur*..... Qu'il ait été foible une fois, et qu'une fois il ait « succombé à une tentation humaine (*seconde circonstance*), au moins « est-il vrai qu'il a eu le mérite *des cœurs droits* et des grandes âmes, « en se condamnant lui-même; et à Dieu ne plaise que je diminue rien « par mon discours d'un mérite aussi rare que celui-là! car je soutiens « que, pour un héros comme lui, cette condamnation de soi-même, « surtout avec les suites qu'elle a eues, et dont nous l'avons vue ac« compagnée, a été, dans l'ordre politique aussi bien que dans la reli« gion, *cette espèce de pénitence qu'une bouche éloquente de notre siè« cle assuroit fort bien n'être pas moins glorieuse que l'innocence*..... « Mais ne croyez pas qu'il n'en ait coûté à notre prince qu'un stérile « et vain repentir (*troisième circonstance encore plus notable*). Pour « donner à ce repentir plus d'efficace et plus de poids, l'un des soins « de notre prince fut de le rendre utile et salutaire à tous ceux qui « étoient alors compagnons de son triste sort. Eloigné de la cour et

comme dans la gloire éternelle les fautes des saints pénitents[1], couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer, et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paroissent plus; ainsi dans des fautes si sincèrement reconnues, et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services[2], il ne faut plus regarder que l'humble reconnoissance[3] du prince qui s'en repentit, et la clémence du grand roi qui les oublia.

Que s'il est enfin entraîné dans ces guerres infortunées, il y aura du moins cette gloire, de n'avoir pas laissé avilir la grandeur de sa maison chez les étrangers. Malgré la majesté de l'Empire, malgré la fierté d'Autriche[4] et les couronnes

« du royaume, il en faisoit des leçons au jeune prince son fils; et, par des confidences paternelles de l'état douloureux où il se voyoit, il « rectifioit en lui, ou, si vous aimez mieux, il prévenoit les consé- « quences de son propre exemple..... Un obstacle à son rétablissement « dans les bonnes grâces et dans l'obéissance du roi (*quatrième cir- « constance, dont vous avez dû faire avant moi la remarque*). » Telles sont les énumérations, les longueurs, les redites que Bourdaloue substitue aux courtes et nobles excuses de Bossuet. Encore en avons-nous supprimé les deux tiers, une *cinquième* et une *sixième circonstances*, et quantité de répétitions comme celle-ci : « Fut-il jamais une *droiture « de cœur* comparable à celle-là? » De tels rapprochements ne sont-ils pas un commentaire de l'éloquence de Bossuet?

1 « Dans la gloire éternelle, etc. » Image poétique; excuse touchante, qui sauve la réputation de Condé, en le mettant avec tous les saints pénitents, comme Bossuet avait fait pour Anne de Gonzague (page 162, note 2).

2 « Si sincèrement reconnues, et si glorieusement réparées. » Belle période, large et harmonieuse, pleine d'idées et de sentiment. Remarquez le choix des termes (*l'éclat infini de la divine miséricorde, l'humble reconnoissance du prince*, etc.) et cette allusion délicate à Louis XIV, qui termine ces développements encore embarrassants pour l'orateur, même à trente ans de distance des événements. On peut comparer à ce beau passage un fragment plus beau peut-être encore de l'Or. fun. de Turenne, auquel Bourdaloue fait allusion dans le fragment cité plus haut, et que même parfois il n'a fait que commenter. « Souvenez vous, « Messieurs, *de ce temps de désordre et de trouble*, etc. »

3 « L'humble reconnoissance. » Saint-Simon dit que lui et ses fils tremblèrent toute leur vie devant Louis XIV et ses ministres.

« Il comprit qu'il étoit temps de s'humilier. L'éclat de la jeunesse « du roi, et ce génie de souverain et de maître que Dieu lui avoit « donné, qui commençoit à se faire voir par tout ce qui paroissoit ex- « térieurement de lui, persuada au prince de Condé que tout ce qui « restoit du règne passé alloit être anéanti; et devenant sage et mo- « déré par ses propres expériences, il fit voir, par ses sentiments et « sa conduite, qu'il avoit pris un autre esprit et de nouvelles résolu- « tions. » *Mémoires de* Mme DE MOTTEVILLE.

4 « La fierté d'Autriche, » pour *de* l'Autriche. Formule de la langue diplomatique

héréditairesattachées à cette maison, même dans la branche qui domine en Allemagne, réfugié à Namur, soutenu de son seul courage et de sa seule réputation[1], il porta si loin les avantages d'un prince de France et de la première maison de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il consentît de traiter d'égal avec l'archiduc, quoique frère de l'empereur et fils de tant d'empereurs, à condition qu'en lieu tiers[2] ce prince feroit les honneurs des Pays-Bas. Le même traitement fut assuré au duc d'Enghien, et la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche jusque dans Bruxelles[3]. Mais voyez ce que fait faire un vrai courage. Pendant que le prince se soutenoit si hautement avec l'archiduc qui dominoit, il rendoit au roi d'Angleterre et au duc d'York, maintenant un roi si fameux[4], malheureux alors, tous les honneurs qui leur étoient dus[5] ; et il apprit

[1] « Soutenu de son seul courage, etc. » Détail intéressant ; c'est la lutte d'un exilé contre l'orgueil et la puissance de ses protecteurs.

[2] « Traiter d'égal... en lieu tiers. » *En lieu tiers*, expression vieillie, pour *ailleurs*.

[3] « Jusque dans Bruxelles. » Ce trait, rejeté à la fin de la phrase, attire l'attention sur le courage du prince. S'il était placé ailleurs, l'effet ne serait pas le même. C'est une application du vers de Boileau :

D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir.

[4] « Maintenant un roi si fameux. » Jacques II. Qui eût pu prévoir qu'il allait être détrôné l'année suivante? (1688.)

[5] « Tous les honneurs qui leur étoient dus. » L'aventure avait fait grand bruit, car Saint-Simon la raconte deux fois dans ses Mémoires. « Charles II étoit à Bruxelles aux dépens de l'Espagne, et Don Juan « (gouverneur-général des Pays-Bas, bâtard d'Espagne) en abusoit et le « traitoit fort cavalièrement. M. le prince en fut si choqué qu'il voulut « apprendre à vivre à ce superbe bâtard. Il les pria l'un et l'autre à dî- « ner, avec tout ce qui étoit de plus considérable à Bruxelles... Qui fut « bien étonné? ce fut Don Juan, quand, arrivé en même temps avec la « compagnie, il ne vit sur une très-grande table qu'un unique couvert « avec un cadenas*, un fauteuil, et pas un autre siége. Sa surprise aug- « menta, si elle le put, quand il vit M. le prince présenter à laver au « roi d'Angleterre, puis prendre une serviette pour servir. Dès qu'il fut « à table, il pria M. le prince de s'y mettre avec la compagnie. M. le « prince répondit que, quand il auroit eu l'honneur de le servir, il « trouveroit avec Don Juan une table servie, et ne se rendit que quand « le roi le commanda absolument. Alors il se mit sur le premier tabou- « ret, à la droite du roi d'Angleterre, Don Juan, rageant de colère et de « honte, sur le premier à la gauche. Ce trait fit un honneur infini à « M. le prince, et procura depuis au roi d'Angleterre les respects que « lui devoit Don Juan. » SAINT-SIMON, V et XIX, *passim*.

* On appelait *cadenas* une espèce de coffret d'or ou de vermeil, où l'on serrait le couvert des princes, et tous les objets qui leur servaient à table (*Dictionnaire de Trévoux*).

enfin à l'Espagne trop dédaigneuse quelle étoit cette majesté que la mauvaise fortune ne pouvoit ravir à de si grands princes. Le reste de sa conduite ne fut pas moins grand. Parmi les difficultés que ses intérêts apportoient au traité des Pyrénées [1], écoutez quels furent ses ordres ; et voyez si jamais un particulier traita si noblement ses intérêts. Il mande à ses agents dans la conférence qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération ; qu'on ait soin de ses amis ; et pour lui, qu'on lui laisse suivre sa fortune. Ah ! quelle grande victime se sacrifie au bien public ! Mais, quand les choses changèrent, et que l'Espagne lui voulut donner ou Cambrai et ses environs, ou le Luxembourg, en pleine souveraineté [2], il déclara qu'il préféroit à ces avantages, et à tout ce qu'on pouvoit jamais lui accorder de plus grand, quoi ? son devoir [3] et les bonnes grâces du roi. C'est ce qu'il avoit toujours dans le cœur ; c'est ce qu'il répétoit sans cesse au duc d'Enghien. Le voilà dans son naturel : la France le vit alors accompli par ces derniers traits, et avec ce je ne sais quoi d'achevé [4] que les malheurs ajoutent aux grandes vertus ; elle le revit dévoué plus que jamais à l'État et à son roi. Mais, dans ses premières guerres, il n'avoit qu'une

[1] « Les difficultés que ses intérêts apportoient, etc. » « L'Espagne « éludoit de conclure le point qui paroissoit le plus essentiel : c'étoit « le rétablissement du prince de Condé dans toutes ses charges, ou son « exclusion pour toujours. Mazarin tint ferme, et voulut absolument « que le prince en fût privé, parce que sans cette condition, le roi « n'entendroit point à la paix, quelque avantage qui lui en revînt. » *Mémoires de* BRIENNE.

[2] « En pleine souveraineté. » « La dépêche d'Espagne portoit que le « roi catholique se désistoit de ce qu'il demandoit en faveur du prince « de Condé, se chargeant de le récompenser des services qu'il lui avoit « rendus. » *Mémoires de* BRIENNE.

[3] « Quoi ? son devoir. » Interruption et interrogation assez pénibles De même plus haut : « Ah ! quelle grande victime, etc. »

[4] « Ce je ne sais quoi d'achevé. » « Bossuet avait un grand écueil à éviter dans l'éloge d'un prince qui avait bravé l'autorité de son roi jusque dans sa capitale et dans sa cour, qui avait porté les armes contre la France, et même commandé des armées ennemies. Bossuet ne dissimule aucune des fautes du grand Condé : il a même la hardiesse de le montrer combattant, en présence du roi, les troupes du roi, sous les murs de la ville royale ; mais il couvre de tant de gloire ce grand attentat, qu'on ne voit plus que les prodiges de la valeur, et qu'on oublie le prince rebelle. Par une adroite *interversion* de l'ordre des événements, ce n'est qu'à la suite de cette journée désastreuse qu'il place la victoire de Lens, *nom agréable à la France*. Bossuet va jusqu'à intéresser la fierté de Louis XIV à s'enorgueillir des fautes d'un prince qui

seule vie à lui offrir ; maintenant il en a une autre qui lui est plus chère[1] que la sienne. Après avoir à son exemple glorieusement achevé le cours de ses études[2], le duc d'Enghien est prêt à le suivre dans les combats. Non content de lui enseigner la guerre, comme il a fait jusqu'à la fin par ses discours, le prince le mène aux leçons vivantes et à la pratique[3]. Laissons le passage du Rhin[4], le prodige de notre siècle et de la vie de Louis-le-Grand. A la journée de Senef, le jeune duc, quoiqu'il commandât, comme il

sut garder son rang sur la maison d'Autriche jusque dans Bruxelles. Enfin, pour achever l'expiation de toutes les erreurs dont l'histoire aurait pu conserver la trace, il montre *cette grande victime se sacrifiant au bien public ;* c'est alors qu'il ne craint plus de montrer à Louis XIV et à la France le grand Condé avec *ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus.* » Le cardinal DE BAUSSET. — Ce dernier trait est le plus beau de tout le passage de Bossuet. Il rappelle en un mot tout ce qu'il y a de grand et de touchant dans ce qu'un poëte a nommé le *baptême du malheur.*

[1] « Maintenant il en a une autre. » Manière habile de montrer constamment le prince de Condé occupé à faire oublier ses fautes par son dévouement et par celui de son fils.

[2] « Glorieusement achevé le cours de ses études. » L'expression ne paraîtra pas trop forte, si l'on songe que le maréchal de Villars comptait le jour de ses succès de collége parmi les plus beaux de sa vie.

[3] « Non content de lui enseigner, etc. »

> Enghien, de son hymen le seul et digne fruit,
> Par lui dès son enfance à la victoire instruit. BOILEAU, *Epître* IV.

Si l'on en croit Saint-Simon, ces enseignements eurent peu de succès. « Ce qui ne se peut comprendre, dit-il, c'est qu'avec tant d'es« prit, de pénétration, de valeur et d'envie de faire et d'être un aussi « grand homme à la guerre qu'étoit M. son père, il n'ait jamais pu « lui faire comprendre les premiers éléments de ce grand art. Il en « fit longtemps son étude et son application principale Le fils y ré« pondit par la sienne, sans que jamais il ait pu acquérir la moindre « aptitude à aucune des parties de la guerre, sur laquelle M. son « père ne lui cachoit rien, et lui expliquoit tout, à la tête des armées « Il l'eut toujours avec lui, voulut essayer de le mettre en chef, y de« meurant néanmoins pour lui servir de conseil, quelquefois dans les « places voisines, et à portée, avec la permission du roi, sous prétexte « de ses infirmités. Cette manière de l'instruire ne lui réussit pas mieux « que les autres. Il désespéra d'un fils doué pourtant de si grands ta« lents, et il cessa enfin d'y travailler, avec toute la douleur qu'il est « aisé d'imaginer. » SAINT-SIMON, XIII, page 15.

[4] « Le passage du Rhin. » 12 juin 1672. — « Le prodige de notre « siècle. » Voyez toute la IVe Epître de Boileau au roi sur cet *heureux passage.* « Le passage du Rhin à la nage est une belle action, écrivait « Bussy à Mme de Sévigné, mais elle n'est pas si téméraire que vous « pensez. Deux mille chevaux passent pour en aller attaquer quatre ou « cinq cents. Les deux mille sont soutenus d'une grande armée, où « le roi est en personne... Si le prince d'Orange avoit été à l'autre bord

avoit déjà fait en d'autres campagnes, vient dans les plus rudes épreuves apprendre la guerre aux côtés du prince son père. Au milieu de tant de périls il voit ce grand prince renversé dans un fossé, sous un cheval tout en sang. Pendant qu'il lui offre le sien, et s'occupe à relever le prince abattu, il est blessé entre les bras d'un père si tendre [1], sans interrompre ses soins, ravi de satisfaire à-la-fois à la piété et à la gloire. Que pouvoit penser le prince, si ce n'est que, pour accomplir les plus grandes choses, rien ne manqueroit à ce digne fils que les occasions [2]? Et ses tendresses se redoubloient avec son estime [3].

Deuxième Partie.—Ce n'étoit pas seulement pour un fils ni pour sa famille qu'il avoit des sentiments si tendres [4].

« avec son armee, je ne pense pas que l'on eût essayé de passer à la « nage devant lui. » (Lettre du 30 juin 1672). « Bossuet n'a garde de toucher au passage du Rhin, *au prodige de la vie de Louis-le-Grand*. Il faut laisser à ce monarque sa gloire entière, car il en est jaloux ; et, de plus, il ne faut pas mettre le héros dans une position où la politique veut qu'il paraisse le second, où une gloire *plus souveraine* semblerait tenir la sienne dans une ombre. L'enthousiasme de Bossuet ne lui fait point oublier la prudence. Il passe donc rapidement sur ce bel et délicat endroit de la vie de Condé ; il court à Senef, et là, par un autre artifice très-ingénieux, c'est le jeune duc qu'il a soin de célébrer, pour le faire entrer en partage de la gloire de son père, et pour distraire l'auditeur du reproche que l'histoire fait à Condé, d'avoir, dans ce jour fameux, trop peu ménagé la vie des hommes.» DE VAUXCELLES.

1 « Un père si tendre. » Épithète placée singulièrement ici.

2 « Rien ne manqueroit que les occasions. » Est-ce une manière polie d'expliquer l'incapacité militaire du duc d'Enghien, dont parle Saint-Simon? Voy. plus haut, page 315, note 3.

3 « Et ses tendresses se redoubloient avec son estime. » Transition un peu faible. Sur ce pluriel *tendresses*, voyez, page 254, note 3.

4 « Des sentiments si tendres. » Ce développement sur la bonté du prince correspond exactement à la *division* indiquée dans l'exorde (*valeur*, *magnanimité*, *bonté naturelle*). Le récit des campagnes du prince est l'histoire de sa *valeur ;* celui de ses disgrâces fait connaître sa *magnanimité :* voici maintenant sa *bonté*, la troisième des qualités *de son cœur*. On voit que Bossuet a traité en partie le même sujet que Bourdaloue, mais sans être gêné par les allusions continuelles qui remplissent le discours de celui-ci. Il ne faut pas, du reste, s'étonner trop de ces allusions. A en juger par les autres orateurs, c'était chose presque obligée (voy. page 6, note 1). Quand le cœur d'un grand personnage était déposé dans une église, l'orateur se croyait tenu d'en parler. L'oraison funèbre de Turenne par Mascaron est encore un exemple de ces allusions perpétuelles, qui commencent dès le texte (*Proba me, Deus et scito cor meum*). Si les allusions arrivent par l'exagération au ridicule (comme celle de Fléchier que nous avons citée page 123, n. 3), il ne faut pas pour cela juger trop sévèrement celles qui ont été simplement commandées par l'usage à l'orateur.

Je l'ai vu et ne croyez pas que j'use ici d'exagération, je l'ai vu vivement ému des périls de ses amis; je l'ai vu, simple et naturel, changer de visage au récit de leurs infortunes, entrer avec eux dans les moindres choses comme dans les plus importantes[1], dans les accommodements calmer les sprits aigris avec une patience et une douceur qu'on n'auroit jamais attendue d'une humeur si vive ni d'une si haute élévation. Loin de nous les héros sans humanité. Ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration[2], comme font tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront pas les cœurs. Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme[3], il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine, et pour être[4] comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devoit donc faire comme le fond de notre cœur[5], et devoit être en même temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui vient par-dessus[6], loin d'affoiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre[7]. Les cœurs sont à ce prix[8]; et les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire des douceurs de la société[9]

[1] « Simple et naturel, entrer avec eux, etc. » Style *simple*, traduction de pensées calmes, sans passions ni mouvements oratoires. Il tire son intérêt de la précision du détail, lorsque Bossuet fait valoir cette complaisance difficile à concilier avec la vivacité et le rang du prince.

[2] « Ils pourront bien, etc. » Remarquez l'opposition des trois verbes, *forcer*, *ravir* et *avoir*, et comme chacun d'eux s'applique parfaitement l'idée qu'il régit.

[3] « Le cœur et les entrailles de l'homme. » Il pourrait paraître singulier de voir Dieu placer la bonté dans certains organes du corps humain, si l'on ne se rappelait que l'usage a consacré le sens métaphorique de ces mots

[4] Var. « Comme son propre caractère, et pour être, etc. » *Premier édition*.

[5] « Faire comme le fond de notre cœur. » Idée profonde, qui fait des devoirs de l'homme envers ses semblables la première condition de son existence, après l'amour de Dieu.

[6] « Qui vient par-dessus. » C'est-à-dire en surcroît. — C'est le mot latin *accessio*.

[7] « Qu'on élève pour la répandre. » Comparaison ingénieuse.

[8] « Les cœurs sont à ce prix. » Expression vive et concise.

[9] « Des douceurs de la société. » Tout ce développement renferme une leçon indirecte, mais significative, à l'adresse des grands seigneurs

Jamais homme ne les goûta mieux que le prince dont nous parlons ; jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect[1]. Est-ce là celui qui forçoit les villes et qui gagnoit les batailles? Quoi ! il semble avoir oublié ce haut rang qu'on lui a vu si bien défendre[2]! Reconnoissez le héros qui, toujours égal à lui-même[3], sans se hausser pour paroître grand, sans s'abaisser pour être civil et obligeant[4], se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes : comme un fleuve majestueux[5] et

[1] « Que la familiarité blessât le respect Alliance heureuse de l'image et des termes abstraits : c'est elle qui donne de la précision à la pensée. Les mêmes idées se retrouvent dans Bourdaloue; elles rentrent dans les développements sur le *cœur solide* du prince. Chacun d'eux occupe près d'une page et commence ainsi : Un héros supérieur à sa propre gloire. — Un héros sans ostentation. — Un héros ennemi de la flatterie. — Un héros aussi humain qu'il étoit grand. — Un heros que l'amour de lui-même n'avoit point gâté. — Un plus parfait ami. — Un meilleur père, et plus digne d'en porter le nom. — Or, tout cela compris ensemble est ce que j'ai appelé un *cœur solide*. — Voici la page sur l'humanité, que nous en avons détachée, pour la comparer à Bossuet : « *Un héros aussi humain qu'il étoit grand.* Je sais qu'il pouvoit être « l'un sans préjudice de l'autre : et je conviens qu'il étoit de l'intérêt « de sa grandeur même qu'il eût ce fond d'humanité qui le rendoit si « affable et si accessible, parce qu'il ne paroissoit jamais plus grand « que quand il se communiquoit et qu'il se laissoit voir de près. De « combien peu de grands du monde en pourroit-on dire autant! Mais « aussi dans combien peu de grands du monde voit-on cette application « qu'il avoit à gagner par des bontés prévenantes ceux qui avoient « l'honneur de l'approcher! Vit-on jamais prince d'un commerce plus « aisé, plus libre, plus commode? Se sentoit-on, quand on conversoit « avec lui, embarrassé ou gêné du respect qu'on avoit pour sa per- « sonne, quoiqu'on en fût pénétré? Quel soin n'avoit-il pas de le tem- « pérer par tout ce qu'il y a d'obligeant; se familiarisant avec les uns, « s'abaissant avec les autres, s'ouvrant et se confiant à ceux-ci, entrant « dans les affaires de ceux-là, s'accommodant et se proportionnant à « tous? Pouvoit-on sortir d'avec lui sans être charmé de son honnêteté, « et sans ressentir une joie secrète des marques qu'on venoit d'en re- « cevoir? Et faut-il s'étonner si, avec de semblables manières, après « avoir gagné tant de batailles, *il avoit gagné tant de cœurs?* Mais en « falloit-il *un moins solide que le sien* pour préférer, comme il fai- « soit, cette conquête *des cœurs* à toutes celles qu'il avoit faites par sa « valeur? »

[2] « Qu'on lui a vu si bien défendre. » Avec don Juan d'Autriche et avec la reine Christine. Après son abdication, elle avoit désiré le voir. Il y avoit des difficultés de cérémonial entre lui et l'archiduc. Condé dit à la reine : « Madame, tout ou rien »; et se retira aussitôt, sans attendre de réponse.

[3] « Toujours égal à lui-même. » Mot précis et plein de sens.

[4] « Sans se hausser... sans s'abaisser. » *Antithèse* rendue avec force et simplicité. Remarquez l'emploi heureux du mot *hausser*.

[5] « Comme un fleuve majestueux, etc. » Comparaison poétique, dé-

bienfaisant qui porte paisiblement dans les villes l'abondance qu'il a répandue dans les campagnes en les arrosant, qui se donne à tout le monde, et ne s'élève et ne s'enfle que lorsque avec violence on s'oppose à la douce pente qui le porte à continuer son tranquille cours. Telle a été la douceur, et telle a été la force du prince de Condé. Avez-vous un secret important, versez-le hardiment dans ce noble cœur : votre affaire devient la sienne par la confiance[1]. Il n'y a rien de plus inviolable pour ce prince que les droits sacrés de l'amitié[2]. Lorsqu'on lui demande une grâce, c'est lui qui paroît l'obligé[3] ; et jamais on ne vit de joie ni si vive ni si naturelle que celle qu'il ressentoit à faire plaisir. Le premier argent qu'il reçut d'Espagne avec la permission du roi, malgré les nécessités de sa maison épuisée, fut donné à ses amis, encore qu'après la paix il n'eût rien à espérer de leur secours ; et quatre cent mille écus distribués par ses ordres firent voir, chose rare dans la vie humaine[4], la reconnoissance aussi vive dans le prince de Condé que l'espérance d'engager les hommes l'est dans les autres. Avec lui la vertu eut toujours son prix. Il la louoit jusque dans ses ennemis. Toutes les fois qu'il avoit à parler de ses actions, et même dans les relations qu'il en

veloppée dans une période large et harmonieuse. — On ne dit guère que la *pente* d'un fleuve *le porte* à continuer son cours. — Rapprochez de tout ce beau passage le développement des mêmes idées dans le portrait de Louis XIV (page 112, note 5).

1 « Par la confiance. » Mot pris absolument, comme en latin *per fidem*.

2 « Les droits sacrés de l'amitié. » C'était chose précieuse qu'une *haute* amitié comme celle de Condé : aussi Bourdaloue s'en est-il ressouvenu dans un de ces développements dont nous parlions plus haut. « Un plus parfait ami. Servez-m'en ici de témoins, vous qui en avez « fait l'épreuve, en avez-vous connu un plus fidèle, un plus sûr, un « plus exact observateur des droits sacrés de l'amitié ? Vous qui êtes « assez heureux pour avoir été honorés de celle de ce grand homme, « rappelez-en le souvenir, et dites-moi : vous a-t-il jamais manqué ? « a-t-il eu de l'indifférence pour vos intérêts ? s'est-il montré insen- « sible à vos malheurs ? lui est-il échappé un secret que vous lui eus- « siez confié ? avez-vous découvert en lui ces foibles auxquels l'amitié « des grands est si sujette, ou plutôt qui font que les grands connoissent « si peu l'amitié ? »

3 « C'est lui qui paroît l'obligé. » Trait plus expressif que tout le *lieu-commun* de Bourdaloue. (Excepté cependant le dernier trait.)

4 « Chose rare dans la vie humaine. » Nous avons déjà vu (pag. 181, note 3) Bossuet louer la princesse Palatine d'avoir payé ses dettes ; il n'y a donc pas à s'étonner qu'il loue Condé d'avoir été reconnaissant.

envoyoit[1] à la cour, il vantoit les conseils de l'un, la hardiesse de l'autre : chacun avoit son rang dans ses discours, et, parmi ce qu'il donnoit à tout le monde, on ne savoit où placer ce qu'il avoit fait lui-même [2]. Sans envie, sans faste, sans ostentation, toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilly comme à la tête des troupes. Qu'il embellît cette magnifique et délicieuse maison, ou bien qu'il munît un camp au milieu du pays ennemi, et qu'il fortifiât une place ; qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes allées au bruit de tant de jets d'eau [3] qui ne se taisoient ni jour ni nuit, c'étoit toujours le même homme, et sa gloire le suivoit partout. Qu'il est beau, après les combats et le tumulte des armes [4], de savoir encore goûter ces vertus paisibles et cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le soldat non plus qu'avec la fortune [5] ; où tout charme, et rien n'éblouit ; qu'on regarde sans être étourdi ni par le son des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par les cris des blessés ; où l'homme paroît tout seul aussi grand, aussi respecté que lorsqu'il donne des ordres, et que tout marche à sa parole [6] !

[1] « Qu'il *en envoyoit.* » Consonnance désagréable.

[2] « On ne savoit où placer, etc. » Ce trait rappelle un des plus beaux passage de l'oraison funèbre de Turenne par Fléchier. « Cet honneur, « messieurs, ne diminua point sa modestie, etc. » (2e partie.)

[3] « Au bruit de tant de jets d'eau. » Souvenir heureux des splendeurs de Chantilly et des amis qui s'y réunissaient (Bossuet était du nombre). Heureux qui pouvait y être admis ! Boileau demande pour ses vers

> .....Qu'ils sachent plaire au plus puissant des rois ;
> *Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois ;*
> *Qu'Enghien en soit touché ;* que Colbert et Vivonne,
> Que La Rochefoucault, Marsillac et Pomponne
> A leurs traits délicats se laissent pénétrer.
> *Epitre VII, éd. classiq. de M. J. Travers,* v. 94-98.

[4] « Qu'il est beau, etc. » Peinture pleine de grandeur et de charme

[5] « Partager avec le soldat, etc. » Cicéron dit la même chose de la clémence, dans son remercîment à César pour le rappel de Marcellus « Bellicas laudes solent quidam extenuare verbis, easque detrahere « ducibus, communicare cum multis, ne propriæ sint imperatorum. Et « certe in armis militum virtus, locorum opportunitas, auxilia sociorum, « classes, commeatus multum juvant. Maximam vero partem quasi suo « jure fortuna sibi vindicat ; et quidquid est prospere gestum, id pæne « omne ducit suum. At vero hujus gloriæ, C. Cæsar, quam es paulle « ante adeptus, socium habes neminem. » *Pro Marcello,* II.

[6] « Aussi grand, aussi respecté, etc. » Comparaison imposante, qui termine d'une manière heureuse ces développements sur les qualités du cœur.

Troisième partie. — Venons maintenant aux qualités de l'esprit[1]; et puisque, pour notre malheur, ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, c'est-à-dire l'art militaire, est en même temps ce qu'elle a de plus ingénieux et de plus habile[2], considérons d'abord par cet endroit[3] le grand génie de notre prince. Et premièrement[4], quel général porta jamais plus loin sa prévoyance? C'étoit une de ses maximes, qu'il falloit craindre les ennemis de loin, pour ne les plus craindre de près[5] et se réjouir à leur approche. Le voyez-vous[6] comme il considère tous les avantages qu'il peut ou donner ou prendre[7]? avec quelle vivacité il se met dans l'esprit, en un moment, les temps, les lieux, les personnes, et non-seulement leurs intérêts et leurs talents, mais encore leurs humeurs et leurs caprices[8]? Le voyez-vous comme il compte la cavalerie et l'infanterie des en-

1 « Venons maintenant aux qualités de l'esprit. » Transition simple et facile.

2 « De plus fatal... de plus ingénieux et de plus habile. » *Antithèse* amenée par une idée commune : les maux de la guerre. Bossuet du reste n'en dit qu'un mot. Fléchier, dans l'oraison funèbre de Turenne, l'a développée avec soin. « L'éloquence de la chaire n'est pas propre « au récit des combats et des batailles : la langue d'un prêtre destinée à « louer Jésus-Christ, le sauveur des hommes, ne doit pas être employée « à parler d'un art qui tend à leur destruction ; et je ne viens pas pour « vous donner des idées de meurtre et de carnage devant ces autels, où « l'on n'offre plus le sang des taureaux en sacrifice au Dieu des armées, « mais au Dieu de miséricorde et de paix une victime non sanglante. »

3 « Par cet endroit. » Mot souvent employé au dix-septième siècle. (Voyez page 82, note 2). *A l'endroit* était synonyme de *par rapport à*, *eu égard à*, *envers*, etc.

4 « Premièrement. » Bossuet semble annoncer ici une énumération qu'il ne fait cependant pas. Bourdaloue au contraire met comme des chiffres à chaque idée et à chaque développement.

5 « Craindre les ennemis de loin, ne les plus craindre de près. » Antithèse expressive.

6 « Le voyez-vous, etc. » Bossuet abuse de cette interrogation; elle se trouve déjà deux fois dans l'oraison funèbre, et reparaît plus loin.

7 « Ou donner ou prendre. » C'est à force de raison, de sens et de pénétration que Bossuet trace ainsi le portrait d'un grand général. Il nous apprend lui-même un peu plus loin qu'il devait ces notions si précises de la guerre en général et du caractère de Condé en particulier à ses conversations avec le prince dans les allées de Chantilly. L'oraison funèbre de Condé présente ici comme un souvenir lointain de ces confidences d'un grand homme sur son génie et sa gloire. Mais pour rendre d'une manière aussi vraie tant d'idées étrangères au ministère et à la vie d'un évêque, il fallait la vivacité de conception, la profondeur de raison données à Bossuet.

8 « Leurs humeurs et leurs caprices. » Détail heureux qui, d'un mot, fait comprendre la pénétration du prince de Condé.

nemis par le nature des pays ou des princes confédérés[1] ! Rien n'échappe à sa prévoyance[2]. Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail[3] et du plan universel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui survient : il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant[4], ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et pour ainsi dire ce qu'il ne sait pas[5] : tant il est sûr dans ses conséquences. Ses partis lui rapportent jusqu'aux moindres choses[6] : on l'éveille à chaque moment ; car il tenoit encore pour maxime, qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris[7]. Aussi lui devons-nous cette louange, qu'il ne l'a jamais été. A quelque heure et de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours sur ses gardes, toujours prêt à fondre sur eux et à prendre ses avantages[8]; comme une aigle qu'on voit toujours[9], soit qu'elle vole au

[1] « Il compte la cavalerie des princes confédérés. » Il y a loin de ces notions si exactes, de ces données si positives, aux idées générales et vagues que tout orateur peut avoir sur les principes de l'art militaire, et qu'il reproduit avec esprit, mais sans sortir du *lieu-commun*.

[2] « Rien néchappe à sa prévoyance. » On en peut dire autant du panégyriste.

[3] « Cette *compréhension* de tout le détail. » Mot assez rare en français, et employé ici dans son sens étymologique, *comprehendere*.

[4] « D'un déserteur... d'un passant. » Exemple de *progression décroissante*. Bossuet va du plus au moins : il n'y a guère de renseignements à tirer d'un passant.

[5] « Ce qu'il ne sait pas. » Encore une *progression*, qui amène une idée originale : le talent que Condé avait de deviner.

[6] « Ses partis lui rapportent jusqu'aux moindres choses. » C'est-à-dire ses éclaireurs. Il y avait du reste encore au dix-huitième siècle des chefs de bandes irrégulières, appelés *partisans*, qui suivaient les armées, et combattaient ou pillaient pour leur propre compte.

[7] « Il ne lui est pas permis d'être surpris. » Maxime des généraux de l'antiquité. — Remarquez l'opposition des deux verbes.

[8] « Prêt à fondre sur eux et à prendre ses avantages. » La gradation est mal observée; la seconde idée est plus générale et plus faible que la première.

[9] « Comme une aigle, etc. » Quelle vérité et quelle poésie dans cette comparaison, où l'on voit successivement l'aigle planer en l'air, se poser sur un rocher, et *tomber* sur la proie que ses regards ont aperçue ! — *Aigle* est presque toujours féminin dans La Fontaine :

> L'aigle, *reine* des airs, avec Margot la pie.....
> Quand l'aigle sut l'inadvertance.
> *Elle* menaça Jupiter
> D'abandonner sa cour d'aller vivre au désert.
> *L'un* jura foi de *roi*, l'autre foi de hibou.....

Aujourd'hui il ne s'emploie au féminin que dans le sens d'enseigne. Molière, cependant, en confondant le sens propre et le sens métaph[illegible]

milieu des airs, soit qu'elle se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçants, et tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux. Aussi vifs étoient les regards, aussi vite et impétueuse étoit l'attaque[1], aussi fortes et inévitables étoient les mains du prince de Condé. En son camp on ne connoit point les vaines terreurs, qui fatiguent et rebutent plus que les véritables[2]. Toutes les forces demeurent entières pour les vrais périls; tout est prêt au premier signal; et, comme dit le prophète, « toutes les flèches sont « aiguisées, et tous les arcs sont tendus[3]. » En attendant on repose d'un sommeil tranquille, comme on feroit sous son toit et dans son enclos. Que dis-je, qu'on repose[4]? A Piéton[5], près de ce corps redoutable que trois puissances réunies[6] avoient assemblé, c'étoit dans nos troupes de con-

rique, écrit, dans l'oraison funèbre de Turenne : « Déjà prenoit l'essor, « pour se sauver dans les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avoit « d'abord effrayé nos provinces. »

1 « Aussi vifs, aussi vite et impétueuse, etc. » Cette seconde partie de la période contraste, par la rapidité avec laquelle se suivent ses trois membres, avec le développement large de la première. — Sur l'emploi du mot *vite*, voy. page 308, n. 6. — « Fortes et inévitables. » Voy. page 207, notes 2 et 9. — Remarquez aussi combien l'inversion donne de nerf et de vivacité à la phrase.

2 « Qui fatiguent et rebutent plus que les véritables. » Détail plein de vérité et de force.

3 « Sagittæ ejus acutæ, et omnes arcus ejus extenti. Isai, v, 28. — Souvenir de l'Ecriture qui relève encore ce tableau imposant du calme d'une armée en présence de l'ennemi. Cette description est placée entre deux peintures d'un caractère tout-à-fait différent : l'aigle à la poursuite de sa proie, et la bataille de Senef; de ce contraste résulte un grand effet oratoire.

4 « Que dis-je, qu'on repose? » Exemple de *correction*.

5 « A Piéton. » (Campagne de 1674.) Condé avait trente-deux mille hommes, et le prince d'Orange (Guillaume le Taciturne) soixante mille. « Le prince se posta dans un camp naturellement retranché par le « ruisseau de Piéton, qui est profond, et difficile à passer... Cette grande « armée, du double plus forte que la nôtre, n'osa l'attaquer dans le « poste où elle étoit. » *Mémoires de* La Fare.

6 « Trois puissances réunies. » Bourdaloue a rappelé, sous la forme froide d'une *prétérition* (qui se prolonge encore pendant plus d'une page), les campagnes de Condé, sous les ordres du roi, de 1672 à 1675. La comparaison de cette exposition froide et lente avec ces peintures de Bossuet qui sait dire tant de choses en une phrase est intéressante pour les études oratoires. Il y a d'ailleurs dans ce passage de Bourdaloue des détails heureux, et de curieux souvenirs de sa *division* que nous avons citée : « Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi, et je « me trouve encore accablé de mon sujet; car ce seroit le lieu de vous « faire voir notre prince suivant le roi dans ces glorieuses campagnes « qui ont été les miracles de notre siècle... De quel œil les regarda-t-il?

nuels divertissements : toute l'armée étoit en joie, et jamais elle ne sentit qu'elle fût plus foible que celle des ennemis. Le prince, par son campement, avoit mis en sûreté non-seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats : il veille, c'est assez [1]. Enfin l'ennemi décampe ; c'est ce que le prince attendoit. Il part à ce premier mouvement. Déjà l'armée hollandoise [2], avec ses superbes étendards, ne lui échappera pas : tout nage dans le sang [3] ; tout est en proie : mais Dieu sait donner des bornes aux plus beaux desseins [4]. Cependant les ennemis sont poussés partout. Oudenarde [5] est délivrée de leurs mains : pour les tirer eux-mêmes de celles du prince, le ciel les couvre d'un brouillard épais [6] : la terreur et la dé-

« *Si la droiture de son cœur n'en avoit encore sur ce point réglé* « *les mouvements*, peut-être auroit-il eu peine à n'en pas concevoir « une envie secrète, lui qui jusque-là n'avoit rien trouvé dans la guerre « qui pût être pour lui un sujet d'envie : mais il fut alors convaincu « qu'il y avoit quelque chose de nouveau sous le soleil ; *et parce qu'il* « *avoit un cœur droit*, il vit avec joie un plus fort que lui, selon le « terme de l'Ecriture, sur le théâtre du monde, obscurcissant tous les « héros, et lui causant à lui-même de l'étonnement. Je vous repré- « senterois, dis-je, le prince de Condé suivant les pas de Louis-le- « Grand, qui étoient des pas de géant, et se surpassant par la nouvelle « ardeur que lui inspiroit l'exemple de ce monarque : vous le verriez, « ainsi que parle Daniel, rajeuni comme l'aigle, et, dans un corps usé « de travaux, rallumant tout le feu de ses premières années, *combattre*, « *et, comme un autre Hercule, défaire à Senef l'hydre conjurée contre* « *nous, c'est-à-dire les trois formidables armées de l'empereur, de* « *l'Espagne et de la Hollande*, etc.» En laissant de côté la fin de cette longue et fatigante période, il faut cependant citer une belle idée éloquemment rendue : « *Vous le verriez partout triomphant, et rem-* « *plissant la mesure de cette glorieuse réparation qu'il faisoit à la* « *France.* »

1 « Il veille : c'est assez. » Conclusion concise et d'un grand effet.

2 « Déja l'armée hollandoise.» *Déjà*, pour *aussitôt*, *dès-lors*, *jam.*

3 « Tout nage dans le sang. » Les Français y perdirent mille officiers et plus de six mille soldats. Mme de Sévigné écrit à Bussy : « Nous avons « tant perdu à cette victoire, que, sans le *Te Deum* et quelques dra- « peaux portés à Notre-Dame, nous croirions avoir perdu le combat. » (Lettre du 5 septembre 1674.) — « Tout est en proie. » Expression concise empruntée au latin. Elle se retrouve dans l'*Oraison funèbre de Henriette de France*, pag 15, note 4.

4 « Des bornes aux plus beaux desseins. » Toujours cette intervention de la Providence, dont Bossuet a tiré de si grands effets oratoires (Voy. page 176, note 1.)

5 « Oudenarde. » Ville de Belgique, sur l'Escaut, à 29 kil. S. de Gand. Le duc de Vendôme y fut complétement battu par Eugène et Marlborough, en 1708.

6 « Le ciel les couvre, etc. » M. de Châteaubriand a comparé le

sertion se mettent dans leurs troupes ; on ne sait plus ce qu'est devenue cette formidable armée[1]. Ce fut alors que Louis, qui, après avoir achevé le rude siége de Besançon[2] et avoir encore une fois réduit la Franche-Comté avec une rapidité inouïe, étoit revenu tout brillant de gloire pour profiter de l'action de ses armées de Flandre et d'Allemagne, commanda ce détachement qui fit en Alsace les merveilles que vous savez[3], et parut le plus grand de tous les hommes tant par les prodiges qu'il avoit faits en personne que par ceux qu'il fit faire à ses généraux[4].

Quoique une heureuse naissance eût apporté de si grands dons à notre prince, il ne cessoit de l'enrichir par ses réflexions. Les campements de César firent son étude. Je me souviens qu'il nous ravissoit[5] en nous racontant comme en Catalogne[6], dans les lieux où ce fameux capitaine, par l'avantage des postes, contraignit cinq légions romaines et

première moitié de cette oraison funèbre à un chant d'Homère. (Voy. page 176, note 6.) Ne croit-on pas voir en effet ici Jupiter couvrant les Troyens d'un nuage pour les tirer des mains des Grecs ?

[1] « On ne sait plus ce qu'est devenue cette formidable armée. »

Comme le vent dans l'air dissipe la fumée,
La voix du Tout-Puissant a chassé cette armée.
RACINE, *Athalie*, V, 6.

[2] « Le rude siége de Besançon. » Depuis cette seconde conquête (1674), la Franche-Comté est restée à la France.

[3] « Les merveilles que vous savez. » C'est une marque de bon sens et de bon goût que de rappeler en un mot la gloire de Louis XIV, sans se jeter, comme un autre l'eût fait, dans une digression flatteuse pour le roi, mais déplacée dans cette oraison funèbre. La digression était possible dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, (pag. 108, n. 2; 109, 1 ; 112. 6, etc.). Les louanges données au roi sont un hommage rendu à la reine. Elle a reçu, pendant sa vie, une part de la gloire du monarque; elle lui cède, après sa mort, une place dans son panégyrique. De là cet éloge de Louis XIV, amené si naturellement, et qui relève avec tant d'éclat un sujet un peu stérile. Ici, au contraire, la matière est riche. La gloire du monarque nuirait à celle de Condé. Bossuet se contente donc de faire la part de Louis XIV, sans rien ôter à son héros, et il a su constamment allier, par le *tempérament* le plus parfait, le souvenir du roi, qu'on voit dans le lointain, comme entouré de splendeur, au magnifique portrait de Condé, que nous avons constamment sous les yeux.

[4] « Ceux qu'il fit faire à ses généraux. » Voyez le développement de cette idée à la fin du parallèle de Condé et de Turenne.

[5] « Je me souviens qu'il nous ravissoit, etc. » *Allusion* intéressante aux conversations de Condé avec ses amis. Elle nous montre Bossuet initié aux secrets du génie et la gloire du prince.

[6] « En Catalogne. » Dans son expédition contre Lérida. 1647.

deux chefs expérimentés à poser les armes sans combat[1], lui-même il avoit été reconnoître les rivières et les montagnes qui servirent à ce grand dessein; et jamais un si digne maître n'avoit expliqué par de si doctes leçons les Commentaires de César[2]. Les capitaines des siècles futurs lui rendront un honneur semblable[3]. On viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piéton, et des merveilles dont il fut suivi. On remarquera dans celui de Chatenoy[4] l'éminence qu'occupa ce grand capitaine, et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Schelestad. Là on lui verra mépriser l'Allemagne conjurée, suivre à son tour les ennemis, quoique plus forts, rendre leurs projets inutiles, et leur faire lever le siége de Saverne, comme il avoit fait[5] un peu auparavant celui de Haguenau. C'est par de semblables coups[6], dont sa vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation, que ce sera dans nos jours s'être fait un nom parmi les hommes[7], et s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé; et comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire.

[1] *De bello civili*, I. — « Deux chefs expérimentés : » Afranius et Pétréius, après avoir battu César à Ilerda (Lérida), furent, par une suite de manœuvres, cernés et forcés de se rendre sans combat (49 av. J.-C.).

[2] « Un si digne maître... de si *doctes leçons*. » Détail ingénieux : rapprochement brillant de César et de Condé.

[3] « Un honneur semblable. » Idée heureuse, qui montre Condé devenu un des héros de l'histoire, et une des autorités de la stratégie. Elle rattache en même temps d'une manière naturelle et facile les derniers détails de cette campagne de 1675 à l'ensemble du discours. L'ordre chronologique se concilie ainsi parfaitement avec l'ordre logique et oratoire.

[4] « Chatenoy. » Ville de Lorraine (Vosges, à 11 kil. de Neuf-Château). — « Schelestad, » ville d'Alsace sur l'Ill, cédée à la France en 1648. Dep. du Bas-Rhin, à 44 kil. de Strasbourg.)

[5] « Comme il avoit fait. » Verbe explétif (Voyez page 4, note 2).

[6] « De semblables *coups*. » Le mot *coup* indique quelque chose d'inattendu, et s'applique mal à la tactique d'un général et à l'ensemble d'une campagne. *Trait* serait plus juste. Voici des exemples des deux expressions pris dans Racine :

Polyxène égorgée,
Aux yeux de tous les Grecs indignés contre vous :
Que peut-on refuser à ces généreux *coups!* *Andromaque*, IV.

Reconnoissez, Abner, à ces *traits* éclatants
Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps.
Athalie, I, I.

Encore ici Racine aurait-il pu mettre : à ces *coups* éclatants.

[7] « Que ce sera... s'être fait, etc. » Idée vraie et expressive : mais la phrase est bien pénible. — Remarquez l'*antithèse* qui la termine.

2°. Mais si jamais il parut un homme extraordinaire, s'il parut être éclairé et voir tranquillement[1] toutes choses, c'est dans ces rapides moments d'où dépendent les victoires, et dans l'ardeur du combat. Partout ailleurs il délibère; docile, il prête l'oreille à tous les conseils : ici tout se présente à-la-fois; la multitude des objets ne le confond pas; à l'instant le parti est pris; il commande et il agit tout ensemble, et tout marche en concours et en sûreté[2]. Le dirai-je? mais pourquoi craindre que la gloire d'un si grand homme puisse être diminuée par cet aveu? Ce n'est plus ces promptes saillies[3] qu'il savoit si vite et si agréablement réparer, mais enfin qu'on lui voyoit quelquefois dans les occasions ordinaires : vous diriez qu'il y a en lui un autre homme[4] à qui sa grande âme abandonne de moindres ouvrages, où elle ne daigne se mêler. Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout-à-coup je ne sais quoi de si net, de si posé, de si vif, de si ardent, de si doux, de si agréable[5] pour les siens, de si hautain et de si menaçant pour les ennemis, qu'on ne sait d'où lui peut venir ce mélange de qualités si contraires. Dans cette terrible journée[6] où, aux portes de la ville et à la vue de ses citoyens, le ciel sembla vouloir décider du

[1] « Voir tranquillement. » C'est-à-dire sans préoccupation et sans erreur. Transition qui amène un beau détail du caractère : le calme et la lucidité d'esprit du prince au milieu des plus grands dangers.

[2] « Et tout marche en concours et en sûreté. » Phrase rapide et précise. — L'expression *en concours*, qui est peu usitée, est entraînée ici par son analogie avec cette autre : *en sûreté*.

[3] « Ces promptes saillies. » Elles lui faisaient souvent du tort, et il ne les réparait pas toujours. Il blessa cruellement le maréchal de Gassion, qui avait tant contribué à la victoire de Rocroi, et s'en fit un ennemi juré. (Voy. les *Mém.* de MONGLAT.)

[4] « Vous diriez qu'il y a en lui, etc. » Détail expressif qui donne de la grandeur à l'idée, en montrant l'âme du prince comme en dehors des petits détails de la vie, et tout entière aux grandes conceptions. — « Elle *ne* daigne se mêler. » Il est rare de voir ainsi la négation *ne* employée avec un verbe à l'indicatif sans son complément habituel *pas*.

[5] « Je ne sais quoi de si net, etc. » Enumération remarquable; tous les termes sont opposés deux à deux : (de si net, de si posé, — de si vif, de si ardent, etc). Quelle originalité et quelle précision merveilleuse dans tous les détails de ce portrait !

[6] « Dans cette terrible journée. » Combat de la porte Saint-Antoine, (1er juillet 1652. Condé y courut risque de la vie). Gaston, le cardinal, le parlement, le peuple ne voulaient pas le secourir : Mlle de Montpensier le sauva, en faisant tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. Tous les écrivains du temps sont unanimes dans leur admiration pour le génie que Condé déploya dans cette action.

sort de ce prince; où, avec l'élite des troupes, il avoit en tête un général si pressant; où il se vit plus que jamais exposé aux caprices de la fortune, pendant que les coups venoient de tous côtés, ceux qui combattoient auprès de lui nous ont dit souvent que, si l'on avoit à traiter quelque grande affaire avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout étoit en feu autour de lui[1] : tant son esprit s'élevoit alors, tant son âme leur paroissoit éclairée comme d'en-haut[2] en ces terribles rencontres : semblable à ces hautes montagnes dont la cime au-dessus des nues et des tempêtes trouve la sérénité dans sa hauteur[3], et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne. Ainsi, dans les plaines de Lens[4], nom agréable à la France, l'archiduc, contre son dessein, tiré d'un poste invincible[5] par l'appât d'un succès trompeur, par un soudain mouvement du prince[6], qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite. Ses vieil-

[1] « On eût pu choisir de ces moments, etc.» « Le prince s'y comporta « d'une manière qui surpasse l'imagination, et par sa grande valeur et « *par sa prudence*; il agit d'un *si grand sang-froid* en cette occa- « sion que tout le monde l'admira... Il étoit partout. Les ennemis ont « dit qu'à moins d'être un démon, il ne pouvoit pas faire humainement « tout ce qu'il avoit fait. » *Mém. de* Mlle DE MONTPENSIER.

[2] « Eclairée comme d'en haut. » Idée imposante; elle montre Condé comme inspiré de Dieu; et l'image que présentent les mots amène le beau rapprochement qui suit.

[3] « Trouve la sérénité dans sa hauteur. » Expression vive et concise d'une admirable comparaison. Quoi de plus poétique que ce souvenir des cimes des Alpes ou des Pyrénées, sur lesquelles le voyageur ne *perd aucun rayon de la lumière*, et voit se former les orages au-dessous de lui? Rien de plus original que ce trait de caractère; rien aussi de plus imprévu et de plus neuf que sa comparaison : elle parle à l'imagination et presque aux regards.

« Dans les plaines de Lens. » Ces plaines ont trois lieues de long.

« Nom agréable à la France. » Tout à l'heure, Bossuet rappelait un souvenir douloureux, et désignait le combat sans le nommer. — « Je « ne puis m'empêcher, dit le cardinal de Retz, de vous dire que le « combat étant presque perdu, M. le Prince le rétablit et le gagna « par un seul coup de cet œil d'aigle que vous lui connoissez, qui voit « tout dans la guerre, et qui ne s'éblouit jamais. »

5 « Un poste invincible. » Expression incorrecte : ce mot ne s'applique qu'à l'homme ou aux objets personnifiés. Or, on peut vaincre la nature, mais on ne peut pas vaincre un poste. — « Bek, voyant l'ar- « rière-garde françoise en déroute, manda à l'archiduc qu'il donnât « hardiment, et que la victoire étoit à lui. » *Mém. de* MONGLAT.

[6] « Par l'appât... par un soudain mouvement du prince.» Phrase mal faite. Ces deux régimes construits avec la même préposition et placés ainsi l'un à côté de l'autre semblent appartenir au même verbe, tandis que ce sont deux idées toutes différentes.

les troupes périssent; son canon, où il avoit mis sa confiance, est entre nos mains; et Bek, qui l'avoit flatté d'une victoire assurée, pris et blessé dans le combat, vient rendre en mourant un triste hommage à son vainqueur par son désespoir[1]. S'agit-il ou de secourir ou de forcer une ville? le prince saura profiter de tous les moments. Ainsi, au premier avis que le hasard lui porta d'un siége important[2], il traverse trop promptement[3] tout un grand pays, et, d'une première vue, il découvre un passage assuré pour le secours aux endroits qu'un ennemi vigilant n'a pu encore assez munir. Assiége-t-il quelque place? il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conquête[4]. On croit qu'il expose les troupes : il les ménage[5] en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques. Parmi tant de coups surprenants, les gouverneurs les plus courageux ne tiennent pas les promesses qu'ils ont faites à leurs généraux[6]. Dunkerque est pris[7] en treize jours au milieu

1 « Un *triste hommage* à son vainqueur par son désespoir. » « Le « général Bek fut pris fort blessé, et mené à Arras, où il mourut de ses « blessures. *Il ne fit que jurer* durant sa prison, sans vouloir recevoir « compliment de personne, *tant il étoit enragé* de la perte de cette « bataille, et de se voir entre les mains de celui qu'il croyoit prendre « lui-même. » *Mémoires de* MONGLAT.

2 « Un siége important. » Est-ce le siége de Cambray, investi par Turenne et délivré par Condé en 1657? Ce qui le ferait supposer, c'est que Bossuet évite de nommer la ville.

3 « Trop promptement. » Rien dans la phrase n'indique ici une faute du prince ni un blâme de Bossuet. Il faut donc prendre *trop* comme synonyme de *très*, *fort*, sens que *nimis* a quelquefois.

4 « Il invente tous les jours, etc. » Siéges de Furnes et de Dunkerque (1646).

5 « Il les ménage. » Il ne les avait guère ménagées à Senef. Du reste, tel est le système de presque tous les grands capitaines de tous les siècles.

6 « Les promesses qu'ils ont faites, etc. » Allusion qui respire tout l'orgueil de la victoire.

7 « Dunkerque est pris. » 11 octobre 1646. Bossuet revient ici aux premières campagnes de Condé. Nous avons vu déjà qu'il ne s'astreint pas à suivre servilement l'ordre chronologique. L'orateur a quelques-uns des priviléges du poëte. Les faits historiques sont sa propriété. S'il n'a pas, non plus que le poëte, le droit de les altérer et de les faire mentir, il peut du moins, surtout dans le genre *démonstratif* où il n'a en vue que le *beau* et que l'éclat de la pensée et du style, les disposer et les peindre à son gré, suivant les convenances du sujet et de l'éloquence. C'est ce que fait ici Bossuet. Le caractère du prince se développe selon que l'a fait prévoir l'orateur. Les faits historiques suivent un développement à peu près parallèle, mais souvent le détail de ces faits arrive comme explication du caractère, au moment et à l'endroit où l'on ne les attendait pas

des pluies de l'automne; et ces barques si redoutées de nos alliés[1] paroissent tout-à-coup dans tout l'Océan avec nos étendards.

Mais ce qu'un sage général doit le mieux connoître[2], c'est ses soldats et ses chefs : car de là vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps, ou, pour parler avec l'Écriture, « comme un seul homme : » *Egressus est Israel tanquam vir unus*[3]. Pourquoi comme un seul homme? parce que sous un même chef, qui connoît et les soldats et les chefs comme ses bras et ses mains[4], tout est également vif et mesuré[5]. C'est ce qui donne la victoire; et j'ai ouï dire à notre grand prince, qu'à la journée de Nordlingue[6], ce qui l'assuroit du succès, c'est qu'il connoissoit M. de Turenne, dont l'habileté consommée n'avoit besoin d'aucun ordre pour faire tout ce qu'il falloit[7]. Celui-ci publioit de son côté qu'il agissoit sans inquiétude, parce qu'il connoissoit le prince[8], et ses ordres toujours sûrs. C'est ainsi qu'ils se donnoient mutuellement un repos[9] qui les appliquoit chacun tout entier à son action : ainsi finit heureusement la bataille la plus hasardeuse et la plus disputée qui fut jamais.

1 « Ces barques si redoutées de nos alliés. » La flotte hollandaise bloquait Dunkerque par mer pendant que Condé l'assiégeait.

2 « Mais ce qu'un sage général, etc. » Transition simple. Bossuet, en général, attache peu d'importance à cette condition du style si recommandée par Boileau comme l'une des plus difficiles.

3 Reg., I, xi, 7. — « Pourquoi comme un seul homme. » *Interrogation* un peu lente.

4 « Comme ses bras et ses mains. » Détail simple, qui précise l'idée.

5 « Vif et mesuré. » C'est là, pour Bossuet, le double élément de l'art militaire, et le vrai *tempérament* du général.

6 « A la journée de Nordlingue. » 2 juin 1645. Il comptait surtout sur lui-même, car : « Il avoit tellement accoutumé de vaincre, qu'il ne « croyoit pas pouvoir être jamais battu, et il se croyoit par avance déjà « victorieux. » *Mém. de* Montglat.

7 « N'avoit besoin d'aucun ordre, etc. » Il en avait coûté cependant au maréchal de Gassion, pour avoir pris sur lui de changer quelque chose à un ordre du prince de Condé.

8 « Il connoissoit le prince. » Eloge indirect, mais flatteur, venant de la bouche du maître des généraux.

9 « Ils se donnoient un repos. » Locution prise dans une acception assez rare. D'ordinaire, on ne dit que *se donner du repos* que, dans le sens de *se délasser*. Du reste, la phrase de Bossuet est parfaitement claire. Il faut signaler aussi une *alliance de mots* elliptique et hardie, amenée par la concision du style : *un repos qui applique à l'action*, pour *qui permet de s'appliquer*. Ce sont là des licences de langue que le succès justifie, mais sur l'emploi desquelles on doit être très-réservé.

3° Ç'a été dans notre siècle un grand spectacle[1], de voir dans le même temps et dans les mêmes campagnes, ces deux hommes, que la voix commune de toute l'Europe

1 « Ç'a été dans notre siècle, etc. » L'histoire des campagnes et du génie du grand Condé amenait naturellement le souvenir de Turenne. L'orateur se sentait, pour ainsi dire, obligé de répondre aux hésitations du public sur la supériorité de l'un ou de l'autre. Aborder ce parallèle et le tracer à grands traits, comme a fait Bossuet, c'était donner à son discours un intérêt de plus aux yeux des contemporains et de l'avenir. Cependant, tout le monde n'en jugea pas ainsi. Madame de Sévigné écrit à Bussy (25 avril 1687) : « Le parallèle de M. le Prince et de « M. de Turenne est un peu *violent* (un peu forcé) ; mais il s'en excuse « en niant que ce soit un parallèle, et en disant que c'est un grand « spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés « au roi. » — Chose facile à comprendre, quand on se rappelle combien madame de Sévigné tenait à ses vieilles admirations ; elle préfère évidemment Bourdaloue à Bossuet, quoique, dit-elle, *la pièce de M. de Meaux soit fort belle et de main de maître*. Elle est *charmée et transportée* du discours de Bourdaloue, *de cette grâce*, *de cette éloquence* qui entraîne *ou qui enlève, comme on voudra*. (Cela ne conviendrait-il pas cent fois mieux à Bossuet ?) Le développement du *cœur solide* a été *traité* divinement. Sur le *cœur droit*, « il s'est jeté sans balancer tout « au travers de ses égarements, et de la guerre qu'il a faite contre le « roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait « qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y est jeté, lui à « corps perdu... On ne sauroit vous dire avec combien d'esprit tout cet « endroit a été conduit, et quel éclat il a donné à son héros, par cette « peine intérieure qu'il a si bien peinte, et si vraisemblablement. » (Comment madame de Sévigné préfère-t-elle cet esprit et ce talent à ces choses *parfaitement belles* de Bossuet, qui *enlèvent*, qui *font frissonner*, comme elle le dit elle-même de Corneille ?) A propos du *cœur chrétien*, elle ajoute : « Il nous a peint sa mort avec des cou- « leurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de l'auditoire, qui « paraissoit pendu et suspendu à tout ce qu'il disoit, d'une telle sorte « qu'on ne respiroit pas. Vous dire de quels habits tout cela étoit orné, « il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont « je la croque. C'est comme si un barbouilleur vouloit toucher à un « tableau de Raphaël. » Il faudrait transporter tous ces éloges à Bossuet. « Les différences, » dit M. Villemain, (*Essai sur l'Oraison funèbre*) « sont trop fortes pour laisser place à la comparaison. Bos- « suet marche comme les dieux d'Homère, qui en trois pas sont au « bout du monde. Bourdaloue se traîne avec effort dans une carrière « étroite, qu'il peut à peine fournir. Si l'on cherche, par l'examen at- « tentif des deux ouvrages, à se rendre compte de cette prodigieuse « inégalité, on la trouve encore plus étonnante, et le génie de Bossuet « paraît plus inconcevable. Car il ne faut pas s'y tromper ; le discours « de Bourdaloue renferme des beautés nombreuses et d'un ordre su- « périeur ; la pensée en est forte et grave ; le style, sans l'orner beau- « coup, la soutient par une expression énergique et simple. Il y a peu « d'images mais cette brièveté pleine de vigueur qui est le premier « mérite de l'écrivain, après le talent de peindre. Il faut dire avec Fénelon : C'est l'ouvrage d'un grand homme qui n'est pas orateur. »

égaloit aux plus grands capitaines des siècles passés; tantôt à la tête de corps séparés; tantôt unis, plus encore par le concours des mêmes pensées, que par les ordres que l'inférieur recevoit de l'autre; tantôt opposés front à front[1], et redoublant l'un dans l'autre l'activité et la vigilance: comme si Dieu, dont souvent, selon l'Ecriture, la sagesse se joue dans l'univers[2], eût voulu nous les montrer en toutes les formes[3], et nous montrer ensemble[4] tout ce qu'il peut faire des hommes[5]. Que de campements, que de belles marches, que de hardiesses, que de précautions, que de périls, que de ressources[6]! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus, avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires? L'un paroît agir par des réflexions profondes[7], et l'autre par de soudaines illuminations[8]: celui-ci par conséquent plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité[9]; celui-là, d'un air plus froid, sans jamais rien avoir de lent, plus hardi à faire qu'à parler, résolu et déterminé au-dedans[10], lors même qu'il paroissoit embarrassé au-dehors. L'un, dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de sa valeur[11], et fait attendre quelque chose d'extraordinaire; mais toutefois s'avance par ordre[12], et vient comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie[13]: l'autre, comme un homme

1 « Opposés front à front. » A la porte Saint-Antoine, dans les lignes d'Arras, aux siéges de Valenciennes et de Cambray (1652-1656).

2 « La *sagesse* se *joue* dans l'univers. » Alliance de mots originale.

3 « En toutes les formes. » Nous dirions plutôt : *sous* toutes les formes.

4 « Ensemble. » Pour *tout ensemble*, en même temps.

5 « Ce qu'il peut faire des hommes. » Expression simple et belle.

6 « Que de campements, etc. » *Enumération* expressive. Remarquez le mot *hardiesses* au pluriel.

7 « Par des réflexions profondes. » Voici le développement de ces *caractères si divers*. Bossuet les a tracés avec autant de vérité et de précision que pourraient faire les biographes.

8 « De soudaines illuminations. » Image vive et heureuse.

9 « Sans que son feu eût rien de précipité. » Expression pénible : on ne dit pas qu'un *feu a quelque chose de lent*, ni surtout de *précipité*

10 « Résolu et déterminé au-dedans. » Style simple et précis. Ces qualités ne se retrouvent pas au même degré dans l'oraison funèbre de Turenne par Fléchier. C'est à peine même s'il indique ce caractère réservé et timide en apparence de son héros.

11 « Donne une haute idée de sa valeur. » C'est dans cette seconde partie du parallèle que se remarque surtout l'art que le cardinal de Bausset signalé, de faire admirer Turenne, en laissant cependant Condé à la première place; car les sympathies de l'orateur semblent être pour lui.

12 « S'avance *par ordre*. » C'est-à-dire successivement.

13 « Aux prodiges qui ont fini, etc. » Sa fameuse campagne d'Alsace,

inspiré, dès sa première bataille s'égale aux maîtres les plus consommés[1]. L'un, par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain[2], et fait taire l'envie : l'autre jette d'abord une si vive lumière[3], qu'elle n'osoit l'attaquer. L'un enfin, par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage[4], s'élève au-dessus des plus grands périls, et sait même profiter de toutes les infidélités de la fortune[5] : l'autre, et par l'avantage d'une si haute naissance, et par ces grandes pensées que le ciel envoie, et par une espèce d'instinct admirable[6] dont les hommes ne connoissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins, et forcer les destinées[7]. Et afin que l'on vît toujours dans ces deux hommes de grands caractères mais divers, l'un emporté d'un coup

où il anéantit une armée de soixante-dix mille hommes, sans grandes batailles, avec une armée beaucoup plus faible, et malgré les ordres de Louvois, donnés au nom du roi (1675).

1 « S'égale aux maîtres les plus consommés. » L'expression est belle et forte ; mais il faut dire que quelques esprits chagrins du temps (Tallemant des Réaux par exemple) reportent au maréchal de Gassion une bonne part de la gloire de Rocroi.

2 « Emporte l'admiration du genre humain. » Style plein de vigueur

3 « Jette d'abord une si vive lumière. » Image expressive ; elle contraste avec la phrase forte et travaillée qui peint les *vifs et continuels efforts* de Turenne. — Remarquez le mot *vif*, employé à deux lignes de distance dans deux acceptions différentes.

4 « La profondeur de son génie et les incroyables ressources de son « courage. » Bossuet fait en somme une large part au génie de Turenne, et ces derniers traits le mettent sur la même ligne que Condé.

5 « Les infidélités de la fortune. » « Turenne (battu dans les lignes « de Valenciennes, 1656) fit ce que Condé avait fait dans une déroute « pareille ; il sauva l'armée battue, et fit tête partout à l'ennemi ; il « alla même, un mois après, assiéger et prendre la petite ville de la « Capelle. C'était peut-être la première fois qu'une armée battue avait « osé faire un siége. » VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, VI.

6 « Par ces grandes pensées... par une espèce d'instinct admirable. » La supériorité donnée à Condé dans le parallèle tient à cet éclat poétique dont Bossuet l'a constamment entouré. L'admirable génie de Turenne, analysé par l'orateur avec tant de profondeur et d'éloquence, ne jette pourtant nulle part une *aussi vive lumière* que celui de son rival. La raison et l'admiration calme d'une part, l'imagination et l'enthousiasme de l'autre, tel est le secret de cette différence Et comme elle est merveilleusement exprimée !

7 « Entraîner la fortune... et forcer les destinées. » Turenne lutte, Condé entraîne. Tous deux triomphent ; mais, aux yeux de Bossuet, l'un intéresse pendant que l'autre transporte ; de là sa sympathie pour Condé, que d'ailleurs il avait connu plus longtemps. (Il est vrai qu'il avait converti Turenne.)

soudain, meurt pour son pays[1], comme un Judas le Machabée; l'armée le pleure comme son père, et la cour et tout le peuple gémit; sa piété est louée comme son courage[2], et sa mémoire ne se flétrit point par le temps : l'autre, élevé par les armes au comble de la gloire comme un David[3], comme lui meurt dans son lit en publiant les louanges de Dieu, et instruisant sa famille[4], et laisse tous les cœurs remplis tant de l'éclat de sa vie, que de la douceur de sa mort. Quel spectacle de voir et d'étudier ces deux hommes, et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritoit l'autre[5]! C'est ce qu'a vu notre siècle : et ce qui est encore plus grand, il a vu un roi se servir de ces deux grands chefs[6], et profiter du secours du ciel[7]; et après qu'il en est privé par la mort de l'un et les maladies de l'autre, concevoir de plus grands desseins, et exécuter de plus grandes choses, s'élever au-dessus de lui-même, sur-

1 « L'un meurt pour son pays. » Conclusion touchante du parallèle, qui suit ces deux grands hommes jusque dans la mort.

2 « Sa piété est louée comme son courage. » Allusion à l'oraison funèbre de Turenne par Fléchier. Bossuet lui rend ici ses éloges de l'oraison funèbre de Le Tellier. (Voy. p. 264, note 3.) Il y a même dans ces paroles de Bossuet un souvenir évident du bel exorde et du texte si heureux de Fléchier. « Fleverunt eum omnis populus, etc. »

3 « Comme un David. » *Comparaison et allusion* qui correspondent exactement à celles de Turenne avec Judas Machabée.

4 « Instruisant sa famille. » Détail touchant, dont nous trouverons de beaux développements dans la dernière partie. Remarquez comme le parallèle est parfaitement soutenu jusqu'au bout, et avec quel art ces deux belles morts sont opposées l'une à l'autre. Dans ces deux tableaux, le ton s'adoucit également; l'onction succède à la grandeur; et des idées touchantes de consolation et d'espérance terminent ces deux portraits tracés avec tant de vigueur et d'enthousiasme.

5 « D'apprendre de chacun d'eux, etc. » Bossuet revient sur une idée déjà exprimée, parce qu'en elle consiste l'unité et l'intérêt du parallèle; l'estime des deux héros l'un pour l'autre : grand enseignement pour leurs élèves et pour le monde!

6 « Ce qui est encore plus grand, etc. » Voici la part de Louis XIV : véritable part de roi, et qui devait satisfaire amplement son orgueil. Quoi de plus flatteur que de rappeler son nom à la fin de ce double panégyrique, pour recueillir et résumer en lui la gloire de ses généraux! Nous l'avons vu déjà plus haut apparaître subitement et glorieusement à la fin de la campagne de Senef. Si, pour satisfaire sa susceptibilité, il lui fallait une place dans l'éloge des princes (et Fléchier l'avait senti également dans l'oraison funèbre de Turenne), il faut convenir qu'il est impossible d'y mettre plus d'art et de dignité que Bossuet.

7 « Profiter du secours du ciel. » Mot qui renferme toute une idée : il doit rappeler à Louis XIV que sa puissance vient de Dieu et non pas de lui; or, le roi aimait à tout rapporter à lui-même.

passer et l'espérance des siens, et l'attente de l'univers : tant est haut son courage, tant est vaste son intelligence, tant ses destinées sont glorieuses[1] !

Quatrième Partie — 1° Voilà, messieurs, les spectacles que Dieu donne à l'univers [2], et les hommes qu'il y envoie quand il y veut faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, selon ses conseils éternels, sa puissance ou sa sagesse [3]; car ces divins attributs paroissent-ils mieux dans les cieux qu'il a formés de ses doigts [4], que dans ces rares talents qu'il distribue comme il lui plaît aux hommes extraordinaires? Quel astre brille davantage dans le firmament, que le prince de Condé n'a fait dans l'Europe? Ce n'étoit pas seulement la guerre qui lui donnoit de l'éclat [5] :

[1] « Tant est haut son courage, etc. » *Exclamation* qui termine d'une manière brillante ce bel éloge de Louis XIV. — Remarquez l'expression de *courage haut*, empruntée au latin.

[2] « Les spectacles que Dieu donne à l'univers. » De l'éloge des grands hommes, Bossuet revient aux idées chrétiennes. Il renvoie à Dieu toute cette gloire qu'il vient de célébrer avec tant de sincérité et d'enthousiasme; il fait plus, il montre que cette gloire, Dieu la donne même à ses ennemis, et que, seule, elle ne peut rien pour le salut. De là le développement sur la piété du prince, et la preuve de sa *proposition*, que la piété est le *tout de l'homme*.

[3] « Sa puissance ou sa sagesse. » Phrase parfaitement faite, où l'idée principale est suspendue et préparée par les idées accessoires, de manière à produire tout son effet.

[4] « Qu'il a formés *de ses doigts*. » Image qui s'accorde mal avec l'idée que Dieu est un pur esprit, sans forme sensible; mais ces personnifications aident l'intelligence, et l'Écriture en offre plusieurs exemples.

> Dans une éclatante voûte
> Il a placé *de ses mains*,
> Ce soleil qui dans sa route
> Eclaire tous les humains.
>
> J.-B. Rousseau, *Odes sacrées*. II.

[5] « Ce n'étoit pas seulement la guerre, etc. » Dernier développement des *qualités de l'esprit* : la pénétration, le savoir et le goût du prince. Il est à remarquer que Bossuet passe rapidement, et même avec un peu de dédain sur ce dernier trait de caractère. Fléchier, qui parle accidentellement de Richelieu, en dit plus à ce sujet sur lui que Bossuet sur Condé. (Voy. p. 218, n. 7.) Est-ce à cause des grandes idées religieuses auxquelles il est pressé d'arriver, après avoir donné tant de place à *ce que la vie a de plus ingénieux*, à l'art militaire? Ou bien trouve-t-il que les connaissances, et surtout le goût littéraire, méritent peu son attention? Cela semblerait singulier dans un homme qui récitait Homère avec enthousiasme, et commentait Virgile et Horace dans ses promenades de Germigny. Et cependant, il ne dit rien de ces poëtes si goûtés de Condé. Le mot *art*, opposé aux sciences, qui désigne seul ici les ouvrages de l'esprit, est perdu dans la phrase, et effacé par une expression à effet : *la théologie la plus sublime*. Cet oubli volontaire est d'autant plus frappant que Bossuet avait fait une grande place au goû-

son grand génie embrassoit tout; l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime, et les arts avec les sciences. Il n'y avoit livre qu'il ne lût; il n'y avoit homme excellent [1], ou dans quelque spéculation, ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretînt: tous sortoient plus éclairés d'avec lui, et rectifioient leurs pensées, ou par ses pénétrantes questions, ou par ses réflexions judicieuses [2]. Aussi sa conversation étoit un charme [3], parce qu'il savoit parler à chacun selon ses talents; et non-seulement aux gens de guerre de leurs entreprises, aux courtisans de leurs intérêts [4], aux politiques de leurs négociations, mais encore aux voyageurs curieux, de ce qu'ils avoient découvert, ou dans la nature, ou dans le gouvernement, ou dans le commerce [5]; à l'artisan [6], de ses inventions; et enfin aux savants de toutes les sortes[7], de ce qu'ils avoient trouvé de plus merveilleux. C'est de Dieu que viennent ces dons [8] : qui en doute? Ces dons sont admirables : qui ne le voit pas? Mais pour confondre l'esprit humain, qui s'enorgueillit de tels dons, Dieu ne craint point d'en faire part à ses ennemis. Saint Augustin considère parmi les païens tant de sages, tant de conquérants, tant de graves législateurs, tant d'excellents citoyens, un Socrate,

des lettres dans l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre (p. 56, n. 4, p. 58, n. 3). C'est que, depuis dix-sept ans, Bossuet était devenu plus sévère : la poésie commençait à lui sembler peu sérieuse et peu digne. Sept ans plus tard, il allait écrire les *Maximes sur la Comédie*, et proscrire Corneille, l'auteur aimé de sa jeunesse.

[1] « Homme excellent. » C'est-à-dire supérieur, dans le sens du latin *excellere;* sens peu usité de nos jours. Il en est à peu près de même de *spéculation* pour théorie. Pris ainsi absolument, ce mot désigne en général maintenant les essais de l'industrie et de l'intérêt.

[2] « Ou par ses pénétrantes questions, etc. » Que de précision et de netteté dans tous ces détails!

[3] « Sa conversation étoit un charme. » C'est-à-dire exerçait une influence magique.

[4] « Aux courtisans de leurs intérêts. » Mot heureux ; car il fallait éviter ici tout détail blessant.

[5] « Ou dans la nature, etc. » Développement juste et vrai de cette idée générale des découvertes.

[6] « A l'artisan. » Ce mot, au XVII[e] siècle, avait un sens très-étendu. Le mot *artiste* n'existait pas encore, ou s'employait peu. *Artisan* correspondait à peu près à tous les emplois du mot *art.*

[7] « Aux savants de toutes les sortes. » Pourquoi Bossuet a-t-il oublié les poëtes? La dignité de la chaire permettait de rappeler que Condé pleurait aux vers de Cinna. Fléchier n'eût pas été si scrupuleux.

[8] « C'est de Dieu que viennent ces dons, etc. » Transition un peu lourde, ainsi que la répétition qui la suit.

un Marc-Aurèle, un Scipion, un César, un Alexandre, tous privés de la connoissance de Dieu, et exclus de son royaume éternel. N'est-ce donc pas Dieu qui les a faits? Mais quel autre les pouvoit faire, si ce n'est celui qui fait tout dans le ciel et dans la terre [2]? Mais pourquoi les a-t-il faits? et quels étoient les desseins particuliers de cette sagesse profonde, qui jamais ne fait rien en vain? Ecoutez la réponse de saint Augustin. « Il les a faits, nous dit-il, pour orner le siècle présent; » *ut ordinem sæculi præsentis ornaret* [3]. Il a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le soleil. Qui n'admire ce bel astre? qui n'est ravi de l'éclat de son midi, et de la superbe parure [4] de son lever et de son coucher? Mais puisque Dieu le fait luire sur les bons et sur les mauvais, ce n'est pas un si bel objet qui nous rend heureux : Dieu l'a fait pour embellir et pour éclairer ce grand théâtre du monde [5]. De même, quand il a fait dans ses ennemis aussi bien que dans ses serviteurs ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence ces images de sa bonté [6]; ce n'est pas pour les rendre heureux [7] qu'il leur a fait ces riches présents; c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siècle présent. Et voyez la malheureuse destinée de ces hommes qu'il a choisis pour être les ornements de leur siècle. Qu'ont-ils voulu, ces hommes rares [8], sinon des louanges et la gloire que les hommes donnent? Peut-être que, pour les confondre, Dieu refusera cette gloire à leurs vains désirs? Non, il les confond mieux en la leur don-

1 « Tant de sages, etc. » Ce développement par *énumération* est familier à Bossuet ; car il donne généralement l'expression complète de la pensée.

2 « Mais quel autre le pouvoit faire, si ce n'est, etc. » Raisonnement rigoureux, dans lequel aucun détail, aucune objection n'est omise.

3 *Cont. Julian.* l. v, n. 14; tome X, col. 636.

4 « La superbe parure. » Expression neuve et poétique, dont on pourrait rapprocher le vers de Racine :

Il donne aux fleurs leur aimable peinture.

5 « Ce grand théâtre du monde. » Encore une expression qui parle vivement à l'imagination.

6 « Ces belles lumières d'esprit, etc. » Remarquez la parfaite propriété de tous les termes, dans leurs rapports avec chacun des trois détails de l'idée.

7 « Ce n'est pas pour les rendre heureux. » Idée peu exacte ; car la gloire est le seul bonheur dont ils aient pu jouir, puisque Dieu leur refuse le bonheur eternel. Il est vrai que ce bonheur est imparfait.

8 « Ces hommes rares. » Eloge auquel se mêle un peu d'ironie.

nant [1], et même au-delà de leur attente. Cet Alexandre, qui ne vouloit que faire du bruit [2] dans le monde, y en a fait plus qu'il n'auroit osé espérer. Il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques [3]; et il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun

[1] « Non, il les confond mieux, etc. » Il est singulier de retrouver presque mot pour mot le même développement dans le sermon pour la profession de foi de Madame de la Vallière, prêché douze ans avant cette oraison funèbre (26 juin 1675). Nous avons déjà signalé dans Bossuet plus d'une réminiscence de ce genre (page 55, n. 5; page 60, n. 6, etc.) Celle-ci est peut-être la plus curieuse et la plus belle.

« Mais peut-être que les passions plus nobles et plus généreuses « seront plus capables de la remplir (*l'âme*). Voyons ce que la gloire « lui pourra produire; il n'y a rien de plus éclatant ni qui fasse plus « de bruit parmi les hommes, et tout ensemble il n'y a rien de plus « misérable ni de plus pauvre. Pour nous en convaincre, considérons- « la dans ce qu'elle a de plus grand et de plus magnifique. Il n'y a « point de plus grande gloire que celle des conquérants : choisissons « le plus renommé d'entre eux. Quand on veut parler d'un grand con- « quérant, chacun pense à Alexandre : ce sera donc, si vous voulez, ce « même Alexandre, qui nous fera voir la pauvreté des rois dans leurs « conquêtes. Qu'est-ce donc qu'il a souhaité, ce grand Alexandre? et « qu'a-t-il cherché par tant de travaux et tant de peines qu'il a souf- « fertes lui-même et qu'il a fait souffrir aux autres? Il a souhaité de « faire du bruit dans le monde durant sa vie et après sa mort; il a tout « ce qu'il a demandé; personne n'en a jamais tant fait dans l'Egypte, « dans la Perse, dans les Indes, dans toute la terre; en orient et en « occident depuis plus de deux mille ans on ne parle que d'Alexandre; « il vit dans la bouche de tous les hommes sans que sa gloire soit « effacée ou diminuée depuis tant de siècles; les éloges ne lui man- « quent pas, mais c'est lui qui manque aux éloges : il a eu tout ce « qu'il demandoit; en a-t-il été ou en est-il plus heureux, tourmenté « par son ambition durant sa vie, et tourmenté maintenant dans les « enfers, où il porte la peine éternelle d'avoir voulu se faire adorer « comme un dieu, soit par orgueil, soit par politique? Il en est de « même de tous ses semblables. La gloire est souvent donnée à ceux « qui la desirent; mais en cela « ils ont reçu leur récompense, » dit le « Fils de Dieu (MATTH. IV, 2), ils ont été payés selon leurs mérites. Ces « grands hommes, dit Saint Augustin, si célèbres parmi les Gentils, et « j'ajoute trop estimés parmi les chrétiens, ont eu ce qu'ils deman doient; ils ont acquis cette gloire qu'ils désiroient avec tant d'ar- « deur; et tous ces hommes vains ont reçu une récompense aussi vaine « que leurs désirs : *Quærebant non a Deo, sed ab hominibus gloriam* « *ad quam pervenientes acceperunt mercedem suam, vani vanam.* »

[2] « Faire du bruit. » Expression dédaigneuse, qui montre le néant de la gloire.

[3] « Il faut encore qu'il se trouve, etc. » Il semble que Bossuet se fatigue de cette nécessité qui ramène sans cesse

L'un de ces deux grands noms qu'un siècle au siècle annonce.

Lui-même ne peut échapper à la magie de ces souvenirs, et la nomme éloquemment une espèce de *fatalité glorieuse.*

prince ne puisse recevoir de louanges qu'il ne les partage. S'il a fallu quelque récompense à ces grandes actions des Romains [1], Dieu leur en a su trouver une convenable à leurs mérites [2] comme à leurs désirs. Il leur donne pour récompense l'empire du monde, comme un présent de nul prix. O rois, confondez-vous dans votre grandeur [3] : conquérants, ne vantez pas vos victoires. Il leur donne pour récompense la gloire des hommes; récompense qui ne vient pas jusqu'à eux [4]; qui s'efforce de s'attacher, quoi? peut-être à leurs médailles, ou à leurs statues déterrées, restes des ans et des barbares [5]; aux ruines de leurs monuments et de leurs ouvrages qui disputent avec le temps [6]; ou plutôt à leur idée, à leur ombre, à ce qu'on appelle leur nom. Voilà le digne prix de tant de travaux [7], et dans le comble de leurs vœux la conviction de leur erreur [8]. Venez, rassiez-vous, grands de la terre, saisissez-vous, si vous pouvez,

[1] « Les grandes actions des Romains. » Voy. dans le *Disc. sur l'Histoire universelle*, l'admirable tableau de la puissance romaine, comme aussi l'histoire de la grandeur et de la mort d'Alexandre; morceau comparable à ce que les oraisons funèbres ont de plus beau. (Édition classiq. annotée par M. Delachapelle, pages 367-369, et pages 371-396.)

[2] « A leurs mérites. » Expression forte et sévère, précisée par celle qui suit : *Comme un présent de nul prix.*

[3] « O rois, *confondez-vous dans votre grandeur.* » Exemples d'*exclamation* et d'*alliance de mots.*

[4] « Qui ne vient pas jusqu'à eux. » Ce passage n'est pourtant que la reproduction d'un lieu commun, la vanité de la gloire; mais comme Bossuet sait se l'approprier, et le rendre original !

[5] « Qui *s'efforce de s'attacher...*, *restes des ans* et des barbares. » Quelle vigueur dans le style, et quelle tristesse éloquente dans cette peinture de la gloire du passé ! C'est un sentiment analogue à celui qu'inspirent à Virgile les désastres de Philippe. Des conquérants du monde, il ne reste que des os, des armes rouillées ou des statues.

> Scilicet et tempus veniet, cum finibus illis
> Agricola, incurvo terram molitus aratro,
> Exesa inveniet scabra rubigine tela,
> Aut gravibus rastris galeas pulsabit inanes,
> Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris. *Georg.* I.

[6] « Qui disputent avec le temps. » Mot dont le sens s'est modifié et affaibli depuis Bossuet. *Disputer* indique maintenant une simple contestation, et non une lutte opiniâtre.

[7] « Voilà le digne prix de tant de travaux. » Conclusion éloquente qui rappelle celle de la vie d'Alexandre dans le *Discours sur l'Histoire universelle.* « Et voilà le fruit glorieux de tant de conquêtes ! » (3e partie, c. v, page 369, édition classique.)

[8] « La *conviction* de leur erreur. » Ce mot ne se prend pas ainsi dans le sens de *l'action de convaincre, la preuve convaincante.*

de ce fantôme de gloire[1], à l'exemple de ces grands hommes que vous admirez. Dieu, qui punit leur orgueil dans les enfers, ne leur a pas envié, dit saint Augustin, cette gloire tant désirée; et « vains, ils ont reçu une récompense aussi « vaine que leurs désirs. » *Receperunt mercedem suam, vani vanam* [2].

2° Il n'en sera pas ainsi de notre grand prince : l'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure désirée, heure de miséricorde et de grâce. Sans être averti par la maladie [3], sans être pressé par le temps, il exécute ce qu'il méditoit. Un sage religieux, qu'il appelle exprès, règle les affaires de sa conscience [4] : il obéit, humble chrétien, à sa décision; et nul n'a jamais douté de sa bonne foi [5]. Dès-lors aussi on

[1] « Venez, rassasiez-vous, etc. » Apostrophe éloquente. Remarquez une image poétique : *Saisissez-vous de ce fantôme*, qui rappelle les vers de l'Enéide :

> Ter conatus eram collo dare brachia circum,
> Ter frustra comprensa manus effugit imago,
> Par levibus somnis, volucrique simillima somno.

[2] *In Psalm.*, c. XVIII, serm. XII, n. 2. Ainsi se termine, par des paroles à la fois tristes et méprisantes, ce beau développement sur la vanité de cette gloire si admirée des hommes, et si vantée tout à l'heure par le panégyriste. Une transition toute simple nous ramène à présent, par l'opposition des idées, au double sujet du discours, la mort du Condé, et la piété qui l'a sauvé du malheur de tant de grands hommes.

[3] « Sans être averti par la maladie. » Allusion qui est en même temps un conseil adressé aux fidèles.

[4] « Les *affaires* de sa conscience. » Expression peut-être trop familière pour une idée aussi grave.

[5] « Nul n'a jamais douté, etc. » Un passage de Bourdaloue donne l'explication de cette parole prononcée ainsi en passant, et avec négligence : Condé n'avait pas toujours été si soumis. « Jamais homme, à « peine en excepterois-je saint Augustin, n'a tant examiné la religion, « ni avec un esprit si éclairé, que notre prince ; et ce que je vous prie « en même temps de remarquer, jamais homme ne l'a étudiée avec « moins de précaution que lui, ni avec plus de danger de la perdre, « c'est-à-dire *avec un esprit plus curieux et plus éloigné de cette « soumission aveugle que la religion demande*. Or, que s'ensuit-il de « là?..... Il s'ensuit de là qu'il n'a donc conservé la religion pure *que « parce que*, malgré sa curiosité, il l'a connue vraie ; c'est-à-dire *que « parce que* sa curiosité, son savoir, sa pénétration n'ont pu y découvrir « de foible; *que parce qu'*à l'exemple de saint Augustin, plus il étu- « dioit cette religion, plus elle lui paroissoit fondée sur les principes « éternels de la vérité et de la sainteté; *que parce que* toutes ses re- « cherches n'aboutissoient qu'à l'en convaincre; *que parce qu'*au mi- « lieu même des égarements du monde il avoit, aussi bien que saint « Augustin, une raison saine, et que son cœur, *qui étoit droit*, a tou- « jours été, sur le point de la religion, d'intelligence et d'accord avec « sa raison. »

le vit toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre soi-même, de rendre vaines toutes les attaques de ses insupportables douleurs, d'en faire par sa soumission un continuel sacrifice. Dieu, qu'il invoquoit avec foi, lui donna le goût de son Ecriture [1], et dans ce livre divin, la solide nourriture de la piété. Ses conseils se régloient plus que jamais par la justice : on y soulageoit la veuve et l'orphelin; et le pauvre en approchoit avec confiance [2]. Sérieux autant qu'agréable père de famille [3], dans les douceurs qu'il goûtoit avec ses enfants, il ne cessoit de leur inspirer les sentiments de la véritable vertu; et ce jeune prince son petit-fils [4] se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. Toute sa maison profitoit de son exemple. Plusieurs de ses domestiques avoient été malheureusement nourris dans l'erreur [5], que la France toléroit alors [6] : combien de fois l'a-t-on vu inquiété de leur salut, affligé de leur résistance, consolé par leur con-

[1] « Le goût de son Ecriture. » Expression familière à Bossuet, et qu'il emploie parfois péniblement. (V. p. 202, n. 6, et p. 197, n. 1.)

[2] « Ses conseils... on *y* soulageoit... le pauvre *en* approchoit avec confiance. » Idée rendue en termes incorrects et mal construits.

[3] « Sérieux autant qu'*agréable* père de famille. » Inversion et expression rares. Il ne faudrait pas imiter ce genre de concision.

[4] « Ce jeune prince son petit-fils. » M. le Duc (le roi avait voulu qu'il conservât ce nom après la mort de son père). Il mourut d'apoplexie le 4 mars 1710, un an après cette *délivrance d'un père très-fâcheux*. « C'étoit un homme très-considérablement plus petit que les autres « hommes, qui, sans être gras, étoit gros de partout, et un visage qui « faisoit peur..... Il avoit de l'esprit, de la lecture, *des restes d'une ex-* « *cellente éducation*, de la politesse et des grâces même, quand il vou- « loit, mais il vouloit très-rarement. Il n'avoit ni l'injustice, ni l'ava- « rice, ni la bassesse de ses pères, mais il en avoit toute la valeur, et « avoit montré de l'application et de l'intelligence à la guerre..... Sa « férocité étoit extrême, et se montroit en tout. C'étoit une meule tou- « jours en l'air, et dont ses amis n'étoient jamais en sûreté, tantôt par « des insultes extrêmes, tantôt par des plaisanteries cruelles en face, et « des chansons qu'il savoit faire sur-le-champ, qui emportoient la « pièce..... Terrible comme les animaux qui ne semblent nés que pour « dévorer et faire la guerre au genre humain..... Il n'y a personne qui « n'ait regardé sa mort comme le soulagement personnel de tout le « monde. » SAINT-SIMON, CCLXI. — Son fils, le duc de Bourbon, fut premier ministre après la mort du Régent (2 décembre 1723), et mourut en 1740.

[5] « Plusieurs de ses domestiques, etc. » Ce fait se retrouve également cité dans Bourdaloue.

[6] « Que la France tolérait *alors*. » L'Édit de Nantes était révoqué depuis deux ans. (Voy. page 267 et suivantes).

version [1]? Avec quelle incomparable netteté d'esprit leur faisoit-il voir l'antiquité et la vérité de la religion catholique? Ce n'étoit plus cet ardent vainqueur, qui sembloit vouloir tout emporter [2]; c'étoit une douceur, une patience, une charité qui songeoit à gagner les cœurs, et à guérir des esprits malades [3]. Ce sont, messieurs, ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut, et souffrir les maux qu'il envoie [4]; ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne, que Jésus-Christ louera au dernier jour devant ses saints anges, et devant son Père céleste. Les histoires seront abolies [5] avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines. Pendant qu'il passoit sa vie dans ces occupations, et qu'il portoit au-dessus de ses actions [6] les plus renommées la gloire d'une si belle et si pieuse retraite, la nouvelle de la maladie de la duchesse de Bourbon [7] vient à Chantilly comme un coup de foudre. Qui ne fut frappé de

[1] « Inquiété de leur salut, etc. » Remarquez le rapport parfait des verbes avec les trois termes de l'idée.

[2] « Ce n'étoit plus cet ardent vainqueur, etc. » Bossuet fait sentir éloquemment l'intérêt de ce rapprochement singulier entre Condé général d'armée et Condé occupé de conversions.

[3] « Guérir des esprits malades. » On a pu voir souvent combien dans Bossuet, lorsque l'idée est simple, l'expression est également franche, naturelle, sans apprêt. Jamais il ne pense, comme Fléchier, à *ennoblir* les détails vrais, mais familiers : il ne cherche ni la finesse, ni l'élégance du style; il est toujours simple, toujours vrai, et toujours intéressant.

[4] « Souffrir les maux qu'il envoie. » Paroles simples et touchantes, qui font encore mieux ressortir le contraste de ce côté du caractère avec la gloire éclatante de Condé.

[5] « Les histoires seront abolies. » Comme la pensée et le style se relèvent soudain jusqu'à la plus haute éloquence! Remarquez ce tour rapide et hardi : « Il ne *se parlera plus*, etc. »

[6] « Il portoit au-dessus de ses actions. » Expression peu claire et pénible.

[7] « La duchesse de Bourbon. » Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan. Cette *lumière naissante* dont parle ici Bossuet étoit, dit Saint-Simon, la *syrène des poëtes*, qui en avoit tous les charmes et tous les perils. « Dans une taille contrefaite, mais « qui s'apercevoit peu, rien en elle qui n'allât naturellement à plaire, « avec une grâce non pareille jusque dans ses moindres actions, avec « un esprit tout aussi naturel, qui avoit mille charmes. N'aimant per- « sonne, connue pour telle ;..... enjouée, gaie, plaisante avec le sel le « plus fin,..... beaucoup de sens pour la cabale et les affaires, avec « une souplesse qui ne lui coûtoit rien, mais peu de conduite pour les « choses de long cours; méprisante moqueuse, piquante, incapable

la crainte de voir éteindre cette lumière naissante? On appréhenda qu'elle n'eût le sort des choses avancées. Quels furent les sentiments du prince de Condé, lorsqu'il se vit menacé de perdre ce nouveau lien de sa famille avec la personne du roi [1]? C'est donc dans cette occasion que devoit mourir ce héros! Celui que tant de siéges et tant de batailles n'ont pu emporter, va périr par sa tendresse [2]! Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, son cœur, qui le soutient seul depuis si longtemps, achève à ce coup de l'accabler; les forces qu'il lui fait trouver l'épuisent [3]. S'il oublie toute sa foiblesse à la vue du roi qui approche de la princesse malade; si, transporté de son zèle, et sans avoir besoin de secours à cette fois, il accourt [4] pour l'avertir de tous les périls que ce grand roi ne craignoit pas, et qu'il l'empêche enfin d'avancer, il va tomber évanoui à quatre pas; et on admire cette nouvelle manière de s'exposer pour son roi [5]. Quoique la duchesse d'Enghien [6], princesse dont la vertu ne craignit jamais que de manquer à sa famille et à ses devoirs [7], eût obtenu de demeurer auprès de lui pour le soulager, la vigilance de cette princesse ne calme pas les soins qui le travaillent; et après que la jeune princesse est hors de péril, la maladie du roi va bien causer d'autres troubles à notre prince. Puis-je ne m'arrêter pas [8] en cet endroit? A voir la sérénité qui reluisoit sur ce front [9] auguste, eût-on soupçonné que ce grand roi, en retournant à Versailles, allât s'exposer à

« d'amitié et fort capable de haine, et alors méchante, fière, implacable, « féconde en artifices noirs et en chansons les plus cruelles, dont elle « affubloit gaîment les personnes qu'elle sembloit aimer. »

1 « Ce nouveau lien de sa famille avec la personne du roi. » Une autre fille légitimée, Mlle de Blois (fille de Mme La Vallière), avait épousé le premier prince de Conti, neveu du grand Condé, et mort le 12 novembre 1685.

2 « Périr par sa tendresse. » *Antithèse* d'un effet peu agréable.

3 « Son cœur, qui *le soutient*, achève de l'accabler; les *forces*..... l'*épuisent*. » Il est bien rare de voir Bossuet multiplier ainsi l'antithèse d'une manière fatigante.

4 « S'il oublie,... si... il accourt. » Cette conjonction embarrasse la marche du récit.

5 « On admire cette nouvelle manière, etc.» Eloge recherché et subtil. Tout ce passage rentre bien plus dans la manière de Fléchier que dans celle de Bossuet.

6 « La duchesse d'Enghien. » Fille de la princesse Palatine. (Voyez page 211, note 3.)

7 « Dont la vertu ne craignit jamais, etc. » Phrase pénible.

8 « *Ne* m'arrêter pas. » Nous avons déjà signalé ce tour.

9 « Qui *reluisoit* sur ce front. » Expression un peu singulière.

ces cruelles douleurs [1], où l'univers a connu sa piété, sa constance, et tout l'amour de ses peuples? De quels yeux le regardions-nous, lorsqu'aux dépens d'une santé qui nous est si chère, il vouloit bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir; et que, maître de sa douleur comme de tout le reste des choses [2], nous le voyions tous les jours non-seulement régler ses affaires selon sa coutume, mais encore entretenir sa cour attendrie, avec la même tranquillité qu'il lui fait paroître dans ses jardins enchantés [3]! Béni soit-il de Dieu et des hommes, d'unir ainsi toujours la bonté à toutes les autres qualités que nous admirons [4]! Parmi toutes ses douleurs, il s'informoit avec soin de l'état du prince de Condé; et il marquoit pour la

[1] « Ces cruelles douleurs. » Louis XIV fut attaqué de la fistule en 1686. « L'art de la chirurgie, qui fit sous ce règne plus de progrès en France « que dans tout le reste de l'Europe, n'était pas encore familiarisé « avec cette maladie... Le danger du roi émut toute la France; les « églises furent remplies d'un peuple innombrable qui demandait la « guérison de son roi les larmes aux yeux... Le roi souffrit l'opération « sans se plaindre (6 novembre); il fit travailler les ministres auprès « de son lit, le jour même; et afin que la nouvelle de son danger « ne fît aucun changement dans les cours d'Europe, il donna audience « le lendemain aux ambassadeurs. A ce courage d'esprit se joignait la « magnanimité avec laquelle il récompensa Félix; il lui donna une « terre qui valait alors plus de cinquante mille écus. » VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXVII. — Ces détails, donnés par Voltaire dans un livre d'histoire, plus d'un demi-siècle après l'événement, sont le meilleur commentaire, et seraient, s'il en était besoin, la meilleure excuse de la digression que fait ici Bossuet.

[2] « Maître de sa douleur, etc. » Belle expression, peut-être empruntée à Corneille :

> Je suis maître de moi comme de l'univers :
> Je le suis, je veux l'être. *Cinna*, acte V, sc. III.

[3] « Dans ses jardins enchantés. » Allusion aux fêtes de Marly et de Versailles. Elle donne en même temps une grande idée de Louis XIV. Un mot suffit à Bossuet pour le montrer au milieu des splendeurs de sa cour, de même que, plus haut, il a rappelé le luxe de Condé, et les superbes allées de Chantilly. Louis XIV a toujours sa part.

[4] « Unir la bonté à toutes les qualités, etc. » « C'est avec grande raison qu'on doit déplorer avec larmes l'horreur d'une éducation uniquement dressée pour étouffer l'esprit et le cœur de ce prince, le « poison abominable de la flatterie la plus insigne qui le déifia dans le « sein même du christianisme, et la cruelle politique de ses ministres « qui l'enferma, lesquels, pour leur grandeur, leur puissance et leur « fortune, l'enivrèrent de son autorité, de sa grandeur, de sa gloire, « jusqu'à le corrompre, et à étouffer en lui, sinon *toute la bonté*, l'équité, le désir de connoître la vérité que Dieu lui avoit donné, ou du « moins l'émoussèrent presque entièrement, et empêchèrent sans cesse « qu'il ne fît aucun usage de ces vertus. » SAINT-SIMON

santé de ce prince une inquiétude qu'il n'avoit pas pour la sienne. Il s'affoiblissoit, ce grand prince; mais la mort cachoit ses approches. Lorsqu'on le crut en meilleur état, et que le duc d'Enghien, toujours partagé entre les devoirs de fils et de sujet, étoit retourné [1] par son ordre auprès du roi, tout change en un moment, et on déclare au prince sa mort prochaine. Chrétiens, soyez attentifs [2], et venez apprendre à mourir; ou plutôt venez apprendre à n'attendre pas la dernière heure pour commencer à bien vivre. Quoi! attendre à commencer une vie nouvelle lorsque, entre les mains de la mort [3], glacés sous ses froides mains, vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivants [4]! Ah! prévenez par la pénitence cette heure de troubles et de ténèbres. Par là [5], sans être étonné de cette dernière sentence qu'on lui prononça, le prince demeure un moment dans le silence; et tout-à-coup : « O mon Dieu! « dit-il [6], vous le voulez; votre volonté soit faite : je me jette entre vos bras; donnez-moi la grâce de bien mourir. » Que désirez-vous davantage? Dans cette courte prière vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa providence, la confiance en sa grâce, et toute la piété [7]. Dès-lors aussi, tel qu'on l'avoit vu dans tous ses combats [8], ré-

[1] « Lorsqu'on le *crut*... et que le duc *étoit* retourné. » Construction fautive; les deux verbes devraient être au même temps.

[2] « Chrétiens, soyez attentifs. » *Apostrophe* d'un grand effet; toutes les idées qui suivent ont été déjà développées dans l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre (p. 88, note 2), et d'Anne de Gonzague (p. 208, notes 1 et 4). Elles se reproduisent encore ici avec autant de force.

[3] « Entre les mains de la mort. » Image et expressions éloquentes, que relève encore l'*antithèse* : « commencer une vie nouvelle entre les mains de la mort, » et la *répétition* « glacés sous ses froides mains. » Rapprochez de ce passage l'admirable péroraison de l'or. fun. d'Anne de Gonzague (page 207, notes 5 et 9.—Voy. encore page 272, note 4)

[4] « Avec les morts, ou encore avec les vivants. » Idée effrayante, rendue avec une grande concision.

[5] « Par là. » C'est-à-dire par la pénitence. Liaison trop rapide.

[6] « O mon Dieu! dit-il, etc. » Comparez à ce beau récit les tableaux de la mort de Le Tellier et de Henriette de France. Ce dernier est encore à la hauteur des deux autres. Quels admirables effets Bossuet a su tirer trois fois de cette peinture d'une mort chrétienne! Et quelle éloquence saisissante, que celle qui conduit l'homme près d'un lit de mort, pour lui répéter avec plus de force, avec la puissante autorité des exemples, les leçons qu'il n'écoute pas toujours au pied de la chaire!

[7] « Toute la piété. » Mot qui résume le sujet de l'oraison funèbre, et qui répond à la question faite par l'orateur : « que désirez-vous da« vantage? »

[8] « Tel qu'on l'avoit vu, etc » Allusion et opposition éloquentes.

solu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il falloit faire pour les soutenir, tel fut-il à ce dernier choc; et la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante [1], que lorsqu'elle se présente au milieu du feu sous l'éclat de la victoire [2], qu'elle montre seule. Pendant que les sanglots éclatoient de toutes parts, comme si un autre que lui en eut été le sujet [3], il continuoit à donner ses ordres; et, s'il défendoit les pleurs, ce n'étoit pas comme un objet dont il fût troublé, mais comme un empêchement qui le retardoit [4]. A ce moment, il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques. Avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblés de ses dons [5], mais encore plus honorés des marques de son souvenir. Comme il donnoit des ordres particuliers et de la plus haute importance, puisqu'il y alloit de sa conscience et de son salut éternel [6], averti qu'il falloit écrire et ordonner dans les formes : quand je devrois [7], Monseigneur, renouveler vos douleurs et rouvrir toutes les plaies de votre cœur, je ne tairai pas ces paroles qu'il répéta si souvent, qu'il vous connoissoit [8]; qu'il n'y avoit, sans formalités, qu'à vous

[1] « Pâle et languissante. » L'imagination de Bossuet personnifie toujours les idées, et donne, par l'image, un corps et de vives couleurs à l'abstraction. C'est là le premier élément de l'éloquence, et surtout de la poésie.

[2] « Au milieu du feu, etc. » Ici, l'expression est brillante, pour mieux faire ressortir le contraste. Remarquez l'image expressive renfermée dans les mots : « qu'elle montre seule. » La mort se cache derrière la victoire.

[3] « Comme si un autre que lui. » Construction singulière, que nous avons déjà remarquée. (Voy. page 274, note 6.) Elle place la phrase incidente entre deux autres phrases auxquelles elle se peut rapporter grammaticalement. C'est la lecture qui doit déterminer le sens.

[4] « Comme un empêchement, etc. » Style simple ; l'intérêt vient uniquement des idées et des faits. Justin représente de même Alexandre au lit de mort. « Quum lacrymarent omnes, ipse non sine lacrymis tan« tum, verum etiam sine ullo tristioris mentis argumento fuit : adeo si« cuti in hostem, ita et in mortem invictus anim·s fuit. » (XII, 15.)

[5] « Il les laisse comblés de ses dons. » Souvenir intéressant. Bossuet n'hésite pas à rappeler le testament du prince, et à le montrer occupé des affaires terrestres aussi bien que du soin de bien mourir.

[6] « Puisqu'il y alloit de sa conscience et de son salut éternel. » Voilà qui explique et justifie tous ces détails.

[7] « Averti qu'il falloit écrire... quand je devrois. » Construction interrompue ou *anacoluthe;* la parenthèse est appelée par la nécessité de s'adresser au nouveau prince de Condé, présent à l'oraison funèbre.

[8] « Il vous connoissoit. » Manière délicate d'amener l'éloge du prince en l'unissant à celui de son père. C'était une condition de cette oraison

dire ses intentions ; que vous iriez encore au-delà, et suppléeriez de vous-même à tout ce qu'il pourroit avoir oublié. Qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas ; c'est un sentiment que la nature inspire : mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir ; qu'il se soit reposé sur vous de choses si importantes, et qu'il meure tranquillement sur cette assurance, c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvoit remporter et, malgré tout votre mérite, votre altesse n'aura de moi aujourd'hui que cette louange [1].

funèbre, et Bourdaloue l'a remplie d'une manière touchante. ses paroles sont dignes de se placer près de celles de Bossuet. « Dieu, Monseigneur, vous a donné dans sa personne l'idée de la véritable « gloire ; mais en vain et pour lui et pour vous seroit-il aujourd'hui « l'idée de la véritable gloire selon le monde, si vous ne trouviez en lui « l'idée de la véritable piété. Vous avez hérité de ses grandeurs, de « ses lumières, des rares talents de son esprit, et, malgré le silence « que votre modestie m'impose, de ses qualités héroïques : mais tout « cela séparé de sa piété, à quoi vous conduiroit-il ? comme au contraire, tout cela sanctifié par sa piété, à quoi ne vous élèvera-t-il « pas ? Il y a peu d'années que lui-même entendoit ici l'éloge du prince « son père, et vous entendez aujourd'hui le sien. Ainsi se termine la « gloire des hommes ; mais celle que vous aurez d'imiter sa foi et sa « religion ne se terminera jamais. Les miséricordes et les grâces singulières dont Dieu l'a prévenu, voilà ce qui fait le sujet de votre « confiance ; voilà ce qui fait la consolation de la princesse votre digne « épouse, dont ce grand homme a tant honoré la vertu, et dont je puis « dire que la vertu est l'un des plus puissants motifs qui ont servi à la « sanctification de ce grand homme. »

1 « Cette louange. » Elle est bien délicate, et d'autant plus flatteuse qu'elle semble échapper à Bossuet malgré lui. En voici la contrepartie. « C'étoit un homme très-mince et très-maigre, dont le visage, d'assez « petite mine, ne laissoit pas d'imposer par le feu et l'audace de ses « yeux, et un composé des plus rares qui se soit guère rencontré. Personne n'a eu plus d'esprit, et de toutes sortes d'esprit, ni rarement « tant de savoir en presque tous les genres, avec un goût exquis et universel. Jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle ; et, « quand il vouloit plaire, jamais avec tant de discernement, de grâces, « de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant « comme de source... Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, tant et une si continuelle et si vive imagination uniquement propre à être son bourreau et le fléau des autres ; jamais « tant d'épines et de dangers dans le commerce, tant et de si sordide « avarice, et de ménage bas et honteux, d'injustices, de rapines, de « violences ; jamais encore tant de hauteur, jamais en même temps une « si vile bassesse, bassesse sans mesure aux plus petits besoins, ou « possibilité d'en avoir ; de là cette cour rampante aux gens de robe « et de finance, cette attention servile aux ministres, ce raffinement abject de courtisan auprès du roi, de là encore ses hauts et bas continuels avec tout le reste. *Fils dénaturé, cruel père, mari terrible,* « *maître détestable, pernicieux voisin sans amitié sans amis.* Inca-

3°. Ce que le prince commença ensuite pour s'acquitter des devoirs de la religion mériteroit d'être raconté à toute la terre, non à cause qu'il est remarquable, mais à cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas [1], et qu'un prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs. N'attendez donc pas, messieurs, de ces magnifiques paroles [2] qui ne servent qu'à faire connoître, sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une âme agitée qui combat ou qui dissimule son trouble secret [3]. Le prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de ces pompeuses sentences ; et dans la mort, comme dans la vie, la vérité fit toujours toute sa grandeur. Sa confession fut humble, pleine de componction et de confiance. Il ne lui fallut pas long-temps pour la préparer : la meilleure préparation pour celle des derniers temps, c'est de ne les attendre pas [4]. Mais, messieurs, prêtez l'oreille à ce qui va suivre. A la vue du saint viatique qu'il avoit tant désiré, voyez comme il s'arrête sur ce doux objet [5]. Alors il se souvint des irrévérences dont, hélas ! on déshonore ce divin mystère ! Les chrétiens ne con-

« pable d'en avoir, jaloux, soupçonneux, inquiet sans aucun relâche..., « colère et d'un emportement à se porter aux derniers excès, même « sur des bagatelles, difficile en tout, à l'excès, jamais d'accord avec « lui-même, et tenant tout chez lui dans le tremblement ; à tout pren- « dre, la fougue et l'avarice étoient ses maîtres qui le gourmandoient « toujours. Avec cela, c'étoit un homme dont on avoit peine à se dé- « fendre, quand il avoit entrepris d'obtenir par les grâces, le tour, la « délicatesse et l'insinuation de la flatterie, et par l'éloquence natu- « relle qu'il employoit, *mais parfaitement ingrat des plus grands « services*, si la reconnoissance ne lui étoit utile à mieux. » SAINT-SIMON, Ch. CCXXV.

[1] « A cause qu'il ne l'est pas. » Expression un peu faible d'une grande idée morale. Remarquez cependant la noblesse et la simplicité du style en général.

[2] « Ces magnifiques paroles. » Voy. la même idée et presque les mêmes termes dans l'Or. fun. de Henriette d'Angleterre, p. 80, n. 4.

[3] « Une âme agitée, etc. » Ce style si ferme et si beau avait frappé vivement Bourdaloue. Il a rendu publiquement hommage à l'éloquence de Bossuet : « Il ne m'appartenoit pas, chrétiens, de vous faire goûter « ni sentir l'onction d'une mort si précieuse : ce don étoit réservé « une bouche plus sacrée et plus éloquente que la mienne. L'illustre « prélat qui vous a parlé avant moi a déjà épuisé cette matière ; et, « après ce que vous avez ouï, c'est à moi de me taire ici, en me rédui- « sant à cette seule parole de mon texte : *nequaquam, ut mori solent « ignavi, mortuus est*. »

[4] « De ne les attendre pas. » Toujours l'enseignement mêlé au récit d'une manière directe ou indirecte.

[5] « Ce doux objet. » Expression d'une langue mystique qui ne produit pas ici un heureux effet.

noissent plus[1] la sainte frayeur dont on étoit saisi autrefois à la vue du sacrifice. On diroit qu'il eût cessé d'être terrible[2], comme l'appeloient les saints pères, et que le sang de notre victime n'y coule pas encore aussi véritablement que sur le Calvaire. Loin de trembler devant les autels, on y méprise Jésus-Christ présent[3]; et, dans un temps où tout un royaume se remue pour la conversion des hérétiques[4], on ne craint point d'en autoriser les blasphèmes. Gens du monde, vous ne pensez pas à ces horribles profanations; à la mort, vous y penserez avec confusion et saisissement. Le prince se ressouvint de toutes les fautes qu'il avoit commises[5]; et, trop foible pour expliquer avec force ce qu'il en sentoit[6], il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques[7], et à ses amis. On lui répondit par des sanglots : ah! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple. Les autres devoirs de la religion furent accomplis avec la même piété et la même

[1] « Les chrétiens ne connoissent plus. » Développement général qui ressort subitement d'un détail, d'une simple réflexion. Ce genre de hors-d'œuvre, si favorable à l'éloquence de la chaire, est familier à Bossuet.

[2] « On *diroit* qu'il *eût*. » Ce subjonctif est amené par le conditionnel, et tient lieu d'un auxiliaire. C'est du reste une incorrection. Voyez page 275, note 2.

[3] « Jésus-Christ *présent*. » Exemple *du pouvoir d'un mot mis en sa place*. Ce mot résume toute une idée.

[4] « La conversion des hérétiques. » Voyez l'oraison funèbre de Le Tellier, page 269. — « En autoriser les blasphèmes. » Luther et Calvin rejettent la *présence réelle* de J.-C. dans l'Eucharistie.

[5] « Les fautes qu'il avoit commises. » Le même souvenir a inspiré à Bourdaloue une allusion intéressante à un fait personnel, quand il parle du retour du prince à la piété pratique. « Dieu m'avoit donné comme « un pressentiment de ce miracle; et dans le lieu même où je vous « parle aujourd'hui, dans une cérémonie toute semblable à celle pour « laquelle vous êtes ici assemblés, le prince lui-même m'écoutant, j'en « avois non-seulement formé le vœu, mais comme anticipé l'effet, par « une prière qui parut alors tenir quelque chose de la prédiction. Soit « inspiration, ou transport de zèle, élevé au-dessus de moi, je m'étois « promis, Seigneur, ou plutôt je m'étois assuré de vous, que vous ne « laisseriez pas ce grand homme, *avec un cœur aussi droit* que celui « que je lui connoissois, dans la voie de la perdition et de la corrup- « tion du monde. Lui-même, dont la présence m'animoit, en fut ému. « Et qui sait, ô mon Dieu, si, vous servant dès-lors de mon foible or- « gane, vous ne commençâtes pas dans ce moment-là à l'éclairer et à « le toucher de vos divines lumières? »

[6] « Ce qu'il *en* sentoit. » Expression trop brève et peu correcte.

[7] « A ses domestiques. » Il est intéressant de voir ce souvenir revenir si fréquemment dans la bouche du panégyriste. (Voy. p. 136, n. 8.)

présence d'esprit. Avec quelle foi et combien de fois[1] pria-t-il le Sauveur des âmes, en baisant sa croix, que son sang répandu pour lui ne le fût pas inutilement! C'est ce qui justifie le pécheur; c'est ce qui soutient le juste; c'est ce qui rassure le chrétien[2]. Que dirai-je des saintes prières des agonisants, où, dans les efforts que fait l'Eglise, on entend ses vœux les plus empressés et comme les derniers cris par où cette sainte mère achève de nous enfanter à la vie céleste[3]? Il se les fit répéter trois fois, et il y trouva toujours de nouvelles consolations. En remerciant ses médecins : « Voilà, dit-il, maintenant mes vrais médecins : » il montroit les ecclésiastiques dont il écoutoit les avis, dont il continuoit les prières, les psaumes toujours à la bouche[4], la confiance toujours dans le cœur. S'il se plaignit, c'étoit seulement d'avoir si peu à souffrir pour expier ses péchés : sensible jusques à la fin à la tendresse des siens, il ne s'y laissa jamais vaincre; et au contraire, il craignoit toujours de trop donner à la nature. Que dirai-je de ses derniers entretiens avec le duc d'Enghien? Quelles couleurs assez vives pourroient vous représenter et la constance du père et les extrêmes douleurs du fils? D'abord, le visage en pleurs, avec plus de sanglots que de paroles, tantôt la bouche collée sur ces mains victorieuses et maintenant défaillantes, tantôt se jetant entre ces bras et dans ce sein paternel, il semble par tant d'efforts vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de ses tendresses[5]. Les forces lui manquent; il tombe à ses pieds. Le prince, sans s'émouvoir[6],

[1] « Avec quelle *foi* et combien de *fois*. » Rapprochement désagréable

[2] « Ce qui justifie..., ce qui soutient..., ce qui rassure... » Idée détaillée avec soin; tous les rapports sont parfaitement exacts.

[3] « Nous enfanter à la vie céleste. » Description pleine d'onction et de grandeur. La poésie s'en est souvenue, quand on a dit que la mort

N'est qu'un enfantement à l'immortalité.

[4] « Les psaumes toujours à la bouche. » Voyez page 275, les mêmes détails dans le récit de la mort de Le Tellier. A voir avec quelle attention Bossuet s'arrête à tous ces détails d'une mort chrétienne, il semble qu'il ait à la pensée sa résolution de *mettre fin à tous ces discours*, et qu'il veuille donner, dans ce dernier enseignement, le plus complet et le plus important de tous.

[5] « Il semble vouloir retenir, etc. » Belle peinture, où Bossuet a employé des couleurs presque aussi *vives* que dans celle de Madame (p. 64 et 65). Ici cependant, l'effet est beaucoup moins grand, car il n'y a pas cette circonstance d'une mort soudaine et affreuse; mais le récit est encore vraiment animé et d'un grand intérêt.

[6] « Le prince, sans s'émouvoir. » Contraste grave et touchant entre la sérénité du prince et le désespoir de ses enfants.

lui laisse reprendre ses esprits; puis, appelant la duchesse sa belle-fille, qu'il voyoit aussi sans parole et presque sans vie, avec une tendresse qui n'eut rien de foible, il leur donne ses derniers ordres, où tout respiroit la piété. Il les finit en les bénissant[1] avec cette foi et avec ces vœux que Dieu exauce, et en bénissant avec eux, ainsi qu'un autre Jacob[2], chacun de leurs enfants en particulier; et on vit de part et d'autre tout ce qu'on affoiblit en le répétant[3]. Je ne vous oublierai pas, ô prince son cher neveu[4], et comme son second fils! ni le glorieux témoignage qu'il a rendu constamment à votre mérite, ni ses tendres empressements, et la lettre qu'il écrivit en mourant[5], pour vous rétablir dans les bonnes grâces du roi, le plus cher objet de vos vœux, ni tant de belles qualités qui vous ont fait juger digne d'avoir si vivement occupé les dernières heures d'une si belle vie[6]

[1] « Il *les* finit en *les* bénissant. » C'est une incorrection que de répéter ainsi le même pronom à si peu de distance dans deux sens si différents.

[2] « Ainsi qu'un autre Jacob. » Souvenir heureux de l'Ecriture.

[3] « Ce qu'on affoiblit en le répétant. » Expression lourde.

[4] « Son cher neveu. » François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, qui prit le titre de prince de Conti à la mort de son frère aîné (1685); mort à quarante-cinq ans le 21 février 1709. « Il fut les constantes délices du monde, de la cour, des armées, « la divinité du peuple, l'idole des soldats, le héros des officiers, l'es- « pérance de ce qu'il y avoit de plus distingué, l'amour du parlement, « l'ami avec discernement des savants, et souvent l'admiration de la « Sorbonne, des jurisconsultes, des astronomes et des mathématiciens « les plus profonds. C'étoit un très-bel esprit, lumineux, juste, exact, « vaste, étendu, d'une lecture infinie, qui n'oublioit rien,.. sans con- « fusion, sans mélange, sans méprise, avec une singulière netteté.... « Il avoit l'esprit naturel, brillant, vif, solide, infiniment sensé; il en « donnoit à tout le monde... Il avoit la valeur des héros, leur main- « tien à la guerre, leur simplicité partout, qui toutefois cachoit beau- « coup d'art... Cet homme si aimable, si charmant, si délicieux, n'ai- « moit rien. Il avoit et vouloit des amis comme on veut et comme on « a des meubles... Avare, avide de biens, ardent, injuste... on lui pas- « soit tous ses défauts, et on l'aimoit véritablement, quelquefois jus- « qu'à se le reprocher, toujours sans s'en corriger. » SAINT-SIMON.

[5] « La lettre qu'il écrivit en mourant. » « Le roi étoit véritablement « peiné de la considération qu'il ne pouvoit lui refuser, et qu'il étoit « exact à n'outrepasser jamais d'une ligne. Il ne lui avoit jamais par- « donné son voyage de Hongrie... Les lettres interceptées qui lui « avoient été écrites, avoient allumé une haine dans Mme de Maintenon, « et une indignation dans le roi, que rien n'avoit pu effacer » S.-SIMON. — Il ne commanda jamais les armées.

[6] « Digne d'avoir si vivement occupé, etc. » Manière heureuse de réunir en un mot l'éloge de l'oncle et celui du neveu. Remarquez comme Bossuet insiste sur sa pensée: « Les *dernières* heures d'une *si belle vie.* »

Je n'oublierai pas non plus les bontés du roi, qui prévinrent les désirs du prince mourant; ni les généreux soins du duc d'Enghien[1], qui ménagea cette grâce; ni le gré que lui sut le prince d'avoir été si soigneux, en lui donnant cette joie, d'obliger un si cher parent. Pendant que son cœur s'épanche, et que sa voix se ranime en louant le roi, le prince de Conti arrive pénétré de reconnoissance et de douleur. Les tendresses se renouvellent: les deux princes ouïrent ensemble ce qui ne sortira jamais de leur cœur[2]; et le prince conclut en leur confirmant qu'ils ne seroient jamais ni grands hommes, ni grands princes, ni honnêtes gens, qu'autant qu'ils seroient gens de bien, fidèles à Dieu et au roi. C'est la dernière parole qu'il laissa gravée dans leur mémoire; c'est, avec la dernière marque de sa tendresse, l'abrégé de leurs devoirs. Tout retentissoit de cris, tout fondoit en larmes[3]; le prince seul n'étoit pas ému, et le trouble n'arrivoit pas dans l'asile où il s'étoit mis. O Dieu! vous étiez sa force, son inébranlable refuge, et, comme disoit David[4], ce ferme rocher où s'appuyoit sa constance. Puis-je taire durant ce temps ce qui se faisoit à la cour et en la présence du roi[5]? Lorsqu'il y fit lire la dernière lettre que lui écrivit ce grand homme, et qu'on y vit, dans les trois temps que marquoit le prince, ses services qu'il y passoit si légèrement au commencement et à la fin de sa vie, et dans le milieu ses fautes dont il faisoit une si sincère reconnoissance[6], il n'y eut cœur qui ne s'attendrît à l'entendre parler de lui-même avec tant de modestie; et cette lecture, suivie des larmes du roi, fit voir ce que les héros sentent les uns pour les autres[7]. Mais, lorsqu'on vint

[1] « Les bontés du roi..., les soins du duc, etc. » Peut-être est-il un peu singulier de les voir tous arriver à la file, pour recevoir leurs éloges. La fin de la phrase est entortillée, et le sens change selon la ponctuation. Il nous paraît être : Le gré que Condé sut au duc d'Enghien d'avoir eu le soin de ménager la grâce, et de donner, etc.

[2] « Les deux princes ouïrent ensemble, etc. » Encore une expression vague et faible, qui se perd, il est vrai, dans l'ensemble.

[3] « Tout retentissoit de cris, etc. » Contraste dramatique du calme et de la douleur, rendu avec une simplicité et une sobriété parfaites d'expression.

[4] « Comme disoit David. » REG., II, XXII, 2, 3.

[5] « En la présence du roi. » L'éloge de Louis XIV revient à la fin comme au début de l'or. funèbre, mais jamais d'une manière forcée.

[6] « Et dans le milieu, etc. » Phrase longue et un peu pénible.

[7] « Ce que les héros sentent les uns pour les autres. » Compliment flatteur, qui réunit une dernière fois la gloire de Louis XIV et celle de Condé.

à l'endroit du remerciement, où le prince marquoit qu'il mouroit content et trop heureux d'avoir encore assez de vie pour témoigner au roi sa reconnoissance, son dévouement, et, s'il l'osoit dire, sa tendresse, tout le monde rendit témoignage à la vérité de ses sentiments[1]; et ceux qui l'avoient ouï parler si souvent de ce grand roi dans ses entretiens familiers pouvoient assurer que jamais ils n'avoient rien entendu ni de plus respectueux et de plus tendre pour sa personne sacrée, ni de plus fort pour célébrer ses vertus royales, sa piété, son courage, son grand génie, principalement à la guerre[2], que ce qu'en disoit ce grand prince avec aussi peu d'exagération que de flatterie. Pendant qu'on lui rendoit ce beau témoignage, ce grand homme n'étoit plus. Tranquille entre les bras de son Dieu[3], où il s'étoit une fois jeté, il attendoit sa miséricorde et imploroit son secours jusqu'à ce qu'il cessa enfin de respirer et de vivre. C'est ici qu'il faudroit laisser éclater ses justes douleurs à la perte d'un si grand homme : mais, pour l'amour de la vérité et à la honte de ceux qui la méconnoissent, écoutez encore ce beau témoignage qu'il lui rendit en mourant[4]. Averti par son confesseur que, si notre cœur n'étoit pas encore entièrement selon Dieu, il falloit, en s'adressant à Dieu même, obtenir qu'il nous fît un cœur comme il le vouloit, et lui dire avec David ces tendres paroles : «O

1 « Tout le monde rendit témoignage, etc. » Détail froid et qui ralentit le récit. Il est vrai que ces longueurs apparentes préparent un admirable effet oratoire et dramatique : « Pendant qu'on lui rendoit « ce beau témoignage, ce grand homme n'étoit plus. » Il faut d'ailleurs se rappeler que la gloire de Condé, le luxe de sa maison et cette cour qui l'entouraient avaient pu effaroucher l'orgueil susceptible de Louis XIV. Bossuet le justifie une dernière fois.

2 « Principalement à la guerre. » Intention flatteuse : c'est le premier général du siècle qui rend cet hommage à Louis XIV.

3 « Tranquille entre les bras de son Dieu, » Image grande et touchante. — « *Une fois* jeté. » C'est-à-dire une fois pour toutes. Locution inusitée.

4 « Ecoutez encore ce beau témoignage, etc. » On peut voir dans Bourdaloue le récit complet, mais trop souvent froid et monotone, des derniers moments du prince. Tous les éléments employés par Bossuet s'y retrouvent, mais avec quelle différence ! Il insiste d'ailleurs longuement sur le souvenir des erreurs et de la conversion du prince. Il fallait que le public en eût été vivement frappé, car nous allons voir Bossuet y faire allusion. Cependant, quoique son sujet soit la piété, un mot lui a suffi pour rappeler les fautes du prince, sans développer longuement ce souvenir fâcheux. Il ne lui a pas fallu d'interminables détours pour entrer, comme le dit Bourdaloue, *dans le sanctuaire de ce cœur, et arriver par la droiture à la piété*. L'intérêt et l'éloquence y gagnent.

« Dieu ! créez en moi un cœur pur[1], » à ces mots le prince s'arrête[2], comme occupé de quelque grande pensée ; puis, appelant le saint religieux qui lui avoit inspiré ce beau sentiment : « Je n'ai jamais douté, dit-il, des mystères de la « religion, quoi qu'on ait dit. » Chrétiens, vous l'en devez croire ; et dans l'état où il est, il ne doit plus rien au monde que la vérité[3]. « Mais, poursuit-il, j'en doute moins « que jamais. Que ces vérités, continuoit-il avec une dou- « ceur ravissante, se démêlent et s'éclaircissent dans mon « esprit ! Oui, dit-il, nous verrons Dieu comme il est, face « à face. » Il répétoit en latin, avec un goût merveilleux[4], ces grands mots : « *Sicuti est, facie ad faciem*[5] ; » et on ne se lassoit point de le voir dans ce doux transport. Que se faisoit-il dans cette âme ? quelle nouvelle lumière lui apparoissoit[6] ? quel soudain rayon perçoit la nue, et faisoit comme évanouir en ce moment, avec toutes les ignorances des sens[7], les ténèbres mêmes, si je l'ose dire, et les saintes obscurités de la foi ? Que devinrent alors ces beaux titres dont notre orgueil est flatté[8] ? Dans l'approche d'un si beau jour et dès la première atteinte d'une si vive lumière, combien promptement disparoissent tous les fantômes du monde[9] ? Que l'é-

[1] Cor mundum crea in me, Deus. Ps. L. 12.

[2] « A ces mots le prince s'arrête. » Remarquez comme Bossuet fait valoir jusqu'aux moindres détails du récit.

[3] « Rien que la vérité. » Voyez page 82, note 1, et la note 4 de la page 353.

[4] « Avec une douceur ravissante... avec un *goût* merveilleux » Souvenirs de cette langue mystique que nous avons rencontrée plus d'une fois.

[5] Videmus nunc per speculum in ænigmate (voy. p. 278, n. 5) tunc autem facie ad faciem. I. Cor. xiii, 12. — Cum apparuerit, similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est. Joan., I., iii, 2.

[6] « Quelle nouvelle lumière, etc. » Mouvement plein d'éloquence. Le style s'élève, se colore ; les idées et les images s'agrandissent ; il semble qu'on pressente l'admirable péroraison, et comme *la première atteinte d'une si vive lumière*.

[7] « Les ignorances des sens. » Emploi rare du mot. Le sens est : l'impuissance des sens à seconder la connaissance des vérités éternelles. — « Les saintes obscurités de la foi. » Voy. p. 278, n. 5.

[8] « Ces beaux titres, etc. » Il n'y a que ce seul mot contre la vanité humaine, si éloquemment attaquée dans l'or. funèbre de Henriette d'Angleterre, et la péroraison de celle de Le Tellier. Ici Bossuet ne se donne pas la peine de combattre la gloire humaine : elle se perd, s'absorbe et s'anéantit dans la splendeur et la gloire éternelle.

[9] « Tous les fantômes du monde. » Image saisissante : il semble qu'on assiste à cette illumination soudaine qui dissipe les ombres et les fantômes de la nuit.

clat de la plus belle victoire paroît sombre ! qu'on en méprise la gloire, et qu'on veut de mal à ces foibles yeux qui s'y sont laissés éblouir[1] !

Péroraison.—Venez, peuples, venez maintenant[2], mais venez plutôt, princes et seigneurs ; et vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel[3] ; et vous, plus que tous les autres, princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, lumières de la France, mais aujourd'hui obscurcies et couvertes de votre douleur comme

Qu'on veut de mal, etc. » Expression familière et forte.

Je me veux mal de mort d'être de votre race.
MOLIÈRE, *les Femmes Savantes*, II, 2

[2] « Venez, peuples, venez maintenant. » Voilà cette immortelle péroraison, pour laquelle l'admiration a épuisé toutes ses expressions et toutes ses formules. Il y a, dans les sentiments qu'elle fait éprouver, bien des choses qui ne s'écrivent ni ne s'analysent. Cependant, quand on l'étudie, on est frappé tout d'abord de cet appel à tous les témoins de la gloire et des vertus du prince. Cet admirable mouvement est un souvenir des Pères. Saint Grégoire de Nazianze, dans l'*Eloge funèbre de saint Basile*, avait déjà, par des paroles touchantes, invoqué la présence de tous ceux qui l'avaient aimé et connu. « Accourez tous autour « de moi, dit-il, vous tous, compagnons de Basile, ministres des au« tels, serviteurs du temple, citoyens étrangers : mêlez vos voix à ma « voix pour raconter chacun une de ses vertus. Regrettez tous en lui, « princes, un législateur; chefs des peuples, un citoyen ; épouses, l'ap« pui de votre vertu; orateurs, votre maître; âmes simples, votre guide; « âmes contemplatives, celui qui vous parlait de Dieu; vous qui êtes « dans la joie, un censeur; vous qui souffrez, un consolateur; vieillards, « votre soutien; jeunes gens, votre précepteur; pauvres, un bienfaiteur; « riches, le dispensateur de vos aumônes! Il me semble encore que « les orphelins vont venir ici célébrer leur père, les pèlerins leur hôte, « les malades leur médecin, ceux qui se portent bien le conservateur « de leur santé; tous, celui qui s'est fait tout à tous pour gagner toutes « les âmes. Reçois, Basile, notre discours, hommage d'une voix qui te « fut chère, d'un compagnon d'âge et d'honneurs. S'il n'est pas trop « au-dessous de ce que tu mérites, à toi en est dû tout l'honneur, car « c'est par confiance en ton secours que j'ai entrepris cet éloge. Mais « s'il est resté beaucoup au-dessous, pouvais-je faire autrement, acca« blé par l'âge, par la maladie et par la douleur de ta perte? Jette sur « nous tes regards du haut du ciel, tête chère et sacrée, et donne « nous la force de supporter courageusement ton absence. Et si nous « allons te rejoindre, donne-nous une place dans tes tabernacles, pour « que nous y recevions la récompense des combats que nous avons « livrés et soutenus. Nous te louons en ce moment, mais qui nous « louera quand nous t'aurons suivi dans la mort, lors même que nous « aurions mérité quelque éloge? »

[3] « Vous qui jugez,..... vous qui ouvrez, etc. » Périphrases qui donnent à l'idée toute sa grandeur. Remarquez cette opposition des deux plus grands ministères, la magistrature et le sacerdoce.

d'un nuage[1] ; venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jetez les yeux de toutes parts : voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros[2] ; des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus; les figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau, et des fragiles images[3] d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste[4]; des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant : et rien enfin ne manque dans tous ces honneurs que celui à qui on les rend[5]. Pleurez donc sur ces foibles restes de la vie humaine; pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros. Mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, âmes guerrières et intrépides[6]! Quel autre fut plus digne de vous commander? mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête[7] ? Pleurez donc ce grand

1 « Comme d'un nuage. » Image poétique et touchante.

2 « Voilà tout ce qu'a pu faire, etc. » Que d'éloquence dans cette énumération, où chaque détail de ce pompeux *appareil funèbre* éveille un sentiment et fournit une leçon!

3 « Des fragiles images, etc. » Rien n'échappe à Bossuet, pas même ces figures peintes par Lebrun et Mignard (que les curieux achetaient si cher, à ce que nous apprend Mme de Sévigné, à l'occasion de la mort du chancelier Séguier). L'imagination trouve partout matière à l'éloquence.

4 « Une douleur que le temps emporte avec tout le reste. » Pensée désolante déjà développée à la fin de l'Or. fun. de Le Tellier. La douleur ne dure guère plus que les ornements de la pompe funèbre. Remarquez l'effet de ce trait si simple à côté de ces expressions brillantes : le *magnifique* témoignage de notre *néant*. Cette opposition saisissante de la splendeur et du néant de l'homme est une des innombrables beautés de cette péroraison. C'est elle encore qui inspire la touchante *alliance de mots :* « Cette triste immortalité, etc. »

5 « Rien ne manque dans tous ces honneurs, etc. » Réflexion douloureuse et éloquente. — Bourdaloue est frappé aussi de la splendeur qui entoure le cercueil de Condé : on lit dans son exorde : « Comment l'ignorerions-nous, à la vue de cette pompe funèbre qui, en nous avertissant que le prince n'est plus, nous rappelle ce qu'il a été; et qui, d'une voix muette, mais bien plus touchante que les plus éloquents discours, semble encore aujourd'hui nous dire : *Num ignoratis, quoniam princeps et maximus cecidit in Israel ?* »

6 « Ames guerrières et intrépides. » Ces leçons adressées aux hommes de guerre occupent un place importante dans cette péroraison; et qu'elles sont morales et profondes!

7 « Quel autre fut plus digne,..... mais, etc. » Sur cette opposition, voyez page 57, note 2. — « Le commandement plus honnête. » Expression trop générale. S'agit-il de la probité ou de la politesse du

capitaine[1], et dites en gémissant : Voilà celui qui nous menoit dans les hasards ; sous lui se sont formés tant de renommés capitaines, que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre : son ombre eût pu encore gagner des batailles[2]; et voilà que, dans son silence, son nom même nous anime ; et ensemble il nous avertit[3] que, pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux et n'arriver pas sans ressource à notre éternelle demeure, avec le roi de la terre il faut encore servir le roi du ciel[4]. Servez donc ce roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom[5] plus que tous les autres ne feront jamais[6] tout votre sang répandu ; et commencez à compter le temps de vos utiles services[7] du jour que vous vous serez donnés à un maître si bienfaisant. Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis ? Tous ensemble, en quelque degré de sa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau ; versez des larmes avec des prières[8] ; et, admirant dans un si grand prince une amitié si commode et un commerce si doux, conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avoit égalé le courage[9]. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un cher

prince ? Ce dernier sens paraît bien faible ; et cependant il faut se rappeler la politesse du roi et de sa cour.

1 « Pleurez donc, etc. » Répétition touchante : c'est une figure familière à la douleur, qui se plaît dans le retour des mêmes sentiments, des mêmes termes et souvent des mêmes sons.

2 « Son ombre eût pu encore, etc. » Trait plein de grandeur.

3 « Nous anime et *ensemble* il nous avertit, etc. » Comme toutes ces idées s'enchaînent et mènent l'âme, par une progression admirable, de la douleur à la consolation, au courage, et à l'espérance religieuse !

4 « Avec le roi de la terre, etc. » Période faite avec un art infini : tous les membres préparent le dernier trait, la grande leçon et la grande image.

5 « Un soupir et un verre d'eau donné en son nom. » « Et quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquæ frigidæ tantum in nomine discipuli, amen dico vobis, non perdet mercedem suam. » MATTH., X, 42. Pourquoi La Harpe tout en louant cette allusion trouve-t-il ce *contraste si hasardeux*, et cette *citation* si *vulgaire* ? Bossuet n'eût pas voulu qu'on l'excusât d'un mot si simple, si beau, et consacré par l'Evangile.

6 « Ne *feront* jamais. » Sur ce verbe auxiliaire, voy. pag. 4, n. 2.

7 « Le temps de vos *utiles* services. » Mot hardi, en présence de la cour de Louis XIV. Remarquez la place et la valeur du mot *utile*.

8 « *Versez* des larmes avec des *prières*. » Expression hardie, heureusement amenée par l'analogie

9 « Dont la bonté avoit égalé le courage. » Remarquez cet artiste parfait avec lequel se résume, dans cette péroraison tous les grands traits du caractère et toutes les grandes idées du discours, et toujours

entretien[1] ! ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus ! Et que sa mort, que vous déplorez, vous serve à-la-fois de consolation et d'exemple. Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres[2] de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets! vous vivrez éternellement dans ma mémoire : votre image y sera tracée non point avec cette audace qui promettoit la victoire; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface[3]. Vous aurez dans cette image des traits immortels : je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu[4], lorsque sa gloire sembla commencer à vous apparoître. C'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroi[5] : et, ravi d'un si beau triomphe, je dirai en action de grâces ces belles paroles du bien-aimé disciple : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra*[6] : « La véritable victoire, « celle qui met sous nos pieds le monde entier, c'est notre « foi. » Jouissez, prince, de cette victoire ; jouissez-en éternellement, par l'immortelle vertu de ce sacrifice.

naturellement, chacune à sa place, sans que rien fasse soupçonner la préoccupation ou le travail.

1 « Ainsi puisse-t-il, etc. » Exemple d'*obsécration* (page 265, note 3 « Un cher entretien. » Idée et expression pleines de sentiment.

2 « Pour moi, s'il m'est permis, après tous les autres. » Voici le dernier et le plus beau trait, les adieux de Bossuet au prince et à la chaire. Il n'y a pas là un mot qui ne soit l'expression parfaite d'un sentiment profond et d'une grande idée religieuse. Sincère affection, foi ardente, espérance religieuse, respect et amour du devoir, tels sont les éléments de cette admirable conclusion.

3 « Non, je ne veux rien voir, etc. » C'est là le comble de l'éloquence : trouver quelque chose de plus grand que ce qui donne l'immortalité, et le trouver par la puissance de la foi chrétienne et de l'amitié. — Nous n'opposerons pas la péroraison de Bourdaloue à celle de Bossuet ; la différence serait énorme. Bourdaloue parle au nom des jésuites (le cœur de Condé était déposé dans leur église) : d'une allusion touchante il fait presque une arme de polémique ; il est l'homme de son ordre, et non, comme Bossuet, l'interprète de la religion et du monde entier

4 « A ce dernier jour, sous la main de Dieu. » Image grandiose qui rappelle le beau tableau de la mort de Condé.

5 « Plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroi. » Même effet, et même éloquence. Quel sera ce triomphe qu'entrevoit Bossuet, quand il a déjà revêtu de tant de splendeur ces grands souvenirs de Fribourg et de Rocroi !

6 Joan., I, v. 4. Ce dernier souvenir de l'Evangile est comme la consécration de ces dernières paroles, et, avec *l'immortelle vertu du sacrifice* divin, la suprême expression de la confiance de Bossuet

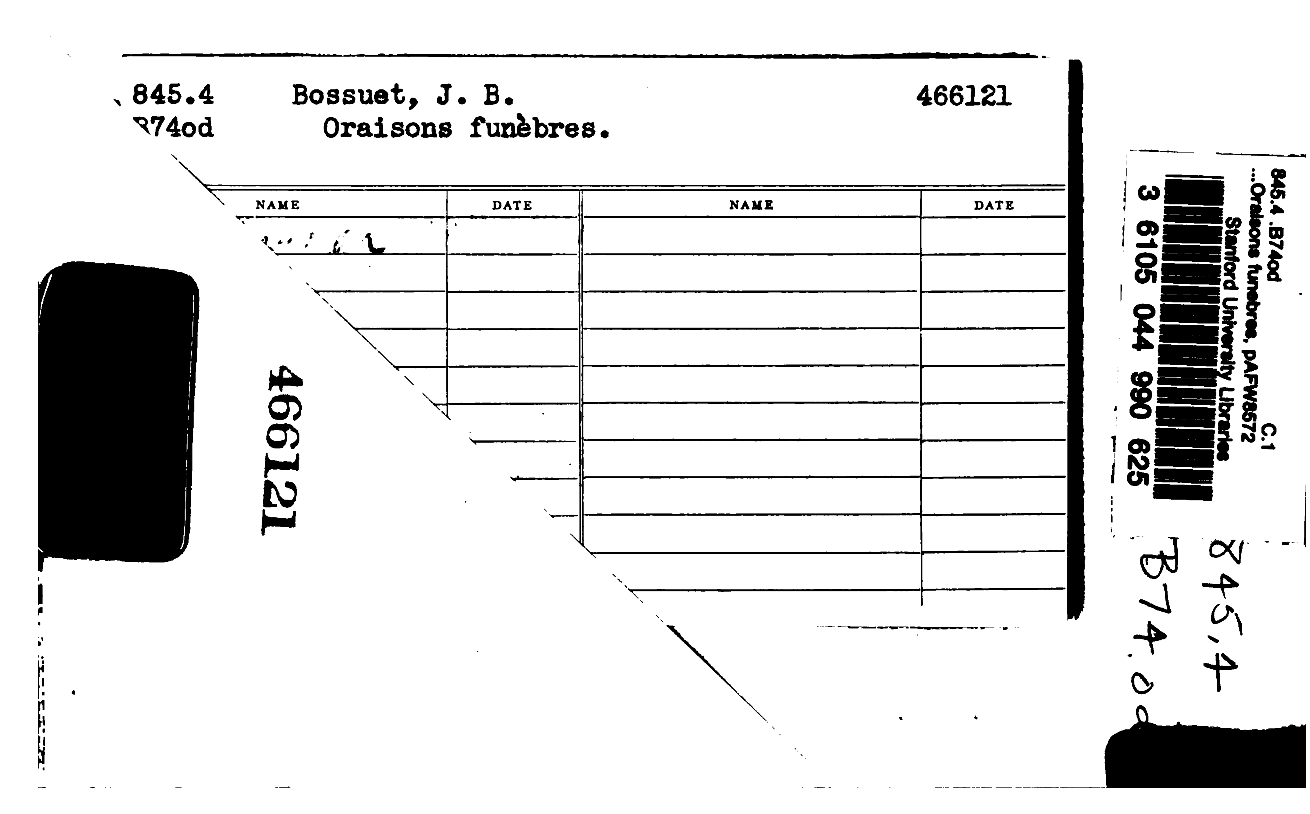
Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces discours[1]. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous[2] à rendre la mienne sainte ; heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration[3], je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe, et d'une ardeur qui s'éteint !

[1] « Ces derniers efforts... Vous mettrez fin, etc. » Après ces grands mouvements d'éloquence, ne peut-on pas dire avec Bossuet lui-même, qu'une *sainte simplicité fait ici toute sa grandeur ?*

[2] « Je veux apprendre de vous. » Comment mieux consacrer la piété de Condé que d'en faire le modèle d'un évêque, et de celui que les contemporains appelaient un *Père de l'Eglise ?*

[3] « Heureux si, averti, etc. » Période sonore, harmonieuse : allusion touchante aux devoirs du pasteur qui n'oublie pas ses enfants au milieu des regrets donnés à un ami et des séductions de l'amour propre Cette conclusion pleine d'onction et de mélancolie ne fait-elle pas parfaitement comprendre l'admiration enthousiaste d'un de nos grands écrivains ? « Lorsque l'orateur, après avoir mis Condé au cercueil, « appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers au catafal« que du héros ; lorsque enfin, s'avançant lui-même avec ses cheveux « blancs, il fait entendre les accents du cygne, montre Bossuet un pied « dans la tombe, et le siècle de Louis XIV, dont il a l'air de faire les « funérailles, prêt à s'abîmer dans l'éternité, à ce dernier effort de « l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de nos « yeux et le livre est tombé de nos mains. » CHATEAUBRIAND.

FIN DES ORAISONS FUNÈBRES DE BOSSUET.


845.4
B74od
Bossuet, J. B.
Oraisons funèbres.
466121
NAME
DATE
NAME
DATE
466121
845.4 .B74od C.1
...Oraisons funebres, pAFW8572
Stanford University Libraries
3 6105 044 990 625
845,4
B74.od

[illegible] — Hachette et Cie [illegible]